

NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE (Ille-et-Vilaine),
Îlot Floratrait

Pars rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique

sous la direction de

Bastien Simier



Inrap Grand Ouest
Avril 2016

NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE (Ille-et-Vilaine),
Îlot Floratrait

Pars rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique

Code INSEE
35 206

Nr site
-

Entité archéologique
n°

Arrêté de prescription
SRA 2013-130

Système d'information
Lambert 93, cc48

Code Inrap
F104.924

sous la direction de

Bastien Simier

avec la collaboration de

Paul-André Besombes
Vérane Brisotto
Richard Delage
Florent Jodry
Cécile Le Carlier de Veslud
Hervé Morzadec
Théophile Nicolas
Stéphanie Raux

Beta Analytic Inc.

avec la contribution de

Laurent, Aubry
Céline Bélanger
Frédéric Boumier
Julie Cavanillas
Agnès Cherreaux
Julie Conan
Gwenaël Herviaux
Géraldine Joucquand
Hugo Le Gouenic
Yann Letho-Duclos
Nicolas Menez
Anne-Sophie Paranthoën
Vincent Pommier
Marie-Laure Thierry

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737

35 577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr

Avril 2016

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Localisation de l'opération
13	Notice scientifique
13	État du site
14	Arrêté de prescription
24	Autorisation de fouille

II. Résultats

29	1.	Le cadre de l'opération
29	1.1	Localisation géographique et contexte topographique et géologique
30	1.2	Le contexte d'intervention
30	1.2.1	Le contexte archéologique et historique
37	1.2.2	Les résultats du diagnostic
38	1.3	Problématiques et méthode de fouille
38	1.3.1	Les problématiques
39	1.3.2	Les conditions techniques de l'opération
39		Le décapage
43		La fouille
43		La post-fouille
45	2.	Les traces d'une occupation du Néolithique
45	2.1	Description des vestiges préhistoriques
45	2.2	Etude du mobilier céramique préhistorique
46		Bibliographie - Période Néolithique
48	3.	Les vestiges laténiens
51	4.	Les vestiges de l'époque romaine
51	4.1	La voie : un axe de circulation associé au développement de la <i>villa</i> de la Guyomerais
52	4.1.1	La chaussée empierrée : F.1331 et F.2412
55		État 1
56		État 2
56		État 3
56		État 4
59	4.1.2	Les fossés bordiers
59		Le fossé 1003/2431
60		Le fossé 2410
61		Le fossé 1006/2423
62		Le fossé 1095/2411
64		Un aménagement de franchissement du fossé 1095
66		Les fossés 1186 et 1224 : une ultime délimitation en bordure de chaussée
66		Corrélation entre les données de 2014 et les sondages de A. Provost
69	4.1.3	Synthèse : Une voie secondaire créée à l'époque romaine, base du développement de la <i>villa</i> de la Guyomerais.
69		Chronologie
69		Etat 1 : un chemin apparu autour du changement d'ère
71		Etat 2 : la création de la limite occidentale de la chaussée, au milieu du I ^{er} s. ap. J.-C.
71		Etat 3 : une importante phase de mise en valeur et d'entretien de la chaussée aux II ^e s. et III ^e ap. J.-C.
72		Etat 4 : une dégradation lente de la chaussée entre la fin du III ^e s. et le début du IV ^e ap. J.-C.
72		Etat 5 : la disparition de la chaussée antique, abandon ou déplacement?

73		Statut de la chaussée
76	4.2	La parcellisation des espaces d'activités en bordure de chaussée
77	4.2.1	Les délimitations de la bande d'activité située à l'ouest de la chaussée
77		L'enclos B
78		La limite occidentale : le linéaire 1046/2491
78		Etat 1 : une clôture sur poteaux plantés de la première moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.
78		Etat 2 : une première limite fossoyée apparue au milieu du I ^{er} s. ap. J.-C.
82		Etat 3 : mise en valeur du linéaire au II ^e s. ap. J.-C.
83		Etat 4 : La dernière phase de terrassement du linéaire 1046/2491, à la fin du II ^e s. ou au début du III ^e s.
84		Synthèse : le linéaire 1046/2491, une limite majeure.
84		Les cloisonnements internes de la bande d'activité occidentale.
84		Etat 1 : les premières subdivisions sur poteaux de la première moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.
86		Etat 2 : une première série de subdivisions fossoyées, apparue au milieu du I ^{er} s. ap. J.-C.
92		Etat 3 : une remise en état du partitionnement de l'état 1 au II ^e ap. J.-C.
95		Etat 4 : une nouvelle phase de subdivision à la fin du II ^e ou au début du III ^e s. ap. J.-C.
100	4.2.2	Les délimitations de la bande d'activité située à l'est de la chaussée
100		Groupe 1 : une parcellisation de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. ?
102		Groupe 2 : une parcellisation orthonormée sur la voie
102		Le fossé 1214
102		Les fossés 1218 et 1183
102		Les fossés 3590, 3573 et 3600
103		Groupe 3 : trois fossés orientés sud-ouest/nord-est
104	4.3	Les vestiges d'activités domestiques, agricoles et artisanales, de part et d'autre de la voie.
104	4.3.1	Les constructions en matériaux périssables
104		L'ensemble 1 : une construction de la première moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.
105		L'ensemble 2 : un bâtiment contemporain du linéaire 3590
105		L'ensemble 3 : les vestiges d'un bâtiment sur sablière ?
108		L'ensemble 4
109		L'ensemble 8
110		L'ensemble 9
110		L'ensemble 10
112		La structure 1145 : une fondation empierrée
113	4.3.2	Les structures de combustion
113		Le four 1022
115		Le four 1024
116		Le four 1234
117		Le four 1238 et la structure 1240
118		Le four 1249
119		Le four 1257
120		Le four 1284
121		Le four 1294
122		Le four 2398
122		Les fours 3574, 3575 et 3599 : une forge ?
122		Synthèse : les vestiges d'une activité métallurgique
123	4.3.3	Les fosses-celliers
124		La fosse 1041
124		La fosse 1128
126		La fosse 1217
126		La fosse 1245
127		La fosse 1308
127		La fosse 1309
128	4.3.4	Les fosses 1130 et 1192 : de grandes fosses-celliers
130	4.3.5	Un ensemble de fosses en marge du linéaire 1046/2491
130		Un groupe de fosses, au nord du tracé
134		Une série de fosses isolées, sur le tracé du fossé 1046
136	4.3.6	Les autres fosses
138	4.3.7	Des traces de plantations, à l'ouest du linéaire 1046/2491 ?

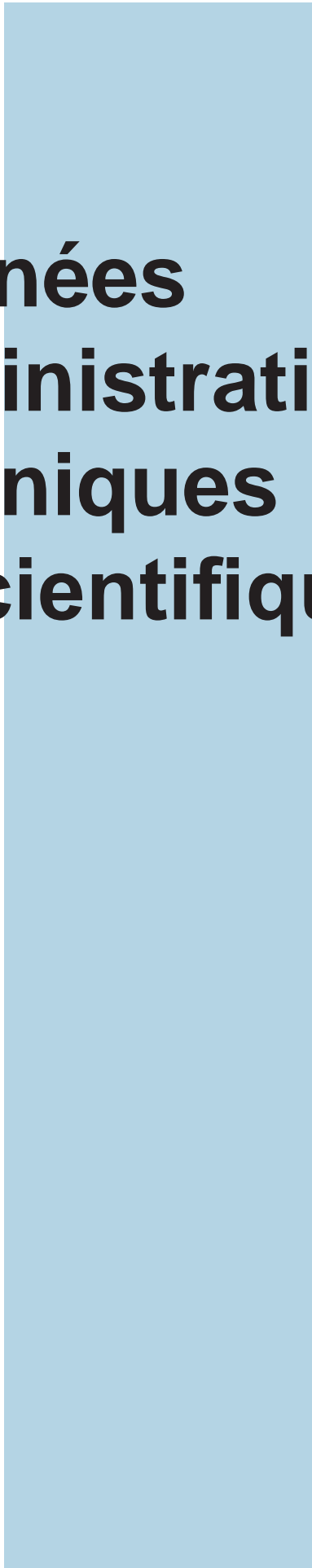
141	5.	Le phasage du site
141	5.1	Phase 1 : l'apparition de la voie et l'anthropisation de ses abords à la fin du I ^{er} s. av. J.-C. et durant la première moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.
145	5.2	Phase 2 : le développement de l'établissement, durant la deuxième moitié du I ^{er} s. ap. J.-C.
147	5.3	Phase 3 : les modifications du II ^e s. ap. J.-C.
149	5.4	Phase 4 : l'âge d'or de la <i>villa</i> , entre la deuxième moitié du II ^e s. et le début du III ^e s. ap. J.-C.
151	5.5	Phase 5 : Les modifications de la première moitié du III ^e s. : une rénovation de la <i>pars urbana</i> sans conséquences sur la <i>pars rustica</i>
153	5.6	Phase 6 : Le déclin progressif de la <i>pars rustica</i> , entre le milieu du III ^e s. et le IV ^e s.
155	5.7	Phase 7 : abandon de la <i>villa</i> et la voie dans le courant du V ^e s. ap. J.-C.
157	6.	Synthèse
163	7.	Discussion : la <i>villa</i> de la Guyomerais, un modèle de grande <i>villa</i> agricole
166		Bibliographie

III. Etudes

172	1.	Le matériel de mouture, par V. Brisotto et H. Morzadec, Inrap
174	2.	Etude des outils lithiques, par F. Jodry, Inrap GES/Strasbourg, avec la collaboration de Gilles Fronteau, Université de Reims/Gegenaa
192	3.	Etude physico-chimique des outils Lithiques, par C. Le Carlier de Veslud – CReEAH UMR 6566 et B. Simier, Inrap
194	4.	Etude des scories et creusets, par C. Le Carlier de Veslud – CReEAH UMR 6566 et B. Simier, Inrap
200	5.	Les mobiliers métalliques antiques, par S. Raux
214	6.	Etude numismatique, par Paul-André Besombes, Drac/SRA Bretagne
224	7.	Etude de la céramique et des terres cuites, par R. Delage, Inrap
226		Analyse des céramiques par contextes
327		Terres cuites
330	8.	Etude du verre, par L. Simon, Inrap
334	9.	Les dalles et plaques décoratives en schiste, grès et marbre, par R. Delage, Inrap
340	10.	Etude pétrographique des éléments lithiques, par H. Morzadec, Inrap

IV. Inventaires techniques

346	Inventaire des faits
360	Inventaire de la céramique
386	Inventaire des terres cuites
389	Inventaire des terres crues



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Adresse ou lieu-dit
ZAC Centre ville, îlot Floratrait

Codes

code INSEE
35 206

Numéro de l'entité archéologique
56 0780091

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert II étendu

x : 1 352 473,5100
y : 7 215 167,3760
z : 26,5320 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Année :2011

section(s) : AO

parcelle(s) : 317p, 316, 122,
123, 168

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Commune de
Noyal-Châtillon-sur-Seiche
et Rennes métropole

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2013-130

Numéro de l'arrêté de l'autorisation
de fouille
2014-085

Référence du projet INRAP
F104 924

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Nature de l'aménagement

ZAC

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Bastien Simier, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 03/03/2014 au 13/06/2014

Surfaces

Emprise de la fouille
12 500 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Epoque moderne**
- Epoque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Ménez, SRA	Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique
Paul-André Besombes, Inrap	Conservateur du patrimoine	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Bastien Simier, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Ménez, SRA	Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique
Paul-André Besombes, DRAC	Conservateur du patrimoine	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant scientifique technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Marie-Madeleine Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Mise en place et suivi de l'opération

Maîtrise d'ouvrage et financeur d'opération

M. Courcoul, Commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Responsable du dossier
M. Theurier, Société TERRITOIRES	Chef de projet

Intervenants techniques

Christophe Beaussire, Ets BEAUSSIRE	Directeur entreprise de terrassement	Décapage
--	--------------------------------------	----------

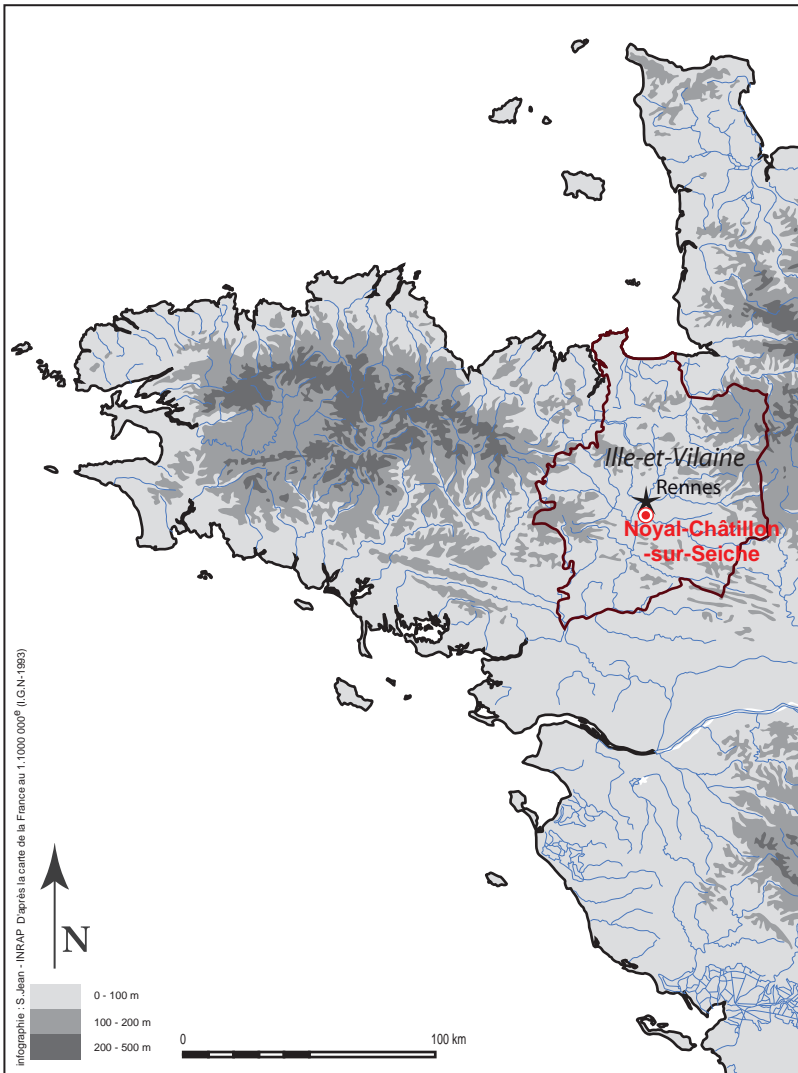
Équipe de fouille

Laurent, Aubry	Ingénieur d'étude et d'opération	Fouille, enregistrement
Céline Bélanger, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Julie Cavanillas, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Agnès Cherreaux, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Gwenaël Herviaux, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
Géraldine Joucquand, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Hugo Le Gouenic, Inrap	Technicien stagiaire	Fouille, enregistrement
Yann Letho-Duclos, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
Nicolas Menez, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement
Anne-Sophie Paranthoën, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Bastien Simier, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Marie-Laure Thierry, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement

Équipe de post-fouille

Arc'Antique	Restauration	Nettoyage et stabilisation du mobilier métallique
Paul-André Besombes, DRAC	Conservateur du patrimoine	Numismatie
Marina Biron, Inrap	Restauratrice	Nettoyage et stabilisation du mobilier métallique
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Etude du mobilier lithique
Emmanuelle Collado, Inrap	Dessinatrice	Photographie des monnaies
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice	DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique antique
Stéphanie Hurtin, Inrap	Ingénieur d'étude	Gestionnaire du mobilier
Florent Jodry, Inrap	Ingénieur d'étude	Etude du mobilier lithique
Cécile Le Carlier de Veslud, CNRS	Ingénieur d'études	Analyses chimiques, étude des scories
Hervé Morzadec, Inrap	Pétrographologue	Détermination pétrographique
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique préhistorique
Stéphanie Raux, Inrap	Ingénieur d'études	Etude du mobilier métallique
Bastien Simier, Inrap	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique, texte, DAO

Localisation de l'opération



Bretagne
Ille-et-Vilaine
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Ilot Floratrait

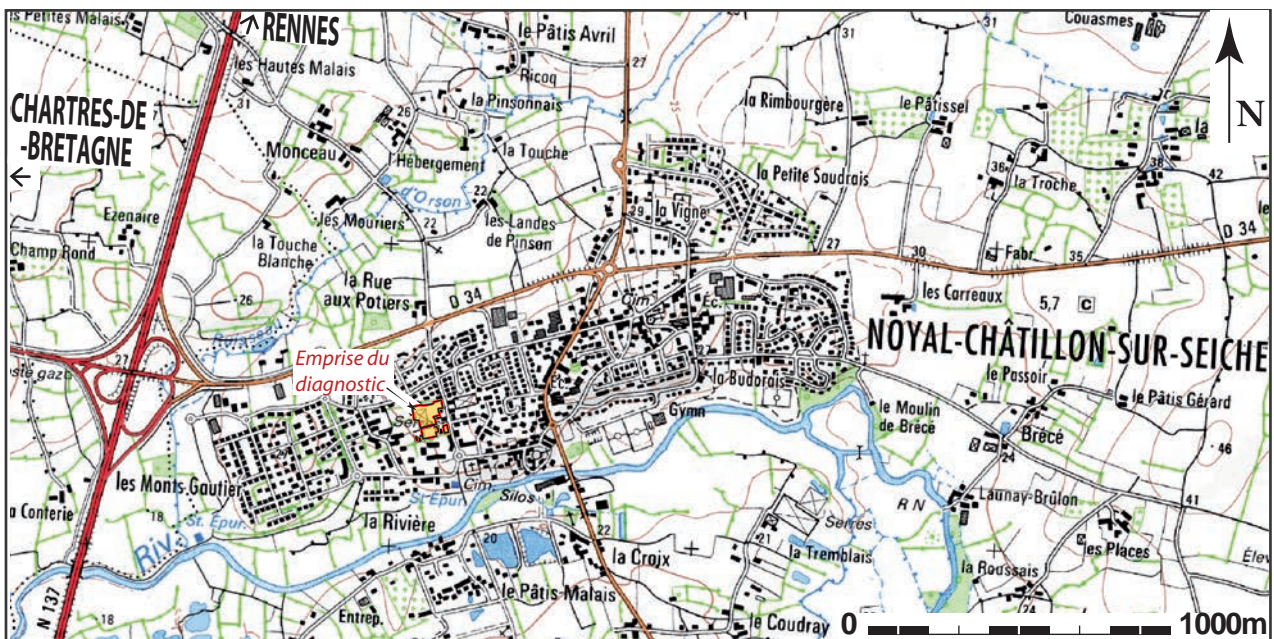
Section(s) et parcelle(s):
AO 122, AO 168, AO 316, AO 317

Coord. Lambert 93 CC48 IGN 69:

X : 1351786
Y : 7214948
Z : entre 25 et 26 m NGF



1/250 000 © IGN 2001



1/25 000 © IGN 2003

Notice scientifique

L'opération de fouille réalisée sur l'Îlot Floratrait, préalablement à la construction d'une ZAC par la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, a été l'occasion d'aborder les abords directs de la *villa* de la Guyomerais. Ce grand domaine rural, l'un des plus importants du bassin de Rennes, possède un *pars urbana* de près de 2000 m² habitable dont les vestiges ont pu être mis au jour, depuis les années 1980, grâce à plusieurs opérations d'archéologie préventive et programmée. Lors de ces opérations, une voie et des édifices annexes avaient été identifiés aux abords directs de la zone résidentielle. Leur découverte indiquait que la *villa* se prolongeait vers le sud en direction de la rivière de la Seiche.

La fouille de 2014, qui a concerné un espace de 1,2 hectare au sud de ces précédentes opérations est venue confirmer cette hypothèse et préciser la nature de ces espaces et équipement annexes.

La fouille a tout d'abord révélé les vestiges d'une chaussée aménagée, située dans le prolongement de la voie découverte en 1988 à l'est de la *pars urbana*. Interprétée, à cette époque, comme une probable voie de desserte, le statut de cet axe de circulation a été revu lors de la fouille. L'envergure de la chaussée (14 m de largeur), et son prolongement rectiligne en direction d'un gué, nous ont conduit à interpréter cet axe comme une véritable voie qui pourrait être de statut public. Elle desservirait dans ce cas une série de domaines situés au sud de Rennes et pourrait, très hypothétiquement, rejoindre un chef-lieu de *pagus* (*pagus carnutenus*) situé, selon plusieurs historiens, au niveau du bourg actuel de Corps-nuds. La chaussée ainsi identifiée, orientée selon un axe nord/sud, s'insère dans le réseau viaire romain entre deux axes majeurs que sont, la Rennes-Nantes à l'ouest, et la Rennes-Angers à l'est. La construction de la chaussée de la Guyomerais a conduit à l'arasement volontaire d'un enclos laténien situé sur son tracé. Cette ferme sera alors reconstruite un peu plus loin et profitera de la proximité de la voie pour son essor économique. Au point que ce modeste établissement rural deviendra, en moins d'un siècle, une des plus importantes *villae* de la région.

La transformation de l'enclos en véritable *villa*, s'accompagne selon un schéma classique, de la mise en place d'une *pars rustica*. L'espace agricole s'installe alors au sud de la *pars urbana*, le long de la voie. C'est à l'ouest de cet axe que les vestiges sont les plus nombreux et les mieux structurés. On y distingue plusieurs bâtiments sur poteaux, des fours et des fosses implantés dans une série d'espaces clos qui prennent place sur une bande de 24,5 m de largeur. Le fort arasement des vestiges n'a pas permis de définir avec précision la nature des activités qui étaient pratiqués dans ces espaces. Cependant, des unités domestiques et artisanales, notamment liées au travail du métal, sont à signaler.

L'étude attentive de ces vestiges et de leur évolution permettent également de proposer l'hypothèse que l'occupation antique se développe à l'est de la voie en direction du bourg de Châtillon-sur-Seiche. Elle pose alors la question de l'existence aux abords de la *villa* d'une petite agglomération en lien avec la *villa*.

La fouille de l'Îlot Floratrait est probablement la dernière opération archéologique d'envergure abordant directement l'espace bâti de la *villa*. Néanmoins, elle apporte une série d'interrogations sur le développement de la voie, et la présence d'une éventuelle agglomération annexe. Ces hypothèses pourront être précisées lors de prochaines opérations de fouille, notamment aux abords de la Seiche et au niveau des terrains situés plus au sud.

État du site

La remise en état des 1,2 hectare a été réalisée en trois étapes selon le cahier des charges fixé par l'aménageur.

Le secteur 1 (Parcelles AO 317 et 122) a été remblayé dans un premier temps. Les terres ont été réétalées et nivelées afin de rendre le terrain dans son état d'origine.

Pour le secteur 2 (Parcelles AO 168), la découverte de remblais pollués aux métaux lourds et aux hydrocarbures a nécessité une évacuation des terres. Elles ont été transportées dans une décharge destinée aux déchets de classe 3. Le secteur 2 a été laissé en l'état à la fin de la fouille, seuls les sondages ont été rebouchés.

Enfin, le secteur 3 décapé en fin d'opération a été remblayé dans les mêmes conditions que le secteur 1.

Arrêté de prescription

**17 AVR. 2013**

PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

Rennes, le 9 avril 2013

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Paul-André BESOMBES

Poste : 02 99 84 59 00
christian.cribellier@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

TERRITOIRES PUBLICS
Immeuble Agora
1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 50726
35207 RENNES cedex 2

Objet : prescription de fouille archéologique préventive
à Noyal-Chatillon-sur-Seiche (35)
Ref : arrêté n° 2013-130
PJ : 1 arrêté

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de fouille archéologique préventive, en application de la loi 2001-44 du 16 janvier 2001 modifiée relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Conformément aux dispositions instituées par le code du patrimoine (livre V, livre II), je vous informe qu'il vous appartient, en votre qualité de maître d'ouvrage du projet, d'assurer la prise en charge financière de cette opération. Conformément à ces nouvelles dispositions, cette opération pourra être confiée à un opérateur agréé par l'Etat que vous aurez préalablement choisi. Le service régional de l'archéologie se tient à votre disposition afin de vous fournir la liste des opérateurs agréés susceptibles de réaliser cette opération. Dans l'éventualité où aucun opérateur serait à même de la réaliser, je vous informe que l'institut national de recherches archéologiques préventives (direction inter-régionale Grand Ouest - 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex) est tenu d'en assurer la réalisation.

Dans un deuxième temps, il vous reviendra de transmettre à mes services (direction régionale des affaires culturelles) le projet de contrat conclu avec l'opérateur de votre choix ainsi que le projet scientifique qu'il aura établi sur les bases du cahier des charges scientifique joint au présent arrêté afin que celle-ci puisse émettre l'arrêté autorisant la réalisation de cette fouille préventive.

Je vous informe également que les nouvelles dispositions législatives prévoient des exonérations pour le logement locatif à caractère social et le logement individuel, de même que des possibilités de subventions. Le cas échéant, vous pourrez donc me formuler une demande adressée à la direction régionale des affaires culturelles accompagnée du contrat ou

le projet de contrat conclu avec l'opérateur de votre choix, auquel vous joindrez le projet scientifique sur la base duquel il est établi.

Mes services demeurent à votre disposition afin de vous aider dans ces différentes démarches.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

ARRETE n° 2013-130 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2012-070 du 28 mars 2012 ; reçu le 29 novembre 2012

VU le courrier de TERRITOIRES PUBLICS en date du 28 janvier 2013 reçu le 31 janvier 2013 confirmant son intention de réaliser les travaux projetés sur les emprises concernées par ces derniers et soumises à contraintes archéologiques.

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 20-21 mars 2013.

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence une occupation d'époque gallo-romaine.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

Lieu-dit : ZAC Centre ilôt Floratrait

Cadastre : section : AO parcelles : 317p, 316, 122, 123, 168.

Propriétaire : Établissement Public Foncier

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : 35 206 0022

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de TERRITOIRES PUBLICS, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à TERRITOIRES PUBLICS, Immeuble Agora; 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2.

Fait à Rennes, le 9 avril 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : TERRITOIRES PUBLICS

copie à : préfecture d'Ille-et-Vilaine
 Monsieur le Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-130

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région : Bretagne
département : Ille-et-Vilaine
commune : NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
lieu-dit : ZAC Centre Îlot Floratrait
cadastre : section : AO parcelles : 317p, 316, 122, 123, 168
pétitionnaire : TERRITOIRES PUBLICS
propriétaires : Établissement Public Foncier

1 - Emprise de la fouille archéologique

Emprise d'étude, telle que précisée sur le plan annexé 12 500 m² environ .

2 - Environnement archéologique

L'îlot Floratrait, compris dans la ZAC Centre Ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, a fait l'objet d'un diagnostic dirigé par Jessica Freitas du 11 au 26 juin 2012. La prescription de diagnostic avait pour objet principal de reconnaître l'extension méridionale de la grande villa de La Guyomerais fouillée dans les années 1980 par Alain Provost et dont une partie de l'aile occidentale a fait l'objet, de mars à août 2012, d'une importante fouille par l'Inrap sous la direction de Romuald Ferrette.

Au nord de l'îlot Floratrait, Alain Provost a reconnu en 1985 divers bâtiments (grange, forge, habitat secondaire) de la *pars rustica* de la villa de Noyal. Au sud de l'emprise du diagnostic, la présence d'un petit habitat associé à un four à chaux a été mise en évidence toujours par Alain Provost en 1984. Enfin une voie, interprétée comme une voie de desserte de la villa, a été reconnue à la même époque longeant l'aile est de la partie résidentielle de la villa ainsi que les dépendances et se dirigeant au sud vers la Seiche qu'elle franchit par un gué qui a livré des monnaies du II^e siècle.

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Le diagnostic a confirmé la présence d'un certain nombre de structures appartenant, semble-t-il, à des dépendances liées à la villa ainsi que celle d'une voie dont l'importance et le statut doivent être reconsidérés.

Les vestiges semblent bien délimités à l'ouest par un fossé parcellaire parallèle à la voie. Aucune autre structure, à l'exception d'une fosse non datée, n'a été découverte à l'ouest de ce fossé. Toutefois la responsable d'opération fait remarquer à juste titre qu'aucune tranchée n'ayant pu être réalisée sous le bâtiment des serres situé à l'ouest de ce fossé, il faut rester prudent sur ce point. C'est pourquoi la limite occidentale de la fouille dans la parcelle AO 317 a été fixée dans le prolongement de la limite ouest de la parcelle AO 122, ce qui permet de garder une marge de sécurité.

L'essentiel des structures semble se développer à l'ouest de la voie, qui marquerait la limite orientale du site, mais là encore il faut rester prudent dans la mesure où seule la partie de la parcelle AO le long de la rue du gué à l'est de la voie a été sondée. Du reste un fossé et une structure de combustion ont été détectés dans la tranchée n° 31.

Dans la bande délimitée à l'ouest par le fossé et à l'ouest par la voie, les vestiges se composent d'un nombre important de structures de combustion associé à de possibles traces de bâtiments légers ainsi qu'à des fosses dont la fonction est indéterminée. La présence de structures (fours, fosses) de déchets (scories en alliage cuivreux), d'un dépôt de vaisselle métallique peut-être en attente de recyclage, d'outils (polissoir ?), pourrait évoquer la présence d'une activité métallurgique sur le site.

Il faut également souligner la diversité et la richesse du mobilier recueilli, notamment métallique, qui confirme le statut social élevé des habitants de la villa, particularité que la fouille de la partie résidentielle de la villa a déjà mise en évidence. Le diagnostic a en particulier livré un exceptionnel dépôt de vaisselle de bronze antique. Au vu du contexte particulier du site, d'autres découvertes exceptionnelles de cette nature ne sont pas à exclure.

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

Définition des priorités scientifiques et hiérarchisation des objectifs.

- Étude des dépendances de la villa de la Guyomerais. Les résultats de cette fouille devront impérativement s'intégrer au travail de synthèse de l'ensemble des données issues des différentes fouilles d' A. Provost et de R. Ferrette dans la perspective de la publication d'une monographie portant sur l'ensemble de la villa.
- Étude de l'organisation spatiale des vestiges : relation avec la voie, structuration de l'espace, nature des activités, comparaison avec les données issues des fouilles précédentes.
- Un accent particulier sera porté à l'étude d'éventuelles structures de combustion liées à la métallurgie des métaux en alliage cuivreux, structures rarement rencontrées en Bretagne : compréhension de l'organisation du ou des ateliers, étude des structures de travail (combustion, stockage, dépotoirs, aires de travail...). Le projet devra exposer précisément la méthodologie mise en œuvre pour la fouille de ces structures.
- Mise en perspective des vestiges avec les données disponibles des autres dépendances de la villa et de sa partie résidentielle.
- Place et fonction de la voie dans le réseau routier antique d'Ille-et-Vilaine (itinéraire, importance : voie principale ou secondaire...). Quand cette voie se met-elle en place ? Quelles relations entretient-elle avec la villa, est-elle assujettie à la villa (voie de desserte) ou, plus probablement, existe-t-il une relation d'antériorité entre cet axe routier et l'établissement antique ? La voie devra être fouillée de façon exhaustive.
- Une attention particulière sera portée à l'étude du mobilier notamment métallique.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- Décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte de l'ordre de 12 000 m²) ; pelle mécanique avec rétro godet de curage.
- Décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales est probable ; une attention particulière sera portée aux structures de combustion.
- Utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale.
- Évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude. En raison de l'épaisseur du recouvrement des structures, l'opérateur devra veiller très attentivement, dans son projet scientifique d'intervention, à apporter des solutions au problème de gestion et de stockage des remblais.

5-2 – Fouille

- Relevés simples

- Relevés topographiques des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levés en plan de toutes les structures.
- Relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

- Fouille manuelle

- Fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.

- Fouille manuelle des structures de combustion.
- Fouille manuelle fine des structures type bâtiments.
- Fouille manuelle de plusieurs segments de la voie, décapage complet de cette dernière en fin de fouille.
- Fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos éventuels, et des niveaux livrant du mobilier archéologique ; sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces fossés.

- Fouille mécanique

- Fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour.
- Fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier).
- Évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

- Sépultures et structures funéraires

- Incinérations : prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).
- Fouille manuelle exhaustive des structures liées aux pratiques et à l'architecture funéraires (fossés, trous de poteaux, fosses, etc...).

5.3 - Enregistrement de données de terrain

- Enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...).
- Relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés.
- Relevé détaillé des structures complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries). Enregistrement en 3D des structures particulières (caves, bassins).
- Utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée.
- Cotes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- Prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers.
- Prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques [datation de la voie en particulier]; datations absolues: radiocarbone, dendrochronologie), prévoir le prélèvement de toutes les scories et leur analyse.
- Inventaire et localisation des prélèvements réalisés.

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et technique

- Rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; les plans et les stratigraphies devront disposer de cotes altimétriques.
- Inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.
- Un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- L'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- En cas de co-activité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- L'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique ;
- Prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais.

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités de :

- Antiquité.

La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période gallo-romaine, particulièrement de l'archéologie rurale antique, et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.
- Le responsable de l'opération devra impérativement être assisté d'un spécialiste de la céramique de cette période, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, et le cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 -Vestiges immobiliers

•Les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers

- L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture.
- Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

9 - Etudes et travaux de post-fouille

- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique

•Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. Il sera en particulier indispensable de développer une collaboration étroite avec Monsieur Alain Provost en tant que fouilleur de la villa et coordinateur de la publication d'ensemble du site de La Guyomerais et spécialiste du réseau viaire antique de Bretagne, et Monsieur Romuald Ferrette (Inrap) responsable de la fouille de l'aile occidentale de la villa de La Guyomerais.

- Les compétences de spécialistes de la paléoméallurgie des métaux non ferreux pourront être également sollicitées pour d'éventuels vestiges liés à cette activité. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.
- Pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte tenu des datations référentielles dont il dispose.

11 – Animations et diffusion de l'information

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé, traduit en anglais.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations

Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :

- Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération
- Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération .

L'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.

- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication

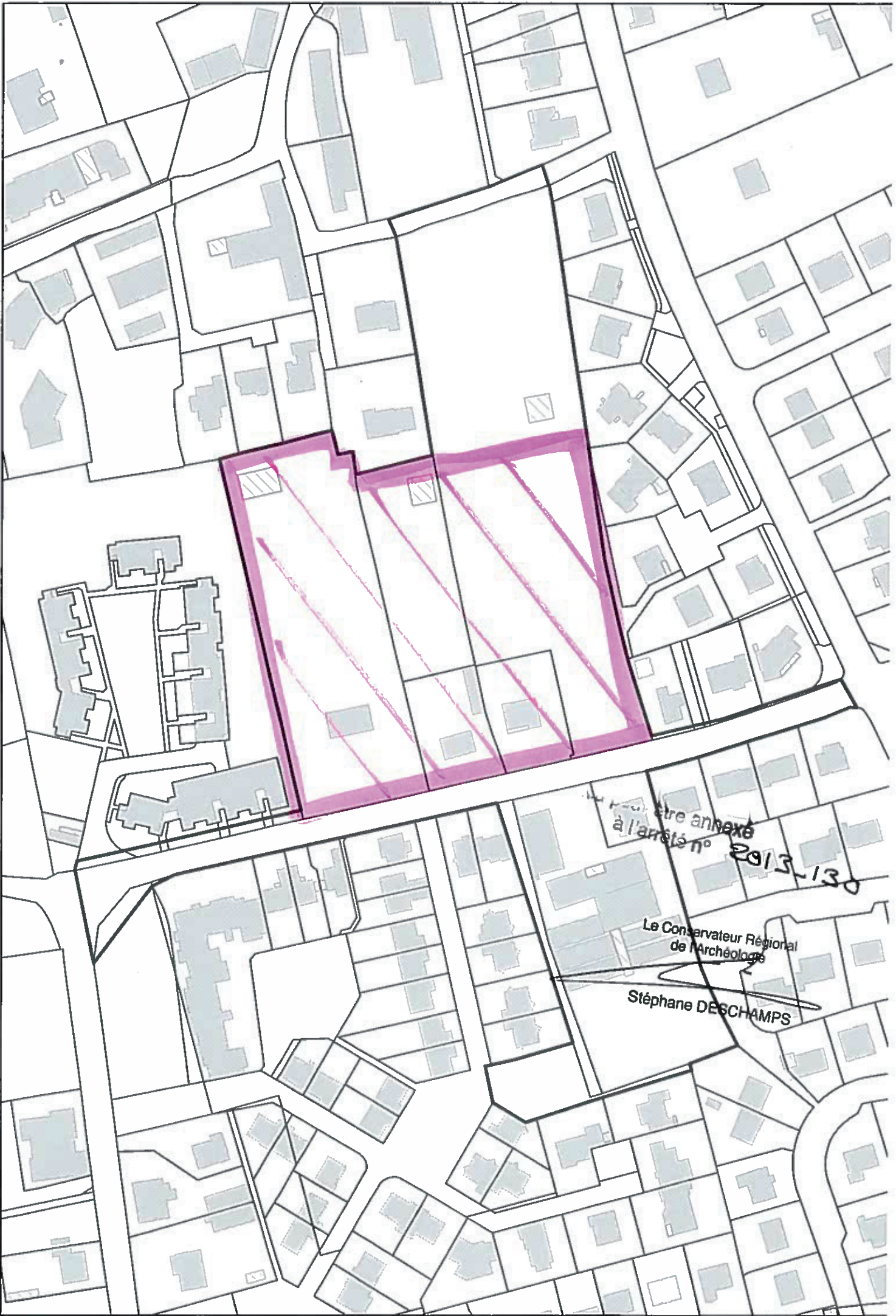
Le rapport final d'opération devra très explicitement mentionner les modalités de collaboration (calendrier, moyens financiers) au projet de publication globale de la villa de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, publication coordonnée par Alain Provost.

Fait à Rennes, le 9 avril 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie



... être annexé
à l'arrêté n° 2013-130

Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPS

Autorisation de fouille**COPIE**

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le

10 FEV. 2014

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
 INRAP Grand-Ouest
 37 rue du Bignon
 CS 67737
 35577 CESSON SEVIGNE cedex

REÇU LE**18 FEV. 2014****I.N.R.A.P. G.O.**

Direction régionale
 des affaires culturelles
 de Bretagne

Service régional
 de l'archéologie

Affaire suivie par
 Paul-André BESOMBES
 Poste : 02 99 84.59.00
 paul-andré.besombes@culture.fr

Objet : autorisation de fouille archéologique préventive
 à Noyal-Chatillon-sur-Seiche (35)

Ref : arrêté n° 2014-085

PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant autorisation de fouille archéologique préventive. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Territoires Publics
 Immeuble Agora
 1 rue Genevière de Gaulle-Anthonioz
 CS 50726
 35207 Rennes cedex 2.

le Préfet de région Bretagne,
 par délégation,
 le directeur régional des affaires culturelles,



François EXLENBACH

**PREFET DE LA REGION BRETAGNE****ARRETE n°2014-085
portant autorisation de fouille archéologique préventive****Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 20-21 mars 2013 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2013-130 du 09 avril 2013 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 31 janvier 2013 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : TERRITOIRES PUBLICS, maître d'ouvrage du projet est autorisé à faire réaliser par l'Institut national de recherches préventives (Inrap), opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Bastien SIMIER, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
Lieu-dit : ZAC Centre îlot Floratrait
Cadastre : section : AO parcelles : 317p, 316, 122, 123, 168.

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'État l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'État avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à TERRITOIRES PUBLICS, Immeuble Agora, 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2 et à l'Institut national de recherches préventives (Inrap).

Fait à Rennes, le 10 FEV. 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,


François ELLENBACH

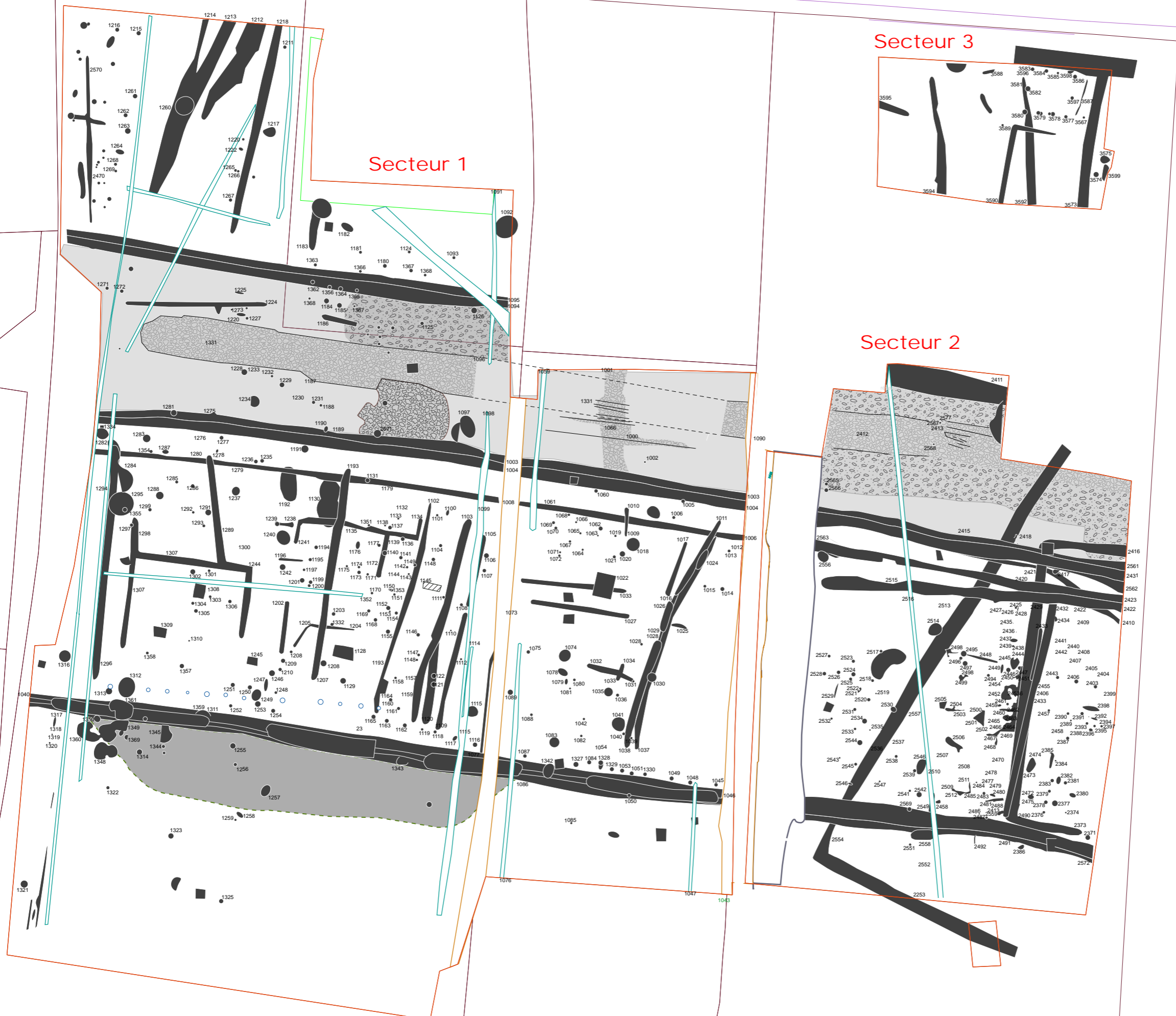
destinataires : Territoires Publics (à l'intention de M. Jean-Guy THEURIER)

INRAP

copie à : mairie de Noyal-Chatillon-sur-Seiche

II. Résultats

Rue du Gué










-  **Route moderne**
-  **Réseaux modernes**
-  **Fossés busés modernes**
-  **Emprise de la fouille**
-  **Chaussée empierrée antique**
-  **Abords indurés de la voie**
-  **Fosses rechargées**
-  **Emprise supposée de la chaussée**
-  **Paléosol**
-  **Structures archéologiques**
-  **Mur**



Fig.1 Plan général de la fouille et courbes de niveau © B. Simier, J. Conan, Inrap.

1. Le cadre de l'opération

Le projet de construction d'une ZAC par la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche sous la maîtrise d'œuvre la société Territoires publics est à l'origine d'un arrêté de fouille (arrêté n°2014-085), émis par le Service régional de l'archéologie. Il fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2012 par l'Inrap (Freitas, 2012), qui avait révélé le potentiel archéologique des parcelles concernées par le projet (parcelles AO 122, 168, 316 et 317).

L'opération archéologique, qui est présentée dans le cadre de ce rapport, a été attribuée à l'Inrap par l'aménageur, conformément à l'arrêté n°2014-085.

1.1 Localisation géographique et contexte topographique et géologique

La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est située dans le bassin rennais à 7 km au sud de la ville de Rennes. L'Îlot Floratrait est localisé le long de la rue du Gué à 350 m à l'ouest de l'église Saint-Léonard au cœur de lotissements construits dans les années 1980 (cf. **localisation de l'opération-Partie I**).

Le terrain soumis à la prescription s'étend sur une surface de 1,2 hectare et se développe sur un plateau à la topographie peu marquée. L'altitude varie entre 25 et 28 m (cotes NgF, Lambert 93) avec un pendage depuis l'est vers l'ouest et depuis le nord vers le sud en direction d'une petite plaine alluviale sur laquelle coule la rivière de la Seiche. Au nord, le ruisseau de l'Orson ferme le plateau (**fig.3**).

Le substrat se compose de schistes briovériens altérés, entièrement argilisés (Altérites argileuses) et est recouvert par 10 à 90 cm de terre végétale et de remblais anthropiques (**fig.4**).

Fig.2 Vue aérienne du secteur 1 en fin de décapage © H. Paitier, Inrap



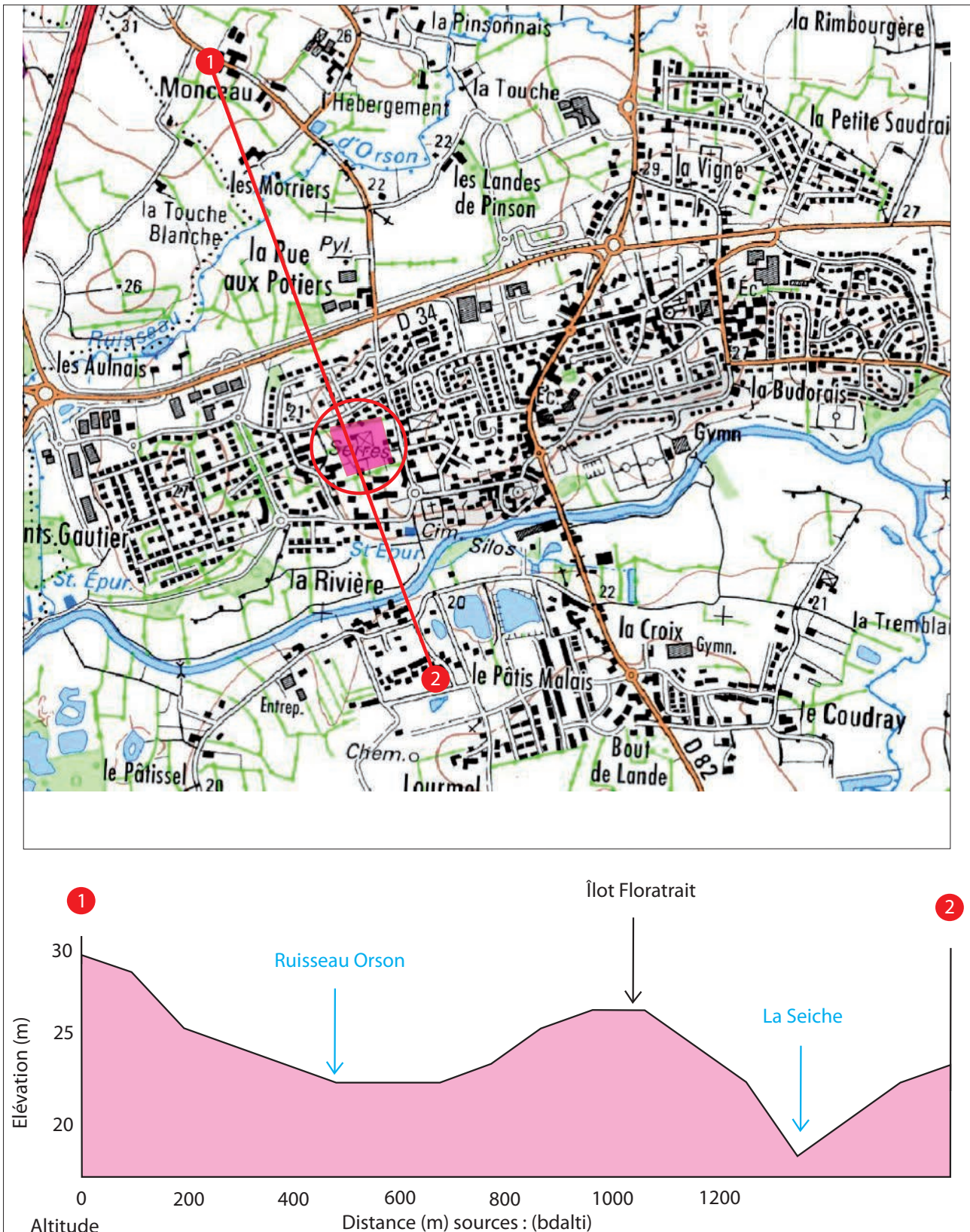


Fig.3 Coupe topographique illustrant le positionnement de la villa de la Guyomerais au sommet du plateau © Géobretagne, B. Simier, Inrap.

1.2 Le contexte d'intervention

1.2.1 Le contexte archéologique et historique

Le site de la future ZAC de l'Îlot Floratrait est implanté dans le prolongement méridional de la villa gallo-romaine de la Guyomerais. Cet important établissement rural a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques préventives programmées menées par A. Provost, archéologue indépendant, entre 1984 et 1986 (Provost, 1984, 1985, 1986, 1987 et 1990) et par une fouille préventive réalisée

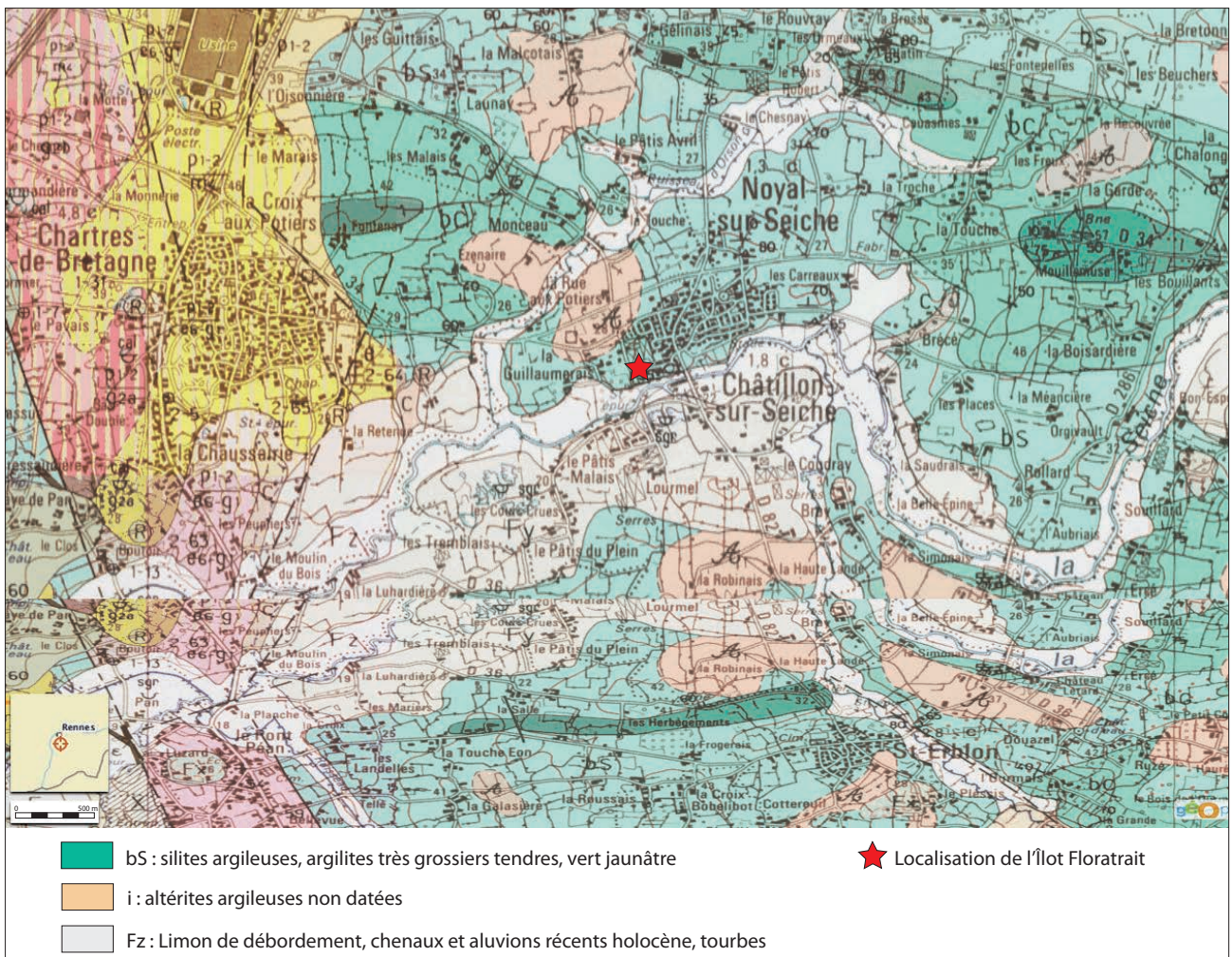


Fig.4 Localisation du site de l'îlot Flortraït sur la carte géologique © BRGM, B. Simier, Inrap.

par l'Inrap sous la direction de R. Ferrette en 2012 (rapport en cours de réalisation, **fig.5**). Ces opérations ont permis de dégager la quasi totalité de la *pars urbana* (partie résidentielle, Provost 1986 et 1987) et une partie de ce qui est considéré comme la *pars rustica* (partie agricole, Provost 1984 et 1985). C'est dans cette deuxième partie que s'insèrent les vestiges présentés dans ce rapport.

La découverte de la *villa* de la Guyomerais remonte au début du XX^e s. Elle est signalée dans une note publiée dans le Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine : «...l'Abbé Milon signale deux stations gallo-romaines au Brossais en Châtillon-sur-Seiche et au Hézo...» (B.S.A.I.V, XXXIII, 1904, p.LXXIV).

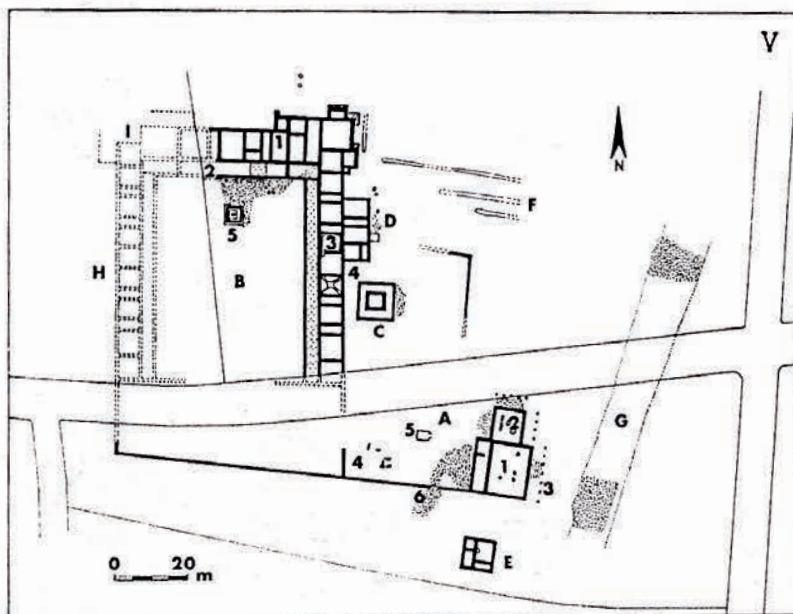
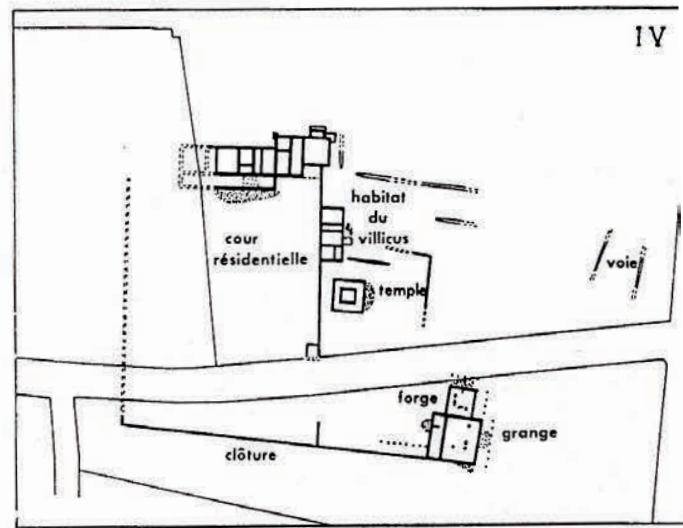
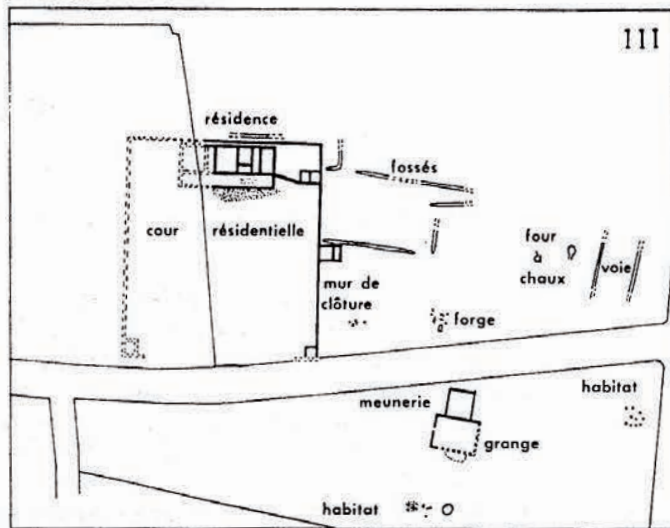
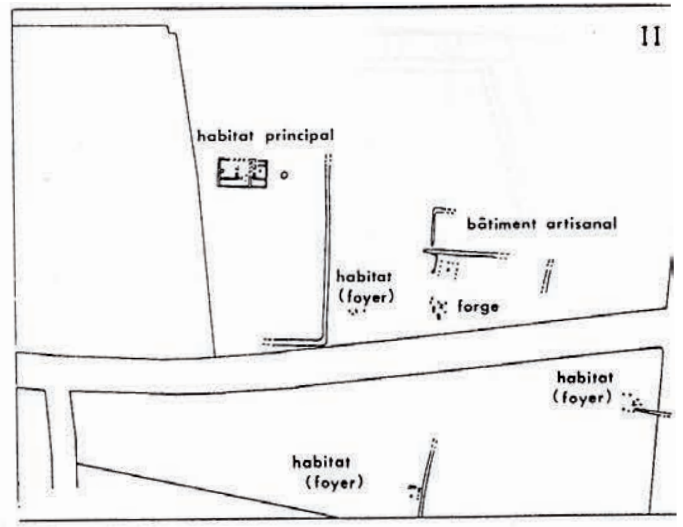
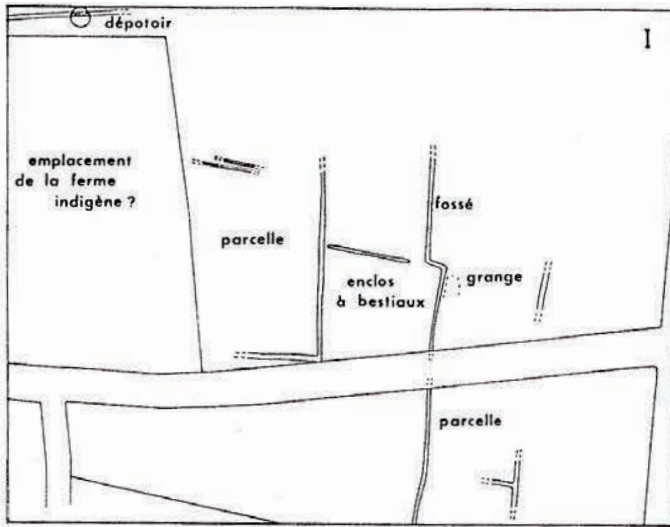
En 1983, elle est redécouverte par des prospections pédestres réalisées par le Groupe de Recherche Archéologique de la Maison des Jeunes et de la Culture de Pacé. Les gisements gallo-romains découverts alors, autour de la ferme de la Guyomerais, révèlent le potentiel archéologique de ce site. En surface de nombreux moellons et des fragments de terre cuite trahissent l'existence, notamment sur les parcelles AP 93, 94 et 95, de bâtiments maçonnés.

Un premier sondage est alors réalisé sur la parcelle AO 169. Il révèle la présence d'un bâtiment maçonné, ce qui entraîne la réalisation d'un programme de fouille de sauvetage, d'une durée de 5 ans.

Les premières opérations en 1984 et 1985, sur les parcelles AO 169-103 et AO 118 ont permis de mettre au jour trois bâtiments qui seront par la suite associés à la partie agricole de la *villa* (*pars rustica*). Le premier, dégagé sur la parcelle AO 169-103 (Provost 1984, **fig.5**), correspond à un vaste bâtiment quadrangulaire à contreforts interprété comme une grange. Le deuxième, découvert sur la parcelle AO 118 (Provost, 1984 ; **fig.6** : phase V, bâtiment E) est interprété comme un petit habitat annexe et le troisième, toujours sur la parcelle AO 118 (Provost, 1990 ; **fig.6** : phase V, bâtiment A 1), correspond à une grange. Ce dernier bâtiment a livré de nombreuses meules et des éléments associés à une forge.



Fig.5 Les différents sondages et opérations de fouille réalisés sur la villa de la Guyomerai © A. Provost, R. Ferrette, B. Simier.



- A - PARS RUSTICA**
 - 1-bâtiment agricole
 - 2-forge
 - 3-appentis
 - 4-bâtiment agricole ?
 - 5-four à chaux
 - 6-porte
- B - PARS URBANA**
 - 1-résidence
 - 2-galerie de façade
 - 3-cave
 - 4-hypocauste à conduits rayonnants
 - 5-fontaine
- C - SACELLUM**
- D E - HABITAT (domesticité? villicus ?)**
- F - FOSSES - JARDINS**
- G - VOIE D'ACCES**
- H - RECONSTITUTION HYPOTHETIQUE DE L'AILE OUEST**
- I - EMPLACEMENT DES THERMES**

Fig.6 Plan évolutif de la villa de la Guyomerais lors des fouilles réalisées dans les années 1980 © A. Provost.

La *pars urbana* ainsi que les trois bâtiments annexes sont installés le long d'un axe de circulation identifié et fouillé en 1986 (Provost, 1986, parcelle AP 200, **fig.5**). Partiellement empierrée, cette voie qui est orientée selon un axe nord-ouest/sud-est, permet de relier la *villa* à l'axe Rennes-Nantes situé à quelques kilomètres plus au nord. Au sud, il rejoint un gué sur la Seiche et se prolonge probablement au-delà, en direction de Saint-Erblon, Bourgbarré et Corps-Nuds.

Le territoire antique de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est associé à la *civitas* de *Riedones*, dont la capitale *Condate* (Rennes) est accessible théoriquement en deux heures de charrette¹.

La découverte d'une inscription (CIL XIII, 3152) en réemploi dans la muraille de la ville de Rennes (Bousquet 1971, p.118) permet de préciser le rattachement de la *villa* de la Guyomerais et de ses dépendances au *Pagus Carnutenus*, placé sous la protection de *Mars Vicinnus*. Le chef-lieu de ce *pagus* est supposé se situer au niveau de la commune de Corps-nuds, toponyme qui serait issu d'une transformation facétieuse de *Carnutenus* (Abbé Bossard, 1914/15). Toutefois, aucun indice archéologique ne vient, sur le terrain, confirmer cette hypothèse.

Au-delà des opérations de fouilles menées à la Guyomerais la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a fait l'objet de plusieurs campagnes de diagnostic (Aubry 2011 et 2012, Ah Thon 2014 et 2015) et d'une fouille sur la ZAC Sud Seiche (Hamon 2006, **fig.7 n°5** et **fig.8**). Cette dernière a révélée la présence d'un système d'enclos imbriqués, implantés à 700 m au sud de la *pars urbana*. Le site, occupé entre la fin du II^e s. et la fin du I^{er} s. av. J.-C., a été interprété comme une petite exploitation agricole.

D'autres enclos ou système d'enclos sont présents sur la carte archéologique de la commune (**fig.7**). Plusieurs d'entre eux, attribués à la période protohistorique, ont été identifiés par prospection aérienne, au sud de la Seiche, notamment un petit enclos carré de 25 m de côté, au lieu-dit la Lande Jambu, et un système d'enclos concentriques au lieu-dit la Robinais.

Pour la période romaine, plusieurs indices de sites sont signalés, essentiellement par prospection pedestre (CAG 35, base patriarche du SRA Bretagne). Autour de la *villa*, trois gisements gallo-romains sont référencés : deux au sud à la Coudray et au Patis Malais et un à l'ouest aux Monts Gautier. On signalera également la découverte en 1886, à la limite avec la commune de Vern-sur-Seiche et à proximité de deux dolmens, d'un dépôt d'objets en bronze comprenant deux petites figurines de taureaux.

En ce qui concerne une histoire plus récente, il est important de signaler la présence à 350 m à l'est du site de l'église Saint-Léonard. Ce lieu de culte, de construction romane et rattaché à l'abbaye Saint-Melaine à Rennes, est installé sur une ancienne motte féodale. La présence de cette résidence seigneuriale permet de faire remonter la création du bourg de Châtillon-sur-Seiche à la fin du haut Moyen Âge. Le vocable «Châtillon» se réfère selon toute vraisemblance à la motte.

Il convient de signaler, pour conclure sur ce bref résumé historique, que la création de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche provient d'une fusion des communes de Châtillon-sur-Seiche et Noyal-sur-Seiche en 1993.

1. En estimant un temps de transport moyen à l'aide d'un attelage d'animaux de traits à 4km/h (Amouretti 1991).

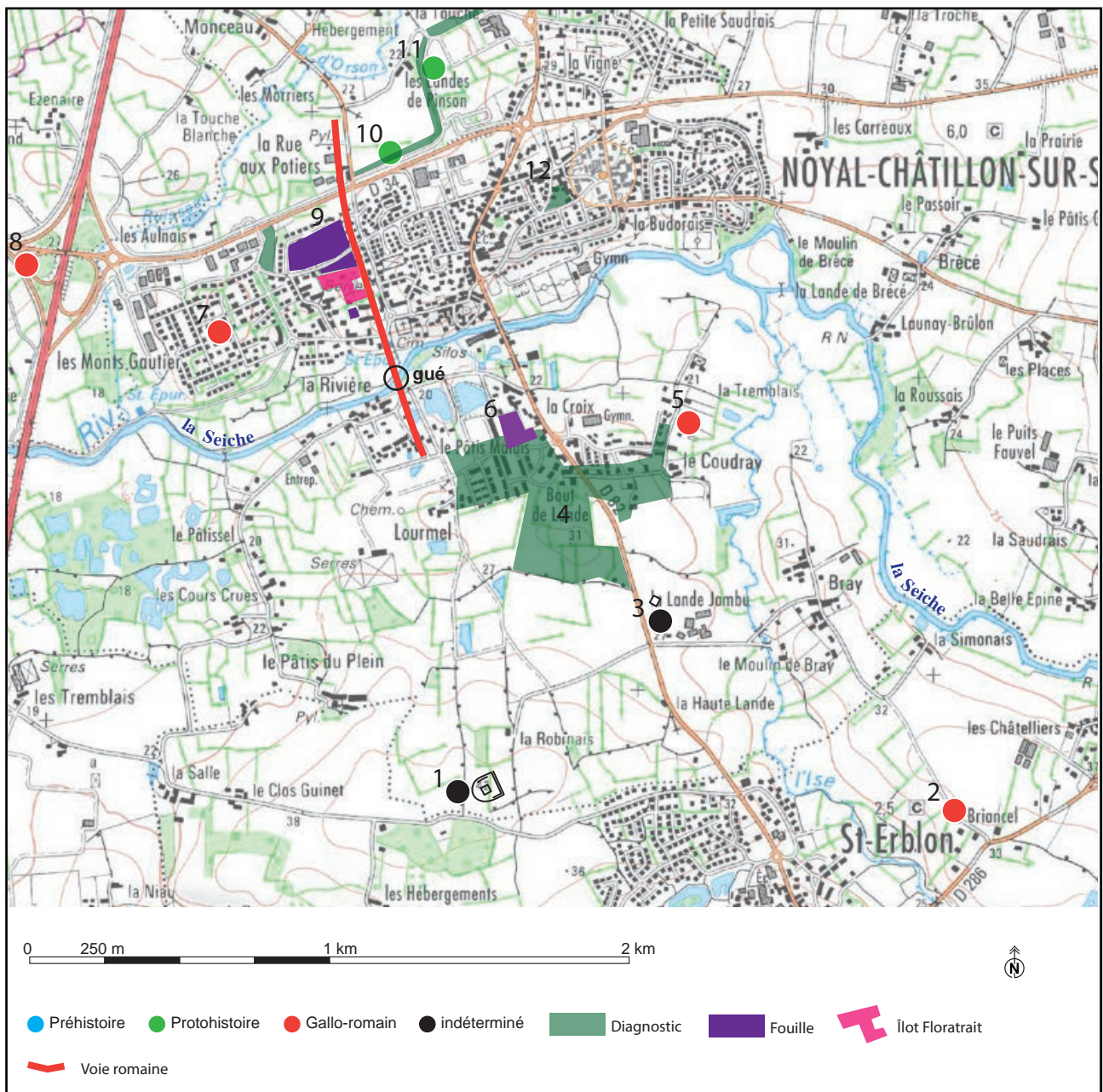


Fig.7 Contexte archéologique © B. Simier, M. Dupré, Inrap.

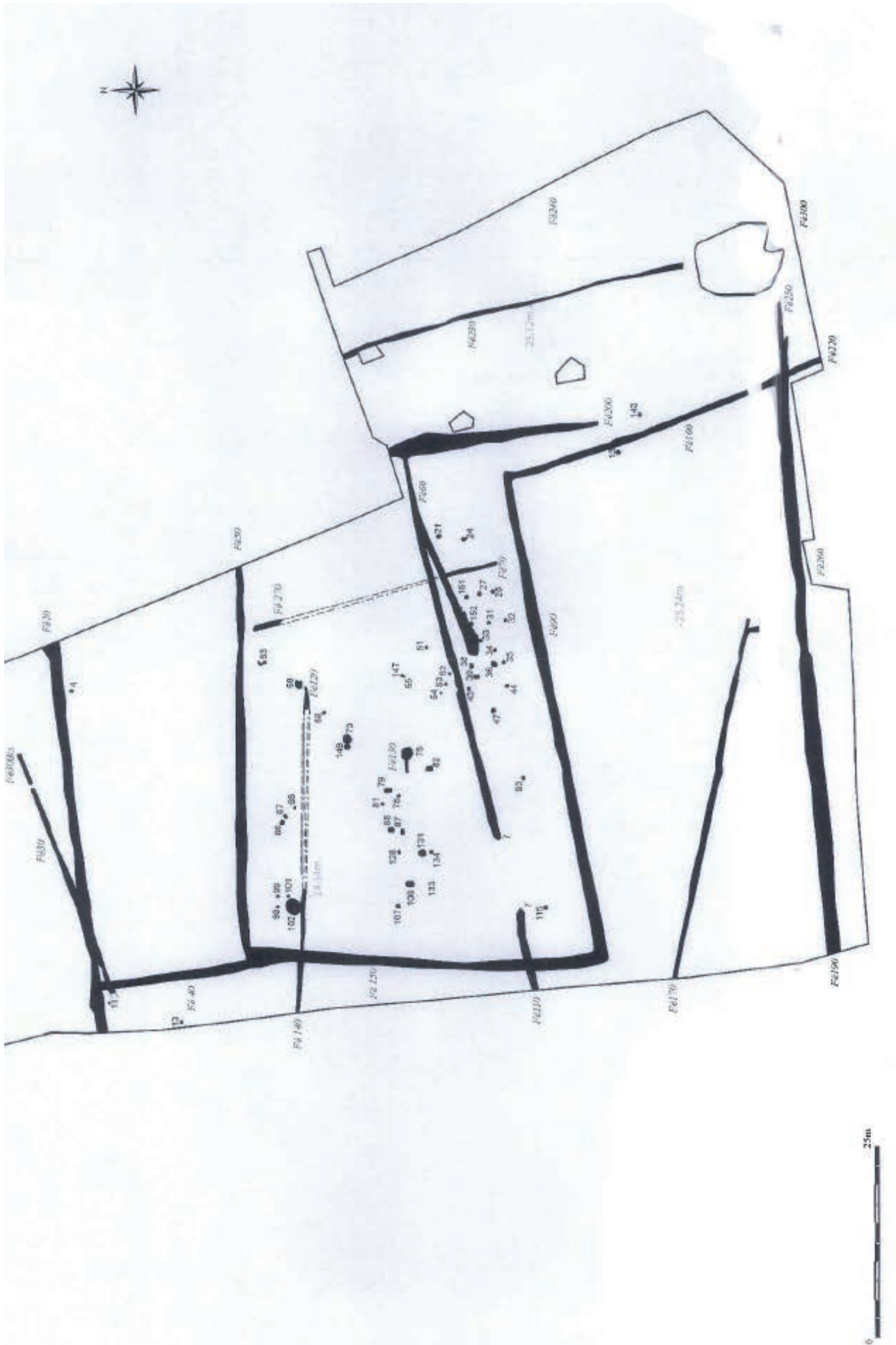
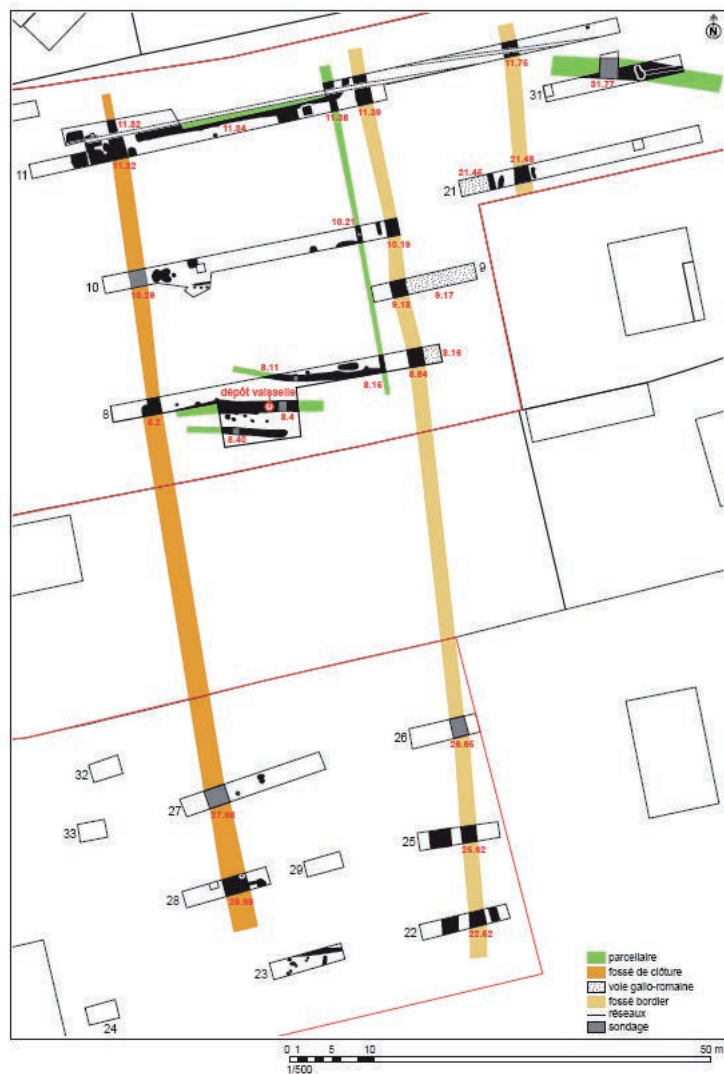


Fig.8 Le site de la ZAC Sud Seiche, fouillé par A.-L. Hamon en 2006 © A.-L. Hamon, Inrap.

1.2.2 Les résultats du diagnostic

Le diagnostic archéologique de l'îlot Floratrait réalisé en 2012 par l'Inrap, sous la direction de J. Freitas (Freitas, 2012), a mis en évidence la présence de vestiges gallo-romains se développant le long de l'actuelle rue du Gué (**fig.9**). Ils se caractérisent par la présence d'une voirie, bordée par des fossés. Cet axe de circulation, matérialisé par un radier de galets et de fragments de terre cuite, correspond au prolongement de celui observé en 1986 par A. Provost (Provost, 1986). De part et d'autre de la chaussée s'installe un ensemble de structures en creux. Le développement de ces vestiges est limité très nettement, à l'ouest, par un fossé implanté parallèlement à 20 m de la voie. Au-delà, les terrains sont apparus complètement vierges. La bande d'activité ainsi matérialisée est subdivisée par plusieurs fossés de partition, installés perpendiculairement à la voie. Les tranchées de diagnostic ont également révélé la présence, à l'intérieur de ces cloisonnements, de trous de poteau, de fosses et de quelques fours. Des vestiges de même nature sont identifiés dans une moindre mesure, à l'est de la voie.

Fig.9 Diagnostic réalisé par J. Freitas en 2012
© J. Freitas, M. Dupré, Inrap.



Le mobilier, découvert en grand nombre lors du décapage et dans les sondages, se compose de céramiques, de quelques scories et de mobilier métallique, datés entre la deuxième moitié du I^{er} s. et le III^e s. de n. è.

La découverte la plus significative et la plus singulière issue du diagnostic est un petit dépôt de vaisselle métallique, mis au jour à la surface du fossé F.8.4, dans la tranchée 8 (**fig.9 et 10**). Ce lot, dont l'étude a été publiée dans la revue *Aremorica* (Labaune-Jean *et al.*, 2014, p.88-113), contient entre autre, un plat complet en bronze argenté, une patère décorée et une casserole en bronze, est interprété comme une cachette de fondeur associé à une activité de métallurgie. La découverte de scories et de plusieurs fours témoigne de la présence probable de un, ou plusieurs ateliers, implantés le long de la voie.

Fig.10 Le dépôt métallique découvert lors du diagnostic © H. Paitier, Inrap.



Les résultats du diagnostic, laissaient envisager la découverte de vestiges associés appartenant à *pars rustica* de la *villa* de la Guyomerais. Toutefois, l'absence de bâtiments d'exploitations maçonnés et la présence d'une véritable voie empierrée, bordée de part et d'autre par des activités artisanales, donnaient le sentiment que les vestiges étaient organisés autour de la voie et non à partir d'une cour agraire. La découverte de mobilier céramique à vocation domestique indiquait également que le secteur était probablement habité. Ces différents constats permettaient d'identifier cet ensemble plutôt comme un espace dédié à l'artisanat, que comme une *pars rustica* tournée vers une production agropastorale.

1.3 Problématiques et méthode de fouille

1.3.1 Les problématiques

Suite aux résultats du diagnostic un cahier des charges scientifique a été établi par le Service régional de l'archéologie pour la réalisation de la fouille, cinq thématiques d'étude y ont été proposées. La première avait pour objectif de caractériser les vestiges présents de part et d'autre de la voie et de définir leur absence au-delà du fossé occidental. Nous devons alors préciser la nature des activités présentes, définir l'organisation des vestiges et leur intégration dans les différents cloisonnements, et enfin déterminer la nature des bâtiments : habitats, bâtiments agricoles ou artisanaux.

La deuxième thématique se rapporte à la voirie. Il a tout d'abord été demandé d'identifier les liens entre la voie et les aménagements bordiers : les fossés sont-ils bien associés à la voie, comment circule-t-on depuis la voie vers les espaces bordiers ? Nous devons également définir le statut de la voie : simple accès à la *villa* ou véritable axe secondaire ? Enfin, la fouille devait préciser au mieux sa chronologie. L'objectif était de valider ou non la proposition de A. Provost, qui attribue l'apparition de la voirie à la fin du I^{er} s. de n. è.

La chronologie est la troisième grande thématique. Les premiers résultats du diagnostic ont permis de faire remonter l'installation des premiers aménagements au plus tôt à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., datation qui coïncide avec l'apparition de la première *villa*, proposée par A. Provost. La fouille de l'Îlot Floratrait devrait valider ou invalider cette chronologie : «*Elle s'attachera à définir les grandes étapes évolutives de la pars rustica, en proposant une datation de chacune d'entre elles, à partir de l'étude du mobilier céramique et d'éventuelles analyses C¹⁴*».

Dans le prolongement de cette étude chronologique, la quatrième thématique se rapporte à la phase d'abandon du site. L'abondant mobilier céramique retrouvé sur la *pars urbana* avait conduit A. Provost à proposer une désertion de la *pars*

urbana au III^e s. de n. è. L'intervention archéologique réalisée par l'Inrap en 2012 (Ferrette, rapport à paraître) a démontré que l'occupation se poursuivait en réalité au IV^e s. et que l'abandon ne survenait qu'au début du siècle suivant. Il nous est donc demandé, sur l'Îlot Floratrait, de vérifier si le retrait de l'occupation en marge de la *pars urbana* ne s'amorcerait pas quelques décennies avant l'abandon définitif de la *villa*. Ce retrait pourrait être synonyme d'une réorganisation de l'établissement au Bas-Empire et d'une éventuelle modification de sa fonction. La découverte de monnaies du III^e s. et du début du IV^e s. sur plusieurs tranchées de diagnostic témoigne toutefois d'une fréquentation des lieux jusqu'à une période tardive (étude réalisée par P.-A. Besombes, DRAC/SRA).

Enfin, la dernière thématique, la plus importante, consiste à raccorder les données de la fouille à celles réunies par A. Provost et par R. Ferrette. La corrélation spatiale et chronologique permettra, suite à ce rapport, de travailler à une publication globale portant sur l'ensemble de la *villa*.

1.3.2 Les conditions techniques de l'opération

Le décapage

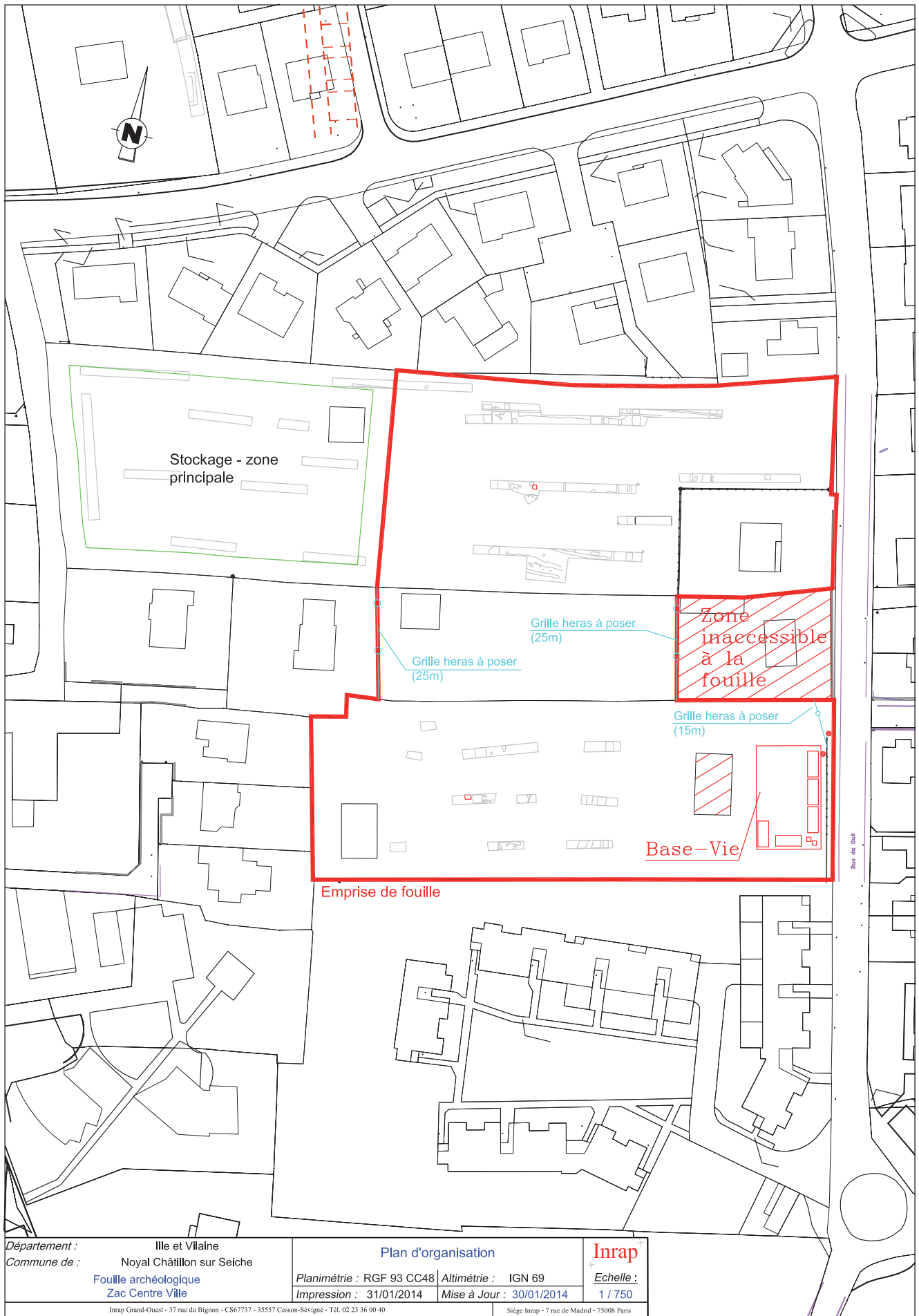
Le décapage a été réalisé sur une surface de 1,2 hectare à l'aide d'une pelle mécanique de 20 T. munie d'un godet de curage (**fig.11**). L'évacuation des terres a été effectuée dans un premier temps (secteur 1, **fig.1**) par le biais d'un bull-pousseur et elles ont été stockées à l'ouest de la parcelle AO 317. Elle s'est ensuite poursuivie par le décapage de la partie sud de l'emprise où la découverte de terres polluées a entraîné une évacuation des déblais par camions bennes vers une décharge appropriée (secteur 2, **fig.1**).

Ce décapage en deux temps qui a été suivi en fin d'opération par un troisième décapage, sous la base de vie (secteur 3, **fig.1**), a été contraint par la nature des terrains qui, avant notre intervention, étaient fractionnés en trois parcelles séparées par des fossés talutés.

Fig.11 Décapage mécanique accompagné d'un suivi aux détecteurs de métaux
© B. Simier, Inrap.



La parcelle au nord était utilisée comme jardinerie (parcelle AO 317, **fig. 1 et 5**), celle du centre comme jardin potager (parcelle AO 122, **fig. 1 et 5**) et la dernière, au sud, comme plateforme pour une entreprise de BTP (parcelle AO 168, **fig. 1 et 5**). Chacune d'entre elles était associée à une maison. Au nord, sur la parcelle AO 316, le bâtiment d'habitation, construit sur cave dans les années 1950, a été détruit et remblayé avant notre intervention. L'emprise de cette maison a été incluse, dans la prescription afin d'être utilisé comme dépôt de terre. Au sud, la maison associée à l'entreprise de BTP a été conservée et son jardin à fait l'objet d'un décapage partiel lors de la fouille. La maison de la parcelle centrale, encore habitée, était exclue de la prescription (**fig.12**).



Département : Ille et Vilaine
 Commune de : Noyal Châtillon sur Seiche
 Fouille archéologique
 Zac Centre Ville

Plan d'organisation		Inrap
Planimétrie : RGF 93 CC48	Altimétrie : IGN 69	Echelle : 1 / 750
Impression : 31/01/2014	Mise à Jour : 30/01/2014	
Inrap Grand-Ouest - 37 rue du Bignon - CS67737 - 35557 Cesson-Sévigné - Tél. 02 23 36 00 40		Siège Inrap - 7 rue de Madrid - 75008 Paris

Fig.12 Emprise de la fouille © Inrap.

La présence de la jardinerie et de l'entreprise de BTP a provoqué dans certains secteurs une forte perturbation des sols. La serre construite au nord reposait notamment sur des plots en béton profondément ancrés, que nous avons retrouvés lors de la fouille. Elle était alimentée par un réseau d'eau, d'électricité et de gaz, installé dans une tranchée qui longe la limite nord du décapage. La construction d'une petite plateforme à l'angle nord-est de la parcelle et la pratique culturale sur l'ensemble du terrain a également bouleversé une partie des sols.

La parcelle centrale, cultivée par un particulier, présente quant à elle un bon état de conservation et une épaisseur de végétale plus importante. Seule la partie sud du terrain a été perturbée par la construction d'un hangar. Cette zone pauvre en vestiges n'a pas été décapée.

La zone qui présente la plus forte modification de son sous-sol se situe dans la parcelle sud. Elle est liée à la construction d'une vaste plateforme goudronnée, destinée à accueillir les véhicules de l'entreprise de BTP, ainsi qu'un local technique et des cuves à fioul. La terre végétale a été dans ce secteur entièrement décapée et remplacée par un remblai hétérogène, constitué d'un mélange d'argile, de schiste, de blocs de pierres et de matériaux de construction issus de la destruction d'une maison (présence de mortier, de briques, de linteaux en granite...). Compacté, ce remblai a servi de radier pour stabiliser la zone avant la mise en place de la surface goudronnée (**fig.13**). Lors du décapage de cette plateforme bitumée, le remplissage des structures et les quelques centimètres de terre végétale qui les recouvraient sont apparus teintés en bleu. Cette teinte est provoquée par un manque d'aération des sols, la circulation de l'air ayant été limitée par la présence de la dalle goudronnée. La coloration s'accompagnait d'une forte odeur de macération mélangée à des vapeurs de fioul.

Fig.13 Décapage des surfaces bitumées
© B. Simier, Inrap.



La découverte de cette pollution aux hydrocarbures a entraîné un arrêt immédiat du décapage et une évacuation du terrain. Avant de reprendre les opérations, une campagne d'analyse par carottage a été réalisée sur l'ensemble de la parcelle AO 168 et dans la partie occidentale de la parcelle AO 122, par la société SOLER Environnement. L'étude a mis en évidence la présence d'une forte concentration de métaux lourds et d'hydrocarbures (**fig.14**). Après ce résultat, un protocole de fouille sur site pollué a été établi par la conseillère sécurité et prévention de l'Inrap (I. Giron) et l'aménageur (Territoires Publics). Il a permis, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, une reprise du décapage sur cette zone.

Le protocole impliquait une évacuation des terres par camion bâché, jusqu'à une déchetterie spécialisée dans les déchets de classe 3, et le port, par les agents, d'une série d'équipements individuels de protection. Les techniciens devaient impérativement revêtir les équipements suivants (**fig.15**) :

- Une combinaison jetable avec cagoule CAT3
- Des chaussures ou bottes de sécurité
- Des gants en nitrile
- Un masque à cartouche équipé de cartouches AXP3

Un denier décapage a été réalisé en fin d'opération, à l'est de la maison située sur la parcelle AO 168. Ce petit décapage, effectué à l'emplacement de la base de vie, a permis d'identifier une série de structures, qui sont venues compléter les données issues des deux décapages précédents.

La découverte, lors du diagnostic, de plusieurs monnaies (cf. p.221-222) et du dépôt de vaisselle métallique (fig.10), impliquait une surveillance toute particulière lors du décapage. Afin de récolter un maximum de mobilier métallique et d'éviter la destruction d'autres dépôts, un suivi au détecteur de métaux a été effectué durant toute la phase d'intervention. Cette opération a été confiée à deux archéologues de l'Inrap, aguerris à cette pratique¹.

1. L. Aubry et Y. Letho Duclos

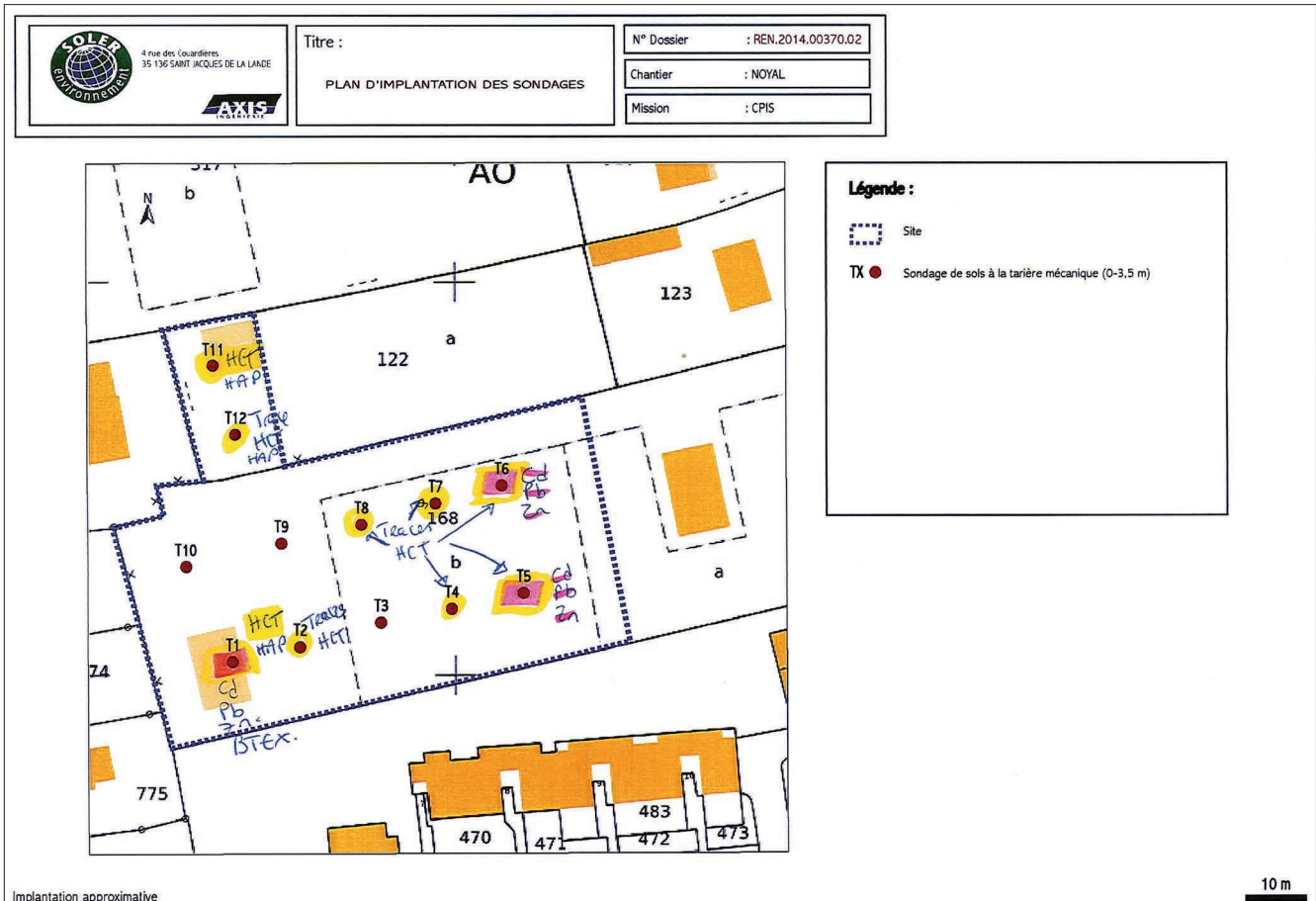


Fig.14 : Localisation des sondages destinés à quantifier le niveau de pollution. Les concentrations en métaux lourds sont indiquées par un code couleur adapté à leur intensité. On observe une pollution de l'ensemble du secteur 2, très concentrée dans la moitié ouest © SOLER Environnement.

Fig.15 Un agent en combinaison anti-pollution © B. Simier, Inrap.



La fouille

La fouille, qui a eu lieu entre le 24 mars et le 26 mai 2014, a mobilisé 8 à 10 agents pour la première partie de la fouille (secteur 1), 4 agents pour la zone polluée (secteur 2) et 2 agents pour le dernier décapage sous la base de vie (secteur 3). Pour chacune de ces trois zones, l'opération a débuté par une fouille manuelle des structures sensibles. Les fours, les concentrations de poteaux, les intersections de fossés et la voie ont fait l'objet d'une exploration fine. La fouille s'est ensuite poursuivie par une exploration mécanique des fossés, à l'aide d'une mini-pelle de 5,5 T. Chaque segment de fossé a été étudié par une série de sondages réalisés à intervalles réguliers. Un curage complet de l'ensemble du réseau a ensuite permis de récolter un maximum de mobilier. Cette étape, comme pour le décapage, a été accompagnée d'un suivi systématique au détecteur de métaux.

Les objets singuliers tels que les monnaies, les éléments de décors (plaques de schiste sculptées, marbres), le mobilier en bronze et certains lots de céramiques retrouvés au décapage et à la fouille ont été identifiés sur le plan par une carte de répartition de ces objets (SIG).

La numérotation des structures répertoriées dans l'inventaire a été démarrée à 1000 pour le premier décapage (secteur 1, **fig.1**), elle s'est poursuivie par des numéros en 2000 pour la zone polluée (secteur 2, **fig.1**) et s'est achevée en 3000 sous la base de vie (secteur 3, **fig.1**).

L'enregistrement est divisé en deux groupes de fiches : un pour les faits, l'autre pour les sondages. Ce qui représente un volume de 743 faits pour 152 sondages.

Les structures étudiées ont fait l'objet de relevés manuels en plan et en coupe sur calque à l'échelle 1/20^e. Pour certaines structures complexes, leurs relevés ont été effectués par photographie zénithale géoréférencée par au moins quatre points apparents sur le cliché. Les relevés ont ensuite été traités informatiquement sous Adobe Illustrator[®].

La géolocalisation en plan des structures, a été réalisée régulièrement par la cellule topographique de l'Inrap, à l'aide d'un tachéomètre doublé d'une station utilisant le système GPS.

Afin de déterminer la fonction ou la datation de certaines structures, 82 prélèvements ont été effectués. Ceux destinés à une datation C¹⁴ ont été conditionnés dans des sachets plastiques Minigrip[®] de petit format. Les prélèvements plus conséquents, destinés au tamisage, ont été stockés dans des seaux hermétiques de 10 L.

La post-fouille

Les travaux de post-fouille se sont déroulés essentiellement au deuxième semestre 2015 et en début d'année 2016, sous la coordination du responsable d'opération (B. Simier, Inrap). Ils ont impliqué plusieurs agents pour le nettoyage du mobilier et pour le tamisage. L'étude des objets a nécessité le concours de plusieurs spécialistes. La céramique a été traitée par R. Delage (Inrap) pour l'antiquité, et par T. Nicolas (Inrap) pour la période préhistorique. Le mobilier métallique a été étudié par S. Raux (Inrap) et les monnaie par P.-A. Besombes (DRAC/SRA). Deux spécialistes, V. Brisotto (Inrap) et F. Jodry (Inrap) ont été sollicités pour l'étude des objets lithiques. L'étude pétrographique des roches a, quant à elle, été confiée à H. Morzadec (Inrap). Enfin, l'étude des scories a été réalisée par C. le Carlier de Veslud, (ingénieur d'étude CNRS).

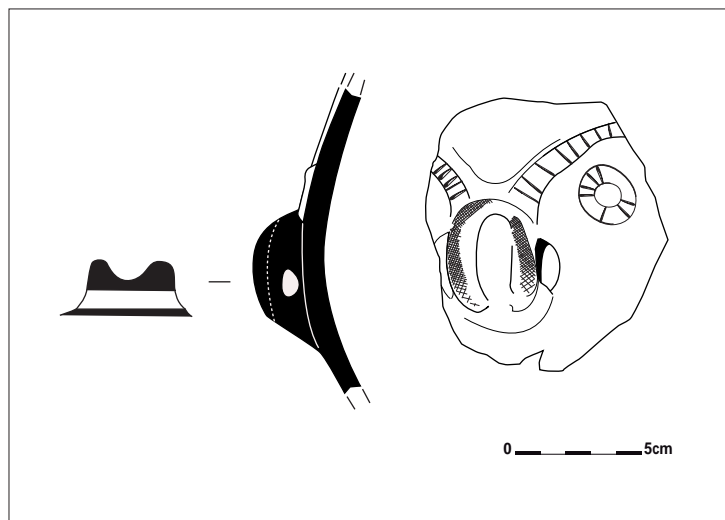
Sur le plan technique, le traitement et la conservation des objets métalliques a été assurée par S. Hurtin (Inrap) et M. Biron (Inrap). La stabilisation physico-chimique a été confiée à la société Arc'Antique de Nantes.

Le dessin des structures archéologiques, la réalisation des figures et le montage du rapport a été réalisé par J. Conan (Inrap) et B. Simier (Inrap).

Fig.16 Le four 1083, vue zénithale © B. Simier, Inrap.



Fig.17 La céramique préhistorique, objet n°6 © T. Nicolas, Inrap.



2. Les traces d'une occupation du Néolithique

2.1 Description des vestiges préhistoriques

Un tesson de céramique protohistorique, daté du Néolithique ancien, a été retrouvé lors du décapage au centre de la prescription (n° objet : 6, **fig.17**). Ce petit élément, très significatif, permet d'identifier la présence, dans le secteur, d'un éventuel habitat préhistorique, bien qu'aucun bâtiment ne semble lui être rattaché.

On signalera néanmoins la présence d'un four à pierres chauffées, F.1083 (**fig.16**), dont la morphologie se rapproche de ceux traditionnellement retrouvés en Bretagne sur des sites du Néolithique (Blanchet 2007, Fromont 2011, Tinevez 1992). Il se compose d'un assemblage de blocs de schiste rubéfiés, de petits modules (5 à 10 cm), répartis à plat sur le fond d'une fosse circulaire de 0,60 m de diamètre. L'ensemble est apparu, lors du décapage, au niveau de l'interface argileuse qui se développe entre la végétale et le substrat.

Par analogie, nous étions tentés de raccorder ce four à une occupation préhistorique, et d'assimiler son fonctionnement à celui d'un four culinaire de type "polynésien" (cuisson à l'étouffée, Dron 2003, Gasco 2003, Villès 2003). Cependant, la découverte d'un fragment de mortier céramique gallo-romain, entre les blocs de schiste, ne laisse aucun doute quant au rattachement de la structure 1083 à l'occupation d'époque romaine. En effet, le tesson antique est bien inséré entre les blocs est suffisamment volumineux pour ne pas être considéré comme intrusif.

La fonction de ce four reste énigmatique, la cuisson polynésienne n'étant pas une technique utilisée, du moins d'après nos connaissances actuelles, durant l'Antiquité. Nous reviendrons sur cette question lors de la description des structures associées à l'occupation gallo-romaine.

2.2 Etude du mobilier céramique préhistorique

Par T. Nicolas, Inrap

Décapage, lot mobilier n°6

Il a pu être identifié un fragment de panse de récipient de forme ovoïde (de type bouteille ?). Ce dernier est recuit ; le dégraissant (quartz/mica) est de taille millimétrique. Il est doté d'une anse à ensellement médian ainsi que d'un registre de décor arciforme modelé (cordon lisse) et incisés, associé à un bouton à dépression centrale dont les bords sont également incisés (**fig.17**).

Cet élément de forme (bouteille, anse à ensellement médian) et son registre décoratif (cordon, bouton à dépression centrale) est caractéristique des productions céramique de la fin du Villeneuve-Saint-Germain et du Cerny (Constantin et al., 1995) Régionalement cet indice est à mettre en regard avec les assemblages céramique mis au jour à Betton « Pluvignon » (Blanchet *et al.*, 2010) et Saint-Etienne-en-Coglès « Le Haut-Mée » (Cassen, *et al.*, 1998).

Bibliographie - Période Néolithique

Blanchet et al. 2010

BLANCHET (S.), FORRE (P.), FROMONT (N.), HAMON (C.), et HAMON (G.) - Un habitat du Néolithique ancien à Betton « Pluvignon » (Ille-et-Vilaine) ; présentation synthétique des premiers résultats, *in* Billard C. et Legris M., Premiers néolithiques de l'Ouest ; cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques et leur expansion, Presse Universitaires de Rennes, 2010, pp. 15-40

Cassen et al. 1998

CASSEN (S.), AUDREN (C.), HINGUANT (S.), LANNUZEL (G.), et MARCHAND (G.) - L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée (Saint-Etienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine), Bulletin de la Société Préhistorique Française, 1998, 95-1, pp. 41-75

Constantin et al. 1995

CONSTANTIN (C.), FARRUGIA (J.-P.), et GUICHARD (Y.) - Deux sites du Groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Bucy-le-Long (Aisne), Revue Archéologique de Picardie, n°1/2, 1995, pp. 3-44

Dron 2003

DRON (J.-L.) - Les structures de combustion du Néolithique moyen en Basse-Normandie (France), proposition de classement typologique et fonctionnel, *in*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, pp. 375-386.

Fromont 2011

FROMONT (N.) - Occupations néolithiques et extraction du granite : La Trinité-sur-Mer, La Manné Roularde (Morbihan), Rapport de fouille archéologique, Inrap, 2011.

Gasco 2000

GASCO (J.) - Les foyers à pierres chauffées de la Doline de Roucadour, *in*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, pp. 387-402.

Gasco 2003

GASCO (J.) - Structures de combustion et préparation des végétaux de la préhistoire récente et de la protohistoire en France méditerranéenne, *in*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, pp.277-290.

Meunier 2012

MEUNIER (K.) - Styles céramiques et néolithisation dans le sud-est du Bassin parisien. Une évolution Rubané – Villeneuve-Saint-Germain. Collection « Recherches archéologiques », 5, Inrap-CNRS Editions, Paris, 2012, 276 p., 91 pl.

Tinevez 1992

TINEVEZ (J.-Y.) - Structure d'habitat du Néolithique et de l'âge du Bronze décelées récemment en Bretagne. RAO, supplément n°5, pp. 71-783.

Villes 2003

VILLES (A.) - À propos des structures de combustion néolithiques et protohistoriques en moitié nord de la France : essai de bilan, *in*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, pp. 447-472.

3. Les vestiges laténiens

La première véritable occupation du site de l'Îlot Floratrait apparaît durant la Tène finale avec le terrassement d'un enclos quadrangulaire partiellement identifié au sud du décapage (enclos A, **fig.18**). Implanté sur le versant sud du plateau, selon une orientation sud-ouest/nord-est, l'enclos nous est connu par deux de ses côtés, nord (F.2557) et ouest (F.2553), observés respectivement sur 23 et 10 m de long. Cet enclos, dont le fossé est comblé par des sédiments orangés très proches dans leur composition de celle du substrat, n'est pas apparu lors du décapage. Il a fallu attendre quelques jours que le terrain sèche et s'oxyde, pour que son tracé soit perceptible. Il en a été de même pour la lecture des coupes. Cette minéralisation du fossé témoigne d'un comblement constitué de sédiments peu végétalisés et peu anthropisés.

Les sondages réalisés sur ces deux segments ont révélé un profil homogène sur l'ensemble du tracé. Le fossé, très évasé, est taillé en cuvette avec une ouverture de 1,40 à 1,80 m pour 0,60 à 0,78 m de profondeur (**fig.18 et 19, tab.1**). Le remplissage est homogène, il se compose principalement de deux strates à l'aspect lessivé. La première, très fine, tapisse le fond et les parois (F.2557 : us.3, F.2553 : us.2), et est composée d'une argile grise hydromorphe. La seconde, plus épaisse, comble l'intégralité du creusement (F.2557 : us.2, F.2553 : us.1), et est constituée d'un mélange hétérogène d'argile grise et d'argile orangée. Une troisième strate sommitale (us.1) est présente uniquement sur le côté septentrionale de l'enclos (F.2557). Cette couche correspond à un terrassement de la partie supérieure du fossé alors que ce dernier est déjà en grande partie comblé. Cet ultime curage est taillé en cuvette avec une ouverture qui varie entre 0,60 et 0,70 m pour une profondeur de 0,25 à 0,40 m, et est comblé par une argile orangée compacte.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
118	158	60
125	180	78
126	180	65
127	140	65
128	170	68
129	160	62

Tab.1 Principales caractéristiques des tracés 2553 et 2557.

Fig.18 Le fossé 2557, Sd.125, coupe est
© B. Simier, Inrap.



Le curage intégral du fossé d'enclos à la mini-pelle a livré quelques petits tessons, qui permettent de dater son comblement de la fin de la Tène ou d'une phase précoce de la période romaine.

La quasi absence de mobilier est associée à l'absence de structures potentiellement attribuables au fonctionnement de l'enclos. En effet, les trous de poteaux et fosses présentes à l'intérieur appartiennent à des phases plus récentes. Ce constat implique deux postulats : soit l'arasement a fait disparaître les aménagements internes à l'enclos, soit ces derniers sont absents et se développent dans un autre secteur de l'enclos.

L'enclos laténien appartient à une phase d'occupation antérieure à la voie antique, puisque cette dernière, ainsi que ses fossés bordiers, recouvre très nettement le fossé d'enclos. La présence d'un établissement protohistorique témoigne de l'intérêt porté à ce terrain dès la période gauloise.

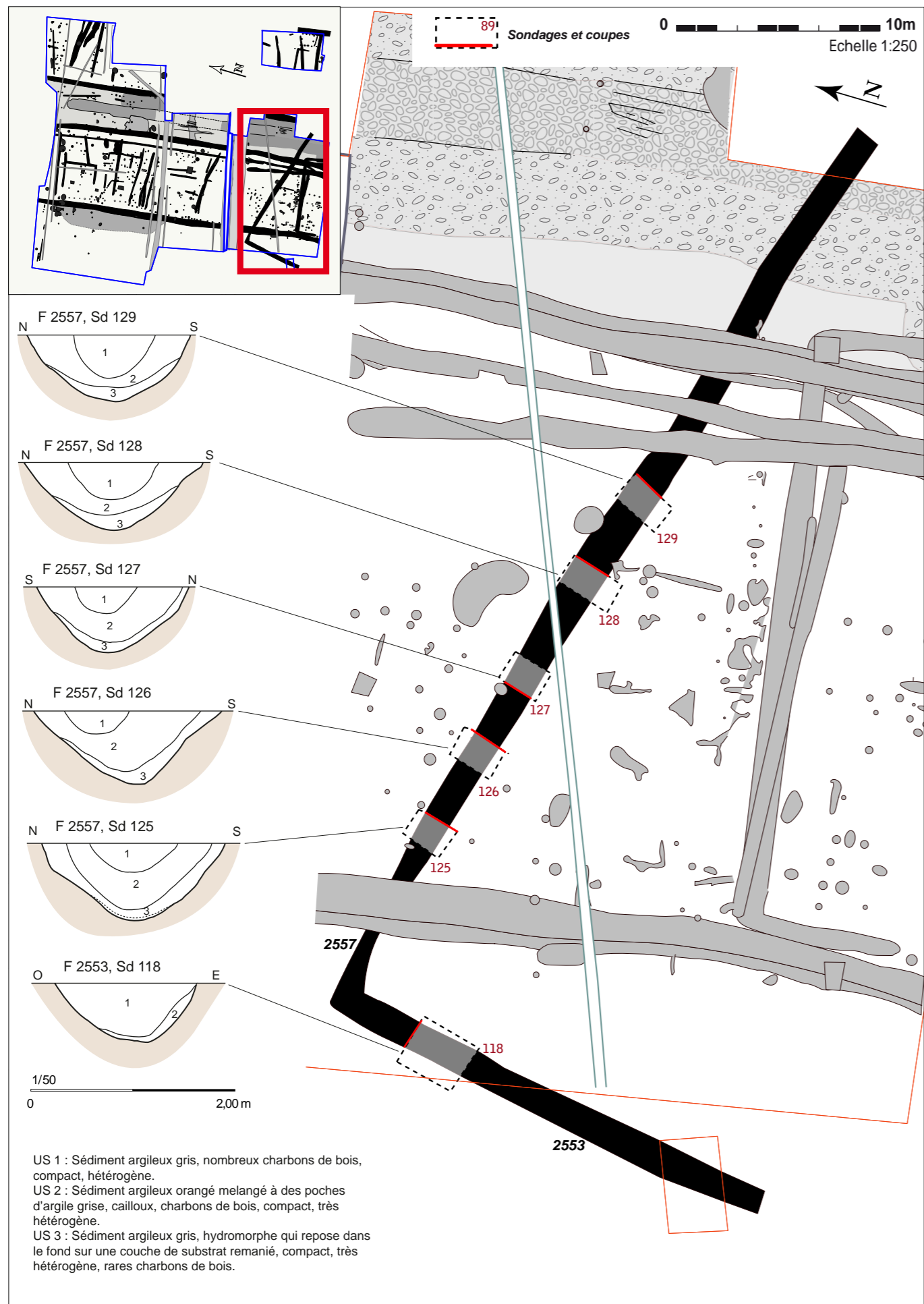
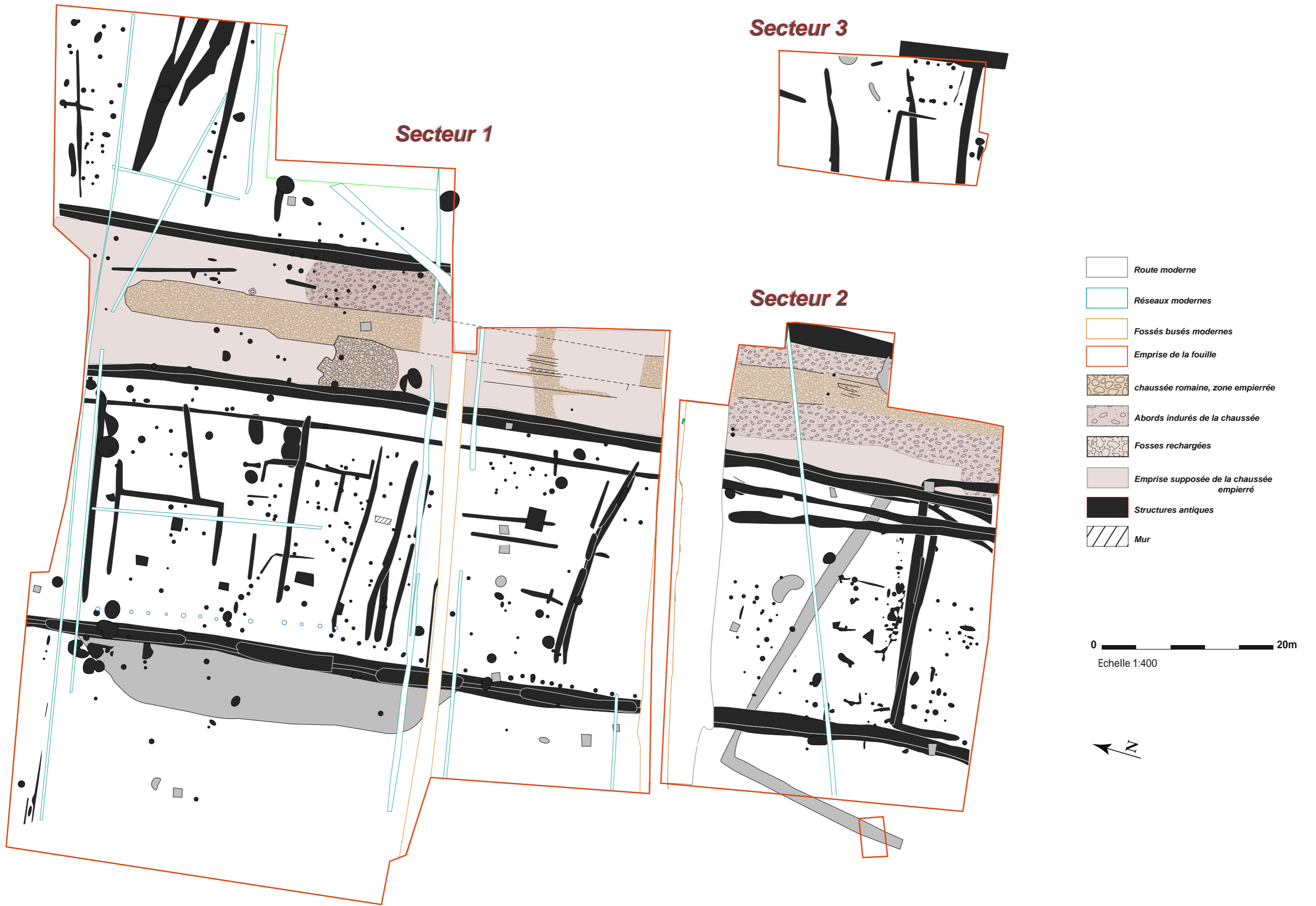


Fig.19 L'enclos A © B. Simier, J. Conan, Inrap.



Secteur 3

Secteur 1

Secteur 2

- Route moderne
- Réseaux modernes
- Fossés busés modernes
- Emprise de la fouille
- chaussée romaine, zone empierrée
- Abords indurés de la chaussée
- Fosses rechargées
- Emprise supposée de la chaussée empierrée
- Structures antiques
- Mur

0
0
20m

 Echelle 1:400

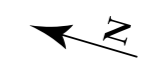


Fig.20 Les vestiges d'époque romaine © B. Simier, J. Conan, Inrap.

4. Les vestiges de l'époque romaine

L'occupation gallo-romaine de l'Îlot Floratrait se développe autour d'une voie empierrée, bordée de part et d'autre par des espaces clos limités par des fossés. Ces espaces renferment une série de structures appartenant à des activités domestiques, artisanales et agricoles (**fig.20**).

Afin de caractériser chacun de ces vestiges, de préciser leur chronologie et de répondre aux différents axes de recherche définis dans la prescription, nous diviserons notre étude en trois temps. Nous débuterons par une analyse de la voie et de ses fossés bordiers, nous poursuivrons par l'étude du réseau fossoyé et des parcelles attenantes, pour conclure par une description des structures. Cette première phase d'analyse permettra de proposer un phasage précis, que nous pourrions mettre en relation avec celui obtenu pour la *pars urbana*. L'objectif étant de proposer, en fin de rapport, une interprétation sur la fonction et l'organisation des ces espaces annexes à la *villa* de la Guyomerais.

4.1 La voie : un axe de circulation associé au développement de la *villa* de la Guyomerais

La voie, identifiée par A. Provost (Provost, 1986) et par J. Freitas lors du diagnostic (Freitas, 2012), nous est apparue, lors du décapage, à la base de la végétale, sous la forme d'un empièchement très déstructuré composé de galets de rivière. Ces matériaux ont probablement été extraits du lit de la Seiche (**fig.21**).

La bande de roulement la plus récente, observée lors du premier décapage, se développe sur un axe nord/sud traversant l'ensemble de la fouille sur plus de 110 m de long. Elle forme un bombement de 4,00 m de largeur, implanté au centre d'un espace matérialisé par deux fossés bordiers, distants d'environ 15 m (**fig.20 et 21**). L'espace ainsi délimité est interprété comme le *solum publicum*, c'est-à-dire l'espace exproprié par l'état romain pour la construction de la voie, et également utilisé pour la protéger des empiètements fonciers (Desbordes, 2010, p.105 ; Agache, 1978, pp.192-193).

Fig.21 : La voie lors de son apparition au décapage © B. Simier, Inrap..



La chaussée empierrée présente en plusieurs endroits de son tracé une certaine hétérogénéité dans la facture de son empierrement qui a, dès le décapage, permis d'identifier plusieurs états et/ou réfections de la voirie.

Les fossés bordiers présentaient également des traces de curages et de terrassements. Deux fossés marquent la limite occidentale de la voie (F.1003/2431 et F.1006/2423, **fig.23**), *a contrario* un unique terrassement (F.1095/2411, **fig.23**) délimite le côté oriental.

4.1.1 La chaussée empierrée : F.1331 et F.2412

L'étude de la chaussée a débuté par un nettoyage manuel réalisé sur une large surface au nord du sondage 37, zone où la bande de roulement est la mieux conservée. Cette opération, combinée à un séchage de la surface de l'empierrement, a révélé une série d'ornières, vestiges d'un trafic intense, sur toute la longueur de la voirie. Les ornières se développent également sur l'ensemble de la largeur de la chaussée et ne semblent pas cantonnées à la bande de roulement centrale. En effet, les espaces latéraux, à l'empierrement très hétérogène et relativement sommaire, sont marqués par le passage de charrettes.

L'exploration de la voie s'est poursuivie par un sondage manuel (sd. 37, **fig.22 et 24**) dont l'objectif était d'obtenir un écorché mettant en valeur les différents niveaux de recharge de la chaussée. Cette opération, compliquée par un séchage rapide des couches, a révélé la présence de quatre états. Le phasage obtenu lors de ce premier sondage a été complété et confirmé par plusieurs sondages mécaniques. Toutefois, la conservation des différents états de voirie est relativement hétérogène. Dans certains sondages, les phénomènes d'arasements naturels et anthropiques, liés à l'usure et aux différentes réfections, impactent systématiquement les états antérieurs. Il n'a donc pas été possible de retrouver dans les sondages 94, 144, 145 et 147 (**fig.24**) l'ensemble des états observés dans le sondage 37.



Fig.22 : La chaussée 1331, Sd.37, écorché ; On distingue les quatre états de cailloutis © B. Simier, A.-S Paranthoën, G. Jouquand, Inrap.

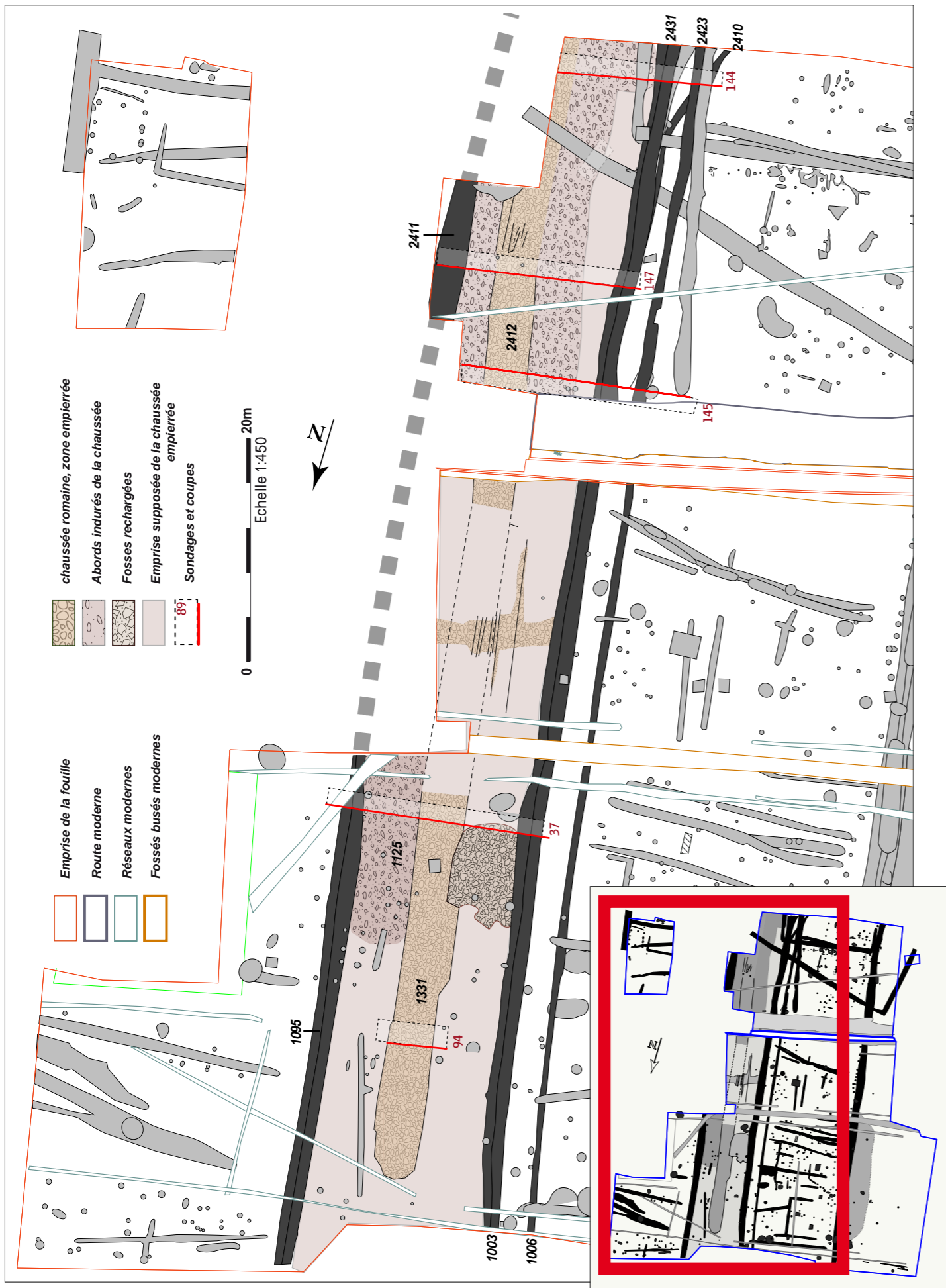
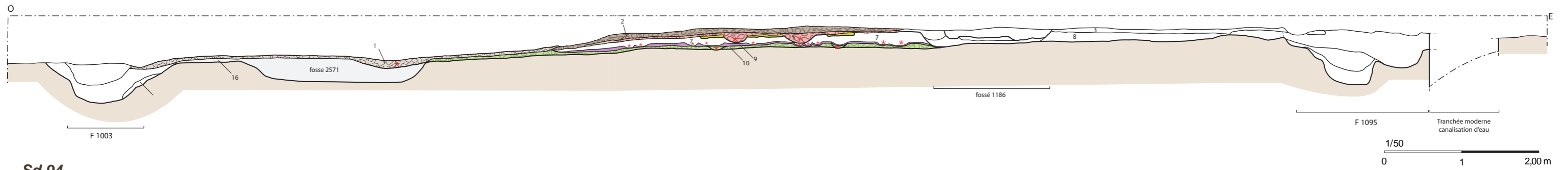
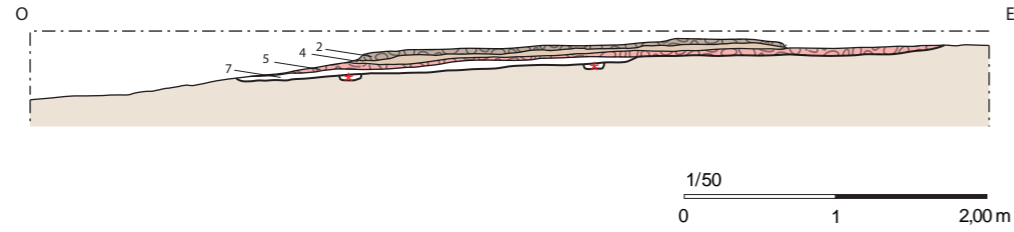


Fig.23 La chaussée et ses fossés bordiers © B. Simier, J. Conan, Inrap.

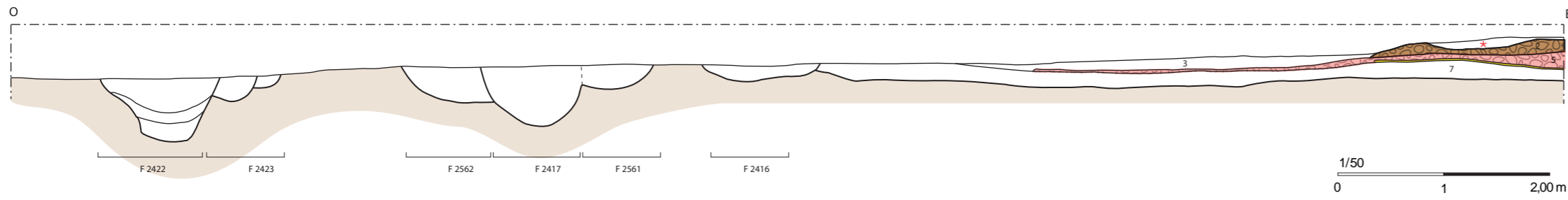
Sd 37



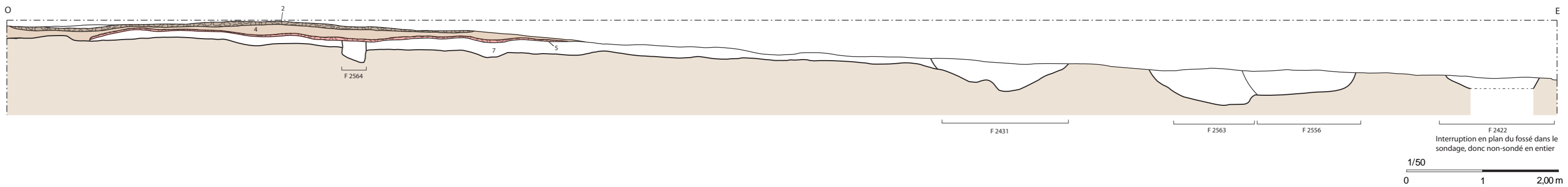
Sd 94



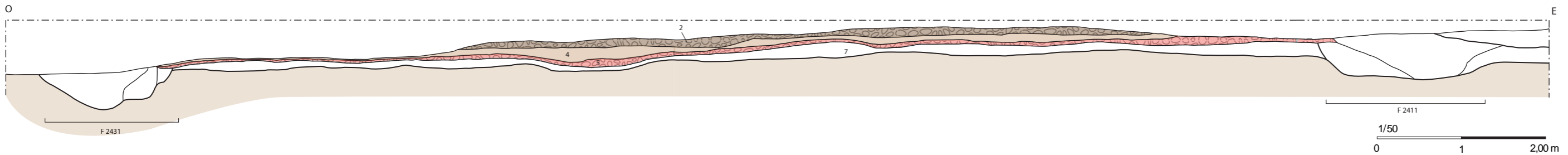
Sd 144



Sd 145



Sd 147



Ornières *

état 4

- US 1 : Recharge, constitué de galet de rivière de petit module (0 à 5 cm) mélangé à des fragments de terre cuite et de céramique. L'ensemble est lié à de l'argile brune.

état 3

- US 2 : Radier, constitué de galet de rivière de moyen module (5 à 10 cm) lié à de l'argile brune.
- US 3 (F 1125) : Radier, constitué d'une argile brune compactée mélangée à de petits graviers
- US 4 : Remblai de nivellement, constitué d'une argile brune compactée

état 2

- US 5 : Radier, constitué de galet de rivière de moyen module (5 à 10 cm) lié à de l'argile brune.
- US 6 : Sablon jaune-orangé destiné à préparer l'implantation de l'us.6.
- US 7 : Remblai de nivellement, constitué d'argile brune mélangée à des blocs de pierre de tailles variées, l'ensemble est compacté
- US 8 : Niveau, constitué d'une argile grise compactée, hétérogène, TCA, céramique

état 1

- US 9 : Radier, constitué de galets de rivière de petit module (<2 cm)
- US 10 : Niveau, constitué de substrat remanié mélangé à des blocs et des cailloux de quartz de différents modules, l'ensemble est dammé, nombreuses ornières

Fig.24 La chaussée 1331/2412, Sd.37, 94, 144, 145 et 147 © B. Simier, A.-S. Paranthoën, G. Jouquand, J. Conan, Inrap.

État 1

La phase la plus ancienne, qui n'est pas nécessairement le premier état de voie, consiste en un important terrassement destiné au décapage de la terre végétale sur l'ensemble de la zone circonscrite par les fossés bordiers F.1003 et F.1095. L'objectif de ce terrassement consistait vraisemblablement à mettre à nu le substrat, afin de l'utiliser comme base pour l'installation de la chaussée.

Le sol géologique possède une morphologie qui varie d'un affleurement schisteux compact dans le quart nord de la voie, vers une altérite nettement plus meuble en se déplaçant vers le sud.

Sur la partie compacte, au nord du sondage 94, la résistance du sous-sol suffit pour encaisser le passage des charrettes et la circulation a pu se faire directement sur le substrat, sans nécessiter l'aménagement d'un empierrement. Cette zone est en effet dépourvue de radier et plusieurs ornières qui sont rattachées stratigraphiquement à ce premier état viennent inciser le substrat (sd. 94, **fig.24 et 25**). On signalera toutefois que cette partie du site, située en haut de pente, a subi un phénomène d'arasement particulièrement important qui a pu faire disparaître les niveaux de voiries associés aux autres états de la chaussée.

Fig.25 : La chaussée 1331. Vue depuis le sud du sondage 94. Les ornières qui viennent inciser le substrat sont antérieures aux premiers empierrements de la chaussée © G. Herviaux, Inrap.



Pour le reste de la voie, le substrat trop meuble ne peut encaisser le passage répété de chariots. Afin de stabiliser la chaussée, les ingénieurs ont aménagé une bande de roulement centrale de 4,00 m de largeur, constituée de deux couches, dont le détail a pu être observé très nettement dans le sondage 37 (**fig.24**, us.9 et 10). La première couche (us.10), qui sert de hérisson, se compose d'un mélange de substrat remanié et de cailloux de blocs de quartz. Elle mesure 5 à 10 cm d'épaisseur. Elle est surmontée par un radier de cailloux et de galets de petits modules compactés de 1 à 2 cm d'épaisseur (us.9), sur lequel on observe de nombreuses ornières, qui ont parfois inciser le sol jusqu'au substrat. La première chaussée possède ainsi les stigmates d'une circulation intense.

Les bandes de roulement latérales, aussi appelées bernes latérales (Desbordes, 2010, pp.104-105), situées de part et d'autre de la chaussée bâtie, ne présentent quant à elles aucun aménagement ni ornière. La circulation sur ces espaces latéraux, qui sont probablement destinés aux chevaux, aux troupeaux et aux piétons (Agache, 1978, pp.192-193), devait se faire sur un remblai de terre.

La première chaussée empierrée, observée dans le sondage 37 (**fig.22 et 24**), est absente dans les autres sondages réalisés sur la voie. Cette absence est d'autant plus surprenante au niveau des sondages 144, 145 et 147 (**fig.24**), où le substrat est meuble et ne présente aucune trace d'ornière. Il est probable que la première chaussée ait été détruite lors du nivellement préalable à la mise en place de l'état 2. Ainsi, seuls quelques lambeaux auraient été ponctuellement préservés, au niveau du sondage 37, où un léger dénivelé a pu être noté.

La datation de ce premier état de chaussée n'a pu être précisée faute de mobilier datant. Toutefois, la découverte de quelques tessons protohistoriques et de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., au contact avec le substrat, sous les us.9 et us.10 du sondage 37, pourrait dater le premier terrassement de la chaussée au début de l'époque romaine. (**cf. p.307**).

État 2

Le passage répété des chariots a entraîné une usure importante de la première chaussée. Cette dégradation du radier s'illustre très nettement dans la coupe du sondage 37 (**fig.22 et 24**). Une réfection complète de la voirie a alors été effectuée avec la création d'une nouvelle bande de roulement dont les différentes couches recouvrent la première chaussée. Ces travaux, nous l'avons signalé précédemment, ont pu débiter par un terrassement de l'ancienne chaussée, suivi par un nivellement de l'ensemble de la voie. Ce terrassement a entraîné un arasement presque total du cailloutis de l'état 1.

Afin de niveler le terrain, d'assainir la chaussée et de stabiliser la future bande de roulement, un remblai d'argile mélangé avec des blocs de tailles variées (us.7, **fig.24**) est étalé et damé sur une épaisseur moyenne de 10 cm. La composition de ce remblai est très proche de celle utilisée pour l'assainissement de l'état 1. Il est probable que dans certaines coupes, le remblai de l'état 2 soit confondu avec celui de l'état 1.

Au dessus de la couche de nivellement, une fine strate de sablon orangé a été régulièrement distinguée dans les différents sondages (us.6, **fig.24**). Ce niveau sert de semelle pour assoir la surface de circulation, formée par un cailloutis de 2 cm d'épaisseur, réalisé à l'aide de petits galets de rivière (us.5, **fig.24**).

L'empierrement, parfaitement damé, est traversé par une série d'ornières qui entaillent profondément les remblais sous-jacents (sd.37, **fig.24**).

Les bandes de roulement latérales sont, comme pour la phase précédente, aménagées très sommairement à l'aide d'un remblai argileux mélangé à quelques cailloux de rivière (sd.37, us.8, **fig.24**). Cependant, au niveau des sondages 145 et 147 (**fig.24**), le cailloutis de la chaussée centrale s'étend de part et d'autre sur les bandes latérales et atteint même les fossés bordiers au niveau du sondage 147 (**fig.24**).

Ce développement de l'empierrement sur les fossés bordiers peut être interprété tout simplement comme une bonne conservation de la stratigraphie dans ce secteur. Toutefois, il semble qu'un certain soin ait été apporté à cette portion de voie. L'empierrement des bandes latérales a pu être commandé notamment par la présence, à proximité immédiate, de bâtiments et d'activités qui auraient engendré un trafic plus dense sur cette zone.

Ce deuxième état de voirie a pu être daté du III^e s. ap. J.-C., grâce à la découverte de quelques tessons posés sur le niveau de cailloutis (**cf. p.307**)

État 3

Le deuxième état de chaussée, usé à son tour par le passage répété des chariots, est ragréé par un cailloutis de 5 cm d'épaisseur, constitué de cailloux et de galets compactés (us.2, **fig.24**). C'est ce niveau qui est apparu en premier lors du décapage. Comme lors de la phase précédente, la nouvelle surface de circulation empierrée repose partiellement sur un remblai d'argile très compact (us.4, **fig.24**). Ce remblai, qui n'est pas présent au niveau des sondages 37 et 144, est destiné à niveler les anomalies topographiques de la voirie, afin de créer une nouvelle surface bien plane. Bien que partiellement conservé et en partie déstructuré par les labours, l'empierrement de l'état 3 est réalisé de façon soignée, à l'aide de matériaux très homogènes, parfaitement étalés et compactés. La qualité de cette nouvelle bande de roulement témoigne de l'intérêt et du soin apporté à la voirie.

Un remblai faiblement empierré est aménagé, lors de cette phase, sur les bandes latérales. Il est observable ponctuellement sur les sondages 37 et 144 (us.3, **fig.24**). Le mobilier récolté au sommet de ce troisième état de chaussée est daté, sans précision, du III^e s. ap. J.-C. (**cf. p.307**)

État 4

La dernière phase de réfection apparaît sous la forme de deux radiers, localisés au niveau de deux dépressions bien marquées F.2571 et F.1066. La première est située à l'ouest du sondage 37 (sd.37, us.1, **fig.24 et 28**), et la seconde plus au sud, au niveau du sondage 40 (sd.40, us.5, **fig.26 et 28**). L'instabilité des sols, provoquée par la

présence de fosses pour F.2571 et d'un substrat très argilisé pour F.1066, a engendré l'apparition, sur ces deux secteurs, d'importantes ornières. Pour permettre une meilleure tenue du sol et niveler ces dépressions un cailloutis a alors été aménagé. Il se compose, comme pour l'état 3, de cailloux de rivière.

La mise en place de cet empierrement n'a pas permis de stabiliser à long terme ces deux dépressions, en témoigne les importantes ornières qui se sont formées après coup sur le cailloutis. La réfection observée sur l'état 4 s'apparente en réalité à un entretien très ponctuel, qui est suivi par un délabrement de la voirie. Les ornières qui se créent de nouveau sur les deux cailloutis décrits précédemment ne sont plus remblayées et se transforment rapidement en cuvettes boueuses où les charrettes s'enfoncent. La présence de nombreux fragments de terres cuites architecturales et de céramiques dans le sédiment argileux qui recouvrent ces ornières illustre le délabrement avancé de la voie, qui semble intervenir durant la deuxième moitié du III^e s. (cf. p.307).

Bien que la voirie soit à cette époque peu entretenue et probablement impraticable l'hiver, elle continue à être empruntée par des charrettes, comme en témoigne la présence de nombreuses ornières.



Fig.26 : L'empierrement situé à l'ouest du sondage 40 © B. Simier, A.-S. Paranthoën, G. Jouquand, Inrap.

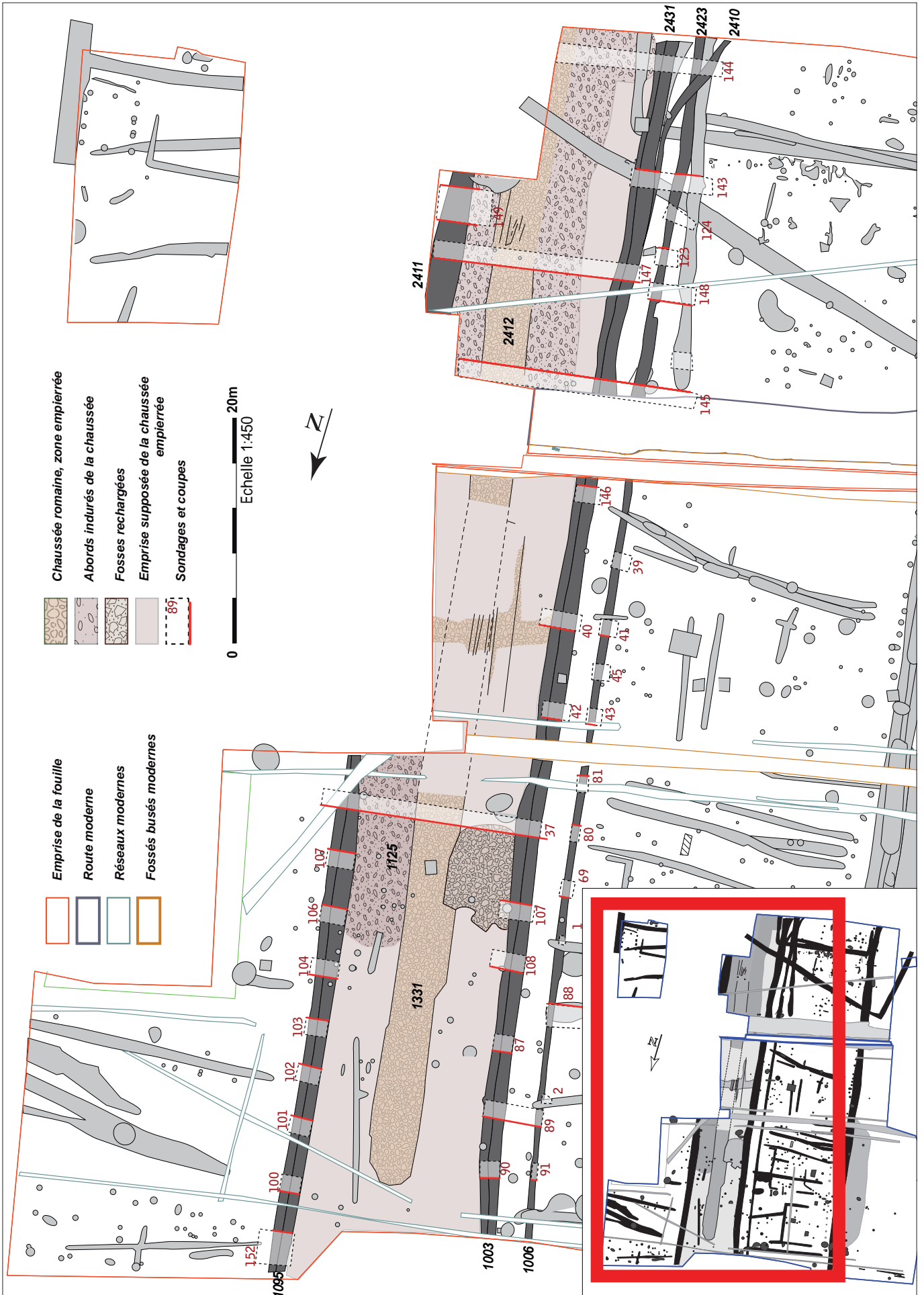


Fig.27 : Les fossés bordiers © B. Simier, J. Conan, Inrap

4.1.2 Les fossés bordiers

Les trois fossés bordiers, F.1003/2431, F.1006 et F.1095, ont fait l'objet d'une étude approfondie lors de la fouille, l'objectif étant de relier les différents creusements aux états de voirie décrits précédemment (fig.27). Le mobilier céramique et métallique qui a été récolté, parfois en grand nombre, permet de préciser le phasage chronologique de la chaussée.

Le fossé 1003/2431

Les segments 1003 et 2431 appartiennent au fossé bordier qui matérialise la limite occidentale de la chaussée. Il est creusé selon un profil subtrapézoïdal de 1,60 à 1,80 m d'ouverture, pour une profondeur qui varie de 0,35 à 0,70 m (fig.28, tab.2). Son envergure présente une diminution régulière depuis le nord vers le sud dans le sens de la pente. Malgré ce rétrécissement, le pendage naturel du terrain permet une évacuation des eaux depuis le plateau vers la Seiche, située en contrebas.

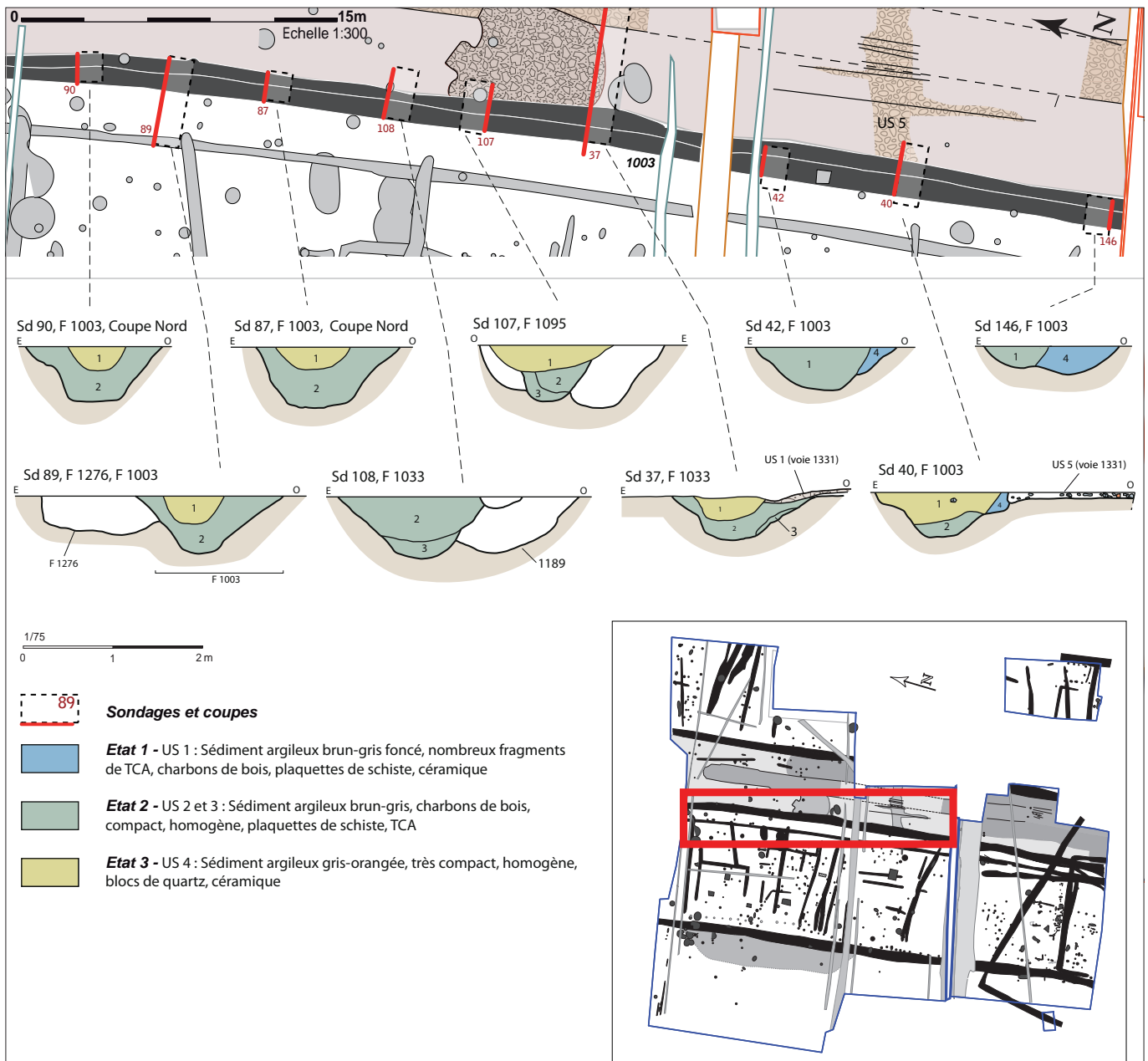


Fig.28 : Détail du fossé 1003/2431 © B. Simier, J. Conan, Inrap

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
37	160	55
40	160	55
42	170	50
87	160	70
89	170	65
90	160	62
107	160	68
108	180	70
146	160	35

Tab.2: Principales caractéristiques du tracé 1003/2431.

L'étude stratigraphique des coupes a révélé la présence de nombreuses irrégularités dans la morphologie du fond et des parois du fossé. Ces anomalies résultent de phénomènes de curage ou de l'existence de plusieurs phases au sein de ce linéaire. Sur certains sondages, deux surcreusements ont notamment été identifiés, sur la paroi supérieure du fossé, l'un sur le côté ouest, l'autre à l'est (sd.40, 42, **fig.28**). Le surcreusement occidental peut être considéré comme résultant d'un phénomène d'évasement, le creusement oriental appartient à un fossé à part entière. Son existence est vérifiée dans les sondages 40, 42 et 147 (us.4, **fig.28**) et est entièrement occultée par un terrassement plus récent dans les autres sondages. Ce premier creusement, taillé en cuvette, mesure entre 0,60 et 0,80 m d'ouverture pour 0,35 m de profondeur. Deux fossés distincts sont donc identifiés sur ce linéaire, un de grandes dimensions (état 2, **fig.28**) et un plus petit, sur la paroi orientale (état 1, **fig.28**). L'étude stratigraphique des coupes, sur les sondages 40, 42 et 147, permet de déterminer l'antériorité du petit fossé (état 1). Elles révèlent également la présence, sur plusieurs sondages, d'un terrassement au sommet du fossé le plus récent (état 3 : sd.37, 87, 89, 90 et 107, us.1, **fig.28**). Ce creusement en cuvette peut être interprété comme un phénomène de curage que nous identifierons comme un troisième état.

Fig.29 : Le fossé 1003, Sd.40, coupe nord
© H. Le Guennic, Inrap.



Le remplissage des trois états du fossé 1003/2431 se compose d'un sédiment argileux brun très compact. Le dernier curage (état 3, **fig.28**) se singularise par la présence de rejets de terres cuites architecturales, de galets et de céramiques qui sont associés aux niveaux recouvrant le dernier état d'empierrement de la chaussée (état 4). Cette relation est clairement explicitée dans les sondages 37, 40 et 147. Dans ces trois secteurs, l'empierrement de l'état 4 est synchrone avec l'ultime curage du fossé 1003. Les remblais qui viennent ensuite recouvrir les ornières du dernier état de voirie sont identiques à ceux venant combler le fossé. Ils livrent de la céramique, attribuée pour les fragments les plus récents au IV^e s. (**cf. pp.227-231**).

Il est difficile de déterminer la relation des deux autres états du linéaire 1003/2431, avec tel ou tel état de la chaussée empierrée. Le sondage 37 tendrait à indiquer que l'état 2, c'est-à-dire le creusement le plus important, a été mis en place dès de la première phase d'aménagement de la chaussée. Toutefois, la connexion stratigraphique est très incertaine. Il en va de même pour l'état 1 du fossé qui, dans le sondage 147, pourrait être associé au premier nivellement de la bande de roulement (**fig.24**).

D'un point de vue chronologique, l'état 1 du fossé a livré de rares tessons attribués sans précision au I^{er} s. de n. è. (**cf. pp.227-231**). L'état 2 renfermait quant à lui un lot conséquent de mobilier, qui permet de dater son comblement entre la première moitié du II^e s. et le début du III^e s. (**cf. pp.227-231**). Cette fourchette chronologique plutôt large s'explique par une dynamique de comblement lente. L'état 2 du fossé 1003 a ainsi matérialisé la limite occidentale de la voirie durant tout le II^e s.

Le fossé 2410

Associé au linéaire 1003/2431, le fossé 2410 a été partiellement identifié au sud du décapage (**fig.27**). Tout d'abord creusé selon une orientation nord/sud sur la même trame que le fossé 2431, il dévie ensuite pour se prolonger vers une destination inconnue, en direction du sud-ouest. Les relations stratigraphiques entre ce creusement peu profond et les différents linéaires du secteur ont pu être partiellement observées à l'aide de trois sondages (sd.119, 143 et 144). Postérieur au fossé d'enclos 2429 et antérieur au linéaire 1003/2431 (état 2 et 3), le fossé 2410 peut être hypothétiquement associé au fonctionnement de l'état 1 du linéaire 1003/2431.

La relation avec le linéaire 1006/2423 n'a pu quant à lui être observé, malgré un nettoyage en plan.

Aucun élément datant n'a pu être extrait de la fouille de ce fossé. Une fonction de drainage ou d'évacuation des eaux peut être envisagée, pour en expliquer sa morphologie.

Le fossé 1006/2423

Les segments 1006 et 2423 appartiennent à un deuxième fossé bordier qui vient matérialiser la limite occidentale de la chaussée (fig.27). Installé parallèlement au fossé 1003/2431, le linéaire 1006/2423 est de gabarit plus modeste. Taillé en cuvette, il possède une ouverture comprise entre 0,40 et 0,60 m, pour une profondeur conservée de 10 à 25 cm (fig.30, tab.3). Il est comblé par une unique couche de sédiment argileux gris, mélangé à de petits fragments de terres cuites architecturales et à des plaquettes de schiste.

Le format du linéaire 1006/2423 s'apparente à celui observé pour l'état 1 du linéaire 1003/2431 décrit précédemment. Bien qu'aucune indication ne permette de relier ces deux fossés, il est intéressant de s'interroger, à ce stade de la réflexion, sur le lien qui pourrait les unir. L'idée d'associer ces deux fossés est renforcée par le fait qu'il n'existe aucun linéaire symétrique au segment 1006, de l'autre côté de la chaussée. Cette hypothèse est confirmée par le mobilier céramique, qui date le comblement du linéaire 1006/2423 de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C (cf. p.320), datation qui coïncide avec celle du fossé 1003/2431.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
1	55	25
2	50	12
41	60	24
43	50	15
69	55	20
80	42	18
81	40	20
89	45	18
91	45	10

Tab.3: Principales caractéristiques du tracé 1006/2423.

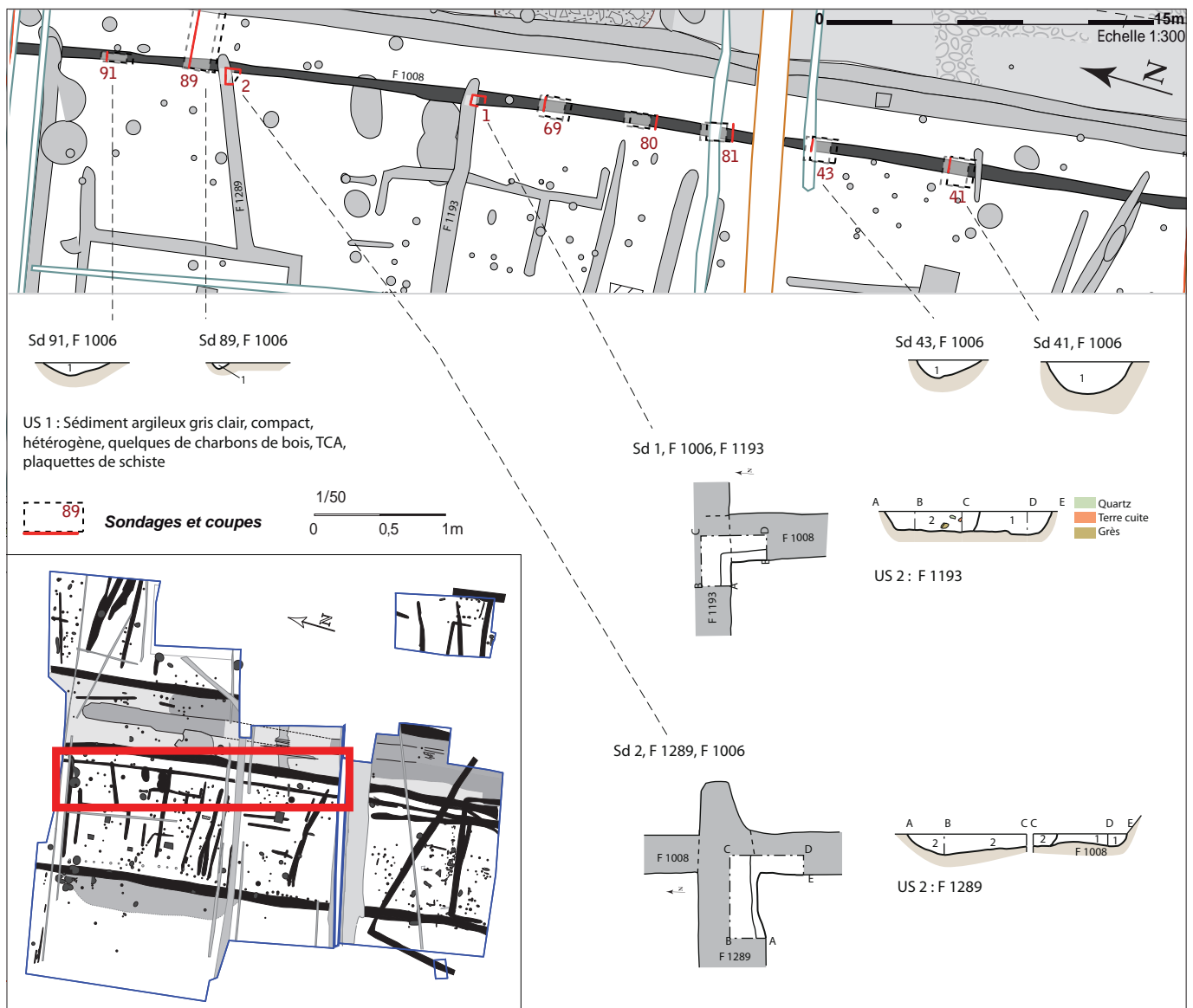


Fig.30 : Le fossé 1006/2423 © B. Simier, J. Conan, Inrap

Le fossé 1095/2411

Le linéaire 1095/2411 matérialise la limite orientale de l'emprise de la voirie (fig.31). Ce tracé correspond, par symétrie, au linéaire 1003/2431 (en prenant comme centre la chaussée empierrée). Il se compose, après étude des coupes, d'un assemblage de plusieurs terrassements. Sur la totalité des sondages, il est possible de distinguer très nettement deux creusements, dont les profils se dessinent très nettement (état 1 et 2, fig.31). Ils forment deux cuvettes bien marquées, excepté pour les sondages 101, 102 et 103, où les deux creusements se confondent. Toutefois, l'irrégularité de certaines parois (sd.37, 101, 102 et 103, partie supérieure de la paroi occidentale, fig.31) et la présence de creusements supplémentaires sur certaines coupes (sd.107, us.7 et sd.149, us. 8, fig.31) laissent supposer que des creusements plus modestes, liés à des phénomènes de curages ou à des fossés plus anciens, ont également existé. Nous ne pouvons malheureusement préciser leur analyse.

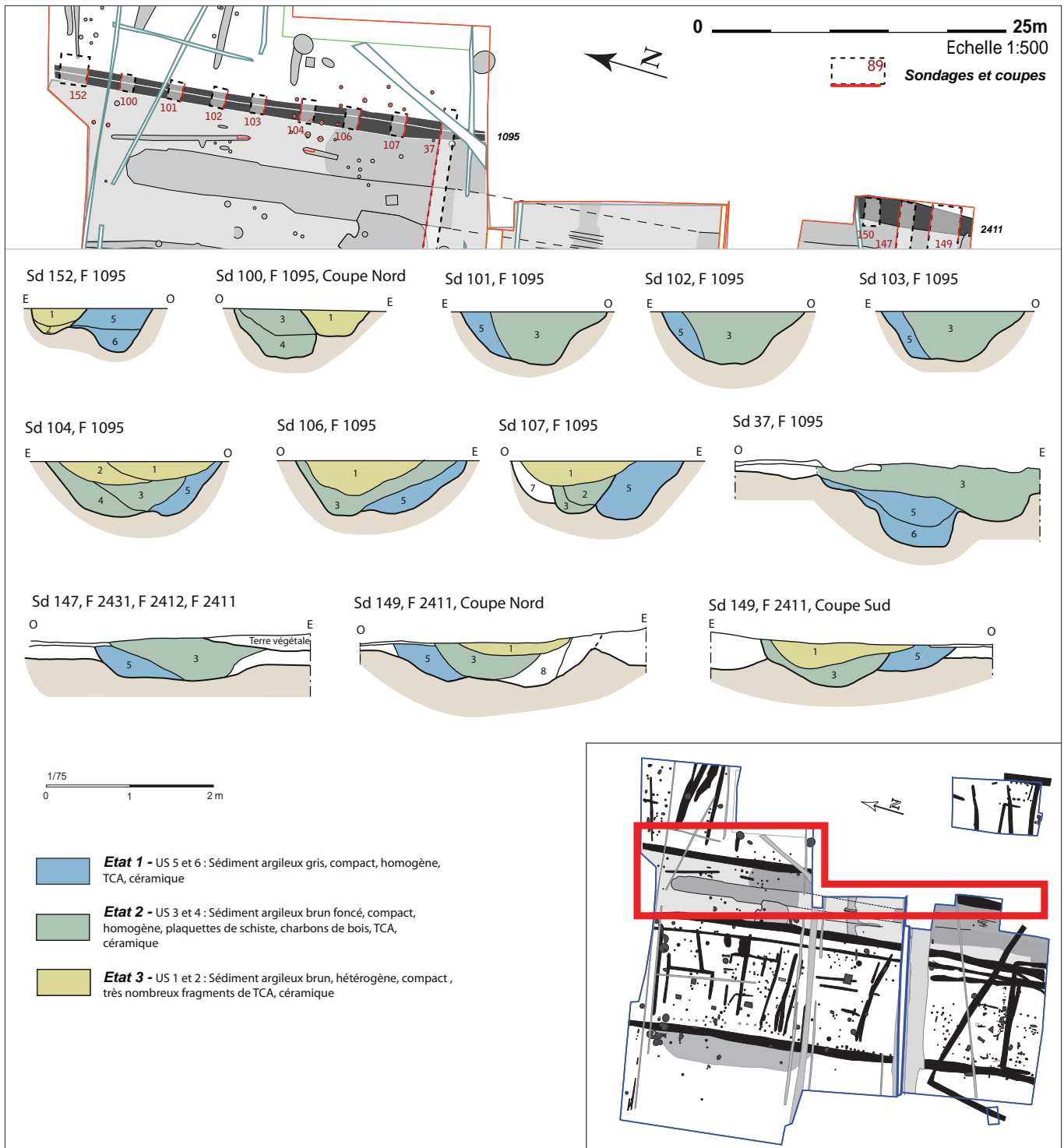


Fig.31 : Le fossé 1095/2411 © B. Simier, J. Conan, Inrap

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
37	200	70
100	170	60
101	185	65
102	180	65
103	180	60
104	225	70
106	220	70
107	220	75
147	220	55
149	240	55
152	155	58

Tab.4 : Principales caractéristiques du tracé 1095/2411.

Fig.32 : Le fossé 1095, Sd.100, coupe nord. On distingue sur la paroi orientale du sondage un creusement plus foncé, interprété comme l'état 3 © B. Simier, Inrap.



L'état 3, qui se démarque du creusement de l'état 2 dans les sondages 100 et 152, se poursuit plus au sud en reprenant le tracé de l'état 2. Son creusement apparaît alors en partie supérieure du comblement du fossé de l'état 2. Il se distingue très nettement dans les sondages 104, 106, 107 et 149 (us.1 et 2, **fig.31**). À ce niveau, l'état 3 correspond à un creusement en cuvette très évasé, comblé par un sédiment argileux brun foncé d'aspect organique, mélangé à de très nombreux fragments de terres cuites architecturales et à de la céramique datée de la deuxième moitié du III^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.276-283**).

Fig.33 : Le fossé 1095, Sd.107, coupe sud. Les trois états sont identifiables sur cette coupe. L'état 3 correspond à la partie supérieure, où l'on distingue des fragments de terre cuite. L'état 2 correspond au creusement de gauche, l'état 1 au creusement de droite © B. Simier, Inrap.



Le creusement le plus ancien (état 1) est taillé en cuvette, sur une profondeur qui varie entre 0,35 et 0,70 m (**fig.31, tab.4**). Il est comblé par un sédiment argileux brun très compact, pauvre en mobilier. Un petit tesson attribué à la Tène finale (**cf. p.283**), découvert sur le fond du creusement (sd.152, **fig.31**), et la présence de quelques tessons de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. dans son comblement (sd.104, **cf. p.282**), permettent toutefois de rattacher le creusement de l'état 1 à une phase précoce.

Le deuxième terrassement (état 2, **fig.31**), dans l'ensemble plus massif que le précédent, est creusé selon un profil tantôt en cuvette, tantôt subtrapézoïdal. Il est comblé par un sédiment hétérogène, formé par de l'argile brune mélangée à des plaquettes de schiste, à des éléments de terres cuites architecturales et à du mobilier attribué au II^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.276-283**). Son ouverture est comprise entre 0,90 m et 1,80 m pour une profondeur qui oscille entre 0,35 et 0,75 m (**fig.31, tab.4**). On notera une forte réduction de son envergure à partir du sondage 100 (us.1, **fig.31 et 34**), à tel point que l'on peut s'interroger sur le fait que le deuxième creusement observé dans ce sondage et dans le sondage 152 (us.1 et 2, **fig.31**) plus au nord soit bien l'état 2 du fossé. L'étude de la stratigraphie tendrait à identifier ce second creusement comme un troisième état (état 3, **fig.31**). Les deux premiers états seraient alors confondus dans les sondages 100 et 152, selon une dynamique de chevauchement qui s'amorce très nettement depuis le sondage 103.

L'état 3 correspond à un ultime curage du fossé bordier oriental. La morphologie de cette phase de terrassement et de son comblement est similaire à celle observée en partie supérieure du fossé 1003/2431 (état 3, **fig.28**), de l'autre côté de la voie. La datation du mobilier vient confirmer cette synchronie.

Par symétrie, l'état 2 du fossé 1095/2431 peut être associé chronologiquement à l'état 2 du fossé 1003/2431. La datation du mobilier (II^e s.) et la morphologie du creusement valident cette association.

Pour l'état 1 du fossé 1095/2411, le synchronisme avec un éventuel fossé, situé en symétrie de l'autre côté de la chaussée, est problématique. Nous pourrions, en toute logique, l'associer avec l'état 1 du linéaire 1003/2431 (**fig.28**), néanmoins la différence de morphologie ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. Il est probable que l'état 1 du fossé 1095 soit plus ancien (Tène finale – gallo-romain précoce), mais il a très vraisemblablement fonctionné de façon synchronique avec le linéaire 1003/2431, lors d'une phase plus récente, datée de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La découverte de mobilier attribué à cette période dans le sondage 150 (us.7, **fig.31**) vient le confirmer.

Un aménagement de franchissement du fossé 1095

La réalisation du sondage 104 a révélé la présence d'un trou de poteau (F.1356, **fig.34**), aménagé dans la paroi occidentale du segment 1095. Recouvert par les comblements supérieurs du fossé 1095 (état 3, **fig.31**), le poteau 1356 peut être stratigraphiquement associé au fonctionnement de l'état 2 du fossé (**fig.31**). Une exploration complète des abords du sondage a permis d'identifier neuf autres trous de poteau (**fig.34 et 35**). Au total, quatre d'entre eux sont alignés à intervalles réguliers, le long de la paroi occidentale du fossé. Ils sont associés à quatre autres ancrages de poteaux, installés en symétrie sur l'emprise de la voie. Enfin, deux trous de poteaux creusés sur la paroi opposée du fossé viennent compléter l'aménagement.

L'organisation de ces dix trous de poteau, leur situation et la relation stratigraphique qu'ils entretiennent avec le remplissage du fossé permettent de reconnaître dans cet ensemble les vestiges d'une passerelle, destinée au franchissement du fossé 1095 (état 2, **fig.31**). La construction de ce passage intervient dans le courant du II^e s. Nous pouvons également indiquer que la passerelle est abandonnée et démontée avant le comblement du curage terminal du fossé, qui a lieu dans le courant du III^e s. ap. J.-C. (état 3, **fig.31**). En effet, les sédiments présents dans le remplissage de ce dernier curage recouvrent le comblement des trous de poteaux.

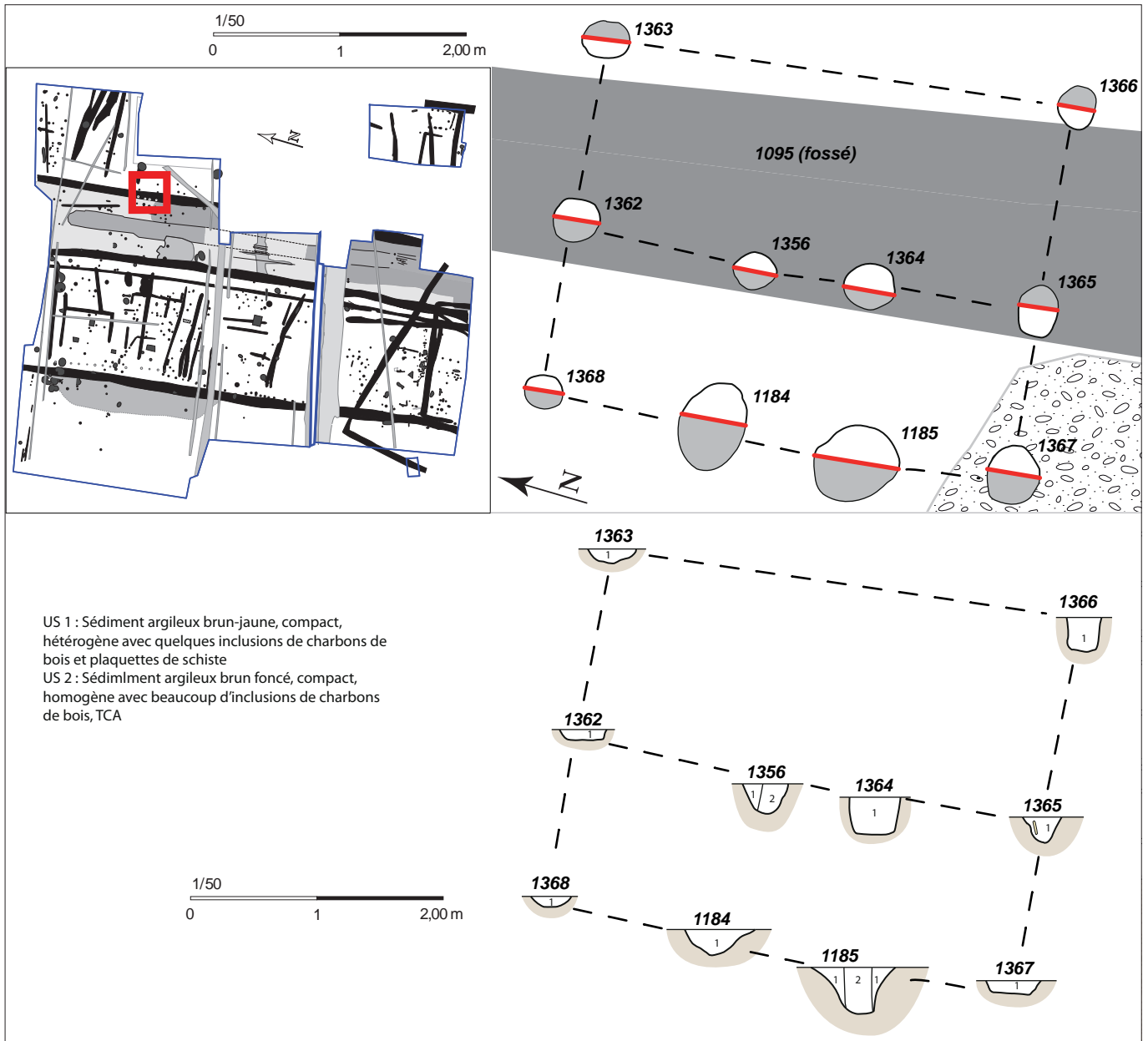


Fig.34 : L'aménagement destiné au franchissement du fossé 1095 © B. Simier, J. Conan, Inrap

Fig.35 : Vue depuis le sud-ouest de l'aménagement destiné au franchissement du fossé 1095 © B. Simier, Inrap



Les fossés 1186 et 1224 : une ultime délimitation en bordure de chaussée

Deux petits segments fossoyés, aménagés parallèlement à l'est de la chaussée empierrée, ont pu être partiellement identifiés au nord du décapage (**fig.31 et 36**). Ces deux creusements, F.1184 et F.1224, qui appartiennent probablement à un même linéaire, sont installés dans l'espace matérialisé par les fossés bordiers décrits précédemment. Ils empiètent ainsi sur le *solum publicum*, en réduisant l'emprise de la bande de roulement.

Le mobilier récolté dans leur comblement est attribué à la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (**cf. p.295**), mais les niveaux recoupés par ces fossés appartiennent au dernier état de la voirie, daté de la deuxième moitié du III^e s. Leur installation peut donc être mise en relation avec une phase tardive de la chaussée.

D'un point de vue morphologique, les deux segments sont taillés selon un profil en cuvette de 0,50 m de large, pour 15 cm de profondeur en moyenne.

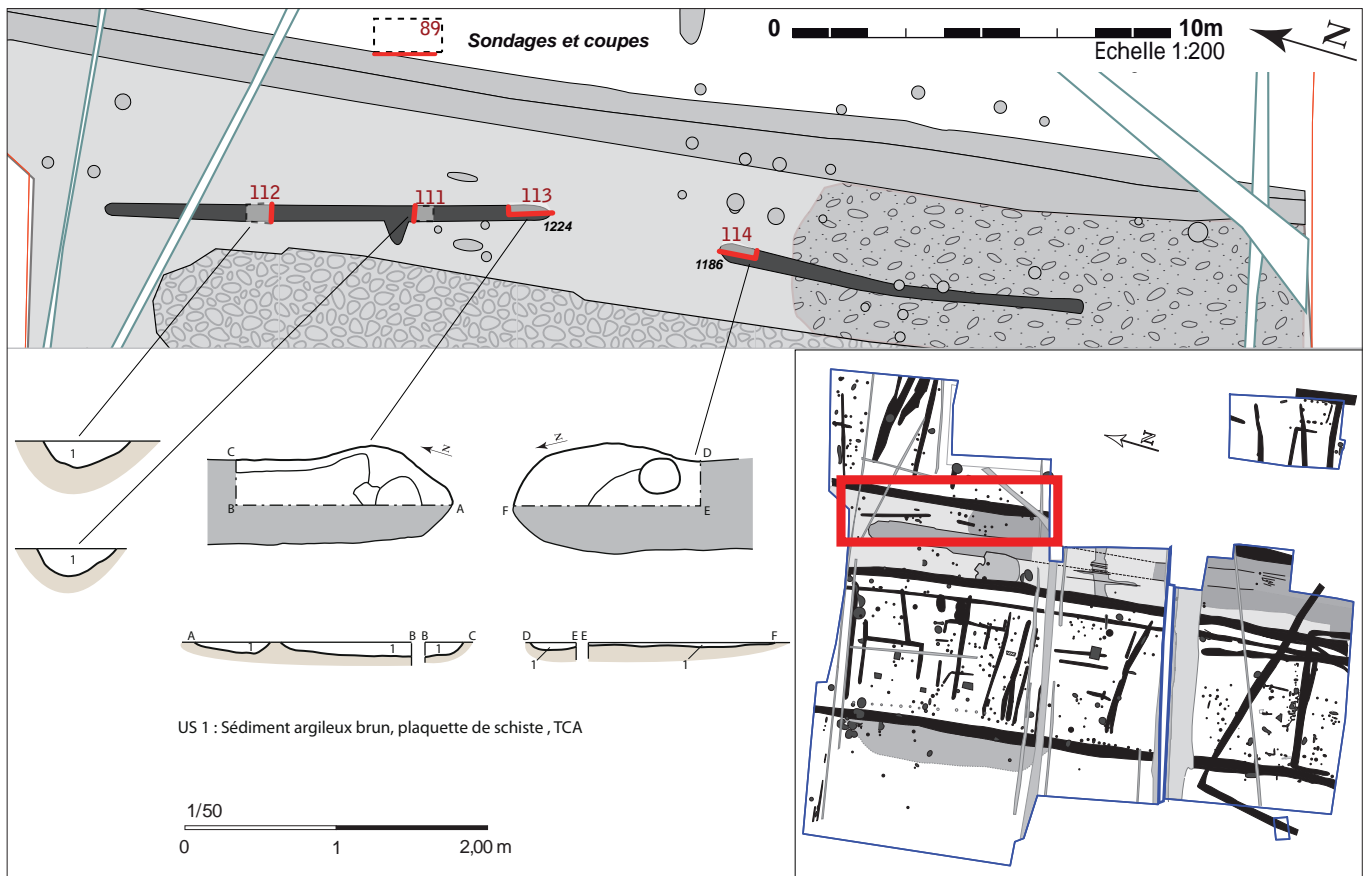


Fig.36 : Les fossés 1186 et 1224 © B. Simier, J. Conan, Inrap

Corrélation entre les données de 2014 et les sondages de A. Provost

L'étude que nous venons de réaliser sur les différents éléments constitutifs de la chaussée permettent de retracer son évolution depuis le I^{er} s. de n. è., jusqu'au début du IV^e s.

Afin de préciser cette chronologie, il convient de rapprocher ces données aux informations obtenues par A. Provost dans les années 1980, sur le prolongement oriental de la chaussée. La voie avait été, à cette époque, identifiée à deux reprises sur les parcelles AO 118 et AP 200 (**fig.37**), à l'est de la *pars urbana*.

Sur la parcelle AP 200 (**fig.38**), la délimitation de la chaussée est apparue sous la forme de deux ensembles de fossés parallèles, ceinturant une bande d'une dizaine de mètres de largeur. Chaque bordure de chaussée présente trois creusements appartenant à trois phases distinctes : F.4009, 4010 et 4001 à l'ouest et F. 4020, 4021 et 4022 à l'est.

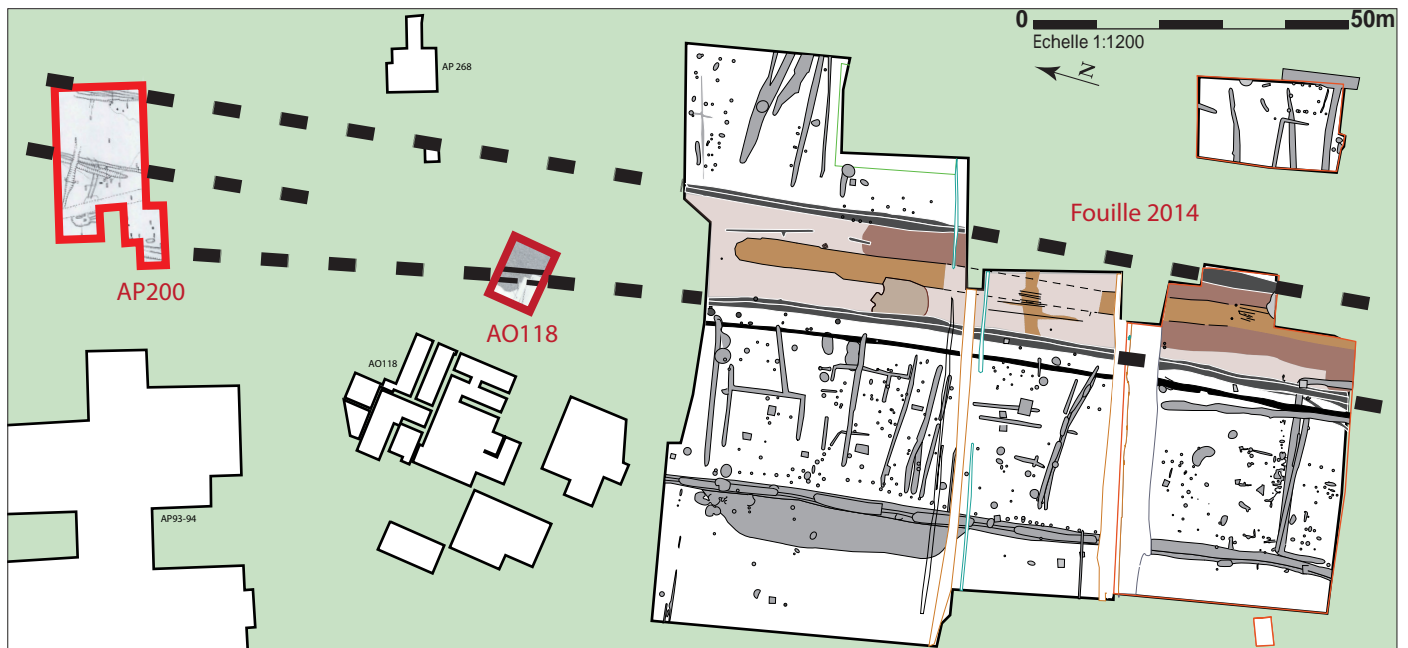


Fig.37 : La chaussée, corrélation entre les vestiges mis au jour par A. Provost et ceux découverts lors de la fouille de l'îlot Flortraït. Le prolongement supposé des fossés, entre les différentes vignettes de fouille, est indiqué en pointillé © A. Provost, Inrap

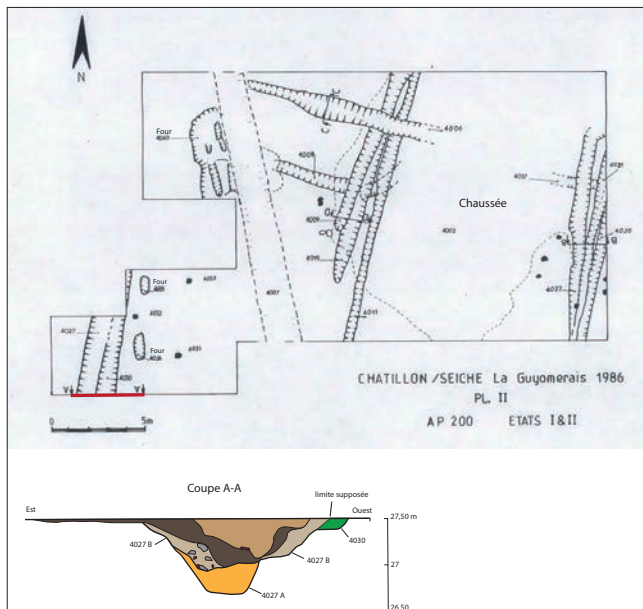


Fig.38 : Les fossés de bords de voie identifiés en 1986 par A. Provost sur la parcelle AP 200, après la fouille de la chaussée empierrée qui les recouvrait © A. Provost.



Fig.39 : Vue depuis le sud de l'empièrrement mis au jour par A. Provost sur la parcelle AP 200 © A. Provost.

Les trois linéaires formant la limite occidentale de la chaussée ne peuvent être associés à aucun fossé présent sur la fouille. Ils pouvaient, soit s'interrompre pour permettre d'accéder à la *pars urbana*, soit obliquer vers la *pars urbana* et ainsi clôturer un espace, à l'ouest de chaussée.

Les trois linéaires implantés à l'est de la chaussée sont, quant à eux, situés dans le prolongement exact du linéaire 1095/2411, qui borde lui aussi la limite orientale de la voie. Outre cette cohérence d'orientation, le linéaire 1095/2411 est composé de trois creusements distincts, qui correspondent parfaitement aux trois linéaires observés sur la parcelle AP 200. Le fossé 4021, le creusement 4020 et le fossé 4022 seraient, respectivement, les équivalents des états 1, 2 et 3 du fossé 1095/2411.

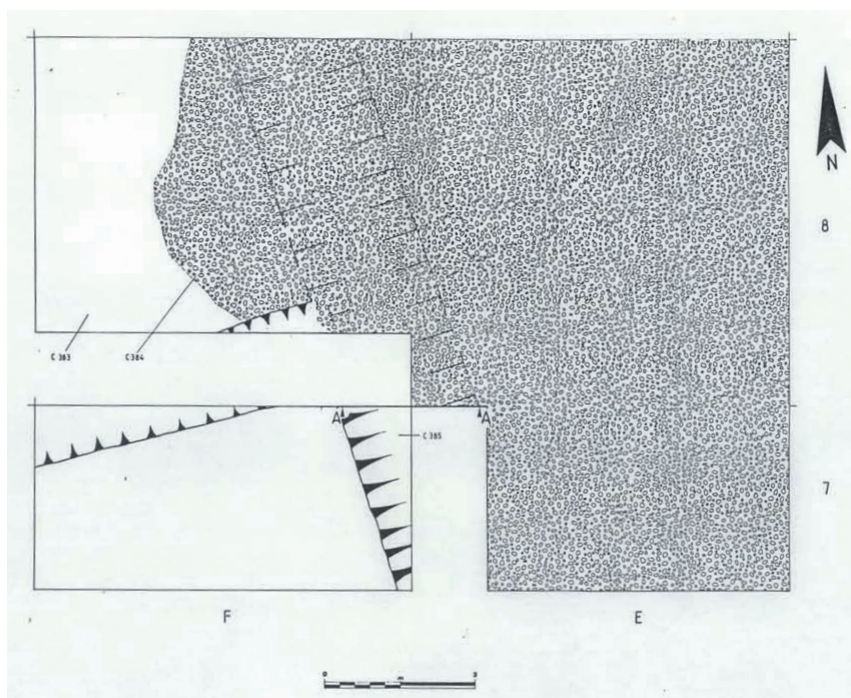
La morphologie de chacun de ces creusements coïncide parfaitement (**fig.38**).

On notera que le fossé 4022 sur la parcelle AP 200 est recouvert par le cailloutis de la voie, information que nous n'avions pas observée pour l'état 3 du linéaire 1095/2411. Elle indique que le fossé est antérieur à la construction de la dernière chaussée

empierreée. Nous avons pourtant associé, sur l'Îlot Floratrait, le fonctionnement de l'état 3 du fossé 1095/2431 au fonctionnement du dernier état de voirie. Nous pouvons, dans ce cas, nous interroger sur le lien entre la chaussée empierreée, découverte sur la parcelle AP 200, avec le dernier état de la chaussée empierreée de l'Îlot Floratrait (état 4, **fig.24**). Appartient-elle à une même phase d'empierreement ? La datation obtenue en 2014 pour le comblement du linéaire 1095/2431 et pour l'état 4 de la chaussée est similaire à celle proposée pour l'empierreement de la parcelle AP 200, soit entre la fin du III^e et le début du IV^e. Le débordement ponctuel de l'empierreement dans le comblement du fossé bordier 4022 peut être tout simplement lié à une déstructuration du cailloutis, dont les éléments auraient versé progressivement dans le comblement du fossé. Ce phénomène a pu être observé à plusieurs reprises (sd.37 et 40, **fig.24 et 31**), sur la chaussée de l'Îlot Floratrait, tendant à confirmer cette hypothèse.

Le fossé 1003/2431, qui forme la limite occidentale de la chaussée, ne peut, nous l'avons dit, être associé aux trois linéaires 4020, 4021 et 4022 de la parcelle AP 200. Il est par contre situé dans le prolongement du fossé 4027/4030 de la parcelle AP 200, lui-même implanté dans le prolongement du fossé C385 de la parcelle AO 118 (**fig.40**, Provost 1986).

Fig.40 : La parcelle AO 118, fouillée par A. Provost en 1985 © A. Provost.



La coupe réalisée dans le fossé 4027/4030 (**fig.38**) présente de fortes similarités avec celles réalisées sur le linéaire 1003/2431 de l'Îlot Floratrait. Le creusement 4030 est associé à l'état 1 du linéaire 1003/2431 (**fig.28**). Il partage avec ce dernier une même morphologie, une datation autour de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et une situation sur la paroi orientale des sondages.

Le fossé 4027 est composé quant à lui de deux creusements, un premier en partie inférieure, de forme trapézoïdale (4027A, **fig.38**), et un second en partie supérieure (4027B, **fig.38**), comblé par des couches hétérogènes très charbonneuses. Les deux creusements du fossé 4027, datés du II^e et du III^e s., sont en tout point similaires aux états 2 et 3 du linéaire 1003/2431.

Le prolongement du tracé 1006/2423 de l'Îlot Floratrait n'a pu quant à lui être identifié dans les sondages réalisés par A. Provost, sur les parcelles AP 200 et AO 118 (**fig.5**).

4.1.3 Synthèse : Une voie secondaire créée à l'époque romaine, base du développement de la villa de la Guyomerais.

L'étude de la portion de chaussée mise au jour lors de l'opération de fouille sur l'Îlot Floratrait permet de replacer cet aménagement dans un environnement plus large, et de l'associer à l'évolution de la villa de la Guyomerais. Les données recueillies apportent une série d'informations, à partir desquelles il est possible de proposer un phasage et d'extrapoler sur le statut de cet axe de circulation.

Chronologie

L'objectif de la fouille, en accord avec la prescription archéologique, avait pour principale thématique de préciser le phasage évolutif de la chaussée de la Guyomerais. Les données recueillies, sur les différents empièvements, et sur les fossés bordiers, ont apporté un ensemble de données qui, corrélées avec celles obtenues par A. Provost, permettent d'identifier 5 étapes de construction.

Etat 1 : un chemin apparu autour du changement d'ère

Le premier élément qui témoigne de l'existence d'un axe de circulation est l'apparition du linéaire 1095/2411 (état 1, **fig.31**), interprété comme le premier fossé bordier (**fig.41**). Il conservera ce rôle de limite viaire durant toute l'occupation antique. Le mobilier, récolté en faible quantité dans son comblement, permet de dater son fonctionnement entre la Tène finale et le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. L'apparition du fossé 1095/2411 intervient au plus tôt durant le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C., après l'arasement complet de l'enclos laténien (enclos A, **fig.19**). En effet, ce dernier, qui est coupé par le fossé, est comblé dans les premières décennies après la conquête. La création de la voirie est ainsi contemporaine de la construction de l'enclos, situé sous la *pars urbana*, qui est daté par le mobilier céramique de la fin de la Tène ou de la période augustéenne (phase I, **fig. 6**). Une analyse C¹⁴, réalisée en 2012 sur des poteaux environnant l'enclos, a donné une date autour de 45 av. J.-C. (Beta-381292 CAL BC 45 (Cal BP 1995)).

L'apparition de la voie peut également être mise en relation avec la construction du premier bâtiment résidentiel, bâti sur solin, entre 30 et 60 ap. J.-C. (phase II, **fig.6**). Dans tous les cas, elle est présente lors de l'aménagement du petit enclos antique au sud du site (enclos B, **fig.45**). Ce dernier, dont le fonctionnement est daté par le mobilier céramique de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., semble en effet implanté contre le chemin. L'espace de 12 m de large, laissé vacant entre le côté oriental de l'enclos B et le fossé 1095/2411, est interprété comme le fantôme de la voie.

Nous pouvons ainsi admettre que la voirie est créée ex-nihilo, entre 50 av. J.-C. et 50 ap. J.-C., *terminus post-quem* précisé par l'apparition des fossés de la phase 2. La première chaussée, dont le tracé est matérialisé par un unique fossé bordier, est creusée de façon rectiligne. La bande de roulement est probablement aménagée en terre, puisqu'aucune trace de surface empièrée n'a pu être associée à ce premier état. Toutefois, cette dernière a pu être détruite lors de l'aménagement des phases suivantes.

L'aspect rectiligne dans le tracé du fossé bordier de la voie pourrait être le résultat du travail d'un arpenteur professionnel. Dans ce cas, il faut s'interroger sur l'origine de cette voirie. Fait-elle partie d'un réseau dont la création est programmée au niveau juridique de la cité, selon un plan établi par les ingénieurs romains ? Nous y reviendrons.

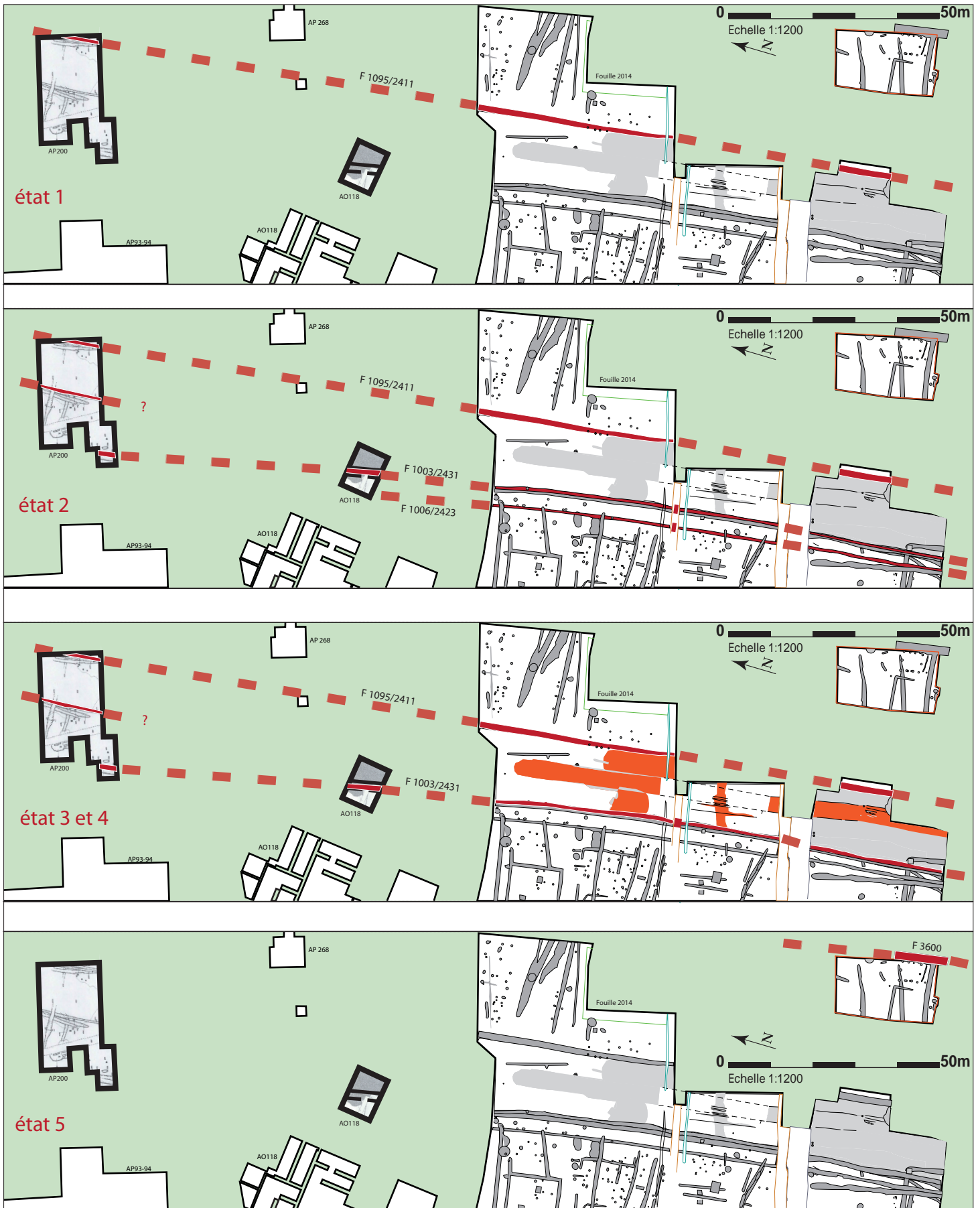


Fig.41 : La chaussée antique : proposition de phasage © B. Simier, Inrap.

Etat 2 : la création de la limite occidentale de la chaussée, au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., la chaussée est clôturée sur sa bordure occidentale par deux fossés parallèles, le fossé F.1003/2431 (état 1, **fig.28 et 41**) et le fossé F.1006 (**fig.41**). Ces linéaires espacés d'environ 4 m délimitent, avec le fossé 1095/2411 à l'est, une bande de 14 m de largeur correspondant à l'emprise de la chaussée.

L'apparition de ces deux linéaires intervient après l'abandon et l'arasement d'un enclos (enclos B, **cf. p.77**), démantelé dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La disparition de cet élément qui, nous le verrons, est considéré comme une dépendance de l'habitat de la phase II identifié par A. Provost (**fig.6**), implique un certain remaniement dans l'organisation de l'espace situé à l'ouest de la voie. Ces modifications sont à mettre en relation avec une importante phase de travaux, qui affecte l'ensemble de l'établissement. Cette phase se caractérise notamment par la construction de la première *pars urbana* maçonnée (phase III, **fig.6**).

L'apparition des deux linéaires parallèles, au sud de la voie, fait partie d'un programme qui inclut un remembrement important des espaces situés de part et d'autre de la voie.

Structurellement, ces deux fossés bordiers délimitent une bande, à l'intérieur de laquelle il est possible de circuler. Cet espace peut être utilisé comme zone tampon entre la chaussée et la bande d'activité qui se développe sur sa bordure occidentale, à moins qu'il soit destiné à l'aménagement d'un talus et/ou d'une haie. Cette deuxième hypothèse est privilégiée.

Le tracé du linéaire 1003/2431 a été identifié au nord, sur deux sondages réalisés par A. Provost (Provost, 1985 et 1986). On l'observe une première fois au niveau de la parcelle AP 200 (**fig.41**) où il s'interrompt, et une seconde fois sur la parcelle A0 118 (**fig.41**).

Avec ce type d'organisation, seul le linéaire 1003/2431 peut être considéré comme un fossé de bord de voie. Il sera d'ailleurs conservé et régulièrement terrassé durant toute l'occupation antique. Le linéaire 1006/2423 est quant à lui rapidement abandonné, à la fin du I^{er} s. de n. è.

Etat 3 : une importante phase de mise en valeur et d'entretien de la chaussée aux II^e s. et III^e ap. J.-C.

Durant la première moitié du II^e s., les deux fossés bordiers, F.1003/2431 et 1095/2411, sont repris par des terrassements plus importants. La voie prend alors de l'ampleur et c'est probablement à cette période, dans le courant du II^e s. (plutôt dans la deuxième moitié du II^e s., **fig.41**), que pourraient être aménagés la première chaussée empierrée (état 1, **fig.24**). Nous ne pouvons préciser d'avantage cette datation, l'absence de mobilier et la destruction partielle du premier radier ne nous laissant qu'une vision limitée du cailloutis originel.

Les trois empièrtements qui suivront (état 2, 3 et 4) sont quant à eux associés à du mobilier attribué essentiellement au III^e s. ap. J.-C. Les différents niveaux de recharges et de ragréages sont soigneusement aménagés et présentent les stigmates d'une circulation intense. Le trafic des charrettes et des chariots se développe sur la bande de roulement centrale mais également sur les bandes latérales.

Le III^e s. nous apparaît, en cohérence avec les résultats de A. Provost (Provost 1984 à 1987, **fig.6**), comme la période durant laquelle la voie est parée d'un véritable revêtement empierré. Cette phase correspond à l'extension maximale de la *pars urbana* (Phase V, **fig.6**).

Etat 4 : une dégradation lente de la chaussée entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. ap. J.-C.

Les premières traces de dégradations du revêtement de la voirie apparaissent durant la deuxième moitié du III^e s., avec la création d'importantes ornières, qui ne sont plus rebouchées. La chaussée continue néanmoins à être densément empruntée, mais les conditions de circulation deviennent chaotiques et la voie est probablement impraticable en période hivernale. Le mobilier, encore très présent dans les fossés durant la deuxième moitié du III^e s., se raréfie à la fin du siècle. Quelques éléments céramiques du début du IV^e s. et un demi *nummus* de Constantin I (cf. p.220), retrouvés sur le sommet de la chaussée et dans le comblement supérieur des deux fossés bordiers, indiquent que la voie est encore empruntée à cette période.

La chaussée connaît probablement, à l'aube du IV^e s., une importante réduction de son trafic, qui conduit à son abandon. Il est toutefois difficile de déterminer la période à laquelle la chaussée est réellement désaffectée. Les niveaux supérieurs, de factures plus sommaires, ont pu disparaître sous l'action des labours. Un fonctionnement durant le IV^e s. et au V^e s. sous la forme d'un simple chemin de terre peut être envisagé. La voie est très vraisemblablement maintenue en activité au moins jusqu'à l'abandon définitif de la *pars urbana*, à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. ap. J.-C.

Etat 5 : la disparition de la chaussée antique, abandon ou déplacement ?

La dilution dans le paysage de la voie à la fin de l'antiquité est un phénomène difficile à préciser, dans un contexte où la terre végétale a été fortement bouleversée par les pratiques agraires. La disparition de la *villa* au V^e s. et une transformation dans la gestion des campagnes ont pu entraîner une requalification de la voie en un simple chemin, qui a alors diminué en importance pour finalement se muer en limite de parcelle, puis disparaître, durant l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge.

L'hypothèse d'un déplacement de la voirie vers l'actuelle rue du Gué est également à considérer (fig.41). En effet, la présence d'un gué sur la Seiche, en contrebas de la *villa*, a conditionné l'implantation de la voirie romaine ainsi que celle de la route actuelle. Cette dernière, anciennement appelée rue du Moulin, permettait de rejoindre à la fois le moulin construit au XIX^e s. à proximité du bourg de Châtillon-sur-Seiche, et le gué, qui est resté utilisé jusque dans les années 1950-1960 (fig.42). Parfaitement parallèle à la voie antique, la rue du Gué pourrait ainsi être un prolongement de cette dernière.

Le parallélisme et la similarité des tracés antique et moderne est-il un simple hasard ou est-il lié à un déplacement volontaire de la voie ? Ce déplacement peut être entraîné par une adaptation naturelle des voies de circulation à la topographie du terrain et à la présence du gué, ou bien être lié à un déplacement volontaire de la voirie, causé par un déplacement naturel du gué, à la fin de l'antiquité.

Le gué actuel est en effet décalé par rapport à l'emplacement supposé du gué antique, qui serait en toute logique localisé dans le prolongement de la voie romaine. La modification du lit de la Seiche a pu entraîner un déplacement de la voirie et un abandon de la chaussée antique. Dans ce cas, la rue actuelle pourrait être la continuité médiévale et sans hiatus de la voie romaine. Pour étayer un peu plus cette hypothèse, on signalera la découverte, à l'extrémité nord du secteur 3, d'un fossé (F.3600, fig.41) parallèle à la rue du Gué. Malheureusement, l'envergure et le développement de cet hypothétique fossé bordier, qui a livré du mobilier d'époque romaine, n'ont pu être appréciés. Seule l'ébauche de son creusement a été identifiée en bordure du décapage.

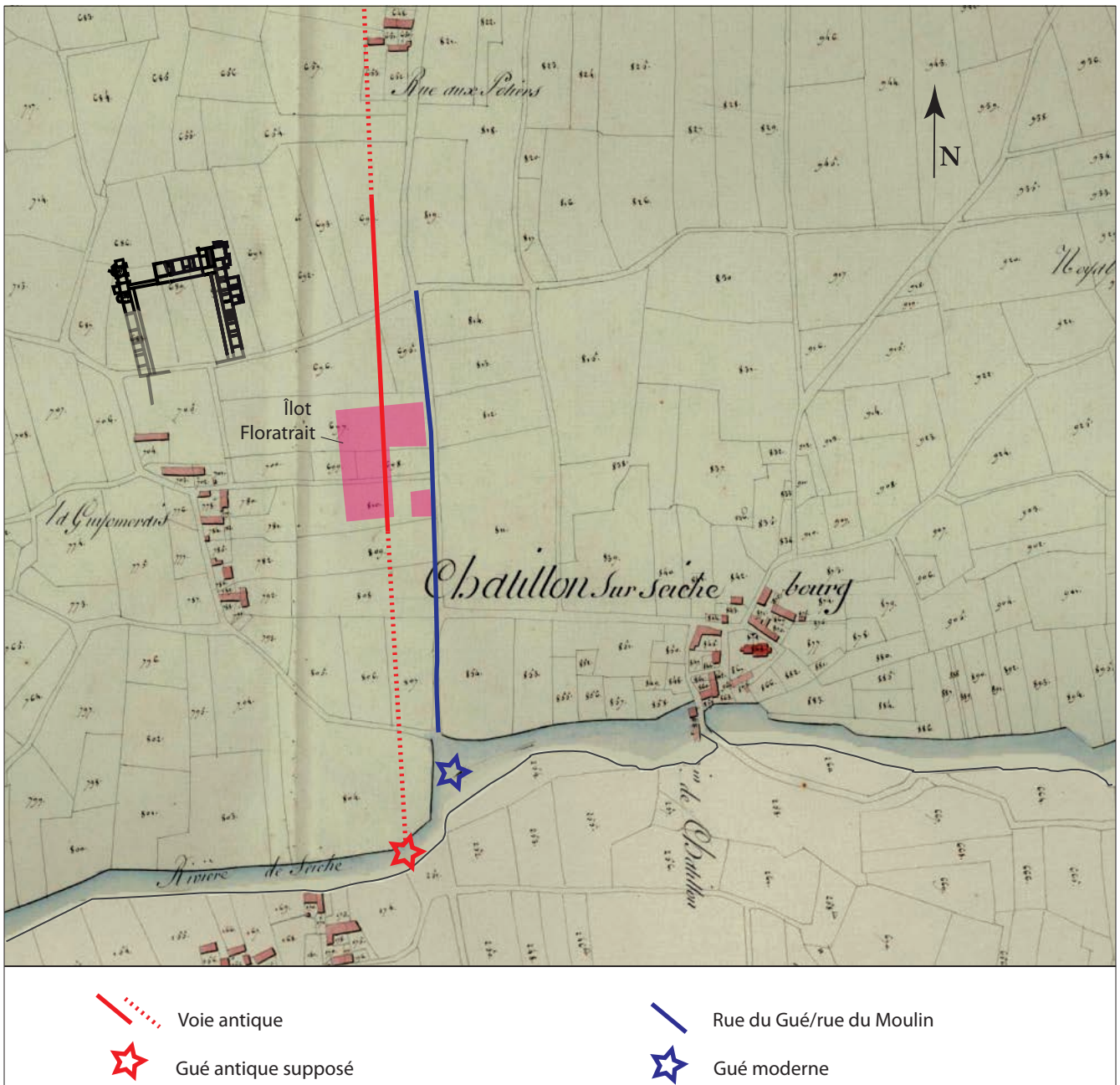


Fig.42 : Localisation sur le cadastre napoléonien de la voie antique, par rapport au gué et à la rue du Moulin © B. Simier, Inrap.

Statut de la chaussée :

Nous venons de le constater, l'évolution de la chaussée est intimement liée à l'évolution de la villa. La création de cet axe de circulation intervient au plus tôt lors de la mise en place de l'enclos situé sous la *pars urbana*, durant le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. La matérialisation des limites de la voirie, ainsi que la mise en place des différents empièvements, est systématiquement en relation avec une phase de travaux observée sur la *pars urbana*. Nous pouvons donc supposer que la voie dépend directement de la villa et permet de relier le domaine à la cité de *Condate* (Rennes), via l'axe Rennes-Nantes, dont le tracé est reconnu à 6,5 km au nord de la villa (fig.43).

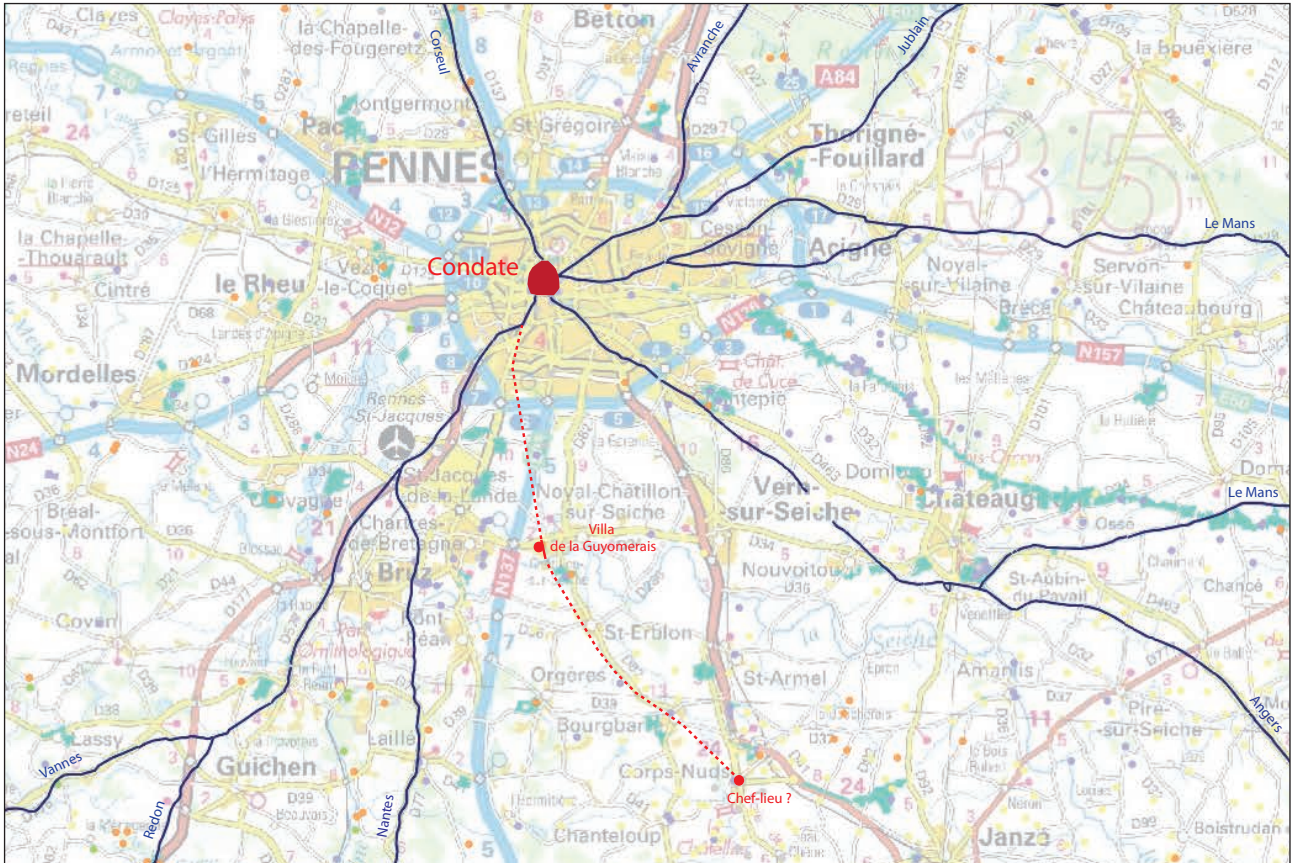


Fig.43 : Localisation du réseau viaire mentionné sur la carte archéologique, et tracé hypothétique de la voie longeant la villa de la Guyomerais
 © Carte archéologique SRA/DRAC Bretagne et B. Simier, Inrap.

Dans ce cas, peut-on considérer que la construction de la chaussée a été décidée et financée par le propriétaire de la villa pour desservir son domaine ?

L'idée que la voie soit un simple accès à la villa avait été émise par A. Provost (Provost, 1986). À l'époque, l'analyse de la voirie se limitait à deux sondages qui ne donnaient qu'une vision très partielle de l'envergure et du développement de la chaussée. La fouille de l'Îlot Floratrait a modifié cette image, en transformant la chaussée en un véritable axe de circulation traversant le domaine antique de la Guyomerais, pour se prolonger au sud de la Seiche vers d'autres territoires.

Dans cette perspective, et bien qu'étroitement liée à la villa de la Guyomerais, la voie ne lui serait pas associée de façon privative, mais ferait partie intégrante d'un réseau viaire destiné à desservir les territoires d'un *pagus*. La chaussée de la Guyomerais permettrait alors d'accéder aux espaces situés entre la voie Rennes-Nantes et la voie Rennes-Angers.

La création de cet axe de circulation aurait permis à la villa de la Guyomerais d'exporter facilement ses productions vers Condate située à environ deux heures de charrette. Cette proximité avec une voie, même secondaire, est un élément, pour ne pas dire le facteur principal, de l'essor et de la réussite de ce domaine rural.

La création de la voie n'a peut-être aucun lien avec l'enclos précoce précédant la villa. Ce dernier a pu se trouver par chance sur le tracé de la voie, et profiter de sa création pour mettre en valeur son domaine.

Nous pourrions également supposer que la destruction de l'enclos laténien (enclos A, cf. p.48-50), au profit de l'enclos situé en haut de plateau, a pu être motivée par la création de la voirie qui, pour des raisons techniques (topographie du terrain), avait intérêt à traverser l'enclos laténien pour rejoindre le gué. Le tracé de la voie aurait ainsi été implanté un peu à la manière de nos réseaux autoroutiers ou ferroviaires actuels, sans se soucier des éventuels habitats présents sur son tracé. Le propriétaire aurait alors déplacé son habitat vers le point haut du plateau.

La chaussée serait ainsi un élément indépendant de la *villa* de la Guyomerais. Elle appartiendrait au *pagus* et donc au domaine public, à l'instar des voies majeures qui quadrillent le territoire. Elle doit néanmoins, de par sa taille, être considérée comme une voie secondaire. La distance de 14 m, mesurée au maximum entre les deux fossés bordiers, est en effet moins importante que celle observée pour les voies majeures de Gaule. La voie Nantes-Vannes, à titre de comparaison, mesure 21 m de large (Leroux, 2009).

La relation étroite, observée entre l'évolution de la *villa* et celle de la voirie, peut être interprétée comme une servitude du propriétaire de la *villa* sur l'entretien du domaine public. Sur son domaine, les charges inhérentes au nettoyage des fossés et à l'entretien de la chaussée lui incombent. Il peut, à ce titre, à condition de garder intègre le *solum publicum*, mettre en place des aménagements susceptibles d'embellir la voirie, dans la portion en contact avec les différents corps constitutifs de la *villa*.

Avant de conclure sur l'analyse de la chaussée, il faut nous interroger sur le prolongement méridional de son tracé. La D.82 pourrait être une persistance de cet axe de circulation. Le tracé de la voie aurait alors été déplacé vers l'est, comme le laisse suggérer la rue du Gué, implantée parallèlement à une cinquantaine de mètres de la chaussée antique.

La direction prise par cet axe viaire nous conduit en direction de Saint-Herblon, Bourgbarré et surtout Corps-nuds, dont le toponyme, pour les historiens du début du XX^e s., est une transformation de *Carnutenus*, nom attribué à l'un des quatre *Pagus* de la cité des *Riedones* (Abbé Bossard, 1914/15). Des historiens plus récents (Bousquet, 1971) proposent plutôt de situer ce chef-lieu au niveau de Chartres-de-Bretagne.

Dans tous les cas, la mise en place d'un axe secondaire passant par la *villa* de la Guyomerais souligne l'intérêt porté, durant l'antiquité, à cette partie du territoire. Il permet probablement de relier une série de domaines dont une partie de la production agricole peut être destinée à approvisionner la cité de *Condate*.

Pour préciser cette théorie, il serait intéressant de réaliser une étude archéogéographique du territoire entourant le domaine de la Guyomerais. Un travail sur le réseau viaire antique, dirigé par A. Provost, est actuellement en cours. Il permettra de préciser le tracé supposé de la chaussée de la Guyomerais. Pour ce qui est de l'étude plus globale sur le paysage et l'évolution des parcellaires, le travail reste à faire. Les moyens attribués dans le cadre de ce rapport ne permettent malheureusement pas de le faire. Il pourra éventuellement être intégré dans le cadre d'une future publication.

Il convient pour conclure d'indiquer que, malgré un empiérement soigné de la chaussée au niveau de la *villa*, il est possible que cette dernière ne soit constituée que d'une simple bande de roulement en terre sur le reste de son tracé. Elle pourrait ainsi ne laisser aucune trace au sud, au-delà de la Seiche, ou au nord, après avoir passé le ruisseau Orson.

4.2 La parcellisation des espaces d'activités en bordure de chaussée

La *pars rustica* de la villa de la Guyomerais, telle qu'elle avait été appréhendée par A. Provost (Provost, 1984 à 1987) et par J. Freitas (Freitas, 2012), se développe de part et d'autre de la voie, sur des espaces délimités par une série de fossés. À l'ouest, le linéaire 1046/2491, implanté parallèlement à la bordure occidentale de la voie, conditionne une large bande de 23,5 à 20,5 m de largeur selon les états, subdivisée en plusieurs parcelles par des fossés de cloisonnement. À l'est, une bande de même nature semble se développer. On y retrouve une série de fossés perpendiculaires à la voie, mais aucun fossé ne vient fermer cet espace, symétriquement au linéaire 1046/2491. Un fossé, parallèle à la voie (F.3600, **fig.44**), a toutefois pu être très partiellement identifié en marge du secteur 3. Si ce fossé est considéré comme la limite de la bande d'activité orientale, cette dernière se développerait alors sur une largeur de 25,5 m, soit 2 m de plus que la bande occidentale.

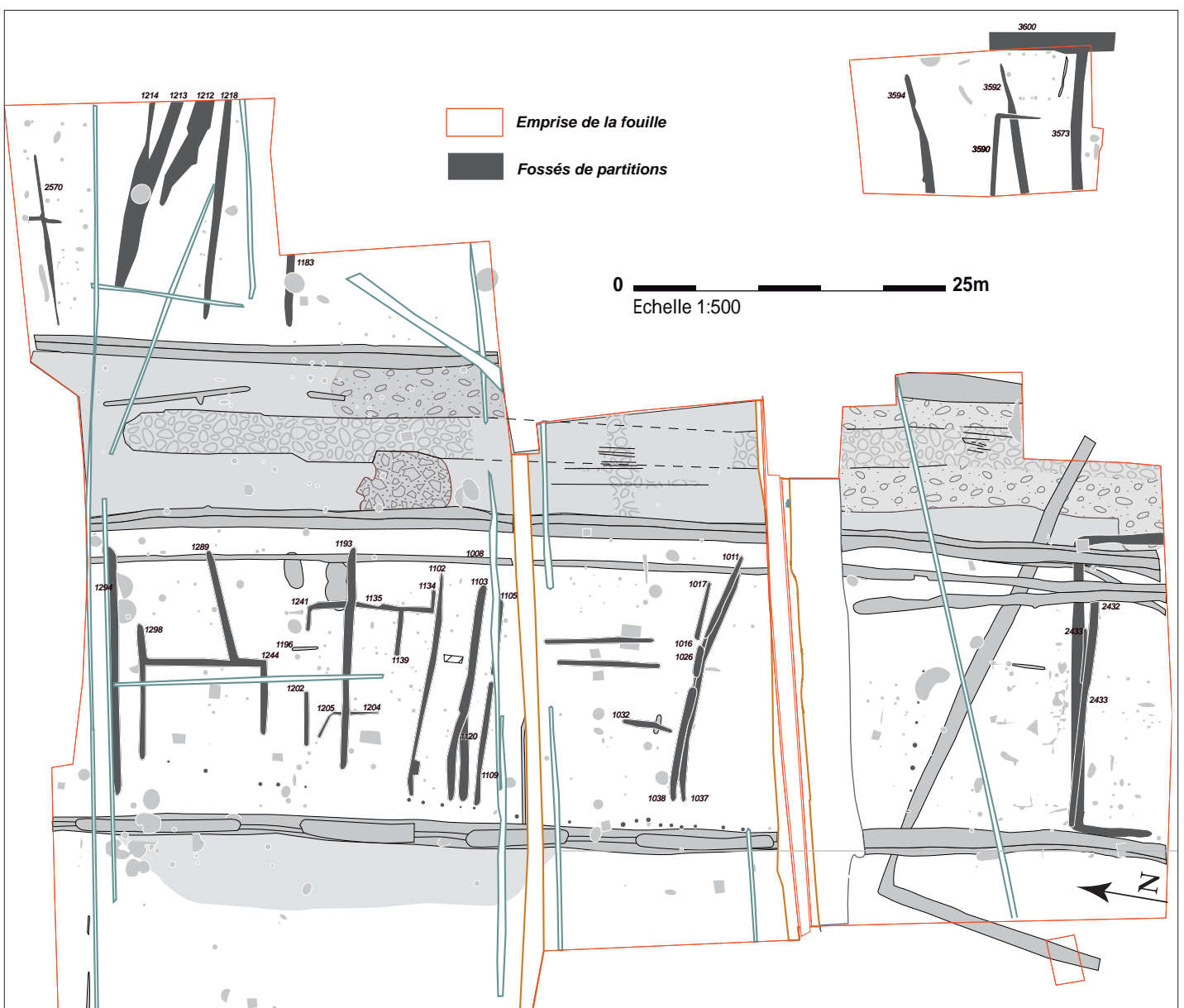


Fig.44 : Les délimitations fossoyées des espaces aménagés, de part et d'autre de la chaussée © B. Simier, J. Conan, Inrap.

4.2.1 Les délimitations de la bande d'activité située à l'ouest de la chaussée

L'enclos B

Au sud de l'emprise de fouille, sur le secteur 2, la moitié septentrionale d'un petit enclos quadrangulaire a pu être identifiée (fig.45). Installé perpendiculairement au premier état de voirie, l'enclos mesure 30 m de long. La présence d'une interruption sur sa façade ouest, interprétée comme une entrée, permet par symétrie de restituer l'envergure de cet enclos et d'estimer sa largeur à une vingtaine de mètres. Le poteau 2371, situé au niveau de l'entrée, pourrait participer à l'ancrage d'un portail.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
134	100	28
135	88	26
137	80	32
138	-	16
139	-	20
144	100	14
146	100	32

Les trois segments, F.2373 à l'ouest, F.2429 au nord et F.2416 à l'est, ont été sondés à plusieurs reprises (fig.45, tab.5). Le profil, taillé en cuvette, oscille entre 0,80 et 1,00 m d'ouverture, pour 0,14 à 0,32 m de profondeur, suivant l'état de conservation. La façade nord de l'enclos, le fossé F.2429, est en partie occulté par le creusement de deux fossés plus récents, F.2432 et F.2433.

Le remplissage, constitué d'un sédiment argileux brun clair, est homogène sur l'ensemble du fossé. Le mobilier retrouvé dans le comblement est daté de la première moitié du I^{er} s. de n. è. (cf. pp.314, 319 et 320).

< Tab. 5 : Principales caractéristiques du fossé de l'enclos B.

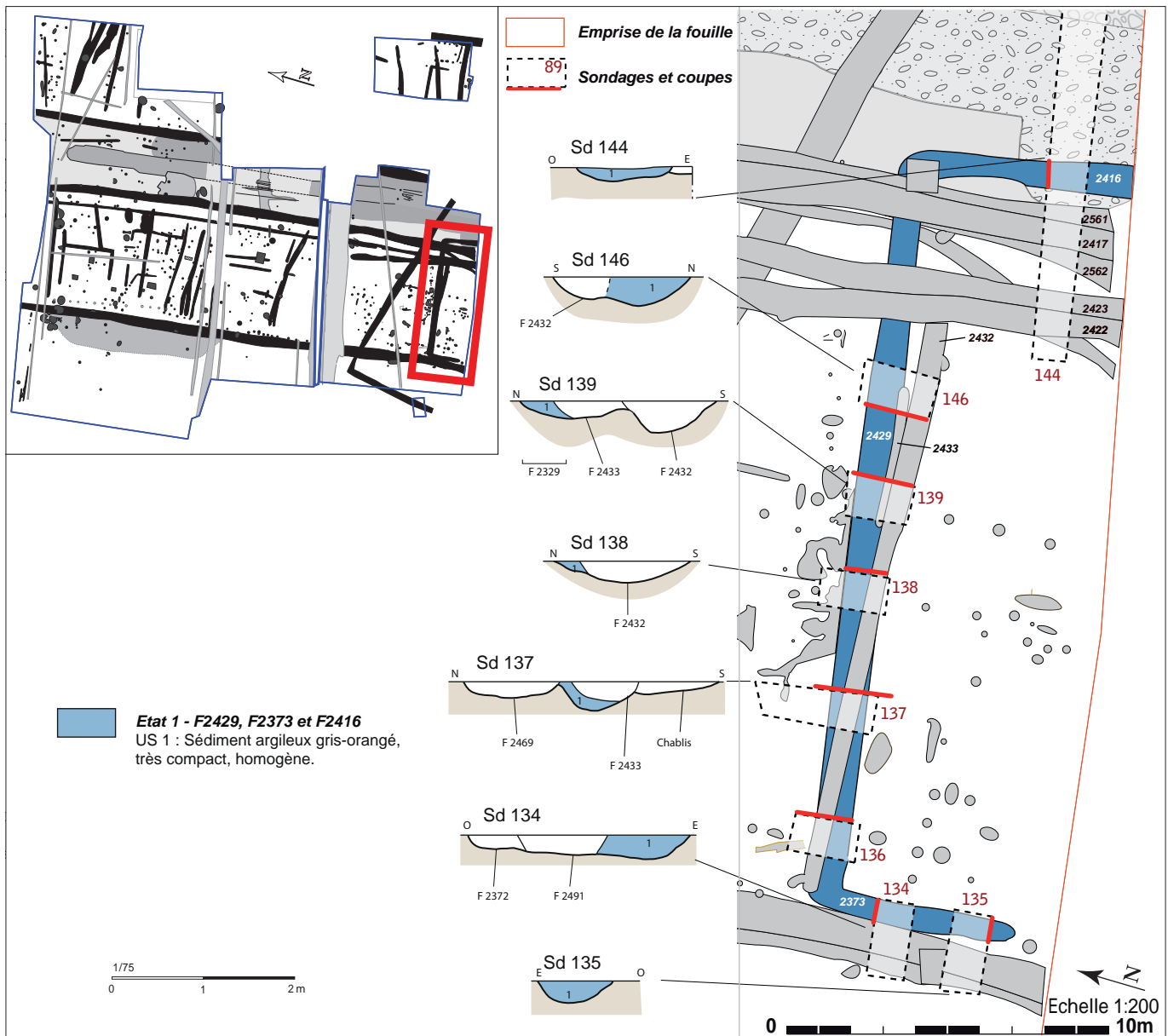


Fig.45 : L'enclos B © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'enclos B, de 600 m², délimite les contours d'un petit établissement installé en marge de la chaussée. Ouvert à l'est, l'enclos est tourné vers un espace situé au sud de la *pars urbana*. Cette relation permet d'identifier cet espace, vierge de structures, comme une parcelle agraire qui, dans l'hypothèse d'une *pars rustica*, pourrait être interprétée comme une cour. Nous n'approfondirons pas, à ce stade de l'étude, cette interprétation. En attendant, il est possible de considérer, l'enclos B comme contemporain de l'enclos précoce situé sous la *pars urbana* (phase II, **fig.6**).

La limite occidentale : le linéaire 1046/2491

La limite occidentale de la bande d'activité, aménagée à l'ouest de la voie, est matérialisée dans un premier temps par une clôture sur poteaux plantés, qui sera remplacée dans un second temps par la création d'un linéaire fossoyé (**fig.44, 46 et 48**). La fouille intégrale des segments 1046 et 2491 de ce linéaire a livré une quantité importante et variée de mobilier, dont les datations sont comprises entre la première moitié du I^{er} s. et le IV^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.242-275**). Cet écart chronologique se traduit par la présence d'un ensemble de creusements appartenant à trois phases de terrassement distinctes (**fig.46 et 174**). Les sondages réalisés sur l'ensemble du tracé et la fouille des poteaux de la première clôture permettent de suivre en plan et en coupe le développement de chacune des phases.

Etat 1 : une clôture sur poteaux plantés de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

La première délimitation est matérialisée par un alignement de poteaux (Ens.6, **fig.47 et 48**), qui préfigure l'emplacement du futur linéaire fossoyé 1046/2491. L'apparition d'un fossé, lors de la phase suivante, occultera une partie des poteaux. Vingt-cinq trous de poteaux ont pu être associés à cette première délimitation. Ils se développent depuis la berme sud du secteur 1, selon un axe nord/sud, puis obliquent légèrement vers l'est à partir du poteau F.1087. Cette modification de tracé est un phénomène qui a pu être observé précédemment sur la chaussée, correspondant à une adaptation de la clôture aux contraintes topographiques du terrain. Elle confirme l'étroite relation entre l'alignement de poteaux et la voirie.

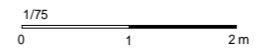
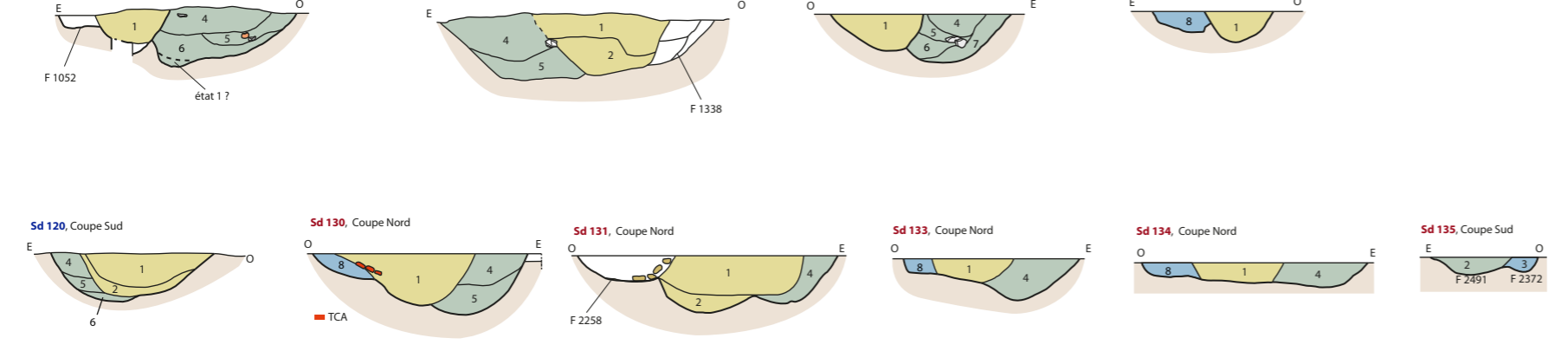
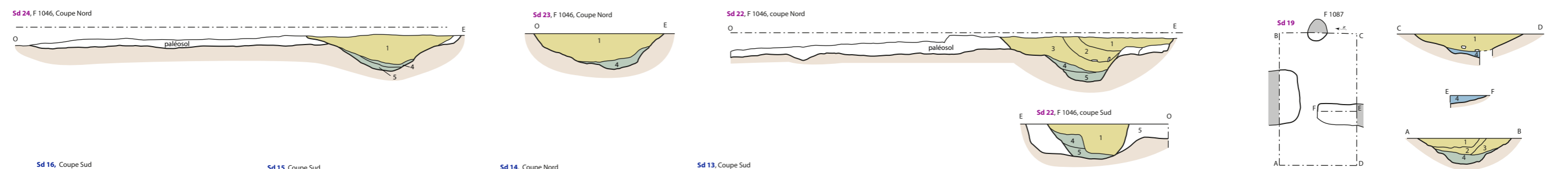
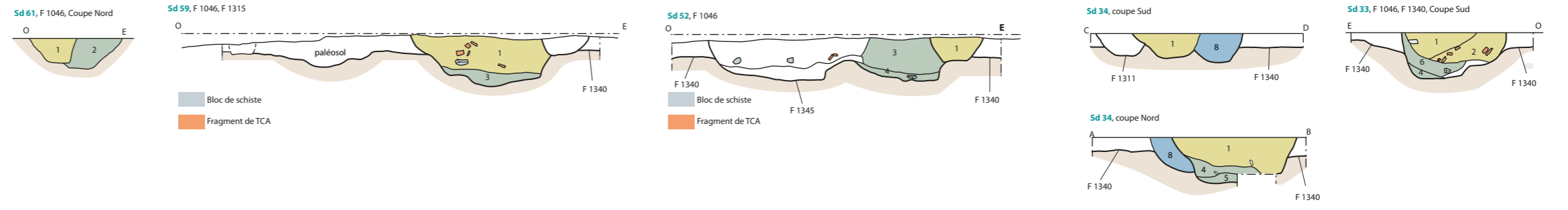
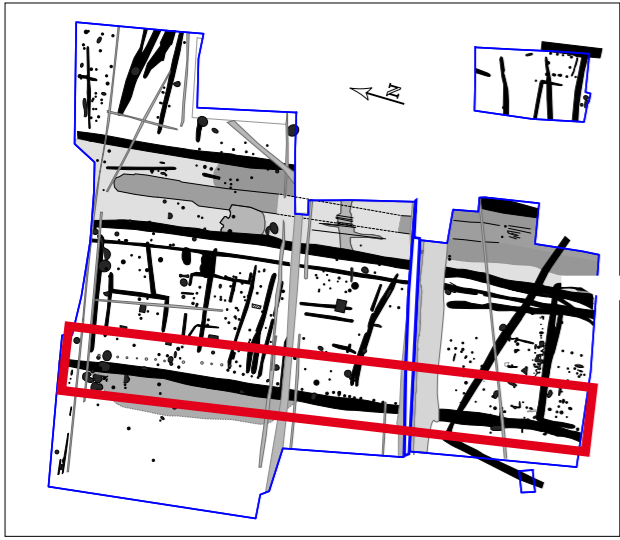
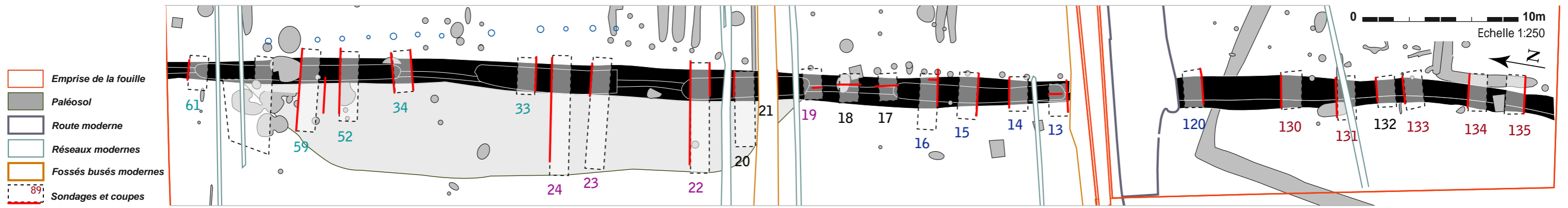
Sur le plan structurel, les trous de poteaux présentent un état de conservation très variable. L'alignement, qui est bien conservé entre la limite sud du secteur 1 et le fossé F.1102, est composé d'ancrages circulaires, de 0,40 à 0,50 m de diamètre, espacés par un entraxe qui varie entre 0,50 et 1,50 m. Le doublement, voire le triplement, de certains poteaux peut être interprété comme un phénomène de réfection.

À l'ouest du fossé F.1102, l'alignement disparaît. Cependant, trois poteaux ont été retrouvés, plus au nord, dans le prolongement de l'alignement précédent (F.1248, 1250 et 1251). L'arasement sur ce secteur ne justifie pas à lui seul une disparition des ancrages de la clôture, et la quasi absence de trous de poteaux pourrait s'expliquer par une interruption de ces derniers, au niveau du fossé F.1102.

À l'est, au niveau du secteur 2, aucun trou de poteau n'a pu être associé au prolongement de la clôture, le creusement du fossé 2491 ayant totalement occulté leur présence. Nous serions tentés de prolonger l'alignement en direction de l'enclos B (**fig.45**). Cette hypothèse est renforcée par l'étude du mobilier retrouvé dans le comblement des poteaux (**cf. pp.287 et 291**), qui date leur mise en place ou leur arrachage dans la première moitié du I^{er} s. de n. è., datation qui coïncide avec celle de l'enclos B.

Etat 2 : une première limite fossoyée apparue au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., la clôture sur poteaux est remplacée par un fossé implanté sur un axe nord/sud, selon un tracé rectiligne. Cette nouvelle délimitation est aménagée à environ 13,5 m du linéaire 1006/2423 qui délimite, parallèlement au linéaire 1003/2431, la bordure occidentale de la chaussée. Ces trois linéaires sont associés à une même phase de terrassement, qui intervient au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (**cf. pp.242-275, fig.174**) et fonctionne durant toute la deuxième moitié de ce siècle.



- Etat 2 - F1336** - US 8 : sédiment argileux gris clair, compact, homogène, TCA, céramique
- Etat 3 - F1046/2451** - US 4 à 7 : sédiment argileux gris foncé, charbons de bois, TCA, céramique
- Etat 4 - F1335** - US 1 à 3 : sédiment argileux gris foncé, compact, hétérogène, nombreux charbons de bois, blocs de schiste et de grès, schiste taillés, TCA, céramique

Fig.46 : La limite 1046/2491, localisation des sondages et relevés des coupes © B. Simier, J. Conan, Inrap.

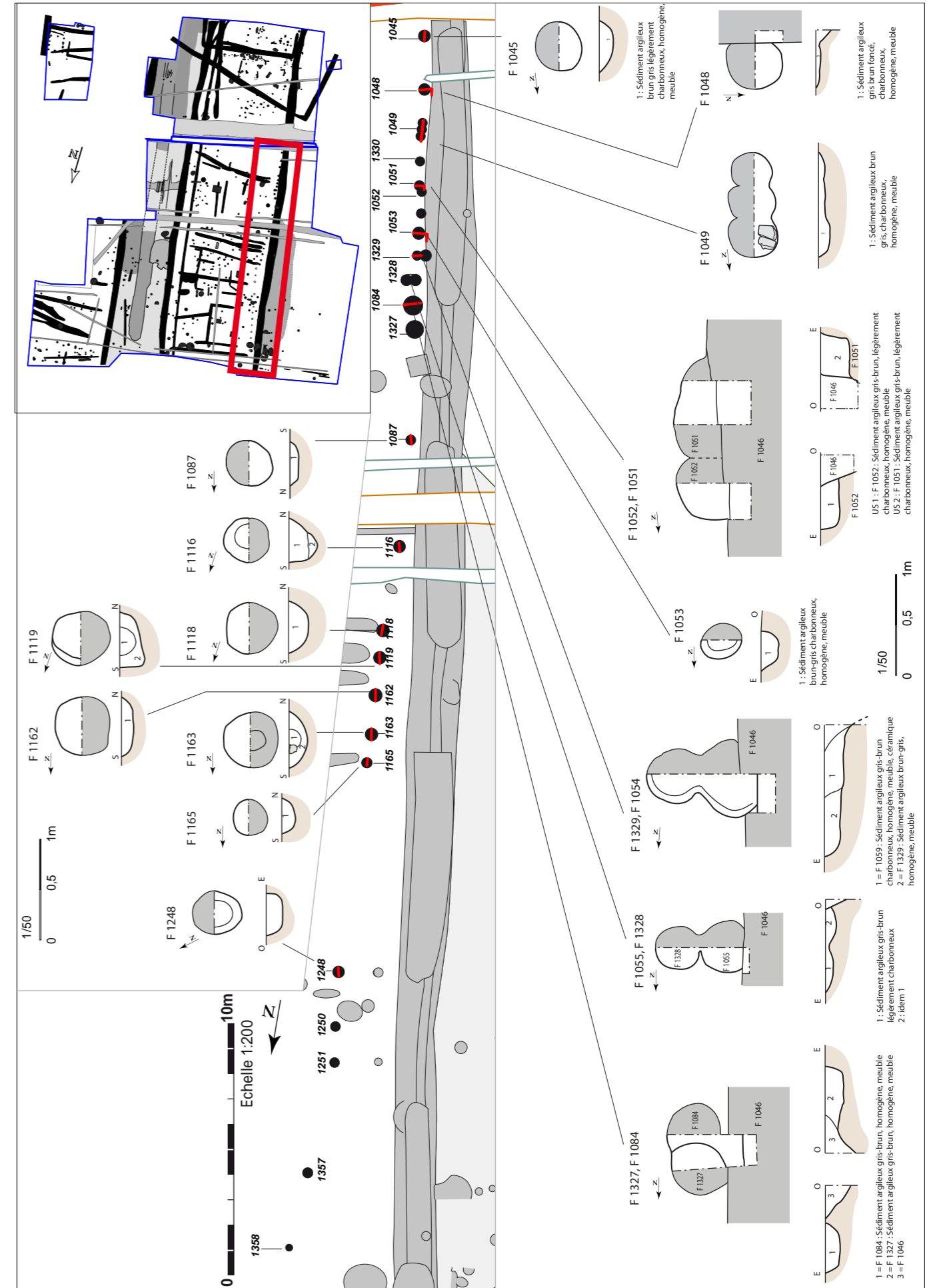


Fig.47 : La clôture sur poteaux (ens.6) correspondant à l'état 1 de la limite 1046/2491 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

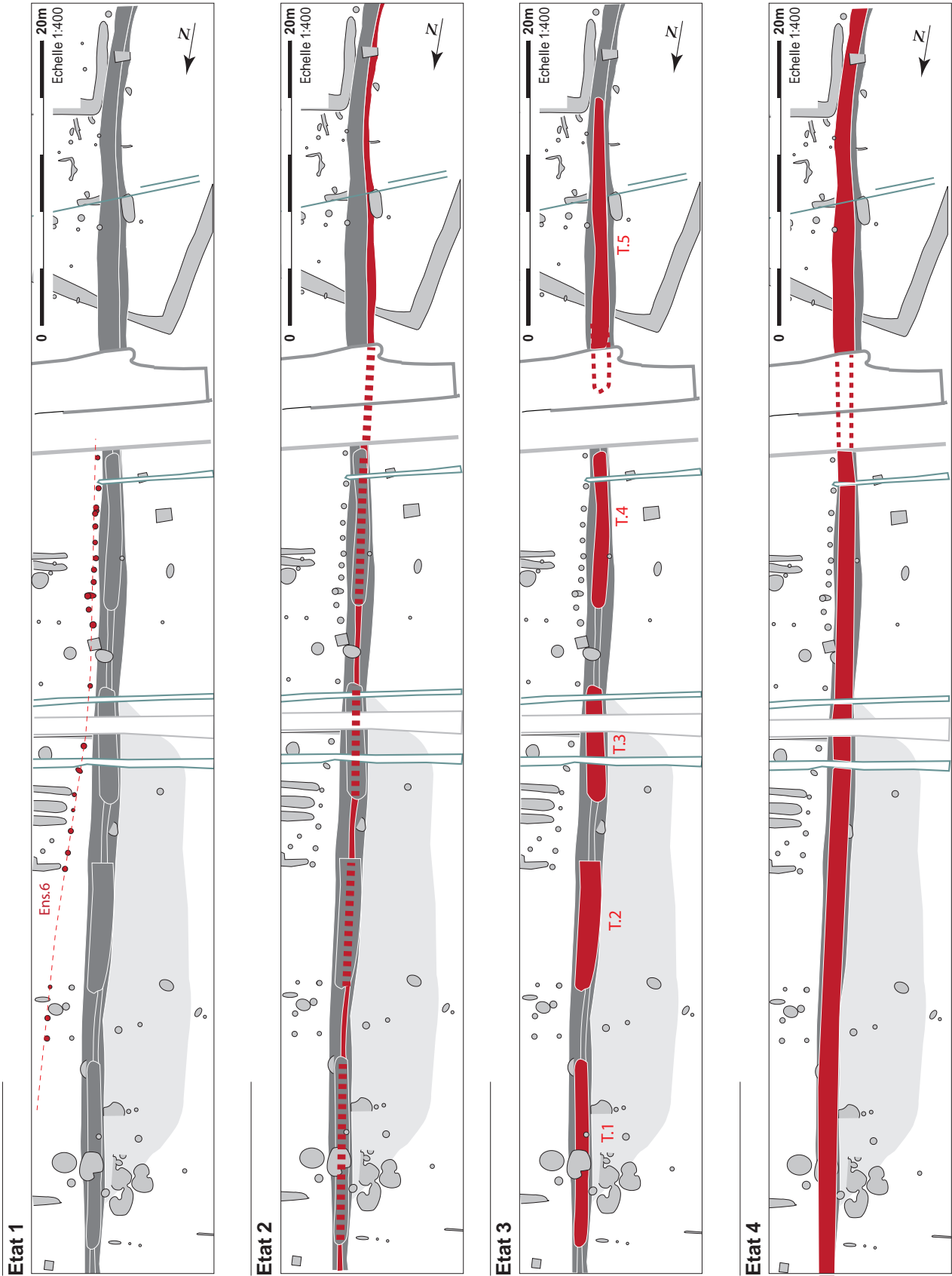


Fig.48 : Évolution de la limite 1046/2491, proposition de passage © B. Simier, Inrap.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
13	70	22
19	-	48
130	-	50
133	-	20
134	70	20
135	35	15

Tab.6 : Principales caractéristiques du fossé 1336/2491.

Le premier fossé, mis en place sur le tracé 1046/2491, correspond dans les coupes aux numéros 1336 et 2372. Son creusement, qui est en grande partie occulté par le terrassement des phases précédentes (**fig.48**), a été identifié sur les coupes de plusieurs sondages répertoriés dans le tableau ci-contre (**tab.6**). Il a pu également être distingué en plan lors du curage mécanique, au nord des sondages 22 et 33 (**fig.46**).

Le fossé 1336 est creusé selon un profil en cuvette, dont la profondeur varie entre 0,20 et 0,50 m pour une ouverture comprise entre 0,35 et 0,70 m. Les modifications de son envergure, observées sur les différents sondages, peuvent être la conséquence de phénomènes de curage ou d'un arasement différentiel.

Etat 3 : mise en valeur du linéaire au II^e s. ap. J.-C.

Le développement de la *pars urbana* et des activités annexes en bord de chaussée s'accompagne, à la fin du II^e s., d'une importante phase de terrassement qui affecte une grande partie du linéaire 1046/2491 (**fig.48**). Ces travaux se caractérisent par une augmentation de l'envergure du fossé sur plusieurs tronçons de son tracé. La nouvelle délimitation est désormais constituée d'un ensemble de segments espacés de 4 à 6 m les uns des autres. Ces interruptions sont interprétées comme des aménagements d'accès (**fig.49**). Ils permettent de relier la bande d'activité située à l'ouest de la chaussée au vaste espace, vierge de structures, qui se développe au sud de la *pars urbana*. Chaque subdivision de la bande d'activité est ainsi associée à une entrée. La taille des cinq tronçons identifiés sur le site de l'Îlot Floratrait (de T.1 à T.5, **fig.48**) s'adapte donc à la largeur de chacune des subdivisions. Elle varie de 11 m pour le tronçon 3 (T.3) à près de 30 m pour le tronçon 5 (T.5).

Fig.49 : Fossé 1046, Sd.17. L'identification des tronçons a pu être déterminée suite au curage complet du fossé. Le sondage 17 correspond à l'extrémité méridionale du tronçon 3 (T.3) © B. Simier, Inrap.



D'un point de vue morphologique, le profil de cinq tronçons est à peu près homogène. Ils sont taillés en cuvette, sur une profondeur moyenne de 0,60 à 0,70 m avec une ouverture qui oscille de 1,30 à 2,40 m (**fig.46, tab.7**). Les variations observées sur la largeur de certaines portions s'expliquent par des phénomènes de curage qui ont, ponctuellement, évasé ou agrandi le creusement.

L'étude stratigraphique du remplissage des cinq tronçons est perturbée par le terrassement d'un fossé, appartenant à la phase suivante, qui occulte la partie supérieure des comblements. Dans l'ensemble, les sédiments venus se déposer dans les tronçons sont composés d'une argile grise qui livre du mobilier daté entre le I^{er} et le II^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.242-275, fig.174**).

L'hétérogénéité chronologique du mobilier retrouvé indique que les tronçons sont régulièrement curés, durant toute la première moitié du II^e s. L'entretien s'interrompra au II^e s., avec un comblement lent qui est coupé par un nouveau terrassement (état 4, **fig.46**) à la fin du II^e s. ou au début du siècle suivant.

N° de tronçon	N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
1	34	170	65
1	52	150	60
1	59	200	70
1	61	140	45
2	23	220	70
2	24	240	70
2	33	160	70
3	19	180	30
3	20	140	65
4	14	140	56
4	15	-	65
4	16	200	60
5	120	200	55
5	130	-	70
5	131	-	60
5	133	130	50

Tab.7 : Principales caractéristiques des tronçons associés à l'état 3 du linéaire 1046/2491.

Etat 4 : La dernière phase de terrassement du linéaire 1046/2491, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.

La segmentation en une série de tronçons du linéaire 1046/2491, durant l'état 3, est abandonnée à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., avec le terrassement d'un fossé, F.1335, qui reprend sans interruption l'ensemble du tracé (fig.48). Le nouveau linéaire est taillé en cuvette sur une profondeur qui fluctue entre 0,20 et 0,40 m, pour une largeur comprise entre 0,60 et 1,80 m. L'unique strate de comblement est composée d'un sédiment argileux brun d'aspect organique dans lequel a été retrouvé un lot très important de mobilier céramique, daté entre la deuxième moitié du II^e s. et le III^e s (cf. pp.242-275, fig.46 et 174).

En partie supérieure du fossé, la présence de céramique (cf. pp.242-275, fig.174) et de monnayage (cf. p.217, n°18) du début du IV^e s. indique que ce dernier est encore ouvert durant l'Antiquité tardive. C'est dans ces ultimes niveaux qu'on a été retrouvés de nombreux éléments en schiste ou en marbre sculptés (cf. pp. 334), provenant du décor de la *pars urbana*. Ces éléments sont issus de la destruction ou de la restauration d'une partie des édifices résidentiels, probablement d'un des ensembles thermaux. Une partie des matériaux se retrouve alors en réemploi ou en rejet sur la *pars rustica*.

Fig.50 : Le linéaire 1046/2491. Sd.24, coupe nord. On distingue deux creusements, l'état 2 (à droite), l'état 3 (à gauche) © B. Simier, Inrap.



Le creusement du fossé 1335 entraîne une modification dans la circulation entre la bande d'activité et l'espace situé à l'ouest du fossé, la création d'un fossé continu obstruant en effet les entrées aménagées lors de la phase précédente. Néanmoins, leur disparition n'implique pas nécessairement un arrêt des flux, puisque des aménagements de franchissement, de type passerelle, ont pu être aménagés durant cette période, pour permettre le franchissement du fossé.

Lors de cette phase de réaménagement apparaît, au sud de la *pars urbana*, au niveau de la parcelle AO 118 fouillée en 1986 par A. Provost, un petit bâtiment maçonné (Bât E, fig.6) qui s'installe à cheval sur le fossé C307 (Provost, 1986). Ce dernier correspond au prolongement du linéaire 1046/2491, qui est associé aux états 2 et 3 décrits précédemment. La construction de cet édifice sur le fossé indique que ce dernier a été préalablement remblayé et le talus qui le bordait arasé. Le creusement du fossé 1335 de l'état 3 est probablement mis en place au même moment, et participe alors à un programme d'aménagement qui a modifié la physionomie de la *pars rustica*.

Fig.51 : Le linéaire 1046/2491. Sd.61, coupe nord. On distingue deux creusements, l'état 2 (à droite), l'état 3 (à gauche) © B. Simier, Inrap.



Synthèse : le linéaire 1046/2491, une limite majeure.

Le linéaire 1046/2491 possède une évolution chronologiquement similaire à celle observée pour la chaussée. Le développement des abords de la *villa* est ici rythmé par quatre grandes phases d'aménagement (fig.48).

La fonction de limite attribuée à ce linéaire revêt, dans la compréhension organisationnelle de la *villa*, une importance capitale. La séparation physique qu'il matérialise, entre la bande d'activité longeant la voie et l'espace vierge présent au sud de la *pars urbana*, est l'unique élément qui permettra ou non de préciser l'existence d'une véritable cour agraire. Ce type d'organisation est suggéré par l'état 2, phase durant laquelle est aménagée une série d'entrées tournées vers cette cour hypothétique. Elle n'est par contre pas validée par les trois autres états, où aucun aménagement de franchissement n'a pu être observé.

À ce stade de la réflexion, nous pouvons seulement indiquer qu'un certain soin est apporté à cette limite et que les contours de l'espace, situé au sud de la *pars urbana*, font l'objet d'une mise en valeur particulière.

Les cloisonnements internes de la bande d'activité occidentale.

La bande d'activité occidentale, délimitée à l'ouest par le linéaire 1046/2491 et à l'est par les linéaires 1003/2431 et 1006/2423, est subdivisée par une série de fossés, installés perpendiculairement à la chaussée (fig.53). Comme pour l'ensemble du réseau fossoyé, ces partitionnements apparaissent et évoluent, sur l'Îlot Floratrait, selon quatre phases bien déterminées, par une chronologie relative et absolue.

Etat 1 : les premières subdivisions sur poteaux de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

La première subdivision est probablement composée d'une série d'alignements de poteaux, installés perpendiculairement à la voie (fig.52 et 53). L'ensemble 5, bien que non daté par la céramique, pourrait être le seul vestige conservé de ces premiers cloisonnements (fig.52). Composé de sept poteaux espacés de façon régulière par un entraxe de 1,50 m, l'ensemble 5 est très arasé et son développement oriental, au-delà du trou de poteau F.2517, a disparu. Il devait venir se fixer au nord sur la voie, contre une limite qui n'a pas été identifiée. Il est probable qu'une clôture similaire ait existé durant cette période, à l'emplacement du linéaire 1003-2431.

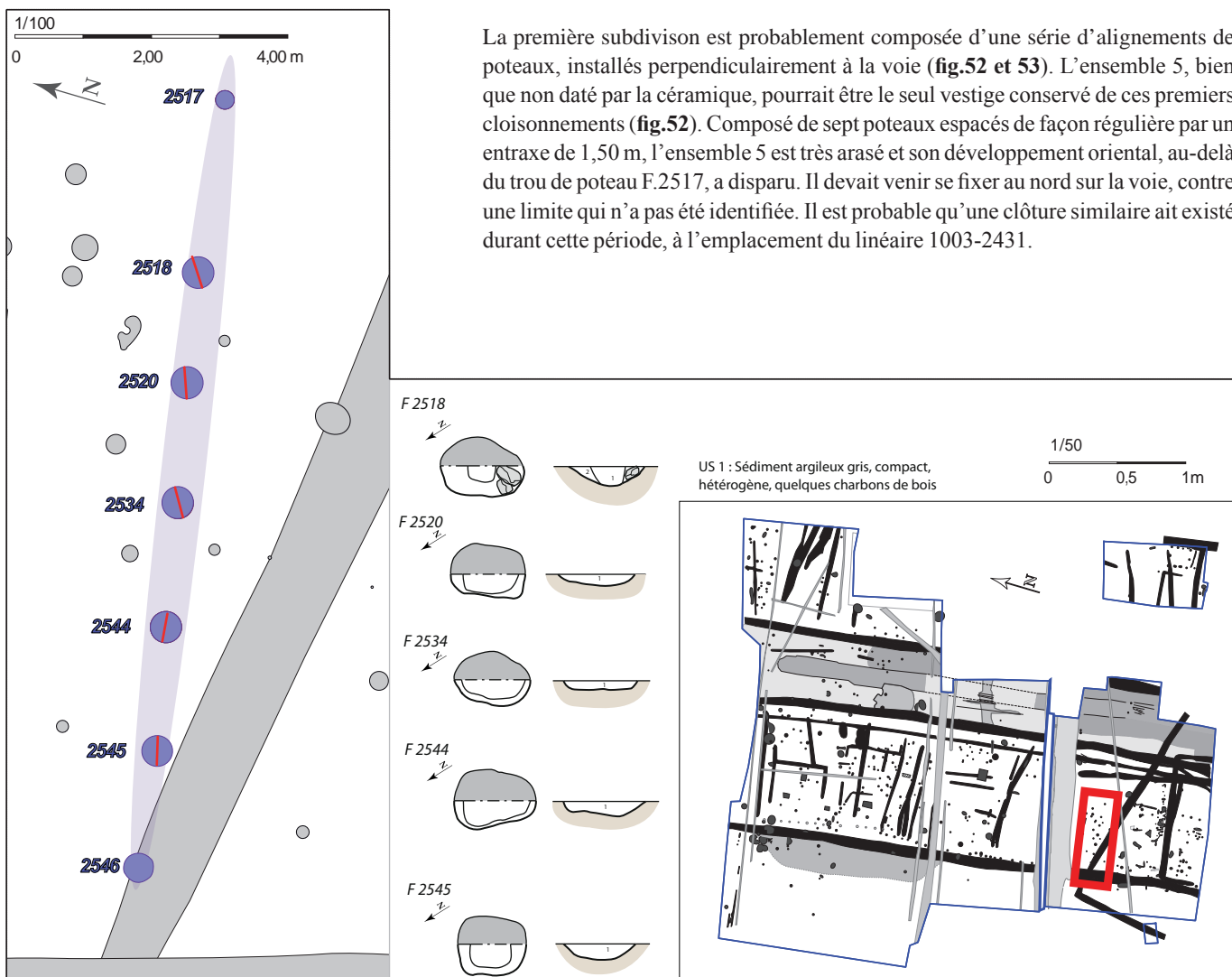


Fig.52 : L'ensemble 5, une première division sur poteaux plantés © B. Simier, J. Conan, Inrap.



Fig.53 : Les fossés de cloisonnement à l'ouest de la voie © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Etat 2 : une première série de subdivisions fossoyées, apparue au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Le partitionnement de la bande d'activité occidentale par une série de fossés apparaît, d'après le mobilier céramique, entre le deuxième et le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C.

Les sept fossés associés à cette phase de subdivisions sont implantés selon une orientation nord-ouest/sud-est (fig.54), qui semble structurellement s'adapter au tracé de la clôture sur poteaux décrit précédemment (état 1 du linéaire 1046/2491, fig.48). Toutefois, la datation obtenue pour certains de ces fossés tendrait à associer leur mise en place avec l'état 3 du linéaire 1046/2491, c'est-à-dire lors de l'apparition du creusement du premier fossé limitant la limite occidentale de la bande d'activité. Le désaxement observé entre les fossés de subdivision et le tracé de la chaussée et du linéaire 1046/2491 peut s'expliquer de deux façons. Elle peut, soit être une persistance de limite plus ancienne apparue dans la première moitié du I^{er} s., soit être simplement destinée à une meilleure adaptation des limites à la topographie du terrain, les deux hypothèses étant compatibles entre elles.

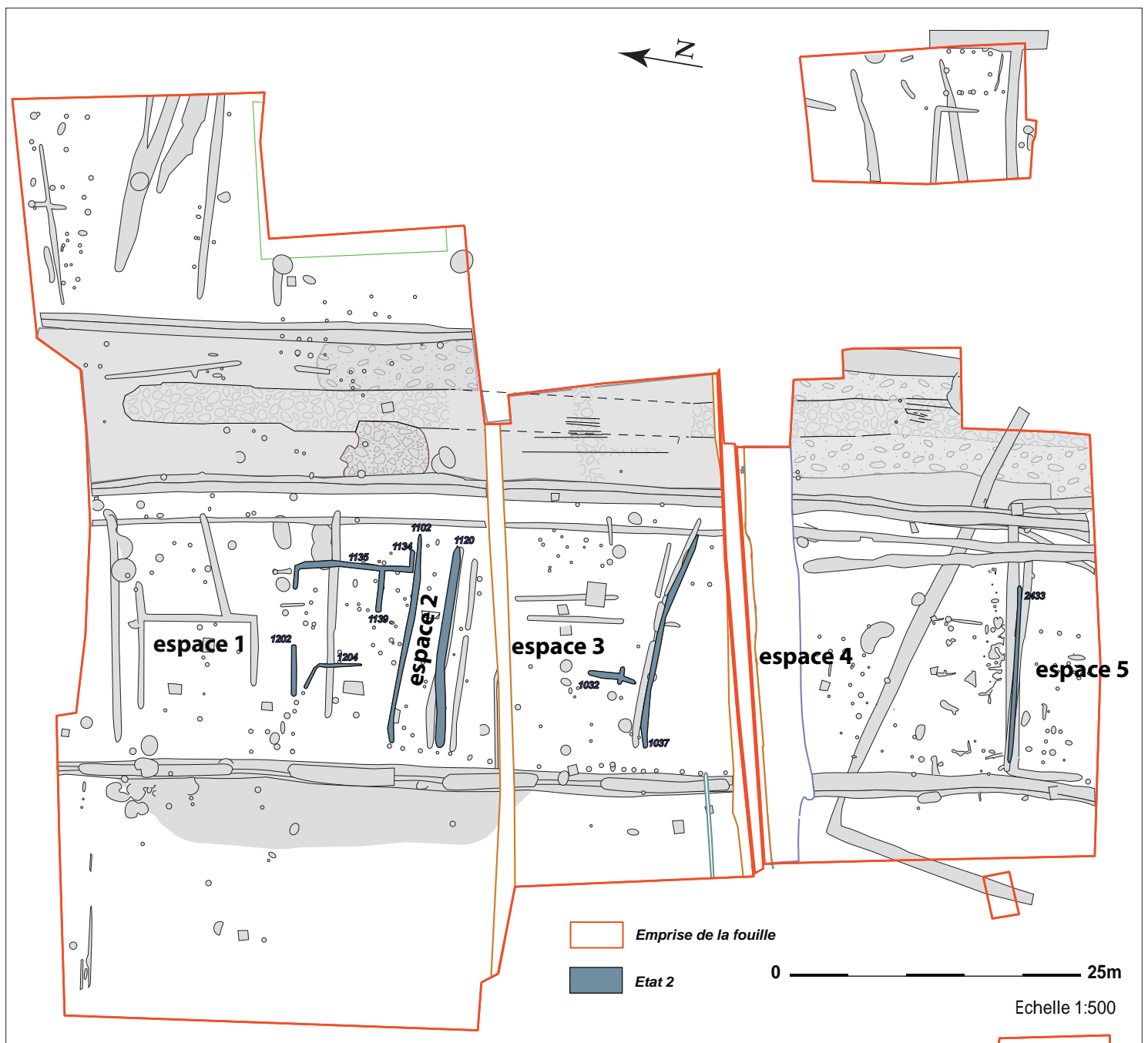


Fig.54 : Le partitionnement à l'ouest de la voie : état 2 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
53	60	15
63	60	15
66	56	8
68	70	20

Tab.8 : Principales caractéristiques du fossé 1102.

Cinq parcelles à dimensions variées sont associées à l'état 2 :

L'espace 1, le plus au nord (fig.54), pourrait se développer jusqu'à l'angle sud-est de la *pars urbana*, au niveau du bâtiment découvert par A. Provost sur la parcelle AO 118 (Bât.E, fig.6). Il est limité au sud par le fossé 1102. Long de 22,5 m, ce linéaire est creusé selon un profil en cuvette de 0,60 à 0,70 m d'ouverture, pour 15 à 20 cm de profondeur (fig.55, tab.8). Le mobilier récolté au niveau du sondage 53 est daté du deuxième ou troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. p.284).

À l'ouest du linéaire 1102, une série de fossés dessinent les contours de plusieurs sous-espaces, destinés probablement à accueillir des activités ou des bâtiments. Malheureusement, l'absence de structure au sein de ces cloisonnements et la faible quantité de mobilier récolté dans les fossés ne permettent pas de définir leur nature. Nous serions toutefois enclins à les interpréter comme des espaces délimitant l'emplacement de plusieurs bâtiments. Les fossés pourraient ainsi servir de drains pour assainir la base des murs.

Le fossé 1134, à l'est, adopte un tracé divisé en quatre branches orthonormées (F.1135, 1139 et 1241, fig.56) prenant appui sur le fossé 1102. Il est associé au sud aux segments 1202 et 1204. Ces différents fossés possèdent des dimensions et un remplissage similaire (fig.56). Le mobilier récolté en faible nombre date leur comblement de la deuxième ou du troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. p.290).

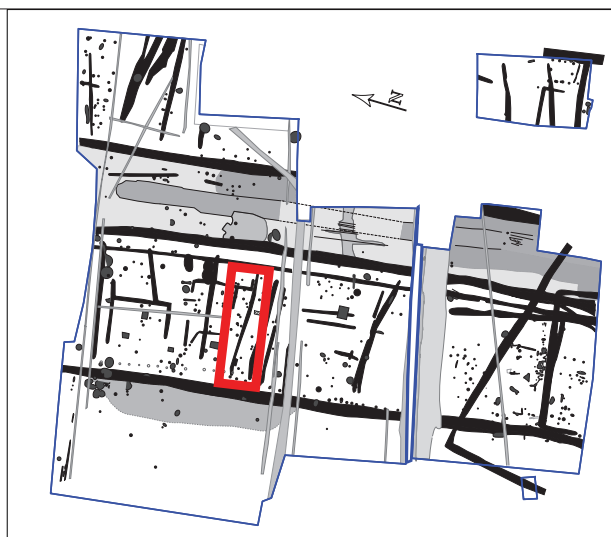
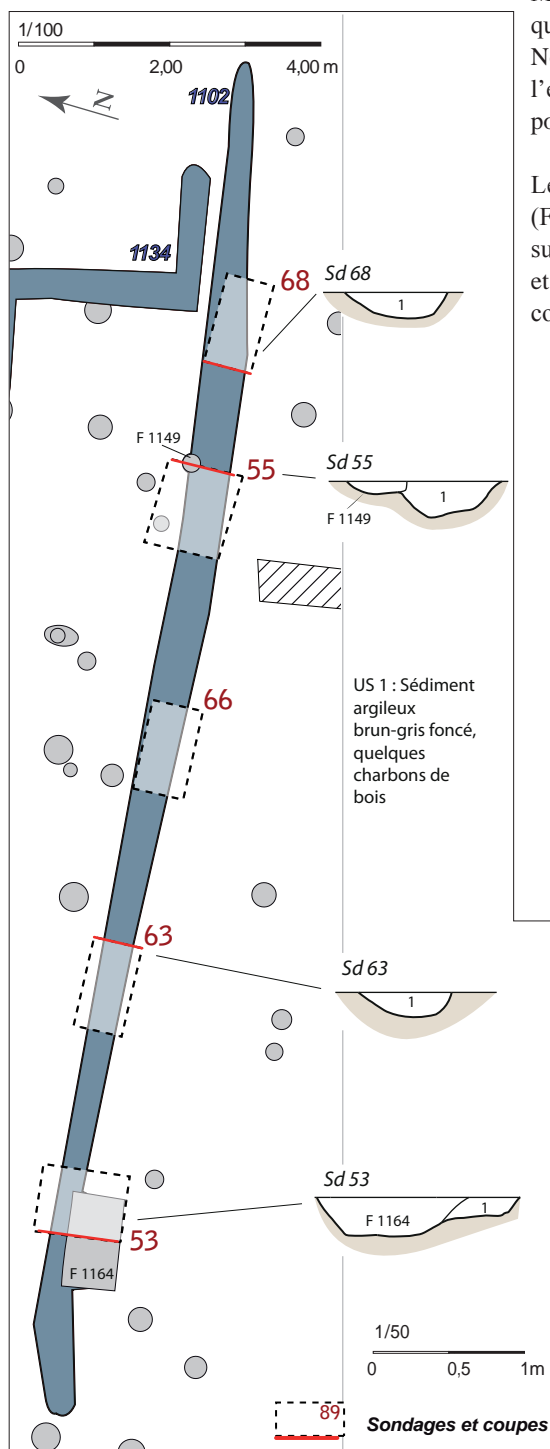


Fig.55 : Le fossé 1102 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

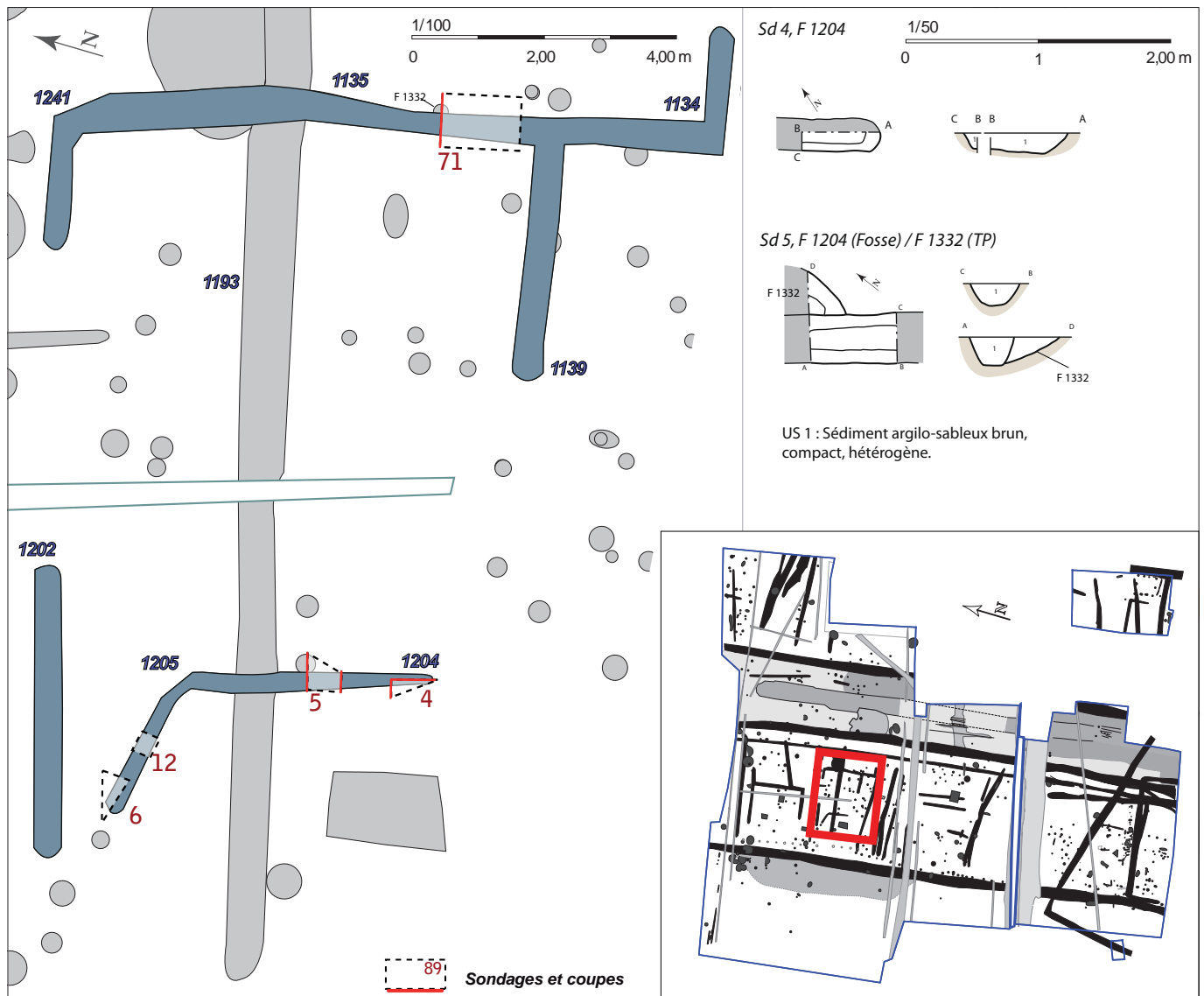


Fig.56 : Les fossés 1134, 1202 et 1204 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'espace 2 est délimité par le fossé 1102 décrit précédemment et par le fossé 1120 (fig.54), dont le développement oriental est occulté par le creusement d'un fossé plus récent (F.1103, fig.57). Ce dernier pourrait être plus court que le fossé 1102 et délimiter simplement un sous-cloisonnement au nord-ouest de l'espace 3 (fig.54 et 57). Si au contraire il se prolonge sur une longueur identique à celle du fossé 1102, il délimiterait alors une bande de 3,50 m de large. Cette deuxième hypothèse est privilégiée par le fait que ce tracé sera repris à la phase suivante. Dans ce cas, le format pris par l'espace 2 ne semble pas adapté pour l'installation d'un ou plusieurs bâtiments. Il servirait plutôt d'espace de circulation ou de courtil.

L'espace 3, ceinturé au nord par le fossé 1102 et au sud par le fossé 1037, couvre une superficie de plus de 520 m² (fig.55). Le fossé 1037, occulté en grande partie par le creusement d'un linéaire appartenant à la phase suivante, adopte un tracé très incurvé vers le sud (fig.58 et 67). Long de près de 24 m, il est creusé selon un profil en cuvette de 0,70 m d'ouverture, pour 10 à 22 cm de profondeur (tab.9). Les quelques tessons retrouvés dans son comblement sont attribués aux deuxième et troisième quarts du I^{er} s. (cf. p.240).

Un petit fossé de cloisonnement, F.1032, installé perpendiculairement au sud-ouest du fossé 1011, permet de délimiter un espace dans lequel, nous le verrons, s'insèrent plusieurs structures à vocations domestiques et/ou artisanales (fig.58). On signalera que le comblement du fossé, qui a fait l'objet d'un prélèvement, a livré quelques battitures.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
27	-	14
49	70	22
57	-	10

Tab.9 : Principales caractéristiques du fossé 1037.

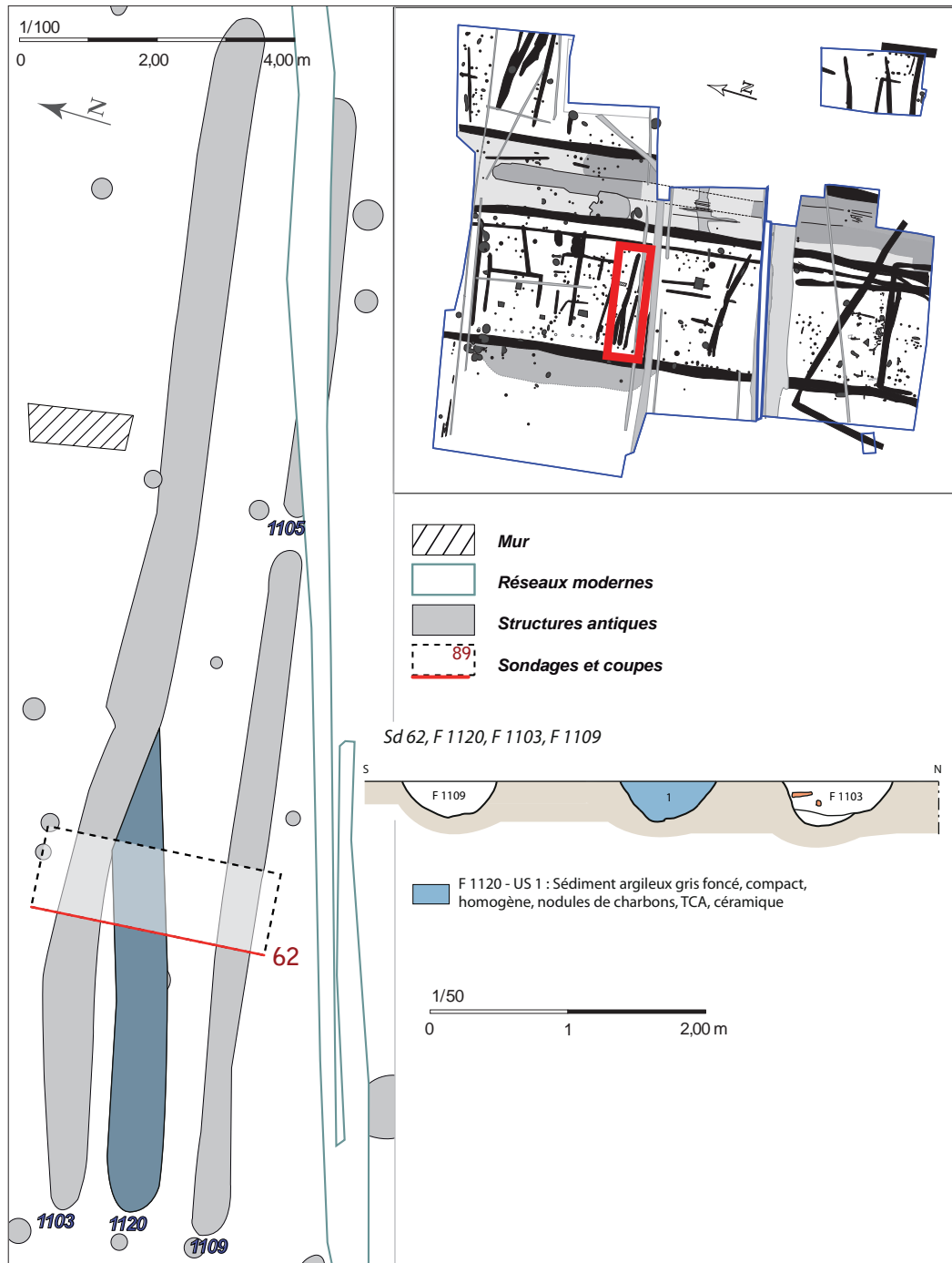


Fig.57 : Le fossé 1120 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'espace 4, de près de 950 m² (fig.54), est limité au sud par le tracé 2433, qui reprend le tracé de la façade septentrionale de l'enclos B (sd.139, fig.59 et 64). Le développement de ce linéaire est en grande partie occulté par le creusement du fossé 2432 de la phase suivante. Seule son extrémité orientale, entre les sondages 139 et 146, a pu être observée. Il devait néanmoins, à l'origine, être d'une envergure très proche de celle prise par le fossé 2432.

Le fossé est taillé selon un profil en cuvette de 0,70 m d'ouverture, pour 0,20 m de profondeur et a livré des tessons du I^{er} s. de n. è. (cf. p.322).

L'espace 5, le plus méridional, se développe au sud du fossé 2433 sur une superficie inconnue. Il pourrait éventuellement s'étendre jusqu'aux fossés de cloisonnements identifiés par A. Provost sur la parcelle AO 169-103 (fig.5).

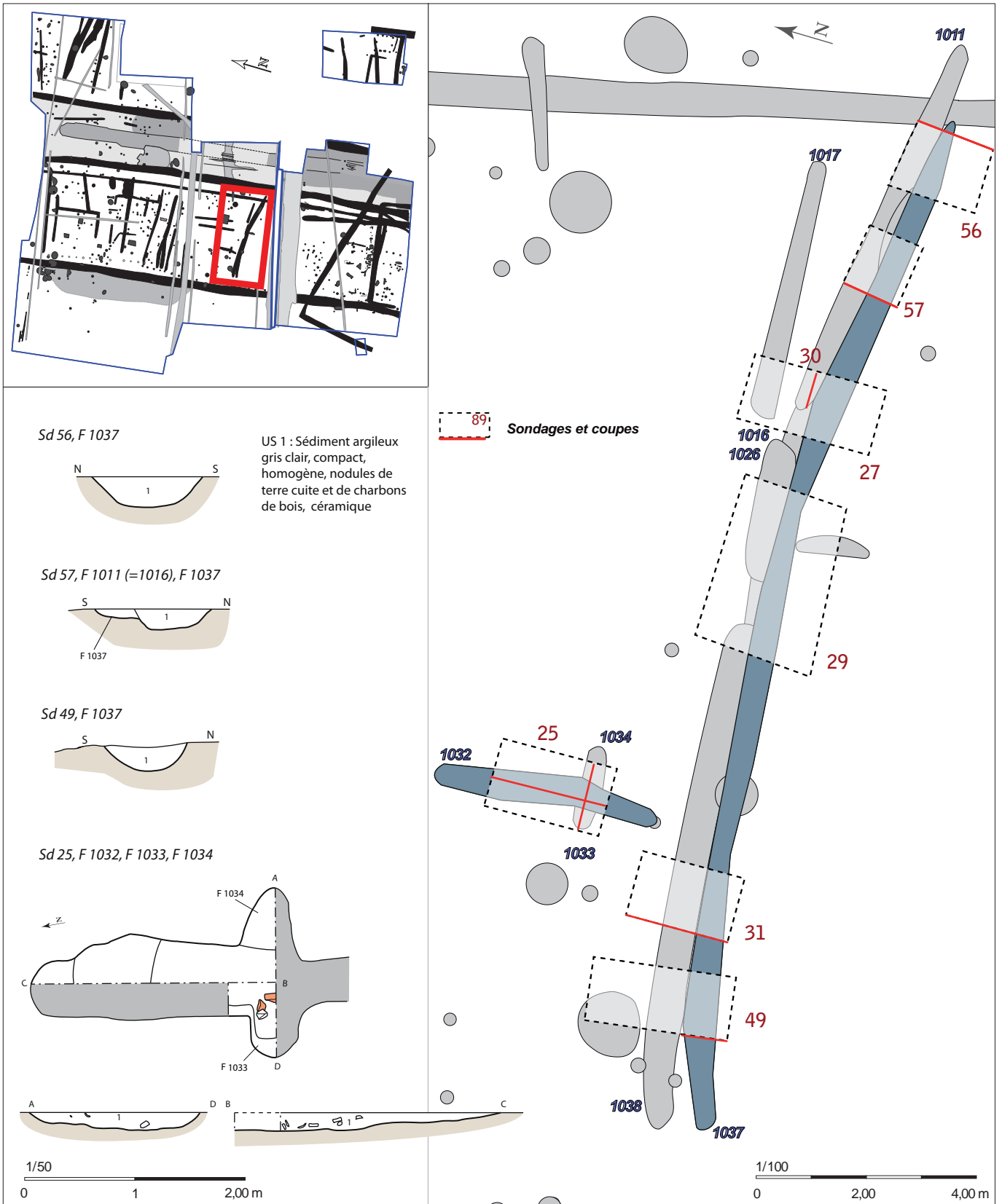


Fig.58 : Les fossés 1037 et 1032 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

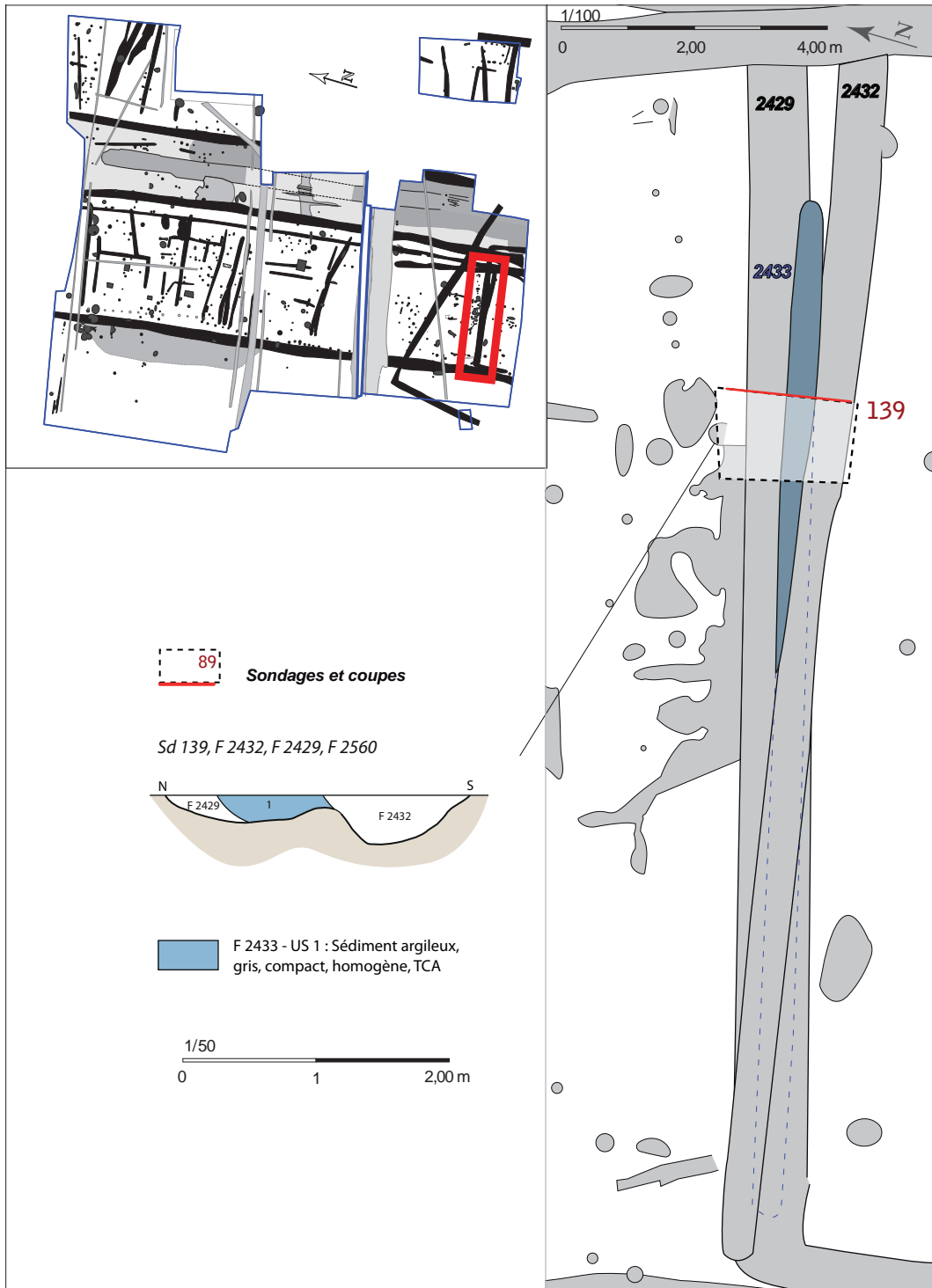


Fig.59 : Le fossé 2433 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Etat 3 : une remise en état du partitionnement de l'état 1 au II^e ap. J.-C.

Dans le courant du II^e s., certaines limites apparues lors de la phase précédente sont reprises par un nouveau terrassement. Cette opération, qui affecte les fossés 1120, 1037 et 2432, est destinée à remettre en état le fossé et son talus. Elle entraîne parfois un léger décalage de leurs tracés. Le fossé 1103 (fig.61), par exemple, reprend le tracé du fossé 1120, mais son tracé est décalé de ce dernier dans la portion occidentale de son creusement. Il en va de même pour le fossé 1011 (fig.62) et pour la partie orientale du fossé 2432 (fig.63 et 64). Le tracé du fossé 1011 est cependant occulté en grande partie par un terrassement plus récent. Le creusement associé à cet état a été partiellement identifié en plan, dans les sondages 27 et 29 (fig.62).

La reprise de ces limites fossoyées entraîne également une augmentation en longueur de leur tracé. Alors que les fossés de l'état 1 s'interrompaient sur le talus du linéaire 1006/2423, les fossés de l'état 3 se greffent sur le talus du linéaire 1003/2431, situé 3 m plus à l'est.

Le mobilier récolté dans leur comblement ne permet pas de préciser la date de terrassement de ces linéaires. Ils seront en effet conservés et curés lors de la phase

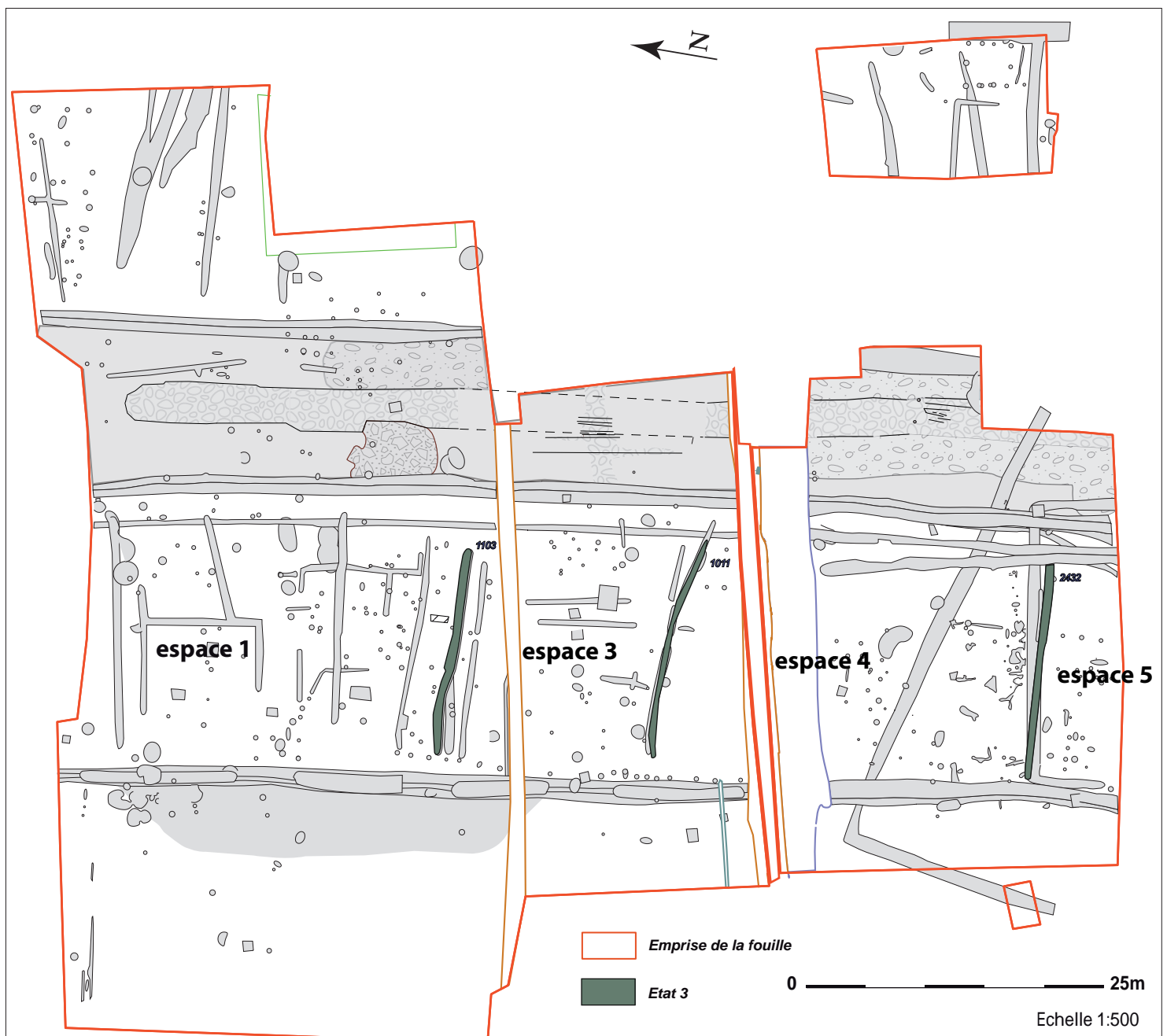


Fig.60 : Le partitionnement à l'ouest de la voie : état 3 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

suivante. Toutefois, il est possible de les rattacher à la période de creusement de l'état 2 du fossé de bord de voie 1003/2431 durant la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Nous pouvons associer à cet état de terrassement la création d'un petit linéaire, F.1032, implanté perpendiculairement au fossé 1011, au sud-ouest de l'espace 3. Mitoyen de plusieurs fosses et trous de poteaux, il peut être interprété comme un aménagement destiné à évacuer les eaux de toitures ou à assainir la base d'une construction. Cette dernière se développerait alors aux abords directs du fossé, vraisemblablement à l'ouest.

Il est probable qu'une partie ou la totalité des sous-cloisonnements de l'espace 1 (F.1134, 1202 et 1204, **fig.54**) soit arasée durant cette période. Cette hypothèse est suggérée par le creusement de la fosse 1130, qui a lieu durant la première moitié du II^e s. et qui coupe le tracé du fossé 1134. Ce dernier est alors totalement comblé.

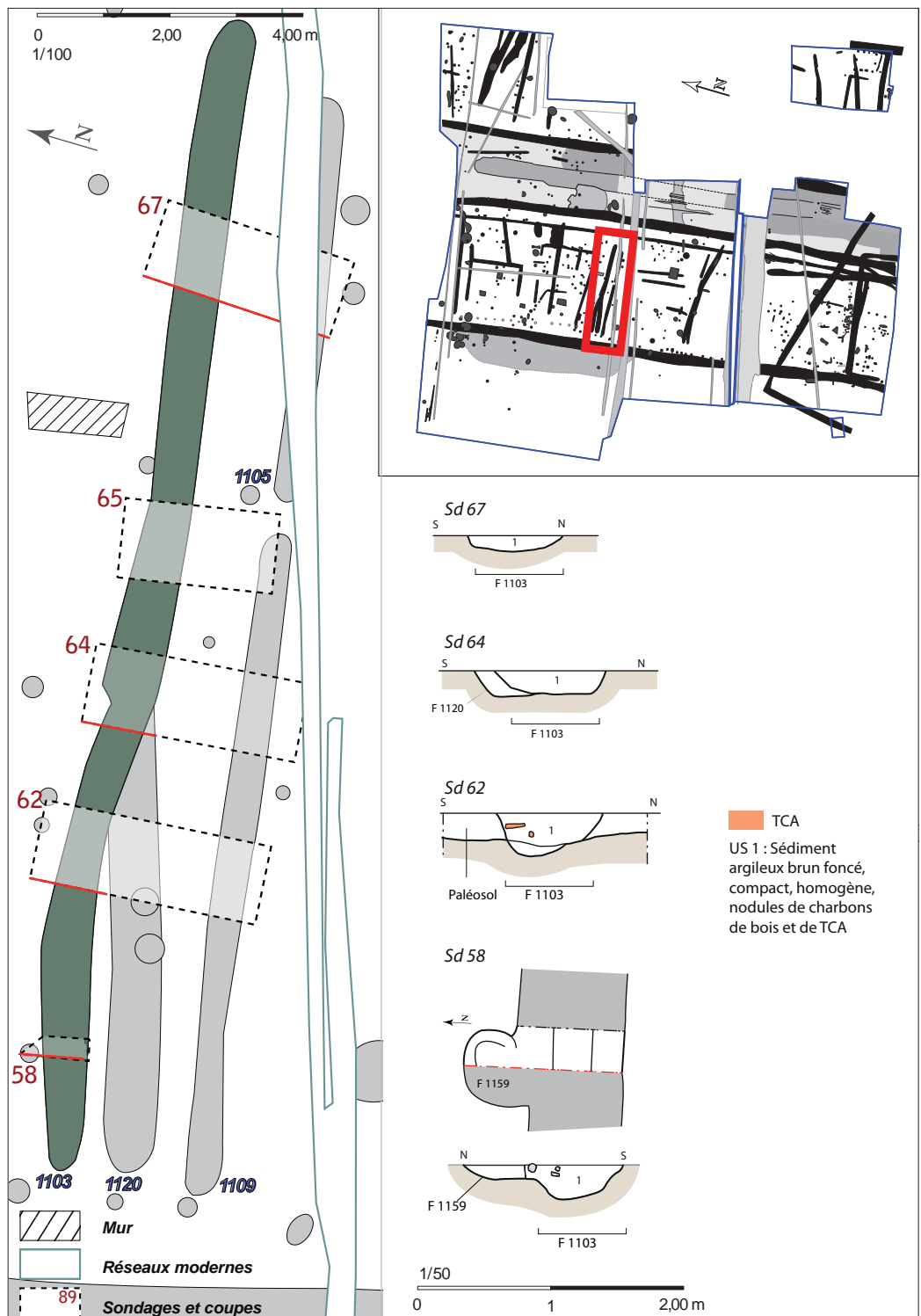


Fig.61 : Le fossé 1103 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

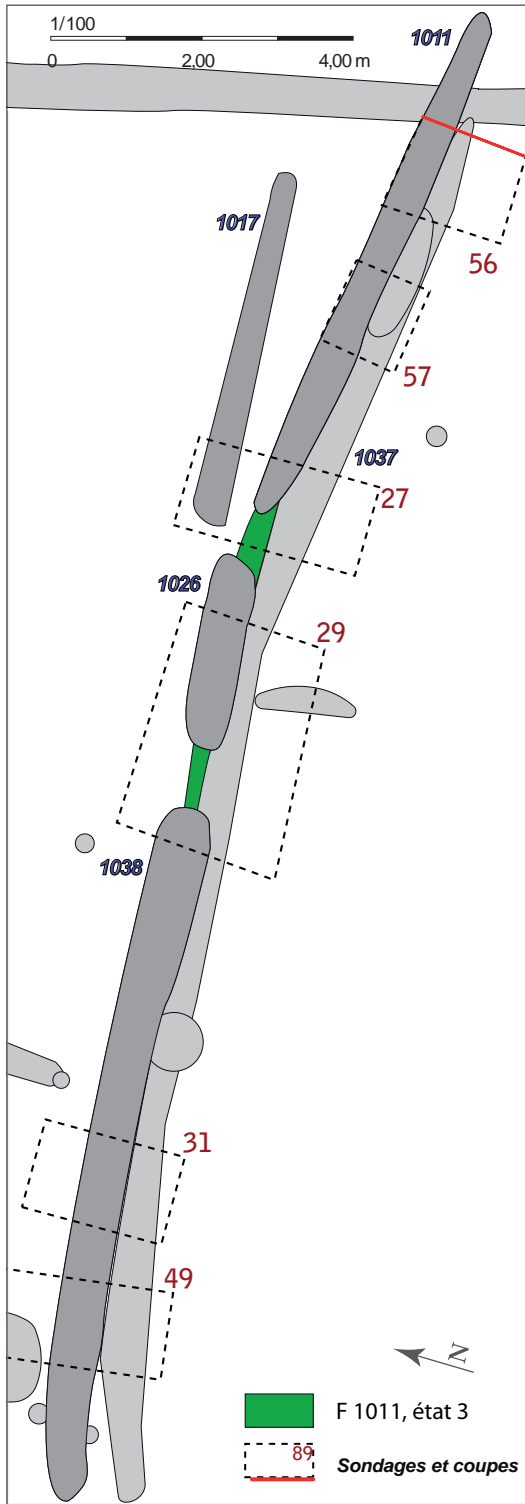


Fig.62 : Le fossé 1011 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

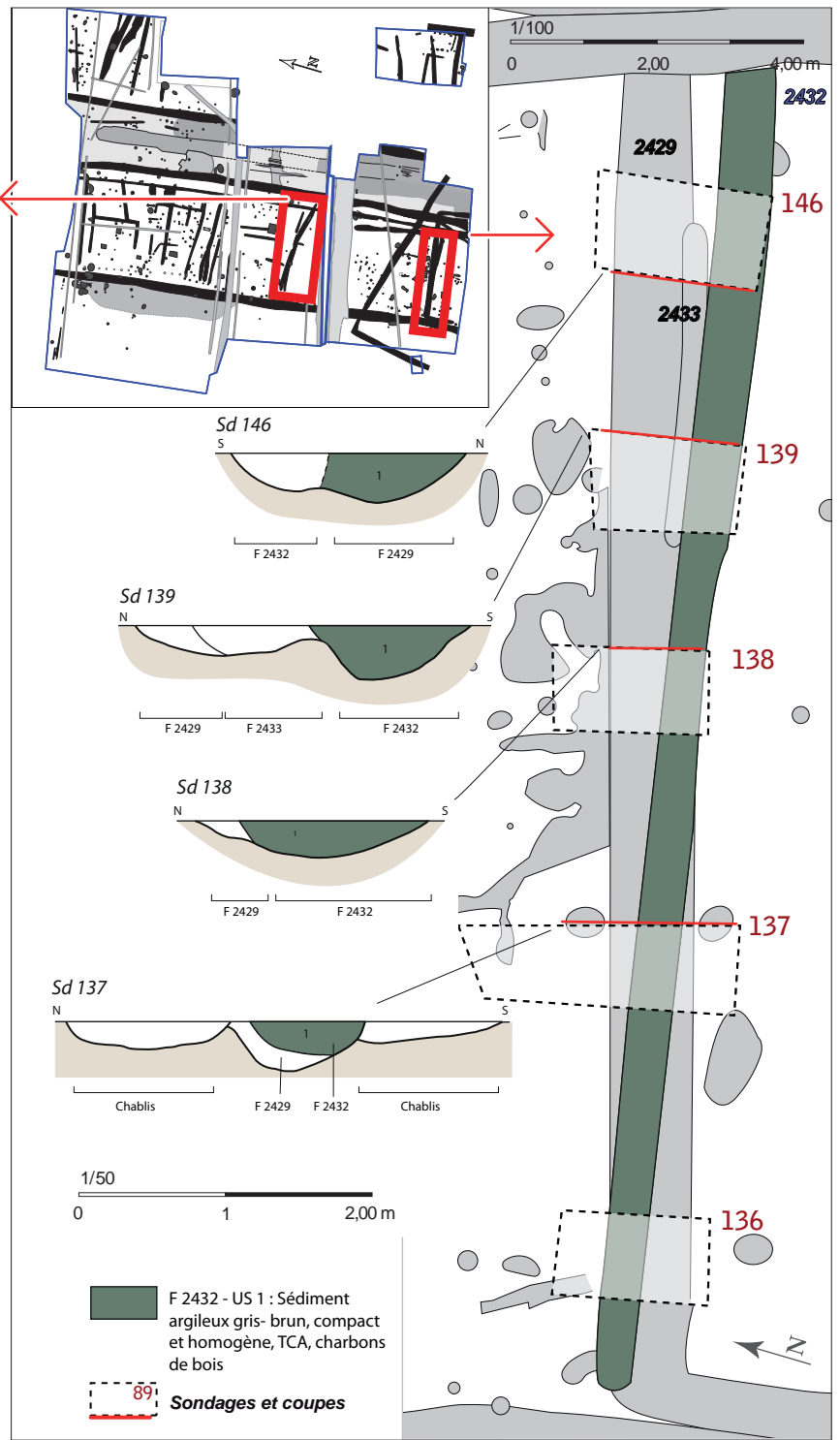


Fig.63 : Le fossé 2432 © B. Simier, J. Conan, Inrap.



Fig.64 : Vue de la coupe ouest du sondage 140, où l'on distingue trois creusements. À gauche le fossé 2432, au centre le fossé 2433 et à droite le fossé 2416 de l'enclos B © B. Simier, Inrap.

Etat 4 : une nouvelle phase de subdivision à la fin du II^e ou au début du III^e s. ap. J.-C.

À la fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s. ap. J.-C. apparaît un ensemble de nouveaux partitionnements, dans les espaces situés au nord du fossé 1011 (**fig.65**). Contrairement aux anciennes limites, qui s'adaptait au profil du terrain avec des tracés incurvés et désaxés par rapport à la voie, les nouveaux fossés sont désormais implantés de manière orthonormée sur cette dernière. Une partie des linéaires de l'état précédent est toutefois, malgré leurs divergences, conservée et entretenue lors de cette phase. C'est le cas des fossés 1103, 1011 et 2432.

L'une de ces trois limites, le fossé 1011, connaîtra durant l'état 4 une modification de sa morphologie (**fig.66**). Initialement creusé de façon linéaire, il est repris durant la deuxième moitié du II^e s. (cf. pp.234-235) par un terrassement qui le tronçonne en trois segments, F.1039 à l'ouest, F.1026 au centre et F.1016 à l'est (**fig.66**). Ces trois tronçons, aux creusements plus marqués que le fossé de la phase précédente, sont destinés à une mise en valeur de cette limite fossoyée. Les espaces de 0,80 m de large aménagés de part et d'autre du tronçon central peuvent quant à eux être interprétés comme des entrées.

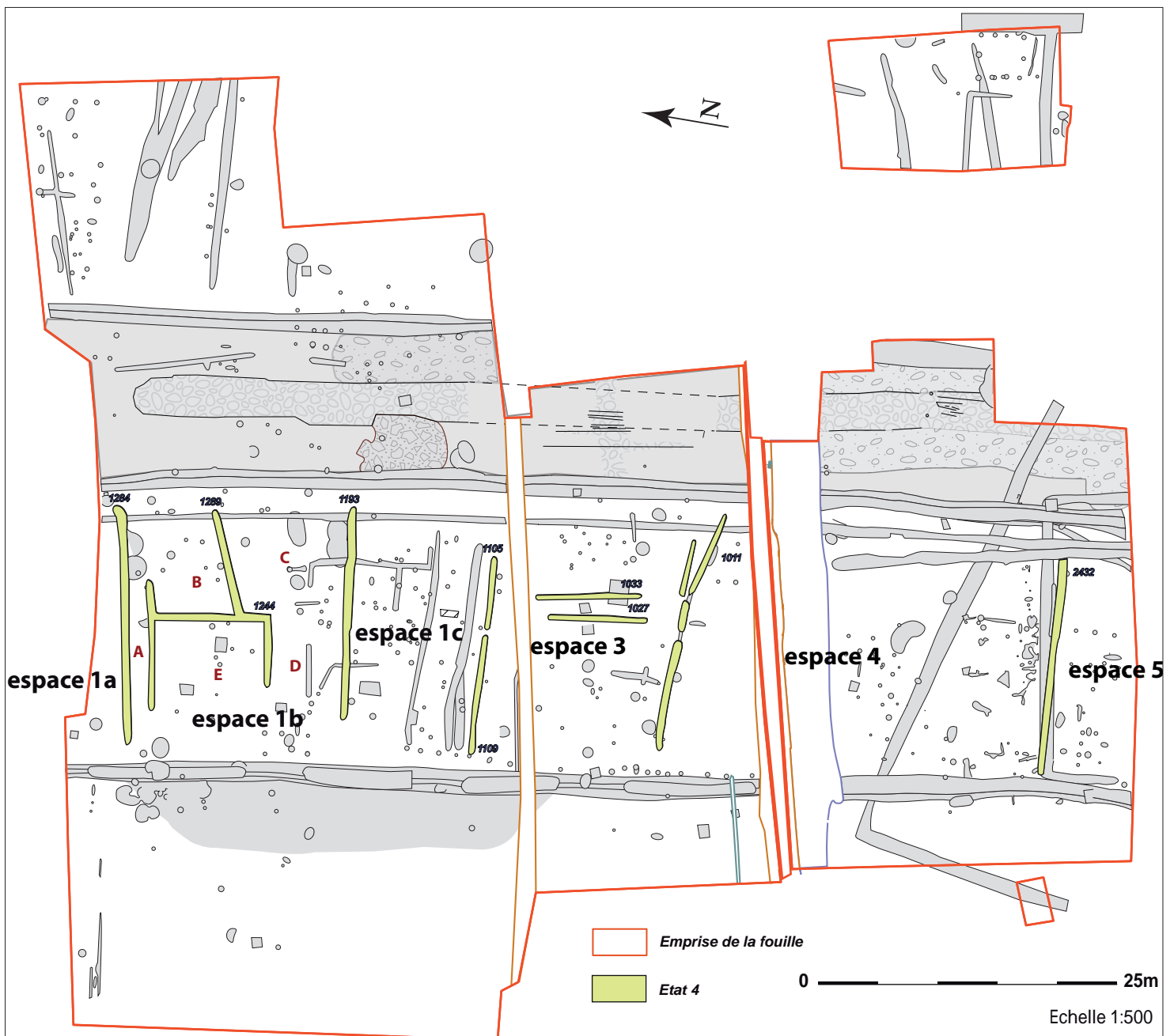


Fig.65 : Le partitionnement à l'ouest de la voie : état 4 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

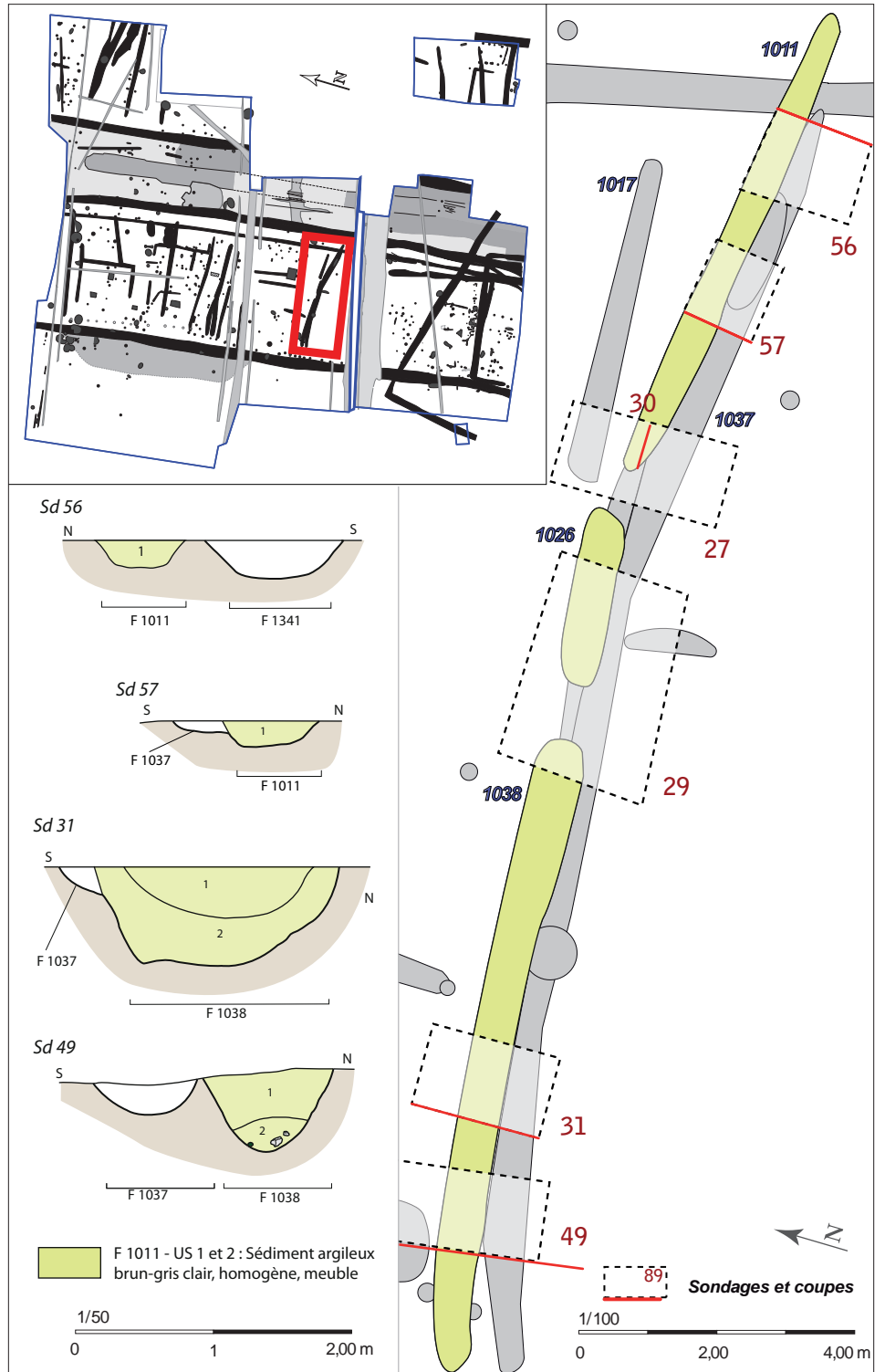


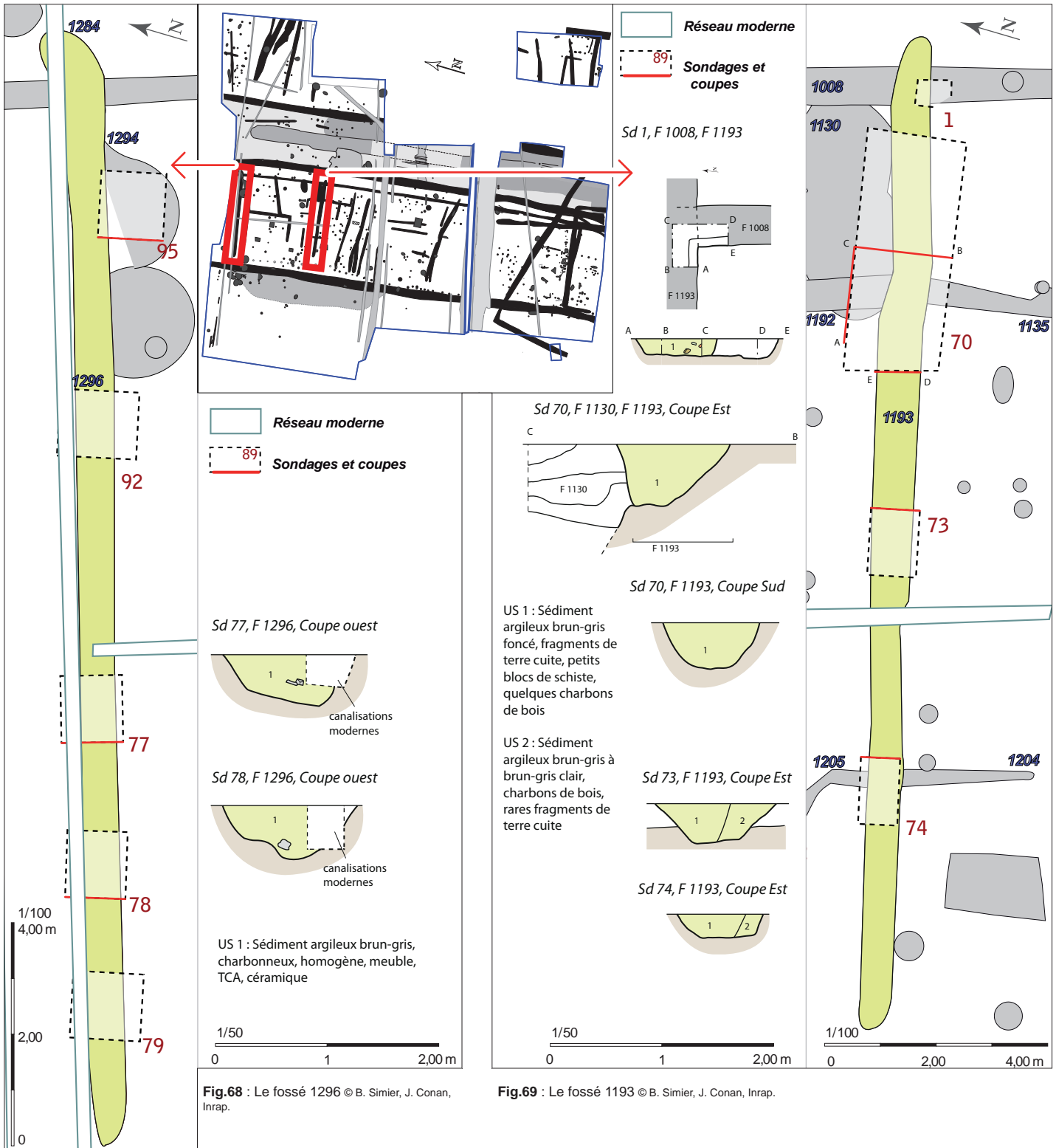
Fig.66 : Le fossé 1011 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Fig.67 : Coupe ouest du sondage 49, à droite le fossé 1011/1039, à gauche le fossé 1037 © B. Simier, Inrap.



La limite 1011 est l'une des subdivisions les plus emblématiques de la bande d'activité. Outre ses multiples remaniements, elle possède une envergure, dans son dernier état, qui la singularise très nettement des autres limites. Son ouverture est comprise entre 1 et 2 m, pour une profondeur maximale de 0,70 m (fig.67). La construction d'un four à l'architecture très particulière, F.1024 (cf. pp.114-116), sur son extrémité orientale, confirme, encore une fois, l'intérêt qui lui est porté.

La création de nouvelles subdivisions entraîne la multiplication des espaces. On observe notamment la division en trois parties de l'espace 1, une au nord du fossé 1296 (espace 1a, fig.65), qui se développe au-delà de l'emprise de fouille, une au centre (espace 1b, fig.65), ceinturée par les fossés 1296 et 1193 (fig.68 et 69), et une au sud (espace 1c, fig.65), entre les fossés 1193 et 1103. Cette dernière englobe l'ancien espace 2 (état 2, fig.54).



La parcelle 1b est elle-même fractionnée en cinq sous-espaces par un ensemble de fossés connectés (fig.65). L'espace A, au nord, peut être interprété comme un espace de circulation, les espaces B, C et E, comme l'emplacement de zones d'activités ou de bâtiments et l'espace D comme un accès à l'espace C. La présence d'un dépôt de mobilier céramique dans le segment 1244 permet de dater le fonctionnement de ces espaces au début du III^e s. ap. J.-C. (cf. pp.296-297). La création de ces partitionnements remonte toutefois à une période plus ancienne mal datée, dans le courant du II^e s. ap. J.-C. (cf. pp.296-297)

L'espace 1c (fig.65) mérite d'être signalé pour deux raisons. D'une part, sa limite méridionale est mise en valeur par un double fossé encadrant un talus (F.1103 et

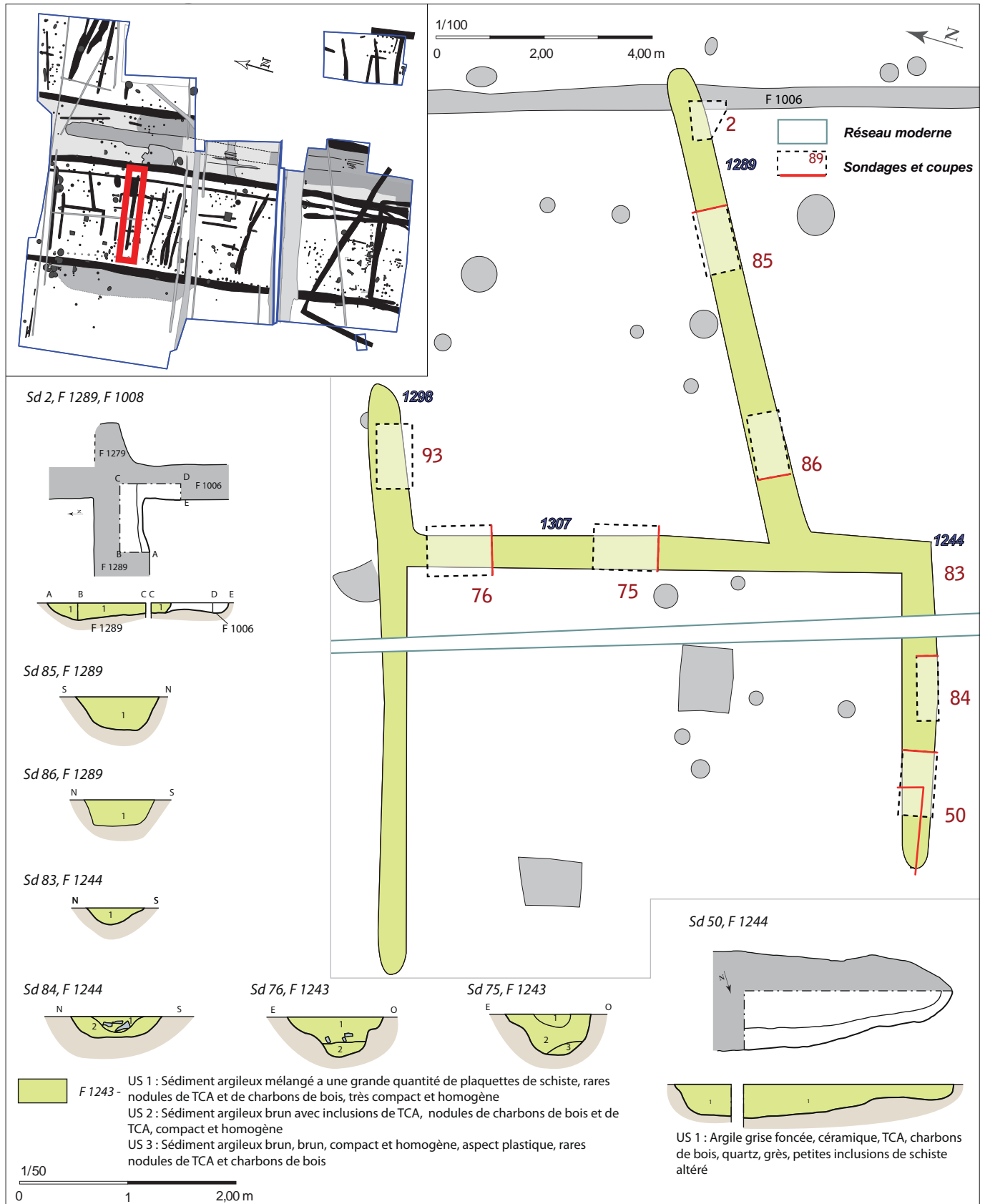


Fig.70 : Les fossés de partition de la parcelle 1b © B. Simier, J. Conan, Inrap.

F.1105/1109, **fig.71**). D'autre part, c'est au sommet du fossé 1103 qu'a été découvert, lors du diagnostic (**fig.10**), le dépôt de mobilier métallique (vaisselle en bronze et argent), interprété comme une réserve de fondeur (Labaune-Jean *et al.*, 2014, p.88-113). L'espace 1c pourrait ainsi être en relation avec une activité métallurgique. Nous reviendrons par la suite sur cette découverte.

L'espace 3, dont les dimensions n'ont pas varié depuis sa création au I^{er} s., est subdivisé au II^e ou au III^e s (cf. pp.236 et 239) en deux espaces par le creusement des linéaires 1027 et 1033, qui matérialisent les contours d'un talus. Cette subdivision peut être mise en relation avec les deux interruptions observées sur le fossé 1011, sur lequel elle prend appui. Ces interruptions, interprétées comme des aménagements d'entrée, permettent l'accès, depuis l'espace 4, aux deux subdivisions de l'espace 3.

Le mobilier récolté dans les différentes subdivisions de l'état 4 ne dépasse pas le III^e s. (cf. pp.236 et 239). Elles peuvent néanmoins rester présentes sous forme de talus ou de haies, au moins jusqu'au IV^e s.

L'état 3 peut être associé à la phase V identifiée par A. Provost (**fig.6**), qui correspond à l'extension maximale de la *villa*, avec notamment la construction des deux ailes de la *pars urbana*. C'est à cette époque qu'apparaît le bâtiment maçonné de la parcelle AO 118 (**fig.6, E**) qui s'insérerait dans l'espace 1c ouvert sur la probable cour agricole.

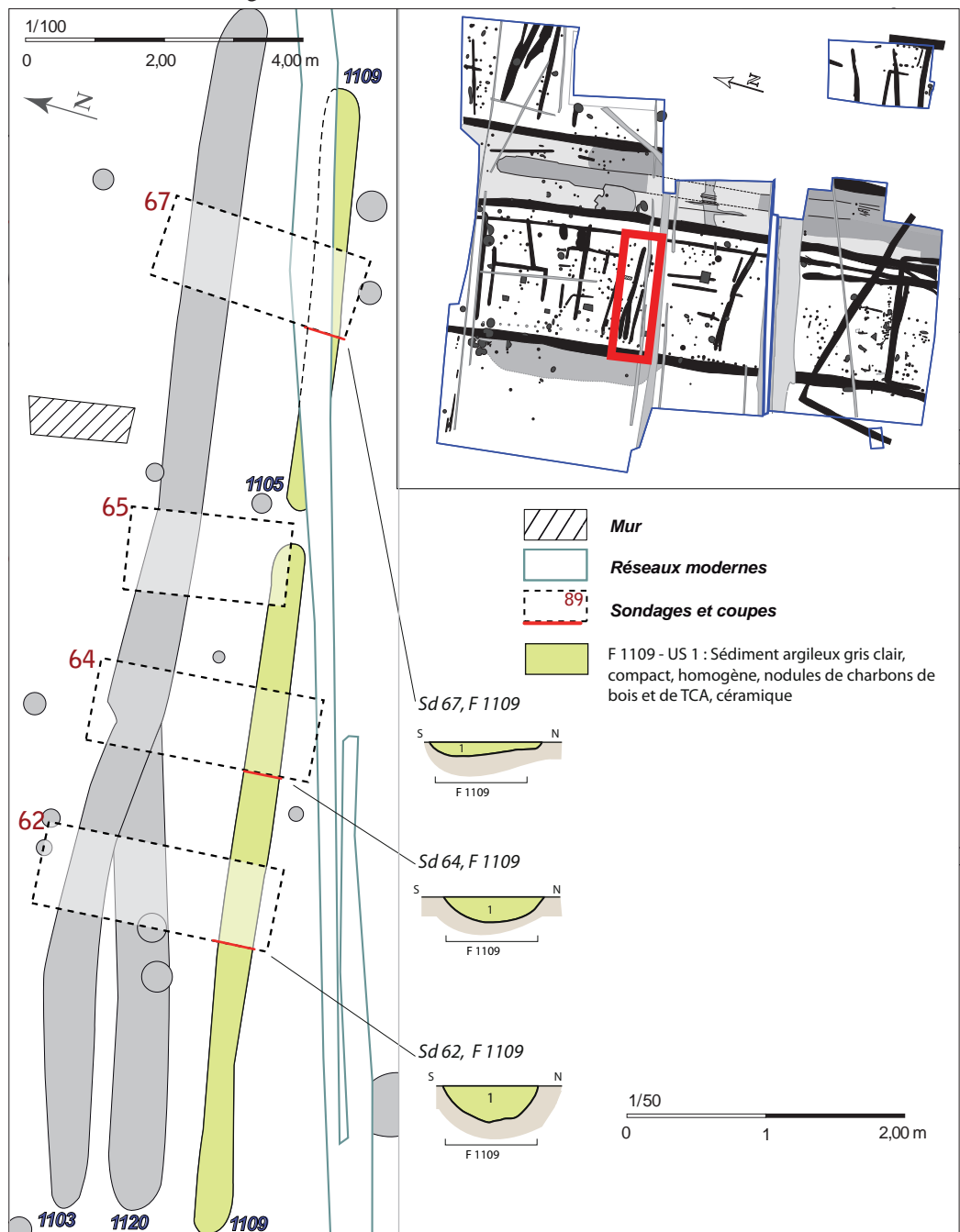


Fig.71 : Le fossé 1105/1109
© B. Simier, J. Conan, Inrap.

4.2.2 Les délimitations de la bande d'activité située à l'est de la chaussée

L'occupation qui se développe à l'est de la chaussée nous apparaît moins documentée que celle observée précédemment pour la bande occidentale (**fig.72**). Seules une fenêtre de 800 m², au nord-est du secteur 1, et l'ouverture réalisée en fin d'opération sur le secteur 3, ont permis de définir l'existence d'une véritable activité domestique et artisanale de ce côté de la voie.

Cette occupation semble fonctionner dès la première moitié du I^{er} s. et s'achève, d'après l'étude du mobilier, dans le courant du III^e s. ap. J.-C.

Le phasage du réseau fossoyé, qui se développe perpendiculairement à la chaussée, souffre d'une absence quasi systématique de mobilier céramique. Les datations obtenues dans ce secteur proviennent presque exclusivement de la fouille des structures annexes (fours, trous de poteaux et fosses). Afin de proposer malgré tout une ébauche de phasage, nous avons déterminé trois groupes de fossés. Chaque catégorie se justifie par une homogénéité dans l'orientation des fossés, et dans certains cas par une chronologie relative.

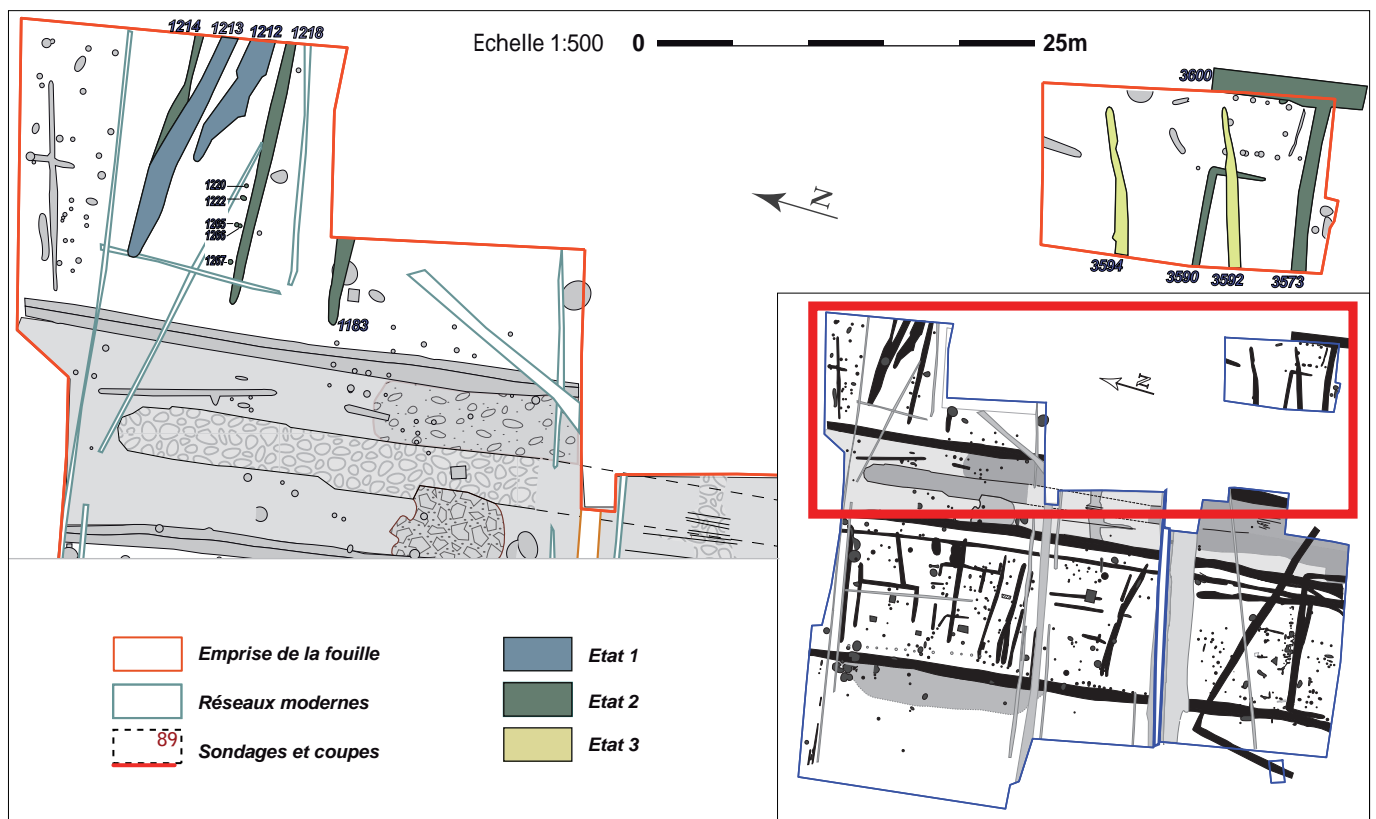


Fig.72 : Le partitionnement à l'est de la voie © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Groupe 1 : une parcellisation de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. ?

Le premier groupe (**fig.72, état 1**) réunit les linéaires 1212, et 1213, orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. Leurs tracés s'apparentent à ceux de la première parcellisation, identifiés de l'autre côté de la chaussée.

Le linéaire 1213 correspond à un important fossé taillé en U, de 1,60 m de large sur 0,70 m de profondeur (**fig.73**). Le creusement 1212, au sud, possède quant à lui un creusement très irrégulier (**fig.73**), qui nous conduit à l'interpréter comme l'empreinte d'une haie venant border le fossé précédent. Malgré un curage complet, ces deux structures n'ont livré aucun mobilier.

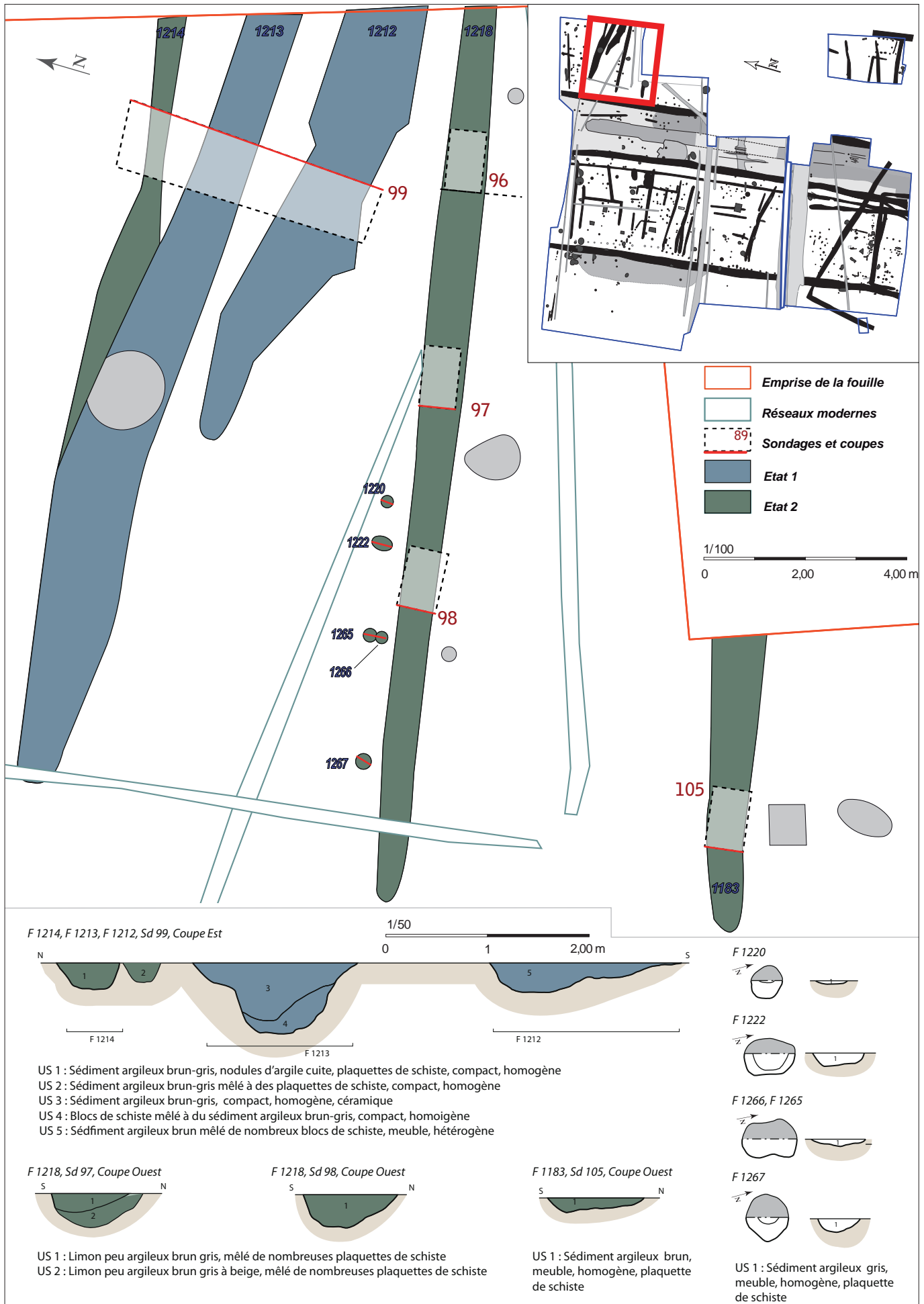


Fig.73 : les fossés du groupe 1 et 2 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Groupe 2 : une parcellisation orthonormée sur la voie

Le groupe 2 se compose d'une série de fossés, dont l'orientation est rigoureusement perpendiculaire au tracé de la chaussée (**fig.72, état 2 et fig.73**).

Le fossé 1214

Le tracé du fossé 1214 a été partiellement reconnu au nord du secteur 1 (**fig.72 et 73**). Son creusement, qui se confond en partie avec celui du fossé 1213 de la phase précédente, est taillé en cuvette à fond plat. Son envergure, observée dans la coupe du sondage 99 (**fig.73**), présente une ouverture de 0,60 m de largeur, pour une profondeur conservée de 0,25 m. Il est comblé par un sédiment argileux brun-gris mélangé à de petits nodules d'argile rubéfiée.

Les fossés 1218 et 1183

Le fossé 1218, implanté à 7 m au sud du linéaire précédent, a été sondé à trois reprises (**fig.72 et 73**). Il présente un profil en cuvette de 0,90 m d'ouverture pour 0,30 m de profondeur (**fig.73, tab.10**). Son comblement est formé par un mélange d'argile brune et de substrat remanié, composé de petites plaquettes de schiste. Le long de sa bordure septentrionale, le fossé est longé par cinq trous de poteaux grossièrement alignés (**fig.73**). Ces ancrages peuvent être interprétés comme les éléments d'une clôture aménagés le long du fossé.

N° de sondage	Ouverture en cm	Profondeur en cm
96	90	30
97	90	34
98	90	30

Tab.10 : Principales caractéristiques du fossé 1218

Le linéaire 1183, parallèle au fossé 1218, possède une morphologie similaire bien qu'il soit nettement plus arasé. Sa profondeur ne dépasse pas les 15 cm dans l'unique sondage réalisé sur son tracé (sd.105).

Les fossés 3590, 3573 et 3600

Situé au niveau du secteur 3, le fossé 3590 est constitué de deux segments dessinant un angle droit. Ils délimitent, en association avec le fossé 3573, un espace rectangulaire de 7,5 m de large (**fig.74**).

Le fossé 3573 se prolonge quant à lui en direction de la limite orientale du décapage et se raccorderait au linéaire 3600, partiellement identifié au niveau de la berme. Ce dernier, orienté est/ouest, pourrait éventuellement délimiter l'extension orientale de la bande d'activité. Toutefois, notre vision de ce fossé est trop partielle et ne permet pas d'en tirer une aussi conséquente conclusion.



Fig.75 : Le fossé 3590, sd.155, coupe nord
© B. Simier, Inrap.

Chacun des trois fossés qui viennent d'être décrits ont pu être sondés. Le sondage 155 (**fig.74 et 75**), réalisé sur le tracé du fossé 3590, a livré un profil en cuvette de 0,50 m de largeur pour 0,20 m de profondeur. Il est comblé par une argile grise dans laquelle plusieurs tessons datés de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. ont pu être retrouvés (**cf. p.326**).

Pour le fossé 3573, le sondage 153 (**fig.74**) présente un profil arasé, très ouvert et à fond plat de 0,90 m de large pour 10 cm de profondeur, comblé par un sédiment argileux brun-gris.

Enfin, le fossé 3600 a été partiellement exploré, lors de la fouille du poteau 3596 (**fig.74**) qui lui est antérieur. L'envergure de son creusement semble importante, puisque sa profondeur dépasse les 0,30 m. Le remplissage a livré de la terre cuite, des charbons et de rares tessons de céramique.

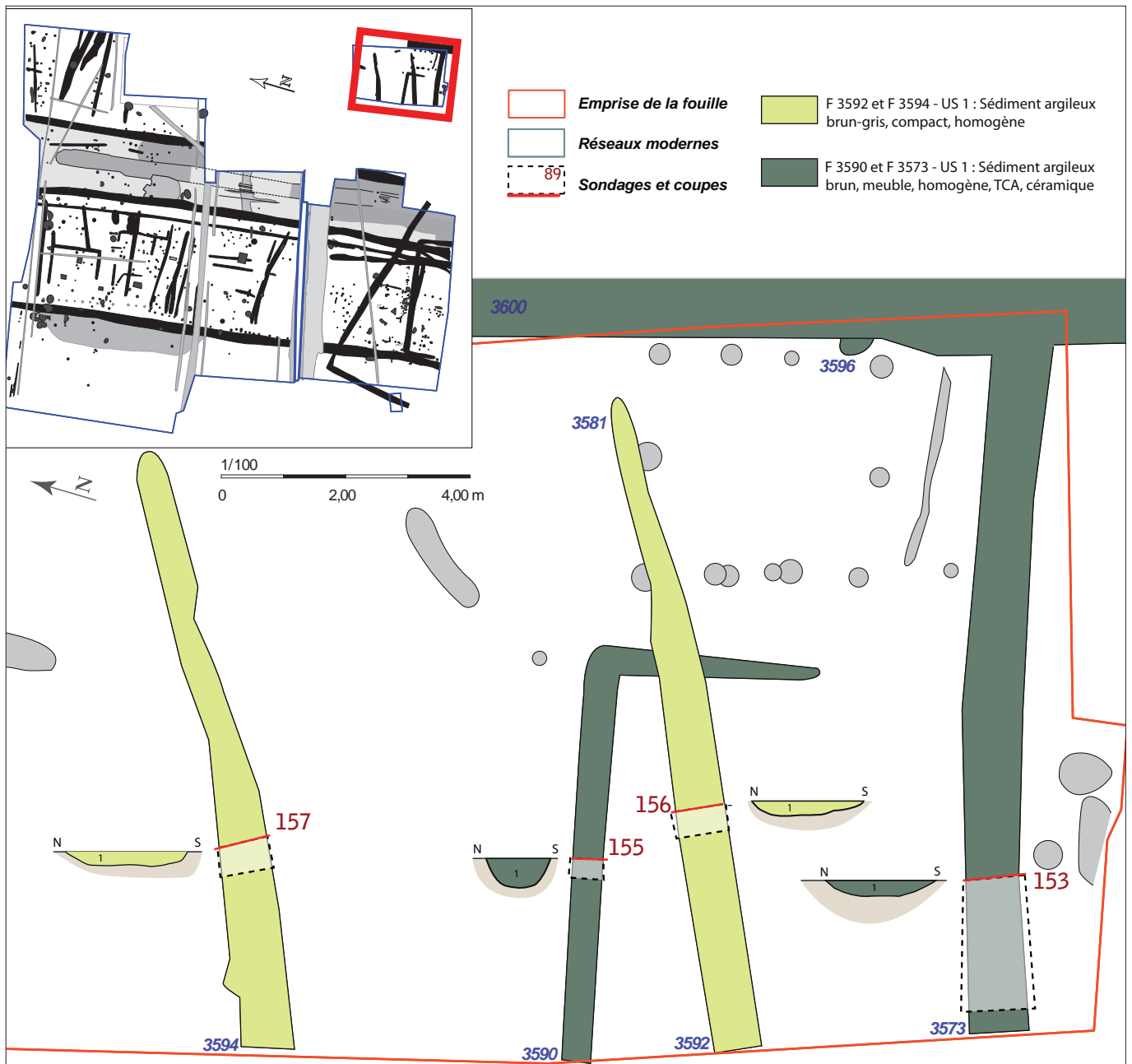


Fig.74 : Les fossés 3590, 3576 et 3600 du groupe 2 et les fossés 3592, 3594 et 2470 du groupe 3 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Groupe 3 : trois fossés orientés sud-ouest/nord-est

Le troisième groupe réunit trois linéaires orientés sud-ouest/nord-est, F.3592, 3594 et 2470 qui n'ont pas livré de mobilier (fig.72, état 3 et fig.74). L'orientation prise par ces fossés se singularise de l'ensemble des fossés observés sur la fouille. Nous pourrions être tentés de les rattacher à une période tardive de l'occupation, hypothèse confirmée avec le linéaire 3592, qui coupe le fossé 3590 apparu lors de la phase précédente.

Malgré cette divergence et une possible datation tardive, il apparaît que ces fossés respectent toujours les délimitations matérialisées à l'ouest par la voirie, et à l'est par le fossé 3600. Dans ce cas nous pouvons supposer que leur mise en place intervient entre la fin du II^e s. et la disparition de la voirie, dans le courant du IV^e s.

4.3 Les vestiges d'activités domestiques, agricoles et artisanales, de part et d'autre de la voie.

De part et d'autre de la voie, à l'intérieur des bandes d'activités, s'installe un ensemble de structures en creux. À l'exception d'un tronçon de fondations empierrées (F.1145), aucun aménagement en dur n'a été retrouvé sur l'emprise de la fouille. L'activité se caractérise pas des trous de poteaux, dont certains forment les contours de bâtiments, et par plusieurs fours.

Toutes les structures ont été explorées lors de la fouille. La découverte de mobilier au sein de leur comblement permet de les rattacher aux différentes phases d'occupation.

4.3.1 Les constructions en matériaux périssables

L'ensemble 1 : une construction de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

L'ensemble 1 se compose de six ancrages de poteaux (**fig.76**), qui délimitent un rectangle de 6 m sur 5 m, orienté nord/sud. Le bâtiment de 30 m² ainsi constitué s'insère sur le côté septentrional de l'enclos B (**fig.45**), avec lequel il pourrait fonctionner. En effet, le mobilier récolté dans les trous de poteaux date leur comblement de la deuxième moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. (**cf. pp.315 et 322**), ce qui coïncide avec l'arasement de l'enclos.

Morphologiquement, les six trous de poteaux, bien ancrés dans le sol, sont taillés sur un format circulaire de 0,40 m de diamètre, avec un profil en U à fond plat conservé sur 0,20 à 0,30 m de profondeur (**fig.76**). Ils se répartissent par groupe de trois, afin de former les deux murs gouttereaux. L'entraxe entre chacun d'eux est de 2,20 m en moyenne.

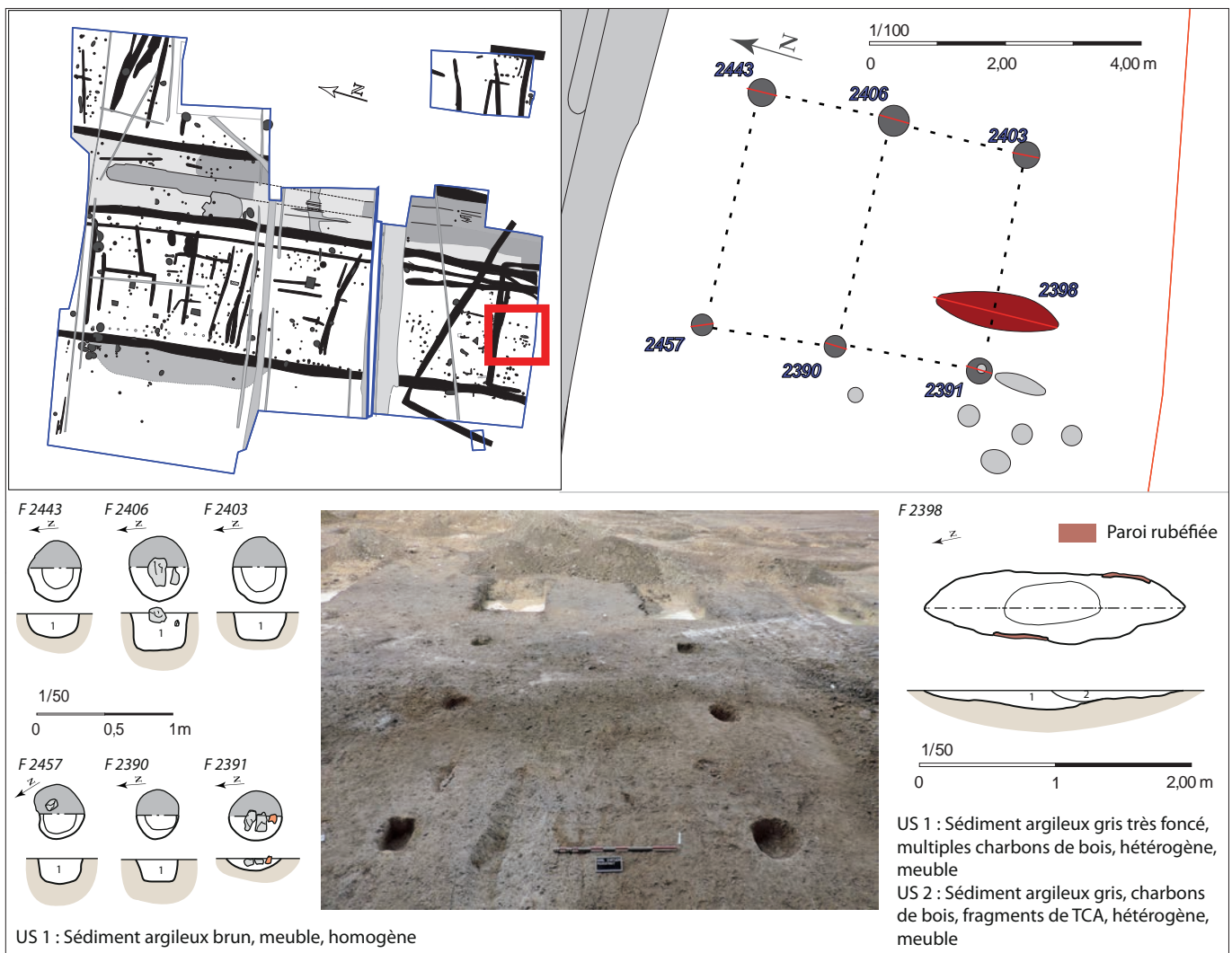


Fig.76 : L'ensemble 1 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Le bâtiment pourrait être en relation avec le four 2398 installé sur sa façade méridionale (**fig.76**). La fonction de cette structure de chauffe, installée dans une fosse oblongue aux parois très légèrement rubéfiées nous est inconnue. Les prélèvements effectués dans son remplissage n'ont livré que quelques fragments de charbons et de terres cuites.

L'ensemble 2 : un bâtiment contemporain du linéaire 3590

La fouille du secteur 3 a permis la mise au jour d'un bâtiment carré de 6,4 m de côté, aménagé sur 12 poteaux (**fig.77 et 78**). Structurellement, le bâtiment se compose de deux murs gouttereaux à l'est et à l'ouest, composés respectivement de 4 et 6 poteaux, et de deux pignons au nord et au sud. L'entrée, matérialisée par deux doubles poteaux, F.3578 et F.3579, est située sur la façade occidentale. Les poteaux F.3597 et 3582, au centre des deux pignons, sont destinés à l'ancrage des poutres faitières, les quatre trous de poteaux des murs gouttereaux servant quant à eux à soutenir la sablière haute.

Malgré une fouille intégrale des trous de poteaux, aucun élément datant n'a pu être retrouvé dans leur comblement. Nous pouvons cependant associer l'ensemble 2 au fossé 3590, dont le tracé est adapté à la présence du bâtiment. Dans ce cas, la construction de ce dernier interviendrait dans le courant du II^e s. ap. J.-C. (**cf. p.326**).

Les douze trous de poteaux, présentent un gabarit similaire malgré un arasement important de leur creusement dans le quart sud-est du bâtiment. Ils sont tous taillés de façon circulaire avec un fond plat. Certains d'entre eux, notamment les deux doubles poteaux encadrant l'entrée (F3578 et 3579, **fig.77**), ont livré des blocs de schistes, vestiges des calages des poteaux. Le comblement est quant à lui constitué d'un sédiment argileux brun-gris.

Le bâtiment est bordé sur son pignon méridional par une petite tranchée longiligne, (F.3587, **fig.77**), orientée est/ouest, interprétée comme un aménagement de drainage.

L'ensemble 3 : les vestiges d'un bâtiment sur sablière ?

L'ensemble 3 regroupe trois tranchées F.2448, F.2449 et F.2503, autour desquelles gravitent quelques trous de poteaux (**fig.79**). L'ensemble, qui délimite un espace carré de 8 m de côté, peut être interprété comme les vestiges d'un bâtiment reposant sur sablière.

La tranchée 2448, à l'est, est formée par un creusement rectiligne, très arasé, orienté nord/sud de 25 cm de large pour 5 cm de profondeur, associé à deux trous de poteaux, F.2495 et F.2498 (**fig.80**). Ce dernier est constitué en réalité de deux poteaux jumelés. L'ensemble s'apparente à un ancrage de sablière basse.

La fosse oblongue F.2449, située dans le prolongement méridional de la tranchée F.2448, pourrait lui être associée (**fig.80**). Elle constituerait l'amorce d'une nouvelle sablière orientée nord/sud, qui ébaucherait le tracé d'un mur gouttereau. Le bâtiment serait délimité plus à l'ouest par la tranchée 2503 et les éventuels ancrages de poteaux F.2504 et F.2505.

Il serait également envisageable d'y associer les trous de poteaux F.2452, F.2459, F.2494, F.2496, F.2497, F.2498 et F.2499, qui se répartissent à l'intérieur de l'espace quadrangulaire défini par les trois tranchées. Ils serviraient d'éléments de soutien pour les cloisons ou pour les aménagements internes.

L'absence de mobilier dans le comblement de ces différentes structures ne permet pas d'en définir la date de construction et d'utilisation. Elle doit néanmoins être associée à une phase antique, et est probablement contemporaine du fonctionnement des fossés 2432 ou 2433, entre la deuxième moitié du I^{er} s. et le III^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.321-322**)

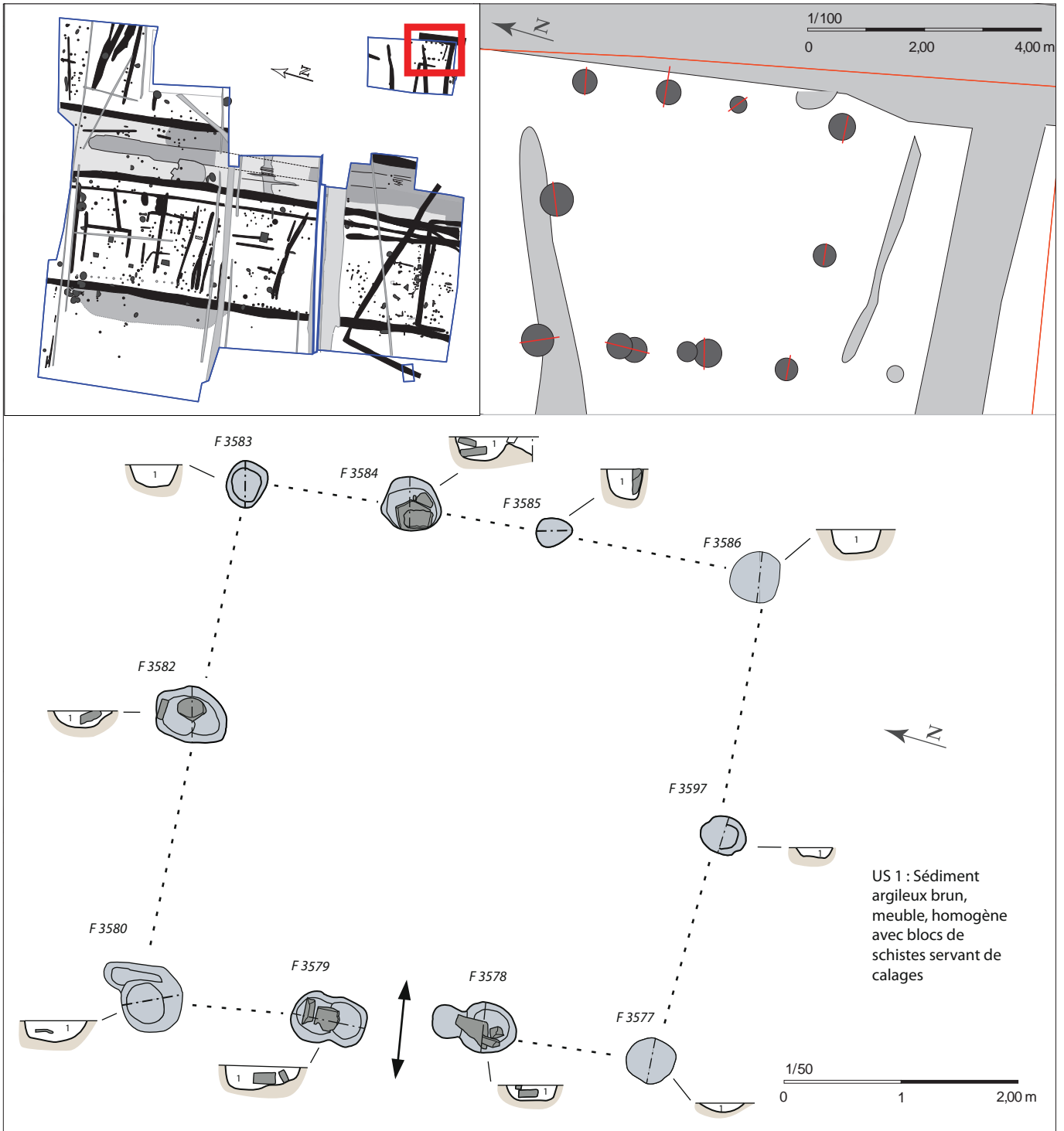


Fig.77 : L'ensemble 2 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Fig.78 : L'ensemble 2, vue depuis le sud © B. Simier, Inrap.



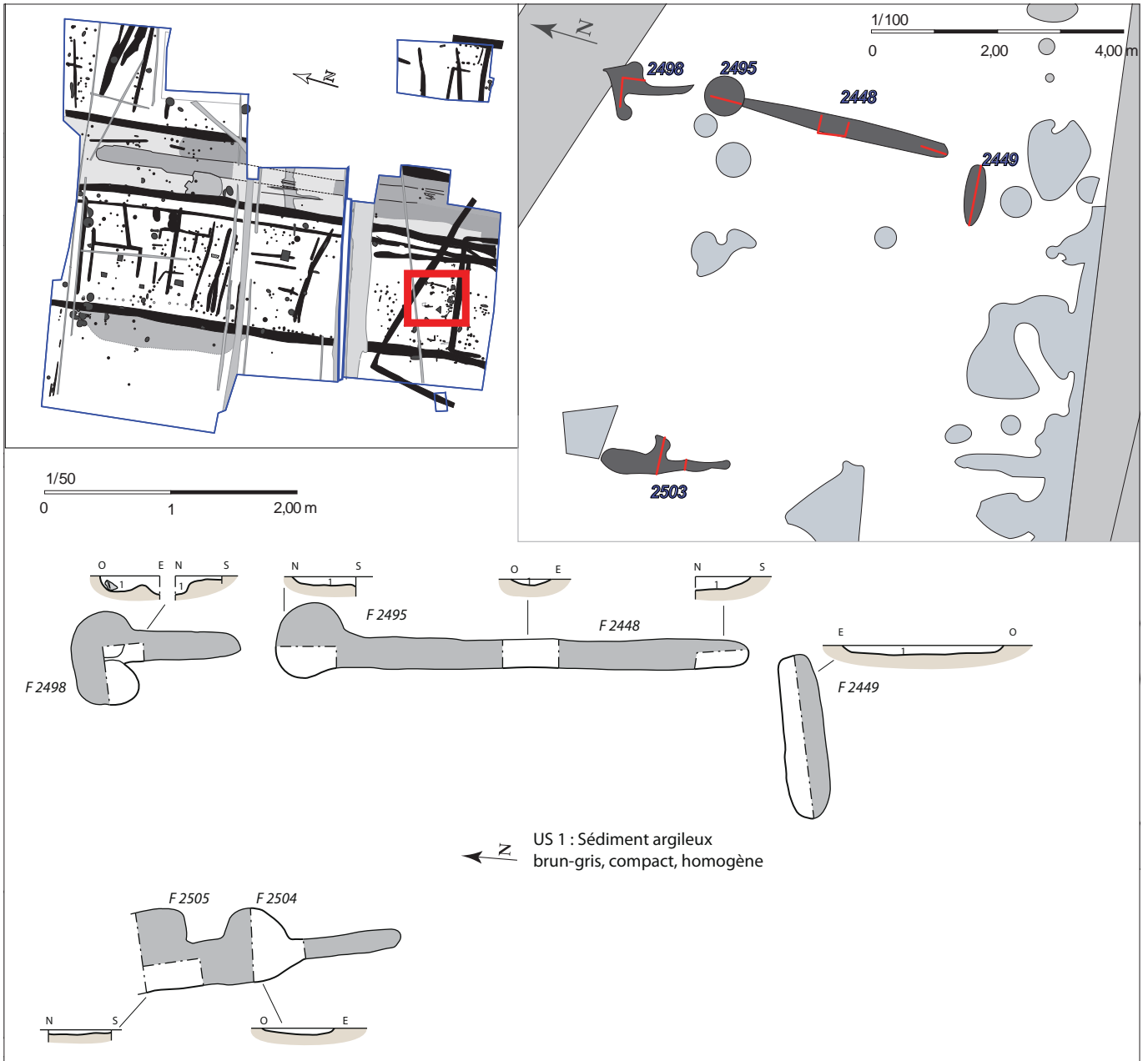


Fig.79 : L'ensemble 3 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Fig.80 : Les sablières 2448 et 2449 © B. Simier, Inrap.



L'ensemble 4

Dans l'angle nord-ouest de l'enclos B, la fouille a révélé la présence d'un alignement de quatre poteaux, environné de plusieurs fosses et trous de poteaux, qui pourraient être associés pour former les contours d'un bâtiment (fig.81). L'alignement serait alors interprété comme la façade arrière de l'édifice qui, plus profondément ancré, aurait été mieux conservé.

Les autres trous de poteaux se répartissent selon un intervalle de 1,00 m selon une orientation est/ouest. Les poteaux 2381 et 2382 pourraient amorcer l'ébauche de la façade orientale. Les fosses ou trous de poteaux 2374, 2377 et 2382 appartiendraient quant à eux à des aménagements internes.

Le mobilier récoûté dans les trous de poteaux 2377, 2381 et 2382 date l'ensemble 4 entre la Tène finale et le deuxième tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. pp.314-315). La construction est ainsi associée à l'utilisation de l'enclos B.

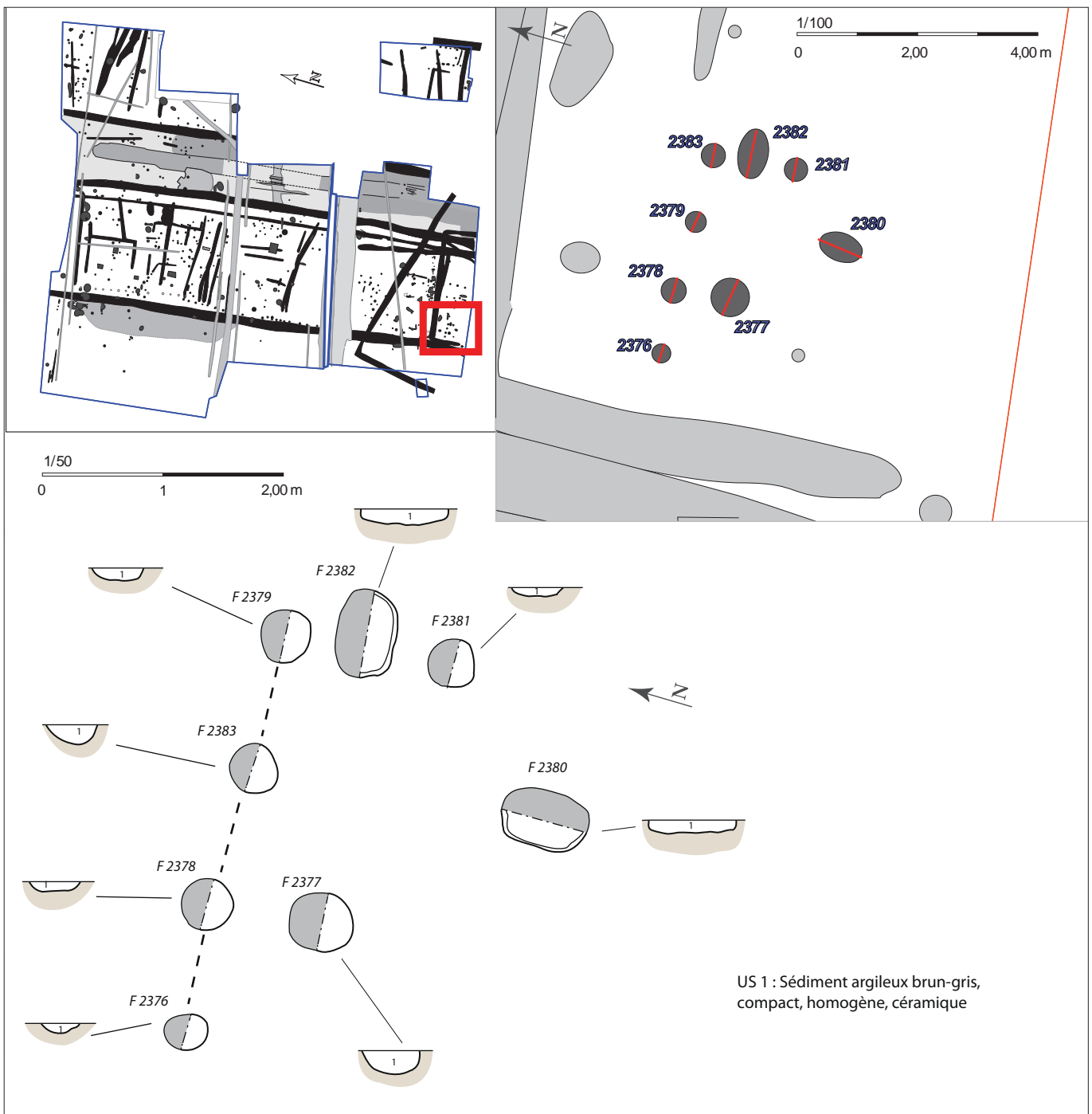


Fig.81 : L'ensemble 4 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'ensemble 8

L'ensemble 8 se compose d'une douzaine d'ancrages de poteaux circulaires, dispersés sur une surface subquadrangulaire de 40 m², entre le fossé 1033 et le linéaire 1003/2431 (**fig.82**). Aucun plan précis ne peut être déduit de cet ensemble de poteaux. Toutefois, leur présence au sein d'un sous-cloisonnement permet d'interpréter ces structures comme les vestiges d'une construction très arasée. Une petite tranchée F.1010, installée à cheval sur le fossé 1003, pourrait correspondre au fantôme d'une sablière et être associée aux poteaux. Malheureusement, cette structure peu profonde a disparu lors du nettoyage manuel de la zone. Aucun élément céramique ne permet une datation précise de l'ensemble 8. Néanmoins, vu sa situation, il pourrait fonctionner avec le fossé 1033 apparu dans la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C.

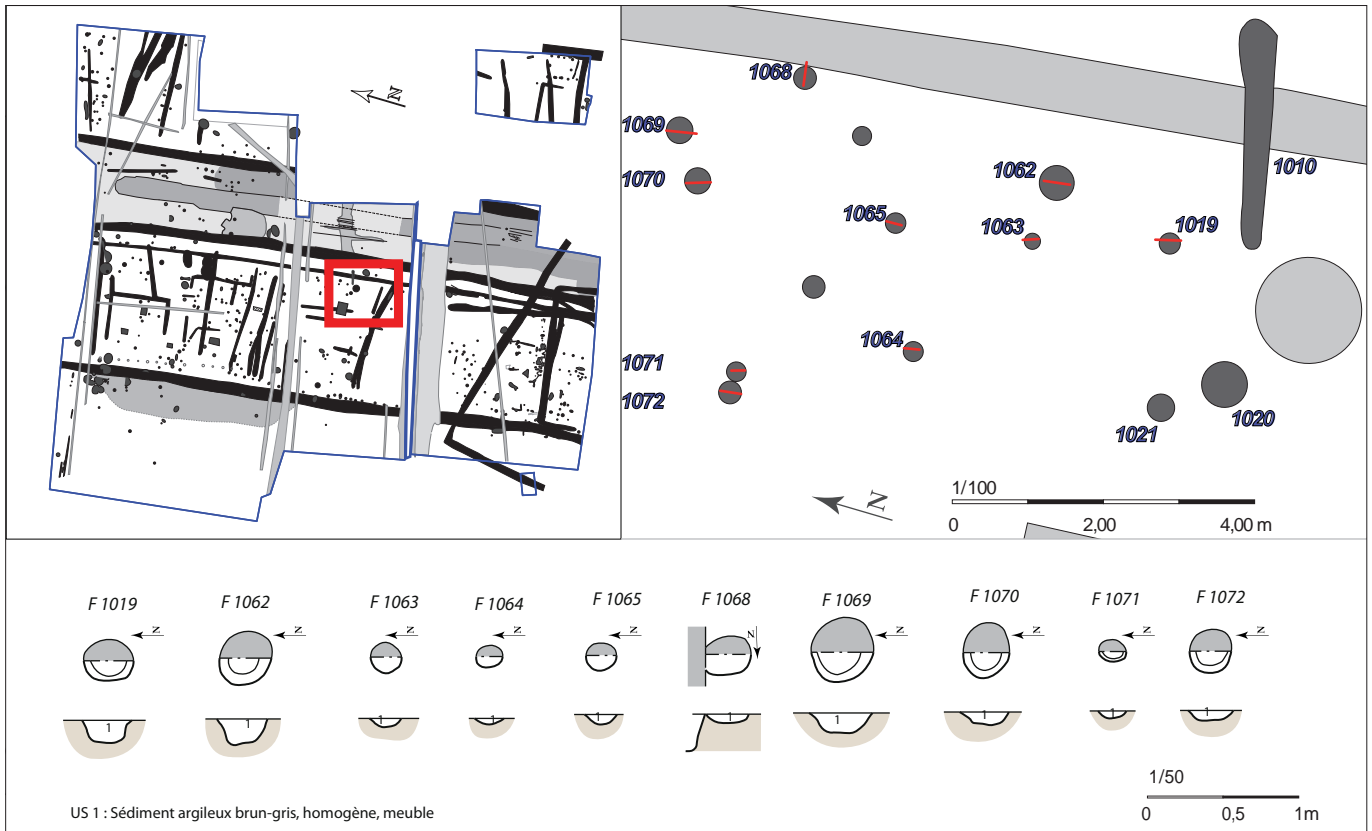


Fig.82 : L'ensemble 8 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'ensemble 9

L'ensemble 9 désigne une petite tranchée longiligne, F1333, orientée est/ouest, interprétée comme un ancrage de sablière (**fig.83**). Identifiée sur une longueur de 4 m, elle est taillée selon un profil en cuvette de 20 cm d'ouverture pour 6 cm de profondeur, dans sa partie la mieux conservée. Le trou de poteau 1195 installé dans la tranchée pourrait lui être associé et participer au maintien de la construction. Bien que la tranchée 1333 soit isolée, nous proposons de l'identifier comme un élément de fondation associé à un bâtiment très arasé.

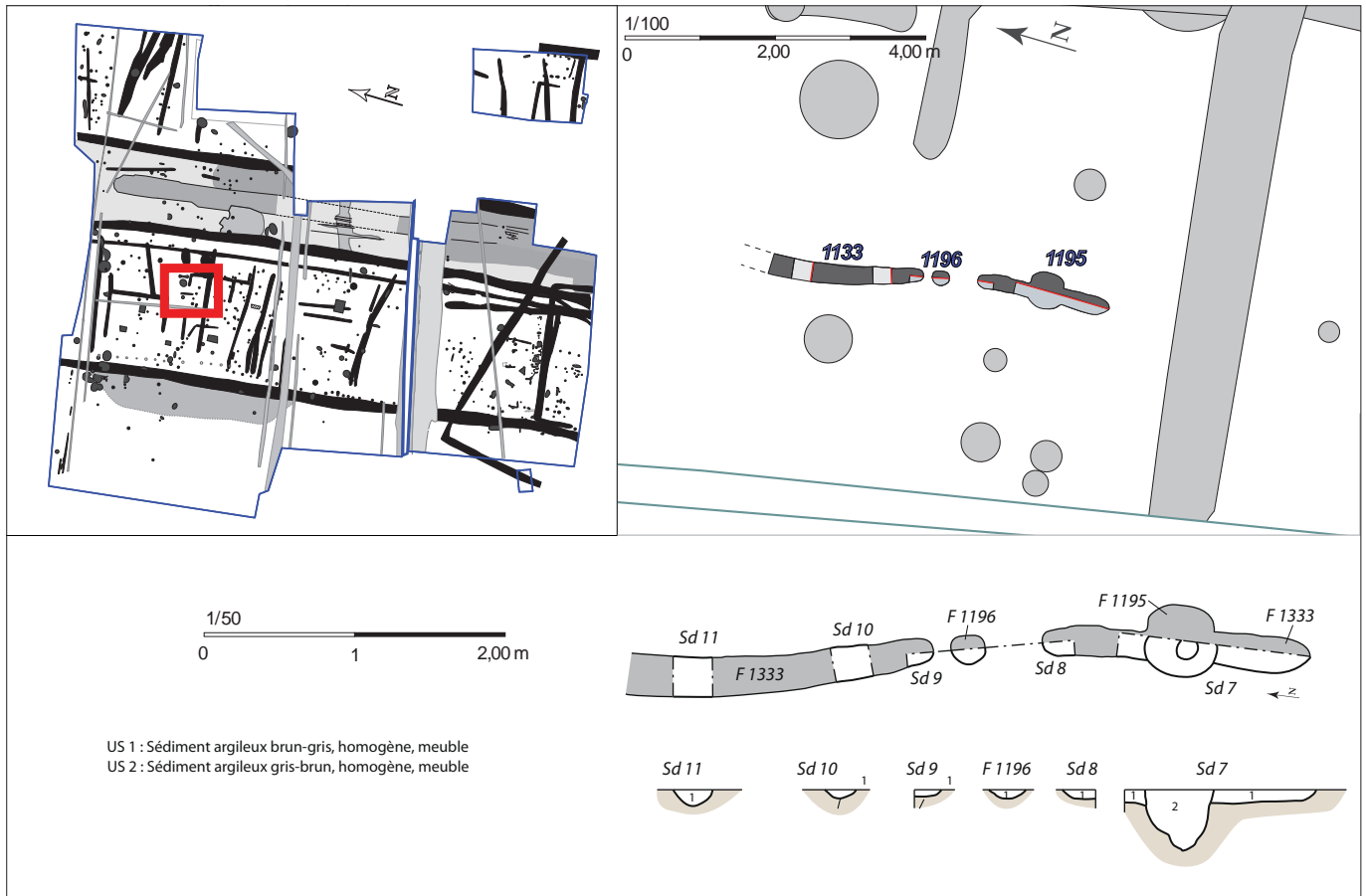


Fig.83 : L'ensemble 9 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

L'ensemble 10

Les trous de poteaux dispersés entre les fossés 1103 et 1193 ont été regroupés au sein de l'ensemble 10 (**fig.84**). L'absence de mobilier dans le comblement de ces structures ne permet pas de les associer directement à une phase chronologique précise. Probablement diachronique ou appartenant à des constructions différentes, ces poteaux restent toutefois regroupés dans un espace bien délimité. Nous pouvons donc supposer qu'ils sont contemporains des fossés 1103 et 1193, dont les datations oscillent entre la deuxième moitié du I^{er} s. et le III^e s. ap. J.-C. Leur présence induit l'existence dans ce secteur d'une ou de plusieurs constructions, dont les plans ne peuvent être précisés.

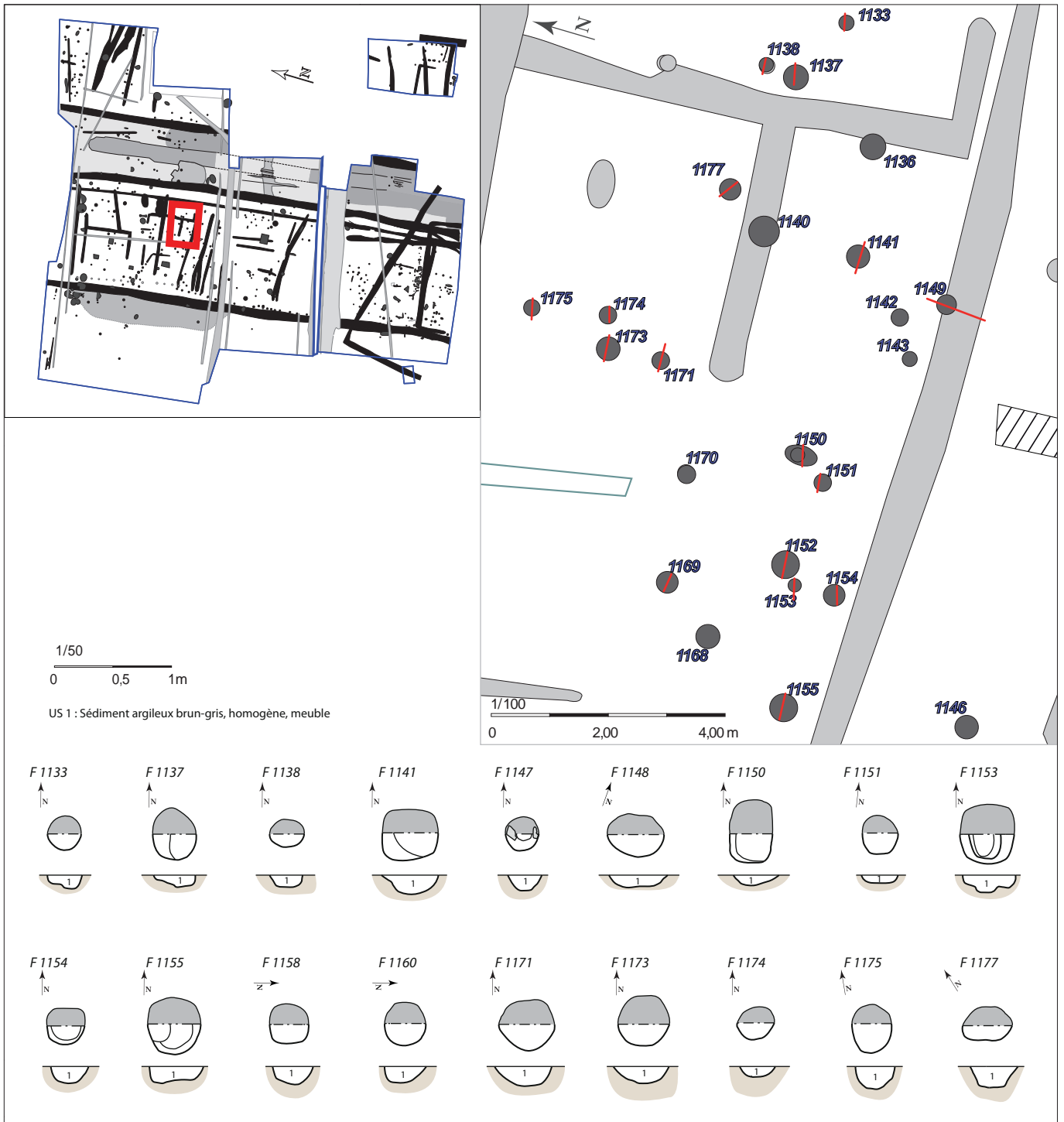


Fig.84 : L'ensemble 10 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

La structure 1145 : les vestiges d'une fondation empierrée

Entre les fossés 1102 et 1120 est apparu, dans l'interface argileuse, un assemblage de blocs de schistes, répartis en une seule assise à l'intérieur d'une tranchée longiligne (fig.85). L'ensemble est orienté nord/sud et mesure 1,50 m de long sur 0,50 m de large.

La morphologie de cette structure évoque très nettement celle d'une fondation. Elle pourrait dans ce cas être un vestige de bâtiment, ou servir d'ancrage pour un aménagement particulier non identifiable

Aucun élément mobilier n'a pu être retrouvé entre les blocs.



Fig.85 : La fondation 1145 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

4.3.2 Les structures de combustion

Le four 1022

Coupé par le fossé 1033, le four 1022 est installé dans une large fosse rectangulaire de 2,50 m sur 1,50 m. Elle est taillée selon un profil régulier à fond plat, conservé sur 20 cm de profondeur (fig.86). Excepté la partie centrale de la fosse, l'ensemble des parois présente des traces de rubéfaction. Le remplissage est constitué de deux strates de sédiments (us.2 et 3), mélangées à de nombreux charbons. Le prélèvement effectué sur l'us.2 (n°3) a livré quelques battiture et trois graines de blé carbonisées.

Le mobilier récolté dans les différentes strates de comblement date l'utilisation et l'abandon de la structure 1022 entre 60 et 90 ap. J.-C. (cf. pp.232-233).

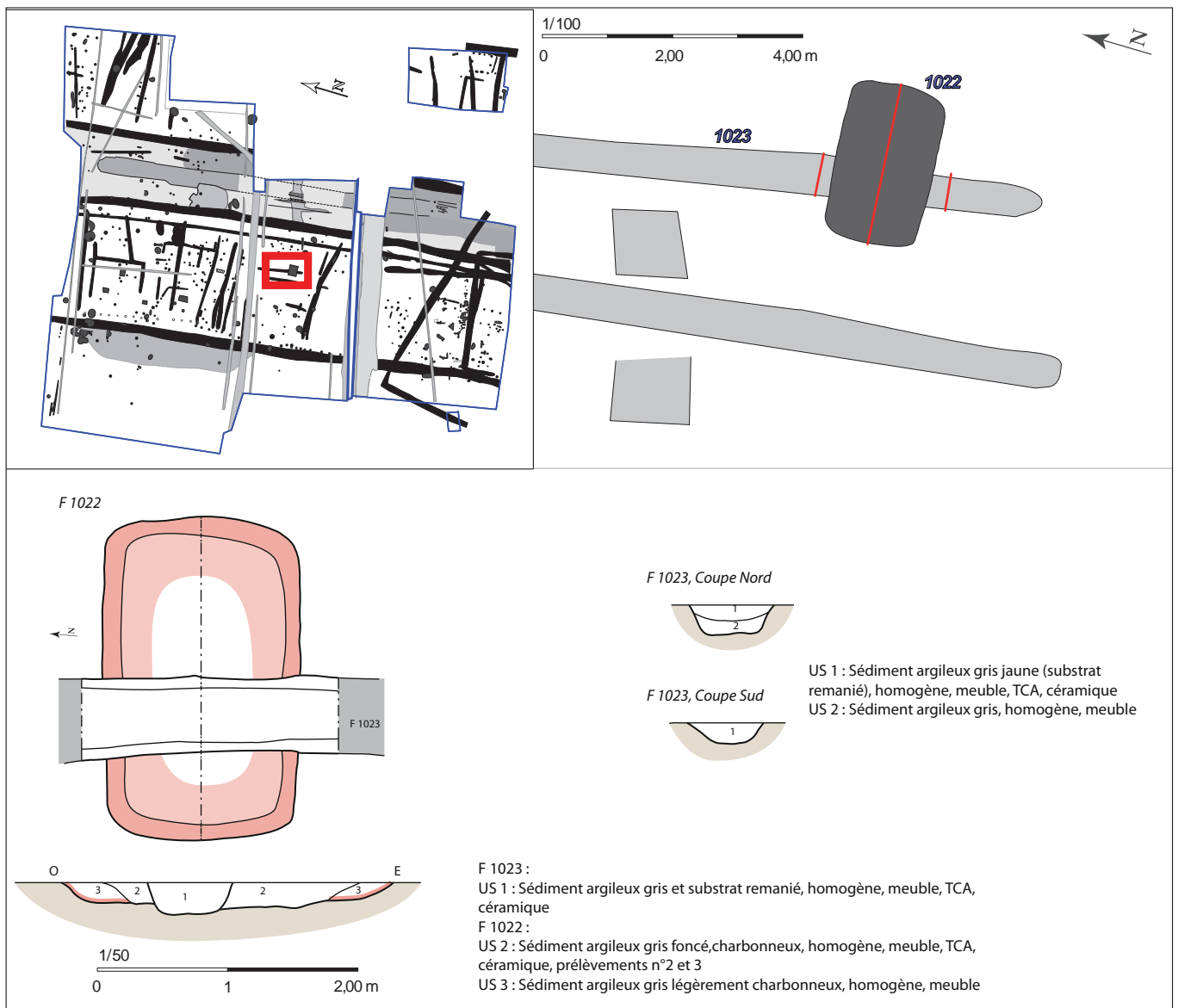


Fig.86 : Le Four 1022 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

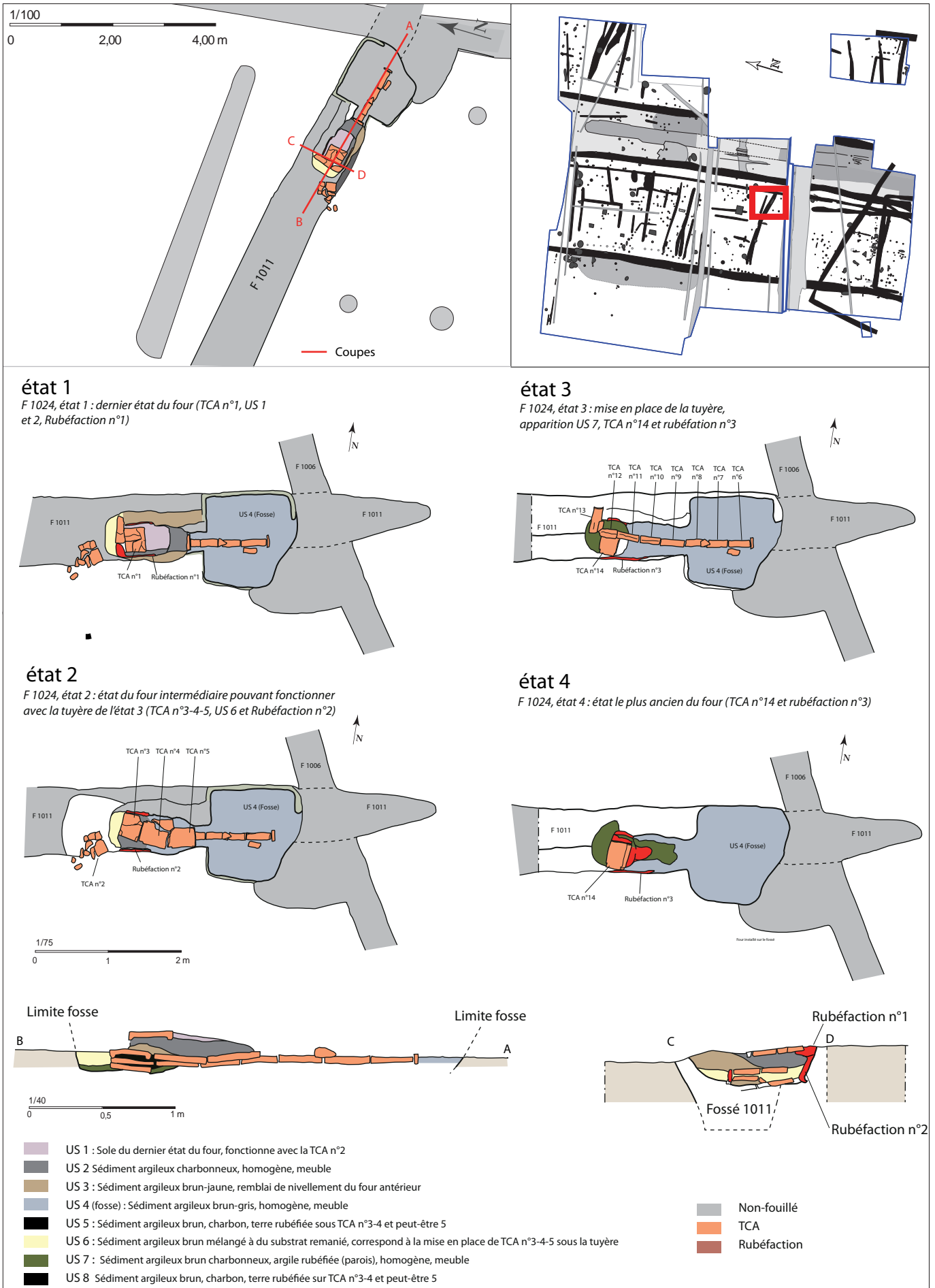


Fig.87 : Le Four 1024, phasage © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Le four 1024

Le four 1024 est installé dans le creusement du fossé 1011, au niveau de son extrémité orientale. Cet aménagement de chauffe, qui a connu plusieurs phases d'aménagement (**fig.87 et 98**), est construit à l'aide de plusieurs *tegulae* et présente, dans son état 2, un conduit aménagé à l'aide de plusieurs *imbrices*. Les prélèvements, réalisés sur l'ensemble des strates constitutives du four, n'ont révélé aucun indice permettant de définir la fonction de cet aménagement de chauffe. L'utilisation de ce four est datée, par plusieurs éléments céramiques, du II^e s. ap. J.-C. (**cf. p.233**).

Etat 1

L'état 1, le plus récent, correspond à un four d'aspect rudimentaire, formé par une *tegula* posée à plat dans une fosse oblongue (TCA n°1, **fig.87**). Elle est associée à une sole (us.1, **fig.87**) et à deux parois finement rubéfiées (rubéfaction n°1, **fig.87**).

Etat 2

Après le démontage de l'état 1 et la fouille d'une strate charbonneuse (us.2) sont apparues trois *tegulae*, posées à plat (TCA n°3, 4 et 5, **fig.87**). Elles délimitent une sole longiligne de 1,20 m de long, pour 0,50 m de largeur recouvertent par une couche charbonneuse (us.2, **fig.87**), et associé à une faible rubéfaction des parois latérales (rubéfaction n°2, **fig.87**).

Etat 3

Sous les trois *tegulae* de l'état précédent est aménagée une conduite formée par huit *imbrices*, posées à plat. La conduite, est obstruée à l'ouest par un fragment de *tegulae*. À l'est, l'aménagement semble avoir été partiellement détruit, comme le laisse supposer le positionnement de l'imbric n°13 (**fig.87**).

L'utilité de cette conduite nous pose question. À quoi sert-elle et avec quel état du four fonctionne-t-elle ?

Sur le plan fonctionnel, il nous apparaît difficile d'interpréter cet aménagement comme une tuyère destinée à alimenter en air un foyer. La longueur de la conduite et l'archaïsme de sa construction nous permettent de douter de sa fonctionnalité. De plus, il est difficile d'associer cette hypothétique tuyère à l'état 2 ou à l'état 4 du four. Elle ne présente en effet aucun lien direct avec ces deux états. Les *tegulae* de l'état 2 recouvrent totalement la tuyère et cette dernière passe sur l'état 4. Nous serions plutôt enclins à relier la conduite avec un four aménagé plus à l'ouest. Malheureusement, ce dernier a été totalement démonté. Les traces de sa destruction



Fig.88: Le Four 1024, vues des quatre phases du four © B. Simier, J. Conan, Inrap.

ont pu être identifiées dans la partie ouest de la structure, où un fort bouleversement des couches et la présence de nombreux fragments de *tegulae* confirment l'existence d'aménagements dans ce secteur.

Etat 4

Le premier aménagement de four est situé directement sous la tuyère en *imbrex*. L'organisation de ce premier état s'apparente fortement à l'architecture observée pour la construction du four de l'état 4. La sole se compose d'une *tegula* (TCA n°14, **fig.87**), posée à plat au centre d'une fosse oblongue, dont le fond et les parois sont rubéfiés (rubéfaction N°3, **fig.87**). L'utilisation du four a provoqué le dépôt d'une fine couche charbonneuse, dans le fond de la fosse (us.7).

Discussion

Le four 1024 correspond à une structure de chauffe, dont le fonctionnement a nécessité une réfection régulière et l'utilisation de terre cuite dans son architecture. Cette singularité le distingue des autres fours découverts sur le site.

Le faible nombre de battitures retrouvées et l'absence de scories ne permettent pas d'associer avec certitude le four 1024 à une activité métallurgique. Il pourrait toutefois être associé à un travail de forge, ou avoir servi au travail du bronze.

La présence de bronziers sur le site nous est connue grâce à la découverte du dépôt d'objets en bronze découvert au diagnostic (**fig. 10**) et par la mise au jour, lors de la fouille, de quelques coulures de bronze et d'un creuset (**fig.160**).

Toutefois, d'autres utilisations, comme four culinaire ou pour d'autres activités artisanales, peuvent être envisagées.

Le four 1234

Situé dans l'emprise de la chaussée, le four 1234 est installé dans une fosse subculaire de 1,20 m de diamètre, au profil très arasé (**fig.89**). Les prélèvements effectués dans son comblement d'argile charbonneuse n'ont pas permis de définir sa fonction.

Le mobilier céramique découvert dans son comblement date l'abandon de la structure au troisième quart du I^{er} s. de n. è. (**cf. p.295**) Cette datation permet d'associer le four à la première phase de parcellisation du site, période durant laquelle la chaussée n'est matérialisée que par la présence du fossé 1095/2411 (état 1, **fig.31**). La situation du four 1234, au sein de ce que sera, dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap J.-C., l'emprise de la voie, confirme indirectement l'hypothèse qu'il n'existe aucune limite occidentale à la chaussée, durant les premières phases d'occupation. La voie ne possède probablement pas, à cette époque, un véritable statut public, ou ce dernier est alors d'une largeur très restreinte. En effet, l'emprise du *solum publicum* ne peut être utilisée pour des activités domestiques, agricoles ou artisanales. L'utilisation du four 1234 est donc antérieure à la création du fossé 1003/2431 (**fig.27**), ce que confirme la datation. L'abandon et le remblayage du four interviennent probablement lors de la création de ce fossé.

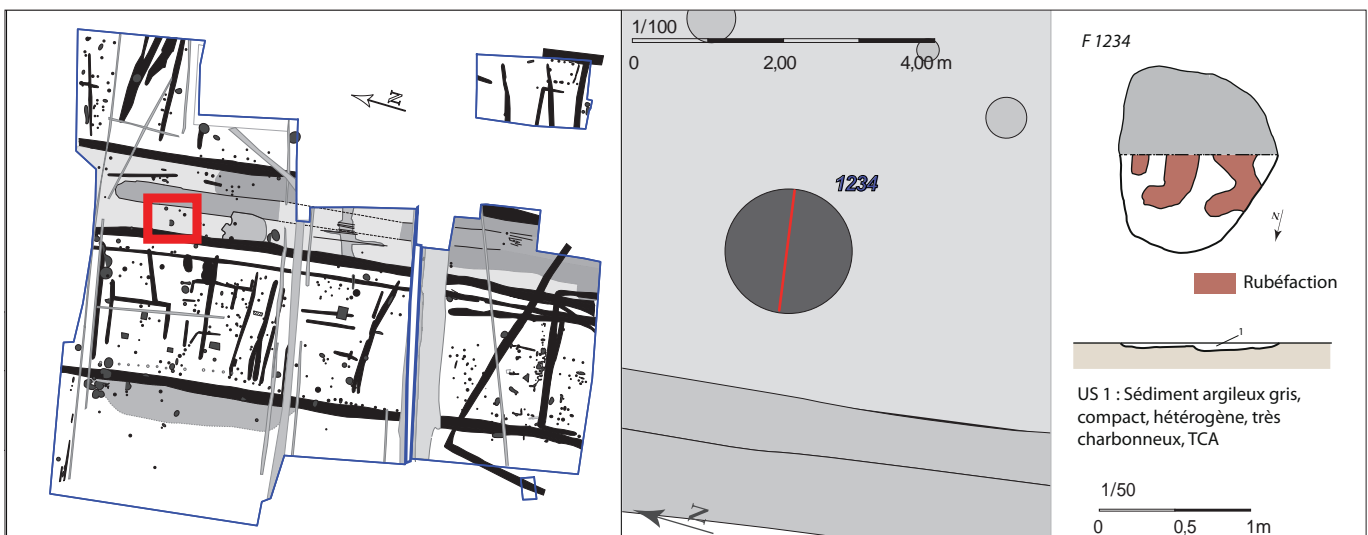


Fig.89 : Le Four 1234 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Le four 1238 et la structure 1240

Ces deux structures mitoyennes sont associées à une activité de chauffe et peuvent, à ce titre, avoir fonctionné de façon synchrone. Le four 1238 est aménagé dans une fosse oblongue divisée en trois parties. La chambre de chauffe est installée en partie centrale, dans une tranchée oblongue de 1,00 m de long sur 0,30 m de large, pour 0,20 m de profondeur, dont les parois latérales et le fond sont rubéfiés (fig.90). De part et d'autre de la tranchée sont aménagées deux fosses subcirculaires, F.1238 et F.1239. Ces dernières peuvent avoir été utilisées comme espaces de travail ou comme conduits pour l'évacuation des fumées.

Le comblement du four se compose de deux couches d'argile brune, contenant des nodules de terre cuite et de rares charbons. L'absence de couche charbonneuse indique que la structure a fait l'objet d'un curage avant son abandon.

Un prélèvement de sédiment effectué sur l'us.2 a été tamisé. Les refus de tamis ont livré de rares battitures, qui pourraient laisser supposer que ce four soit en lien avec une activité métallurgique.

Le mobilier céramique permet, quant à lui, de dater le comblement de la structure au troisième quart du I^{er} s. de n. è. (cf. p.295).

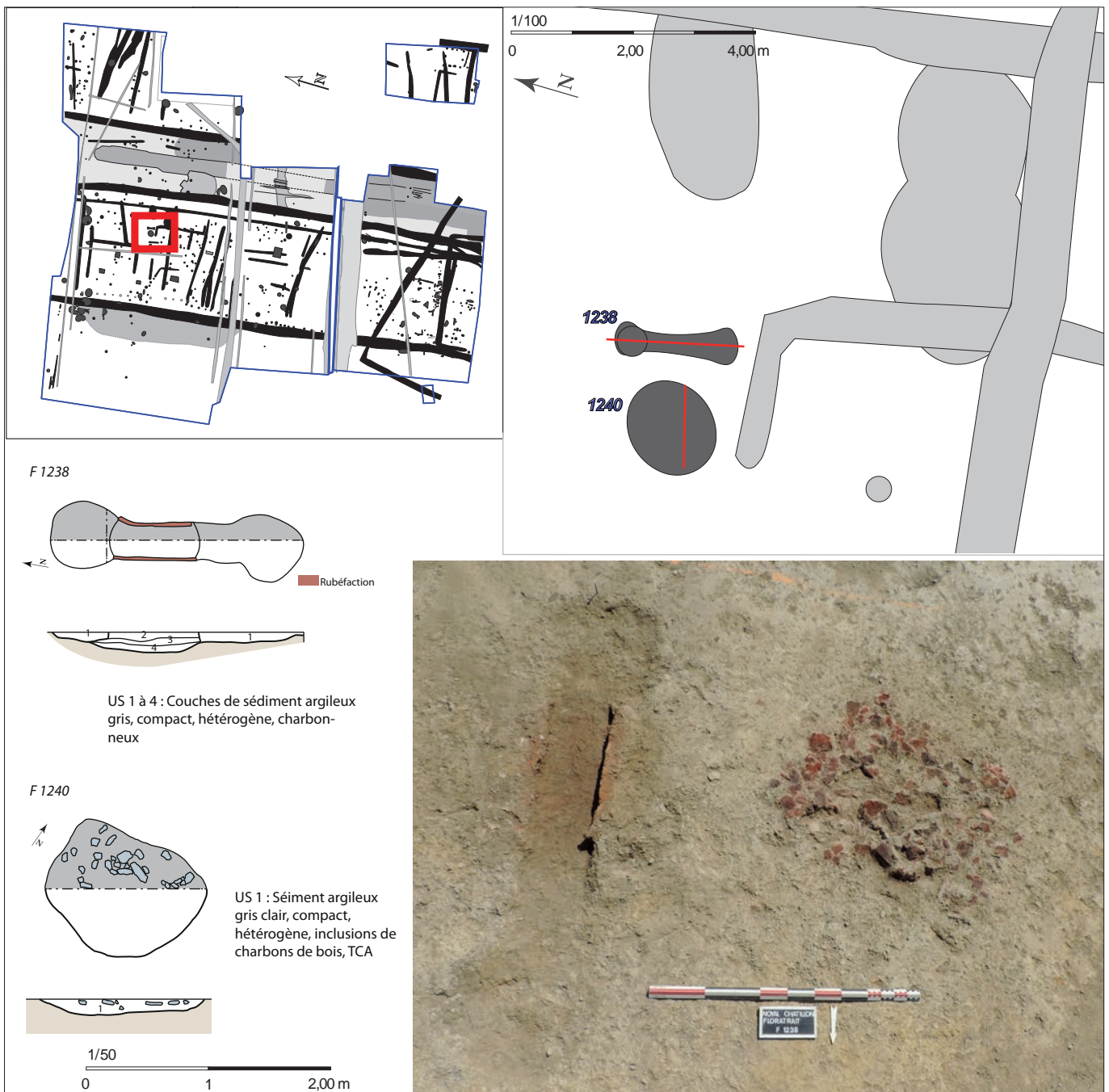


Fig.90 : Le four 1238 et la structure 1240 © B. Simier, J. Conan, M.-L. Thierry, Inrap.

La structure 1240 pourrait être associée au fonctionnement du four. Elle se présente sous la forme d'un assemblage de blocs de schiste rubéfiés, installés dans une fosse subcirculaire de 1,30 m de diamètre. L'absence de couche charbonneuse et de rubéfaction sur les parois nous conduit à interpréter cette structure comme une fosse de rejet. Les blocs appartiennent peut-être à un aménagement provenant du four 1238. La disposition des blocs, à plat sur le fond de la fosse, apparaît néanmoins comme volontaire. Elle pourrait avoir servie de radier, sur lequel aurait été disposé un élément en lien avec la forge (enclume ?).

Le foyer 1249

La structure de chauffe 1249 s'organise à l'intérieur d'une fosse oblongue très arasée, divisée en deux fosses circulaires accolées, de 0,80 m de diamètre, et à fond plat (fig.91). La fosse septentrionale, dont une partie des parois et du fond est rubéfiée peut être interprétée comme le laboratoire, tandis que la fosse méridionale dépourvue de rubéfaction peut être interprétée comme la fosse de travail.

Le remplissage, constitué d'une argile charbonneuse, a fait l'objet de prélèvements. L'analyse des sédiments après tamisage a révélé la présence de quelques battitures. La découverte de ces déchets métallurgiques permet d'associer ce foyer à une activité de forge.

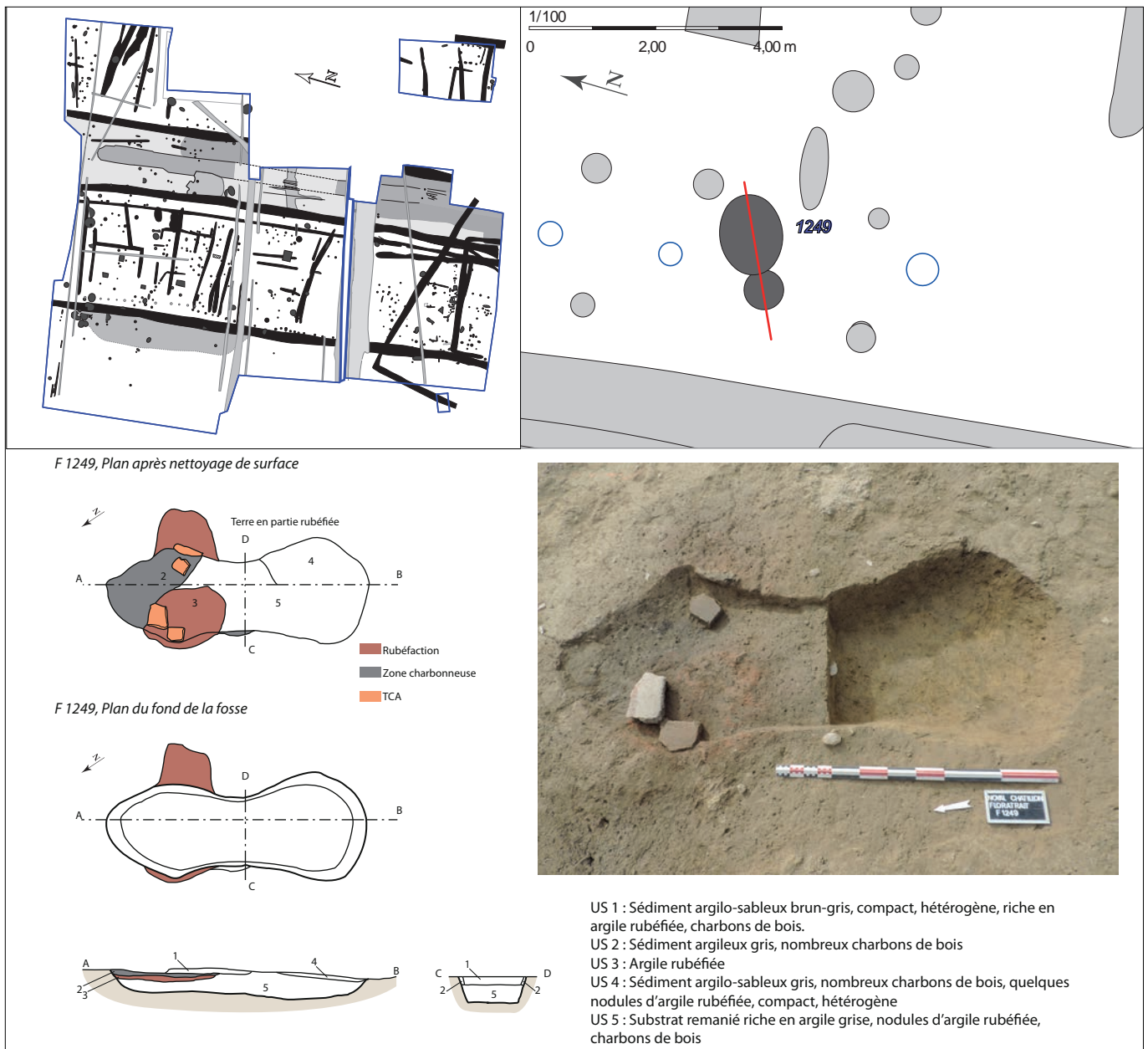


Fig.91 : Le four 1249 © B. Simier, J. Conan, H. Le Gouennic, Inrap.

Le four 1257

Situé en dehors de la bande d'activité, à l'ouest du fossé 1046, le four 1257 a été identifié à la surface d'un paléosol (F.1342). Il est aménagé dans une tranchée oblongue, qui s'apparente au foyer 1238 décrit précédemment. La fosse, dont seules les parois sont rubéfiées, mesure 0,80 m de long pour 0,40 m de large et 0,20 m de profondeur (fig.92). Elle est comblée par deux couches d'argile brun-gris très carbonneuses qui n'ont pas livré de mobilier.

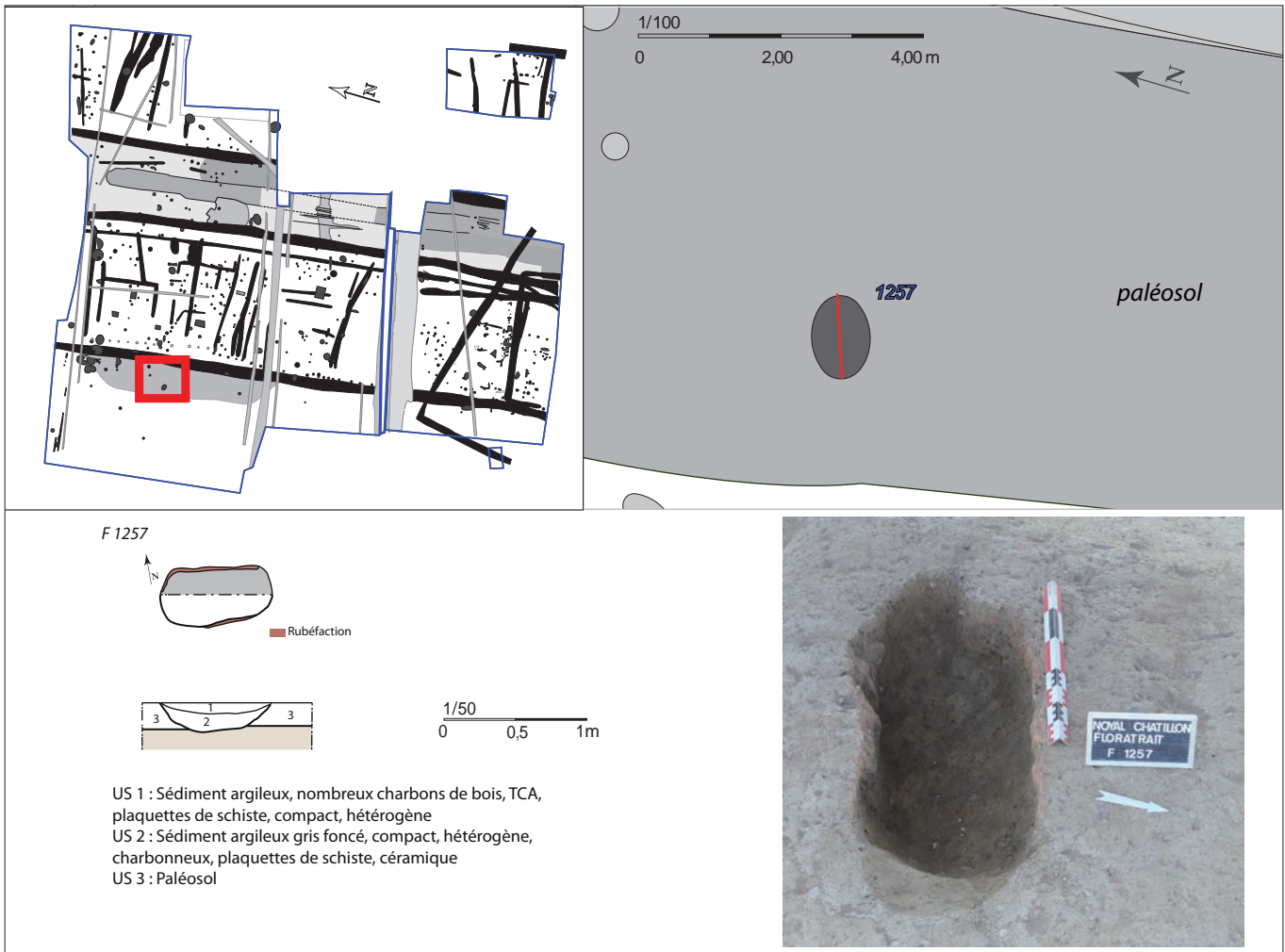


Fig.92 : Le four 1257 © B. Simier, J. Conan, H. Le Gouennic, Inrap.

Le four 1284

Installé dans le creusement du fossé 1284, au niveau de son extrémité orientale (fig.93), le four 1284 est interprété comme un foyer de forge. Les prélèvements ont en effet révélé la présence de battitures dans son comblement. D'un point de vue structurel, l'espace de chauffe couvre un espace de 0,50 m de diamètre, matérialisé par une rubéfaction du fond et des parois latérales du fossé. Malgré le passage d'un réseau d'eau moderne, nous avons pu obtenir un profil longitudinal de la structure. La stratigraphie observée se compose de quatre strates, riches en charbons, en fragments de terre cuite et en argile rubéfiée, provenant de rejets issus de l'utilisation du four.

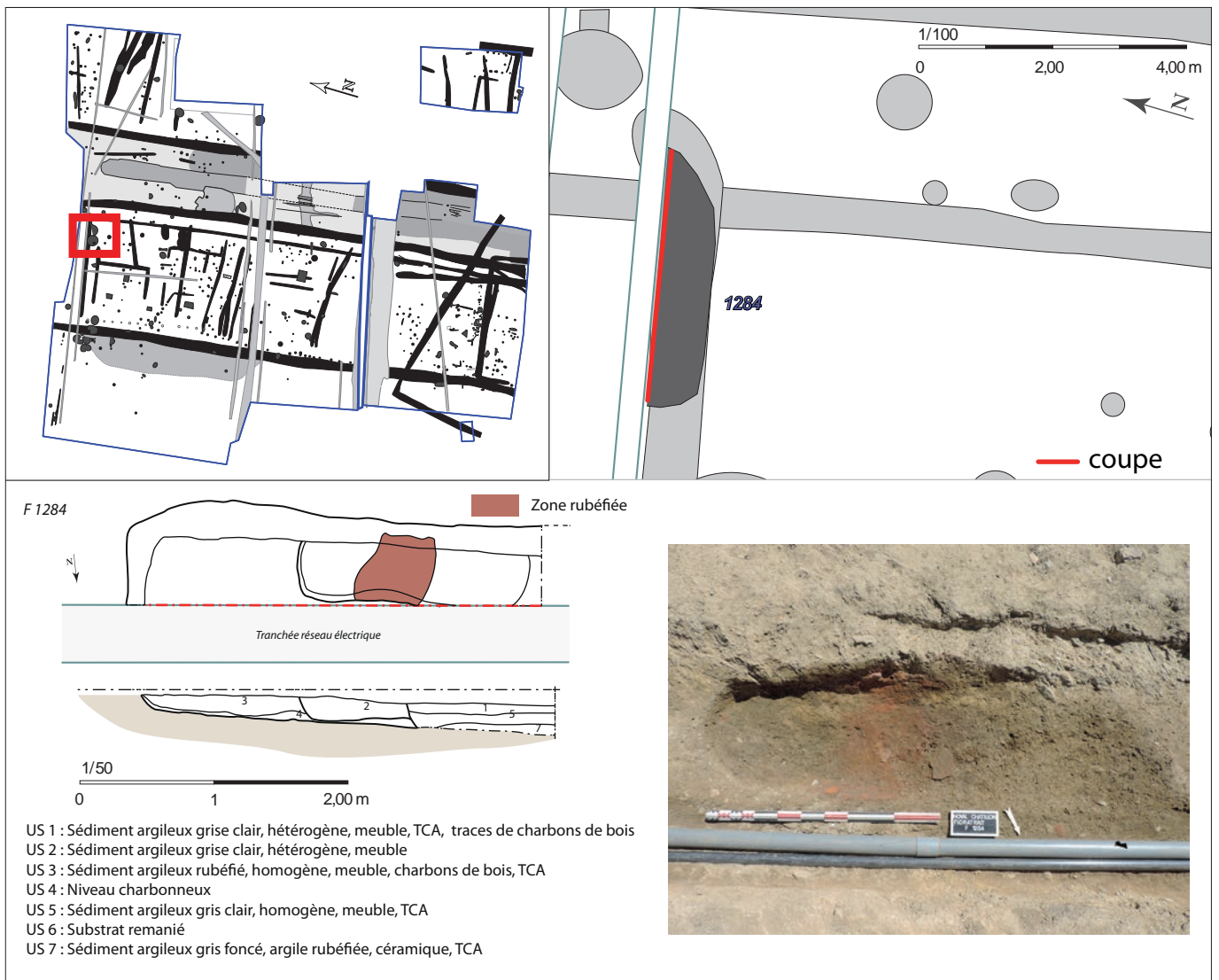


Fig.93 : Le four 1284 © B. Simier, J. Conan, G. Herviaux, Inrap.

Le four 1294

La structure 1294 située au nord du décapage correspond à la structure F.11.36, fouillée intégralement lors du diagnostic (**fig.9**). Elle se compose d'un assemblage de plusieurs *tegulae* posées à plat sur un paléosol (**fig.94**). L'ensemble est interprété, suite à la découverte de traces de rubéfaction, comme les vestiges d'une structure de combustion.

Les sondages 92 et 95, effectués dans le fossé 1284 qui borde la structure 1294, ont révélé la présence, dans son comblement, de très nombreux fragments de terre cuite architecturale inclus dans un remblai d'argile très charbonneuse. Cet ensemble provient très probablement de la destruction d'un bâtiment. Les *tegulae* associées au four 1294 appartiennent au prolongement de ce niveau de démolition. L'activité de chauffe identifiée lors du diagnostic aurait ainsi été aménagée sommairement sur le remblai, pour une activité probablement liée au travail du métal. Les sédiments situés dans le fossé et dans les structures attenantes contiennent en effet un petit nombre de battitures.

Le développement des remblais, en dehors du fossé, indique que le fossé n'est pas bordé à l'est par un talus. Cette indication confirme l'hypothèse selon laquelle, l'espace A, ceinturé par les fossés 1284 et 1298, a pu être utilisé comme espace de circulation.

Fig.94 : Le four 1294 © J. Freitas, Inrap.



Le four 2398

Déjà évoqué dans l'étude de l'ensemble 1, le four 2698 est aménagé dans une tranchée oblongue de 2,00 m de long sur 0,50 m de large (fig.76), aux parois légèrement rubéfiées. Le prélèvement effectué dans son comblement n'a pas livré d'éléments susceptibles de nous renseigner sur la fonction de cet aménagement de chauffe.

Les fours 3574, 3575 et 3599 : les vestiges d'une forge ?

Trois aménagements de chauffe, visiblement contemporains, ont été identifiés à la limite méridionale du secteur 3. Deux d'entre eux, F.3575 et 3599, correspondent à des foyers aménagés dans des fosses oblongues (fig.95). Le troisième, F.2574, se présente sous la forme d'une surface d'argile rubéfiée, interprétée comme la sole d'un four très arasé.

Les deux foyers en fosses présentent des parois légèrement rubéfiées et un comblement très charbonneux, qui a livré des battitures. La découverte de ces déchets de travail du fer permet d'identifier ces structures comme des foyers de forges.

Il est probable que cette activité métallurgique se développe au-delà des limites du décapage. Nous n'avons malheureusement pu pousser plus en avant l'exploration de cette zone, située en bordure de parcelle.

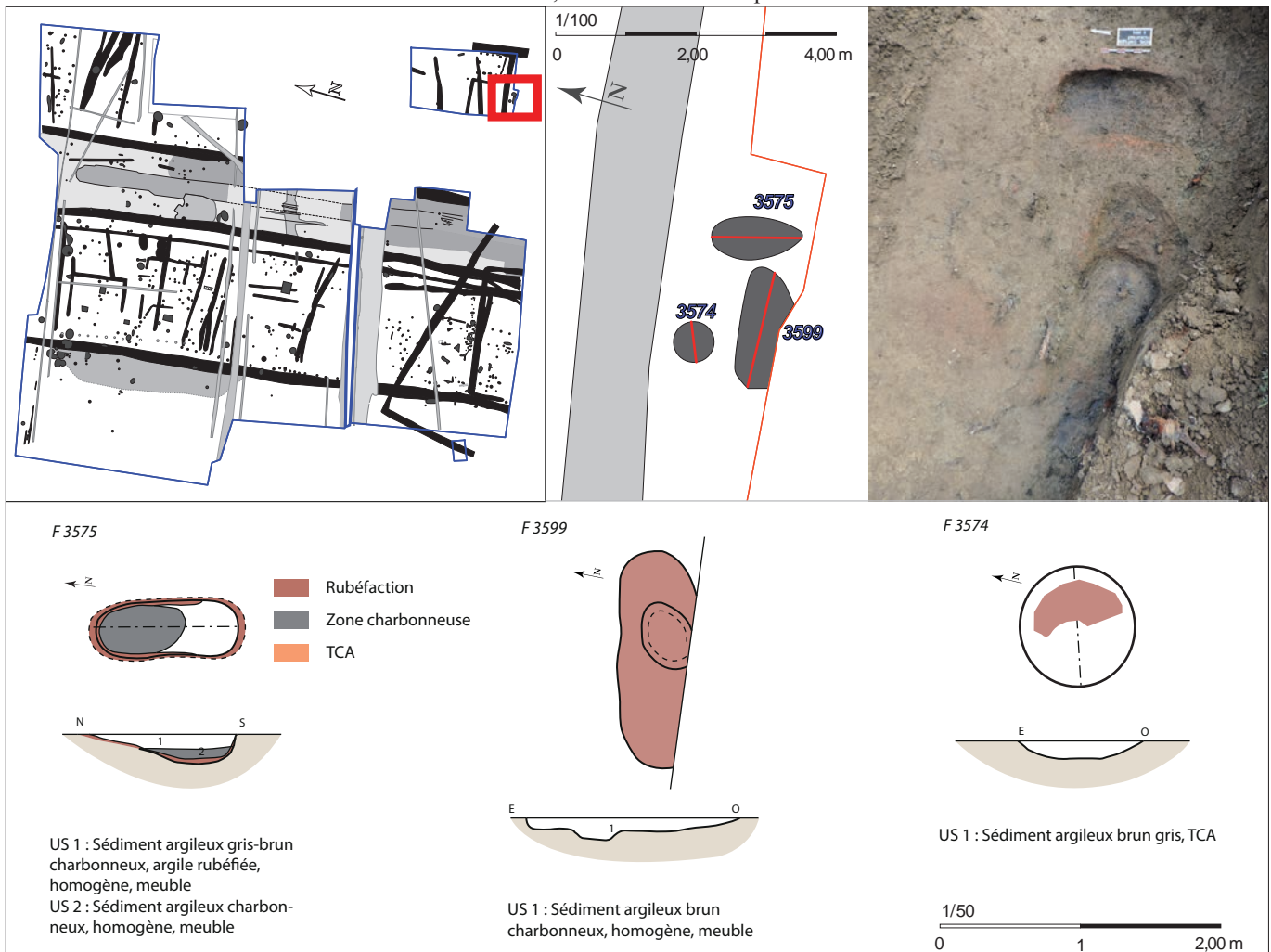


Fig.95 : Les fours 3574, 3575 et 3599 © B. Simier, J. Conan, G. Jouquand, Inrap.

Synthèse : les vestiges d'une activité métallurgique

Les fours et aménagements de chauffe retrouvés sur l'Îlot Floratrait peuvent dans leur ensemble être associés à une activité métallurgique. La découverte de battitures reste toutefois restreinte concernant leurs volumes, de même que pour les scories.

4.3.3 Les fosses-celliers

Six excavations, réparties sur l'ensemble du secteur 1, sont interprétées comme des celliers enterrés (fig.96). Elles se distinguent des autres fosses par un creusement rectangulaire soigné, et pour certaines relativement profond. Les parois sont globalement rectilignes et le fond plat. Utilisées pour entreposer au frais de la nourriture et des boissons, ces fosses sont très probablement aménagées sous un plancher, à l'intérieur d'une maison ou d'un bâtiment. Aucun indice ne permet cependant d'identifier les contours des édifices qui leur étaient associés. L'emploi de la sablière ou de fondations peu profondes n'a malheureusement pas laissé de trace. Les faciès céramique découverts dans leurs comblements datent leur abandon entre le milieu du I^{er} s. de n. è et les années 60-90.

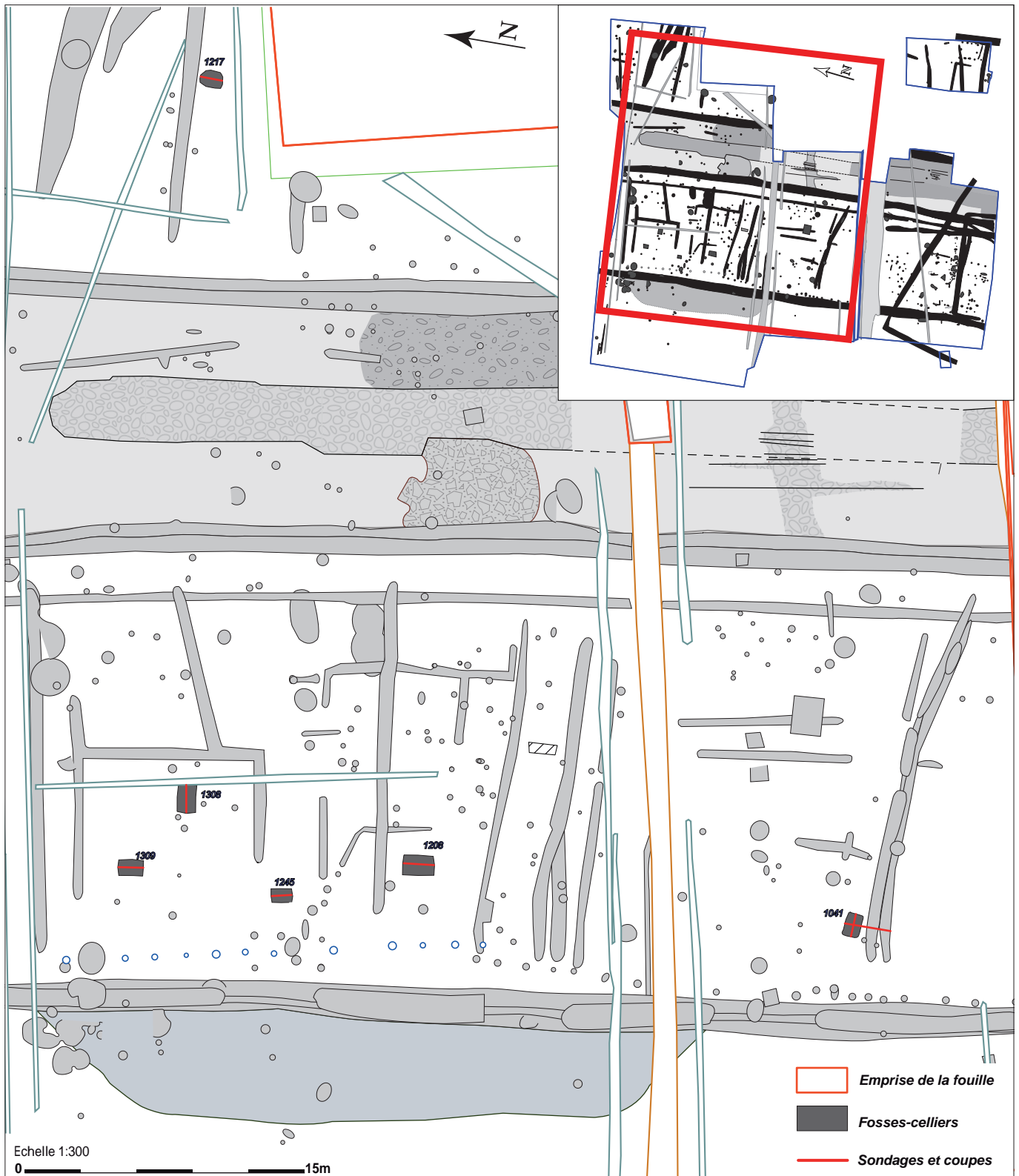


Fig.96 : Localisation des différentes fosses-celliers © B. Simier, J. Conan, Inrap.

La fosse 1041

La fosse 1041 est apparue sur la bordure septentrionale du fossé 1011, sous la forme de trois *tegulae* posées de champs (**fig.97 et 98**). Ces éléments de toitures sont installés sur la bordure septentrionale d'une fosse quadrangulaire de 1,50 m de long sur 1,10 m de large, et sont associés à la strate supérieure de son remplissage. Malgré une apparente organisation, rien ne permet d'identifier les *tegulae* comme un aménagement. Elles appartiennent plutôt à un rejet, associé au comblement de la fosse.

L'excavation présente un profil régulier taillé en cuvette à fond plat, conservé sur 0,45 m de profondeur et comblé par deux strates d'argile brune. La couche principale (us.1, **fig.97 et 99**), outre les *tegulae*, contient de nombreux fragments de terre cuite, des blocs de schiste et du mobilier céramique daté du troisième quart du II^e s. de n. è. (**cf. p.241**). Ce corpus, découvert essentiellement en surface, ne doit pas être associé au fonctionnement de la fosse. Il appartient à des niveaux postérieurs au comblement qui se sont retrouvés piégés dans la fosse par à un phénomène de tassement.

Fig.97 : La fosse 1041, vue de la coupe depuis le nord-ouest © B. Simier, Inrap.



La fosse 1128

Probablement associée au fossé de partition F.1204, la fosse 1128 est une vaste excavation quadrangulaire de 2,30 m de long, sur 1,60 m de largeur (**fig.98 et 99**). Taillée en cuvette sur une profondeur de 0,30 m, elle possède un fond bien plat. Le remplissage est constitué essentiellement d'une couche d'argile brune (us.1), qui vient combler la fosse. Toutefois, on notera sur le fond la présence d'une petite couche charbonneuse (us.2), qui peut être associée au fonctionnement de l'excavation (piétinement).

Fig.98 : La fosse 1128, vue de la coupe depuis le nord-ouest © G. Herviaux, Inrap.



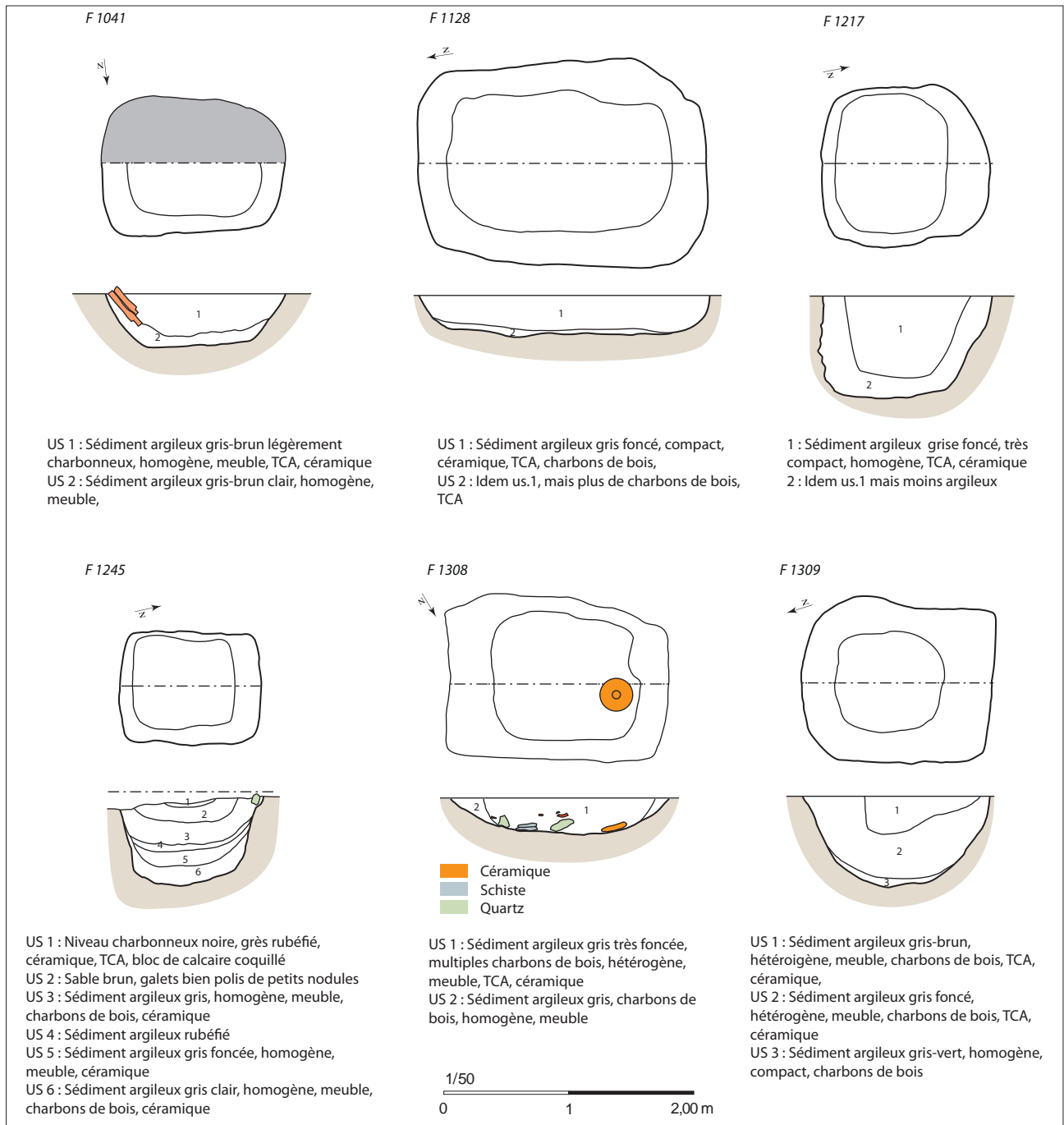


Fig.99 : Les fosses-celriers découvertes sur l'Îlot Floratrait © B. Simier, J. Conan, Inrap.

La fosse 1217

Située à l'est de la voie, la fosse 1217 adopte un plan carré de 1,30 m de côté. Elle est taillée selon un profil en U à fond plat, sur une profondeur conservée de 0,80 m. Le comblement, qui a livré de nombreuse terre cuite et de la céramique datée de la deuxième moitié du II^e s. (cf. p.294-295), se compose de deux strates de sédiment argileux brun (**fig.99 et 100**).

Les prélèvements effectués dans les deux couches ont révélé la présence de quelques battitures, qui témoignent de la présence, dans un environnement proche, d'un atelier de forge.

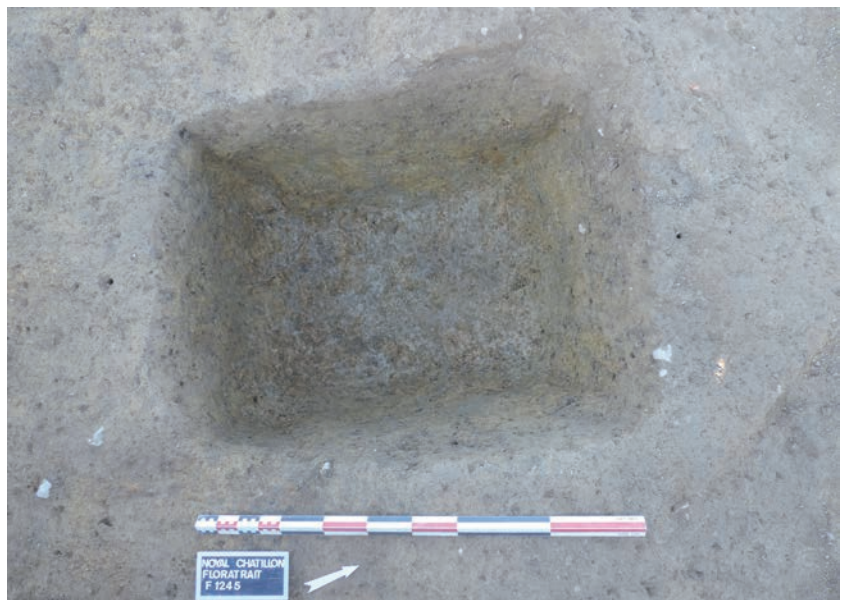
Fig.100 : La fosse 1217, vue de la coupe depuis le nord-ouest © B. Simier, Inrap.



La fosse 1245

La fosse 1245, très proche dans sa forme de la fosse précédente, est taillée selon un plan rectangulaire de 1,10 m sur 0,90 m. Son profil soigneusement creusé présente des parois verticales et un fond plat, situé à 0,65 m de profondeur. L'étude de son remplissage a permis d'identifier six strates hétérogènes (**fig.99 et 101**). La couche inférieure (us.6) est composée d'un sédiment argileux gris et de blocs de schiste. Le comblement médian est formé de deux couches très hétérogènes (us.4 et 5), constituées de rejets charbonneux et d'argiles rubéfiées issus du nettoyage d'un four. Enfin, les strates supérieures (us.1 et 2) sont formées d'un sédiment argilo-sableux, mélangé à des blocs de calcaire coquillier. La présence de ces matériaux exogènes (**fig.99 et 101**, us.1), utilisés généralement pour la production de chaux, est probablement liée à des déchets issus de la construction ou de la destruction d'un édifice maçonné.

Fig.101 : La fosse 1245, vue zénithale en fin de fouille © G. Herviaux, Inrap.



La fosse 1308

Installée au centre de l'espace 1 de la bande d'activité située à l'ouest et de la chaussée, la fosse 1308 est taillée selon un plan rectangulaire de 1,80 m de long, sur 1,30 m de large (**fig.99 et 102**).

Conservée sur 0,30 m de profondeur, l'excavation possède un profil en cuvette à fond plat, et est comblée par un sédiment argileux brun charbonneux, riche en mobilier. Plusieurs vases archéologiquement complets (**cf. p. 303, fig.102**) ainsi qu'une pelle à feu en fer (**fig.171**), y ont été retrouvés.

Fig.102 : La fosse 1308, vue de la coupe depuis l'ouest © G. Herviaux, Inrap.



La fosse 1309

Plus à l'ouest, la fosse 1309 est taillée selon un plan rectangulaire de 1,50 m de long sur 1,20 m de large (**fig.99 et 103**), qui évoque, par sa morphologie, les fosses 1217 et 1245 décrites précédemment. L'excavation, taillée selon un profil subtrapézoïdal, est conservée sur 0,70 m de profondeur.

Le comblement, composé de trois strates de sédiment argileux brun légèrement charbonneux, a livré du mobilier céramique ainsi que quelques battitures. La présence de ces déchets métallurgiques peut être liée à la proximité des fours 1238 ou 1249 qui, comme la fosse, sont datés de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (**cf. pp.304 et 305**)

Fig.103 : La fosse 1309, vue zénithale en fin de fouille © G. Herviaux, Inrap.



4.3.4 Les fosses 1130 et 1192 : de grandes fosses-celliers ?

Deux fosses, F.1130 et F.1192, découvertes au nord-ouest du fossé 1293, présentent des dimensions et un profil qui nous conduisent à interpréter ces structures comme de vastes celliers enterrés, de taille plus importantes, que les fosses décrites précédemment. Aucun aménagement particulier ne permet de définir avec certitude leur fonction : il n'existe ni emmarchement, ni aménagement de parois, ni niveau de circulation au fond des fosses. Toutefois, outre leur morphologie, leur emplacement au sein de l'espace 1 permet de reconnaître, dans ces excavations, plus que de simples fosses d'extraction.

L'étude de la fosse 1130 a tout d'abord été réalisée en quart, afin de préciser les relations entre la fosse et les fossés 1193 et 1134 (coupe A-C-D, **fig.104**), le premier recoupant la fosse, le second étant plus ancien. La coupe est/ouest a ensuite été prolongée, afin d'obtenir un profil longitudinal de la fosse (coupe A-B, **fig.104 et 105**). Deux creusements distincts ont pu être identifiés sur cette coupe. Ils sont tous deux de forme oblongue, l'ensemble mesurant 3,80 m de long pour 2,60 m de large, et sont creusés selon un profil en cuvette, avec un fond plat situé à 0,90 m de profondeur. Ces deux excavations sont chronologiquement contemporaines et appartiennent à une même phase de terrassement. Le remplissage, qui est commun aux deux creusements, se compose de cinq strates de sédiments argileux brun-gris mélangés à des fragments de terre cuite, à des blocs de schistes et à de nombreux tessons de céramique. L'ensemble est daté essentiellement de la deuxième moitié du II^e s. de n. è. (**cf. pp.289-280**). En partie supérieure, deux monnaies du IV^e s. ont également été identifiées (**cf. p.220, n°38 et 40**). Elles proviennent du comblement final de la fosse 1130 (us.2). L'intrusion de ces monnaies est très vraisemblablement issue d'un tassement des sédiments, ou de creusements plus récents qui n'auraient pas été identifiés. Cette hypothèse expliquerait l'écart de datation entre les couches inférieures et les couches supérieures. Le remblayage des fosses est dans tous les cas antérieur au creusement du fossé 1193 daté de la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. (**cf. pp.289-290**).

La fosse 1192, plus à l'ouest, correspond à une vaste excavation subquadrangulaire de 4 m de long sur 3 m de large, taillée de façon soignée, avec des parois verticales et un fond plat (**fig.104 et 106**). L'ensemble est conservé sur 0,50 m de profondeur. La fosse est comblée par cinq strates de sédiments argileux brun-gris, déposées selon une dynamique horizontale.

Fig.105 : La fosse 1130, vue de la coupe depuis le nord © J. Cavanillas, Inrap.



Fig.106 : La fosse 1192, vue de la coupe depuis le nord © J. Cavanillas, Inrap.



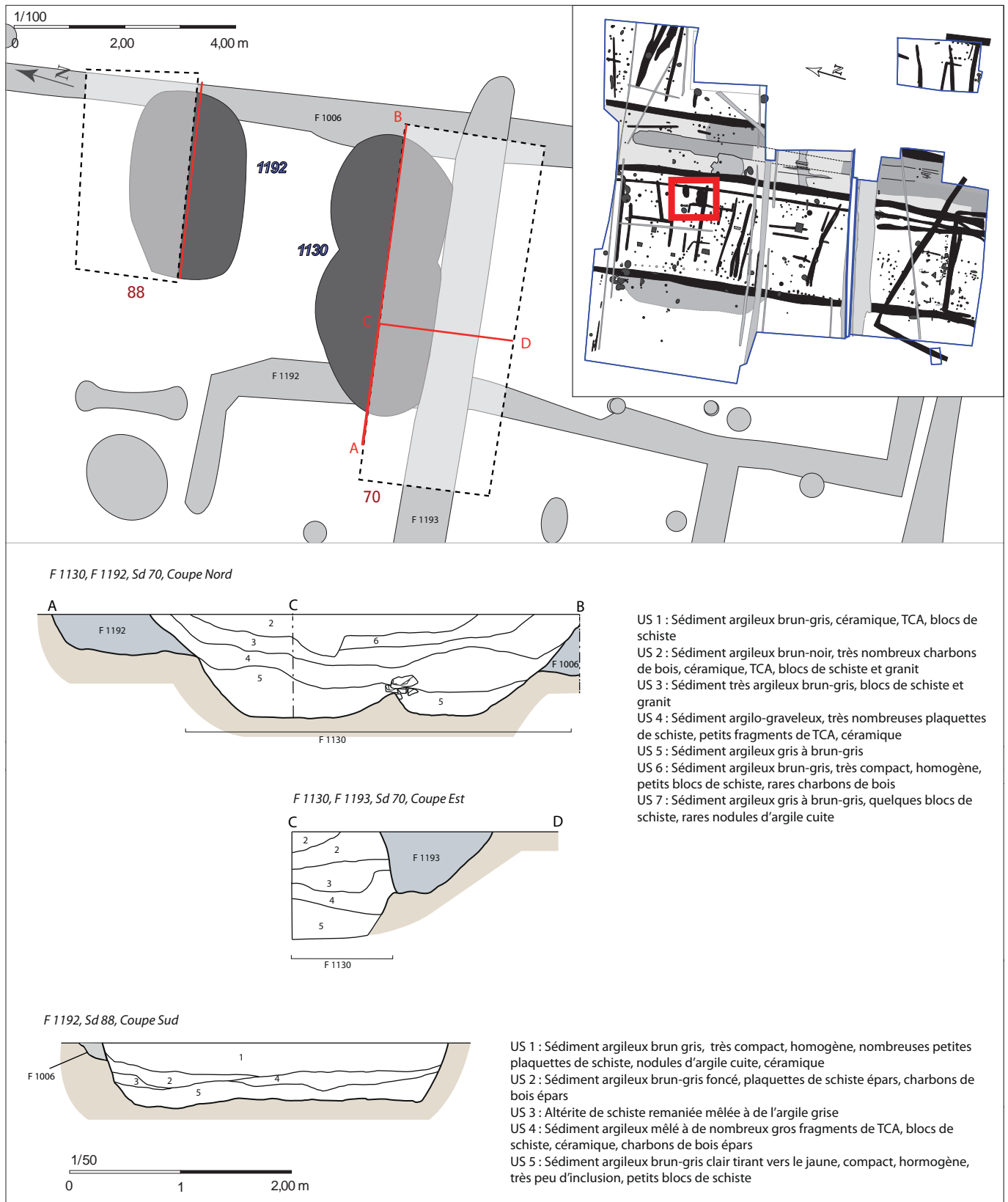


Fig.104 : La fosse 1130, vue de la coupe depuis le sud © B. Simier, J. Conan, Inrap.

4.3.5 Un ensemble de fosses en marge du linéaire 1046/2491

La fouille du linéaire délimitant l'extension occidentale de la bande d'activité située à l'ouest de la chaussée a entraîné la découverte d'une série de fosses sur son tracé (**fig.1**). Elles ont, pour la plupart, été découvertes et étudiées lors de l'exploration mécanique du fossé. Le plan et le profil de certaines d'entre elles peuvent donc être tronqués et elles sont parfois en grande partie occultées par le creusement d'un des états du linéaire.

Un groupe de fosses, au nord du tracé

À la limite septentrionale de la fouille est apparu un ensemble de fosses, qui se développe essentiellement à l'ouest du linéaire 1046/2491 (**fig.107**). Riches en fragments de tuiles et comblées par un sédiment charbonneux, ces fosses sont apparues au niveau de l'interface 1342, interprétée comme le vestige d'un paléosol. Trois datations ressortent de cet ensemble. Les fosses 1315, 1345, 1350, 1360 et 1361 présentent un mobilier au faciès similaire, attribué à la première moitié du III^e s. ap. J.-C. (**cf. pp. 307, 311 et 312**). Les fosses 1313, 1348 et 1349 sont plus anciennes et sont attribuées à la deuxième moitié du I^{er} ou du II^e s. ap. J.-C., (**cf. p. 306 et 312**). Enfin, la fosse 1312, la plus ancienne, a livré un lot cohérent daté des années 30-50 (**cf. pp.303 et 306**).

Utilisées lors de leur comblement comme dépotoir, ces fosses, quelle que soit leur datation, ont pu être utilisées pour extraire de l'argile, destinée à la construction de bâtiments.

La fosse 1312

Cette excavation est taillée selon un plan circulaire de 1,80 m de diamètre et un profil en cuvette. Son comblement, composé de trois couches hétérogènes, contient des rejets issus d'un ou plusieurs curages de foyer (argile rubéfiée, charbons) et de nombreux tessons de céramique (**fig.107 et 108**). La présence de ces rejets et le format de la fosse permettent de l'interpréter comme un dépotoir domestique. Les prélèvements effectués dans les strates 2 et 3 du comblement ont également livré quelques battitures, qui suggèrent la présence, dans un environnement proche, d'un atelier de forge.

Fig.108 : La fosse 1312 © B. Simier, Inrap.



La fosse 1313

La fosse 1313 est une petite excavation située à l'est du fossé 1046 (**fig.107**). Creusée selon un plan et un profil irréguliers, elle a livré dans son comblement un petit lot de mobilier céramique très cohérent, daté de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. (**cf. p.306**). Ce type de rejet permet, comme pour la fosse précédente, de considérer l'excavation 1313 comme une fosse dépotoir.

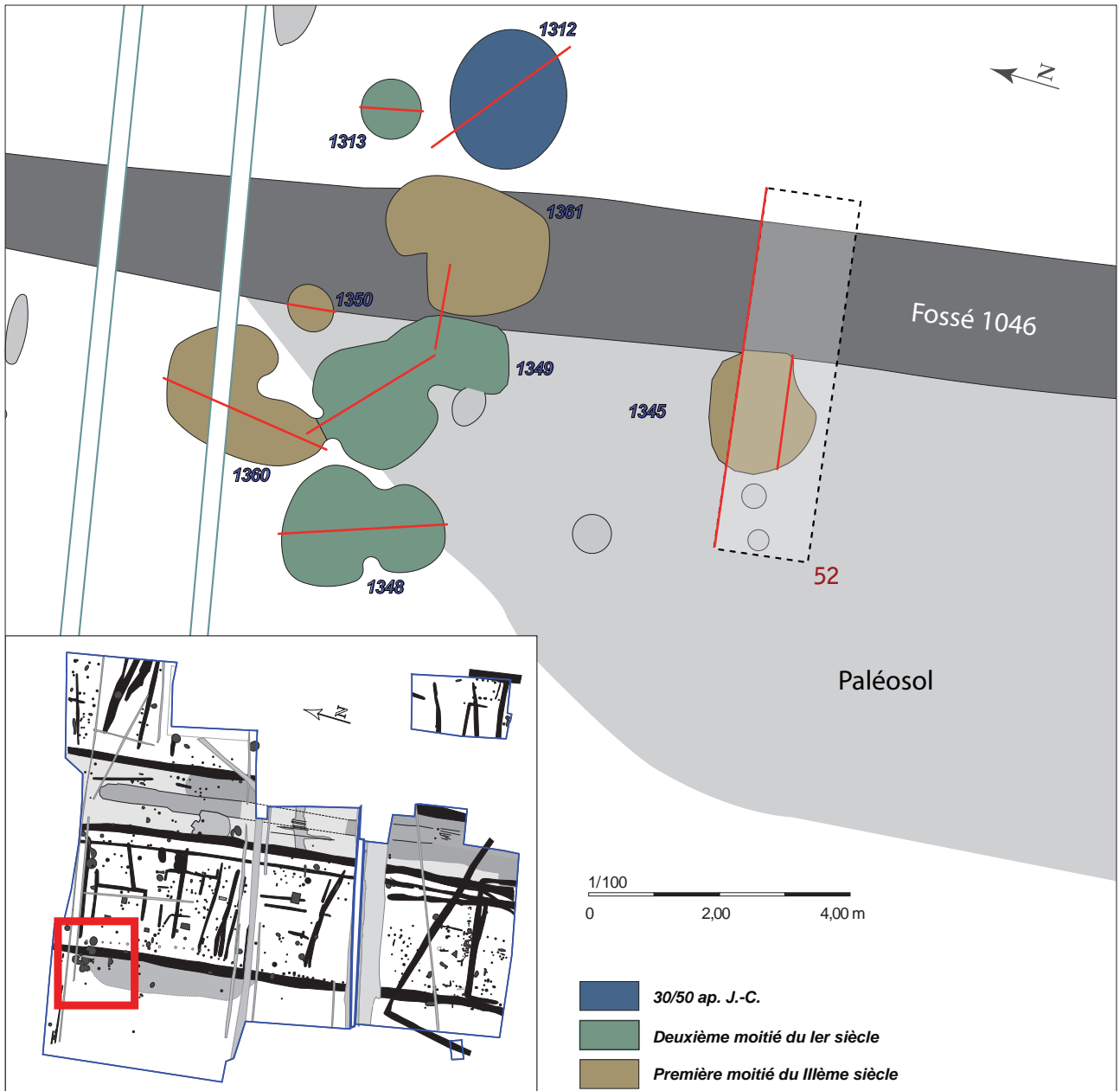


Fig.107 : Le groupe de fosses localisé au nord du tracé 1046 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

La fosse 1315

Située entre les fosses 1360 et 1361, l'excavation 1315 est taillée en cuvette, selon un plan circulaire de 2 m de diamètre (**fig.107**). Conservée sur 0,30 m de profondeur, la fosse est comblée par trois strates de sédiment argileux gris clair, contenant quelques fragments de terre cuite.

La fosse 1345

Identifiée dans le sondage 52 et sondée une deuxième fois dans sa partie nord (**fig.107**), la fosse 1345 est une large excavation taillée en cuvette à fond plat, de 0,60 m de profondeur. Son extension en plan a été très difficilement appréhendée. Elle semble se développer selon un format oblong de 4 m de long sur 2,60 m de large, orienté en longueur selon un axe nord/sud. Son remplissage est constitué de deux couches de sédiments argileux gris brun, qui ont livré des fragments de terres cuites, des blocs de schiste et de la céramique. La relation entre la fosse et le fossé 1046 n'a pu être clairement analysée. Toutefois, elle peut être rattachée à l'état 4 de ce linéaire.

Les fosses 1348 et 1349

Les fosses 1348 et 1349, dont les creusements sont accolés, se développent à l'ouest du groupe de fosses (**fig.107**). Stratigraphiquement contemporaines, les deux excavations sont comblées par une série de strates, selon une dynamique réalisée en deux temps. La partie inférieure est remblayée par du substrat remanié, mélangé à de l'argile grise (us.4 et 5). Le dépôt de ces sédiments peut être lié à un phénomène de comblement naturel (érosion des parois). La partie supérieure est, quant à elle, constituée de remblais d'argile brune très hétérogènes, contenant de nombreux charbons, des fragments de terre cuite, des blocs de schiste et des tessons de céramique. Ce type de stratification est la conséquence d'un phénomène de rejet de déchets domestiques, qui auraient été incinérés au sein de ces deux fosses. Nous pouvons considérer que les excavations 1348 et 1349 ont été utilisées durant la deuxième moitié du I^{er} s. et au début du II^e s. (**cf. p.312**), comme dépotoirs.

Les fosses 1350 et 1360

Ces deux fosses qui se recoupent sont creusées selon une forme subovale. L'excavation 1350, la plus récente, mesure 1,90 m de long pour 1,40 m de large, et 10 cm de profondeur (**fig.107**). L'excavation 1360, de taille plus modeste, n'est conservée que sur 5 cm de profondeur. Elle mesure 1,50 m de long pour 0,80 m de large.

La fosse 1361

Installée le long du fossé 1046, la fosse 1361 est creusée selon un plan ovale d'environ 2 m de long pour 1 m de large (**fig.107**). Elle est taillée selon un profil en cuvette sur 0,50 m de profondeur et est comblée par une couche de sédiment argileux gris clair.

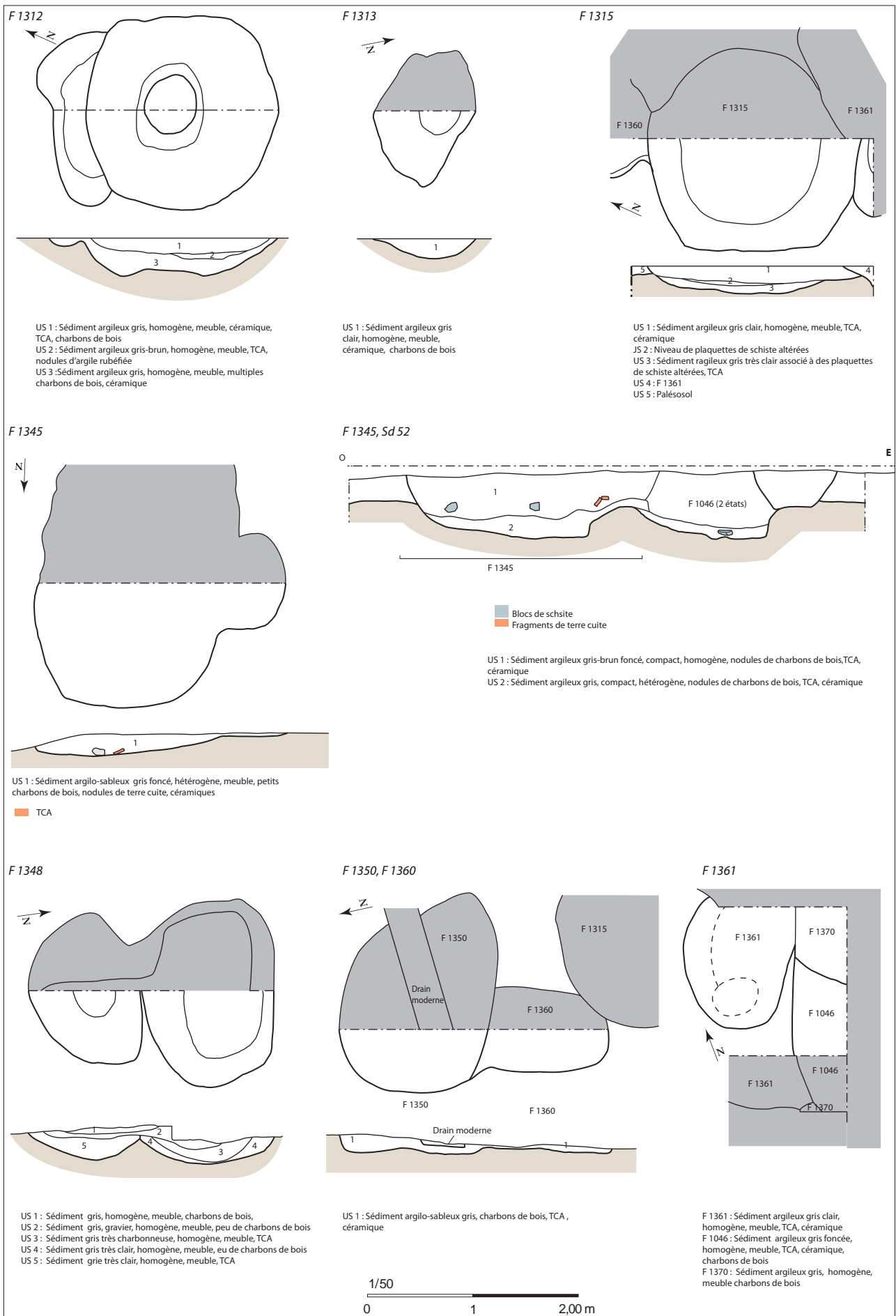


Fig.?? : Le groupe de fosses localisé au nord du tracé 1046 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Une série de fosses isolées, sur le tracé du fossé 1046

Afin d'évoquer la présence de plusieurs fosses découvertes sur le tracé du fossé 1046/2491, nous allons décrire rapidement chacune d'entre elles. Toutefois, la plupart de ces excavations ne présentent aucune particularité dans leur creusement ou dans leur comblement. La plupart d'entre elles sont donc vraisemblablement destinées à l'extraction d'argile.

La fosse 1311

Cette petite fosse au creusement régulier est située sur la bordure orientale du linéaire 1046. Elle a pu être observée en plan lors du décapage et étudiée en coupe lors de la réalisation du sondage 34 (coupe sud, **fig.109**). Taillée selon un plan circulaire de 0,70 m de diamètre, elle présente un creusement régulier en cuvette à fond plat, conservé sur 0,32 m de profondeur. Le comblement, constitué d'une couche d'argile grise, a livré du mobilier attribué à la deuxième moitié du II^e s. ou au début du III^e s. (**cf. p.305**). Cette chronologie est confirmée par le creusement du fossé 1046 (état 4, **fig.46**), apparu à la fin du II^e ou au début du III^e s., et qui vient couper la fosse.

La fosse 1338

Identifiée dans la coupe méridionale du sondage 15, la fosse 1338 est coupée par le creusement de l'état 4 du fossé 1046 (**fig.109**). Partiellement identifiée, la fosse présente une envergure qui se développe selon un plan ovalaire de 3,60 m de longueur, sur une orientation nord/sud. Elle est taillée selon un profil en cuvette et comblée par trois couches d'argile brune, qui ont livré du mobilier daté entre le II^e et le III^e s. (**cf. p.309**).

La fosse 2258

La fosse 2558, identifiée dans la coupe septentrionale du sondage 131, vient couper le dernier état du fossé 2491. Taillée en cuvette selon un plan ovalaire de 3,40 m de long pour 1,10 m de large et 0,26 m de profondeur, elle est comblée par un sédiment argileux hétérogène, contenant de nombreux blocs de schiste (**fig.109**). Il aurait été intéressant de pouvoir dater cette fosse, plus récente que le dernier état du linéaire 1046/249. Malheureusement aucun mobilier céramique n'a été récolté dans son remplissage.

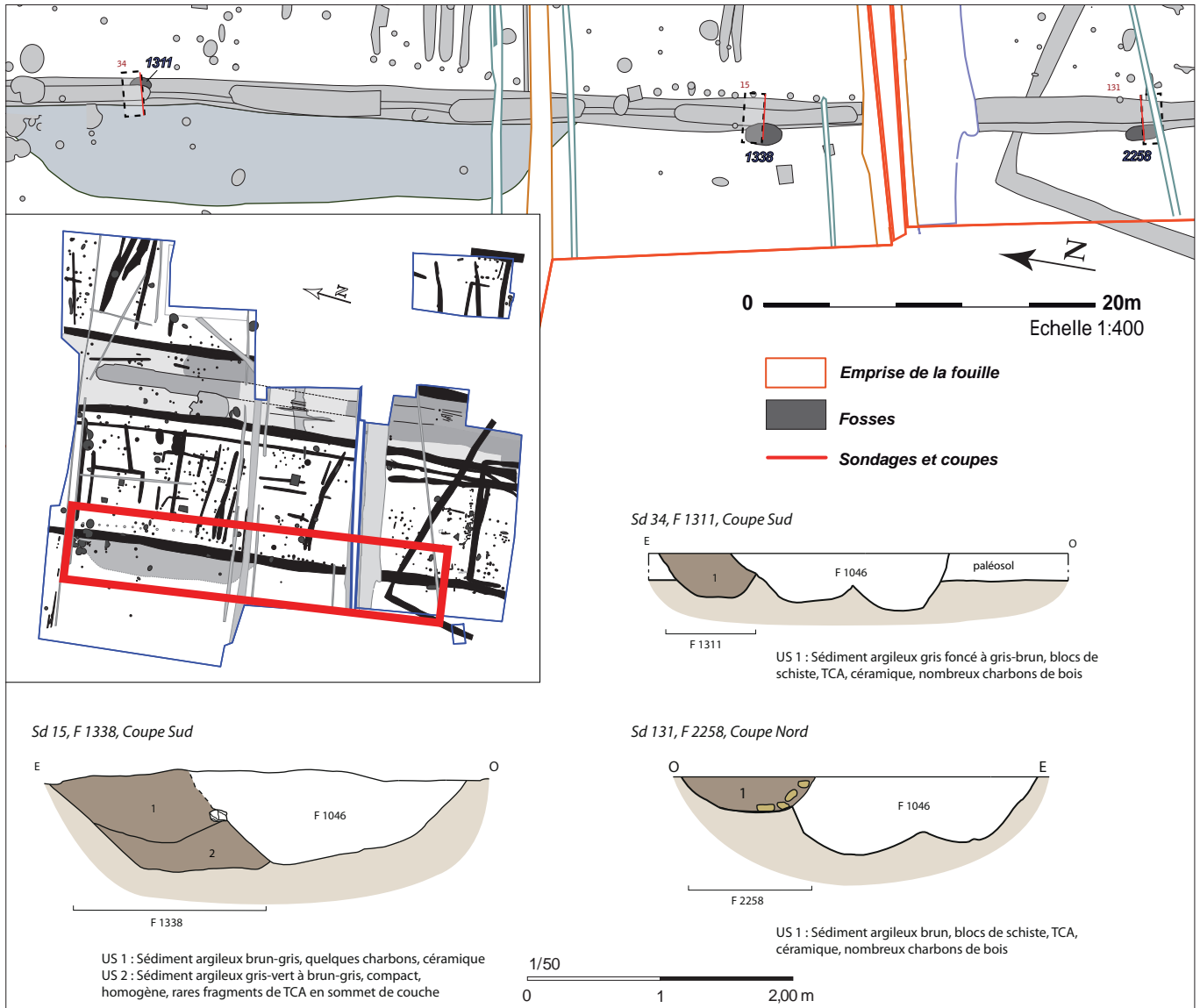


Fig.109 : Les fosses isolées sur le tracé 1046 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

4.3.6 Les autres fosses

Nous terminerons la description des structures en évoquant la présence de plusieurs fosses dispersées dans les différents secteurs du site.

La fosse 1035

Cette petite fosse circulaire de 0,90 m de diamètre est taillée en U à fond plat (**fig.1 et 110**). Très arasée, elle est conservée sur une profondeur de 0,08 m. Son comblement, composé d'une unique couche de sédiment argileux brun, a livré plusieurs fragments de terre cuite et du mobilier céramique, daté sans précision, du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. (**cf. p.239**).

Par sa situation, la fosse peut être associée aux structures environnantes (F.1041 et F.1078), qui sont rattachées à la première phase d'occupation gallo-romaine.

La fosse 1078

La fosse 1078 est creusée selon un plan ovalaire de 1,10 m sur 0,80 m, en forme de cuvette (**fig.1 et 110**). L'unique couche de comblement se compose d'un mélange hétérogène d'argile brune, de charbons, de blocs de schiste et de tessons de céramique, dont les faciès sont attribués aux années 60-90 ap. J.-C. (**cf. p.276**).

Cette fosse peut être associée chronologiquement à la fosse-cellier 1041 (**fig.98**), située à proximité. Elle pourrait, par la morphologie de son comblement, être considérée comme une fosse dépotoir.

La fosse 1115

De plan carré, la fosse 1115 est implantée au sud du fossé 1109. Taillée selon un profil en cuvette, elle mesure 1 m de côté et est conservée sur 0,30 m de profondeur (**fig.1 et 110**). Son remplissage, constitué d'une couche de sédiment argileux brun, contient de nombreux fragments de terre cuite et de la céramique, dont les faciès sont attribués à la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. (**cf. pp.286-287**).

La fosse 1164

Située à cheval sur le fossé 1102 (sd.53), la fosse 1164 est creusée selon un plan ovalaire de 1,60 m de long, pour 0,80 m de large (**fig.1 et 110**). Son profil, taillé en cuvette, est conservé sur 0,30 m de profondeur. Le comblement, trois couches, se compose d'un assemblage hétérogène d'argile, de charbons, de rares battitures, de fragments de terre cuite et de céramique. L'ensemble est daté du III^e s. ap. J.-C. (**cf. p.291**).

La fosse 1190

Identifiée sur la bordure orientale du fossé 1003 (sd.108, **fig.28 et 110**), la fosse 1190 est creusée selon un plan quadrangulaire de 2,50 m de long sur 1,80 de large, avec un profil en cuvette (**fig.110**). Conservée sur 0,60 m de profondeur, la fosse est comblée par deux strates de sédiment argileux (sd.108, us.4 et 5). La couche inférieure est formée par un mélange d'argile grise et de substrat remanié. La strate supérieure est, quant à elle, composée d'une argile brune plus homogène.

Aucun mobilier n'a pu être retrouvé dans ces deux strates. Néanmoins, la fosse est clairement coupée par le creusement du fossé 1003 (**fig.28**, état 2). En outre, elle est installée sur le tracé de l'état 1 de ce fossé. Nous pouvons donc supposer que le creusement et le remblayage de la fosse a lieu sur une période antérieure au milieu du I^{er} s. de n. è. Elle peut ainsi être associée à la première phase de parcellisation du site.

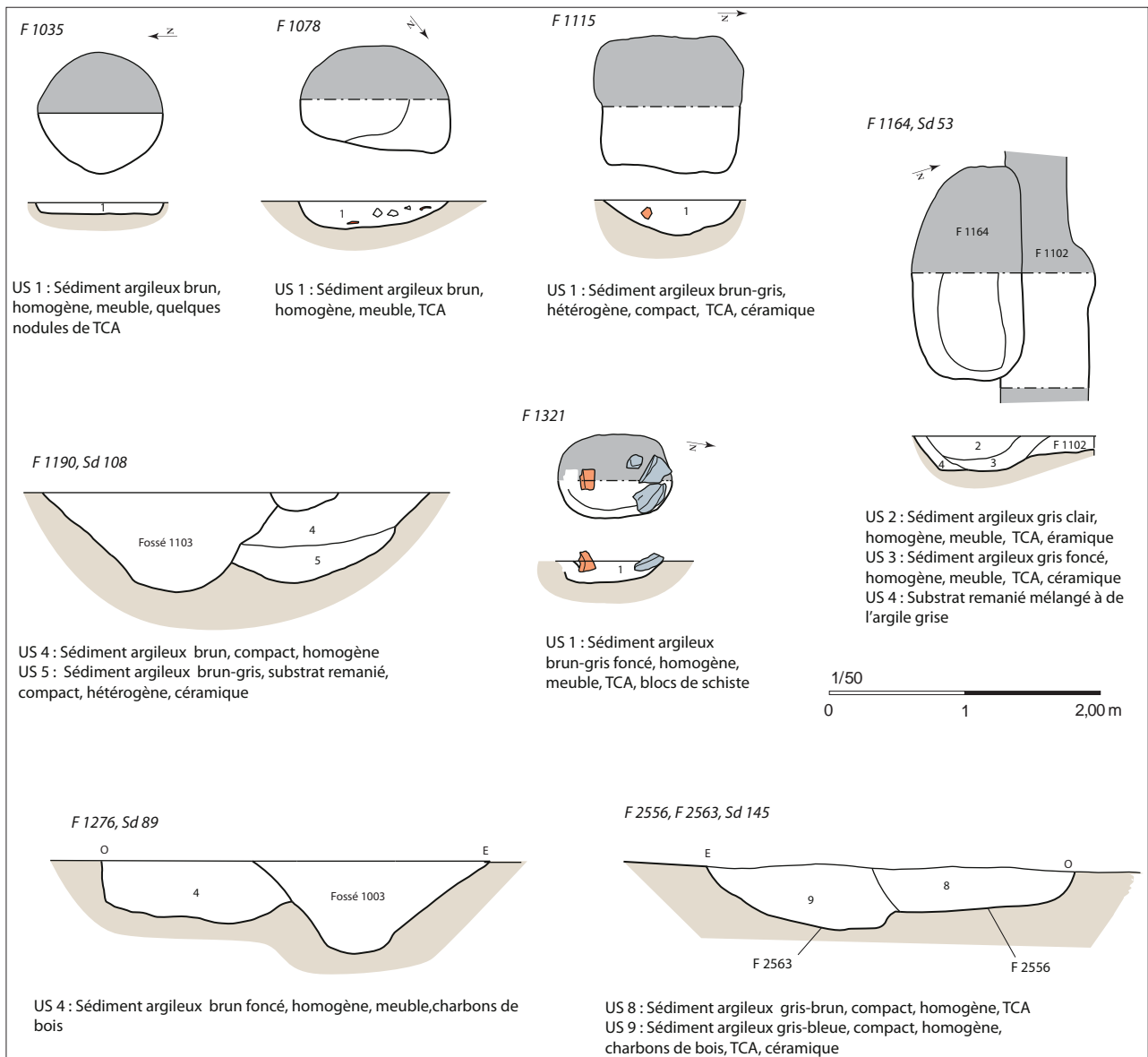


Fig.110 : Les fosses isolées sur le tracé 1046 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

La fosse 1276

Coupée par le fossé 1003 (fig.28, état 2), la fosse 1276 a pu être étudiée dans la coupe du sondage 89. Elle est taillée selon un plan subquadrangulaire de 1,40 m de côté, avec un profil en cuvette à fond plat (fig.1 et 110). Le comblement, composé d'une seule couche (us.4) de sédiment argileux brun foncé, n'a pas livré de mobilier céramique. Par sa situation, elle peut être associée, soit au creusement de l'état 1 du fossé 1003 (fig.28), soit lui être antérieure. Elle appartiendrait dans ce cas aux premières phases d'anthropisation de ce secteur et pourrait être contemporaine du four 1234, situé à proximité (cf. p.116).

La fosse 1346

Coupée par les fossés 1006 et 1011, la fosse 1346 présente un profil en cuvette de 0,30 m de profondeur, taillé selon un plan subquadrangulaire de 1 m de largeur (sd.56, fig.110). Son comblement très homogène se compose d'une unique couche de sédiment argileux gris très lessivé, qui n'a pas livré de mobilier. La chronologie relative avec le fossé 1006 permet de lui attribuer une datation antérieure au milieu du I^{er} s. de n. è. Elle est probablement associée à la première parcellisation antique et peut avoir servi de fosse d'extraction ou de fosse-cellier. Dans ce deuxième cas, elle indiquerait l'emplacement d'un bâtiment.

Les fosses 2556 et 2563

Identifiées lors du relevé de la coupe méridionale du sondage 145, les fosses 2556 et 2563 présentent des creusements subovalaires en cuvette sans grande particularité (**fig.1 et 110**). La relation stratigraphique semble démontrer l'antériorité de la fosse 2563, bien qu'il soit probable que ces deux fosses soient chronologiquement très proches. Ces fosses présentent l'intérêt d'être creusées sur le fossé 2423, qui appartient au cloisonnement occidental de la chaussée. Leur apparition coïncide donc avec la disparition de ce linéaire. Or, la découverte de tessons de céramique permet de préciser leur datation (**cf. pp.325-326**). Il semblerait que le comblement des fosses, qui a dû se faire très rapidement après leur creusement, ait eu lieu entre la deuxième moitié du I^{er} et le II^e s. ap. J.-C., ce qui coïncide avec les hypothèses proposées lors de l'étude du linéaire 2423. Ce dernier aurait ainsi fonctionné durant une courte période, entre les années 60-90 ap. J.-C.

La fosse 2571

La fosse 2571 regroupe un ensemble de creusements situés sous l'empierrement de la chaussée, à l'est du sondage 107. L'instabilité de leur comblement a favorisé la création d'importantes ornières dans ce secteur (**fig.1**). Lors du décapage mécanique de la chaussée, en fin d'opération, nous avons pu identifier, sous les ornières, les contours de trois excavations distinctes qui, trop arasées, n'ont pu être fouillées. Il est toutefois nécessaire d'évoquer leur présence, puisque leur mise en place au sein de l'emprise de la voirie témoigne de leur ancienneté. En effet, ce groupe de fosses est nécessairement antérieur à la création de la chaussée empierrée, mais également antérieur à la mise en place du linéaire 1003/2431, qui délimite l'emprise occidentale de la chaussée et matérialise le *solum publicum*. Cet espace ne doit pas, pour des raisons pratiques mais également juridiques, être empiété par des aménagements fonciers. En conséquence, les fosses situées dans l'emprise de la voie sont, soit antérieures au fossé 1003, soit postérieures au fonctionnement de la chaussée. Pour les trois excavations de la fosse 2571, qui sont recouvertes par le cailloutis, nous proposons de les rattacher aux premières occupations antiques du site. Elles ont pu être utilisées comme espaces de travail semi-enterrés ou comme fosses d'extraction. Aucune indication ne permet cependant de préciser la nature exacte de leur fonction. Leurs complements, bouleversés par les ornières, n'ont pu être étudiés avec précision.

4.3.7 Des traces de plantations, à l'ouest du linéaire 1046/2491 ?

Le décapage à l'ouest du linéaire 1046/2491, dans ce qui est probablement la cour de la *pars rustica*, s'est avéré, conformément aux résultats du décapage, quasiment vierge en structures.

Outre les quelques fosses longeant le fossé 1046, on signalera la présence de deux lignes parallèles, espacées par un entraxe de 0,40 m, apparues de façon très ténue, à la limite nord du décapage (**fig.111 et 112**). Orientés est/ouest, ces linéaires, au tracé rectiligne bien que irrégulier, sont apparus très arasés. Les sondages 114 et 155 réalisés sur leur tracé ont révélé des profils en cuvette de 0,30 m d'ouverture, pour une vingtaine de centimètres de profondeur.

Les prélèvements, effectués dans leur comblement composé d'une argile grise peu organique, n'ont révélé aucune indication sur leur fonction. Toutefois, la morphologie de ces creusements et leur présence au sein de la cour agraire nous conduisent à les interpréter comme les vestiges de cultures en billon, ou comme des tranchées de plantations. Ils ont pu, notamment être utilisés pour la plantation de vignes.

Des traces de cultures de ce type ont également été retrouvées par A. Provost, sur la parcelle AP 93 en 1986 (Provost, 1986, **fig.6**). À cette époque, suite à la découverte d'un fragment de pot horticole, les fossés 5152, 5157 et 6280 ont été interprétés comme des tranchées de plantation. Ils sont taillés selon des dimensions nettement plus importantes que les deux tranchées de l'Îlot Flortraït. Cet écart d'envergure peut être lié à un meilleur état de conservation.

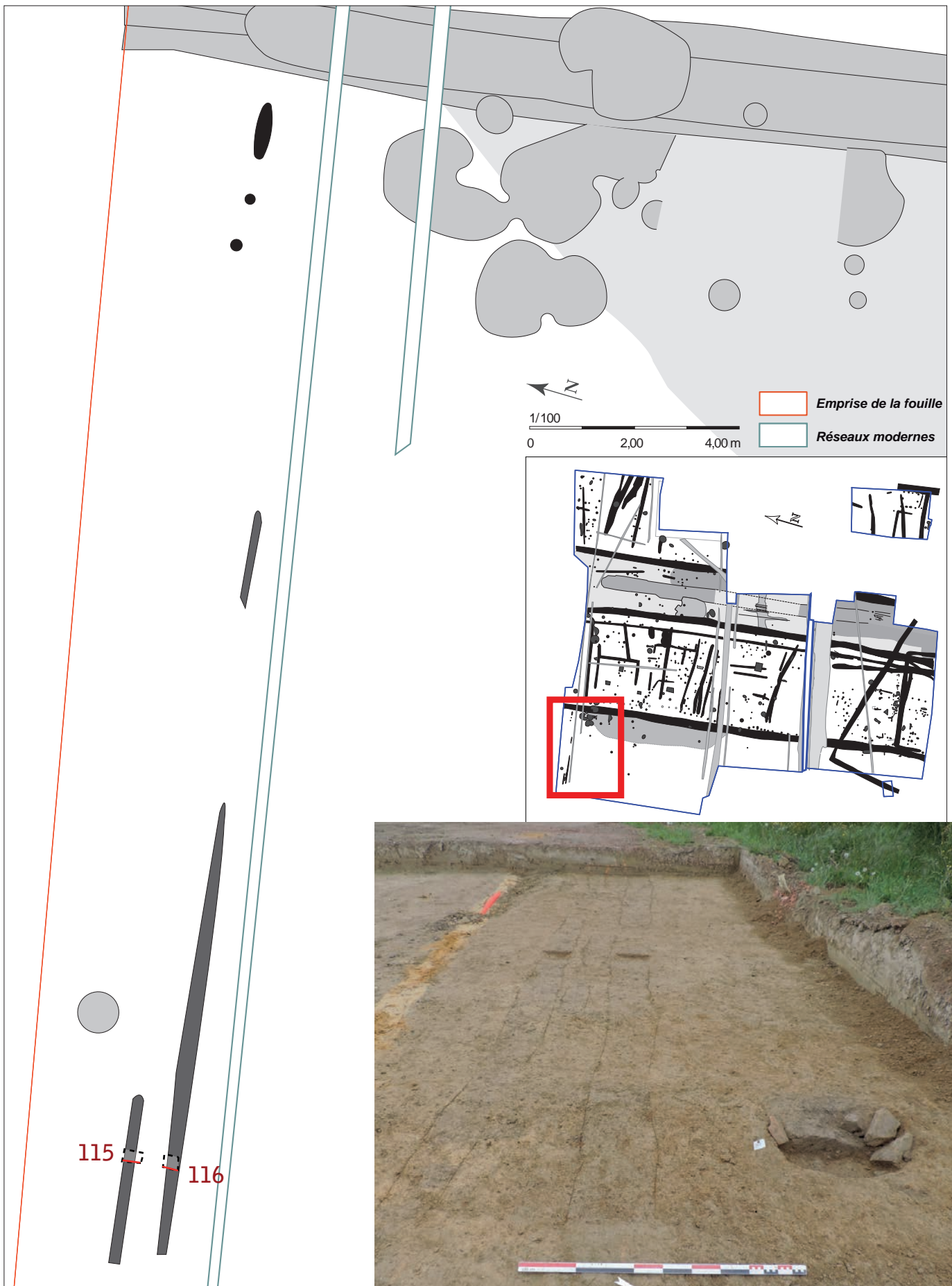


Fig.111 : Les tranchées à l'ouest du tracé 1046, des plantations ?
 © B. Simier, J. Conan, Inrap.

Fig.112 : Vue depuis l'est des hypothétiques traces de plantation © B. Simier, Inrap.

5. Le phasage du site

Les données issues de l'étude de chacune des structures, les datations obtenues et la chronologie relative permettent de dresser un phasage chronologique de l'évolution des vestiges découverts sur l'Îlot Floratrait. Afin de replacer cet ensemble dans le contexte plus général de la *villa*, nous associerons nos résultats à ceux obtenus par A. Provost. Il en sera de même pour les données issues de la fouille de R. Ferrette. Toutefois, nous devons signaler, concernant la fouille de 2012, que son étude est en cours au moment où nous rédigeons le présent rapport. Des modifications pourront intervenir, lors d'une phase ultérieure de publication.

5.1 Phase 1 : l'apparition de la voie et l'anthropisation de ses abords à la fin du I^{er} s. av. J.-C. et durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Durant la première moitié du I^{er} s. et peut-être dès la fin du siècle précédent, une série d'aménagements apparaît autour d'un probable chemin (**fig.114**). Cet axe de circulation, orienté nord/sud, est matérialisé par un seul fossé bordier, qui délimite la bordure orientale de la voie (F.1095/2411). La chaussée primitive est probablement constituée d'une simple bande de roulement en terre, dont les dimensions n'excèdent pas 9 m de largeur. En effet, la voirie est bordée à l'ouest par une série de structures, qui limitent son emprise.

La création du chemin intervient après l'arasement de l'enclos laténien (enclos A) décrit précédemment (**fig.113**). La destruction de cet établissement gaulois est datée, d'après les quelques éléments céramiques retrouvés dans le comblement du fossé, de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. La disparition de l'enclos A, au début de période romaine, nous apparaît comme une opération volontaire. En effet, le comblement de l'enclos s'apparente à un phénomène de remblayage rapide, réalisé en une seule opération de terrassement.

Le nivellement de l'enclos A et la création du chemin sont accompagnés par l'apparition d'une série d'aménagements, qui se développent exclusivement sur la bordure occidentale de la voirie. L'élément le plus significatif de cette occupation est l'enclos B, d'une superficie d'environ 500 m², dans lequel prennent place au moins deux bâtiments à vocation domestique (Ens.1 et 4). Il est associé, au nord, à deux clôtures sur poteaux plantés qui délimitent l'ébauche d'espaces quadrangulaires se développant sur une bande d'activité de 35 m de large. La découverte de plusieurs fosses et trous de poteaux dans ces parcelles permettent d'y reconnaître l'existence d'activités domestiques. L'occupation en bord de voie, apparaît cependant, comme très ténue.

L'enclos B et les quelques structures qui lui sont associées se mettent en place probablement durant la période augustéenne, en remplacement de l'enclos laténien. Ils forment l'ébauche de ce que sera la future *pars rustica* de la *villa* de la Guyomerais.

L'apparition de ces aménagements coïncide chronologiquement avec la création de l'habitat construit sur solin identifié par A. Provost sous la future *pars urbana* (parcelle AP 95, Provost 1988, **fig.6** : phase I).

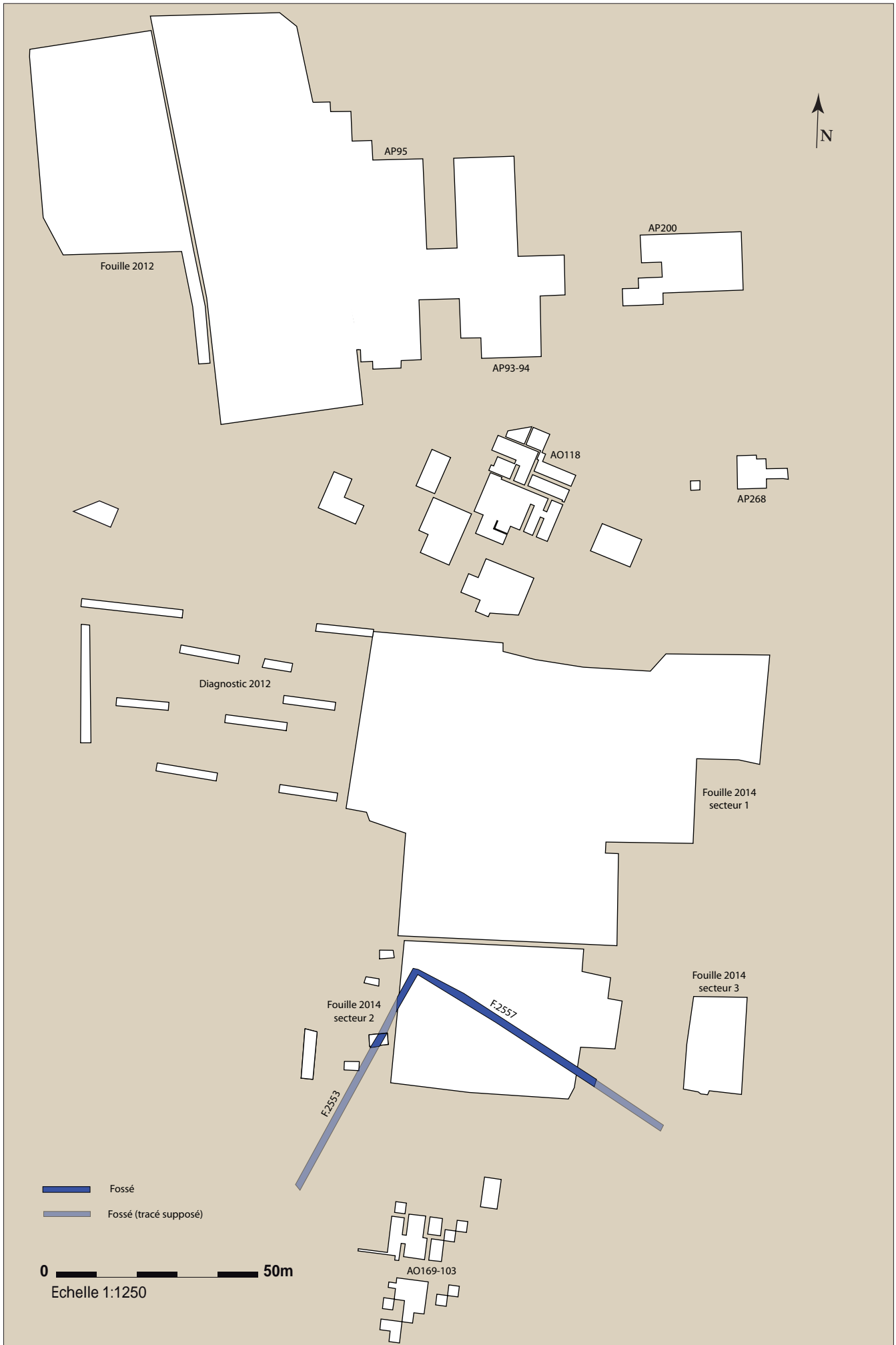


Fig.113 : Occupation laténienne © B. Simier, Inrap.

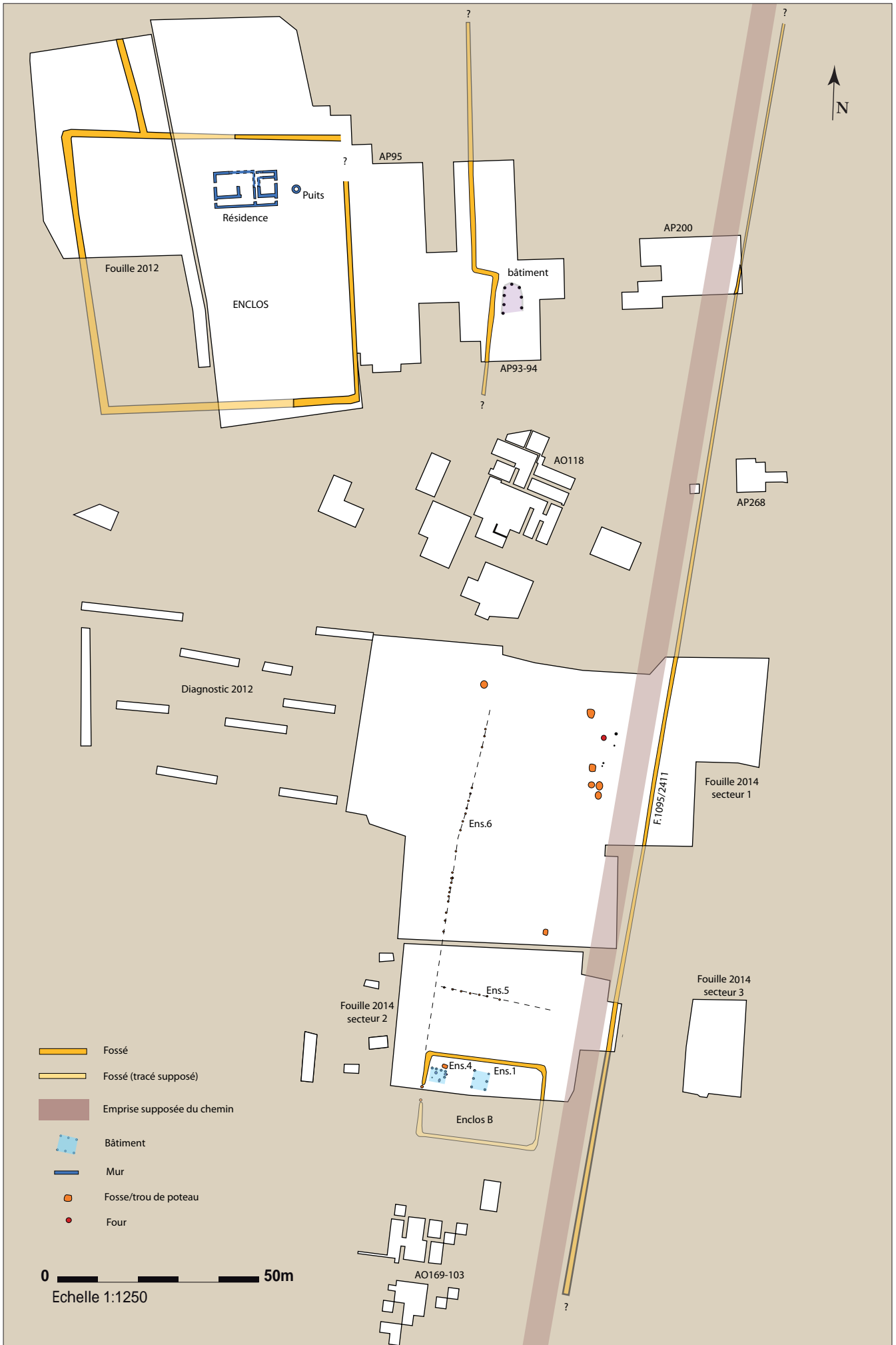


Fig.114 : Occupation gallo-romaine, phase 1 © B. Simier, Inrap.

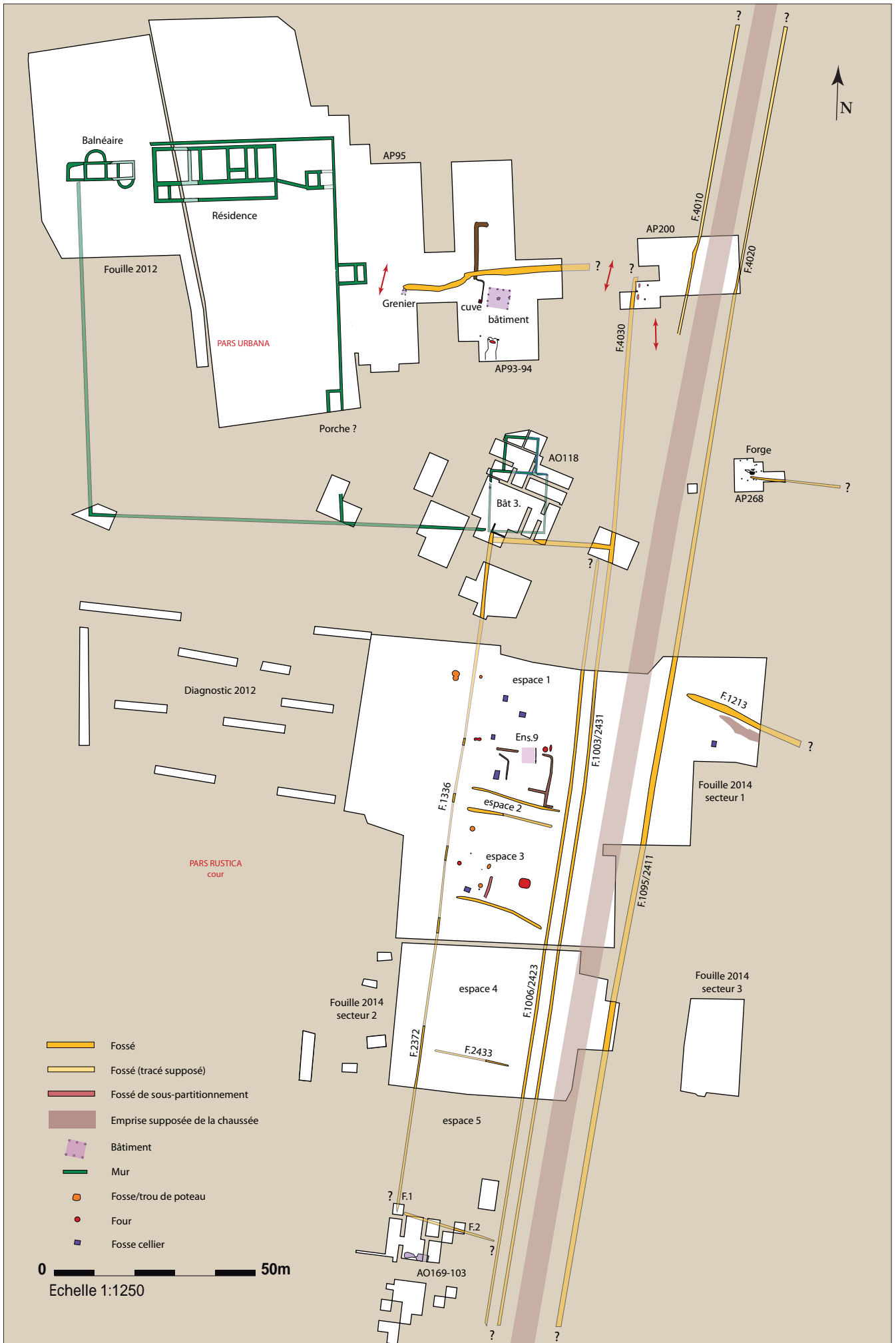


Fig.115 : Occupation gallo-romaine, phase 2 © B. Simier, Inrap.

5.2 Phase 2 : le développement de l'établissement, durant la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Durant la période flavienne, l'occupation connaît une phase de développement importante (**fig.115**). Elle se traduit par la mise en place d'un système fossoyé, qui remplace l'enclos B et les clôtures sur poteaux de la phase précédente. La voie est désormais matérialisée par deux fossés bordiers, qui délimitent une bande de 14 m de large. À l'est, l'emprise de la chaussée est toujours matérialisée par le fossé 1095/2411, apparu à la phase précédente. À l'ouest, la voie est désormais limitée par deux fossés parallèles, F.1003/2431 et F.1006/2423, qui matérialisent l'emprise d'un talus. Ils permettent également de tracer les contours de la bande d'activité, qui se développe à l'ouest de la voie. Cette bande, implantée parallèlement à la voie, est clôturée, à l'est, par le fossé 1336/2372 (premier état du linéaire 1046/2491), et divisée par une série de fossés, orientés est/ouest. Les espaces ainsi créés renferment un ensemble de bâtiments, à vocations essentiellement domestique et artisanale.

Cette occupation se présente sous la forme de fosses-celliers, de fosses de rejets domestiques et de fours associés au travail de forge (F.1083) ou au traitement des céréales (F.1022). Les bâtiments associés à ces activités n'ont malheureusement laissé aucune trace. Toutefois, la présence de sous-partitionnements (F.1202, F.1204, F.1134 et F.1032), au niveau des espaces 1 et 3 notamment, trahit l'existence de constructions dans ce secteur. La disparition de ces édifices est vraisemblablement liée aux techniques et aux matériaux employés dans leur construction. L'ossature en bois reposant sur une sablière basse est à la période romaine un mode de construction majoritairement utilisé pour les bâtiments annexes et les habitats (Simier 2011, p.101-110). Sur l'Îlot Floratrait, comme pour de nombreux sites ruraux de la région, il est très rare de pouvoir identifier la trace de ce type de constructions, dont les fondations sont très faiblement ancrées. Toutefois, on peut aisément imaginer la présence, sur chaque fosse-cellier, d'un bâtiment domestique ou d'une annexe de stockage.

L'occupation se développe également, durant cette phase, à l'est de la chaussée. Le fossé F.1213 et son talus F.1212 ont pu apparaître dès le milieu du I^{er} s. de n. è. Cette hypothèse, qui n'est justifiée que par l'orientation de ce linéaire, est néanmoins confirmée par la présence de la fosse-cellier F.1217. Cette dernière, contemporaine de ses homologues présents de l'autre côté de la chaussée, permet d'affirmer qu'une activité domestique, bien que réduite apparaît dès la période flavienne, à l'est de la voirie. L'anthropisation de cette partie du site est confirmée, notamment par la découverte d'A. Provost, sur la parcelle AP 268 (Provost, 1984, **fig.115**), de plusieurs trous de poteaux, ainsi qu'un foyer et un fossé. L'ensemble est daté de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è.

La période flavienne correspond, pour la *pars urbana*, à une importante phase de travaux, qui aboutit à la création d'un ensemble de bâtiments construits selon une architecture romaine. Le bâtiment résidentiel reposant sur un simple solin, apparu dans les années 30 ap. J.-C., est remplacé par un édifice maçonné bâti sur un plan linéaire à galerie de façade. Il est complété par un balnéaire et les limites de la *pars urbana* sont matérialisées par un mur de clôture.

À l'est de la *pars urbana*, sur les parcelles AP 93-94 (Provost, 1986) et AO 118 (Provost 1984 et 1985), est installé un ensemble d'aménagements (bâtiment sur poteaux, greniers aériens, grange (Bât.3, **fig.115**), interprétés comme appartenant aux équipements de la *pars rustica*. Ces aménagements, situés dans le prolongement de la bande d'activité qui se développe à l'ouest de la chaussée, peuvent être associés directement aux dépendances agricoles et artisanales de la *villa*. Plusieurs fossés découverts sur ces parcelles permettent de les relier aux vestiges découverts sur l'Îlot Floratrait. Il en va de même pour les limites de la voirie, dont les fossés bordiers 1095/2411 et 1003/2431 ont été retrouvés sur la parcelle AP 200 (respectivement F.4020 et F.4030 ; Provost, 1986). On constate, à ce niveau, un rétrécissement de la chaussée, qui reste dans les dimensions observées lors de la phase précédente. L'envergure de la voie entre les fossés bordiers est de 15 m en moyenne sur l'Îlot Floratrait mais ne dépasse pas les 10 m sur la parcelle AP 200. Cette variation peut correspondre à une modification de la voirie au contact avec la *pars urbana*

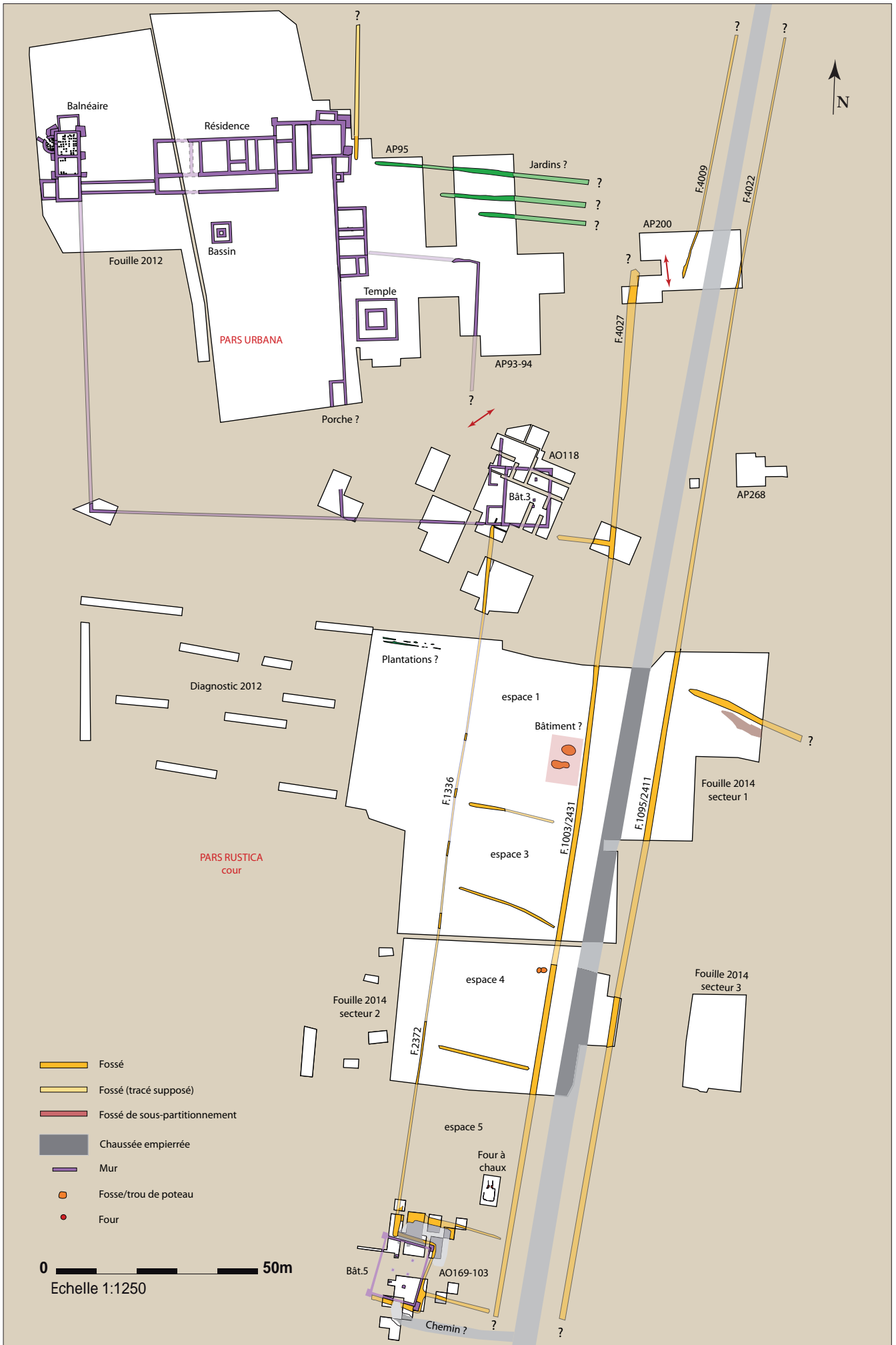


Fig.116 : Occupation gallo-romaine, phase 3 © B. Simier, Inrap.

afin de permettre la création d'une entrée. Cet accès entre la chaussée et la partie résidentielle de la *villa* serait située entre les fossés 4010 et 4030, au niveau de la parcelle AP 200 (Provost, 1986).

Pour terminer d'associer les données des années 1980 au résultat de 2014, il convient d'analyser le développement méridional de la *villa*. Au niveau de la parcelle AO 169-103 (Provost, 1984), plusieurs éléments datés du I^{er} s. ap. J.-C. peuvent être associés à la phase 2, notamment les vestiges d'un bâtiment semi-excavé et probablement deux fossés. L'un de ces deux fossés, orienté nord/sud (F.1), correspond au prolongement du linéaire 1335/2372, l'autre, est/ouest (F.2), est utilisé comme limite de partition. Toutefois, l'attribution chronologique de ces linéaires reste discutable, puisqu'ils sont, pour la plupart, occultés par des curages ou des constructions plus récentes. Néanmoins, la présence d'un bâtiment excavé suggère un développement de la bande d'activité jusqu'à ce secteur.

Pour ce qui est des limites de la voirie, nous pouvons supposer que les fossés se développent jusqu'au gué. Toutefois, leur envergure et leur orientation peuvent varier.

5.3 Phase 3 : les modifications du II^e s. ap. J.-C.

Sous les Antonins, la *pars urbana* (Provost, 1990, phase III, **fig.6**) fait l'objet d'une série de travaux d'embellissement. Un nouvel espace thermal est construit, le bâtiment résidentiel est agrandi et un bassin d'agrément est aménagé dans la cour. À l'est, un temple à double *cella* concentriques est édifié, et un bâtiment annexe est agrandi, probablement pour accueillir le *villicus* ou les officiants du temple. Le bâtiment 3 de la phase précédente est détruit, pour permettre la construction d'un nouvel édifice qui, par son plan, est interprété comme une grange. Il adopte en effet une organisation classique pour l'époque romaine (Gaston, 2008), avec une pièce principale, précédée par un avant-corps tripartite, formé par un porche entouré de deux pièces annexes (**fig.116**).

L'apparition de ce bâtiment et du temple entraîne une modification dans la fonction des espaces situés sur les parcelles A0 118 et AP 93-94. Associés aux annexes agricoles et domestiques durant le I^{er} s. ap. J.-C., ils sont désormais associés à la *pars urbana*. Le temple doit être considéré ici comme un équipement privé, et la grange comme un bâtiment de stockage pour les charrettes et les matières premières destinées au propriétaire de la *villa*, à sa famille et à ses invités. Le développement de ces espaces s'accompagne de la mise en place de tranchées de plantations au nord, interprétées comme des éléments liés à l'embellissement des abords de la résidence (Provost 1990, **fig.6**).

Les modifications de la *pars urbana* se répercutent au niveau de la voirie et sur les espaces annexes de l'Îlot Floratrait. Les contours de la chaussée sont conservés, mais cette dernière connaît un profond remaniement. Les fossés bordiers 1003/2431 et 1095/2411 sont remis en valeur par un terrassement d'envergure, et la bande de roulement revêt probablement son premier niveau empierré.

La bande d'activité occidentale est modifiée avec la disparition du linéaire 1006/2423 et le curage de plusieurs fossés de partition. Ces travaux s'accompagnent de la disparition de nombreux fossés et de celle de l'intégralité des fosses-celliers. À cette période, les espaces ne présentent que de friables traces d'occupation, sous la forme de quelques fosses. On signalera la présence de grandes fosses-celliers au nord de l'espace 1, qui trahissent la présence de bâtiments, et de quelques fosses d'extraction, au niveau de l'espace 4.

Cette apparente désertion de la bande d'activité doit être considérée comme une illusion. Des bâtiments ont probablement été construits à cette période dans les différents espaces. Toutefois, leur présence passe inaperçue, faute de cloisonnement et de fosse(s)-cellier(s). Il se peut également que la fonction des espaces, autrefois domestique, ait évolué vers des activités de nature agricole. Cette hypothèse est suggérée notamment par l'apparition au sud, sur la parcelle AO 169-103, d'un bâtiment maçonné interprété comme une grange (Bât.5, Provost 1984, **fig.116**).

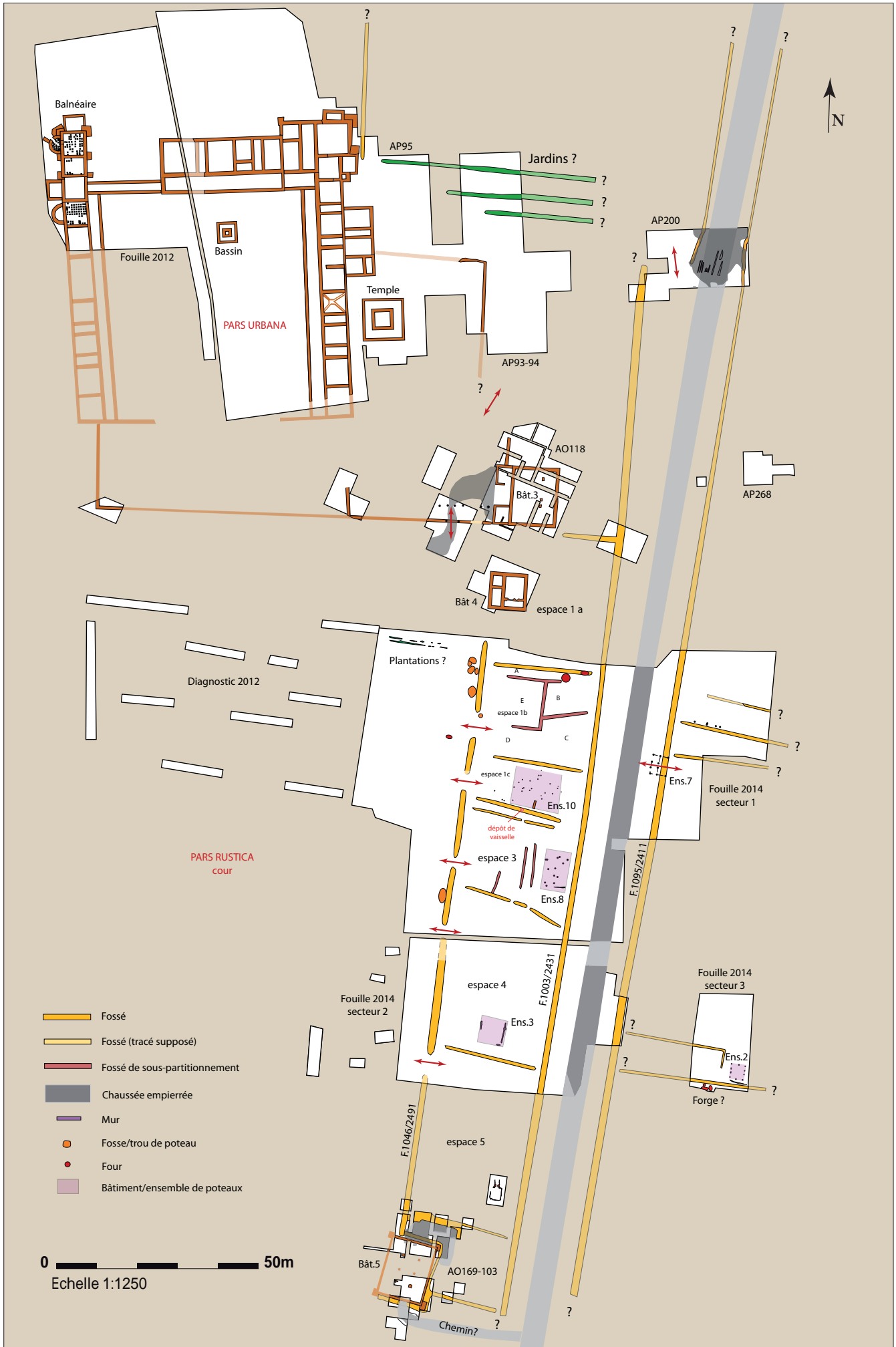


Fig.117 : Occupation gallo-romaine, phase 4 © B. Simier, Inrap.

La phase 3 doit être considérée comme une phase accompagnant l'essor de la *pars urbana*. L'embellissement de cette dernière a pu provoquer une destruction des habitations destinées au personnel agricole du domaine, qui est soit déplacé au-delà des limites de la fouille, soit réinstallé dans de nouvelles maisons au sein, d'espaces remembrés.

5.4 Phase 4 : l'âge d'or de la *villa*, entre la deuxième moitié du II^e s. et le début du III^e s. ap. J.-C.

Dans le courant de la deuxième moitié du II^e s. et durant toute la période sévérienne, la *pars urbana* connaît son extension maximale, avec la création de deux ailes qui augmente considérablement sa superficie (**fig.117**). La résidence devient alors une véritable demeure de haut rang, de plus de 2000 m² habitables.

La chaussée revêt à cette période une véritable surface empierrée, mise au jour par A. Provost sur la parcelle AP 200 (Provost, 1986), et que nous avons pu étudier sur l'ensemble de la fouille. Les fossés de bord de voie restent dans le même état que durant la phase précédente, mais sont entretenus et régulièrement curés.

L'occupation de part et d'autre de la voirie s'intensifie très nettement à cette période, avec l'apparition sur la bande d'activité occidentale de nombreux fossés de subdivisions. Ce nouveau partitionnement est, contrairement aux états précédents, orthonormé, sur la voie, excepté pour les fossés 1103, 1105/1109 et 1011 déjà présents lors de la phase 2, et qui sont simplement repris lors de la phase 4, par de nouveaux terrassements. La conservation de ces limites, malgré leur désaxement, témoigne de leur importance dans la structuration de l'espace.

Le partitionnement s'accompagne d'une modification morphologique du linéaire 1046/2491, dont le tracé est marqué par une série de tronçons, entre lesquels sont aménagés des accès. Ces entrées permettent de circuler depuis la bande d'activité, vers une vaste cour agraire. Le long de ces tronçons est implantée une série de fosses d'extraction d'argile, utilisée, probablement pour la construction de bâtiments. Une seule construction a pu être identifiée, à l'est de l'espace 4 (Ens.3, **fig.117**). Conservée sous la forme de tranchées et de quelques trous de poteaux peu profonds, ce bâtiment est construit selon une architecture en matériaux périssables reposant sur des sablières basses. D'autres édifices de ce type étaient vraisemblablement présents, notamment dans le cloisonnement de l'espace 1b (A, B, C, D et E) et dans l'espace 3, mais n'ont malheureusement laissé aucune trace.

La nature de l'activité présente dans la bande d'activité reste indéterminée. Elle est probablement mixte, associant occupations domestiques et aménagements agricoles. Une petite activité de forge est toutefois à signaler au nord-ouest de l'espace 1b (F.1284 et F.1295). L'espace 1a au nord du site est également utilisé pour l'implantation d'un petit bâtiment maçonné (Bât.4, **fig.117**), interprété par A. Provost comme un édifice à caractère résidentiel (Provost, 1994, 1995 et 1990, **fig.6**). Ce bâtiment peut également être utilisé pour des activités agricoles et/ou artisanales, son architecture s'apparentant à certains modèles de grange (Simier 2011, p.41-51).

Le développement de l'activité se répercute aussi dans l'occupation des espaces situés à l'est de la chaussée. Dans cette zone, à laquelle on accède par une passerelle aménagée sur le fossé 1095, une série de fossés de partition vient structurer l'espace et aménager un ensemble de parcelles longilignes, dont la terminaison orientale n'a pu être définie. L'actuelle rue du Gué pourrait éventuellement constituer une limite fossilisée de cette occupation. Toutefois, cette dernière pourrait parfaitement se prolonger en direction du bourg de Châtillon-sur-Seiche.

L'activité dans cette partie du site revêt un caractère très proche de celle observée à l'ouest de la voie. On signalera la présence d'un bâtiment sur poteaux plantés (Ens.2, **fig.117**), et d'une batterie de fours à vocation artisanale (forge ?, **fig.117**).

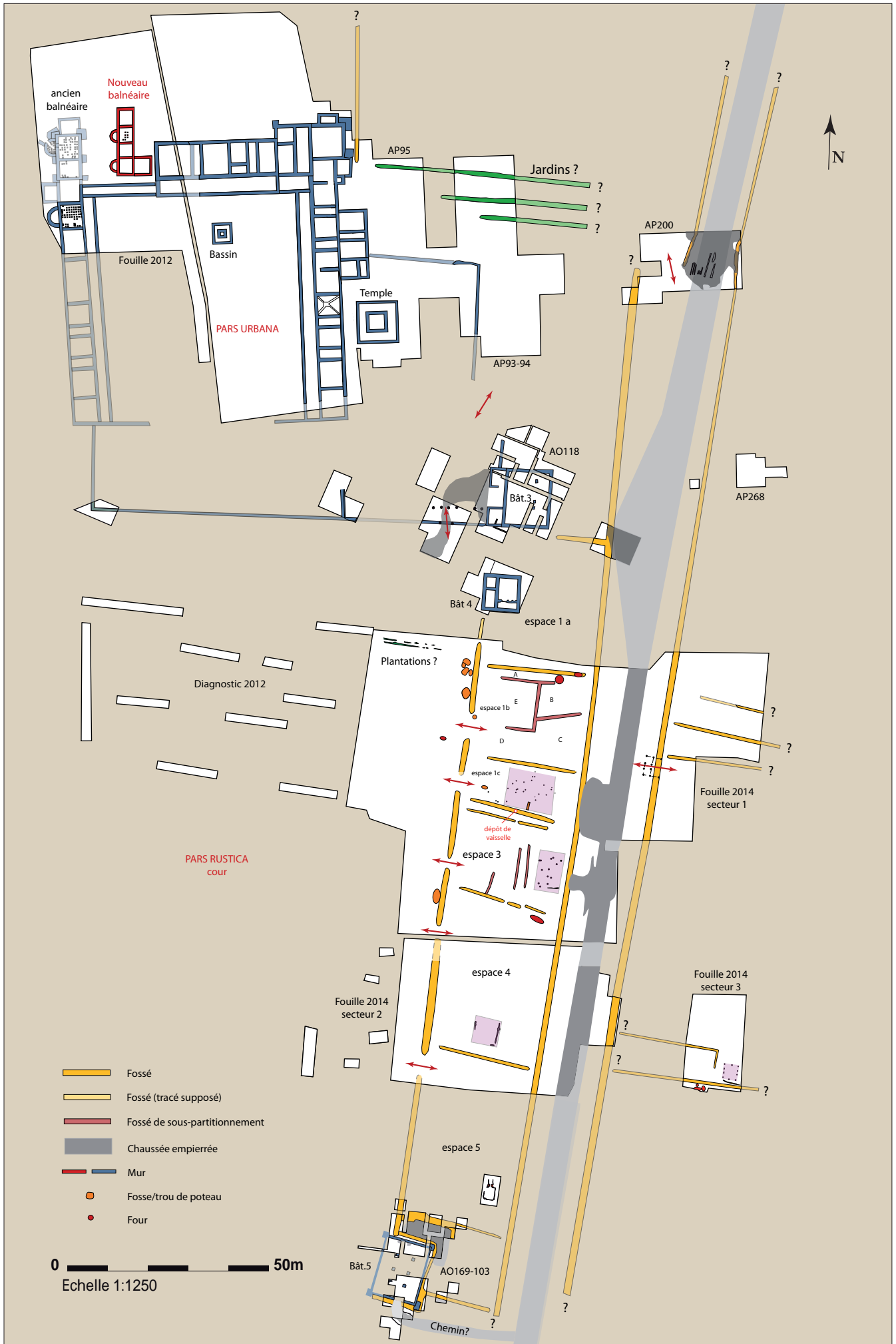


Fig.118 : Occupation gallo-romaine, phase 5 © B. Simier, Inrap.

5.5 Phase 5 : Les modifications de la première moitié du III^e s. : une rénovation de la *pars urbana* sans conséquences sur la *pars rustica*

L'occupation domestique qui se développe de part et d'autre de la voie se prolonge jusqu'au début du IV^e s, d'après le monnayage et le mobilier céramique. Durant la première moitié du III^e s., la *pars urbana* connaît une phase de réaménagement, destinée à rénover ou remplacer les différents corps de bâtiments endommagés par le temps (**fig.118**). Le balnéaire de la phase précédente connaît à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. d'important travaux de consolidation, avec notamment la création de six contreforts. Leur mise en place est destinée à stabiliser l'édifice qui menace de s'effondrer, suite à un tassement de ses fondations. L'instabilité des maçonneries est liée au fait que le balnéaire est installé sur le fossé d'enclos de la phase 1, dont le comblement est moins stable que le substrat. L'échec des consolidations et un probable affaissement des sols bétonnés ont entraîné l'abandon du balnéaire et la construction d'un nouvel édifice thermal, à proximité du corps résidentiel principal. Cette phase de travaux s'accompagne probablement d'une rénovation partielle de la *pars urbana*, avec notamment un réaménagement de l'aile ouest, consécutif à la destruction du balnéaire.

Au niveau de la *pars rustica*, aucune modification majeure ne semble intervenir. Les aménagements de la phase 4 sont conservés et entretenus. Plusieurs indices de curage ont été observés sur les fossés de bord de voie. La chaussée, lorsqu'elle présente des signes d'usure, est régulièrement ragrée avec de nouveaux cailloutis. Les quatre états d'empierrement identifiés dans les différentes coupes sont datés essentiellement du III^e s. de n. è.

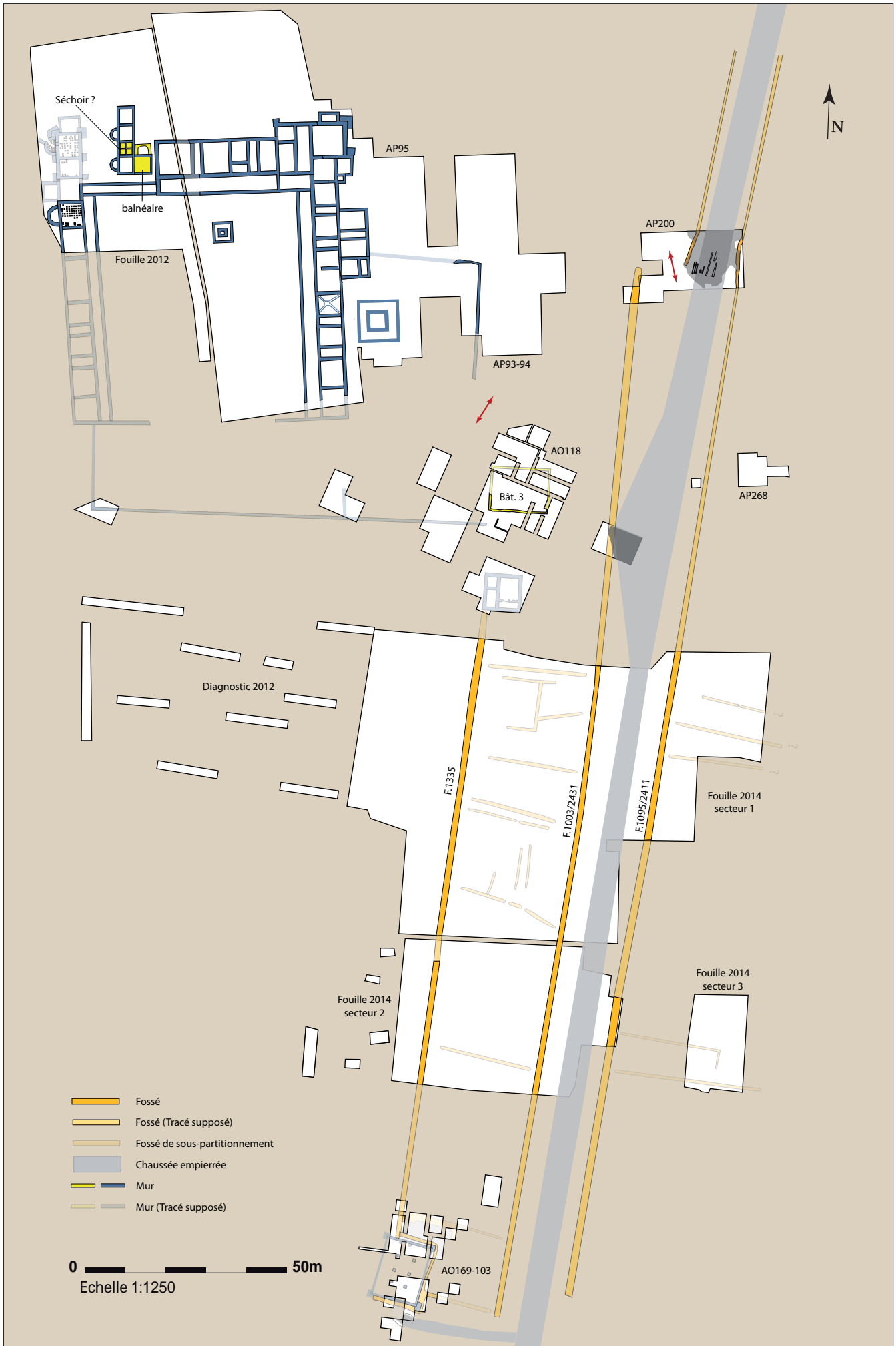


Fig.119 : Occupation gallo-romaine, phase 6 © B. Simier, Inrap.

5.6 Phase 6 : Le déclin progressif de la *pars rustica*, entre le milieu du III^e s. et le IV^e s.

À partir du milieu du III^e s. (**fig.119**), les principaux linéaires de l'Îlot Floratrait font l'objet d'un curage. Le fossé 1046/2491 qui était antérieurement constitué de plusieurs tronçons est remplacé par un terrassement continu qui obstrue les accès entre la bande d'activité et l'espace situé à l'ouest. Les deux fossés de bord de voie connaissent également un phénomène de terrassement de même envergure.

Les fossés de partition ne semblent pas, quant à eux, connaître de phénomènes de curage. Ils restent néanmoins présents dans le paysage et continuent, parfois simplement par le biais d'un talus ou d'une haie, à parcelliser les espaces, de part et d'autre de la voie.

Le linéaire 1046/2491 et les deux fossés bordiers présentent un comblement très similaire, constitué d'un sédiment argileux très organique, ayant livré une forte concentration de mobilier céramique et de terre cuite. Ces rejets, dans lesquels sont retrouvés les éléments de décor en schiste (dallage, plinthes en marbre et bas relief sculpté, **cf pp. 334**) appartenant au décor de la *pars urbana*. La découverte de ce type d'éléments de décoration, provenant probablement d'un édifice thermal, nous interroge sur les modifications qui affectent au même moment les *pars urbana* : simples travaux de rénovations ou destruction partielle de la partie résidentielle ? Dans tout les cas, une partie des matériaux issus de ces travaux se retrouve rejetés dans la *pars rustica*. Les fossés servent alors de poubelle et ne sont plus entretenus. Lors des phases précédentes les comblements résultaient d'une sédimentation lente, plus argileuse et pauvre en mobilier, qui était liée à un entretien régulier. Les déchets étaient durant cette période rejetés dans des fosses ou en dehors de la zone d'occupation, le mobilier récolté dans les comblements provenant de contaminations ponctuelles.

Dans la deuxième moitié du III^e s., les fossés sont donc utilisés comme dépotoirs par la population vivant aux abords de la voie et sur la *pars urbana*. Ce qui peut impliquer un certain abandon de la *pars rustica* et un repli partiel de certaines activités sur la *pars urbana*.

Le statut de la *villa* pourrait alors évoluer, à cette période, d'un statut mixte de résidence pour l'élite associé à une production agropastorale, à un statut inférieur de simple exploitation agricole. Le repli des activités agricoles et artisanales dans la *pars urbana* est confirmée par l'aménagement d'un séchoir (étude à paraître), lié probablement au traitement des céréales et aux activités de maltage, au sein du *tepidarium* du balnéaire de la phase 5.

Dans ce cas elle conserve malgré tout un statut privilégié, avec une production agricole de premier ordre. Le personnage en charge du domaine dispose, d'après l'étude du monnayage, d'un niveau de vie privilégié. Le lot de monnaie de la deuxième moitié du III^e s. et du IV^e s. est en effet particulièrement riche. Ces éléments pourraient indiquer que le propriétaire continue à séjourner dans la *villa* durant cette période, et ceux malgré la présence d'activités agricoles dans l'espace résidentiel.

L'analyse du monnayage permettent de faire durer l'occupation de la *pars urbana* durant tout le IV^e s., ce qui n'est pas le cas pour la *pars rustica*. Les trois monnaies du IV^e s. découverts sur l'Îlots Floratrait sont frappées sous le règne de Constantin (**cf. p.220**). Elles permettent au mieux de repousser l'occupation de cette partie du site dans le premier quart du IV^e s.

Durant toute cette période, la voie subit d'importants dommages liés à l'usure. Les ornières, parfois très profondes, ne sont plus rebouchées et la circulation devient difficile, surtout en période hivernale. La chaussée continue toutefois à être empruntée au IV^e s.

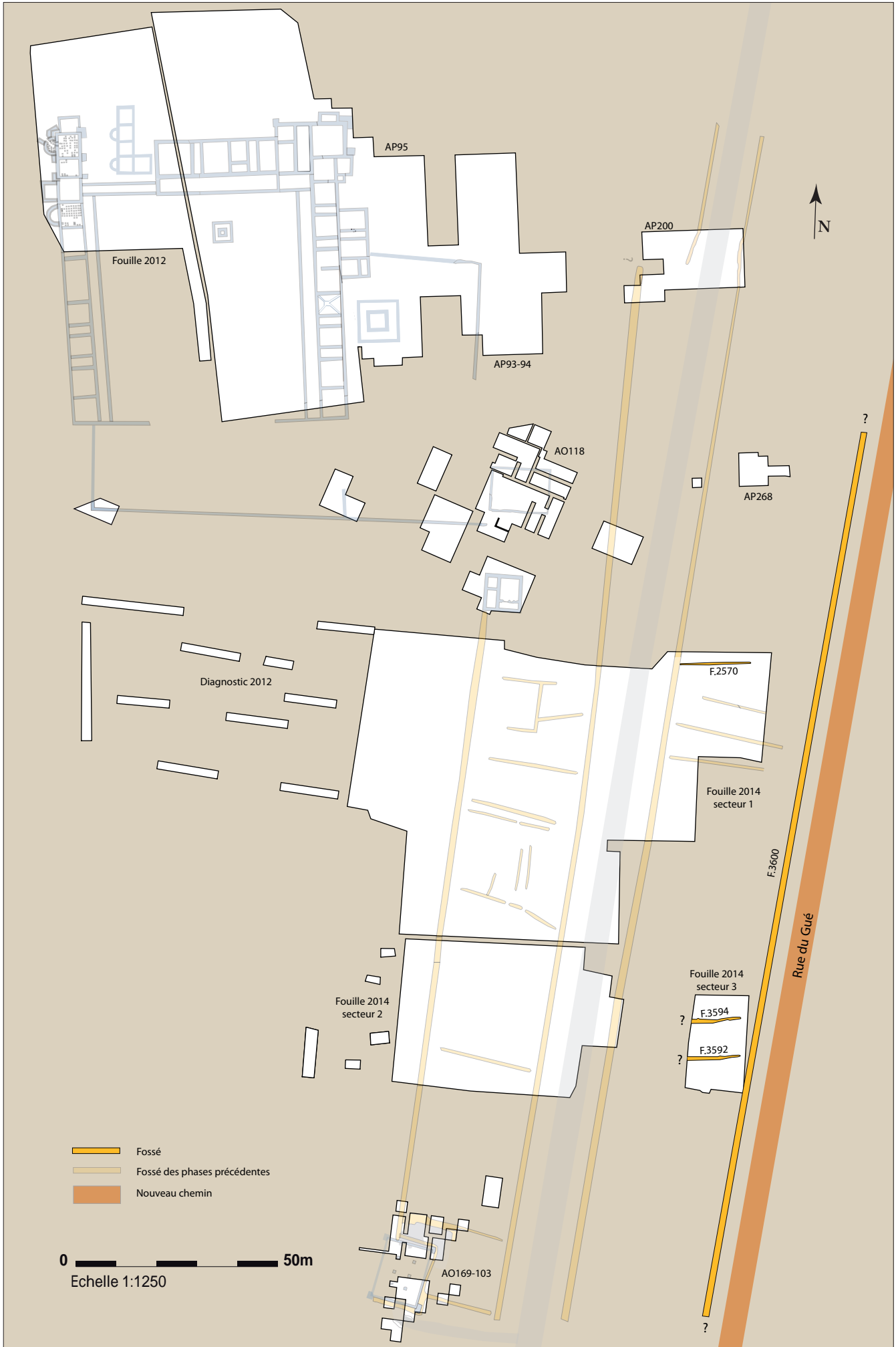


Fig.120 : Occupation gallo-romaine, phase 7 © B. Simier, Inrap.

5.7 Phase 7 : abandon de la *villa* et la voie dans le courant du V^e s. ap. J.-C.

L'occupation domestique s'interrompt sur l'Îlot Floratrait, au plus tard d'après l'étude du mobilier dans les premières décennies du IV^e s. Pour la *pars urbana* l'occupation perdure au moins jusqu'au début du V^e s. d'après les datations monétaires. (**fig.120**). La voie est à la même période dans un très mauvais état et n'est probablement plus utilisée pour un trafic de grande envergure. La circulation se déplace peut-être dans le courant du IV^e ou du V^e s. vers un nouveau chemin, aménagé sous l'actuelle rue du Gué. Cette hypothèse est suggérée par le parallélisme de la rue par rapport à la voie antique et par la présence du fossé 3600, à l'est du secteur 3, qui pourrait avoir été utilisé comme fossé bordier. Le déplacement de la voirie peut être lié à une modification du lit de la Seiche, le gué actuel n'étant pas situé dans le prolongement de la voie antique.

Nous pouvons également associer à la phase 7 les fossés 2394, 2394, implantés à l'ouest du fossé 3600, sur lequel ils pourraient prendre appui.

6. Synthèse

La fouille de l'Îlot Floratrait a été l'occasion d'étudier les derniers terrains non lotis, situés dans l'emprise supposée de la *villa* de la Guyomerais. Elle a permis de compléter les résultats obtenus par A. Provost dans les années 1980, et par R. Ferrette en 2012. Ce rapport a également été l'occasion de faire le point sur les différents résultats issus des opérations antérieures, et de les relier au sein d'un même plan. Ce travail sera encore affiné, lors de la réalisation du rapport sur la fouille de la Rue des Potiers actuellement en cours, puis dans le cadre d'une future publication.

Sur le plan chronologique, la fouille est dans son ensemble en cohérence avec les données issues des opérations archéologiques précédentes. Seule l'origine du domaine peut être repoussée à une période plus ancienne avec la découverte d'un enclos laténien (enclos A). Ce dernier apparaît comme directement antérieur à l'implantation de la voie et des premiers vestiges d'époque romaine. Sans pouvoir attester formellement que cet établissement de la Tène finale soit à l'origine de la future *villa*, nous pouvons supposer qu'une partie des limites du *fundus* de la Guyomerais remonte à cette période. Par extrapolation nous pouvons également suggérer que la famille, propriétaire de la *villa*, appartienne à la lignée de celle qui a édifié l'enclos laténien.

Les vestiges d'époque romaine découverts dans les trois secteurs de la fouille s'organisent autour de la voie qui constitue l'élément directeur du site. Cet axe de circulation, matérialisé dans un premier temps par un fossé bordier, permet très probablement de relier l'établissement de la Guyomerais à la cité de *Condate* mais également aux territoires situés au sud de la Seiche, en traversant le gué en contrebas du site. Le tracé de la voie, implanté selon une rectitude rigoureuse, pourrait être l'œuvre d'arpenteurs professionnels (arpenteurs romains ?) travaillant dans le cadre d'une restructuration du territoire. Cet axe de circulation pourrait alors rejoindre le chef-lieu du *pagus Carnutenus*, dont l'agglomération serait hypothétiquement située sous le bourg actuel de Corps-nuds (Bousquet, 1971, p.118), Le toponyme de Corps-nuds étant issu hypothétiquement de la transformation facétieuse du nom *Carnutenus* (Brossard, 1914/1915, pp.469-472).

La voie, bien que passant sur le domaine de la *villa* de la Guyomerais, est un aménagement qui pourrait être considéré comme un équipement public. Il apparaît en effet comme très incertain de la considérer comme une simple voie d'accès et ceux pour deux raisons. D'une part, son tracé n'apparaît pas comme cohérent avec celui d'une voie permettant uniquement l'accès à la *villa*. En effet, la voie longe la *pars urbana* sans réellement la mettre en valeur et son tracé se prolonge vers le sud comme pour rejoindre d'autre domaine. D'autre part, l'emprise de la voirie atteint une envergure considérable, de près de 16 m de largeur. Ces dimensions apparaissent comme particulièrement démesurées pour un simple accès à un domaine et s'apparentent plutôt à une voie secondaire appartenant au réseau viarie desservant le territoire de *Riedones*.

Si le statut public de cette voie est une hypothèse privilégiée il se peut que l'entretien, et peut être le financement de la voie lors de sa création, aient pu être à la charge des propriétaires des *fundi* qu'elle traverse. Les différentes modifications de la voirie (aménagement des fossés bordiers et des empièvements), durant toute la période romaine, sont systématiquement en lien avec les grandes phases de travaux identifiées sur la *pars urbana* et sa disparition, dans le courant du IV^e s. ou du V^e s., coïncide avec l'abandon de la *villa*. Cette évolution synchrone de la voie et de la *villa* trahit le lien étroit qui les unit.

À l'ouest de la voie, les différents aménagements qui se mettent en place entre la période flavienne et le règne de Constantin, s'organisent à l'intérieur d'une bande d'activité qui se développe parallèlement contre la chaussée. Devant la *pars urbana*, à l'ouest de cette bande les espaces sont vierges. Seules quelques tranchées, interprétées comme des traces de plantations sont à signaler. L'absence de vestige nous conduit à identifier cet espace comme vaste cour agraire. L'accès à cette cour est possible depuis la *pars urbana* ou un porche est aménagé dans le mur de clôture (parcelle AO 118, **fig.116 à 119**), et depuis le sud au niveau de la parcelle AO 169-103 (Provost, 1984) où un empierrement se prolongeant vers la voie pourrait être utilisé comme chemin d'accès (**fig.116 à 119**). C'est également depuis cette cour qu'il est possible d'accéder à la bande d'activité située sur la bordure orientale de la voie. Il n'existe en effet aucun autre accès entre la voie et cette bande d'activité. Suite à ces constatations nous proposons de restituer l'existence d'une *pars rustica* organisée autour d'une cour (**fig.121**) rentrant dans le schéma désormais classique de grandes *villae* allongées à pavillons multiples (Ferdrière, *et al.*, 2010). Cette hypothèse induit l'existence d'une seconde bande d'activité implantée symétriquement à l'ouest de la cour (L'axe de symétrie étant calculé sur la *pars urbana*).

Toutefois, à la Guyomerais, nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'il existe à l'ouest de la cour une autre bande d'activité. Le diagnostic de 2012 a été stoppé à l'extrémité occidentale de la parcelle AO 317, au droit de l'aile ouest de la *pars urbana*. Or, par symétrie, la bande d'activité occidentale devrait se situer à 25 m au-delà de la limite de parcelle, sur des terrains qui sont aujourd'hui lotis.

Si l'on considère cette hypothèse comme la plus cohérente, cela permet de restituer l'envergure générale de la *villa* de la Guyomerais. La *pars urbana* et la *pars rustica* couvrirait alors une superficie minimale de 6 hectares, en considérant que la cour s'interrompt au niveau de la limite septentrional du lit majeur de la Seiche. Cette estimation hisse la *villa* de la Guyomerais dans la catégorie des très grands domaines, dont l'inventaire a été récemment réalisé sous la direction de A. Ferdrière (**fig.122**).

L'hypothèse d'une cour agraire bordée de bâtiment est cependant fragilisée par la présence de vestiges à l'est de la voie. La découverte d'un réseau fossoyé, de bâtiment et de fours dans cette partie du site indique un prolongement des activités en direction du bourg actuel de Châtillon-sur-Seiche. Nous avons tout d'abord pensé que les vestiges découverts sur l'Îlot Floratrait s'organisaient principalement autour de la voie. Nous aurions pu, dans ce cas, être confrontés à une petite agglomération de type «village-rue» organisé selon un schéma déjà observé sur d'autres *villae* de Gaule notamment sur le site de «Bliesbruck» (Petit, 2009, pp.181-200). Sur ce site Mosellois, une agglomération constituée de constructions accolées et d'un ensemble thermal monumental organisée le long d'une rue avait pu être découverte à proximité d'une grande *villa* linéaire, à pavillon multiples. Cette découverte emblématique illustre l'existence, autour des grands domaines ruraux, de sites d'habitat dont le statut et la nature des liens qu'ils entretiennent avec les *villae* fait aujourd'hui l'objet de nombreux questionnements.

L'association *villa* (*pars urbana/pars rustica*) et habitat aggloméré se retrouve également dans l'ouest de la France. Elle s'illustre notamment sur les sites de la «Dronnière» à Ifs (Le Gaillard, 2004) et du «Noirais» à Oisseau-le-Petit (Ferdrière, Gandini, *et al.*, 2010, **fig.122**).

À Ifs, la voie d'accès à une grande *villa* linéaire est longée par une série de parcelles orthonormées, à l'intérieur desquelles sont installés des bâtiments sur poteaux. Interprétés comme un village d'ouvriers agricoles, ils témoignent de la présence, au-delà de l'espace agraire, de dépendances dont la fonction et le statut restent néanmoins à préciser.

À Oisseau-le-Petit, l'agglomération associée à la *villa* possède les équipements d'un véritable centre urbain. On y trouve notamment un théâtre et un sanctuaire. L'ensemble, qui se compose également de nombreux bâtiments, dont plusieurs granges ou entrepôts, se développe le long d'une voie à l'extrémité de la *pars rustica*.

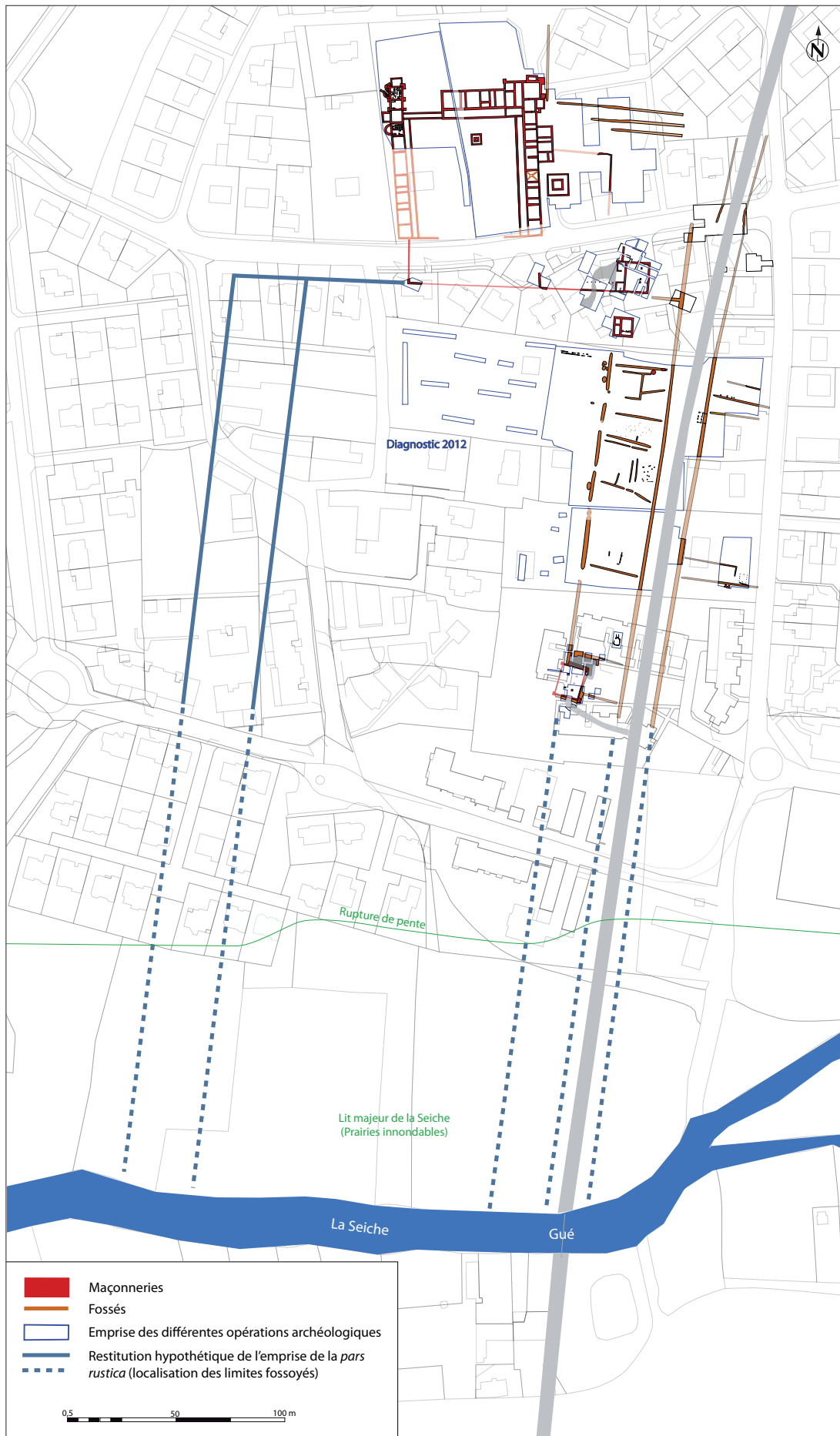


Fig.121 : Restitution hypothétique du développement de la *pars rustica* © B. Simier, Inrap.

Les villages et agglomérations associés aux *villae* peuvent donc être de deux natures. Pour certains, comme à Ifs, ils peuvent être interprétés comme le logement des ouvriers agricoles travaillant sur le domaine et dépendant directement de la *villa*. Dans ce cas, la *pars rustica* est divisée en deux parties, d'un côté une cour agraire associée à la *pars urbana* et bordée de bâtiments d'exploitation, de l'autre un village implanté le long de la voie d'accès à la *villa*.

Pour d'autres, comme à Oisseau-le-Petit, un statut particulier, lié à l'envergure et la nature des bâtiments, permet d'attribuer à cette agglomération un statut particulier. Elle pourrait, au vu de ses équipements, être considérée comme un centre administratif destiné à la gestion d'une partie du territoire, voire d'un *pagus*. Il apparaît, toutefois que la proximité avec la *villa* et la dimension de cette dernière impliquent une relation étroite entre l'agglomération et la *villa*. Bien qu'il soit difficile d'établir le statut juridique de cet ensemble, nous serions enclins à donner la prédominance à la *villa*. Le développement de l'agglomération serait une façon pour elle de contrôler son domaine, en proposant aux éventuelles métairies et fermages présents sur son *fundus* un centre d'échange, donnant accès à différents services. Outre l'aspect économique, avec des espaces destinés au stockage et à la vente des produits agricoles, l'agglomération propose le travail d'artisans, des lieux de loisirs (bains, tavernes, théâtre...) et des espaces culturels. Cette centralisation permet un meilleur contrôle de l'espace rural et constitue une source de revenus pour le propriétaire du domaine.

Pour la *villa* de la Guyomerais, le développement d'espaces résidentiels et artisanaux à l'est de la chaussée peut être considéré avec prudence comme l'amorce d'un petit habitat aggloméré, dont le lien avec la voie est confirmé par la présence d'une passerelle de franchissement sur le fossé bordier 1046, se développe sur une envergure inconnue en direction du bourg de Châtillon-sur-Seiche.

Il est intéressant de signaler que l'église romane et l'ancienne motte féodale, situées dans le bourg de Châtillon-sur-Seiche, font remonter la création de la ville aux alentours du XI^e s., mais son origine pourrait être plus ancienne.

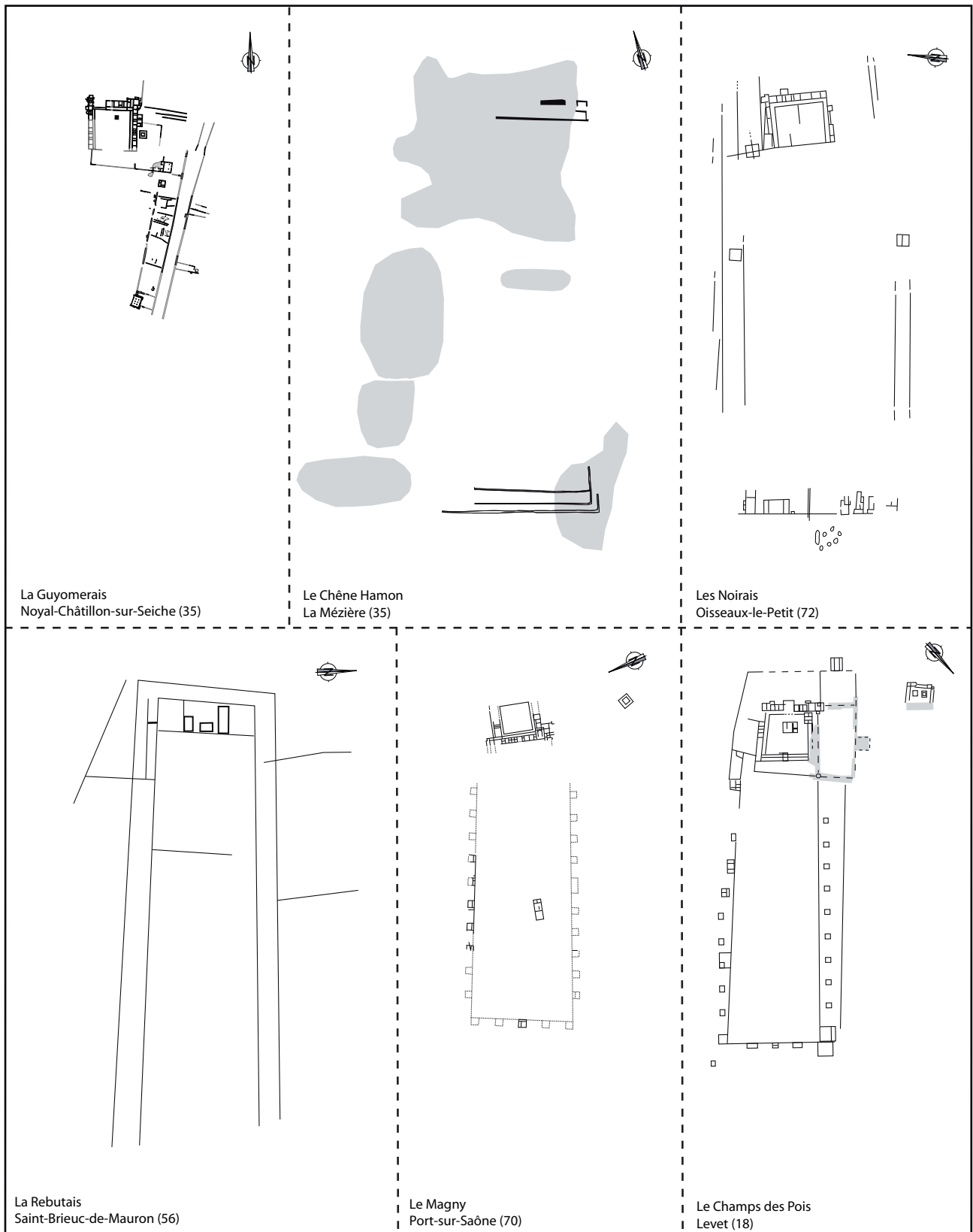


Fig.122 : Planche comparative entre la villa de la Guyomeris et d'autres villae de Gaule romaine © P. Poilpré, B. Simier, Inrap.



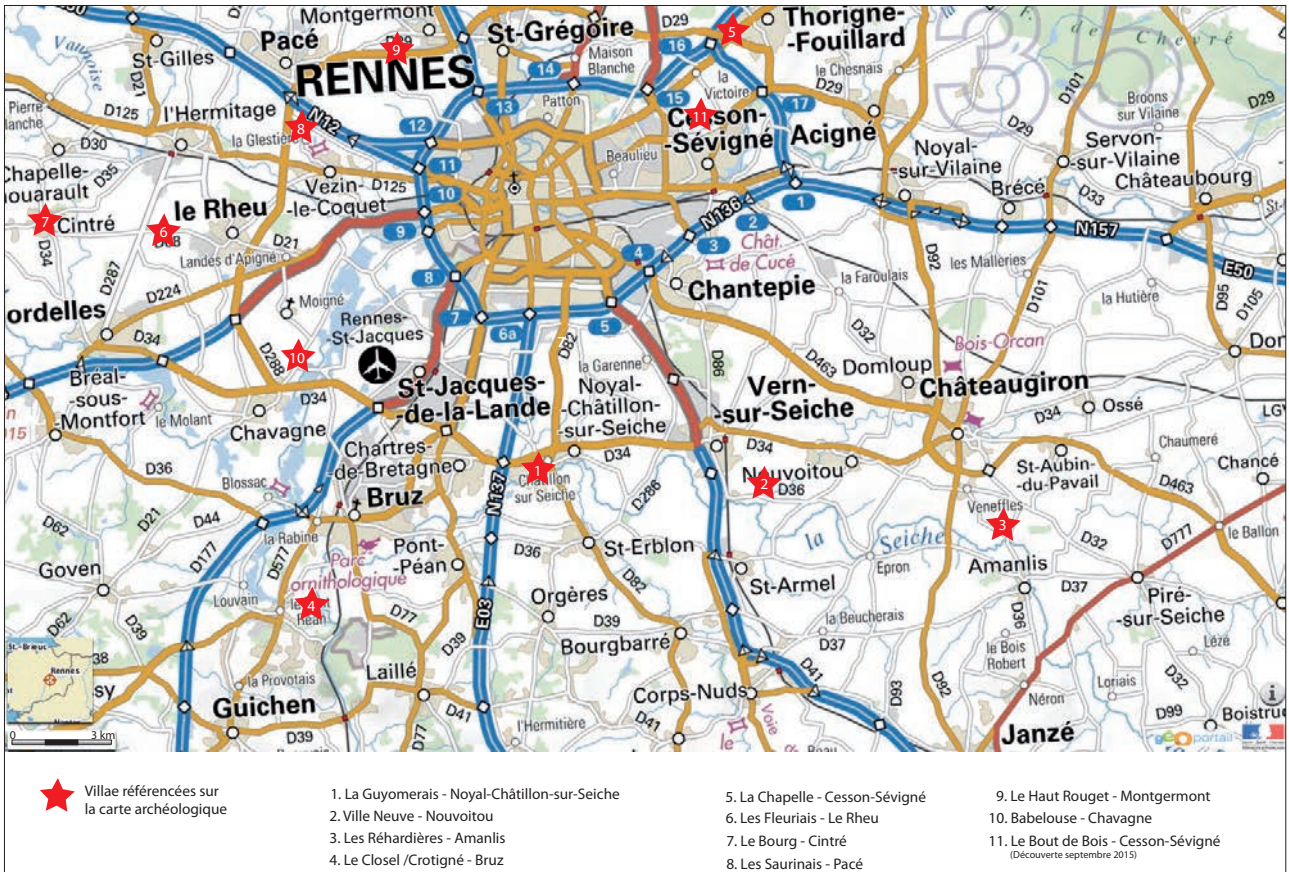


Fig.123 : La voie de la Guyomerais replacée dans le réseau viarie antique, d'après les données de la carte archéologique © B. Simier, Inrap.

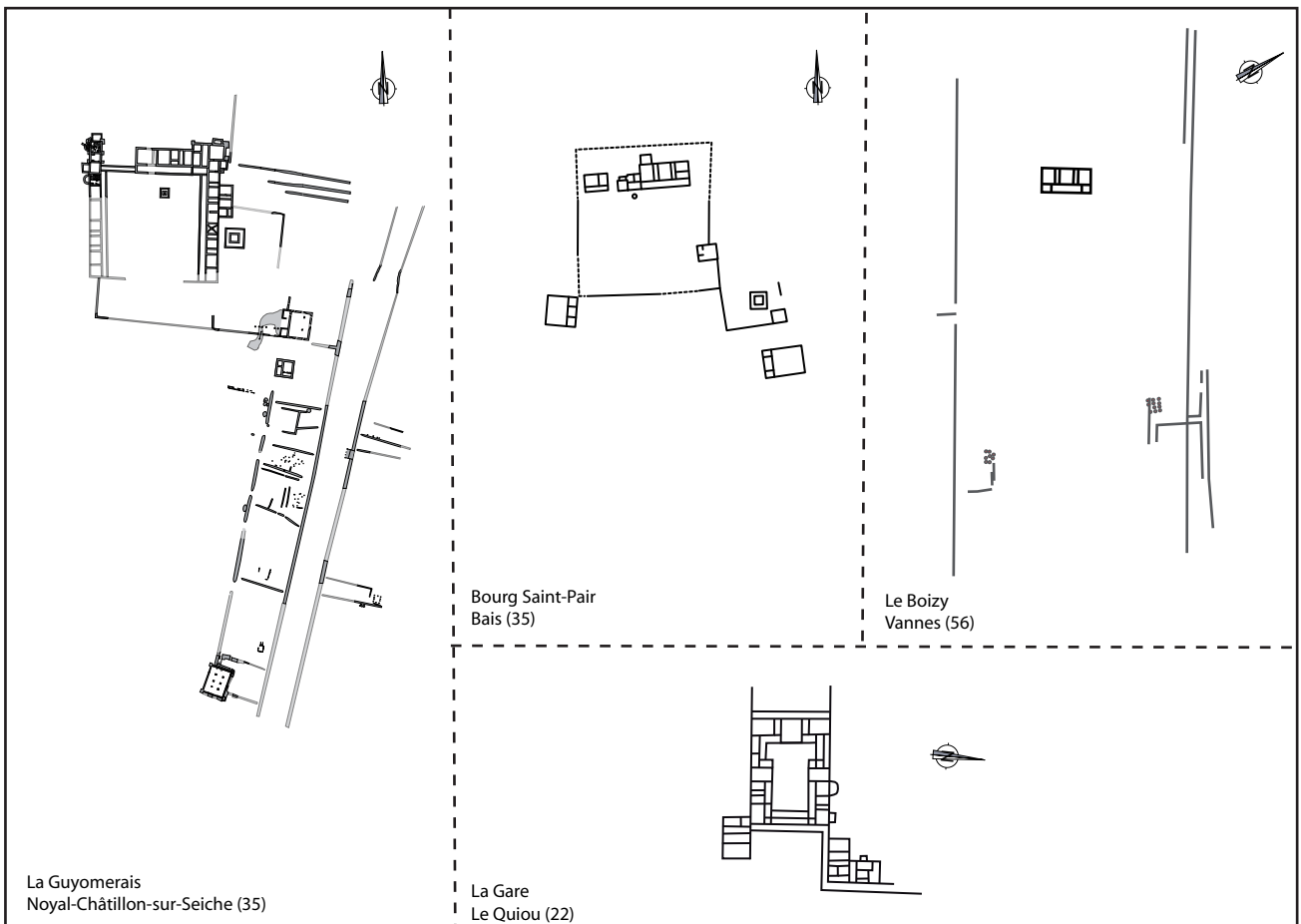


Fig.124 : Comparaison entre la villa de la Guyomerais et d'autres villae de Bretagne © B. Simier, Inrap.

0 75 300 m
1/15000

7. Discussion : la *villa* de la Guyomerais, un modèle de grande *villa* agricole

L'étude de la *villa* de la Guyomerais permet de mieux cerner l'évolution et l'organisation d'une grande *villa* périurbaine en territoire *Riedones*. Cet important domaine rural, dont l'origine remonte à la période gauloise, appartient à un mode d'exploitation intensive des campagnes. Elle s'insère dans un réseau de *villae* qui se développe autour de la cité de *Condate* selon un maillage qui reste encore à préciser (**fig.123**). Le propriétaire du domaine de la Guyomerais est probablement issu d'une aristocratie indigène qui va progressivement se romaniser. La *villa* est d'abord construite selon un schéma relativement simple, proche du modèle de ferme gauloise (phase 1), puis l'espace résidentiel va s'équiper progressivement, à la période flavienne, de bâtiments maçonnés pour former une véritable *villa*. L'exploitation, en prenant de l'ampleur, va alors se doter d'un espace agricole organisé autour d'une cour et atteindre une superficie estimée à 6 hectares.

Ce modèle de grande *villa*, bien connu dans le reste de la Gaule (Ferdrière *et al.*, 2010), est pour le moment peu référencé en Bretagne. Cinq sites seulement peuvent être directement comparés à la *villa* de la Guyomerais : la *villa* du «Chêne Hamon», sur la commune de la Mézière (Blanchet, 2015, **fig.121**), la *villa* de «La Gare» au Quiou (Arramond, *et al.*, 2014, **fig.124**), dont la *pars urbana* a été entièrement fouillée, la *villa* la «Rebutais» à Saint-Brieuc-de-Mauron (Gautier, 1995, **fig.121**), observée par prospection aérienne, la *villa* de «Bourg Saint Pair» à Bais, qui a fait l'objet d'une importante fouille préventive (Pouille 2011, **fig.124**) et la *villa* du «Boizy» à Vannes, identifiée partiellement lors d'un diagnostic programmé (Triste, 2010, **fig.124**).

Ces cinq sites présentent, dans des proportions variées, une organisation linéaire avec une *pars urbana* dominant une vaste cour agraire. Toutefois, aucun indice ne permet d'identifier la présence d'une agglomération située à proximité de ces *villae*.

La *villa* de Bais est précédée, comme à la Guyomerais, par un enclos fossoyé daté de la fin du I^{er} s. av. J.-C. Ce schéma se retrouve également sur la *villa* de la Démardais à Porcaro (Blin, 1993) dont la *pars urbana* a été partiellement dégagée. Ces enclos précoces sont associés à une modification dans la gestion des campagnes, qui amorce un phénomène de romanisation qui conduira à l'apparition de véritables résidences maçonnées dans le courant du I^{er} s. de n. è., essentiellement à la période flavienne.

Ces établissements, avant de se transformer en de véritables *villae*, sont tout d'abord construits selon une architecture et une organisation de tradition laténienne, avec un enclos regroupant l'essentiel des activités domestiques et des enclos destinés au parcage des animaux et aux annexes agricoles.

La mise en place de bâtiments maçonnés, au I^{er} s. de n. è., n'implique pas nécessairement une restructuration dans le mode de gestion de ces établissements agricoles, mais simplement une adaptation des exploitations agricoles gauloises à des normes architecturales d'influence romaine. L'habitat principal et ses équipements (temple, balnéaire, édifices annexes...) sont alors regroupés au sein d'un unique enclos généralement matérialisé par un mur, autour duquel sont installées les différentes activités agricoles, artisanales et une partie des activités domestiques (habitats paysans). Cet espace, désormais désigné sous le nom de *pars rustica*, rentre dans un schéma standard de *villa* au plan allongé (Ferdrière *et al.*, 2010). L'apparition de ce modèle de *villae* agricoles ne doit donc pas nécessairement être considérée comme une organisation d'origine romaine.

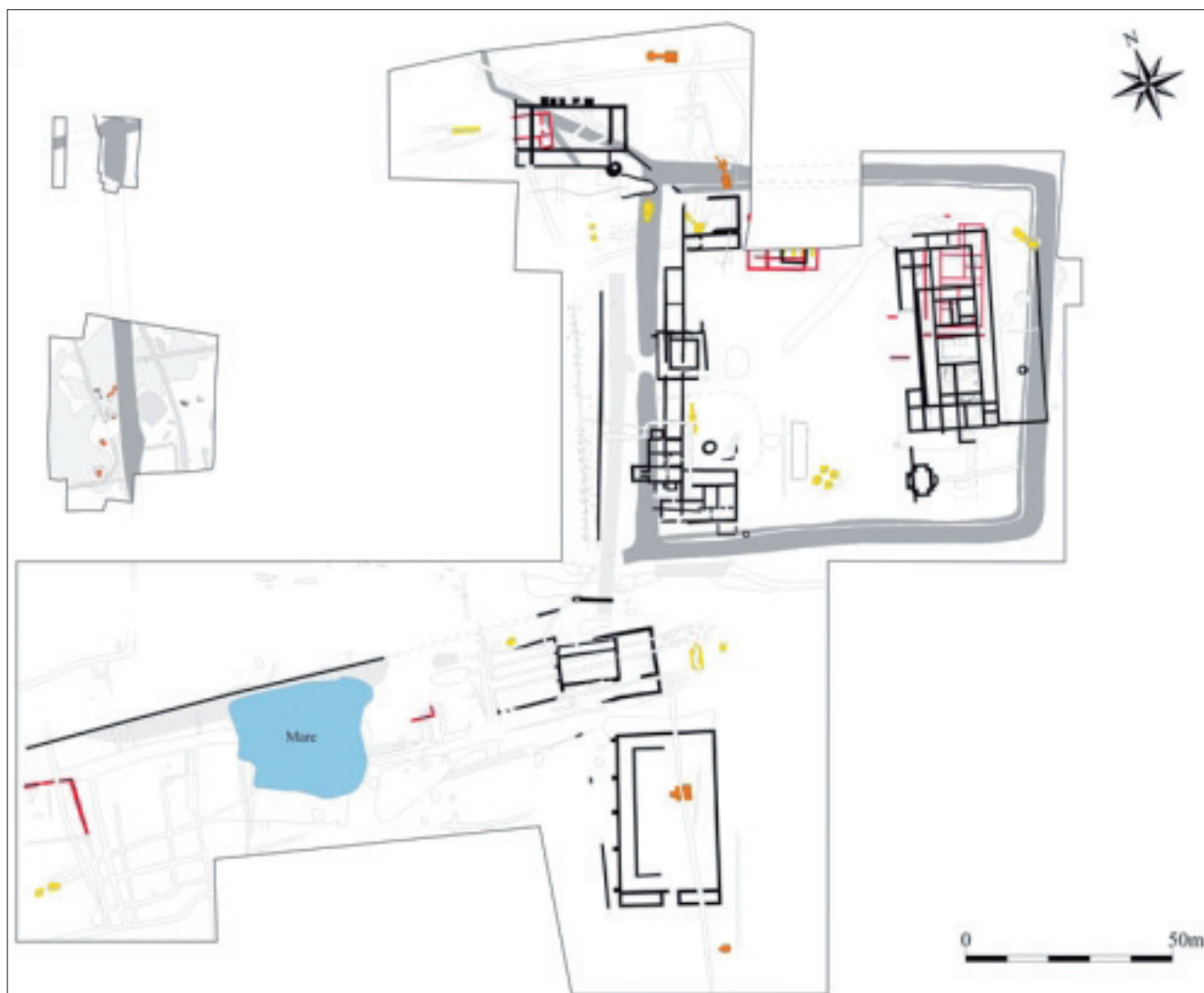


Fig.125 : La villa de la Saussaye à Touffréville, d'après N. Coulthard © B. Simier, Inrap.

Dans un contexte plus large, il faut rapprocher les données de la Guyomerais à celles obtenues lors de la fouille de la *villa* de la «Saussaye» à Touffréville (Coulthard et Demarest, 1992 à 2003, **fig.125**). On retrouve sur cet exemple bas-normand, fouillé dans le cadre d'une programmée, une évolution chronologique similaire avec un enclos précoce, voire laténien, et une *pars rustica* dont seuls les bâtiments d'exploitation, situés à proximité du cœur résidentiel, sont maçonnés. Le reste des édifices annexes sont construits en matériaux périssables ou sur des solins faiblement ancrés. Une importante activité de forge est également identifiée au centre de la cour agraire.

Il est intéressant de constater que, contrairement aux nombreuses *villae* linéaires à pavillons multiples observées en Gaule (Ferdrière *et al.*, 2010), les *villae* de la Guyomerais et de la Saussaye sont essentiellement composées de bâtiments en matériaux périssables. Il en va de même pour les *villae* du «Boizy» à Vannes et de la «Gare» au Quiou, même si leurs *partes rusticae* n'ont été abordées que partiellement dans le cadre d'un diagnostic.

Les données recueillies lors de la fouille de l'Îlot Floratrait ont permis d'identifier la présence d'activités domestiques, au sein de la *pars rustica*. L'activité artisanale est également représentée, avec les traces d'une activité de forge et de dinanderie. La découverte d'un fragment de creuset, utilisé pour le travail du verre (**fig.180**), dans le comblement d'un fossé, élargit l'éventail des activités artisanales présentes sur la *villa*. L'installation de verriers dans les campagnes bretonnes a déjà été observée lors de la fouille du site de la «Chapelle», à Cesson-Sévigné (Pouille 1997). L'atelier était installé dans un ancien balnéaire implanté à 150 m à l'est de la *pars urbana*, probablement sur la bordure occidentale de la cour agraire.

Comment doit-on interpréter cet artisanat ? S'agit-il de simples activités d'appoint, ou est-on en présence d'une véritable activité commerciale ?

Dans le cas de la Guyomerais, l'existence d'un probable village, voire d'une petite agglomération secondaire en marge de la *villa*, pourrait être à l'origine de ces activités. Le bourg peut être utilisé comme place de marché pour les fermiers exploitant le domaine et propose une série de produits de consommation courante (récipients en verre ou en céramique, outils, matériel agricole, denrées diverses,...) pour certains directement produits par la *villa* ou par les artisans installés dans le village. Ce commerce, contrôlé étroitement par l'intendant et le propriétaire de la *villa*, procure une source de richesse complémentaire, et permet de centraliser l'ensemble des activités et des populations rurales, autour du centre économique et social que représente la *villa*.

Nous concluons cette étude, en indiquant que plusieurs opérations de diagnostics préventifs (Ah Ton, 2014 et 2015) et programmés (Simier, en cour), ont été réalisées sur des terrains situés à proximité de la Seiche, dans le prolongement de la voie antique. Pour les deux opérations préventives seules des éléments parcellaires protohistoriques et antiques ont pu être identifiées. L'opération programmée à quant elle permet d'observer la voie à proximité immédiate du Gué. Les informations récoltées, qui sont actuellement en cour d'analyse, permettront de préciser le tracé de la chaussée au sud de la Seiche.

Bibliographie

Adam 2008

ADAM (J.-P.) - *la construction romaine*, Picard, Paris, 2008.

Arramond, 2015

Arramond (J.-C.) - Labaune-Jean (F.), Requi (C.) – *le Quiou - villa de la Gare* : rapport final d'opération archéologique, Rennes, SRA Bretagne, 2015.

Aubry 2010

AUBRY (L.) - *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine) – ZAC des Grands Sillons « La Huberdière »*. Une exploitation agricole de la fin de l'âge du Fer : rapport final d'opération archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2010.

Aubry 2012

AUBRY (L.) - *Noyal-Châtillon-sur-Seiche – Avenue des Monts Gaultier* : rapport final de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2012.

Amourreti 1991

AMOURETTI (M.-C.) - *L'attelage dans l'Antiquité*, In. Ann.: économies, sociétés, civilisations, 46, 1991, pp. 299-306.

Agache 1978

AGACHE (R.) - *la somme pré-romaine et romaine*, Mémoires de la société des antiquaires de Picardie, t.24.

Blin 1990

BLIN (O.) - La villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche, catalogue d'exposition, 20 juin – 31 décembre, Ecomusé du pays de Rennes, Rennes, 1990.

Bousquet 1971

BOUSQUET (J.) - *Nouvelles inscriptions de Rennes*. In. : Annales de Bretagne Vol.76, n°1, 1971, pp. 175-279.

Bossard 1914-1915

BOSSARD (Abbé) - *Corps-Nuds*, Annales de Bretagne, XXX, 1914/15, pp. 469-472.

Blanchet, Le Boulanger 2015

BLANCHET (S.), LE BOULANGER (F.) - *Fenêtre ouverte sur un terroir, du Néolithique à nos jours* : rapport final d'opération archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2015, 2 vol.

Cappers 2009

CAPPERS (R.T.J.), NEEF (R.) et BEKKER R. (M.) - Digital atlas of economic plants 2b, Barkhuis, Groningen university Library, Groningen, 2009, 1508 p.

Cattedu 2013

CATTEDU (I.) - *Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, la Perdriotais. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire* : rapport final d'opération archéologique (2 volumes). Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2013.

Clément 2009

CLEMENT (B.) - Nouvelles données sur les Tuiles de couverture en Gaule du Centre-est, de la fin de la République au IIIe siècle : typologie et chronologie, S.P.E.C.A.G., *Actes du congrès de Colmar*. Marseille : 2009.

Derreumaux 2005

DERREUMAUX (M.) - How to detect fodder and litter? A case study from the Roman site «Le Marais de Dourges,» France, *Vegetation History and Archaeobotany* 14-4, 2005, pp. 373-385

Faudet 1993

FAUDUET (I.) - *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Errance, 1993, Paris.

Ferrette 2012

FERRETTE (R.) - *Pacé (Ille-et-Vilaine) - ZAC des Touches. Fouille des ensembles 5/5bis et 6 de la fin de l'époque gaulois au haut Moyen Âge* : rapport final d'opération archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2012.

Ferrette 2012

FERRETTE (R.) - Noyal-Châtillon-sur-Seiche, 34 rue des Potiers : rapport final de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2012.

Ferrière et al. 1988

FERDIERE (A.) - *Les campagnes en Gaule romaine (2 volumes)*, Editions Errance, Paris, 1988.

Ferrière et al. 2010

FERDIERE (A.), GANDINI (C.), NOUVEL (P.), COLLART (J.-L.) - 2010, Les grandes villae «à pavillons multiples alignés» dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, in : *Revue archéologique de l'Est*, Tome 59-2, 2010, pp. 357-446.

Freitas 2012

FREITAS (J.) - ZAC Centre ville, Îlot Floratrait et Îlot Presbytère, tranche 1 : rapport final de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2012.

Gandini 2008

GANDINI (C.) - *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (IIe s. av. J.-C. – VIIe s. ap. J.-C.)* : supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France* n°33, Tours, 2008.

Gaston, C. (2008) - « Bâtiments « standardisés » dans la pars rustica des villae : deux exemples récemment découvert en Franche-Comté », *RAE*, 57, p. 253-266.

Gautier et al. 1991

GAUTIER (M.), JUMEL (G.) et LEROUX (G.) - *L'occupation antique de la Haute-Bretagne méridionale*. In Langouët (L.) (dir.) *Terroirs, territoires et campagnes antiques*. La prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données. *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n°4, Rennes, 1991, pp. 55-65.

Hamon 2006

HAMON (A.-L.) - *Noyal-Châtillon-sur-Seiche, ZAC Sud Seiche, une occupation rurale de la transition la Tène Finale/Antiquité* : rapport final d'opération archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2012.

Labauve-Jean et al. 2014

LABAUNE-JEAN (F.), BARATTE (F.) - *Une cachette redécouverte : les objets métalliques antiques de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine, Bretagne)*. *Aremorica* n°6, 2014, pp. 89-113.

Le Bihan, Villard 2012

Le BIHAN (J.-P.) et VILLARD (J.-F.) - *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire*. Centre de Recherche d'Archéologie du Finistère, Ed. Cloître, Saint-Thonan 2012.

Lambinon et al. 1992

LAMBINON (J.), DE LANGHE (J.E.), DELVOSALLE (L.), DUVIGNEAUD (J.) - Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes), 4ème éd., *Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique*, Meise, 1992, 1092 p.

Laubenheimer et al. 2003

LAUBENHEIMER (F.), OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) - La bière en Gaule. Sa fabrication, les mots pour le dire, les vestiges archéologiques : première approche. In : LEPETZ (S.) et MATTERNE (V.) (dir.) – *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine, Matières premières et produits transformés*, Actes du VIe colloque AGER tenu à Compiègne du 5 au 7 juin 2002, Revue archéologique de Picardie n°1-2 (2003), Amiens, 2003, pp. 47-63.

Le Gaillard 2006

LE GAILLARD (L.) - *Ifs, La Dronnière une occupation de la première moitié du IIe siècle* : rapport final d'opération archéologique. Bourguébus : Inrap Basse-Normandie, 2006.

Leroux 1990

LEROUX (G.), PROVOST (A.) - *CAG 35, Ille-et-Vilaine*, académie des inscriptions et belles lettres, Paris, 1990.

Leroux 1991

LEROUX (G.) - *Le milieu rural civitas des Riedones ; substrat indigène et impact de la romanisation*.

Leroux 2009

LEROUX (G.) - Fouille archéologique préventive sur la voie Nantes (*Portunamneto*) - Vannes (*Darioritum*) : rapport final d'opération archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2009.

Matterne 1996

MATTERNE (V.) - Restes végétaux associés à des structures de combustion : un état de la question. In : OUZOULIAS (P.) et VAN OSSEL (P.) (dir.) - *L'époque tardive en Ile-de-France, Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis*, actes du colloque du P.C.R., Paris, 14-15 mars 1996, Rapports et synthèses de la deuxième journée, Document de travail n°3, Paris, 1996, pp.88-93.

Matterne 2001

Matterne (V.) - Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale, *Archéologie des Plantes et des Animaux*, vol. 1, ed. M. Mergoïl, 2001, 310 p. 105 pl.

Morris 1979

MORRIS (P.) - *Agricultural buildings in Roman Britain, British Archaeological Reports*, British Series 70, Oxford, 1979, pp. 5-183.

Naas 2007

NAAS (P.) - Aménagements agraires et parcellaires gallo-romains en Armorique. In Antoine, A. et Marguerie, D., *Bocages et Sociétés*. Actes du colloque organisé à l'Université de Rennes 2, 29, 30 septembre et 1er octobre 2004. Collection « Espaces et Territoires », Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 63-80.

Paez-Rezende et al. 2009

PAEZ-REZND (L.) (dir.), JEAN (S.), LABAUNE-JEAN (F.) - *L'ensemble 1 de la ZAC des Touches à Pacé (Ille-et-Vilaine)* : rapport final d'opération archéologique (2 volumes). Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2009.

Petit 2011

PETIT (J.-P.) - Le développement de l'agglomération de Bliesbruck (Moselle, F)

au IIIe et au début du IVe siècle. In. Schatzmann, R. et Martin-Kilcher S., L'empire romain en mutation, répercussions sur les villes dans la deuxième moitié du IIIe siècle. Actes du colloque international de Bern/Augst (suisse), 3-5 décembre 2009. Ed. M. Mergoïl, 2011, pp. 181-200.

Pouille 2011

POUILLE (D.) - *Bais, villa du Fresne. Un domaine rural de la campagne des Riedons*, Rapport d'opération de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2011.

Pouille 2011

POUILLE (D.) - Rennes Antique, Presses Universitaire de Rennes, 2008, 512 p.

Provost 1984

PROVOST (A.) - *La villa Gallo-romaine de la Guyomerais à Châtillon-sur-Seiche Ille-et-Vilaine*, Rapport d'opération de fouille de sauvetage programmée, Rennes, SRA Bretagne, 1984.

Provost 1985

PROVOST (A.) - *La villa Gallo-romaine de la Guyomerais à Châtillon-sur-Seiche Ille-et-Vilaine*, Rapport d'opération de fouille de sauvetage programmée, Rennes, SRA Bretagne, 1985.

Provost 1986

PROVOST (A.) - *La villa Gallo-romaine de la Guyomerais à Châtillon-sur-Seiche Ille-et-Vilaine*, Rapport d'opération de fouille de sauvetage programmée, Rennes, SRA Bretagne, 1986.

Provost 1987

PROVOST (A.) - *La villa Gallo-romaine de la Guyomerais à Châtillon-sur-Seiche Ille-et-Vilaine*, Rapport d'opération de fouille de sauvetage programmée, Rennes, SRA Bretagne, 1987

Sicard 2014

FERRETTE (R.) - Noyal-Châtillon-sur-Seiche- «Forêt et le Pré Noé» : rapport final de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne 2014.

Simier 2011

SIMIER (B.) - *Les établissements ruraux antiques de Lyonnaise occidentale hors villae*, sujet de Master 2 d'archéologie et d'histoire. Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne, 2 Vol., Rennes, 2014.

Boardman S. et Jones G., 1990, Experiments on the Effect of Charring on Cereal Plant Components, *Journal of Archaeological Science* 17, pp. 1-11.

Van der Veen 1994

VAN DER VEEN et al - A report of the biological remains. In : BIDWELL (P.) et SPEAK. (S.) - *Excavation at South Shields fort, Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne*, Monograph Series 4, 1994, pp. 164-277.

Van Ossel 1992

VAN OSSEL (P.) - Installations artisanales dans Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, supplément à Gallia 51, éd. du C.N.R.S., Paris, 1992, 470 p.

Zech-Matterne et al. 2014

ZECH-MATTERNE (V.), WIETHOLD (J.) et PRADAT (B.), avec la collaboration de TOULEMONDE (F.) - L'essor des blés nus en France septentrionale : systèmes de culture et commerce céréalière autour de la conquête césarienne et dans les siècles qui suivent. In : DERU (X.), GONZALES-VILLAESCUSA (R.) et DE CLERC (W.) (éds.) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*. Actes du Xe colloque AGER, Lille, 04 au 06 avril 2012, Revue du Nord hors- série, Collection Art et Archéologie 21, 2014, pp. 23-50.

III. Etudes

1. Le matériel de mouture

Par V. Brisotto et H. Morzadec, Inrap

Il se compose de 4 fragments de meules rotatives manuelles comprenant 1 *catillus*, 1 *meta* et 2 individus indéterminés auxquels on peut ajouter 1 fragment brut de granite sans surface active susceptible d'appartenir à une meule.

Ce mobilier a été retrouvé en rejet dans le comblement de fossés utilisés lors des différentes phases de l'occupation, et comblés essentiellement dans la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C. (F 1046 et F1095) ou dans le remplissage de trou de poteau. Le granite semble être le matériau privilégié pour la mouture puisque 3 des individus sont façonnés dans cette roche. La détermination pétrographique des roches déterminée par H. Morzadec a permis de distinguer un granite riche en biotite d'une part et un autre faciès à muscovite et rares biotites. La provenance de ce granite très altéré pourrait être le Massif de Bécherel, situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de l'occupation

Le grès est également présent dans la réalisation d'1 *meta*. Il s'agit d'un grès de teinte clair à grains d'origine indéterminée.

Le fragment de *catillus* façonné en grès est issu du sondage 14 fait 1046 (**fig.126** n°1, **fig.127**). Il présente un diamètre estimé à 50 cm. Aucune partie de l'œil n'est conservée.

L'épaisseur maximale de la pièce qui équivaut à celle du flanc est de 8,5 cm. Ce dernier possède un emmanchement aveugle de section quadrangulaire attestant d'un entraînement manuel.

La face supérieure est munie d'un bandeau peu large et peu épais laissant place à un réceptacle plus développé mais peu profond.

La surface active semble plane et sa pente peu prononcée (environ 5 °). Elle paraît peu affectée par l'usure.

Quant à la *meta* en granite à muscovites et rares biotites, peu d'information morphologique peuvent être déduit de ce fragment hormis la forme de l'œil probablement circulaire et traversant (**fig.126** n°2 et **fig.128**). La faible surface active conservée présente un poli moyen.

Cet individu provient de l'us 1 du trou de poteau F 3584.

Les deux derniers fragments de meule façonnés dans le granite à biotite proviennent des faits 1046 et 1095. Leurs épaisseurs conservées sont respectivement de 14,5 et 9 cm de diamètre.

Quelques structures ont également livré de manière résiduelle quelques pièces de silex. On notera la présence dans le fait 1046 d'un fragment mésial d'une lame de poignard en silex du Grand-Pressigny ainsi qu'un éclat retouché en silex blond-caramel ayant pu servir de grattoir. Deux autres fragments d'éclat et un casson complètent ce lot.

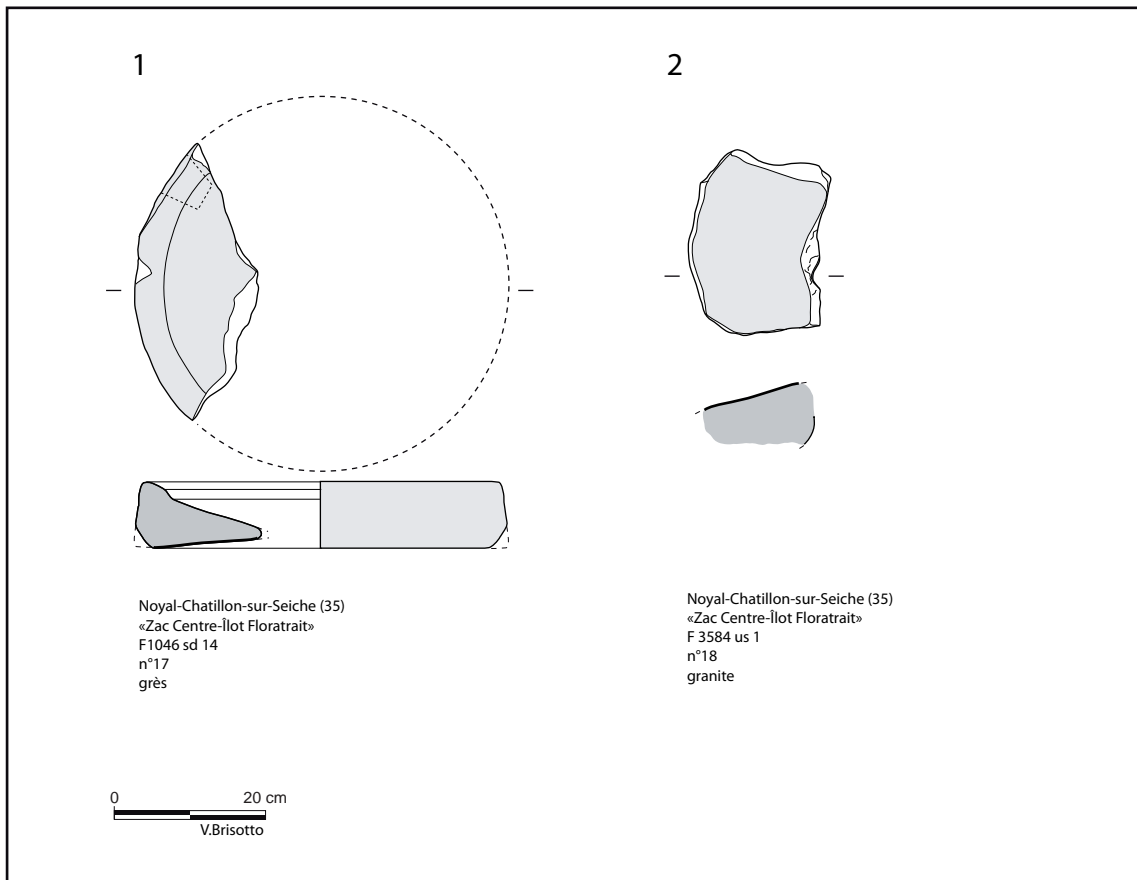


Fig.126 : Les fragments de meules antiques © V. Brisotto, Inrap.



Fig.127 : Le *catillus* issu du fait 1046, Sd 14 © V. Brisotto, Inrap.



Fig.128 : La *meta* issu du fait 3584 © V. Brisotto, Inrap.

2. Etude des outils lithiques

Par F. Jodry, Inrap GES/Strasbourg, avec la collaboration de Gilles Fronteau, Université de Reims/Gegenaa

Introduction

Hormis les moulins et les mortiers, le macro-outillage de l'âge du Fer et de l'Antiquité romaine est peu étudié et rarement pris en compte dans les études archéologiques. Qu'ils soient liés à la sphère domestique ou artisanale, ces outils souvent fragmentés et sans traces visibles au moment de la collecte sur le terrain ne sont examinés qu'en de rares occasions. Une organisation particulière observée sur le terrain ou une activité bien documentée peuvent en revanche déclencher un ramassage systématique des pièces lithiques. C'est ce procédé de prélèvement qui a été utilisé sur le site de Noyal-Chatillon sur Seiche.

L'assemblage composé de 13 pièces aux formes particulières et parfois singulières montre des surfaces actives multiples. Ces surfaces, pour certaines très marquées par les différentes activités, sont des stigmates d'utilisation relevés visuellement et grâce à la loupe binoculaire. Elles peuvent être classées en quelques catégories : plages polies et émoussées, surfaces striées ou impactées par des marques de martelage.

Parfois la combinaison de plusieurs traces permet de classer l'outil comme plurifonctionnel à l'instar de la huitième pièce de notre corpus (F1046, Us charbonneuse, nord du Sd 33) dont des fonctions successives ou simultanées de pilon-affiloir et percuteur peuvent être suggérées par l'analyse de la surface.

On découvre essentiellement ce macro-outillage dans la sphère artisanale lors du traitement de pièces métalliques à différents stades de la chaîne opératoire ou de l'entretien de ces dernières, relevant alors de la sphère domestique. C'est dans cette seconde sphère que nous découvrons également l'emploi de pièces lithiques pour la transformation alimentaire. Cette activité peut être évoquée par les deux pilons 7 et 8.

L'objectif de cette étude est de croiser l'approche morphologique avec la localisation des surfaces actives afin de proposer une classification des outils en pierre du site de Noyal-Chatillon sur Seiche. La caractérisation pétrographique a été effectuée en collaboration avec Hervé Morzadec (Inrap GO) et Gilles Fronteau (Université de Reims/Gegenaa). Cette détermination a été engagée pour caractériser les qualités des différentes roches composant le corpus. L'étude a également été enrichie par la reconnaissance des différentes plages actives et leur localisation sur la surface des outils à l'aide d'une loupe binoculaire, ce qui a permis de caractériser et documenter avec précision les stigmates d'usure¹. Les observations binoculaires ont été réalisées à l'aide d'un appareil *Olympus* associé au logiciel *Archimed-Microvision Instruments* (version 2010). Les observations ont été réalisées selon deux modes de capture principaux. Nous avons utilisé d'une part la vidéo numérique qui permet d'acquérir rapidement des images issues de dispositifs optiques variés et d'autre part le mode multifocus qui reconstruit une image nette à partir d'images acquises à différents plans de mise au point. Ce module est indispensable pour mettre au point des images de surfaces incurvées.

L'approche fonctionnelle a par conséquent été ébauchée et ne constitue que des hypothèses de travail. Ces analyses développées pour le présent rapport mériteraient d'être abordées au sein d'une étude globale et pluridisciplinaire en croisant les données d'autres sites.

1. Nous remercions Vincent Barbin Directeur du laboratoire du Gegenaa de Reims et Gilles Fronteau de nous avoir autorisé l'accès à la salle d'imagerie numérique.

Présentation du corpus

Le corpus de Noyal-Chatillon su Seiche est composé de 16 pièces, dont deux fragments lithiques indéterminés et un bouton en schiste (seul représentant de cette roche), ce qui représente un total de 13 outils (**Fig.129**). Nous écarterons par conséquent ces deux fragments de l'inventaire mais garderons leur présence en mémoire notamment pour comparer la roche qui les compose. Quant au bouton, ce dernier ne rentre pas dans le corpus des outils. Il sera analysé plus bas mais il n'intégrera pas la synthèse.

Les pièces ont été collectées dans les remplissages de 8 structures (**Fig.130**) qui ont été calées chronologiquement et dont les datations oscillent entre la fin du premier siècle et le début du troisième siècle.

L'état de fragmentation n'est pas très élevé et seules six pièces sont brisées, ce qui représente toutefois une masse totale de 3,9 kg. Malgré cette fragmentation l'observation des pièces permet toutefois de les décrire, d'observer les plages actives et de proposer des hypothèses fonctionnelles.

Les termes employés et les définitions

La terminologie associée au fonctionnement des pièces est alimentée par les travaux de préhistoriens (de Beaune 2000, Hamon 2004) mais aussi de protohistoriens (Armbruster, 2006, Boutoille 2012 ou Pieters 2013).

Polissage : Action consistant à frotter de façon prolongée la surface d'un objet en matière minérale ou animale afin d'en modifier ou d'en régulariser la surface (Lexique PCR Groupe Meule).

Aiguillage : Action de tailler l'extrémité de quelque chose en pointe (www.cnrtl.fr, consultation du 31/08/2015).

Affilage : Etape qui suit l'aiguillage.

Percussion : Action consistant à frapper un corps contre un autre (www.cnrtl.fr, consultation du 31/08/2015).

Broyage : Action de broyer, de réduire en fragments de taille variable une substance. Réduire en fragments plus ou moins grossiers ou en poudre une matière quelconque par pression ou percussion (Lexique PCR Groupe Meule).

Pilage : Réduire en menus fragments, plus fins que ceux qui sont obtenus par concassage, en poudre, en pâte, par des coups répétés (Lexique PCR Groupe Meule).

Brunissage : Action de brunir les métaux, résultat de cette action. Rendre la surface d'un métal lisse et brillante par le poli (www.cnrtl.fr, consultation du 31/08/2015).

Corroyage : Ensemble des opérations de finissage du cuir brut (travail mécanique, nourriture et teinture) effectuées après le tannage (www.cnrtl.fr, consultation du 31/08/2015).

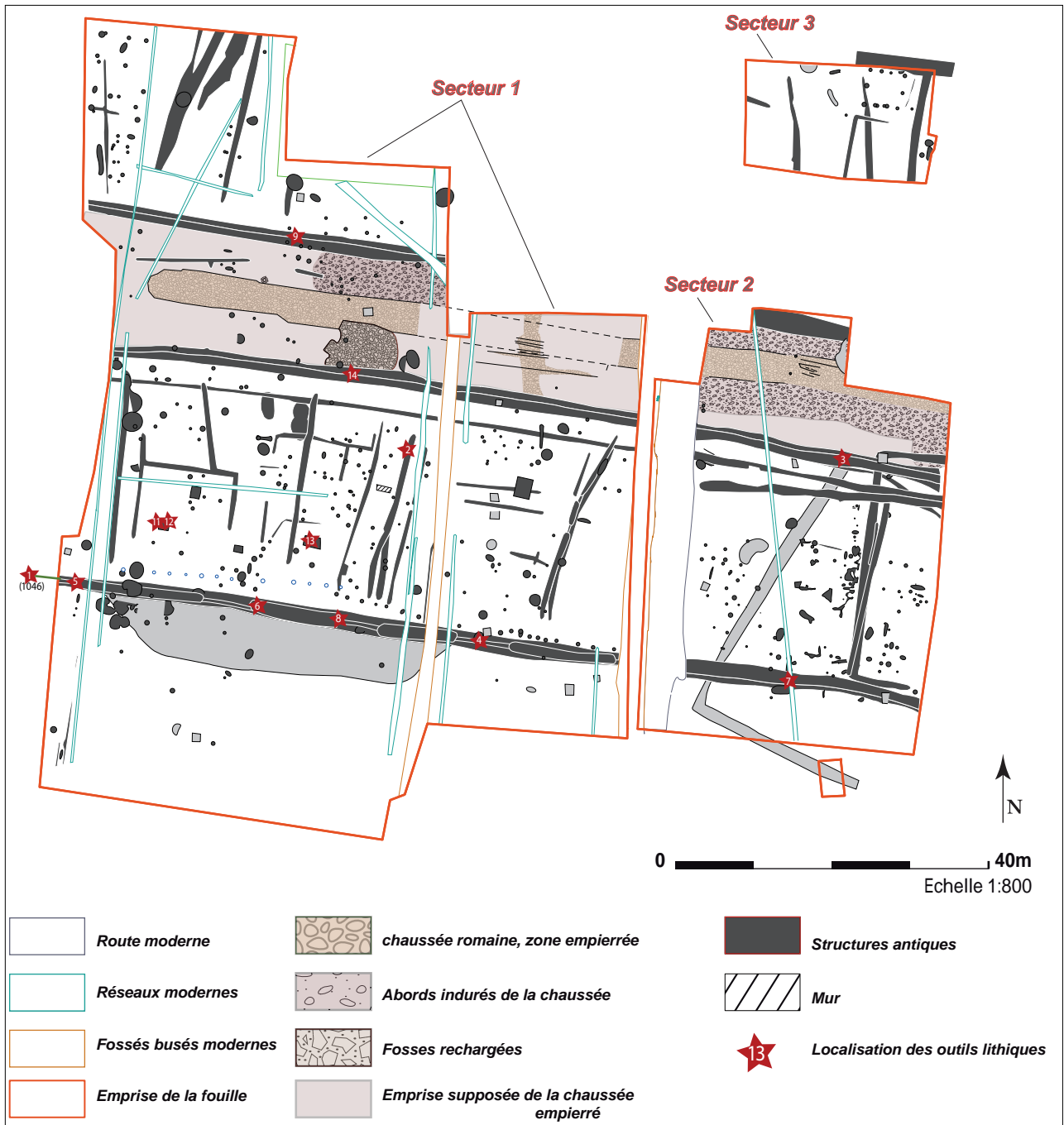


Fig.129 : Localisation du mobilier macrolithique © B. Simier, Inrap.

n° fait	Sd	Us	n° objet	n°	Etat de conservation	Mobilier	NR	Masse (gr.)	Matière	Datation
1046	S du sd34	grise		1	complet	polissoir, aiguisoir	1	577	dolérite	deuxième moitié du II ^e s
1103	curage à l'E du sd 58			2	inc	polissoir, aiguisoir	1	181	grès fin	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
2411	147	10		3	inc	polissoir, aiguisoir	1	386	grès fin	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1046	18	1		4	complet	polissoir, aiguisoir	1	93	grès fin	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1046	61	1		5	complet	percuteur, polissoir, aiguisoir	1	544	grès fin gros	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1046	sol24_33	charb		6	inc	percuteur, broyeur	1	315	dolérite	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
2491	131	2		7	complet	pilon	1	185	dolérite	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1046	N du sd33	charb		8	inc	aiguisoir, percuteur, pilon	1	226	dolérite	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1095	S de 104	charb		9	inc	aiguisoir, pilon	1	106	grès fin	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1296	78	1		10	complet	bouton	1	8	schiste briovérien	
1309				11	complet	polissoir, brunissoir, corroyage	1	283	quartzite	Flaviens
1309				12	complet	polissoir, brunissoir	1	246	quartzite	Flaviens
1128				13	complet	percuteur, brunissoir	1	516	quartzite	Flaviens
1003		déc	42	14	inc	polissoir	1	232	grès fin	deuxième moitié du II ^e s - première moitié III ^e s
1046		déc	54	15		Pièce en grès fin fragmentée (2 parties), de 9x5x2cm, irrégulière et ne comportant aucune trace spécifique.	2	102	grès fin	
1046	dec est		51	16		Pièce en grès fin fragmentée (3 parties), de 10x7x3cm, irrégulière et ne comportant aucune trace spécifique.	3	121	grès fin	

Fig.130 : Inventaire détaillé du mobilier macrolithique © F. Jodry, Inrap.

Proposition de l'utilisation fonctionnelle des roches

Nous ne pouvons dans le temps imparti à l'analyse de ces outils intégrer une étude sur les sources potentielles et l'acquisition des roches, c'est pourquoi nous aborderons seulement la partie pétrographique par une reconnaissance visuelle succincte des roches. Nous distinguons trois types de roche : grès fin, dolérite (le terme dolérite est ici pris dans un sens générique) et quartzite. Deux types de grès fin sont reconnus visuellement : il s'agit d'un grès fin micacé à grains quasi microscopiques (utilisé notamment pour les deux polissoirs 2, 3 et 14) et d'un grès fin dont les grains sont légèrement plus grossiers notamment employé pour l'outil 5. Ces deux grès méritent d'être distingués car il semble que la fonction associée, même si elle reste hypothétique, est différente selon la roche. L'outil 5 a également servi en percuteur, fonction qui ne peut être associée aux autres grès fin à la composition micacée qui semblent beaucoup plus fragiles.

Les grès fins micacés sont fréquemment employés comme support de polissage, d'aiguisage ou d'affilage, selon le grain de la roche (Thiébaux et al. 2012). L'exemple des supports appelés *passernices* par Plinie (XXXVI, 47) est tout à fait parlant puisqu'il nous informe sur leur utilisation. Sur ces pierres (*cos*), l'eau (*cotes aquariae*) ou l'huile (*cotes oleariae*) peut être ajoutée pour optimiser le travail de l'outil.

En revanche la dolérite, employée pour la réalisation de la hache 1, des pilons 7 et 8 et du broyeur 6 est une roche tenace aux grains fins qui permet de dégager des outils résistants. Il en est de même pour le quartzite fréquemment employé tel quel, après un ramassage opportuniste, pour sa forte résistance dans les activités de percussion ou de polissage ou de broyage, chacune des activités laissant des traces d'utilisation spécifiques discrètes ou bien visibles (de Beaune 1989).

1-F.1046 : La hache (herminette ?) néolithique, témoin d'un remploi particulier

La pièce 1 (1-F.1046, us grise, sud du sd.34, fig.131) est une très probablement une hache remployée en polissoir-aiguisoir dont la morphologie semble correspondre au support recherché. En effet, l'extrémité distale de la hache – ainsi que le corps de l'outil - présentent l'avantage de diminuer le temps de réalisation de l'outil secondaire antique (Boutoille 2012).

Cette hache ou herminette polie sur galet de dolérite oblong de 14.5x6x3.5cm et de 577 grammes possède une des deux faces bombée et ne présente que deux zones particulières. L'une est un secteur poli et l'autre une légère cupule placée à l'opposé. Ces deux traces de préhension se distinguent en lumière rasante. L'autre face présente une aire aplanie qui est sans doute le résultat des utilisations successives. Le centre de cette zone plane présente une légère concavité que l'on peut rattacher aux deux stigmates de la face opposée. Cette troisième zone impactée pourrait être liée également à la préhension de la pièce lors de son utilisation.

La partie active de l'outil est biseauté et la surface correspondante présente de nombreuses traces de frottement (fig.132A et fig.132B) : microstries rectilignes dans différents axes (fig.132C) et taches noires sur l'étendue de l'arête.

Hypothèse fonctionnelle : polissage, aiguisage



Fig.131 : Vue générale de la pièce 1 © V. Brisotto, Inrap.

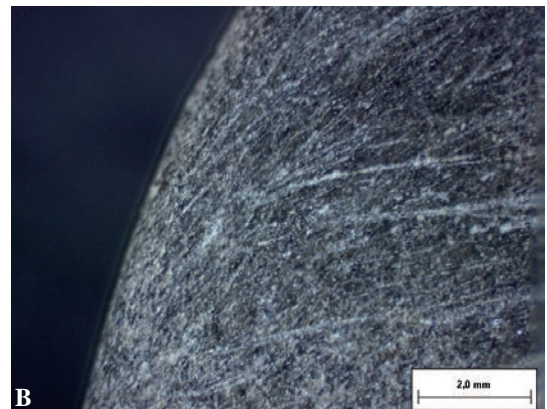
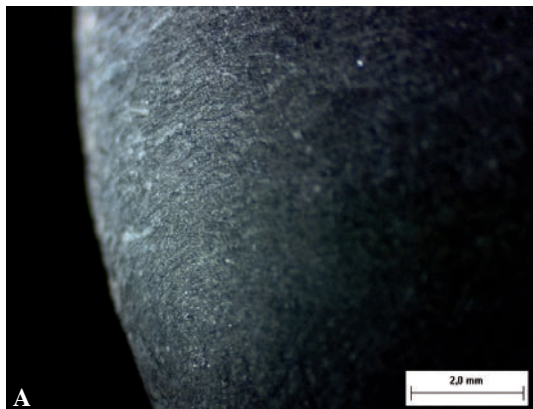
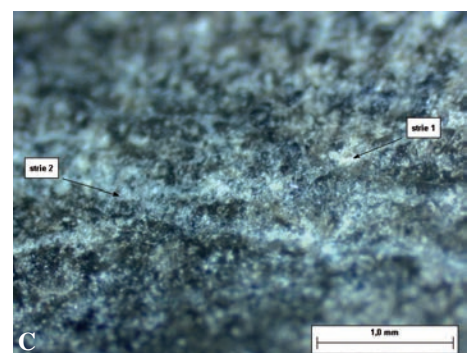


Fig.132 A : Détail des microstries sur la partie distale de la hache (gross. X10) ; B : Détail des différents axes de microstries sur la partie distale de la hache (gross. X10, multifocus) ; C : Détail des axes de microstries sur la partie distale de la hache (gross. X30) © F. Jodry, Inrap.



2-F.1103, sud du Sd.58

Plaque de grès fin micacé légèrement métamorphisé avec intercalation schisteuse de forme rectangulaire brisée dans la largeur, de 9.5x5x1.5cm et de 181 grammes (fig.133). L'extrémité conservée est irrégulière mais les flancs sont lisses, émoussés (fig.134A) et légèrement incurvés (fig.134B et fig.134C). A l'instar des flancs, les deux faces sont des surfaces actives mais une semble plus irrégulière du fait de la présence d'une veine de calcite. L'autre face est lisse et émoussée. Ces zones ne comportent aucune trace autre qu'un polissage généralisé.

Hypothèse fonctionnelle : polissage, aiguisage



Fig.133 : Vue générale de la pièce 2 © V. Brisotto, Inrap.

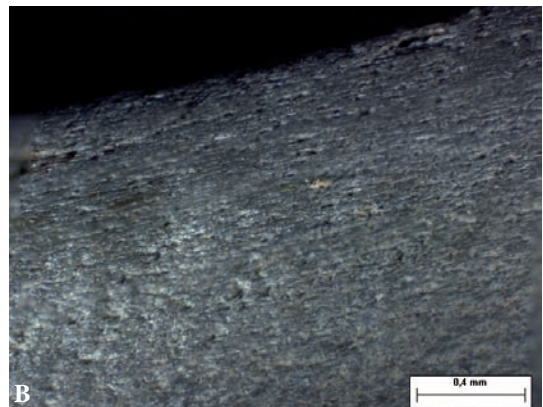
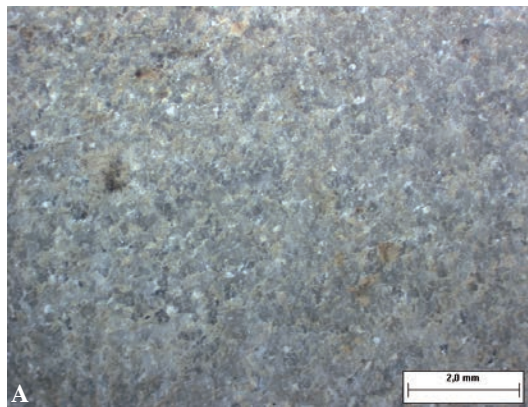
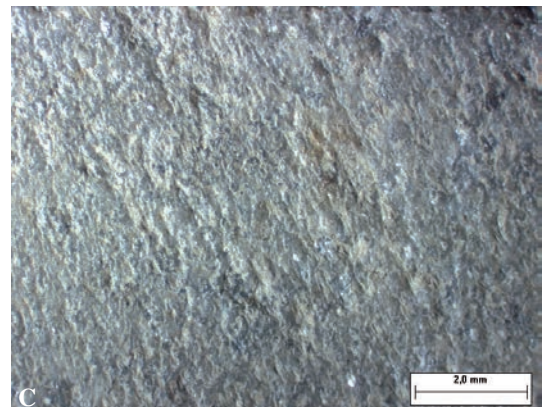


Fig.134 A: Détail de la partie centrale émoussée ;
B : du flanc incurvé de la pièce (gross. X20, multifocus) ;
C : Détail des microstries observées sur la partie incurvée (gross. X04) © F. Jodry, Inrap.



3-F.2411, Us.10, Sd.147

Plaque de grès fin micacé taché d'oxyde de fer et de manganèse (**fig.135**). Ces oxydes enveloppent la surface de la pièce mais ne sont pas présents à l'intérieur. Nous ne pouvons préciser si ces taches sont le résultat d'une contamination du sol ou des traces témoignant de l'usage du bloc dans un contexte métallurgique (**fig.136A**). Cette plaque rectangulaire brisée dans la largeur a des dimensions de 14.5x6.5x2.5cm et une masse de 386 grammes. Une face est irrégulière et tachée de traces noires et rougeâtres et l'autre est plane, lisse et très émoussée (**fig.136B**). Cette face comporte quelques traces de couleur noire sur les arêtes de jonction avec les flancs et dans un angle conservé, quelques stries rectilignes de petites dimensions aux orientations différentes. Ces stries s'observent sur la zone plane la moins polie (**fig.136C**). Les arêtes de la pièce sont toutes émoussées à l'exception de la partie brisée. Les deux flancs sont lisses et émoussés et présentent, en lumière rasante une grande quantité de microstries aux orientations différentes. L'un des deux flancs est plan et l'autre est légèrement incurvé. Ce dernier est davantage marqué par les stries que l'autre.

Hypothèse fonctionnelle : polissage, aiguisage



Fig.135 : Vue générale de la pièce 3 © V. Brisotto, Inrap.

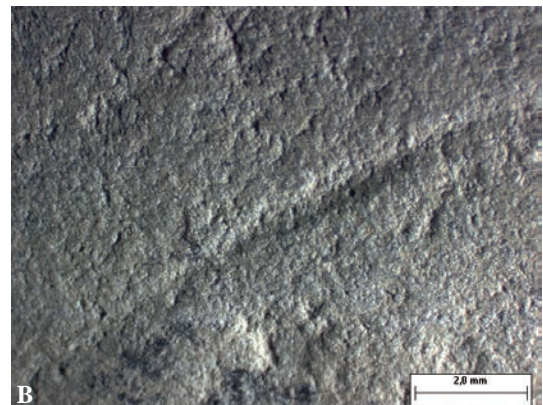
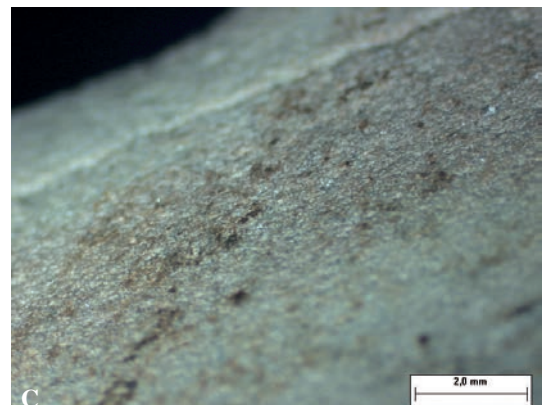


Fig.136 A : Détail des traces d'oxydes sur la surface de la pièce (gross. X20) ; **B** : Détail de la partie centrale émoussée de la pièce 3 (gross. X20) ; **C** : Détail des microstries (gross. X20) © F. Jodry, Inrap.



4-F.1046, Us.1, Sd.18

Petit bloc triangulaire de grès fin silicifié de 7x3x2.5cm et de 93 grammes (**fig.137**). Les deux faces sont planes, lisses et très émoussées mais cette usure ne peut être rattachée à un travail en particulier car il y a peu de trace visible. Les arêtes de la pièce sont émoussées (**fig.138A**) et les flancs sont également lisses et usés. Le flanc le plus long est marqué par des stries rectilignes qui se développent dans l'axe de la pièce. Profondes d'un demi-millimètre environ (pour les plus profondes) les stries ont accentué les litages naturels de la roche (**fig.138B**).

Hypothèse fonctionnelle : polissage, aiguisage

Fig.137 : Vue générale de la pièce 4
© F. Jodry, Inrap.

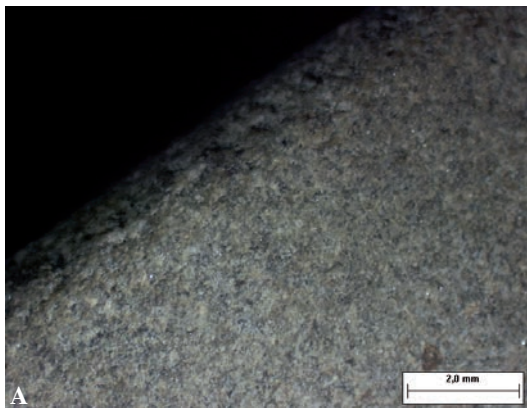


Fig.138 A : Détail d'une arête émoussée de la pièce 4 (gross. X20) ; **B** : Détail des stries à l'extrémité de la pièce 4 (gross. X20, multifocus) © F. Jodry, Inrap.

5-F.1046, Us.1, Sd.61

Bloc de grès fin légèrement piriforme et prismatique, de 11x7x4cm et de 544 grammes (fig.139). Une des facettes est lisse, relativement plane et comporte quelques stries rectilignes obliques par rapport à l'axe général de la pièce. La face opposée est convexe et semble martelé. Ces stigmates de percussion se développent également sur l'extrémité qui offre également la particularité d'avoir une facette lisse. Cette extrémité semble donc plurifonctionnelle. Des impacts de percussion sont visibles sur la zone latérale tandis que sa face opposée est lisse et émoussée.

Hypothèse fonctionnelle : percussion, polissage, aiguisage



Fig.139 : Vue générale de la pièce 5 © F. Jodry, Inrap.

6-F.1046, Us charbonneuse, entre sol 24/33

Demi-galet subcirculaire en dolérite de 7.5x5.5x4cm et de 315 grammes (**fig.140**). Seulement la moitié de la pièce est conservée et celle-ci présente une fracture. Ce galet présente une surface active visible, convexe et deux autres zones impactées sur la surface bombée. Celle-ci présente deux zones d'impacts : une zone à l'opposé de la surface active convexe, marquée de petits impacts qui semblent regroupés et une petite zone de microstries (aux différentes orientations) à l'approche de la surface active principale (**fig.141A**).

La surface active principale est plane, impactée au centre et émoussée sur le pourtour. L'usure a oblitéré les impacts rendant cette zone périphérique lisse et polie. L'arête en connexion avec le flanc est bien marquée (**fig.141B**).

Hypothèse fonctionnelle : percussion, broyage

Fig.140 : Vue générale de la pièce 6 © V. Brisotto, Inrap.

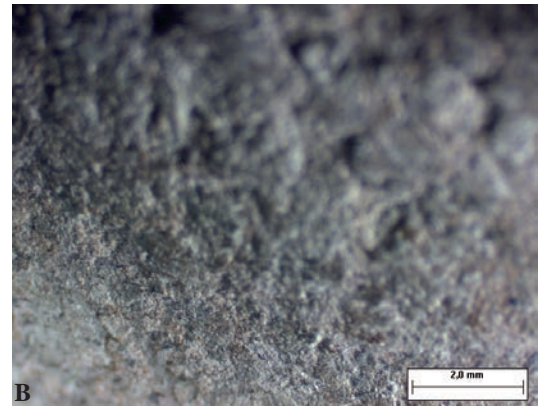
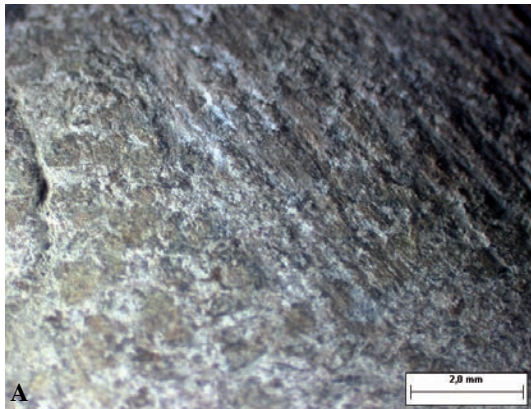


Fig.141 A : Détail des stries sur la partie bombée de la pièce (gross. X20) ; **B** : Détail de l'arête bordant la surface active convexe de la pièce (gross. X20, multifocus) © F. Jodry, Inrap.

7-F.2491, Us.2, Sd.131

Galet coudé de dolérite (**fig.142**) entier de 8.5cm de longueur pour la première partie (3cm de diamètre) et 4,5cm pour la seconde (2.5cm de diamètre). Ce galet de 185 grammes est marqué par de nombreuses traces d'impacts aux deux extrémités et sur le sommet de la pièce à proximité de l'angle extérieur. Ces impacts extérieurs sont les même que sur l'extrémité de la petite partie plano-convexe, même si sur cette zone les impacts sont émoussés par une usure ultérieure (**fig.143A**).

A l'autre extrémité, marquée par une arête périphérique en biais, l'usure de la pièce (convexe) est marquée par un aspect lisse et très émoussé (**fig.143B**). Peu d'impacts visibles si ce n'est quelques microstries rectilignes au centre de cette surface active. Ce type de galet coudé, combiné au mortier, est notamment mentionné dans des études anglaises concernant le site de Richborough où sa fonction est associée au pilage des pigments de couleur (Dunning 1968).

Hypothèse fonctionnelle : pilage, percussion

Fig.142 : Vue générale de la pièce 7
© V. Brisotto, Inrap.

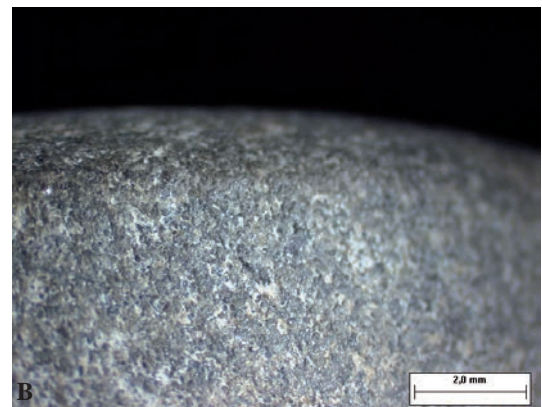
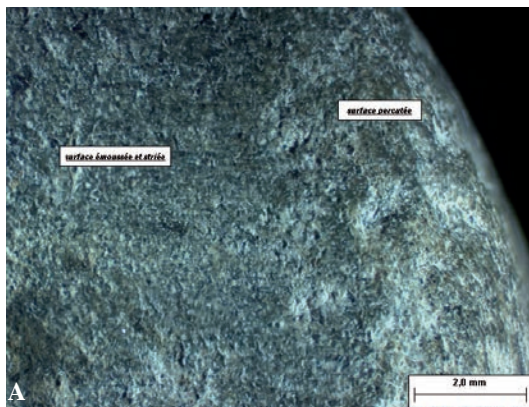


Fig.143 A : Détail annoté de la zone à l'extrémité de la pièce 7 (gross. X20, multifocus) ; **B** : Détail de l'usure de la pièce donnant à l'extrémité un aspect convexe (gross. X20) © F. Jodry, Inrap.

8-F.1046, Us charbonneuse, nord du Sd.33

Galet cylindrique à parallélépipédique de dolérite (**fig.144**), brisé dans la largeur de 11cm de longueur conservée et 3cm de diamètre pour la section ronde et 3cm de côté pour la section carrée (226 grammes). Certains détails nous incitent à penser que la pierre devait être à l'origine prismatique et que l'usure excessive, ou une étape de la chaîne opératoire de réalisation, lui a donné sa forme cylindrique. S'il ne relève pas d'un ramassage opportuniste le galet prismatique est arrondi mécaniquement pour lui donner une forme commercialisable (Thiébaux et al. 2012, 153).

Les facettes portent des microstries (**fig.145A**) mais il est compliqué de préciser si ces stries sont naturelles ou produites lors d'un usage précis de type aiguisage ou affilage (**fig.145B** et **fig.145C**).

Deux facettes jointives (8-1x10) sont relativement planes et portent des microstries, les autres facettes sont légèrement bombées.

Une des deux faces plane est également marquée par deux petites cupules (8-2 x10percu cupule) dont l'une est incomplète du fait de la fracture de la pièce. En revanche la seconde cupule, se situant dans le tiers de la pièce conservée, est conservée. Elle est ovale, ses dimensions sont de 2.5x1.5cm, et est marquée par une série de petits impacts. A l'instar de cet aspect martelé, l'extrémité de la pièce (plano-convexe) est également marqué par des impacts de percussion.

Hypothèse fonctionnelle : aiguisage, percussion, pilage



Fig.144 : Vue générale de la pièce 8 © V. Brisotto, Inrap.

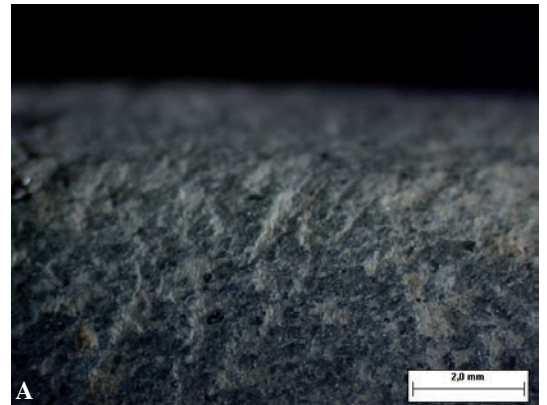


Fig.145 A : Détail des microstries d'une facette (gross. X20) ;

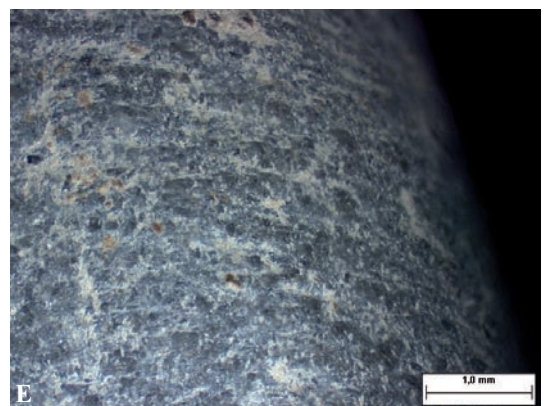
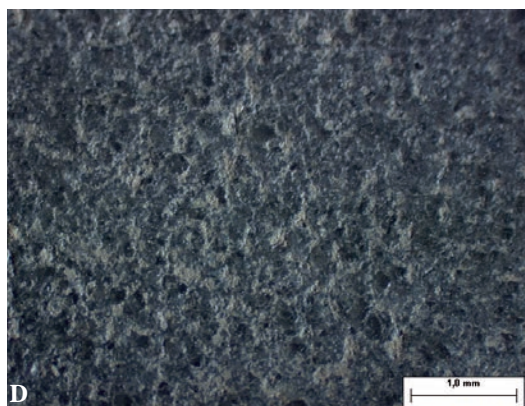
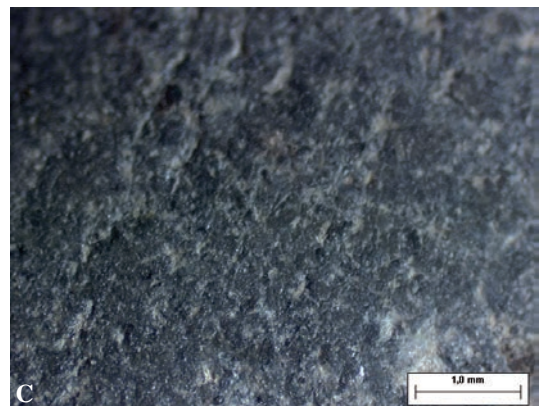
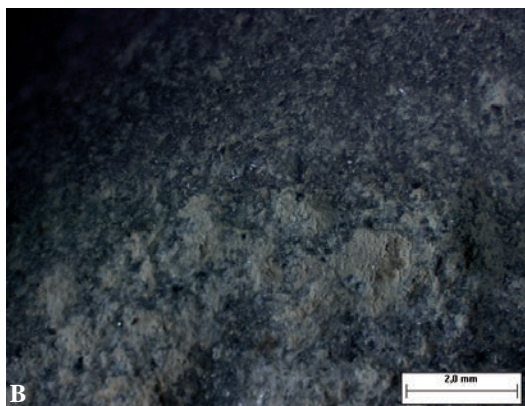
B : Vue de la zone émoussée probablement par un geste d'aiguisage (gross. X20, multifocus) ;

C : détail des microstries de la zone d'aiguisage (gross. X10) ;

D : Détail d'une arête émoussée séparant deux facettes (gross. X10) ;

E : Détail des cupules de percussion (gross. X10)

© F. Jodry, Inrap.



9-F.1095, Us charbonneuse, sud du Sd.104

Outil en grès micacé fin de 106 grammes, composé d'une partie quadrangulaire aplatie, active, aux arêtes émoussées s'affinant pour devenir un bâton irrégulier, de section carrée, à l'usure différentielle (fig.146). La base (fig.147) présente des dimensions régulières de 4x4x2cm et la zone supérieure, parallélépipédique, des dimensions légèrement irrégulières mais globalement de 5.5x2x1.5cm. Les quatre arêtes verticales de la partie parallélépipédique sont vives mais celles de la base sont émoussées et usées de manière régulière (fig.148A et fig.148B).

Quelques petites cupules se dessinent sur la zone de jonction entre la base et le « manche » ce qui nous incite à dire qu'elle peut être active. La partie active de la base est à la fois lisse, impactée et striée (fig.148C). Les stries s'étendent sur un angle et les petits impacts à l'opposé (fig.148D).

Les parties en creux sur cette zone active sont de couleur rougeâtre et les flancs de la pièce sont également tachetés de rouge. Cette pigmentation est horizontale sur la partie basale, où elle colore fortement l'objet, et verticale sur la partie supérieure où elle se développe sous forme de petits filaments. Ce sont des indices de pigmentation d'un produit exogène.

Hypothèse fonctionnelle : aiguisage, pilage



Fig.146 : Vue générale de la pièce 9
© V. Brisotto, Inrap.



Fig.147 : Vue de la base de la pièce 9
© V. Brisotto, Inrap.

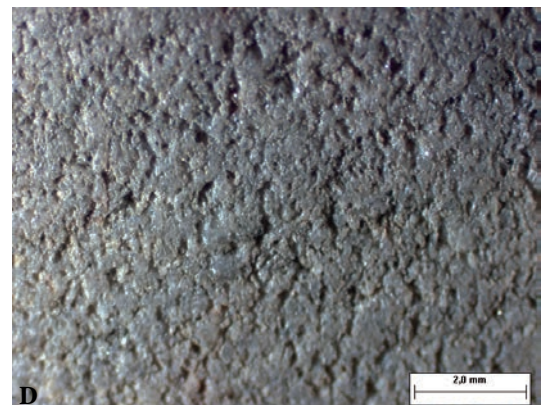
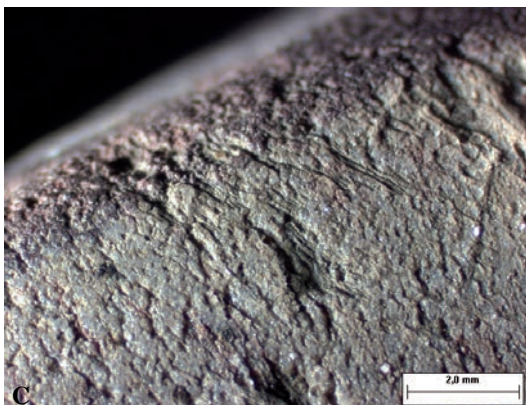
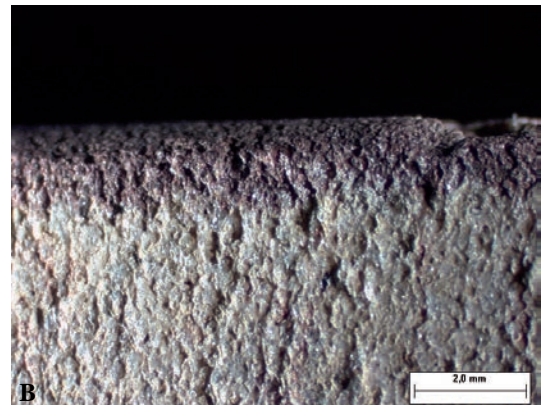
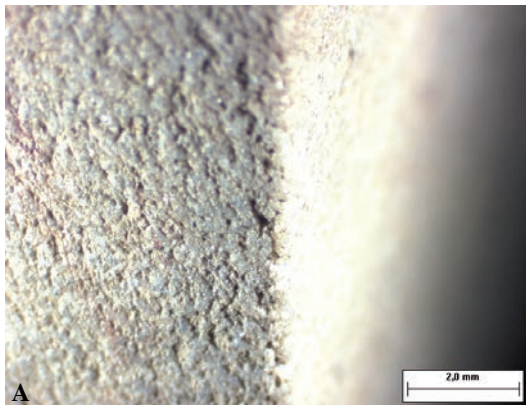
Fig.148 A : Détail d'une arête sur la partie supérieure (gross. X20) ;

B : Détail de l'arête émoussée au bord de la base colorée de la pièce (gross. X20) ;

C : détail d'une zone émoussée du « manche » (gross. X20) ;

D : Détail des microstries au bord de la base colorée de la pièce (gross. X20)

© F. Jodry, Inrap.



10-F.1296, Us.1, Sd.78

Bouton subcirculaire de 8 grammes en schiste briovérien de 3,5x3,2x0,3cm perforé de deux trous de 4 à 5 mm de diamètre (**fig.149**). Les flancs sont relativement droits et les deux faces sont planes quoique légèrement irrégulière pour l'une. Cette dernière est un peu biseautée sur un secteur. L'autre face est marquée de petites stries ayant probablement pour origine la réalisation de cette surface à l'aide d'un outil de type scie ou couteau

Fig.149 : Vue générale de la pièce 10
© V. Brisotto, Inrap.

**11-F.1309**

Galet de quartzite piriforme aplati de 8.5x7x3.5cm et de 283 grammes (**fig.150**). Une des deux surfaces est plane, lisse et émoussée, sans traces particulières. La surface opposée est irrégulière mais est marquée par une série de stries très fines et émoussées (**fig.151A**). Ces stries rectilignes sont très discrètes et marque une partie de la face. Les flancs sont émoussés et biseautés naturellement et une partie est marquée par des taches rougeâtres. La base de la pièce arrondie montre, à l'observation binoculaire des arêtes (**fig.151B**) créant des microfacettes (**fig.151C**), indices de l'emploi du galet, probablement en brunisseur. Le méplat émoussé peut indiquer également une activité de corroyage.

La pièce a semble-t-il été employée à plat mais aussi verticalement.

Hypothèse fonctionnelle : polissage, brunissage, corroyage

Fig.150 : Vue générale de la pièce 11
© F. Jodry, Inrap.

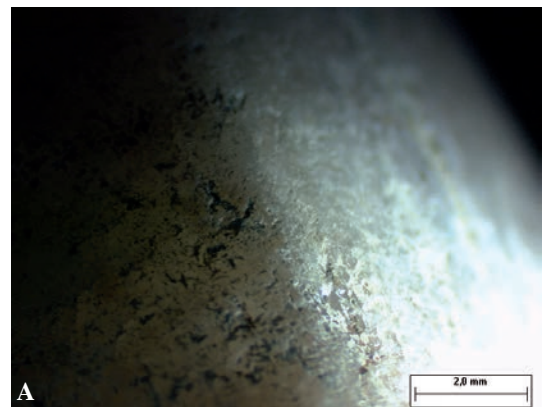
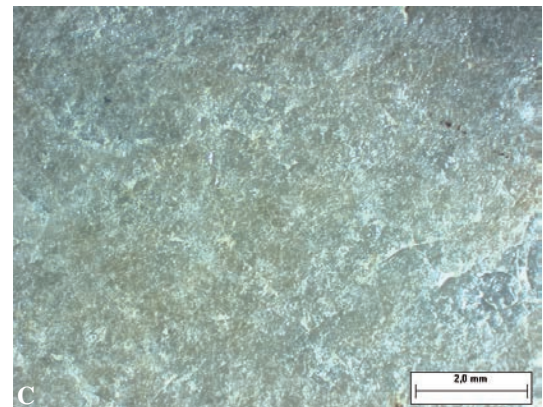
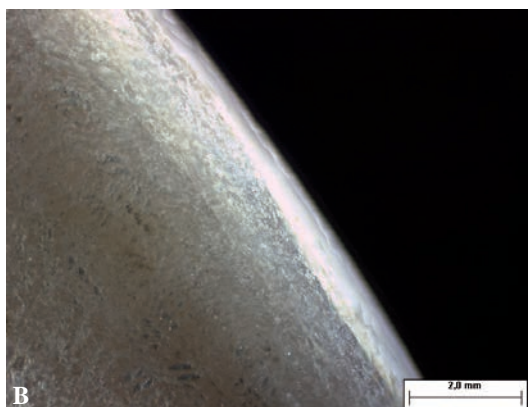


Fig.151 A : Détail des microstries sur la surface irrégulière de la pièce (gross. X20) ;
B : Détail de l'arête principale visible sur le bord de la pièce (gross. X20) ;
C : Détail des microfacettes sur le bord de la pièce (gross. X20, multifocus)
© F. Jodry, Inrap.



12-F.1309

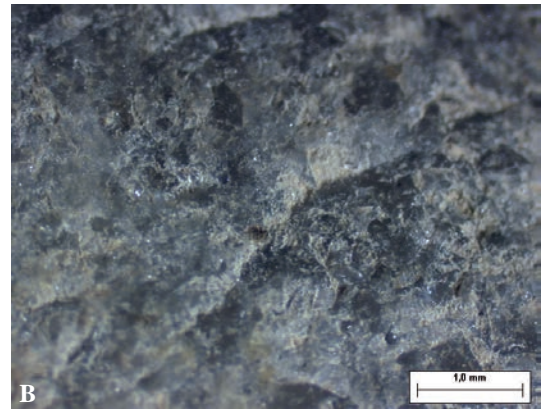
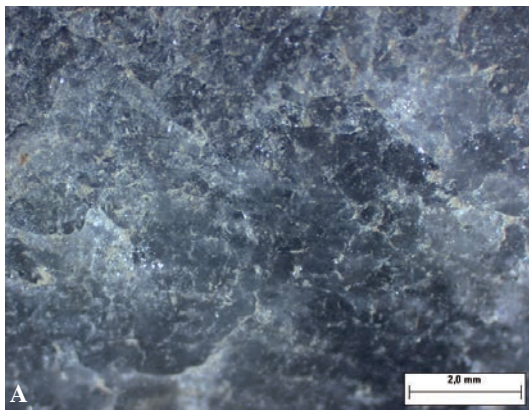
Galet subpiriforme en quartzite de 7x6x3cm et de 246 grammes (**fig.152**). La base est irrégulière et les deux flancs opposés sont émoussés par un frottement régulier (**fig.153A**) comme en témoignent les microstries visibles à la binoculaire (**fig.153B**). Ils sont très lisses et marqués de noir. Cette couleur est naturelle et très probablement accentuée par un passage au feu.

Hypothèse fonctionnelle : polissage, brunissage, corroyage

Fig.152 : Vue générale de la pièce 12
© F. Jodry, Inrap.



Fig.153 A :
Détail de la zone émoussée du galet (gross. X20) ;
B : Détail de l'arête principale visible sur le bord de la pièce (gross. X20) ;
© F. Jodry, Inrap.



13-F.1128

Galet roulé en quartzite, irrégulier, de 10x8x4cm et de 516 grammes (**fig.154**). Le plus petit flanc possède une surface impactée qui nous permet d'avancer une hypothèse d'utilisation malgré l'absence quasi-totale de traces sur ce galet. Cependant il peut avoir été utilisé sur une matière souple n'impactant que très peu la pièce.

Hypothèse fonctionnelle : percussion, brunissage, corroyage

Fig.154 : Vue générale de la pièce 13
© F. Jodry, Inrap.

**14-F.1003**

Bloc de grès fin subrectangulaire brisé de 12.5x5x4cm et de 232 grammes (**fig.155**). Les faces sont toutes brisées à l'exception d'une, la plus grande, qui présente une surface plane, lisse. Quelques impacts sont visibles sur cette surface mais ils sont effacés en grande partie par l'usure. La roche employée ici est la même que celle des deux fragments 15 et 16 extraits de F1046. Au vu de la fragmentation de ce polissoir 14, il n'est pas exclu que les deux fragments 15 et 16 constituent des outils identiques ou plus simplement les autres composants de ce polissoir fragmenté.

Hypothèse fonctionnelle : polissage

Fig.155 : Vue générale de la pièce 14
© F. Jodry, Inrap.



Synthèse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14
polissage	x	x	x	x	x					x	x		x
aiguillage	x	x	x	x	x			x	x				
Percussion					x	x	x	x				x	
broyage						x							
pilage							x	x	x				
brunissage										x	x	x	
corroyage										x	x	x	

Fig.156 : Tableau récapitulatif des fonctions proposées pour chaque outil

Les 13 outils lithiques de Noyal-Chatillon-sur-Seiche ont été découverts sur la *Pars rustica* de la *villa* sans qu'il ne soit possible de rattacher ces pièces, du fait de leur situation détritique, à une activité précise localisée sur le site. Nous pouvons, grâce à la présente étude, constituer des ensembles cohérents afin de rassembler les outils selon l'hypothèse de leur fonction. Nous proposons les fonctions suivantes : **polissage/aiguillage**, **percussion/pilage** et **brunissage/corroyage**. Il est important de noter qu'aucune enclume ou abraseur n'a été découvert sur le site. Il semble par conséquent que les activités soient discrètes et peu marquantes.

Ces trois ensembles fonctionnels sont illustrés par des outils caractéristiques que nous allons analyser sous un éclairage particulier qui est celui de la combinaison de la morphologie et de la tracéologie.

Le premier ensemble est composé des outils 1 à 3, le second ensemble par les outils 6 à 9 et le troisième par les pièces 11 et 12. Les autres outils (4, 5, 13 et 14) sont moins marqués par les traits fonctionnels observés parmi les neuf autres et les traces observées y sont moins révélées.

Les outils 1 à 3, sont des outils de polissage/aiguillage représentés par des pièces aux dimensions quasiment équivalentes. En effet les deux plaques de grès et la hache ont des dimensions quasi équivalentes et les valeurs médianes des outils sont de 14cm de longueur, 6cm de largeur et 3cm de largeur. Hormis l'aspect très particulier de la pièce 1 opportunément acquise, les deux plaques de grès se ressemblent visuellement. Grâce à l'observation binoculaire nous avons pu enregistrer des traces similaires sur ces trois pièces. Elles sont marquées par des zones adoucies, émoussées mais aussi par des plages striées. Celles-ci sont concentrées sur de petites surfaces comme la partie distale et active de la hache ou sur le flanc devenu incurvé des deux plaques de grès. De telles pièces peuvent être affectées à une activité liée au métal.

Les outils 6 à 9 sont des pièces dont la fonction proposée se rapproche de la percussion lancée et du broyage et pilage. Ces outils possèdent des morphologies différentes à l'exception des deux pièces 7 et 8 qui, par leur aspect, peuvent être associées au même travail. Il s'agit de deux galets de dolérite, l'un droit, l'autre coudé, dont la longueur légèrement différente est comprise entre 8 et 11cm et le diamètre, identique, de 3cm. Leur masse respective est de 185 et 226 grammes. Ces deux pièces peuvent être associées à une activité alimentaire mais aussi artisanale comme la fabrication de pigments par broyage ou pilage (Dunning 1968). C'est aussi une hypothèse vers laquelle nous nous sommes orientés à la vue de la pièce 9 tachée de traces rouges (pigments ?) sur la base et sur la partie verticale (« manche »). De petits outils sont ainsi employés dans le broyage des roches riches en oxydes de fer et notamment des galets de quartzite dont la surface active, plano-convexe, est caractérisée par l'étendue d'un aspect émoussé. C'est le cas par exemple d'un galet découvert sur un site Hallstatt mis au jour en Alsace sur le tracé de la LGV (Jodry et al., à paraître). Ce galet bombé fait écho à la pièce 6 de notre ensemble qui possède les mêmes caractéristiques morphologiques et tracéologiques même si ce dernier n'est pas taché par la coloration des pigments.

Malgré les dimensions importantes (10x8x4 cm) et une masse supérieure (516 grammes) à celles des outils 11 et 12, le galet 13 est potentiellement rattaché aux fonctions proposées par l'analyse des deux autres galets. Les deux pièces 11 et 12 ont été rapprochées par leur morphologie piriforme et aplanie et leur masse presque équivalente : 283 et 246 grammes. Les dimensions de ces deux outils sont respectivement de 8,5 et 7 cm de longueur pour 6 à 7 cm de largeur. L'épaisseur est sensiblement identique puisqu'elle est comprise entre 3 et 3,5 cm.

Ces deux galets possèdent une face légèrement bombée et l'autre aplanie et émoussée. Cependant seule la pièce 11 présente une surface active bien marquée puisqu'il s'agit d'une plage distale micro-facettée dont la découverte n'a pu se faire que grâce à l'observation binoculaire. Ces stigmates, associés à des microstries rectilignes, témoignent en faveur d'une utilisation en percussion posée vraisemblablement linéaire comme le suggère l'emploi d'une molette de corroyage ou un brunissoir (de Beaune 2000, 111).

Bibliographie

Armbruster 2006

Armbruster (B.-R.) - L'outillage en pierre du métallurgiste ancien dans Astruc L., Bon F., Léa V., Milcent P.-Y., Philibert S. : Normes techniques et pratiques sociales de la simplicité des outillages pré et protohistoriques. XXVIe RIAHA, éditions APDCA, Antibes 2006, pp.321-332.

Boutoille 2012

Boutoille (L.) - L'outillage lithique utilisé dans le cadre de la déformation plastique des métaux. Premier aperçu des découvertes françaises. Bulletin APRAB, 2012, pp.95-98.

De Beaune 1989

De Beaune (S.) - Essai d'une classification typologique des galets et plaquettes utilisées au Paléolithique. Gallia Préhistoire 1989, vol. 31, n°1, pp.27-64.

De Beaune 2000

De Beaune (S.) - Pour une archéologie du geste. CNRS Editions, Paris 2000, 170 pages, 8 planches.

Dunning 1968

Dunning (G.C.) - The stone mortars dans Cunliffe B.W.: Fifth report on the excavations of the Roman fort at Richborough, Kent. RRSA of London 23, Oxford 1968, pp.110-114.

Hamon 2004

Hamon (C.) - Broyage et abrasion au Néolithique ancien ; caractérisation technique et fonctionnelle de l'outillage en grès du Bassin Parisien. Thèse de doctorat, 305 pages, 283 planches.

Jodry et al., à paraître

Jodry (F.), Minni (D.), van Es (M.) - L'acquisition et l'exploitation des roches riches en oxydes de fer en Alsace du Néolithique à La Tène. Antropologica et Praehistorica 125, pp.1-18.

Pieters 2013

Pieters (M.) - Les outils comme traceurs des activités de transformation des métaux ? Supports de frappe, abrasifs et brunissoirs, outils d'aiguisage et outils de broyage. Thèse de doctorat, 177 pages.

3. Etude physico-chimique des outils Lithiques

Par C. Le Carlier de Veslud – CReEAH UMR 6566 et B. Simier, Inrap

Présentation de l'étude

Sur les treize outils lithiques (**fig.129**) associés à l'activité métallurgique (Voir étude précédente) dix ont fait l'objet d'une analyse par fluorescence X (**fig.157**). L'objectif de cette démarche était de préciser le ou les matériaux travaillés par ces objets en partant du principe que les différentes actions attribuées à ces outils (aiguisage, percussion, polissage...), ont pu potentiellement laissé des résidus sur les surfaces actives.

Résultats

Hormis la pièce 1 (**fig.131 et 157**), aucun objet lithique ne présente de traces d'éléments polymétalliques laissant à penser qu'ils aient pu être utilisés pour le travail du métal. Si certains éléments en trace sont détectés (Zn, Ag, Cu, etc...), ils le sont aussi bien sur les surfaces active que sur les autres surfaces. Ces éléments font donc partie de la pierre et ne proviennent pas d'un métal qui aurait été travaillé.

Conclusion

Les résultats de l'analyse à fluorescence X n'ont pas permis, dans le cas présent, de déterminer quel type de métaux avait pu être travaillé sur site. Toutefois, il faut signaler que les 13 objets analysés ont été préalablement lavés. Cette opération a pu détériorer leur surface et faire disparaître les résidus chimiques liés au travail du métal. A l'avenir nous conseillons donc de réaliser l'analyse physico-chimique de ces objets avant leur nettoyage.

	F.1046		F.1128		F.1046		F.2411		F.2491		F.1103	F.1095		F.1046	F.1046			F.1046
n°pièce	1		13		8		3		7		2	9		5	6			4
BAL	443200	435000	536400	543000	497000	708000	554000	644000	513000	481000	482000	549000	600000	575000	493000	424000	448000	648400
Al	113000	118000	25000	24000	76300	38000	43000	51000	99000	103000	66000	59000	60000	50400	96000	118000	112000	29300
Si	270000	260000	424000	411000	379000	208000	393000	277000	334000	366000	429000	347000	315000	355000	244000	247000	270000	310000
K	4533	6240	2332	2596	11000	10000			24400	22000				7957				
Fe	80500	89600	11000	167000	29300	284000	3605	14000	21000	20500	4910	25000	4788	5338	76900	78300	75000	3094
Sn	0	0	18	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	40	28	0
Pb	0	0	0	0	95	9	0	0	0	0	0	0	0	0	321	131	155	0
Cu	0	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
As	0	0	0	0	31	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zn	0	0	0	0	0	0	0		47	39	0	0	0	0	0	0	0	0
Ag	140	158	53	42	84	81	0	0	0	0	0	0	0	0	145	156	126	0
	<i>surface polie</i>	<i>autre surface</i>	<i>surface polie</i>	<i>autre surface</i>	<i>surface ronde</i>	<i>surface de côté</i>	<i>surface polie beige clair</i>	<i>surface polie noire rougeâtre</i>	<i>surface polie sur le côté</i>	<i>surface polie sur le côté</i>	<i>grande surface lisse</i>	<i>surface piquetée frontale rougeâtre</i>	<i>surface polie beige de côté</i>	<i>surface la plus polie</i>	<i>surface travaillée</i>	<i>surface arrondie naturelle</i>	<i>cassure</i>	

Fig.157 : Tableau récapitulatif des résultats des analyses à fluorescence X des objets lithiques associés au travail du métal © C. Le carlier, CReEAH, UMR 6566.

à noter :

les données sont en ppm élémentaire, c'est-à-dire que 10 000 ppm = 1%, donc par exemple 51000 ppm=5,1%

BAL correspond aux éléments légers non dosés essentiellement l'oxygène constitutif des minéraux des roches

les éléments en très fortes teneurs (Si, Al, Fe etc...) correspondent aux éléments constitutifs des minéraux des roches

4. Etude des scories et creusets

Par C. Le Carlier de Veslud – CReEAH UMR 6566 et B. Simier, Inrap

Présentation de l'étude

Le lot de scorie découvert a été confié pour analyse à C. Le Carlier de Veslud Ingénieur d'étude au CNRS, membre du CReEAH (Centre de Recherche en Archéologie Archéoscience et Histoire, UMR 6566, Université de Rennes 1). Ils ont été soumis à une analyse de fluorescence X afin de déterminer leur composition chimique (fig.158).

Le corpus découvert se compose de sept éléments ou lots correspondant à des scories, des fragments de parois de four et de creusets. Ils appartiennent à des résidus d'activités métallurgiques rejetés dans le comblement de fossés ou piégés dans la chaussée de la voie (fig.159). Cet ensemble est associé à une occupation comprise entre la fin du I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è. Toutefois, il ne doit pas être considéré comme un lot homogène mais comme le résultat de rejets diachroniques.

Fait	fait 1046	fait 2491	fait 2411	fait 2411	fait 1046	fait 1331	fait 1046	fait 1348
Sondage	sd 34	sd 130	sd 147	sd 147	sd 59		sd 33	
Us	us 2	côté ouest du fossé	us 10	us 10	-60 cm us 53	us 4	-20 à -40 cm	us 3
Objet n°	objet n°1	objet n°2	objet n°3	objet n°3	objet n°4	objet n°5	objet n°6	objet n°7
Datation	Fin I ^{er} s. - première moitié II ^e s.	fin II ^e s.	deuxième moitié II ^e s.	deuxième moitié II ^e s.	deuxième moitié II ^e s.	III ^e s.	III ^e s.	II ^e s.
BAL	515000	603000	600000	511000	708000	239000	567300	570000
Al	77300	33000	23300	28000	5308	59000	26400	52400
Si	195000	134000	121000	126000	108000	91400	95000	156000
P	10700	0	5332	4853	0	14700	27300	1140
K	12000	17500	23000	26700	16000	3824	20700	19000
Ca	3618	21000	8169	5886	5442	9944	30000	2412
Ti	4456	9150	3424	3109	3074	2535	3813	6167
Mn	1002	700	525	1220	339	1090	795	295
Fe	29000	53400	93000	189000	15000	538000	115000	62300
Zn	12000	0	28	53	0	0	0	135
Ni	0	0	142	192	0	158	0	
Cu	0	0	90	108	0	0	0	
Sn	0	0	219	67	0	93	0	
Pb	0	0	91	63	0	182	0	142
Ag	0	0	0	149	0	158	0	
	creuset	paroi	paroi	paroi	paroi	scorie	paroi	paroi

Fig.158 : Tableau de synthèse, analyse des scories et creusets © C. Le Carlier, CReEAH, UMR 6566.

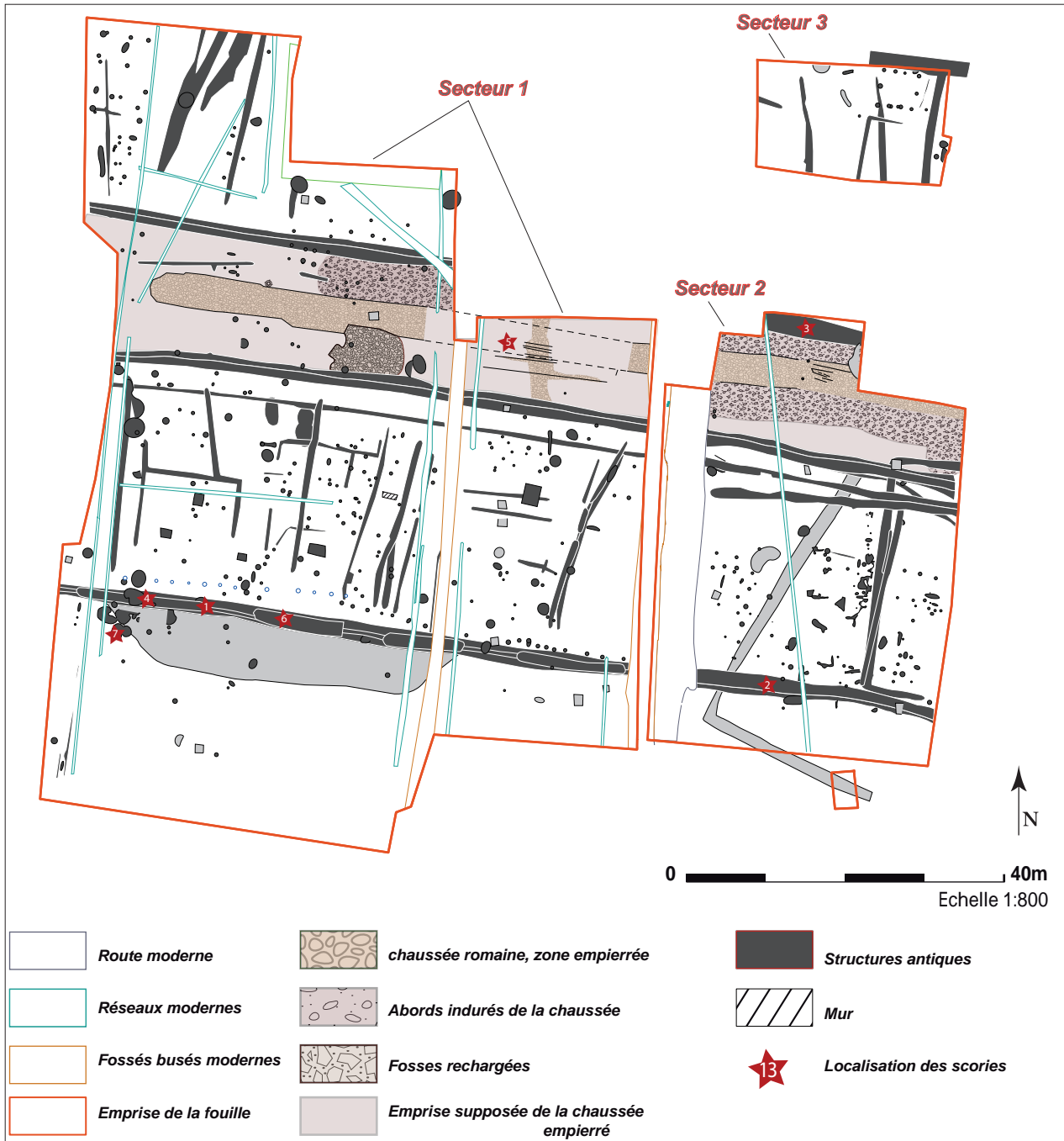


Fig.159 : Localisation des scories et creusets découverts sur le site © B. Simier, Inrap.

Résultats

Objet n°1 : F.1046, sd.34, us.2

Teneur très forte en Zn étonnant pour ce petit creuset : cela peut être lié au travail du laiton. Toutefois, aucun élément cuivreux n'a été détecté ce qui pose un problème de détermination pour cet objet.

Fig.160 : Objet n°1 © E. Collado, Inrap.



Objet n°2 : F.2491, sd.130, côté ouest du fossé

Aucun élément polymétallique (Cu, ag...) détecté, ce qui tend à interpréter cet élément comme le fragment de la paroi d'un foyer de forge.

Fig.161 : Objet n°2 © E. Collado, Inrap.

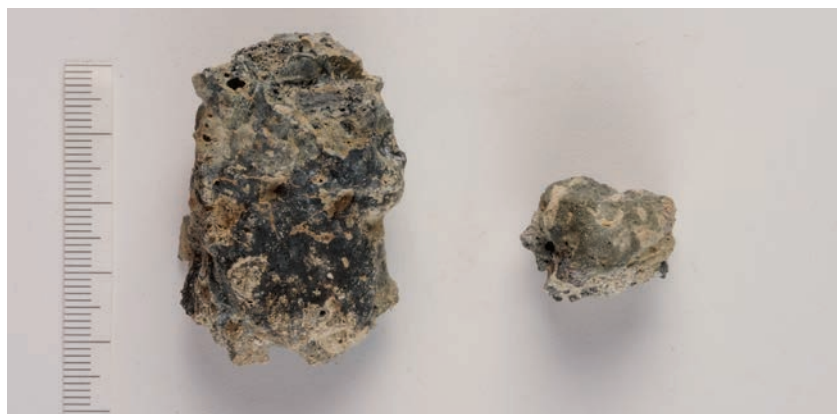


Objet n°3 : F.2411, sd.147, us.10

Côté gris - Des éléments polymétalliques, mais en très faible teneur. Ce qui permet d'affirmer que cet élément ne correspond pas à un fragment de creuset mais plus certainement à un fragment de paroi de four de réduction de minerai de fer.

Côté noir - Mêmes observations que pour le côté gris.

Fig.162 : Objet n°3 © E. Collado, Inrap.



Objet n°4 : F.1046, sd.59, us.53

La surface trop irrégulière de cet élément n'a pas permis une bonne analyse. Aucun élément polymétallique n'a pu être identifié. Ce fragment correspond probablement à une paroi de foyer de forge.

Fig.163 : Objet n°4 © E. Collado, Inrap.

**Objet n°5 : F.1331, us.4**

Scorie de réduction de minerai de fer de forme singulière jamais rencontrée. Des éléments polymétalliques en faible teneur ont été identifiés. Ce taux indique une utilisation d'un minerai d'altération en relation avec des filons sulfurés, probablement de plomb.

Fig.164 : Objet n°5 © E. Collado, Inrap.

**Objet n°6 : F.1046, sd.33**

Aucun élément polymétallique n'a été détecté (Cu, Ag...). Ce fragment est issu très probablement d'un foyer de forge.

Fig.165 : Objet n°6 © E. Collado, Inrap.



Objet n°7 : F.1348, us.3

Cet objet s'apparente à un fragment de creuset. Sa très faible teneur en Zn et Pb ne permettent pas d'identifier la nature du travail auquel il serait associé. Il pourrait également correspondre à un fragment de paroi de forge.

Fig.166 : Objet n°7 © E. Collado, Inrap.

**Conclusion**

En conclusion, il apparaît que les différents éléments étudiés appartiennent à une petite activité métallurgique de travail du fer, probablement une ou plusieurs forges d'appoints destinées à la réparation d'outils. Seul le petit creuset (objet n°1) est rattaché hypothétiquement au travail du laiton.

5. Les mobiliers métalliques antiques

Par Stéphanie Raux, Inrap

5.1 Présentation

La fouille a livré 145 objets ou fragments d'objets métalliques, en argent, fer, alliage cuivreux et en plomb. Ils sont présentés sous forme d'un catalogue annexé, par phases chronologiques d'occupation du site et, pour chacune d'elle, par domaine d'activité, selon la classification catégorielle mise en place dans le système d'enregistrement Syslat (Py 1997). S'y ajoutent 133 clous et fragments de clous en fer¹, inventoriés dans un tableau, également annexé.

Ce sont les alliages base cuivre et le plomb qui, globalement, sont les mieux représentés (**fig.167**), de manière équivalente, à hauteur de 35 à 40 % chacun. Les objets en fer constituent un quart du corpus et l'argent n'est illustré que par un individu, soit 0,7%.

1. Les clous et fragments de clous en fer ne sont pas pris en compte dans les analyses statistiques.

Fig.167 : --- © S. Raux, Inrap.

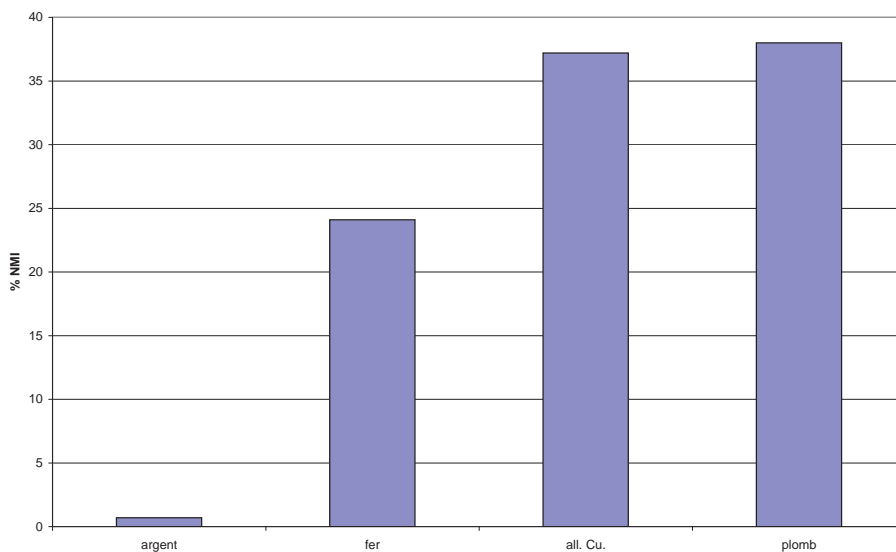
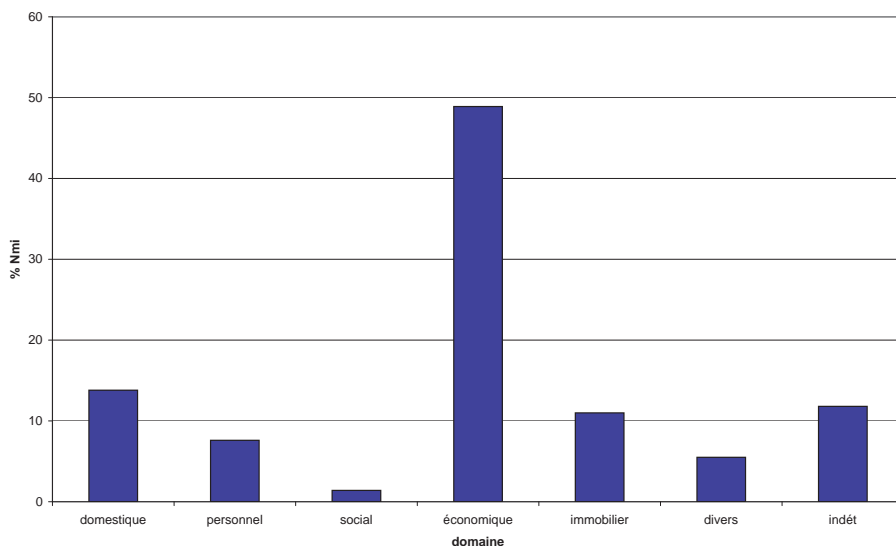


Fig.168 : --- © S. Raux, Inrap.



Toujours globalement, les objets se répartissent inégalement entre les différents domaines d'activité observés, avec une nette prédominance du domaine économique (fig.168). On note, au sein de celui-ci (fig.169) la prépondérance des déchets de travail du plomb et de celui du bronze, ces métaux faisant aisément l'objet d'opérations de recyclage ; la sphère du transport, garnitures métalliques de véhicule et éléments de harnachement, est également d'une présence non négligeable.

La période gallo-romaine a été subdivisée en six phases d'occupation. La répartition des effectifs par domaine et par phase montre (fig.170) que les phases 1 à 5 sont peu documentées par l'*instrumentum* métallique et que les proportions exprimées par domaines au sein de la phase 6 sont équivalents aux résultats obtenus globalement.

Fig.169 : --- © S. Raux, Inrap.

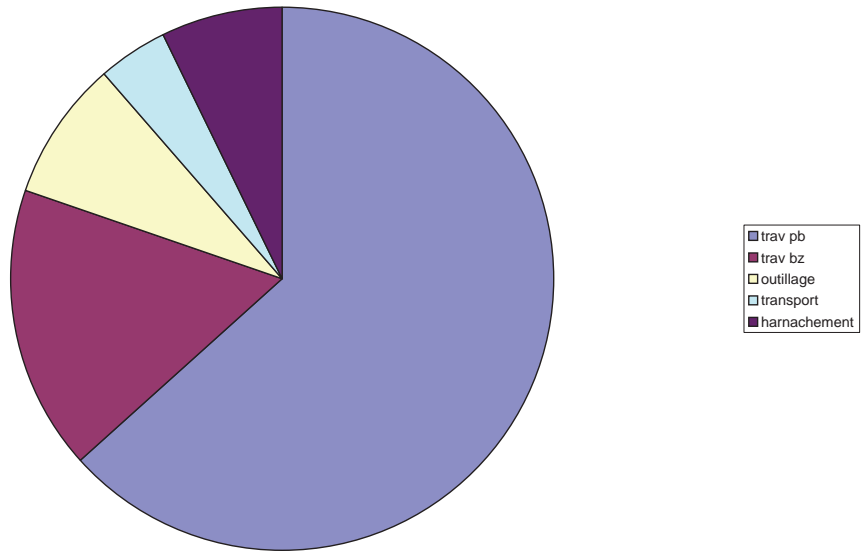
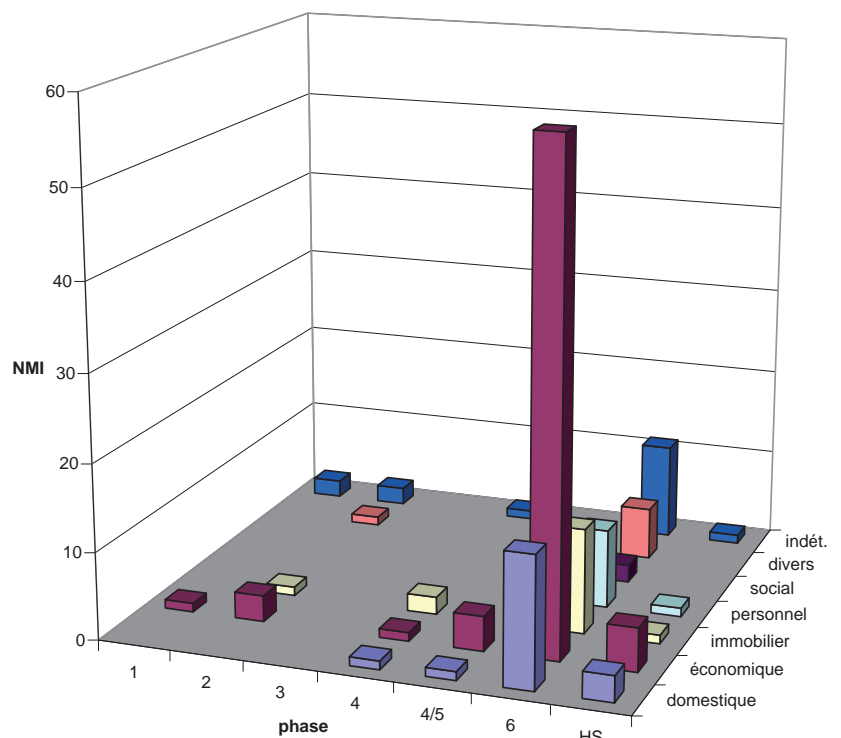


Fig.170 : --- © S. Raux, Inrap.



5.2 Répartition chronologique

Phase 1 (30/50 ap. J.-C.)

On note en phase 1, seulement trois objets dont deux, en bronze et en plomb, sont de nature indéterminée ou indéterminable. Le troisième provient du comblement du fossé F1296, et il s'agit d'un pendant de harnais à charnière en alliage cuivreux, de type Bishop 1r (Bishop 1988 : fig. 43), en forme de feuille comportant deux appendices latéraux relevés et lestés ; le lest central est quant à lui cassé (n° 1, fig. 171). Il porte un décor de lignes incisées et de cercles imprimés, vraisemblablement niellés à l'origine. Des exemplaires de comparaison sont disponibles dans des contextes du milieu et de la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C. (entre autres Metzler 1977 : 95, Abb. 33, 43 ; Deschler-Erb 1999 : taf. 26, n° 534). La présence de cet élément de harnachement dans le comblement du fossé est à mettre en relation directe avec l'utilisation de la voie de circulation qu'il borde.

Phase 2 (période flavienne)

Les mobiliers, là encore peu nombreux, proviennent de comblements de trois fosses celliers. Ils sont peu caractéristiques hormis une pelle à feu (n° 2, fig. 171), d'un état de conservation relativement bon, et dont l'usage est lié au foyer, que celui-ci soit domestique ou artisanal (Duvauchelle 2005 : 109). On citera dans ce dernier cas la métallurgie du plomb, du bronze et les activités de forge. La forge et le travail du plomb sont très fréquents en contexte rural et font partie des activités artisanales liées à l'entretien des outils et des bâtiments d'un domaine.

Phases 4 et 4/5 (150/250)

Aux phases 4 et 5 correspondent les séquences de curage successifs et les comblements d'abandon progressifs des fossés, qu'il s'agisse de ceux situés en bord de voie (F1003/2431 et F1095/2411) ou de ceux limitant les petites « parcelles » occupées, au sud de la voie (F1103, F1109 et F1193).

Les mobiliers comprennent les premiers indices traduisant une occupation résidentielle : soie de couteau en fer, arc de fibule en bronze, fragment de vase en bronze (n° 7, fig. 173), et des éléments d'huissier tels que piton et crampon en fer (n° 4 et 5, fig. 171).

Une fosse dépotoir située en périphérie de la cour de la *pars rustica* (F1315) a également livré quelques témoins, d'une part du travail du plomb sur place et d'autre part des travaux des champs sous forme d'une portion, fragmentée, de lame de serpette en fer mise au rebut (n° 8, fig. 171).

Phase 6 (250/400)

C'est la phase la mieux documentée puisqu'elle rassemble un peu plus de 77 % des artefacts métalliques. C'est aussi celle de la plus longue durée, d'un siècle et demi, au cours de laquelle la *pars rustica* est abandonnée et la *pars urbana* démantelée.

Le domaine domestique est illustré par 15 objets, ce qui pour 150 ans d'occupation, reste anecdotique. Ces objets évoquent cependant un certain niveau de vie, avec des décors de meubles en alliage cuivreux (n° 9 et 10, fig. 171), des fragments de vaisselle métallique (non ill.) et des clés de porte (n° 11, 13 et 14, fig. 171) attestant la fermeture d'espaces de résidence privée, d'unités de stockage de biens ou de meuble. Signalons le très bel exemplaire (n° 12, fig. 171) à manche en alliage cuivreux moulé figurant un protomé de chien émergeant d'un fleuron. Le panneton en fer est de conservation très lacunaire mais paraît être en L, impliquant une utilisation pour serrure à translation, sans doute de coffre ou de meuble, compte tenu de la taille de l'objet. Un anneau sous les pattes du chien était destiné à recevoir une chaînette permettant de suspendre la clé à la ceinture. Un exemplaire de comparaison, dont la chaînette est partiellement conservée, appartient aux collections du Musée de la Société Archéologique de Corseul (Le Cloirec 2001 : n° 180). Les découvertes de clés de ce type, à translation ou rotation, ne sont pas rares, avec des représentations d'animaux variées telles que lions, panthères, dauphins, etc... Leur datation est d'un arc chronologique très large, équivalent aux quatre premiers siècles de notre ère.

Les objets de parure et d'habillement (anneaux en bronze) sont également un peu

plus présents que précédemment, mais dans une faible mesure (n° 7 à 13, fig. 173). L'anneau n° 12 est remarquable du fait qu'il est en argent et le fragment de boucle de ceinture n° 7 trouve sans doute une origine dans les productions de la Bretagne romaine des III^e et IV^e siècles. Ces éléments peuvent se rattacher à l'équipement du militaire circulant sur la voie tout autant qu'à celui du civil résident de la *villa*. Le domaine social a livré une rouelle en plomb (n° 14, fig. 173) ainsi qu'un petit anneau-roue cranté en alliage cuivreux (n° 15, fig. 173). Il n'a pas été trouvé pour ce dernier de parallèle de comparaison mais il est possible qu'il s'agisse, tout comme la rouelle, d'une amulette à porter suspendue, à vertu prophylactique. Là encore, il serait possible de les rattacher aux pratiques propitiatoires liées aux voyages ou à la fonction militaire.

Le faciès est surtout caractérisé par la proportion prédominante du domaine économique. Il est d'une part représenté par de nombreux déchets de recyclage du plomb (coulures de petite taille et chutes de découpe) et du bronze (gouttes scoriacées) qui sont à mettre en lien direct avec le démantèlement de la *pars urbana*. On note d'autre part que les objets de quincaillerie en fer récoltés peuvent avoir une fonction ambivalente et se rapporter autant au domaine de l'équipement des véhicules terrestres à traction animale qu'au domaine immobilier et à l'huissierie en particulier (n° 5 à 16, fig. 172 et n° 1 à 5, fig. 173). Ils seraient alors dans le premier cas à rattacher à la fréquentation de la voie et dans le deuxième cas à la destruction et l'abandon des différentes parties de la *villa*.

On note, enfin, un curseur de trébuchet en bronze (n° 21, fig. 173) de forme caractéristique et dont le mode de suspension typique, à bouton percé verticalement et transversalement, permet à l'objet de prendre un aplomb parfaitement vertical, pour une pesée de précision. Cet objet moulé a été fabriqué en série, et son usage est répandu dans tout l'Empire romain au IV^e siècle. Un autre exemplaire régional est connu, mis au jour à Corseul (Le Cloirec 2001 : n° 349).

5.3 Conclusion

Le lot d'objets métallique paraît de prime abord relativement éclectique et d'une répartition chronologique éclatée. On notera cependant que :

- les objets des phases antérieures à 250 sont rares mais illustrent trois activités principales : la fréquentation de la voie, le fonctionnement de la *pars rustica* et, dans une moindre mesure celui de la *pars urbana* de la *villa* ;
- il en est de même en phase 6 où les contextes d'abandon et de destruction reflètent les domaines résidentiel (domestique, personnel et immobilier) et du transport. S'y ajoutent cependant massivement les éléments de recyclage des métaux, recyclage résultant vraisemblablement du démantèlement des bâtiments de la *villa* ;
- les données chronologiques fournies par les mobiliers antiques, bien que rares, sont en adéquation avec les phases concernées et, une fois mis de côté les objets de la période moderne qui viennent parfois polluer par intrusion certains contextes de surface des fossés, l'ensemble offre une relative cohérence. On remarquera notamment que les objets de la phase 6 porteurs d'information chronologique sont caractéristiques des III^e et IV^e siècles et attestent la fréquentation encore tardive du site ;
- le site est excentré par rapport à la *pars urbana* et la récupération des métaux évoquée plus haut impliquent que peu d'objets sont rattachables à la sphère résidentielle ; cependant, quelques éléments comme l'anneau en argent, le curseur de trébuchet, la clé à protomé de chien ou les attestations de vaisselle métallique témoignent d'un certain niveau de vie sociale des habitants de la *villa*.

5.4 Bibliographie

Bishop 1988 : M. C. Bishop, *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers*. BAR International Series 394, Oxford, 1988.

Deschler-Erb 1999 : E. Deschler-Erb, Ad arma ! Römischer Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. In *Augusta Raurica* (Forschungen in Augst, Band 28), Augst, 1999.

Duvauchelle 2005 : A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches*. Documents du Musée Romain d'Avenches, 11, 2005.

Le Cloirec 2001 : G. Le Cloirec, *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*. Monographies Instrumentum, 18, Montagnac, 2001.

Metzler 1977: J. Metzler, Beiträge zur Archäologie des Titelberges (Publ. de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, XCI), Luxembourg 1977, 13-116.

Py 1997 : M. Py, Syslat 3.1, Système d'Information Archéologique, Manuel de référence. Lattara 10, Lattes, 1997.

5.5 Catalogue

Phase 1 (30/50 ap. J.-C.)

Domaine économique

- 1 pendant de harnais à charnière en alliage cuivreux, orné de lignes incisées et d'un semis de petits cercles imprimés (F 1296, n° 71) (n° 1, fig. 171).

Indéterminés/Indéterminables

- 1 lest tubulaire en plomb, écrasé. L. : 37 mm ; section : 8x10 mm (F 1296, sans n°) (non ill.).
- 1 fragment de tôle de bronze indét. Dim. act. : 25x16x1 mm (F 1296, n° 105) (non ill.).

Phase 2 (période flavienne)

Domaine économique

- 1 pelle à feu en fer, fragmentée et dont l'extrémité est cassée. Palette rectangulaire à trapézoïdale, à bords arrondis, d'une longueur de 115 mm et une largeur de 62 à 74 mm. Longue soie dont le départ est à section plate (largeur : 15 mm ; ép. : 7,5 mm) allant en s'amenuisant progressivement vers une section carrée (9 mm de côté), et légèrement tordue, sans doute secondairement. L. act. : 65 cm (F1308, Us 1, n° 148) (n° 2, fig. 5)
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 348x35x12 mm (F 1041, décapage, sans n°) (non ill.).
- 1 lot de petites scories de bronze (F 1041, décapage, sans n°) (non ill.).

Domaine immobilier

- 1 plaque en fer rectangulaire allongée et fine, dont les deux extrémités sont cassées, peut-être partie centrale d'un crampon d'assemblage. L. act. : 103 mm ; larg. : 20 mm ; ép. : 2 mm (F 1041, décapage, n° 139) (non ill.).

Domaine divers

- 1 cerclage en fer, très légèrement conique, à section fine et plate (ép. : 2 mm). Ht. : 20 mm ; diam. int. : 36 à 38 mm ; diam. ext. : 40 à 42 mm (F 1245, Us 3, n° 134) (n° 3, fig. 171).

Indéterminés/Indéterminables

- 1 fr. de tôle de bronze indét. Dim. act. : 32x19x1 mm (F 1245, décapage, n° 64) (non ill.).
- 1 fr. de tôle de bronze indét. Dim. act. : 60x40x1,5 mm (F 1245, Us 5, n° 107) (non ill.).

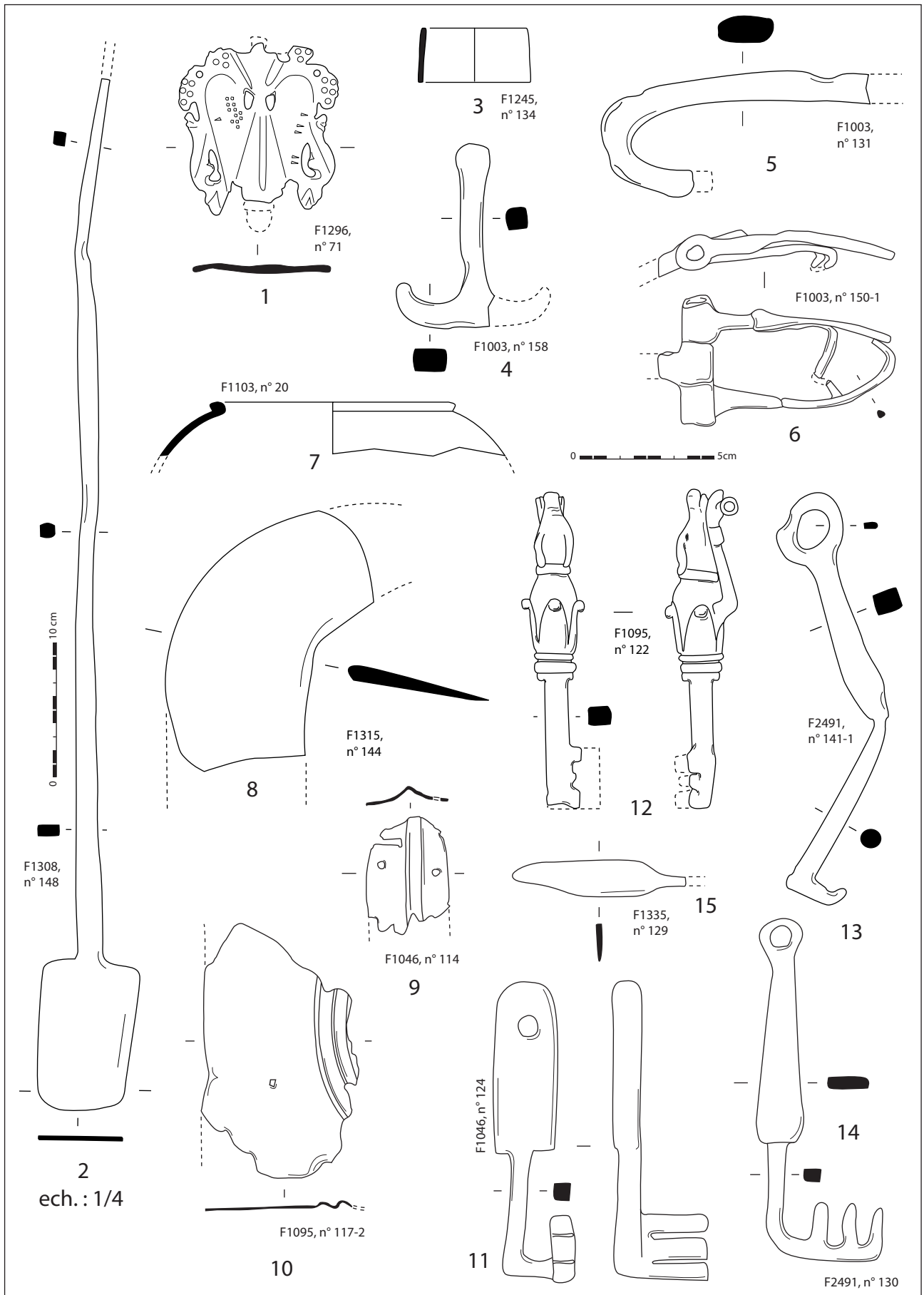


Fig.171 : mobilier métallique © S. Raux, Inrap.

Phase 4 (150/210)

Domaine domestique

- 1 soie de couteau en fer, dont seule le départ de la lame est conservé. Soie à section plate (16x8 mm). L. act. : 95 mm (F 1003, Sd 42, n° 157) (non ill.).

Domaine économique

- 1 coulure, déchet de fonte du bronze (F1095, Sd 106, n° 117.1) (non ill.).

Domaine immobilier

- 1 petit piton en fer, formé d'une tige à section carrée (10 mm de côté), dont une extrémité est cassée, et l'autre, conservée, est recourbée en crochet. L. act. : 70 mm (F 1003, Sd 108, n° 158) (n° 4, fig. 171).
- 1 fr. de tige plate en fer, aux deux extrémités cassées mais dont l'une est amincie et recourbée en U, peut-être un fragment de crampon. L. act. : 100 mm ; larg. : 20 mm (F 1003, Sd 108, n° 131) (n° 5, fig. 171).

Indéterminés/Indéterminables

- 1 possible charnière ou élément de boucle en fer, en forme d'étrier, dont seul un côté articulé autour d'un axe est conservé. L. act. : 90 mm ; larg. : 52 mm ; ht. : 27 mm (F 1003, Sd 108, n° 150.1) (n° 6, fig. 171).

Phase 4/5 (150/250)

Domaine domestique

- 1 fragment de bord de vase en bronze, forme fermée de type indéterminé (situle ou pot ?) (F 1103, décapage, n° 20) (n° 7, fig. 171).

Domaine économique

- 2 chutes de découpe de tôles de plomb, repliées (déchets groupe 2.1b). Dim. : 34x20x8 et 41x37x10 mm (F 1315, sans n°) (non ill.)
- 1 chute de découpe de tôle de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 21x11x3 mm (F 1315, Sd 60, sans n°) (non ill.)
- 1 portion de lame de serpette en fer (2 fr. jointifs). L. act. : 105 mm ; larg. : 55 mm (F 1315, Us 1, n° 144) (n° 8, fig. 171).

Domaine personnel

- 1 fragment d'arc de fibule en alliage cuivreux, de type FG. 22c. L. act. : 42 mm (F 1109, décapage, n° 19) (non ill.).

Domaine divers

- 1 lest semi-tubulaire en plomb. L. : 45 mm ; section ovale : 12x8 mm (F 1103, décapage, n° 18) (non ill.).

Phase 6 (250/400)

Domaine domestique

- 1 fr. d'applique en tôle de bronze, perforée pour sa fixation. Dim. act. : 45x43x1,5 mm (F 1046, n° 30) (non ill.).
- 1 fragment de cabochon décoratif en alliage cuivreux. Dim. act. : 37x29x11 mm (F 1046, décapage, n° 80) (non ill.).
- 1 fr. d'applique décorative de coffret, en tôle de bronze. Dim. act. : 46x33x1 mm (F 1046, Sd 24, Us 2, n° 114) (n° 9, fig. 171).
- 4 fragments de renfort de coffret en tôle de bronze. Dim. act. max. : 57x52x1 mm (F 1046, Sd 59, Us 2, n° 113a) (non ill.).
- 1 fr. d'applique de coffret en tôle de bronze. Un bord est conservé ainsi qu'une partie de moulures décoratives en cercles concentriques (plaque serrure ?). Dim. act. : 96x56x1 mm (F1095, sud Sd 104, n° 117.2) (n° 10, fig. 171).
- 1 fragment d'applique décorative en alliage cuivreux, moulée et assez robuste. L.

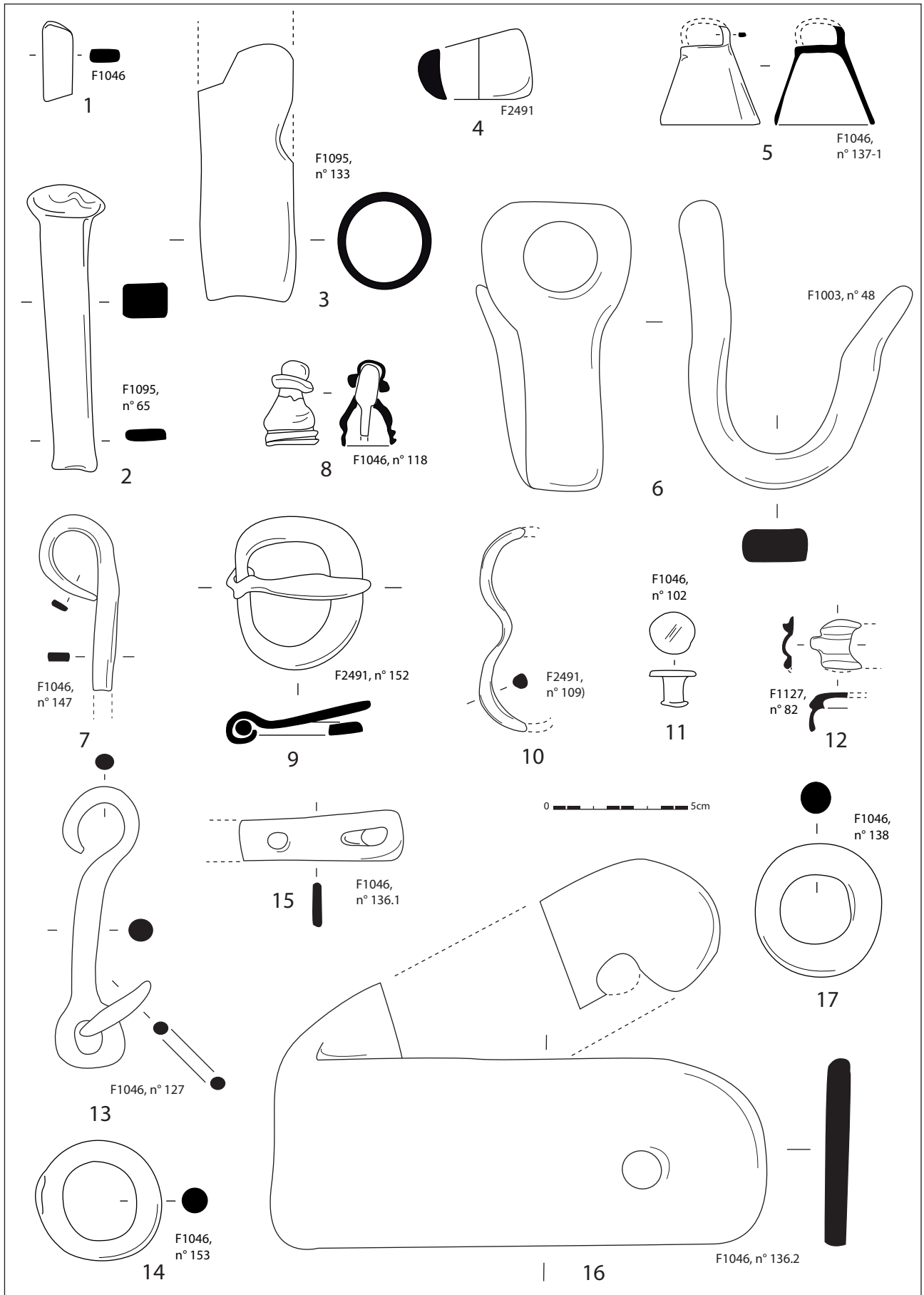


Fig.172 : mobilier métallique © S. Raux, Inrap.

act. : 50 mm (F1166, décapage, n° 75) (non ill.).

- 1 clé en fer à corps massif plat et tête en anneau. Panneton coudé en L. L. : 110 mm (F 1046, curage entre Sd 59 et Sd 60, n° 124) (n° 11, fig. 171).
- 1 clé en fer montée sur un manche figuratif, en alliage cuivreux moulé. La tige est à section carrée (8 mm de côté) et le panneton, sans doute en L, est cassé. Le passage de la tige au manche est matérialisé par trois moulures : une en fer et deux en bronze. Le manche figure un protomé de chien émergeant de quatre pétales en corolle, dont trois sont terminées par un bouton en relief. La tête du chien est fine et allongée, la gueule fermée et les yeux marqués par de simples incisions ; les oreilles sont longues, plaquées et étirées vers l'arrière. Le chien porte un collier et sa tête repose sur ses deux pattes avant jointes, aux griffes figurées et qui semblent attachées ensemble ou portant des bracelets. L'extrémité des pattes repose sur un petit anneau qui permet de restituer, d'après des exemplaires découverts plus complets la présence associée d'une chaînette permettant de suspendre la clé à la ceinture et symbolisant l'attache du chien. L. act. totale : 117 mm ; L. manche : 67 mm (F 1095, Sd 104, n° 122) (n° 12, fig. 5).
- 1 clé en fer, tordue secondairement. Le manche est en fer à section carrée (10 mm de côté), de forme légèrement pyramidale et à tête en anneau plat. La tige est à section ronde (5 à 7 mm de diam.) et se termine par un panneton est simplement coudé à angle droit et à extrémité en crochet. L. act. : 156 mm (F 2491, Sd 131, Us 2, n° 141-1) (n° 13, fig. 171).
- 1 clé en fer, à panneton en L. L. : 125 mm (F 2491, entre Sd 131 et Sd 132, n° 130) (n° 14, fig. 171).
- 1 fragment de bord de récipient en bronze, de type indéterminable, déformé secondairement (F 1046, Sd 17, Us 3, n° 106) (non ill.).
- 1 fragment de bord de récipient en alliage cuivreux, forme ouverte de type indéterminable, tordu secondairement (F 1046, Sd 59, Us 2, n° 113b) (non ill.).
- 1 portion de lame de couteau en fer avec départ de la soie, multi-fragmentée. L. act. : 110 mm ; larg. : 27 mm (F 1046, sud Sd 52, n° 125) (non ill.).
- 1 portion de lame de grand couteau en fer, à dos et tranchant droits (2 fr. jointifs). L. act. : 50 mm ; larg. : 42 mm (F 1095, Sd 107, Us 1, n° 123) (non ill.).
- 1 lame de petit couteau en fer, à dos et tranchant droits parallèles, à pointe et soie alignées, centrées par rapport à la lame ; décrochement bilatéral entre la lame et la soie, dont seul le départ est conservé. L. act. : 65 mm ; larg. : 21 mm (F 1335, entre Sd 13 et Sd14, n° 129) (n° 15, fig. 171).

Domaine économique

- 1 chute de découpe de feuille de plomb (déchet groupe 2.1a). Dim. : 50x10x5 mm (F 1008, n° 47a) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb (déchet groupe 2.1a). Dim. : 35x33x1 mm (F 1026, n° 7.1) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, informe (déchet groupe 1.1). Dim. act. : 31x19x7 mm (F 1046, décapage, n° 50) (non ill.).
- 1 fragment de tôle de plomb, aux bords déchirés et partiellement repliés (déchet groupe 2.4). Dim. act. : 33x34x9 mm (F1046, curage Nd du Sd 22, sans n°) (non ill.).
- 1 fragment de tôle de plomb, aux bords déchirés (déchet groupe 2.4). Dim. act. : 16x13x2,5 mm (F1046, curage Nd du Sd 22, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, informe (déchet groupe 1.1). Dim. act. : 30x25x7 mm (F1046, curage Nd du Sd 22, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, informe (déchet groupe 1.1). Dim. act. : 41x38x6 mm (F1046, Sd 22, Us 6-7-8, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, informe, partiellement repliée (déchet groupe 1.1). Dim. act. : 33x28x7 mm (F1046, Sd 22, Us 6-7-8, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de plomb (déchet groupe 2.3a). L. : 42 mm ; diam. : 9 à 11 mm (F1046, Sd 22, Us 6-7-8, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 20x12x9 mm (F 1046, Sd 34, Us 1, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 74x51x8 mm (F 1046, Sd 34, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de tôle de plomb (déchet groupe 2.1a). Dim. : 40x13x2 mm (F

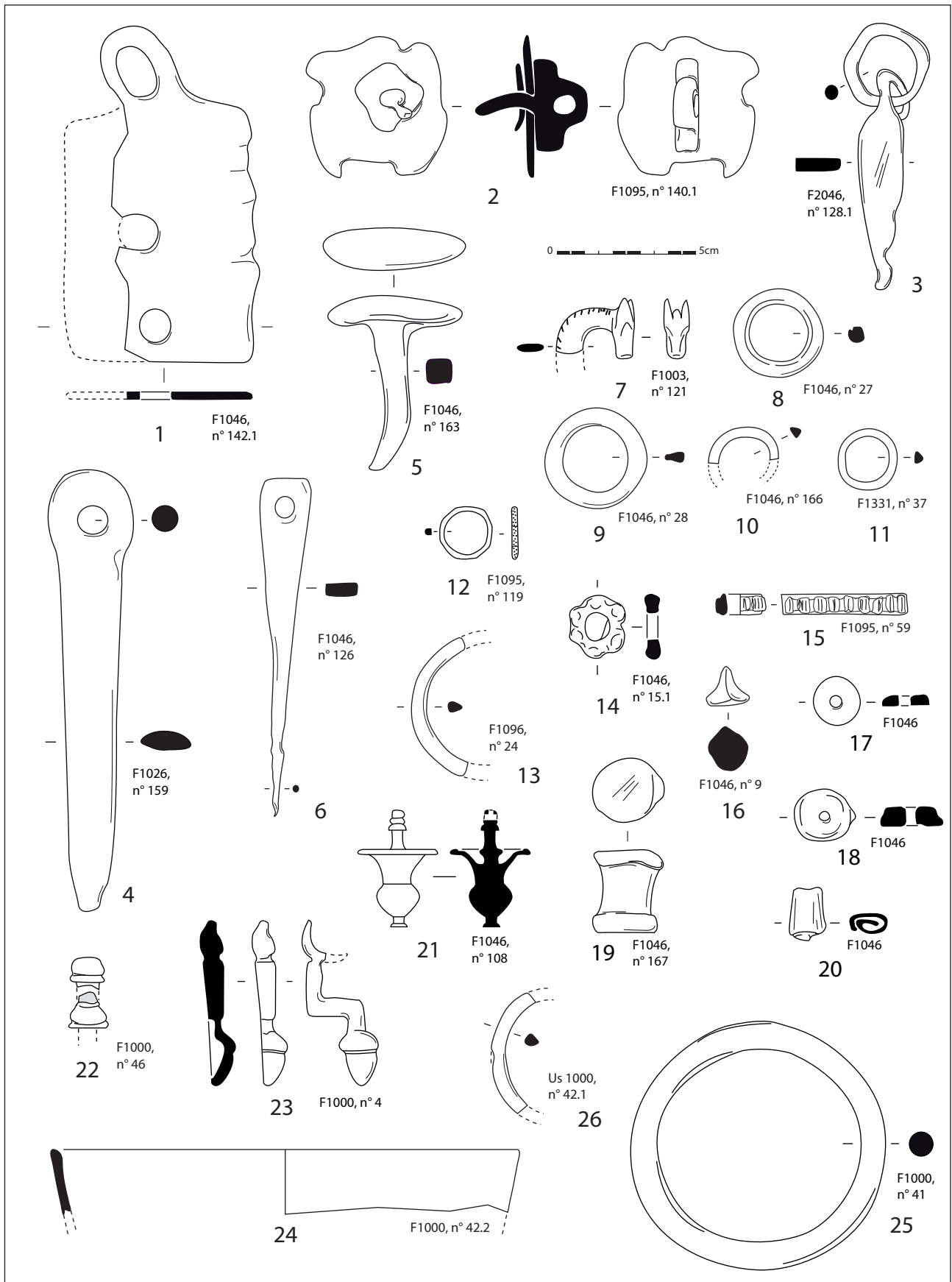


Fig.173 : mobilier métallique © S. Raux, Inrap.

1046, sud Sd 34, sans n°) (non ill.)

- 1 chute de découpe de feuille de plomb (déchet groupe 2.1a). L. : 29x12x6 mm (F 1046, entre Sd 34 et Sd 52, sans n°) (n° 1, fig. 172).
- 1 coulure informe de plomb (déchet groupe 1.1). Dim. : 23x15x6 mm (F 1046, entre Sd 34 et Sd 52, sans n°) (non ill.).
- 1 fragment de tôle de plomb (12x12x1,5 mm) (F 1046, Sd 52, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 21x15x6 mm (F 1046, sud Sd 52, n° 168) (non ill.).
- 3 coulures de plomb, informes (déchets groupe 1.1). Dim. : 64x31x9 mm ; 61x40x10 mm ; 35x28x6 mm (F 1095, décapage, n° 36) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, serpentiforme (déchet groupe 1.3). L. : 34 mm ; ép. : 2 mm (F 1095, Sd 100, Us 1, sans n°) (non ill.).
- 1 fragment de feuille de plomb (déchet groupe 2.1a). L. act. : 24 mm ; larg. : 18 mm ; ép. : 4 mm (F 1095, Sd 101, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, informe (déchet groupe 1.1). Dim. : 34x23x6 mm (F 1095, sud Sd 104, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 32x25x15 mm (F 1095, sud Sd 104, sans n°) (non ill.).
- 2 fragments de chutes de découpes de plomb (déchets groupe 2.1a). Dim. : 25x16x2 mm (F 1095, sud Sd 104, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 20x15x15 mm (F 1129, décapage, n° 35) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb, repliée (déchet groupe 2.1b). Dim. : 20x20x7 mm (F 1130, Sd 70, Us 6, sans n°) (non ill.).
- 1 lot de 3 coulures de plomb, informes (déchet groupe 1.1). Dim. max. : 35x14x5 mm (F 1130, Sd 70, Us 6, sans n°) (non ill.).
- 1 fragment de feuille de plomb, déchirée (déchet groupe 2.4). L. : 40 mm ; larg. : 35 mm ; ép. : 5 mm (F 1096, décapage, n° 61) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, serpentiforme (déchet groupe 1.3). Dim. : 630x10x64 mm (F 1331, Us 4, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, serpentiforme (déchet groupe 1.3). L. : 23 mm ; larg. : 6 mm ; ép. : 3 mm (F 1336, Sd 15, Us 6, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de feuille de plomb repliée, en 2 fr. jointifs (déchet groupe 2.1b). L. : 24 mm ; larg. : 20 mm ; ép. : 1 mm (F 1336, Sd 15, Us 6, sans n°) (non ill.).
- 2 coulures de plomb, serpentiformes (déchets groupe 1.3). Dim. : 65x18x6 et 21x10x6 mm (F 2372, Sd 134, Us 2, sans n°) (non ill.).
- 1 feuille de plomb, partiellement repliée et aux bords déchirés (déchet groupe 2.4). Dim. : 40x30x8 mm (F 2491, Sd 132, sans n°) (non ill.).
- 1 chute de découpe de tôle de bronze. Dim. : 11x9x2 mm (F 1003, Sd 42, Us 1, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de bronze, informe. Dim. : 23x17x6 mm (F 1008, n° 47b) (non ill.).
- 1 petite coulure de bronze, informe. L. : 15 mm (F 1038, sans n°) (non ill.).
- 1 petite coulure de bronze, informe. L. : 16 mm (F 1038, Sd 49, Us 3, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de bronze, informe. Dim. : 14x11x9 mm (F 1046, décapage, n° 54) (non ill.).
- 1 scorie de bronze. Dim. : 50x37x23 mm (F 1046, entre Sd 18 et Sd 19, sans n°) (non ill.).
- 1 coulure de bronze, informe. Dim. : 17x14x8 mm (F 1046, nord Sd 33, sans n°) (non ill.).
- 1 scorie de bronze. Dim. : 36x20x12 mm (F 1077, décapage, n° 11) (non ill.).
- 1 coulure de bronze. L. : 15 mm (F 1166, décapage, n° 58) (non ill.).
- 1 burin en fer. Corps massif à section carrée (20 mm de côté), à tête de frappe circulaire bien individualisée et à tranchant droit d'une largeur de 22 mm. L. : 110 mm (F 1095, décapage, n° 65) (n° 2, fig. 172).
- 1 douille d'outil en fer, de conservation lacunaire, de forme cylindrique. L. act. : 92 mm ; diam. int. : 30 mm (F 1095, Sd 107, n° 133) (n° 3, fig. 172).
- 1 virole en fer. Ht. : 24 mm ; diam. ext. : 36 mm ; ép. : 5 mm (F 2491, Sd 149, Us 1, sans n°) (n° 4, fig. 172).
- 1 petite sonnaile à jupe pyramidale formée par repli d'une tôle de fer et fermeture

par brasure au bronze au sommet. La jupe est archéologiquement complète mais le système de double suspension, ainsi que le battant, sont absents. Ht. act. : 37 mm ; dim. base : 29x35 mm (F 1046, entre Sd 34 et Sd 52, n° 137-1) (n° 5, fig. 172).

- 1 ferrure de véhicule, comportant une patte de fixation perforée et une partie utile repliée en U en crochet. Ht. : 106 mm ; larg. max. : 55 mm ; ép. : 12 mm ; envergure ouverture crochet : 50 mm (F 1003, décapage, n° 48) (n° 6, fig. 172).
- 1 plaque en fer repliée en anneau ovale, et dont l'autre extrémité est cassée. Sans doute une tête de clavette. L. act. : 65 mm ; larg. : 28 mm ; ép. : 30 mm (F 1046, Sd 16/17, n° 147) (n° 7, fig. 172).
- 1 cabochon balustre en alliage cuivreux moulé, monté sur un fort axe en fer, à section carrée (3 mm). Le corps est mouluré et la tête hémisphérique. Le sommet a été tordu secondairement et l'axe a été cassé. Ht. act. : 31 mm ; diam. base : 20 mm (F 1046, Sd 52, n° 118) (n° 8, fig. 172).
- 1 boucle en fer, de cingulum (sous ventrière ?), complète, en forme de D. L. : 48 mm ; larg. : 58 mm ; ép. : 4 mm ; l'ardillon est constitué d'une tige fine en fer dont une extrémité est enroulée en anneau de fixation sur la boucle (F 2491, Sd 131, Us 2, n° 152) (n° 9, fig. 172).
- 1 fragment de maillon de chaîne en 8, en alliage cuivreux. L. act. : 75 mm (F 2491, entre Sd 131 et Sd 132, n° 109) (n° 10, fig. 172).
- 1 rivet en alliage cuivreux. Ht. : 13 mm. Tête circulaire plate (16 mm de diam.). Tenon cylindrique robuste (diam. : 8 mm) dont l'extrémité est matée (F 1046, Sd 20, n° 102) (n° 11, fig. 172).
- 1 fragment d'élément décoratif en alliage cuivreux, moulé, avec tenon de fixation, sans doute garniture de harnais. L. act. : 20 mm ; larg. act. : 18 mm ; ht. : 15 mm (F 1127, n° 82) (n° 12, fig. 172).

Domaine immobilier

- 1 crochet en fer avec anneau de fixation. L. : 105 mm (F1046, curage Nd du Sd 22, n° 127) (n° 13, fig. 172).
- 1 anneau en fer, complet. Diam. : 49 mm ; section ronde (8 mm) (F1046, Sd 22, n° 153) (n° 14, fig. 172).
- 1 fr. de ferrure perforée pour fixation. L. act. : 61 mm ; larg. : 20 mm ; ép. : 5 mm (F1046, Sd 23/24, n° 136.1) (n° 15, fig. 172).
- 1 ferrure coudée à angle droit (2 fr. non jointifs), perforée pour fixation. L. de chaque patte : 90 mm ; larg. : 45 mm ; ép. : 8 mm (F1046, Sd 23/24, n° 136.2) (n° 16, fig. 172).
- 1 anneau en fer, complet. Diam. : 50 mm ; section ronde (10 mm) (F 1046, nord Sd 33, n° 138) (n° 17, fig. 172).
- 1 applique rectangulaire en fer dont une moitié est cassé, à profil concave, percé de deux trous pour sa fixation et équipée au sommet d'un anneau plat ovale, tordu secondairement. Ht. : 120 mm ; larg. restit. : 80 mm (F 1046, Sd 34, Us 1, n° 142-1) (n° 1, fig. 173).
- 1 plaque en fer carrée aux contours irréguliers (45 mm de côté ; ep. : 2 mm) perforée au centre et servant de support à un tenon rectangulaire massif, riveté et percé d'un trou dont l'axe est parallèle à la plaque. Dim. tenon : 32x8x16 mm ; diam. perforation : 8 mm (F 1095, Sd 107, Us 1, n° 140-1) (n° 2, fig. 173).
- 1 fiche en fer de forme foliacée, dont la tête est amincie en tige et repliée en anneau fermé de forme allongée. L. : 81 mm ; larg. max. : 18 mm ; ép. : 5 mm. Un autre anneau en fer, circulaire (diam. ext. : 31 mm, section ronde de 4 à 5 mm) est pris dans le précédent (F 2046, Us 2, n° 128-1) (n° 3, fig. 173).
- 1 piton appointé en fer, à tête en anneau (en deux fr. jointifs). L. : 160 mm ; larg. : 20 mm ; ép. : 8 mm (F 1026, Sd 29, n° 159) (n° 4, fig. 7).
- 1 clou à tête en T, en fer. L. : 61 mm ; L. tête : 53 mm (F 1046, Sd 20, n° 163) (n° 5, fig. 7)
- 1 piton en fer, à tête en anneau plat. L. : 120 mm (F 1046, nord Sd 33, n° 126) (n° 6, fig. 7).
- 1 coulure de plomb, ayant imprimé l'angle droit du support sur lequel elle a été coulée. Possible joint d'étanchéité. Dim. act. : 30x20x16 mm (F 1046, Sd 59, Us 2, n° 101) (non ill.).

Domaine personnel

- 1 fragment de boucle de ceinture en alliage cuivreux, correspondant à une des extrémités en têtes d'animaux affrontés. Il s'agit ici d'un cheval très stylisé, dont la crinière est figurée par de petits traits obliques sur le rebord externe de la boucle. Ht. act. : 23 mm (F 1003, Sd 42, n° 121) (n° 7, fig. 7).
- 1 anneau en alliage cuivreux, d'un diamètre interne de 23 mm, à section carrée (4,5x6 mm) (F 1046, n° 27) (n° 8, fig. 7).
- 1 anneau en alliage cuivreux, d'un diamètre interne de 24 mm, à section ovale plate (5 mm de côté) (F 1046, n° 28) (n° 9, fig. 7).
- 1 anneau en alliage cuivreux (incomplet, en 4 fr. non jointifs). Diam. int. : 18 mm ; section en D (4x3 mm) (F1046, curage Nd du Sd 22, n° 166) (n° 10, fig. 7).
- 1 anneau en alliage cuivreux, d'un diamètre interne de 16 mm, à section en D (3x3 mm) (F 1331, Sd 37, sans n°) (n° 11, fig. 7).
- 1 anneau en argent de forme polygonale, à section en D. Diam int. : 15 mm ; larg. et ht. : 2 mm. La surface porte encore par endroits un semis décoratif de petits points pratiqués au poinçon (F 1095, Sd 102-103, n° 119) (n° 12, fig. 7).
- 1 fragment de bracelet en alliage cuivreux. L. act. : 50 mm ; jonc plein à section ovale voire ovoïde (4x5 mm) (F 1096, décapage, n° 24) (n° 13, fig. 7).
- 1 fragment d'arc de fibule en alliage cuivreux, de type FG. 22a2a. L. act. : 39 mm (F 1066, décapage, n° 56) (non ill.).
- 1 ressort de fibule en bronze, à quatre spires et corde interne (F 2491, Sd 131, Us 4, n° 100) (non ill.).

Domaine social

- 1 rouelle en plomb, à six bossettes. Diam. : 23 mm ; ép. : 5 mm (F 1046, décapage, n° 15.1) (n° 14, fig. 7).
- 1 roue crantée (molette ou rouelle) en alliage cuivreux. Diam. ext. : 19 mm ; diam. int. : 10 mm ; ht. : 7 mm. Motif de métopes avec une ou lignes incises au centre (F 1095, décapage, n°59) (n° 15, fig. 7).

Domaine divers

- 1 petit plot pyramidal en plomb, ayant peut-être servi de poinçon losangique, présentant un aspect roulé (usé). Ht. act. : 15 mm ; dim. base : 16x14 mm (F 1046, décapage, n° 9) (n° 16, fig. 7).
- 1 lest en plomb, en forme de perle plate. Ht. : 7 mm ; diam. max. : 18 mm ; diam. perf. centrale : 4 mm ; poids : 9 g (F1046, curage Nd du Sd 22, sans n°) (n° 17, fig. 7).
- 1 lest en plomb, en forme de perle plate. Ht. : 8 mm ; diam. max. : 20 mm ; diam. perf. centrale : 3 mm ; poids : 16 g (F1046, curage Nd du Sd 22, sans n°) (n° 18, fig. 7).
- 1 lest en plomb, en forme de bobine. Ht. : 28 mm ; diam. max. : 24 mm ; diam. axe central : 17 mm ; poids : 77 g (F1046, Sd 22, n° 167) (n° 19, fig. 7).
- 1 petit lest en plomb, feuille rectangulaire allongée (15x40 mm) de 1,5 mm d'épaisseur enroulée sur elle-même autour d'un filin de 3 à 5 mm de diamètre (F 1046, Sd 52, sans n°) (n° 20, fig. 7).
- 1 curseur de balance à trébuchet en alliage cuivreux moulé, en forme de vase caliciforme surmonté d'un balustre. La suspension est assurée par une double perforation, selon deux axes perpendiculaires, au sommet du tenon mouluré (ou bouton) situé au sommet du balustre. Ht. : 41 mm ; diam. max. : 27 mm ; poids : 22 g. (F 1046, Sd 24, Us 2, n° 108) (n° 21, fig. 7).

Indéterminés/indéterminables

- 1 fr. de tôle de bronze indét. Dim. act. : 36x32x1 mm (F 1003, curage entre Sd 90 et berme, n° 112) (non ill.).
- 1 tôle de bronze indét. (2 petits fragments) (F 1003, Sd 42-43, n° 116) (non ill.).
- 1 fr. de plaque en alliage cuivreux, objet de nature indéterminable. Dim. act. : 36x32x7 mm (F 1036, décapage, n° 104) (non ill.).
- 1 tôle de bronze indét. (4 petits fragments) (F 1046, n° 110) (non ill.).
- 1 fr. de tôle de bronze indét. Dim. act. : 48x31x1 mm (F 1046, Sd 15, Us 4 ouest, n° 115) (non ill.).
- 1 fr. de plaque en fer ind. Dim. act. : 30x38x12 mm (F 1095, décapage, n° 23) (non ill.).

- 1 fragment de tôle de fer, plusieurs fois repliée sur elle-même. L. act. : 60 mm ; larg. act. : 40 mm ; ép. tot. max. : 9 mm (F 1095, Sd 107, Us 1, n° 140-2) (non ill.).
- 1 fragment de tige en alliage cuivreux, de nature indéterminée. L. act. : 40 mm ; section ronde (4 à 5 mm) (F 1096, décapage, n° 111) (non ill.).
- 1 fragment de plaque en bronze (18x15x2 mm) conservé collé par oxydation à un fragment de panse d'amphore (F1252, décapage, n° 103) (non ill.).
- 1 fragment de tige en bronze (36x5x2 mm), ornée de stries et perforée, possible partie centrale de trébuchet ? (F 1288, décapage, n° 69) (non ill.).
- 1 petit fragment de plaque rivetée en bronze. Dim. : 13x6x6 mm (F 2491, Sd 133, Us 2, sans n°) (non ill.).

HS

Domaine domestique

- 1 tenon décoratif de coffret, en bronze moulé en balustre, monté sur axe en fer scellé au plomb, en deux fragments non jointifs. Base moulurée et tête hémisphérique (Us 1000, décapage, n° 46) (n° 22, fig. 7).
- 1 applique décorative en alliage cuivreux moulé, coudée et dont les deux extrémités sont figurées, l'une avec un croissant de lune (partiellement cassé) et l'autre avec un gland. Ht. : 61 mm ; larg. : 26 mm ; ép. : 8 mm (Us 1000, décapage, n° 4) (n° 23, fig. 7).
- 1 fragment de bord de récipient ouvert en alliage cuivreux. Diam. int. restit. : 160 mm ; Dim. act. : 25x25x2 mm (Us 1000, décapage, n° 42.2) (n° 24, fig. 7).

Domaine économique

- 1 chute de découpe de feuille de plomb (déchet groupe 2.1a). L. : 50 mm ; larg. : 36 mm ; ép. : 2 mm (Us 1000, décapage, n° 30) (non ill.).
- 1 fragment de feuille de plomb, aux bords déchirés (déchet groupe 2.4). L. : 80 mm ; larg. : 71 mm ; ép. : 12 mm (Us 1000, décapage, n° 40a) (non ill.).
- 1 coulure de plomb, éclatée (déchet groupe 1.2). L. : 30 mm ; larg. : 22 mm ; ép. : 5 mm (Us 1000, décapage, n° 40b) (non ill.).
- 1 fragment de protection cylindrique en plomb, déchirée et destinée à la refonte ? (déchet groupe 2.4). Ht. : 36 mm ; diam. : 20 mm (Us 1000, décapage, n° 40c) (non ill.).
- 1 lot de petits fragments de scories de bronze (Us 1000, décapage, sans n°) (non ill.).

Domaine immobilier

- 1 grand anneau en fer, à section ronde (9 mm). Diam. int. : 70 à 72 mm ; Diam. ext. : 88 à 90 mm (Us 1000, à l'ouest de la voie, n° 41) (n° 25, fig. 7).

Domaine personnel

- 1 fragment de bracelet en alliage cuivreux. L. act. : 44 mm ; jonc plein à section ovale voire ovoïde (4x5 mm) (Us 1000, décapage, n° 42.1) (n° 26, fig. 7).

Indéterminés/indéterminables

- 1 tige en alliage cuivreux en 4 fragments, dont deux jointifs. L. act. : 6, 60, 72 et 28 mm. Tige plate et étroite, d'une largeur de 4 à 5 mm et une épaisseur de 2 mm. Les deux fragments les plus longs sont légèrement cintrés et l'un aborde un repli en U à une extrémité (Us 1000, décapage, n° 26) (non ill.).

6. Etude numismatique

Par Paul-André Besombes, Drac/SRA Bretagne

Poids des monnaies en grammes, orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres (pour les imitations).

Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé	C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé	C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé	C 2 légèrement corrodé
U 3 usé	C 3 corrodé
U 4 fortement usé	C 4 fortement corrodé
U 5 fruste	C 5 entièrement corrodé.

6.1 Monnaies de la fouille

Gaule

Riedons.

1/ Statère.

Tête à droite.

Cheval androcéphale à droite ; dessous, roue à huit rais et cercle perlé.

(2,15 g. ; 8 h. ; 18/20,5 mm). U 3 ; C 1.

LT 6783. Classe II., Ier siècle avant J.-C.

F. 1065, n° 36 (surface de la voie).



République

2/ As.

Tête de Janus *bifrons*.

Proue à droite. Contremarque en forme de 8.

(15,03 g. ; 9 h. ; 25,4 mm). U 5 ; C 1.

As oncial 1850-145 avant J.-C.

F 1046, moins 50 cm au centre du fossé, US 1.



Jules César.

3/ Denier.

Emblèmes pontificaux : *cucullus*, *aspergillum*, hache, et apex.

[CAESAR] Éléphant à droite, écrasant un serpent.

(2,65 g. ; 3 h. ; 18,5/19 mm). U 4 ; C 1. Monnaie perforée.

Crawford 443.1. Atelier itinérant 49-48 avant J.-C.

F 1166, décapage, n° 55.



I^{er} siècle**Auguste (27 av.-14 ap. J.-C.)**

4/ As.

[CAESAR PONT MAX] tête laurée à droite.

[ROM ET AVG] autel de Lyon. Contremarque ronde TIB entre les deux colonnes de l'autel.

(6,06 g. ; 1 h. ; 23/24,2 mm). U 5 ; C 4.

Giard 117, Lyon (« atelier auxiliaire ») 10-7 avant J.-C.

F 1312, US 3.

Ech 1:1
0 3 cm

5/ As.

[TI CAESAR AVGVST F IMPERAT VII] tête laurée à droite.

ROM ET AVG autel de Lyon.

(4,21 g. ; 11 h. ; 22 mm.). U 5 ; C 4.

RIC I2 245, Lyon 13-14 ap. J.-C.

Fait 1312, US 3.

Ech 1:1
0 3 cm**II^e siècle****Trajan (98-117).**

6/ Sesterce.

Tête laurée à droite.

Personnage féminin debout à gauche, appuyée contre une colonne (?).

(14,40 g. ; 6 h. ; 31 mm). U 5 ; C 5. Identification incertaine.

Fait 1003, curage au sud du sondage 108 (moins 50 cm).

Ech 1:1
0 3 cm**Antonin le Pieux (138-161)**

7/ Sesterce.

Tête laurée à droite.

Victoire tenant un bouclier ?

(17,35 g. ; 12 h. ; 30 mm). U 5 ; C 5.

Fait 1095. Objet n° 37.

Ech 1:1
0 3 cm

8/ Sesterce. (Faustine I divisée).

Buste drapé et diadémé à droite.

Personnage féminin debout à gauche.

(14,25 g. ; 11 h. ; 28,6 mm). U 4 ; C 5.

Rome 141-161.

F.1003, objet n°17.



Ech 1:1
0 3 cm

9/ Sesterce. (Faustine II).

]NAE AVG PII AVG buste drapé à droite.
[V]ENVVS S C Vénus debout à gauche, tenant une pomme.
(17,16 g ; 10 h. ; 32 mm). U 4 ; C 3.
RIC III 1388, Rome 145-146.
Fait 1046, US 2.



Ech 1:1
0 3 cm

10/ Sesterce (Marc Aurèle).

[AVRELIVS CAESAR] ANTON PII F tête nue à droite, draperie sur l'épaule gauche.
Minerve debout à gauche, tenant une Victoire et une lance ; un bouclier à ses pieds.
(19,05 g ; 5 h. ; 30 mm). U 4 ; C 4.
RIC III 1327, Rome 155-156.
Fait 1003, curage surface sondage 89 et 90.



Ech 1:1
0 3 cm

Marc Aurèle (161-180)

11/ Sesterce.

ANTONINVS AVG ARM PAR[TH MAX] buste lauré à droite.
S C
(18,85 ; 12 h. ; 28,3 mm). U 4 ; C 1.
RIC III 960, Rome 168.
Fait 1095, US 1, couche de rejet.



Ech 1:1
0 3 cm

12/ Dupondius.

[ANT]ONINVS [buste radié à droite.
S C trophée.
(10,21 g ; 6 h. ; 23,3 mm). U 5 ; C 2.
Fait 1166, décapage.



Ech 1:1
0 3 cm

13/ Sesterce. (Faustine II).

FAVSTINAAVGVSTA buste diadémé et drapé à droite.
SAECVLI FE[ICIT] S C *pulvinar* dans lequel se trouvent Commode et Antonin.
(19,77 g ; 12 h. ; 31,5/32 mm). U 3 ; C 1.
RIC III 1665, Rome 161-175.
Fait 1046, décapage, objet n°77.



Ech 1:1
0 3 cm

14/ Sesterce. (Lucille).

LVCILLA [AVGVSTA] buste drapé à droite.
Fecunditas assise à droite, tenant un enfant dans ses bras, à droite et à gauche, un enfant debout tendant les bras vers elle.
(16,89 g ; 1 h. ; 28/30 mm). U 5 ; C 1.
RIC III 1736, Rome.
N° 31.



Ech 1:1
0 3 cm

15/ Sesterce. (Lucille).

[LVCILL]AE AVG [ANTONINI AVG F] buste drapé à droite.

Personnage féminin debout à gauche, tenant une corne d'abondance.
(17,18 g ; 12 h. ; 26/27 mm). U 5 ; C 2.

Fait 1077, décapage.

Empereurs indéterminés du II^e siècle



Ech 1:1
0 3 cm

16/ Sesterce.

Revers : personnage debout à gauche.

(17,08 g ; - ; 28,3 mm). U 5 ; C .

Fait 1046.



Ech 1:1
0 3 cm

17/ Sesterce.

Illisible.

(10,61 g ; - 24/27 mm). U 5 ; C .5.

La forme carrée du flan renvoie aux règnes de Marc Aurèle ou de Commode.

Décapage.

III^e siècle

Septime Sévère (193-211)



Ech 1:1
0 3 cm

18/ Sesterce.

]PERT A[tête aurée à droite.

S C l'empereur debout à gauche en habits militaires, couronné par Virtus debout à gauche tenant le *parazonium*.

(15,69 g ; 12 h. ; 26/28 mm). U 5 ; C 1

RIC IV 787, mais problème de légende de droit. Rome 209.

Fait 1046, entre sd.23 et 51.

Sévère Alexandre (222-235)



Ech 1:1
0 3 cm

19/ Sesterce. (Julia Mamée).

[IVLIA] MAMAEAE AVGVSTA buste diadémé et drapé à droite.

VESTA S C Vesta debout à gauche, tenant le *palladium* et un sceptre.
(14,95 g ; 12 h. ; 29 mm). U 3 ; C 2.

RIC IV 708, Rome.

Fait 1095.

Gallien (260-268)



Ech 1:1
0 3 cm

20/ Antoninien.

GALLIENVS AVG tête radiée à droite.

APOLLO CONSER Apollon debout à gauche, tenant un rameau.
(0,83 g ; 6 h. ; 19 mm). U 2 ; C 3.

RIC V/1 468, Cunetio 1574. Milan 3^e émission 263-264.

Fait 2411, sondage 149, US 1.



Ech 1:1
0 3 cm

Postume (260-269).

21/ Antoninien.

IMP C POSTVMVS P F AVG buste radié et drapé à droite.

VIRTVS AVG *Virtus* debout à droite, tenant une lance et la main gauche appuyé sur un bouclier.

(1,17 g. ; 6 h. ; 23 mm). U 1 ; C 1. Brisé en trois morceaux.

Elmer 190, Cunetio 2400. Trèves 2^e émission, 262.

Fait 1095.



Ech 1:1
0 3 cm

22/ Double sesterce.

]M buste radié à droite.

Hercule debout à gauche, tenant la massue. Type *Herc pacifero*.

(4,19 g. ; 9 h. ; 23 mm). U 2 ; C 4.

Atelier de faussaires, imitation coulée de la fin du règne.

Fait 1095.

Tétricus I et II (271-274)

Antoniniens (imitations radiées).



Ech 1:1
0 3 cm

23/ Type *Spes*.

(0,76 g. ; 8 h. ; 11,5/13,2 mm). U 3 ; C 1.

275-283.

Fait 1331, US 13.



Ech 1:1
0 3 cm

24/ Type indéterminé.

(0,40 g. ; - ; 13 mm).

U 3 ; C 1. 275-283.

Fait 1003, décapage, objet n°67.



Ech 1:1
0 3 cm

25/ Type *Invictus* (imitation de Victorin [269-271]).

(1,23 g. ; 10 h. ; 15 mm).

U 2 ; C 1. 274-275.

Fait 1046.



Ech 1:1
0 3 cm

26/ Type *Laetitia* (Tétricus II).

(2,04 g. ; 10h. ; 17 mm).

274-275.

Objet N° 29.



Ech 1:1
0 3 cm

27/ Type indéterminé.

(1,43 g. ; - ; 14 mm).

U 3 ; C . 275-283.

Fait 1003, sondage 89.



Ech 1:1
0 3 cm

28/ Type indéterminé.

(2,05 g. ; 10 h. ; 13 mm).

U 2 ; C . 275-283.

Fait 1046, US 2.



29/ Type *Salus*.
(0,77 g. ; 6 h. ; 13,4 mm).
U 2 ; C 3. 275-283.
Fait 1003.



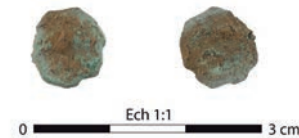
30/ Type indéterminé.
(0,56 g. ; 7 h. ; 14 mm).
U 2 ; C 1.
275-283.
Sondage 23, US 1.



31/ Type indéterminé.
(0,23 g – fragment - ; - ; -).
U 0 ; C 1.
275-283.
Fait 2411.



32/ Type *Salus*.
(0,83 g. ; 10 h. ; 15,2 mm).
U 3 ; C 1. 275-283.
Fait 1046, sondage 24.



33/ Type indéterminé.
(0,36 g. - ; 10 mm).
U 0 ; C 5.
275-283.
Fait 1103, décapage, objet n°20.

34/ Type indéterminé.
(0,57 g. ; - ; 15 mm).
U 0 ; C 4. 275-283.
Fait 1046.

Claude II divinisé.



35/ Autel à guirlande.
(0,82 g. ; 6 h. ; 14,2 mm).
U 2 ; C 1.
Surface de la voie. Objet n° 39.



36/ Aigle.
(1,06 g. ; 3 h. ; 17,2 mm).
U 3 ; C 3.
Fait 1130.



37/ Autel à caissons
(1,71 g. ; 12 h. ; 15/16,2 mm).
U 3 ; C 1.
Fait 1130, US 1.

IV^e siècle.**Constantin I (306-337).**

Ech 1:1
0 3 cm

38/ *Nummus*. CONSTANTINVS P F AVG buste lauré et cuirassé à droite, vu de 3 quarts en avant.

SOLI INVIC-TO COMITI T/F //PTR *Sol* debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche.

(2,27 g. ; 6 h. ; 22 mm). U 1 ; C 1.

RIC VII 42. Trèves 313-315.

Fait 1130, objet n°45.



Ech 1:1
0 3 cm

39/ *Demi nummus*.

CONSTANTINVS AVG buste lauré et cuirassé à droite, vu de 3 quarts en avant.

SOLI INVIC-TO COMITI S/F // *Sol* debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche.

(1,63 g. ; 6 h. ; 18/19,2 mm). U 1 ; C 1.

Atelier de faussaires, imitation de Londres RIC VII 9, 313-315.

Fait 1127, surface cailloutis.

40/ *Nummus*.

IMP CONSTANTINVS MAX AVG buste casqué et cuirassé à droite, vu de trois quarts en avant.

VICTORIAE LAETAE PRINC PERP / VOT P R //PTR deux Victoires se faisant face, tenant chacune une palme et une couronne.

(2,09 g. ; 6 h. ; 17/18,2 mm). U 2 ; C 1.

RIC VII 209. Trèves 318-319.

Fait 1130.

Moyen-Âge**Charlemagne (768-814) ou Charles le Chauve (840-877).**

Ech 1:1
0 3 cm

Denier.

CARLVS REX FR croix.

METVLLO monogramme carolin.

(1,47 g. ; 2 h. ; 21 mm).

Trois périodes de frappes possibles pour ce denier frappé à Melles : 793/4 à 812/814, 840-864, ou 864-877.

N° 33.

Époque moderne

Ech 1:1
0 3 cm

Double tournois entièrement corrodés.

(2,22 g.).

XVII^e s.

N° 70.



Ech 1:1
0 3 cm

Idem

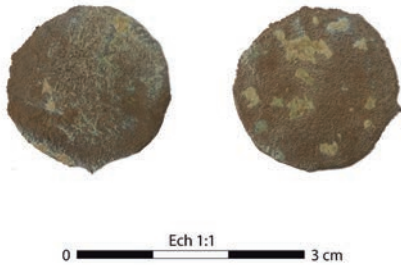
N° 40-1 (revers lisible : 164..). (Photo 48)

(2,11 g.) sans numéro.

(1,05 g.) sans numéro.



Idem.
(1,30 g.)
N° 40-2.
(1,60 g.)



Liard de France (Louis XIV [1643-1715]) ?
Entièrement corrodé et totalement fruste.
(1,46 g.)
N° 16.

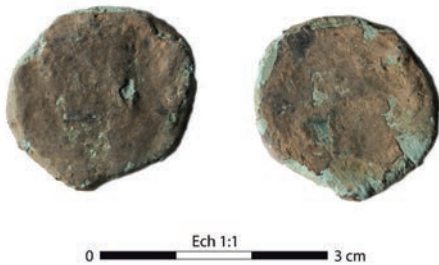


20 Francs type Guiraud (IVe République).
Fait 1166, objet n°57.

Tête de clou en alliage cuivreux.
(1,00 g.)
N° 34.

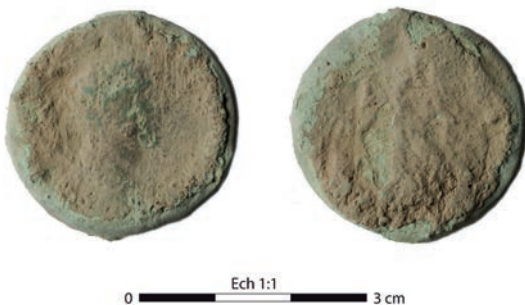
Monnaies du diagnostic

Auguste (27 a. c. - 14 p. c.).



As.
Tête laurée à droite.
L'autel de Lyon.
(9,35 g. ; -). U 5 ; C 5.
As appartenant à la première (7-3 a. c.) ou à la deuxième émission
d'as à l'autel de Lyon de l'atelier de Lugdunum (10-14 p. c.).
Tranchée 10, F. 28.

Antonin le Pieux (138-161).



Sesterce.
Tête laurée à droite.
Illisible.
(19,10). U 5 ; C 5.
Tranchée 8, sommet F 4.

Marc Aurèle (161-180) (*Divus Antoninus*).



Sesterce.
[V S ANTONINVS tête nue à droite.
[O P[S C colonne surmontée de la statue d'Antonin le Pieux.
(19,30 g. ; 12 h.). U 4 ; C 1.
RIC III 1269.
Tranchée 28, F. 69.



Ech 1:1
0 3 cm

Postume (260-269).

Double sesterce.

]P C M C[]MVS AG buste drapé et radié à droite.
 RESTITVTO[l'empereur debout à droite donnant la main à une
 figure féminine casquée agenouillée devant lui.
 (7,05 g. ; 10h. ; 25,2/26 mm). U 1 , C 2.
 Atelier de faussaires, 266-267.
 Tranchée 8.



Ech 1:1
0 3 cm

Constantin Ier (306-337).

Nummus.

]NSTANTINVS P F AVG buste lauré et cuirassé à droite.
 S[]-TO COMITI T / F //PLN Sol debout à gauche levant la main
 droite et tenant un globe de la main gauche.
 (1,76 g. (ébréché] ; 6 h.). U 1 , C 1.
 RIC VII p. 102-103, Londres 316-317.
 Tranchée 23, décapage.



Ech 1:1
0 3 cm

Louis XIII (1610-1643).

Double tournois.

]LOUIS XIII R DE FRAN buste à droite.
 Trois lis posés deux et un.
 (0,99 g.). U 5 ; C 4.
 Tranchée 22, décapage.

6.3 Bibliographie.

Crawford M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974.

Cunetio : E. Besly – R. Bland, *The Cunetio Treasure / Roman Coinage of the Third century A. D.*, Londres, 1983.

Elmer : G. Elmer, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Darmstadt, 1941.

Giard : J.-B. Giard, *Le monnayage de l'atelier de Lyon, des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.)*, Wetteren, 1983.

LT : H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
RIC *The Roman Imperial Coinage*

I : C. H. V. Sutherland, *From 31 BC to AD 69*, Londres, 1984.

II : H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Vespasian to Hadrian*, Londres, 1926.

II : I.A. Carradice – T.V. Buttrey, *From AD 69-96 Vespasian to Domitian*, Londres, 2007.

III : H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930.

IV/1 : H. Mattingly – E. A. Sydenham, *Pertinax to Geta*, Londres, 1936.

IV/2 : H. Mattingly – E. A. Sydenham - C. H. V. Sutherland, *Macrinus to Papienus*, Londres, 1938.

V : Percy. H. Webb, *Valerian to the Reform of Diocletian A.D. 253 to 296. Part. I*, Londres, 1927.

VII : Patrick M. Bruun, *Constantine to Licinius A.D. 313-337*, Londres, 1966.

7. Etude de la céramique et des terres cuites

Par R. Delage, Inrap

Références et abréviations de l'étude

Références typologiques utilisées

Ch. : Sellès (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute*, catalogue typologique, Chartres, 2001 (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 16).

Chenet : Chenet (G.), *La céramique gallo-romaine du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941

Curle : Curle (J.), *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.

Drag. : Dragendorff (H.), *Terra Sigillata*, *Bonn. Jahrb.*, 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.

Dr. : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.

G. : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Liboune*, 2000, p. 461-484.

M : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).

Pasc. : Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *Congrès Nacional de Arqueologia*, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.

Ritt. : Ritterling (E.), *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, Wiesbaden, 1913.

Ve. : Vernhet (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

Abréviations utilisées

NMI : nombre minimum d'individus non pondéré

NMIp : nombre minimum d'individus pondéré

Le comptage en NMI repose sur la prise en compte des seuls critères de forme (identification des bords et des fonds). Celui en NMI pondéré (NMIp) est un dénombrement reposant sur tous les critères observables (formes, techniques, décors, estampilles, etc.)

NR : nombre de restes

Les catégories céramiques

Sigillée SG : céramique sigillée du groupe du « Sud de la Gaule » issue principalement des ateliers de Millau-la Graufesenque (Millau La Graufesenque), mais aussi parfois de Montans. D'autres ateliers peuvent être ponctuellement concernés, mais hormis Banassac, il est délicat de proposer des attributions fiables. Une simple mention SG est alors proposée.

Sigillée CG : céramique sigillée du groupe du « centre de la Gaule » principalement

issue des ateliers de Lezoux (LEZ), mais aussi de manière secondaire des Martres-de-Veyre (MdV) ou d'un des ateliers de l'Allier (ALL) (Lubié LUB, Toulon-sur-Allier, Terre-Franche, etc.). Certains vases, en raison de leurs caractéristiques techniques atypiques, ne peuvent avec certitude être rattachés à un de ces centres de production et portent donc simplement la mention CG.

Sigillée COG : céramique sigillée de la vallée de la Vienne et du Clain, sans distinction de centre de production.

Sigillée Argonne : céramique sigillée du groupe « Argonne ». Elles apparaissent timidement au cours du III^e s. et l'essentiel de leur diffusion concerne le IV^e s. Des décors à la molette se trouvent parfois sur les productions tardives.

PFE : céramique dite « paroi fine engobée ». Le répertoire est essentiellement constitué de gobelets. Ces vases sont fabriqués un siècle durant à partir du milieu du I^{er} s. Ils proviennent majoritairement des ateliers du Centre la Gaule (CG), mais aussi de Lyon ou d'Aquitaine.

MET : céramique fine cuite en A, présentant un revêtement grésé noir ou métallescent. Ces productions proviennent des ateliers du centre de la Gaule. On distingue celles de première génération, de la seconde moitié du II^e s., de celles de deuxième génération, du III^e s.

Fine B TN : céramique fine de mode B de type « terra nigra ». Elle est la plus courante des vaisselles de table cuites en mode B. Les vases proviennent majoritairement des ateliers du centre de la Gaule et des ateliers locaux et de manière secondaire d'Aquitaine, depuis les dernières décennies du I^{er} s. av. jusqu'à la fin du siècle suivant.

Fine B Beuvray : céramique fine cuite en mode B dont le répertoire des formes et les décors correspondent à des productions particulières de la vallée de Loire dites « Beuvray ». Ces céramiques ont été utilisées à la fin du I^{er} s. av. et au cours des premières décennies du I^{er} s. ap.

Mi-fine B : cette catégorie céramique regroupe des vaisselles de table, essentiellement des gobelets, dont la surface est lissée, mais dont la pâte présente une densité plus importante de dégraissants minéraux que les céramiques fines. Si les premières productions s'inscrivent dans la tradition des terra nigra, celles des siècles suivants (jusqu'au Bas-Empire) présentent un répertoire qui leur est propre.

COM-A : céramique commune cuite en mode A. Il s'agit d'une catégorie générale qui regroupe des productions très diverses, la plupart du temps dépourvues de revêtement, mais qui peuvent également être recouvertes d'engobe blanc, rouge, orange ou ocre pour les plus tardives. Le répertoire comporte essentiellement des formes fermées (à pâte très peu dégraissée) ainsi que des mortiers, et de manière secondaire des pots, jattes, marmites, plats, coupes ou couvercles.

Com-B : céramique commune cuite en mode B. Comme ce sont des céramiques destinées au feu, la pâte est dégraissée, parfois fortement comme cela est le cas des productions de la première moitié du I^{er} s. Le répertoire comporte essentiellement des pots à cuire et de manière secondaire un corpus morphologique en commun avec les communes de mode A, ainsi que des bouilloires.

Modélée : céramique commune cuite de mode B, réalisée en partie ou en totalité sans usage du tour de potier. Ces vases sont la plupart du temps de couleur sombre avec une pâte très dégraissée. On distingue parmi cette catégorie, les productions dont le répertoire est celui des vases dit « Besançon », qu'elles comportent les caractéristiques techniques des vases importés ou celles des productions locales contemporaines de celles-ci. Cette catégorie est peu représentée, essentiellement à la fin du I^{er} s. et au cours des premières décennies du I^{er} s. ap.

Amphore Bétique : transport de l'huile d'olive (Dr. 20) et de manière secondaire de saumures (Dr. 7/11).

Amphore Tarraconaise : transport du vin (Pasc. 1).

Amphore Narbonnaise : transport du vin (G. 4).

Amphore régionale : originaire de la vallée de Loire, transportant probablement essentiellement du vin. Deux productions dominantes sont attestées : en pâte brune à cœur noir (BCG) dont les parois sont la plupart du temps aussi fines que celles des cruches ; en pâte orangé à rouge à cœur gris (OCG) correspondant à des conteneurs plus massifs.

Dénomination des formes de céramiques communes

CoA : céramique commune cuite de mode A

CoB : céramique commune cuite de mode B

MfB : céramique mi-fine cuite de mode B

CoA	Ferrette 2003 / Sellès 2001	CoB	Ferrette 2003
1	48-6	1	
2	48-4, 12	2	53-16
3	48-3	3	53-15
4	Ch. 1122	4	
5	48-13	5	
6	Ch. 5305	6	52-6
7	48-15	7	54-10
8	45-2	8	52-3
9		9	54-19
10	45-4	10	54-12, 18
11	48-11	11	
12		12	52-9
13		13	52-8
14	48-9	14	
15	45-1	15	
16	Ch. 5301	16	
17	45-1	17	53-4
18	48-19	18	
19		19	
20		20	
21		21	53-8
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26	Ch. 5302	26	52-11
27		27	
28		28	
29		29	

Analyse des céramiques par contextes

Ce chapitre comporte uniquement l'analyse de la composition des lots de céramique par référents archéologiques ainsi que des propositions chronologiques. Aucune illustration ou synthèse générale ne sont proposées. Cela tient aux contraintes de l'étude, mais aussi dans une certaine mesure au fait que ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global visant à caractériser dans son ensemble la villa gallo-romaine et ses abords. Les données manquantes seront donc proposées dans un second temps, sur une base plus globale, afin de rendre compte, sans effet loupe, des questions relatives aux mobiliers en usage au sein de cet établissement tout au long de la période romaine.

FAIT 1003**- Fait 1003 + 1003 décap.**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-ARG	3	10.0%	2	22.2%
Mi-fine B	4	13.3%	0	
Com A	3	10.0%	2	22.2%
Com B	16	53.3%	4	44.4%
Amphore-régionale OCG	4	13.3%	1	11.1%
Total	30	100%	9	100%

Céramique sigillée : fragments de la partie supérieure d'une coupe d'Argonne du IV^e s.

Lot de céramique mi-fine de mode B.

Pour les céramiques communes de mode A : un fond massif de cruche en pâte calcaire et un fragment de plat de grandes tailles noirci par le feu.

Pour les céramiques communes de mode B : un pot à col concave CoB32, un pot CoB33 et des fonds.

Amphore : lèvre d'une amphore G. 4 en pâte caractéristique des productions régionales OCG.

Datation : IV^e s.

- Fait 1003, sd. 37, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-ARG	2	7.7%	2	18.2%
Sigillée-CG-LEZ	1	3.8%	0	
Mi-fine B	10	38.5%	2	18.2%
Com A	1	3.8%	0	
Com B	11	42.3%	7	63.6%
Amphore-régionale OCG	1	3.8%	0	
Total	26	100%	11	100%

Trois fragments de céramique sigillée : une panse d'assiette Lez. 43 du centre de la Gaule des années 170/210, un pied de mortier vraisemblablement Drag. 45 d'Argonne du III^e s. et la partie supérieure d'une coupe également originaire des ateliers d'Argonne mais dont les caractéristiques sont celles des productions du IV^e s. La partie visible porte un graffito « M ».

La céramique mi-fine de mode B compte de nombreux fragments de panse aux caractéristiques très diverses, ainsi que deux petites portions de lèvres de pot ou gobelet.

La céramique commune de mode A est représentée par un fragment de panse et la céramique commune de mode B par plusieurs fonds de pot ainsi qu'une lèvre d'un pot CoB32 à col concave.

Un fragment de panse d'une amphore régionale OCG complète ce lot.

Datation : IV^e s.

- Fait 1003, sd. 37, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Com A	2	0
Total	3	0

Fragment de céramique sigillée : assiette de forme indéterminée du centre de la Gaule des années 160/210.

Fragments de céramique commune de mode A.

- Fait 1003, sd. 38, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	2
Com B	2	0
Total	4	2

Fragment de bord d'une coupe en céramique mi-fine de mode B (pâte grise) et fragment de céramique commune de mode B.

- Fait 1003, sd. 38, ext. Nord, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1
Fine B-TN	1	0
Mi-fine B	1	0
Com A	3	0
Com B	9	1
Total	16	2

Fragments de pied d'une céramique sigillée, une assiette de forme indéterminée du centre de la Gaule des années 130/170.

Des fragments de céramique fine de mode B (pâte gris clair, surface gris ardoisé) et mi-fine de mode B (pâte gris clair) sont présents sans caractérisation de forme.

Il en va de même de trois fragments de commune de mode A.

Le lot de la céramique commune de mode B est plus fourni : divers fragments de panse en pâte grise à panse plutôt fine et bord de pot à lèvres en gouttière CoB7.

Datation : deuxième et troisième quarts du II^e s.

- Fait 1003, sd. 38, ext. Nord, -40/-50 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Fragments de céramique commune de mode B : fond de pot.

- Fait 1003, sd. 38 et 146, fossé Est, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com A	7	1
Total	8	1

Fragment de céramique mi-fine de mode B.

Pour les céramiques communes de mode A : fragments de la partie supérieure d'un mortier CoA6 de type Allier en pâte blanchâtre avec nodules d'argile. Fragments également d'une cruche dont la surface externe est noircie par le feu.

Datation : II^e s.

- Fait 1003, sd. 38 et 146, fossé Ouest, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	8	2
Total	10	2

Fragments de céramiques communes de mode A et B, dont pour cette dernière catégorie la lèvre d'un gobelet et un fond de pot en pâte colorée.

- Fait 1003, sd. 40, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	6	1

Lot de céramique commune de mode B : une marmite en pâte colorée et surface noire dont la lèvre est rectangulaire (type CoB34) et des fragments de panse d'un autre vase.

Datation : III^e s. -IV^e s.

- Fait 1003, sd. 42, ext. Sud, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	5	0
Com A	1	0
Com B	10	2
Total	16	2

La sigillée est représentée par des fragments d'une assiette Lez. 32 du centre de la Gaule en pâte rosée et vernis rouge clair (ateliers de l'Allier) des années 170/240.

Lot de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme, à l'exception de la lèvre d'un pot ou d'une jatte pour cette dernière catégorie.

Datation : III^e s.

- Fait 1003, sd. 42, ext. Sud, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	2	1
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Com A-engobe micacé	1	0
Com B	2	1
Amphore-Bétique	1	0
Total	7	2

Trois fragments de sigillée du centre de la Gaule sont attestés : une panse de mortier (170/240) et deux fragments d'une assiette massive vraisemblablement de type Lez. 32 du III^e s.

En complément : un fragment de céramique commune de mode A pourvu d'un engobe micacé, deux fragments de commune de mode B correspondant au fond d'un pot et un possible fragment de panse d'une amphore de Bétique.

Datation : III^e s.

- Fait 1003, sd. 42, ext. Nord, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	6	2
Total	8	2

Fragments de céramiques communes de mode A et B. Pour cette dernière catégorie : présence de lèvres de jattes CoB17 et CoB31.

Datation : II^e s.

- Fait 1003, sd. 42, ext. Nord, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	1

Fragments d'un plat en céramique mi-fine de mode B (pâte grise clair et surface gris ardoisé)

Datation : III^e s.

- Fait 1003, sd. 87, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de commune de mode B portant un graffito en croix.

- Fait 1003, sd. 87 et 89, -40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	6	1
Total	7	1

Fragments de céramiques communes de mode A et B dont, pour cette dernière catégorie, une lèvre massive de jatte CoB17.

Datation : II^e s.

- Fait 1003, sd. 89

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	1

Fond de gobelet en céramique mi-fine de mode B (pâte gris clair, surface gris ardoisé). Le pied est lourd et cintré comme le sont les productions tardives.

Datation : III^e-IV^e s.

- Fait 1003, curage en sd. 89 et 90, -40 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Mi-fine B	5	0
Com B	13	2
Total	19	2

Fragments de céramique fine de mode B ; mi-fine de mode B et de commune de mode B dont un fond de pot massif en pâte grise et un fond de petit pot en pâte rouge.

Datation : IIIe-IVe s.

- Fait 1003, curage en sd. 89 et 90, sur le fond

Catégorie	NR	NMI
Amphore-Narbonnaise	2	0

Fragments d'amphore de Narbonnaise.

- Fait 1003, curage entre sd. 90 et berme, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	1
Com A	2	1
Com B	1	1
Total	6	3

Coupe à collerette courte MfB8 en céramique mi-fine de mode B (pâte gris clair très homogène, surface gris ardoisé. Il s'agit d'une production tardive (IV^e s.) similaire à celles mises au jour, par exemple, au sein de la fouille de la Visitation à Rennes.

Fond de pichet en céramique commune de mode A et bord de plat ou coupe en céramique commune de mode B.

Datation : IV^e s.

- Fait 1003, sd. 108, 0/-30 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

- Fait 1003, sd. 109, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	8	2
Com A	1	0
Amphore-Narbonnaise	10	0
Total	19	2

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond de gobelet en pâte grise très cuite et surface gris foncé lissée, ainsi que par de nombreux fragments d'une coupe à collerette MfB7.

Fragment de cruche en céramique commune de mode A en pâte orangé beige dégraissée dont la partie interne est poissée (partie basse de la cruche). Des fragments du même individu se trouvent dans le sd. 109, 0/-20 cm.

Fragments d'amphore de Narbonnaise (pâte beige orangé, calcaire).

Datation : III^e s.

- Fait 1003, sd. 109, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	1
Com B	1	1
Total	5	2

Fond de cruche identique au fragment de Sd. 109, -20 cm. Le profil du fond évoque une production tardive.

Fond de pot en commune de mode B.

Datation : III^e-IV^e s.

- Fait 1003, sd. 109, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Poitou	2	9.5%	1	20.0%
Com A	8	38.1%	2	40.0%
Com B	11	52.4%	2	40.0%
Total	21	100%	5	100%

Deux fragments de céramique sigillée tardive correspondent à une coupe à collerette. La pâte est proche des productions du Poitou : rosé au centre, jaune sur les franges avec des nodules d'argilite rouge. Le vernis est orangé brillant. Il s'agit d'une production du Bas-Empire.

Le lot des céramiques communes de mode A comporte un fond massif de forme fermée en pâte rosé à cœur gris, un bord de bouilloire à bec tréflé en pâte blanchâtre et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B compte deux fonds de pot et des fragments de panse.

Datation : IV^e s.

- Fait 1003, sd. 146, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	2

Lot de céramique commune de mode B : un fond épais de jatte en pâte grise très peu dégraissée et deux bords d'un pot à col concave.

Datation : IIIe-IV^e s.

Synthèse chronologique sur le fait 1003 : IV^e s.

FAIT 1005

- Fait 1005, 0/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1
Com A	2	0
Com B	11	4
Total	15	5

Deux fragments de sigillée du centre de la Gaule : fond de coupelle de forme indéterminée (140/190) et portion d'assiette Lez. 43 relativement massive des années 170/210.

Deux fragments en céramique commune de mode A.

La céramique commune de mode B comporte plusieurs fonds de pot et de gobelet dont les caractéristiques techniques sont celles des productions des IIe et III^e s. ainsi qu'un fond de plat en pâte sombre très peu dégraissée.

- Fait 1005, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	7	2
Total	8	3

Anse bifide d'une cruche en céramique commune de mode A. La pâte est de couleur beige.

Le répertoire des céramiques communes de mode B compte plusieurs fragments d'une coupe atypique. La forme est celle des coupes à collerette Drag. 38 en sigillée (CoB30). La pâte est de couleur rosé relativement fine et la surface est grise. En complément, se trouvent deux fragments dont un fond de pot en pâte grise.

Synthèse chronologique sur le fait 1005 : Ces éléments correspondent au vaisselier en usage au cours de la seconde moitié du II^e s. et le III^e s. le TPQ est fixé en 170.

FAIT 1007

- Fait 1007, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	4.5%	1
Com A	18	81.8%	1
Com B	3	13.6%	0
Total	22	100%	2

Fond d'un gobelet en céramique mi-fine de mode B.

Lots de fragments de communes de mode A et B, dont pour la première catégorie de nombreuses portions appartenant à la partie basse d'une cruche.

Datation : les caractéristiques techniques de la céramique incitent à situer ce contexte dans la seconde moitié du I^{er} s.

FAIT 1008**- Fait 1008**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	1	0
Amphore-Tarraconaise	1	0
Total	3	1

Fond d'une cruche en céramique commune de mode A dont les caractéristiques correspondent certainement à une production du III^e s., fragment de commune de mode B et d'amphore de Tarraconaise.

- Fait 1008, Sd. 39, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	5	1

Vase en céramique sigillée : coupelle Drag. 27 de Millau-la Graufesenque dont les caractéristiques techniques et morphologiques permettent de proposer une datation au cours des années 30/50.

- Fait 1008, Sd. 39, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Bord d'un pot en commune de mode B dont la pâte est celle des productions de la première moitié du I^{er} s.

- Fait 1008, Sd. 39, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	5	0

Fragments de céramique commune de mode B.

Synthèse chronologique sur le fait 1008 : ? (première moitié du I^{er} s.)

FAIT 1017**- Fait 1017, sd. 27, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Com A	1	0
Com B	2	0
Amphore-régionale BCG	1	1
Total	5	2

Le corpus se compose d'une assiette en sigillée du centre de la Gaule de type Lez. 32 (160/190), de fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme et d'un fond d'amphore régionale de type BCG correspondant à un conteneur à fond plat, probablement G. 4.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

FAIT 1022**- Fait 1022, US 2**

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	3.2%	0
Com A	4	12.9%	2
Com B	23	74.2%	2
Amphore-Narbonnaise	2	6.5%	0
Amphore-régionale BCG	1	3.2%	1
Total	31	100%	5

La céramique sigillée est représentée par un vase moulé Drag. 37 de Millau-la Graufesenque dont le décor correspond aux premières productions de cette série à savoir des années 60/90.

La céramique commune de mode A comprend un fond de grande cruche en pâte beige orangé et un bord de coupe ou jatte en pâte

blanchâtre attestée par ailleurs à Corseul dans un contexte du dernier quart du I^{er} s.

La céramique commune de mode B ne comporte majoritairement que des fragments de panse ainsi que deux fonds de pot de grandes tailles en pâte grise aux parois relativement fines.

Le lot des amphores est représenté par des fragments de panse de Narbonnaise et un fragment d'anse bifide d'une production régionale BCG.

Datation : dernier quart du I^{er} s.

FAIT 1023

- Fait 1023, US 1

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Mi-fine B	1	0
Com B	2	1
Com A	2	0
Amphore-Narbonnaise	3	0
Total	9	1

En céramique sigillée : une portion d'un vase moulé Drag. 37 du centre de la Gaule comportant un décor de PATERNVS II (160/210).

Céramique mi-fine de mode B correspondant à une coupe à collerette peut-être identique à celles du Sd. 46, des fragments de céramiques communes de mode A et B (pot CoB7), ainsi que des panses d'amphore de Narbonnaise.

- Fait 1023, sd. 46, Ext. S, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
MET-CG 2 ^e gen	1	1

Fragment de céramique métallescente du centre de la Gaule de deuxième génération correspondant à une coupelle Lez. 304 du III^e s.

- Fait 1023, sd. 46, Ext. N, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	1
Mi-fine B	1	0
Com B	1	0
Total	5	1

Fragments de céramique sigillée correspondant au fond d'une grande assiette/plat vraisemblablement de type Lez. 32 des années 170/240 et un autre fragment d'assiette de forme indéterminée des années 160/190.

Les deux autres éléments attestés appartiennent à une céramique mi-fine de mode B, une coupe comportant une collerette MfB8 et à une céramique commune de mode B.

- Fait 1023, sd. 46, US 1, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	1	0
Total	2	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Synthèse chronologique sur le fait 1023 : Contexte scellé au cours de la **première moitié du III^e s.** avec des mobiliers de la **seconde moitié du II^e s.** et des **premières décennies du III^e s.**

FAIT 1024

- Fait 1024, US 4

Catégorie	NR	NMI
Com B	18	1

Nombreux fragments d'un pot en céramique commune de mode B dont seule la partie basse est conservée.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. - II^e s.

FAIT 1026**- Fait 1026, décapage (iso 7)**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	10.2%	2	15.4%
Fine B-TN	1	2.0%	1	7.7%
Com A	25	51.0%	3	23.1%
Com B	17	34.7%	7	53.8%
Amphore-Narbonnaise	1	2.0%	0	
Total	49	100%	13	100%

La céramique sigillée est représentée par deux vases du centre de la Gaule : une assiette Lez. 45 des années 130/170 et une assiette Lez. 43, carénée en pâte et vernis rouges des années 160/210.

Un fragment de céramique fine de mode B (terra nigra), vraisemblablement de forme M96, est résiduel dans ce contexte.

Le lot des céramiques communes de mode A comporte principalement des fragments de panse (forme fermée et mortier), mais aussi deux fonds de cruche des I^{er}-II^e s. ainsi que deux anses, une massif et rectiligne et l'autre petite courbe et bifide.

La céramique commune de mode B en revanche comporte un contingent plus important de fragments de bord : des pots à lèvres éversées de type CoB2 et CoB7, jatte de type CoB31 et fonds de pot et de gobelet.

Un fragment de panse d'amphore de Narbonnaise complète ce corpus.

Datation : peu d'indices de pièces tardives au sein de ce contexte dont le TPQ se situe en 160. Il a vraisemblablement été scellé au cours du troisième quart du II^e s. avec de nombreux mobiliers en usage au cours de la première moitié du II^e s.

- Fait 1026, sd. 27, Ext O, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Bord d'un pot CoB7 en céramique commune de mode B (pâte et surface grises).

- Fait 1026, sd. 28, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	1	0
Total	3	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

- Fait 1026, sd. 27, 0/-30 cm

Catégorie	NR	NMI
Amphore-régionale BCG	1	0

Fragment de panse d'une amphore régionale de type BCG dont la surface externe est « peignée ».

- Fait 1026, sd. 29, 0/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	4.7%	3	17.6%
Sigillée-Millau La Graufesenque	6	7.1%	1	5.9%
Fine B-TN	2	2.4%	1	5.9%
Mi-fine B	3	3.5%	1	5.9%
Com A	17	20.0%	2	11.8%
Com B	51	60.0%	8	47.1%
Amphore-régionale BCG	2	2.4%	1	5.9%
Total	85	100%	17	100%

Quatre vases en sigillée sont attestés : une coupelle Ve. A1 de Millau La Graufesenque (60/120) ainsi que des productions du centre de la Gaule : des coupelles Lez. 16 (110/140) et Lez. 42 (120/140), une assiette Lez. 45 (120/140) et pour la pièce la plus récente une coupelle Lez. 42 (140/170).

Quelques rares fragments de céramique fine ou mi-fine de mode B sont attestés, ainsi qu'un lot de fragments de panse de céramique commune de mode A, essentiellement des formes fermées, cruche ou grand vase de stockage.

Le corpus de la céramique commune de mode B est plus riche : un pot CoB37 à la paroi particulièrement fine, un petit pot CoB38 trapu, ainsi que deux individus de pot CoB7 dont un en pâte et surface gris clair. Un fond de pot massif est également attesté. En

complément se trouve un plat CoB12 dont la paroi latérale est rectiligne (sans lèvre rentrante) et un fond de coupe. Deux fragments d'amphore régionale en pâte brune à cœur gris complètent cet ensemble.
Datation : ensemble scellé vers 140/150 avec essentiellement des mobiliers de la première moitié du II^e s.

- Fait 1026, sd. 30, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique commune de mode B.

- Fait 1026, sd. 31, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-MdV	1	2.8%	1	12.5%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	2.8%	0	
Fine B-TN	7	19.4%	4	50.0%
Mi-fine B	3	8.3%	1	12.5%
Com A	12	33.3%	1	12.5%
Com B	12	33.3%	1	12.5%
Total	36	100%	8	100%

Deux vases sigillés sont présents : une assiette Ve. A2 dont les caractéristiques correspondent à celles des productions précoces des Martres-de-Veyre (90/130), et une coupelle de forme indéterminée de Millau La Graufesenque des années 60/120. La céramique fine de mode B est essentiellement représentée par des petits fragments, mais aussi plusieurs bords de coupes M96, M79/82, M89 et M55.

Quelques fragments doivent plutôt être attribués à la catégorie des céramiques mi-fines de mode B notamment un bord de pot relativement massif correspondant à une grosse lèvre en bourrelet.

La céramique commune de mode A est essentiellement représentée par des fragments de panse de cruche en pâte blanchâtre, un pot comportant une lèvre en crochet et vraisemblablement une portion de mortier.

La céramique commune de mode B n'est guère mieux conservée puisqu'elle comporte principalement des fragments de panse complétés d'un seul bord : une lèvre éversée d'un pot.

Datation : l'ensemble des éléments convergent pour proposer une datation à l'extrême fin du I^{er} s. et au cours des premières décennies du II^e s.

- Fait 1026, sd. 31, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	6	1
Com B	9	2
COM-proto	1	1
Total	16	4

Lot de fragments de céramique commune de mode A dont un fond de forme fermée.

La céramique commune de mode B est représentée par les lèvres de deux pots de type CoB7 et CoB36.

Un fond de pot est en céramique modelée (proto ?).

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Fait 1026, sd. 31, US2, -40/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	3.1%	0	
Com A	2	6.3%	0	
Com B	28	87.5%	4	80.0%
Amphore-régionale OCG	1	3.1%	1	20.0%
Total	32	100%	5	100%

Céramique fine de mode B : un fragment de panse d'une coupe M96 ou M110.

Céramique commune de mode A : une panse de mortier en pâte blanchâtre et un fragment de cruche.

Céramique commune de mode B : un fond de pot de grand diamètre, des portions de lèvre appartenant à deux pots de type CoB7, une coupe CoB35 et des fragments de panse.

Une anse d'amphore régionale en pâte brune homogène de type Dr. 2/4.

Datation : première moitié du II^e s.

Synthèse chronologique de l'US 1026 : ensemble relativement homogène scellé au milieu du II^e s., comportant pour l'essentiel des mobiliers en usage à la fin du I^{er} s. et au cours de la première moitié du II^e s.

FAIT 1027**- Fait 1027, sd. 47, Ext N, 0/-10 cm**

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de céramique commune de mode B.

- Fait 1027, sd. 48, Ext S, 0/-5 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fragment d'une jatte ou marmite en céramique commune de mode B.

FAIT 1030**- Fait 1030, Ext O, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1
Com A	5	1
Com B	4	3
Total	11	5

La céramique sigillée est représentée par une coupelle Lez. 42 du centre de la Gaule des années 110/140.

La céramique commune de mode A comporte des fragments et un fond de cruche en pâte blanchâtre et la céramique commune de mode B des fonds de jatte et de pot ainsi qu'un bord de plat CoB12 en partie réoxydée.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1030, sd. 28, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

- Fait 1030, sd. 31, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Fine B-TN	1	0
Com A	1	0
Com B	8	1
Total	11	2

Le corpus comporte une sigillée du centre de la Gaule (assiette Ve. A2 des années 120/140), ainsi que des fragments de céramique fine de mode B et communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

Datation : deuxième quart du II^e s.

- Fait 1030, sd. 31, Ext O, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Modelée-gallo	1	0

Un fragment de céramique dont les caractéristiques techniques correspondent aux productions modelées gallo-romaines (très dégraissées de sables calibrés).

- Fait 1030, sd. 35, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	8.3%	1	12.5%
Sigillée-Montans ?	1	4.2%	1	12.5%

Fine B-TN	2	8.3%	0	
Mi-fine B	1	4.2%	1	12.5%
Com A	9	37.5%	1	12.5%
Com B	7	29.2%	3	37.5%
Amphore-Bétique	1	4.2%	0	
Amphore-régionale BGC	1	4.2%	1	12.5%
Total	24	100%	8	100%

La céramique sigillée est représentée par deux vaisselles. Une assiette Ve. A2 dont les caractéristiques techniques correspondent certainement à une production tardive de Montans (pâte calcaire très claire et vernis rouge foncé ; datation : 90/140), et une assiette Lez. 45 du centre de la Gaule des années 120/140.

Deux fragments sans caractérisation de forme correspondent à de la céramique fine de mode B.

En céramique mi-fine de mode B est attestée une coupe archéologiquement complète de type MfB9. Cette forme trouve des équivalents dans le répertoire de la céramique fine de mode B (M47/49). Pâte et surface sont grises.

La céramique commune de mode A se compose de panses de cruche en pâte claire et d'un goulot de type CoA11 attesté surtout dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} s. et du début du II^e s.

La céramique commune de mode B se compose de bords de pots CoB2 et CoB7 et de fragments de panse et d'un fond.

Les amphores sont représentées par un gros fragment de panse de Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s. En complément on trouve une large portion de l'anse d'une amphore G. 4 en production régionale BCG.

Datation : tous les éléments indiquent que ce contexte a été scellé au cours du deuxième quart du II^e s. avec des mobiliers de la fin du I^{er} s. et des décennies suivantes.

- Fait 1030, sd. 35, -40/-60 cm, US grise

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-COG	1	4.2%	1
Com A	21	87.5%	2
Com B	2	8.3%	1
Total	24	100%	4

Le corpus comporte un fragment de céramique sigillée correspondant à une assiette de forme indéterminée issue des ateliers du centre de la Gaule (90/140), pour les céramiques communes de mode A, un lot de fragments de cruche dont un fond et un bord de mortier CoA6 en pâte blanchâtre et pour les céramiques communes de mode B un bord de jatte CoB17 ainsi qu'un fragment indéterminé.

Datation : transition I^{er} s.-II^e s. avec un TPQ en 90.

- Fait 1030, sd. 39, US 1, -20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	4.7%	1	5.6%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1.6%	0	
Fine B-TN	8	12.5%	2	11.1%
Com A	36	56.3%	6	33.3%
Com B	15	23.4%	8	44.4%
Amphore-Narbonnaise	1	1.6%	1	5.6%
Total	64	100%	18	100%

Le répertoire de la céramique sigillée se compose d'une assiette Lez. 45 de Lezoux des années 120/140 et d'un fragment de décor du potier ACAVNISSA sur une coupe Drag. 37 des années 130/140. En complément se trouve un fragment de Millau La Graufesenque des années 60/120.

De nombreux fragments de céramique fine de mode B sont présents dont un pied de coupe M79/82. Quelques autres fragments appartiennent sans doute à des céramiques mi-fines de mode B plutôt qu'à la catégorie précédente.

La céramique commune de mode A compte un fond de mortier en pâte blanche (sans doute CoA30), ainsi que de nombreux fragments de cruche en pâte blanche ou beige. Deux bords sont conservés. L'un est de type CoA31 et l'autre de type en poulie CoA5. Une série de fragments épais correspondent plus à une grande cruche qu'à une amphore régionale.

Le lot des céramiques communes de mode B compte deux lèvres de pot CoB7, deux lèvres de jattes CoB14 et des pots à col concave CoB30 et lèvre éversée CoB3.

Le seul fragment d'amphore attesté correspond à un bord de G. 4 en gros bourrelet dont la pâte est de couleur beige à cœur gris, très peu dégraissée, poissée en interne originaire vraisemblablement de Narbonnaise.

Datation : lot hétérogène comportant comme dans le cas des autres sondages du fait 1030 des mobiliers de la seconde moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s., mais aussi quelques pièces plus tardives comme un pot CoB30 de la seconde moitié du II^e s. et

surtout une cruche CoA5 du III^e s. Difficile de déterminer si certaines des pièces les plus récentes sont intrusives.

- Fait 1030, sd. 31/49, 0/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.8%	1	10.0%
Fine B-TN	1	2.8%	1	10.0%
Com A	26	72.2%	4	40.0%
Com B	8	22.2%	4	40.0%
Total	36	100%	10	100%

Fragment de céramique sigillée correspondant à la partie supérieure d'une coupe moulée Drag. 37 du centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de transition, des années 90/120.

Est également présent : un fond de coupe en céramique fine de mode B.

Le corpus de la céramique commune de mode A comporte trois cols de cruche dont une seule toutefois a conservé son embouchure. Elle est de type CoA2, une forme attestée pour l'essentiel au cours de la deuxième moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s.

Le corpus de la céramique commune de mode B est représenté par des lèvres de jatte CoB17 correspondant à deux individus, un pot CoB2 et une coupe CoB39 dont des équivalents existent en céramiques fines et mi-fines de mode B.

Datation : avec un TPQ en 90, ce contexte a été scellé à l'extrême fin du I^{er} s. ou au cours des décennies suivantes.

Synthèse chronologique sur le fait 1030 : l'ensemble des données à l'exception de celles du sondage 39 est cohérent. Les mobiliers datent de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s., ce contexte ayant pu être scellé au cours du deuxième quart du II^e s.

FAIT 1031

- Fait 1031, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0

Fragments de commune de mode A.

Datation : I^{er}-II^e s.

FAIT 1032

- Fait 1032

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	3.6%	0
Fine B-TN	1	3.6%	1
Com A	11	39.3%	1
Com B	15	53.6%	3
Total	28	100%	5

La céramique sigillée est représentée par un fragment d'assiette Ve. A2 du centre de la Gaule des années 110/140.

Le seul fragment de céramique fine de mode B attesté est un bord d'assiette M50/51.

Le lot des céramiques communes de mode A comporte un fond de grande cruche et des fragments de panse ; celui des communes de mode B, deux fonds de récipient indéterminé, ainsi que la panse avec départ d'anse d'une bouilloire.

- Fait 1032, sd. 25, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1.4%	0	
Fine B-TN	6	8.3%	2	28.6%
Com A	19	26.4%	0	
Com A-engobe orange	1	1.4%	0	
Com B	44	61.1%	5	71.4%
Amphore-régionale BCG	1	1.4%	0	
Total	72	100%	7	100%

Un seul petit fragment de sigillée est présent dans ce contexte : une coupelle de Millau La Graufesenque des années 60/120.

La céramique fine de mode B et la céramique commune de mode A ne comptent que des fragments sans caractérisation de forme.

Le corpus de la céramique commune de mode B, hormis un lot important de fragments de panse est représenté par des bords en

gouttière de pot CoB7 et jatte CoB14, ainsi que des fonds de pot et de jatte.
Un fragment de panse présente les caractéristiques des amphores régionales BCG.

Synthèse chronologique sur le fait 1032 : les deux lots de mobiliers présentent de nombreux points communs, mais leurs TPQ ne sont pas identiques (110 pour 1032 et 60 pour 1032, sd. 25). Il est possible toutefois de considérer que l'ensemble ait été scellé au cours du **premier quart du II^e s.**

FAIT 1033

- Fait 1033, sd. 25, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	1
Com A	1	1
Com B	7	1
Total	10	3

Deux petits fragments de céramique fine de mode B sont attestés dont un pied d'assiette ou de coupe.

La céramique commune de mode A est représentée par une jatte en pâte beige à cœur gris à la forme identique à certaines pièces en commune de mode B, à savoir possédant une lèvre en gouttière (CoA34).

La céramique commune de mode B comporte une lèvre massive de pot de CoB7 et des fragments de panse.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

FAIT 1034

- Fait 1034, sd. 25, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Deux fragments de commune de mode A dont un fond de jatte en pâte grise homogène.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

FAIT 1035

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com A	2	0
Com B	2	0
Total	5	0

Fragment de céramique fine ou mi-fine de mode B correspondant certainement à la partie basse d'une coupe M129, c'est-à-dire à panse cylindrique avec décor guilloché de la fin du I^{er} s. et des premières décennies du II^e s.

En complément se trouvent des fragments de communes de mode A et B.

Datation : fin du I^{er} s. – première décennies du II^e s.

FAIT 1036

- Fait 1036, sd. 16, décapage

Catégorie	NR	NMI
PFE-CG	1	1
Fine B-TN	1	1
Com B	1	1
Total	3	3

Le mobilier se compose d'un bord de gobelet Lez. 331 du centre de la Gaule en paroi fine engobée (décor d'épingles à cheveux ; datation : 60/90), d'un bord de coupe M96 en céramique fine de mode B et d'un fragment de panse d'une céramique commune de

mode B.

- Fait 1036, sd. 16, fond du fossé, -60/-80 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	11	0
Total	13	0

Le lot comporte des fragments de panse de céramiques communes de mode A et B.

Synthèse chronologique sur le fait 1036 : les éléments datants permettent de situer le scellement de ce contexte au cours des dernières décennies du I^{er} s. Les caractéristiques techniques des céramiques communes confirment cette proposition.

FAIT 1037

- Fait 1037, sd. 49, Ext O, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com A	6	0
Com B	5	1
Total	12	2

Partie supérieure d'une coupe M96 en céramique fine de mode B.

Lot de fragments cuits en mode A dont les caractéristiques techniques sont proches des amphores régionales BCG, mais s'en distinguent par l'aspect de surface notamment en paroi interne et le fait que le vase est cuit à plus forte température.

Un lot de céramique commune de mode B dont un fond, complète ce modeste ensemble.

Datation : deuxième et troisième quarts du I^{er} s.

FAIT 1038

- Fait 1038, sd. 49, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	5	0
Com B	3	1
Total	8	1

Lot de fragments de céramique commune de mode A sans caractérisation de forme et présence d'une jatte en céramique commune de mode B de type CoB14.

- Fait 1038, sd. 49, Ext. O, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	6	1
Fine B-TN	4	1
Mi-fine B	8	1
Total	18	3

La céramique sigillée est représentée par une assiette Ve. A dont les caractéristiques techniques sont celles d'une production du centre de la Gaule des années 120/140. En complément se trouvent un fond de coupe en céramique fine de mode B et une panse de forme fermée ainsi que plusieurs fragments dont un fond au large diamètre d'une production en pâte blanchâtre presque dépourvue de dégraissants avec une surface noire bien régularisée qui correspond certainement à une céramique mi-fine de mode B.

- Fait 1038, sd. 49, US 3, -30/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	3.4%	1
Com A	18	62.1%	0
Com B	1	3.4%	0
Amphore-régionale OCG	9	31.0%	0

Total	29	100%	1
-------	----	------	---

Le lot se compose de la partie supérieure d'une coupe en céramique mi-fine de mode B (de type M129), un ensemble de panses de cruche en céramique commune de mode A, un petit fragment de panse de commune de mode B et un lot d'amphore régionale en pâte orangée (OCG).

Synthèse chronologique sur le fait 1038 : les mobiliers céramiques des différents référents archéologiques peuvent être contemporains bien que les données chronologiques fiables soient peu nombreuses. La céramique sigillée permet de proposer une datation au cours du **deuxième quart du II^e s.** ce que le reste du mobilier ne dément pas, notamment par la présence de la jatte CoB14.

FAIT 1041

- Fait 1041, décap.

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	1	1
Com B	3	2
Total	5	3

Sont attestés un fragment de céramique fine de mode B, un fond de cruche en céramique commune de mode A et des fragments de commune une de mode B dont un fond de pot relativement massif et un bord à col concave de type CoB32.

- Fait 1041, US1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	15.4%	1	12.5%
Fine B-TN	4	15.4%	1	12.5%
Com A	8	30.8%	1	12.5%
Com A-engobe orange	1	3.8%	1	12.5%
Com B	9	34.6%	4	50.0%
Total	26	100%	8	100%

La céramique sigillée est représentée par une assiette Lez. 32 dont les caractéristiques techniques et morphologiques correspondent plus à une des premières productions de la série plutôt qu'à une vaisselle tardive (troisième quart du II^e s.). Quelques fragments appartiennent à la catégorie des céramiques fines de mode B résiduelle au sein de cet ensemble (bord de coupe M96 notamment).

La céramique commune de mode A comporte un bord de cruche CoA33 en pâte beige et engobe orangé ainsi qu'un bord de grosse cruche en pâte blanchâtre de type CoA32, un équivalent des formes Ch. 1530 et Ch. 2814 attestées en territoire carnutes à la fin du II^e s. et au III^e s. Un fond relativement massif en pâte brune dont les caractéristiques techniques diffèrent de celles des amphores régionales du Val de Loire, est également présent.

Le corpus de la céramique commune de mode B comporte les lèvres de deux pots CoB7 et des fonds d'un pot (percé volontairement au centre) et d'un gobelet.

- Fait 1041, Sd. 49, Ext O, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Le mobilier céramique se compose de deux fragments de commune de mode B.

- Fait 1041, sd. 49, US 4

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fond de pot en céramique commune de mode B.

Synthèse chronologique sur le fait 1041 : les éléments datants couvrent la seconde moitié du II^e s. et le III^e s., mais les caractéristiques techniques et morphologiques des céramiques communes montrent que la datation de ce Fait ne peut être tardive. A titre d'hypothèse on peut situer la période où il est scellé au cours du **troisième quart du II^e s.**

FAIT 1043**- Fait 1043, sd. 19, US 4**

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	2	5.6%	2
Mi-fine B	3	8.3%	0
Com A	25	69.4%	0
Com A-engobe blanc	1	2.8%	1
Com B	5	13.9%	1
Total	36	100%	4

La céramique fine de mode B est représentée par un bord vertical d'assiette pouvant appartenir à plusieurs référents typologiques et un bord de pot également sans attribution fiable.

La céramique mi-fine de mode B compte un lot de panses.

La céramique commune de mode A est représentée par de nombreux fragments de panse de cruche ainsi qu'un col dépourvu d'embouchure. La seule lèvre attestée est celle d'une cruche engobée blanc en pâte rouge dont la forme en gouttière peut être apparentée au type CoA22.

La céramique commune de mode B compte également des fragments de panse et un pot à lèvre éversée à peine épaissie.

Datation : peu de données chronologiques pertinentes est présente dans cet ensemble. La céramique fine de mode B incite à dater le lot du I^{er} s., ce que les autres mobiliers ne démentent pas, sans apporter de précision toutefois. La présence de céramique mi-fine de mode B et les caractéristiques techniques des communes de mode B tendent tout de même à raccourcir cette proposition à la seconde moitié du I^{er} s.

FAIT 1046**- Fait 1046, décap.**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-GUEU	1	0.2%	1	0.8%
Sigillée-CG-IND	5	1.2%	2	1.5%
Sigillée-CG-LEZ	11	2.6%	6	4.6%
Sigillée-CG-MdV	1	0.2%	1	0.8%
Sigillée-CG-QUER?	1	0.2%	1	0.8%
Fine B-TN	51	11.9%	12	9.2%
Mi-fine B	14	3.3%	9	6.9%
Com A	130	30.4%	35	26.9%
Com B	199	46.5%	60	46.2%
Amphore-Bétique	2	0.5%	0	
Amphore-Narbonnaise	7	1.6%	1	0.8%
Amphore-régionale BCG	1	0.2%	0	
Amphore-régionale IND	2	0.5%	1	0.8%
Amphore-régionale OCG	3	0.7%	1	0.8%
Total	428	100%	130	100%

La céramique sigillée présente un répertoire hétérogène mais uniquement constitué de pièces du centre de la Gaule. Les plus anciennes consistent en une assiette du milieu du I^{er} s., un fragment de panse de la fin du I^{er} s. et un fond de coupe Drag. 37 des Martres-de-Veyre du début du II^e s. Viennent ensuite des vaisselles des années 140/190 : coupelle Lez. 42 et 44, bord de coupe Drag. 37 dont une vraisemblablement originaire de l'atelier de Cournon. Les pièces les plus récentes datent de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s. : plusieurs exemplaires de mortier Curle 21 dont un en pâte fondue, un Drag. 37 dans le style de Paternus II, un fond de gobelet Déch. 72 et enfin un Drag. 45 vraisemblablement des ateliers de Gueugnon (pâte rouge orangé vive) orné d'une tête de lion complète (type Mitard 20).

La céramique fine de mode B est résiduelle dans ce contexte. Le répertoire comporte des assiettes M8 et M38, des coupes M96, M110 et M116, ainsi qu'un gobelet M149.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un bord de coupe à collerette MfB8 ainsi que des fonds et une collerette qui appartiennent probablement à cette forme. On compte également un bord de pot MfB16 ainsi trois bords de coupe MfB17 dont une avec une lèvre ronde et un sillon externe bien marqué et deux autres légèrement biseautées en interne.

Deux fonds dont un de gobelet étroit et haut sont attestés ainsi que des fragments de panse.

La céramique commune de mode A compte une majorité de fragments de fond et de panse de cruche. Seuls deux embouchures sont conservées appartenant au type CoA7 de la seconde moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. Une série d'anses témoignent également de la présence de productions du I^{er} au III^e s. D'autres fragments correspondent à des bouilloires à bec tréflé et fond de

gobelet.

Les mortiers constituent la deuxième classe morphologique la mieux représentée. Les pièces les plus anciennes sont représentées par un mortier CoA6 de grand format avec bec verseur en pâte blanchâtre et un exemplaire de même forme mais plus petit en pâte rouge à surface beige. Les attestations les plus nombreuses concernent la forme CoA26. Les pâtes sont beiges, avec un exemplaire de très grand format et les autres de petit module.

Parmi les autres attestations, on note la présence de coupes CoA23 et CoA44, de couvercles CoA40 et CoA62, d'un pot à la lèvre massive CoA61 ou encore d'un plat CoA45.

La céramique commune de mode B est le lot le plus riche en nombre de restes. De nombreuses formes peuvent également être identifiées par la présence de bords.

Les pots CoB2/3 sont les plus nombreux suivis des pots CoB32. Au sein de ces derniers, les exemplaires du III^e s. sont de grand module avec des bandes lissées horizontales. Parmi les pots on compte également des exemplaires de CoB7, CoB9, CoB34 et CoB54, coupe CoB6, CoB35, jatte CoB17, marmite CoB4, anse de bouilloire et plat CoB12. De nombreux fragments de panse sont également présents ainsi que des fonds de plat, pot et gobelet.

Le lot des amphores est, en comparaison, relativement modeste : quelques fragments de conteneurs de Narbonnaise dont une anse de G. 4., des amphores régionales essentiellement OCG dont une anse de Dr. 2/4 et un fragment de panse en pâte BGC. D'autres productions régionales ont des pâtes plus atypiques, rosé en interne et beige en surface. Un fragment de panse et un bord de type G. 4 de petit format sont concernés. Deux autres fragments constituent la panse d'une amphore de Bétique.

- Fait 1046 (=2491), décapage

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	3	0
Amphore-régionale OCG	1	1
Total	5	1

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Anse d'amphore Dr. 2/4 en production régionale OCG.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=1335), sd. 13, US 2, 0/-10 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	3.7%	1	14.3%
Fine B-TN	7	25.9%	1	14.3%
Mi-fine B	1	3.7%	1	14.3%
Com A	9	33.3%	2	28.6%
Com B	9	33.3%	2	28.6%
Total	27	100%	7	100%

La céramique sigillée est représentée par un fond de coupelle de Millau La Graufesenque des dernières décennies du I^{er} s.

Le corpus de la céramique fine de mode B compte un bord de coupe M96 ainsi que des fragments de panse et celui de la céramique mi-fine de mode B un pot MfB1.

La céramique commune de mode A est représentée par des panses et une anse de cruche en pâte beige à cœur rosé ainsi qu'un bord de couvercle en pâte orangé.

La céramique commune de mode B compte, là encore, une majorité de fragments de panse, mais aussi la partie haute d'une coupe CoB6 et un petit fragment de lèvre de pot.

Datation : la coupe CoB6 est attestée à partir du II^e s. Compte tenu des autres éléments, il est possible de situer la chronologie de cet ensemble au début du II^e s.

- Fait 1046 (=1335), sd. 13, US 2, -10/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Fine B-TN	2	1
Com A	5	1
Com B	4	2
Total	12	5

Fragment de sigillée correspondant à une assiette Ve. A1 du centre de la Gaule des années 60/110.

Fragments d'un plat en céramique fine de mode B (terra nigra) en pâte et surface gris clair.

Fragments de céramique commune de mode A correspondant à des panses de cruche ainsi qu'un mortier CoA6 en pâte colorée et surface beige.

Fragments de céramique commune de mode B dont deux fonds.

Datation : l'ensemble des mobiliers de ce sondage présente des caractéristiques techniques et morphologiques homogènes, à savoir vraisemblablement du dernier quart du I^{er} s.

- Fait 1046 (=1335), sd. 13

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com A	1	0
Com B	3	1
Total	5	1

Fragment de céramique mi-fine de mode B et de céramiques communes de mode A et B dont pour cette dernière la partie haute d'un pot CoB32.

Datation : deuxième moitié du II^e s. voire au-delà.

- Fait 1046 (=1335), entre sd. 13 et sd. 14, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	9.1%	1
Mi-fine B	3	13.6%	1
Com A	10	45.5%	2
Com B	2	9.1%	0
Amphore-Bétique	1	4.5%	1
Amphore-Narbonnaise	4	18.2%	0
Total	22	100%	5

Deux fragments de céramique sigillée du centre de la Gaule des années 160/190 sont attestés : un fond d'assiette et une collerette de coupe Drag. 38.

La céramique mi-fine de mode B (peut-être une production tardive de céramique fine de mode B), correspond à une coupe dérivée de M75 et un fond de nature indéterminée.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de panse de cruche, un mortier proche du type CoA26 en pâte beige dégraissée avec des parties lissées ainsi qu'un pied de forme fermée en partie brûlé dont la forme correspond certainement à une production tardive.

La céramique commune de mode B n'est représentée que par deux fragments de panse.

Les amphores comptent de gros fragments de conteneurs de Narbonnaise ainsi que la lèvre d'une amphore Dr. 20 de Bétique. La pâte est brune à un cœur entièrement noir. Il s'agit manifestement d'une production de la deuxième moitié du II^e s. et du III^e s.

Datation : Les éléments les plus pertinents permettent de situer la datation de cet ensemble au cours de la seconde moitié du II^e s.

- Fait 1046, entre sd. 13 et 14, -30 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	2

Deux pots en céramique commune de mode B : CoB7 et CoB51.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, sd. 14, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	2.8%	1	11.1%
Sigillée-CG-LEZ	6	16.7%	2	22.2%
Sigillée-COG	1	2.8%	1	11.1%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	2.8%	1	11.1%
Fine B-TN	1	2.8%	0	
Mi-fine B	2	5.6%	1	11.1%
Com A	14	38.9%	1	11.1%
Com B	7	19.4%	2	22.2%
Amphore-Narbonnaise	2	5.6%	0	
Amphore-régionale OCG	1	2.8%	0	
Total	36	100%	9	100%

La céramique sigillée correspond à un lot hétérogène : production de Millau La Graufesenque du milieu du I^{er} s., bord de coupe

Drag. 37 du Centre-ouest de la fin du I^{er} s. et des premières décennies du II^e s., coupe Lez. 8 du milieu du II^e s., mortier Curle 21 de la seconde moitié du II^e s. et pour la pièce la plus récente coupe Drag. 37 de la première moitié du III^e s. Ces dernières vaisselles sont toutes issues des ateliers du centre de la Gaule.

Un petit fragment de céramique fine de mode B (terra nigra) est résiduel dans cet ensemble.

La céramique mi-fine de mode B se compose d'une coupe MfB17 typique des productions des III^e-IV^e s.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse de cruche essentiellement des I^{er} et II^e s.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB32 et des fragments de panse tandis que les amphores le sont par deux fragments de Narbonnaise et un d'origine régionale OCG.

Datation : les éléments les plus récents indiquent clairement que les mobiliers de cette passe ont été piégés dans le courant du III^e s.

- Fait 1046, sd. 14, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Fine B-TN	1	0
Mi-fine B	1	0
Com A	2	0
Com B	3	2
Amphore-Narbonnaise	10	0
Total	18	3

La céramique sigillée est représentée par la lèvre d'une coupe Drag. 37 du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Quelques fragments sans caractérisation de forme correspondent à de la céramique fine et mi-fine de mode B et commune de mode A.

En céramique commune de mode B : un fond de jatte et un bord de pot CoB32.

Nombreux fragments d'amphore de Narbonnaise appartenant au même individu que ceux de la passe précédente.

Datation : fin du II^e s. - début du III^e s.

- Fait 1046, sd. 14, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	4	1
Total	5	1

Céramiques communes de mode A et B. Pour cette dernière un bord est conservé : jatte CoB14.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, sd. 14, -60/-80 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com A	1	0
Com B	3	1
Total	5	2

Céramique fine de mode B (terra nigra) brûlée : un fond de coupe.

Céramiques communes de mode A et B dont pour cette dernière un bord de pot CoB43 et deux panses d'une coupe carénée de forme proche de M96.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046, entre sd. 14 et 15

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	7	1
Com A	1	0
Com B	6	2
Total	14	3

Céramique fine de mode B : partie haute de pot M146.

Céramiques communes de mode A et B : fragments de panse et fond de pot pour cette dernière catégorie.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046 (=1335), entre sd. 14 et sd. 15, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	6	31.6%	0	
Com B	12	63.2%	4	80.0%
Amphore-régionale OCG	1	5.3%	1	20.0%
Total	19	100%	5	100%

Lots de céramiques communes de mode A et B. La première catégorie ne comporte que des fragments de panse ; la seconde, des fonds massifs de pot, des panses ainsi que deux bords de pot : CoB32 et CoB40. Cette dernière forme est attestée au sein du lot du décapage du Fait 1102 qui comporte des mobiliers du III^e s.

Un fragment d'amphore est attesté, il correspond à un bord atypique de Dr. 2/4 de profil quadrangulaire avec des arrêtes très marquées à l'image par exemple d'un exemplaire de Périgny en production régionale (Durquety *et al.* 2012, p. 397).

Datation : Les éléments les plus récents indiquent une datation au cours de la seconde moitié du II^e s. voire le début du III^e s.

- Fait 1046, sd. 15, US 5, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	20.0%	3
Fine B-TN	6	40.0%	1
Mi-fine B	1	6.7%	1
Com A	1	6.7%	1
Com B	4	26.7%	4
Total	15	100%	10
Total	18	100%	4

La sigillée est représentée par des pièces de la Gaule centrale des années 140/180 : un bord de coupe Drag. 37, un bord d'assiette Ve. A2 et un fond d'assiette Lez. 43.

La céramique fine de mode B, résiduelle dans ce contexte, comporte une assiette M8/16 en pâte gris clair à cœur gris foncé et surface noire, ainsi que des fragments de panse de forme fermée.

La céramique mi-fine de mode B compte un bord de plat/marmite MfB18.

La céramique commune de mode A n'est représentée que par un bord de récipient CoA24 et la céramique commune de mode B compte deux pots CoB32 de grandes dimensions ainsi que des pots CoB31 et CoB40.

Datation : ensemble hétérogène dont les éléments les plus récents permettent clairement d'attester une constitution dans le courant du III^e s.

- Fait 1046, sd. 15, US 5, -40/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	12.5%	1	14.3%
Mi-fine B	9	37.5%	2	28.6%
Com A	8	33.3%	1	14.3%
Com B	4	16.7%	3	42.9%
Total	24	100%	7	100%

Fragments de céramique sigillée : coupe Drag. 37 du centre de la Gaule des années 120/140.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond de pot en pâte et surface gris ardoisé à la paroi mince ainsi que la partie supérieure d'une coupe MfB8 bien attestée par ailleurs au sein des niveaux des III^e et IV^e s.

La céramique commune de mode A ne comporte que des fragments de panse de cruche ainsi qu'une anse trifide et la céramique commune de mode B, un fond de pot et un fragment de panse.

Datation : de nombreux éléments relèvent d'une production du II^e s., mais les plus récents sont bel et bien du III^e s.

- Fait 1046, sd. 15, US 6, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	7	2
Com A	3	0
Com B	14	3
Amphore-régionale OCG	1	0
Total	25	5

La céramique fine de mode B est représentée par la partie basse d'une forme fermée dont la panse reçoit un décor de guillochis ainsi qu'un bord altéré correspondant au type M22.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB2 en pâte grise peu cuite portant un graffito en partie externe de libellé « [---]IISIINVS ». La restitution du nom est difficile tant les possibilités sont nombreux (Caesenus, Mesenus, Blesenus, etc.), mais les occurrences épigraphiques de comparaison les plus nombreuses concernent avant tout le nom le plus simple : « Sesenus ». Sont également attestés une coupe CoB35 et un fond massif de pot.

Un fragment en pâte rouge vif à la surface altérée correspond certainement à une amphore régionale.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 15, US 7, -60/-80 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Com A	2	1
Total	3	2

Présence d'une coupe en céramique sigillée du centre de la Gaule (Lez. 8) du milieu du II^e s. et de deux fragments de commune de mode A dont l'embouchure d'une cruche CoA2.

Datation : deuxième quart - milieu du II^e s.

- Fait 1046 (=1335), entre sd. 15 et sd. 16, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	3.8%	1	16.7%
Mi-fine B	1	3.8%	1	16.7%
Com A	13	50.0%	2	33.3%
Com B	5	19.2%	1	16.7%
Amphore-Bétique	3	11.5%	0	
Amphore-régionale OCG	3	11.5%	1	16.7%
Total	26	100%	6	100%

Un seul fragment de céramique sigillée est attesté : un bord de mortier Curle 21 du centre de la Gaule des années 170/240.

En céramique mi-fine de mode B se trouve un fragment de coupe sans doute proche de M96.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de cruche appartenant à des récipients de grandes dimensions dont un fond brûlé, un col de cruche à anse bifide et deux fragments de mortier en pâte beige.

La céramique commune de mode B compte essentiellement des fragments de panse en pâte plutôt fine grise et un bord de plat CoB12.

Les amphores sont représentées par des productions régionales en pâte orangé : un fond plat et une panse relativement massive, très cuite, avec un cœur rouge. D'autres fragments correspondent à un fond pointu en pâte de Bétique des I^{er}-II^e s., vraisemblablement une amphore Dr. 7/11.

Datation : la sigillée fournit un TPQ en 170.

- Fait 1046, entre sd. 15 et sd. 16

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Com B	8	1
Total	9	1

Fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule des années 130/160 (coupe Lez. 8 à décor guilloché).

En céramique commune de mode B : bord de pot CoB7 et fragments de panse en pâte grise peu dégraissée.

Datation : deuxième quart du II^e s.

- Fait 1046, sd. 16, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.9%	0	
Sigillée-COG	1	2.9%	0	
MET-CG 1er gen	1	2.9%	0	
Fine B-TN	6	17.1%	3	25.0%
Com A	8	22.9%	0	
Com B	15	42.9%	9	75.0%
Amphore-Bétique	2	5.7%	0	
Amphore-Narbonnaise	1	2.9%	0	
Total	35	100%	12	100%

La céramique sigillée est représentée par un fragment de coupe Drag. 37 du groupe de production du Centre-ouest dont la partie basse du décor est conservée ainsi qu'un éclat de vaisselle du centre de la Gaule. Tous deux ont été fabriqués au cours de la première moitié du II^e s.

Un fragment de gobelet Déch. 67 en céramique métallescente de première génération (140/170) est également attesté.

La céramique fine de mode B est résiduelle dans cet ensemble : coupe M96 et M117, assiette M51 et fragments de panse.

La céramique commune de mode A n'est représentée que par des panses de cruche dont certaines appartiennent à des récipients de grand volume.

La céramique commune de mode B présente un corpus de deux pots CoB32 dont la morphologie est celle des productions de la seconde moitié du II^e s., un pot CoB7, deux jattes CoB14 ainsi qu'une coupe CoB35 et un plat CoB12. En complément se trouvent un fond relativement massif et des fragments de panse.

Les amphores ne comptent que deux fragments de Narbonnaise et de Bétique (caractéristiques techniques des productions du II^e s.).

Datation : l'ensemble des données chronologiques permet de dater cette unité d'enregistrement de la seconde moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 16, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	5	1
Com B	5	3
Total	11	4

Un fragment de céramique fine de mode B : coupe M117.

Lot de céramique commune de mode A : embouchure d'une cruche CoA60 identique au fragment de la passe suivante et un bord de pichet à anse CoA41 qui présente la particularité de comporter une lèvre moulurée.

La céramique commune de mode B se compose de deux bords de jatte CoB17 et d'un pot CoB7.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 16, -60/-80 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	4.5%	0	
Com A	1	4.5%	1	16.7%
Com B	20	90.9%	5	83.3%
Total	22	100%	6	100%

Présence d'un fragment de panse en céramique sigillée du centre de la Gaule de la première moitié du II^e s., d'un bord de cruche CoA60 en commune de mode A et d'un lot de commune de mode B dont deux bords de pot CoB7, trois autres fonds et des fragments de panse.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1046, entre sd. 16 et sd. 17, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	27.8%	2	33.3%
Fine B-TN	2	11.1%	0	
Com A	7	38.9%	3	50.0%
Com B	4	22.2%	1	16.7%
Total	18	100%	6	100%

Des petits fragments de sigillée du centre de la Gaule sont attestés : un fond de forme fermée des années 120/140 associé à un fragment de panse d'une coupe de même période, deux fragments de Drag. 37 du deuxième quart du II^e s. et un pied de coupe des années 140/170.

La céramique fine de mode B est résiduelle dans cet ensemble : coupe M110 et autre fragment de coupe.

La céramique commune de mode A est représentée par l'embouchure d'une cruche CoA32 du II^e s., l'une de grande dimension en pâte beige et l'autre en pâte orangé à cœur gris. Des fragments de panse de cruche complètent ce lot.

La céramique commune de mode B n'est représentée que par des fragments de panse.

Datation : compte tenu des éléments conservés une datation au cours du milieu du II^e s. avec une majorité de mobiliers plus anciens peut être proposée.

- Fait 1046, entre sd. 16 et sd. 17, -40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	4.5%	1	14.3%
Com A	11	50.0%	2	28.6%

Com B	9	40.9%	4	57.1%
Amphore-régionale OCG	1	4.5%	0	
Total	22	100%	7	100%

Un fragment de céramique fine de mode B (terra nigra) : un bord de coupe M72.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments et une embouchure de cruche de CoA7 ainsi que le fond d'un grand vase de stockage en pâte dégraissée.

La céramique commune de mode B compte un bord de jatte CoB17, des bords de pots CoB2 et CoB3 ainsi que des fragments de panse.

Un fragment d'amphore régionale en pâte rouge complète ce modeste corpus.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 17, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	4.1%	1	7.7%
PFE-CG	2	4.1%	0	
MET-CG 1er gen	1	2.0%	0	
Fine B-TN	1	2.0%	0	
Mi-fine B	3	6.1%	1	7.7%
Com A	16	32.7%	4	30.8%
Com A-engobe rouge	1	2.0%	1	7.7%
Com B	21	42.9%	5	38.5%
Amphore-Narbonnaise	1	2.0%	0	
Amphore-Tarraconaise	1	2.0%	1	7.7%
Total	49	100%	13	100%

La céramique sigillée est représentée par un fragment de vase Drag. 37 du centre de la Gaule dont le décor est issu de l'officine de Quintilianus (140/150). Un autre fragments correspond à une assiette Ve. A2 de même provenance mais plus ancienne (060/110). Un probable fragment de céramique fine de mode B est attesté ainsi que deux fragments de céramique mi-fine de mode B dont un fond de gobelet.

Parmi les vaisselles de table se trouvent également deux petits fragments de paroi fine engobée vraisemblablement originaire du centre de la Gaule et un fragment de céramique métallescente de première génération à panse moulée, vraisemblablement un gobelet Déch. 67.

Le corpus de la céramique commune de mode A est représenté par un bord de pot CoA24 à engobe rouge, ainsi que plusieurs fonds de cruche, une anse bifide et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B comporte des bords de pots CoB3 et CoB7 en pâte grise fine, un fond de marmite CoB4, un fond de coupe et des fragments de panse.

Un bord d'amphore Pasc. 1 de Tarraconaise et une panse de Narbonnaise.

Datation : présence de mobiliers résiduels du I^{er} s., mais les plus pièces les plus récentes datent du II^e s. et le TPQ est donné par la marmite en commune de mode B dont la forme n'est jamais antérieure à la deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 17, US 1, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1.9%	1	11.1%
Fine B-TN	4	7.5%	2	22.2%
Mi-fine B	2	3.8%	1	11.1%
Com A	22	41.5%	2	22.2%
Com B	24	45.3%	3	33.3%
Total	53	100%	9	100%

Un seul fragment de céramique sigillée est attesté : une coupe Drag. 37 du centre de la Gaule des années 120/140.

La céramique fine de mode B est résiduelle dans ce contexte : assiette M55 et pied de profil concave plutôt précoce.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une coupe MfB17 et un fragment de panse.

Le corpus de la céramique commune de mode A comporte un bord de pot CoA63 et un lot de fragments de cruche (panses et fonds) sans présence de bord. Un petit fragment de panse en pâte beige plutôt fine présente une série de perforation indiquant un usage de faisselle.

La céramique commune de mode B est représentée par deux pots CoB7, une jatte CoB17, un bord de gobelet à lèvres éversées CoB42, un bord de plat CoB12 en pâte gris ardoisé très homogène, ainsi que des fragments de panse.

Datation : les données chronologiques sont hétérogènes : des vases résiduels du I^{er} s., d'autres pièces datées du II^e s. et une coupe MfB17 présente généralement dans les niveaux tardifs. Il est possible toutefois que ce type de production constitue une transition

entre les coupes en terra nigra et celles plus récentes. Proposition : II^e s.

- Fait 1046, entre sd. 17 et 18, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	6.1%	2	28.6%
Fine B-TN	2	6.1%	1	14.3%
Com A	14	42.4%	1	14.3%
Com B	13	39.4%	3	42.9%
Amphore-Narbonnaise	2	6.1%	0	
Total	33	100%	7	100%

La céramique sigillée se compose d'un fragment d'une assiette Drag. 15/17 du centre de la Gaule produite au milieu du I^{er} s., et d'un fond de coupe Drag. 37 du milieu du II^e s.

Dans ce contexte la céramique fine de mode B est résiduelle : pied d'assiette et fragment de panse brûlé.

La céramique commune de mode A compte un bord de mortier avec bec verseur de type CoA6 en pâte beige typique de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. ainsi qu'un lot de fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B comporte des pots CoB7, CoB2 et CoB32 ainsi que des fragments de panse.

Deux fragments appartiennent à une amphore de Narbonnaise.

Datation : lot hétérogène donc l'élément le plus récent correspond à une production de la deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=1339), sd. 18

Catégorie	NR	NMI
Com A	9	1
Com B	1	0
Total	10	1

Céramique commune de mode A : fragments de panse et col de cruche CoA52.

Fragment de commune de mode B.

Datation : I^{er} s. ?

- Fait 1046, sd. 18, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	6	9.0%	3	14.3%
Fine B-TN	8	11.9%	3	14.3%
Com A	2	3.0%	4	19.0%
Com B	30	44.8%	10	47.6%
Amphore-Narbonnaise	13	19.4%	1	4.8%
Amphore-régionale BCG	8	11.9%	0	
Total	67	100%	21	100%

La céramique sigillée se compose de trois fragments de Drag. 37 du centre de la Gaule dont l'un avec un décor dans le style de Paternus II. Un fond est brûlé. Les caractéristiques techniques et morphologiques de ces pièces correspondent à des productions de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s. En complément se trouvent un fragment de panse de mortier du III^e s. et un fragment d'assiette, tous deux également brûlés, ainsi qu'un bord d'assiette Lez. 43 plus ancienne (130/150).

Quelques fragments de céramique fine de mode B (terra nigra) sont résiduels dans cet ensemble (coupe M96, pot M146, assiette M8-11).

La céramique commune de mode A se compose de l'embouchure d'une grande cruche vraisemblablement à deux anses CoA64, de deux fragments de bord trop petits pour être caractérisés et de nombreux fragments de panse de cruche.

Le répertoire de la céramique commune de mode B est conforme à celui des autres contextes du III^e s. du fossé à savoir des pots CoB32, CoB7, jatte CoB17, marmite CoB4 avec présence également d'un pot du I^{er} s. CoB43, d'un bord surcuit et d'un fragment de panse.

Les amphores sont représentées par de nombreux fragments d'un col de conteneur de Narbonnaise et par un lot de fragments d'amphore régionale en pâte brune.

Datation : première moitié du III^e s.

- Fait 1046, sd. 18, US 1, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	6.9%	2	18.2%
Fine B-TN	1	3.4%	1	9.1%
Com A	16	55.2%	3	27.3%

Com B	9	31.0%	4	36.4%
Amphore-Bétique	1	3.4%	1	9.1%
Total	29	100%	11	100%

La céramique sigillée est représentée par un fond de coupe Drag. 37 du centre de la Gaule du troisième quart du II^e s.

Un seul fragment de céramique fine de mode B figure dans cet ensemble où il est en position de résidualité (bord de coupe M96).

La céramique commune de mode A est représentée par l'embouchure d'une cruche CoA2 et d'un récipient de plus grande taille CoA32. Si le premier est essentiellement attesté pour le II^e s. dans les niveaux de la première moitié de ce siècle, le second l'est en revanche dans ceux de la deuxième moitié. Une anse trifide et des fragments de panse de cruche complètent cet ensemble.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB34 et CoB38 ainsi que des fragments de panse et un fond de plat en pâte grise homogène.

Une anse d'amphore de Bétique présente les caractéristiques techniques des productions du I^{er} s.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 18, US 4

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	0
Com A	1	1
Total	3	1

Fragment de coupe en céramique fine de mode B (probablement M96) et embouchure de cruche de type CoA52 en pâte blanchâtre.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046, entre sd. 18 et 19, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	6	8.7%	3	12.5%
Com A	26	37.7%	6	25.0%
Com B	36	52.2%	14	58.3%
Amphore-régionale BCG	1	1.4%	1	4.2%
Total	69	100%	24	100%

La céramique fine de mode B est résiduelle dans cet ensemble : deux assiettes M55 et un pot M138.

La céramique commune de mode A est représentée par l'embouchure d'une cruche tardive CoA59, un bord de gobelet apparenté à la forme CoA46, un bord de profil CoA41 appartenant probablement de ce fait à un pot à anse, ainsi qu'un bord de mortier CoA26 de petit format en pâte beige très cuite. De nombreux fragments de panse de cruche sont attestés, associés à une anse trifide agrémentée d'une pastille à la base (amphore G. 12 ?) ainsi qu'un fond de mortier.

La céramique commune de mode B est représentée par plusieurs exemplaires de pots CoB7 et CoB32, un exemplaire CoB3, jatte CoB17 et plat CoB12 ainsi que de nombreux fragments de fond ou panse.

Un cul d'amphore à fond plat en pâte brune régionale (BCG) est attesté.

Datation : ensemble hétérogène dont les mobiliers les plus récents (pot CoB32, cruche CoA59) sont du III^e s., vraisemblablement de la seconde moitié de ce siècle.

- Fait 1046, Sd. 19, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	2.4%	0	
MET-CG 2e gen	2	1.2%	1	3.4%
Fine B-TN	8	4.9%	3	10.3%
Mi-fine B	15	9.1%	3	10.3%
Com A	46	28.0%	4	13.8%
Com A-engobe orange	1	0.6%	1	3.4%
Com B	57	34.8%	16	55.2%
Amphore-Narbonnaise	12	7.3%	0	
Amphore-régionale BCG	1	0.6%	0	
Amphore-régionale IND	18	11.0%	1	3.4%
Total	164	100%	29	100%

La céramique sigillée est représentée par des fragments de Drag. 37 du centre de la Gaule appartenant pour un d'entre deux à un vase des années 130/150 et pour les autres à des productions de la seconde moitié du II^e s. avec un décor notamment de Paternus II.

Un autre fragment brûlé correspond à un mortier.

La céramique fine de mode B est résiduelle dans cet ensemble (M96, M75, coupe).

La céramique mi-fine de mode B est représentée par des gobelets MfB16 et MfB19 ainsi qu'un fond étroit d'un autre gobelet et des fragments de panse.

Une céramique métallescente de deuxième génération correspond à un gobelet Lez. 305. La pâte est rouge, calcaire, avec un cœur gris dans la partie basse. Le vernis est noir brillant. La panse est pourvue d'un décor guilloché.

La céramique commune de mode A est pauvre en éléments susceptibles de faire l'objet d'une caractérisation. On compte un fond de mortier, un bord de jatte CoA34, un bord de coupe à collerette à engobe orangé et pâte beige CoA44 typique des productions du III^e s., ainsi qu'un lot de fragments de cruche dont une anse bifide et un fond aux caractéristiques techniques et morphologiques tardives.

Le lot de céramique commune de mode B est relativement riche. Les pots sont représentés par des exemplaires de CoB7 dont la gorge supérieure est très peu marquée, CoB32, CoB3, CoB54, un pot archéologiquement complet CoB60 ainsi que plusieurs jattes CoB17 et un bord de plat CoB12. D'autres fragments correspondent à un plat à cuire ainsi que des fonds et panses de pot.

Les amphores sont représentées par un lot de Narbonnaise, un fragment régional en pâte BCG et un lot de fragment en pâte beige à franges orangées dont un fond plat de grand diamètre. Il s'agit d'une production régionale également.

Datation : plusieurs éléments permettent de déterminer la constitution de cette séquence du comblement final du fossé au cours du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 19, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com A	13	0
Com B	1	0
Total	14	0

Fragments d'une cruche en céramique commune de mode A et d'une panse d'un pot en céramique commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046, entre sd. 19 et sd. 21, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	9	10.6%	5	22.7%
Com A	27	31.8%	3	13.6%
Com A-engobe blanc	1	1.2%	1	4.5%
Com B	39	45.9%	13	59.1%
Amphore-régionale BCG	2	2.4%	0	
Amphore-régionale IND	7	8.2%	0	
Total	85	100%	22	100%

Un lot de céramique fine de mode B, relativement abondant, est là encore, dans ce contexte, résiduel (pot M146, coupe M118, assiettes M1, M22).

La céramique commune de mode A compte l'embouchure d'une cruche CoA1 en pâte beige, un bord de pot à lèvres concave en pâte beige dégraissée, vraisemblablement lié au type CoA46 du III^e s. et qui trouve un équivalent en céramique commune de mode B avec le type CoB32, ainsi que de nombreux fragments de panse de cruche. Un pot dont est présent le bord, le fond et de nombreux éléments de panse correspond au type CoA53. La pâte est colorée avec un cœur gris, dégraissée. Le fond est maladroitement fini, simplement tiré à la ficelle ce qui fait qu'il n'est pas plat.

Un petit fragment de fond correspond à une cruche engobée blanc résiduelle dans cet ensemble.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de bouilloire de type CoB45 avec une anse trifide en pâte gris clair et surface gris ardoisé, Un pot CoB7 et une jatte CoB17, tous deux avec une gorge bien marquée sur le sommet de la lèvre, des pots CoB2 et CoB54 ainsi que deux fragments de marmite tripode dont la base est proche du type CoB16 à savoir une forme du II^e s. De nombreux autres fragments correspondent à des panses ou fonds principalement de pot.

De gros fragments d'amphore appartiennent au même individu que l'amphore régionale à fond plat du sd. 19, US 1, ainsi que deux fragments en pâte BCG.

Datation : des mobiliers des I^{er} et II^e s. sont présents dans cet ensemble, mais au sein des diverses catégories céramiques existent des productions qui appartiennent à la seconde moitié du II^e s. ou au III^e s.

- Fait 1046, sd. 20, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.0%	1	5.9%
Mi-fine B	4	8.0%	2	11.8%
Com A	17	34.0%	5	29.4%
Com B	25	50.0%	8	47.1%
Amphore-régionale BCG	2	4.0%	0	

Amphore-régionale OCG	1	2.0%	1	5.9%
Total	50	100%	17	100%

La céramique sigillée est représentée par un fond relativement massif de pot globulaire Déch. 72 du centre de la Gaule correspondant à une production du III^e s.

La céramique mi-fine comporte un bord de gobelet MfB16 et des fragments de fond et de panse.

La céramique commune de mode A est représentée par des pots CoA46 et CoA39 en pâte rouge dégraissée, ainsi qu'un mortier CoA66 également en pâte rouge comportant de nombreux dégraissants. Un fond de coupe également en pâte rouge dégraissée d'un sable calibré présente une surface lissée brune. Les autres fragments correspondent à des panses de cruche.

La céramique commune de mode B compte une majorité de pot CoB34, un bord de pot CoB32 et des marmites CoB4. Un fond de pot et de plat viennent en complément de fragments de panse.

Deux fragments d'amphore régionale en pâte rouge très cuite appartiennent à la famille OCG et un fragment de fond d'amphore à fond plat à la famille BCG.

Datation : l'assemblage de céramiques correspond bien à ceux du III^e s. et plus particulièrement du milieu et de la seconde moitié du III^e s.

- Fait 1046, sd. 20, -30 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	2
Com A	1	0
Com B	2	0
Total	5	2

Deux fragments de céramique fine de mode B dont notamment un bord de coupe M75.

La céramique commune de mode A n'est représentée que par un petit fragment de panse d'une cruche et la céramique commune de mode B par un fragment de panse d'une faisselle percée régulièrement de petits orifices circulaires dans la partie basse (pâte et surface gris ardoisée homogène) et un fragment de panse.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046, entre Sd. 20 et sd. 22

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	4	1
Com A	1	1
Com B	7	2
Modelée-gallo	1	0
Total	13	4

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une coupe à collerette MfB7 dont le plus souvent les exemplaires sont attestés au sein des ensembles du IV^e s. D'autres fragments de panse appartiennent à cette catégorie.

La céramique commune de mode A compte un bord de pot CoA46 et la commune de mode B des pots CoB32 et CoB7 auxquels s'ajoutent des fragments de panse.

Un fragment de céramique modelée figure également au sein de ce lot.

Datation : III^e-IV^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 21 et sd. 22

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	4	0
Total	5	0

Fragment de céramique fine de mode B.

Fragments de cruche en commune de mode A.

Datation : I^{er} s.-II^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 21 et sd. 22, « rejet de four »

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com A	1	0
Com B	5	3
Total	7	3

En céramique mi-fine de mode B : une collerette de grande taille vraisemblablement associée à une coupe hémisphérique. Il s'agit probablement d'une production de la seconde moitié du I^{er} s. et du début du II^e s.

La céramique commune de mode A est représentée par un petit fragment de panse de cruche.

La céramique commune de mode B comporte deux bords différents de jatte CoB17 ainsi que la lèvre d'un pot de forme indéterminée et des fragments de panse.

Datation : II^e s. et plus probablement première moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 22, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	2	2.1%	2	8.7%
Sigillée-CG-LEZ	2	2.1%	2	8.7%
Mi-fine B	12	12.6%	3	13.0%
Com A	24	25.3%	3	13.0%
Com B	45	47.4%	12	52.2%
Modelée-gallo	1	1.1%	1	4.3%
Amphore-Narbonnaise	9	9.5%	0	
Total	95	100%	23	100%

La céramique sigillée est représentée par des vaisselles du centre de la Gaule : des portions de mortiers Curle 21 et Lez. 96 en pâte rouge vif, un bord de coupe Drag. 37 et un fond de coupelle. Ces éléments sont tous postérieurs aux années 160 et pour certains ont des fourchettes chronologiques couvrant les premières décennies du III^e s.

La céramique mi-fine de mode B compte deux formes de coupe MfB8, ainsi que des fragments de panse et un fond de gobelet.

La céramique commune de mode A comporte des fragments de coupe à collerette CoA44 et des fragments de cruche dont deux fonds.

La céramique commune de mode B compte un répertoire classique de la fin du II^e s. et surtout du III^e s. : pots CoB32, COB40, jattes CoB14 et CoB17, marmite CoB4, plat CoB12, ainsi qu'un pot à anse en pâte grise, comportant dans la partie haute un décor estampé à partir de petits motifs végétaux.

Une coupe en céramique modelée gallo-romaine est également attestée (forme Mo2).

Quelques amphores de Narbonnaise appartenant à deux individus complètent ce lot.

- Fait 1046, sd. 22, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	3	4.0%	1	5.3%
Sigillée-CG-LEZ	3	4.0%	2	10.5%
Mi-fine B	8	10.7%	5	26.3%
Com A	23	30.7%	3	15.8%
Com B	27	36.0%	8	42.1%
Amphore-Narbonnaise	11	14.7%	0	
Total	75	100%	19	100%

Le corpus de la céramique sigillée se compose exclusivement de pièces du centre de la Gaule : un bord de coupe Drag. 37 portant un décor de Priscus, un fond de mortier Curle 21, un bord d'assiette Lez. 45 et d'autres fragments de panse d'assiette dont un probablement de forme Lez. 32. Toutes appartiennent aux productions de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s. pour le mortier.

La céramique mi-fine de mode B présente un répertoire typique du III^e s. : des coupes MfB8 et MfB17, des fonds de forme fermée et surtout de gobelet particulièrement étroit et haut ainsi que le fond d'une coupe vraisemblablement là encore MfB8 découpée à quelques cm du pied.

La céramique commune de mode A comporte de nombreux gros fragments. Les cruches aux pieds lourds y sont les plus nombreuses. Elles sont en pâte blanchâtre ou orangée. L'élément le plus singulier est un mortier de forme CoA70, inédit sur le site agrémenté d'un bec verseur de grand ampleur. La pâte est conforme à celles d'autres formes de mortier du III^e s. attesté sur le site notamment CoA26.

Le lot de la céramique commune de mode B est peu varié. La plus grande part des attestations de forme concerne des pots parfois de grande taille CoB32. En complément se trouve un plat CoB12, une marmite CoB4, une jatte CoB17, ainsi qu'un fond de faisselle hémisphérique régulièrement percée d'orifices d'évacuation. La pâte est rouge relativement fine et la surface noire lissée.

Les amphores ne sont représentées que par des fragments de Narbonnaise appartenant à au moins deux individus différents.

Datation : III^e s. (probablement à partir du milieu III^e s.)

- Fait 1046, sd. 22, -40/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	2	7.1%	1	11.1%
Com A	18	64.3%	3	33.3%
Com B	6	21.4%	4	44.4%
Amphore-Narbonnaise	2	7.1%	1	11.1%
Total	28	100%	9	100%

Présence d'une céramique fine de mode B : un pot M146.

La céramique commune de mode A compte une majorité de fragments de panse de cruche ainsi qu'une anse trifide de cruche/amphore. En complément se trouvent un bord de pot CoA53 attesté par ailleurs au sein de niveaux du III^e s. et un bord de forme fermée difficile à caractériser (CoA71).

La céramique commune de mode B compte deux bords de pot CoB32 et un de jatte CoB17.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise complètent ce lot.

Datation : ensemble hétérogène dont les éléments les plus récents datent du III^e s.

- Fait 1046, sd. 22, US 6 et 7

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	6.5%	3	17.6%
Fine B-TN	2	4.3%	1	5.9%
Mi-fine B	6	13.0%	2	11.8%
Com A	10	21.7%	1	5.9%
Com B	25	54.3%	10	58.8%
Total	46	100%	17	100%

Le corpus de la céramique sigillée est hétérogène. Il comporte une assiette Ve. A2 de la première moitié du II^e s., une coupelle Drag. 33 de la seconde moitié de ce siècle et un vase moulé des années 230/270 portant un décor tardif de l'officine de MARCVS. Toutes ces pièces sont issues des ateliers du centre de la Gaule.

Un fragment de pot vraisemblablement M137 en céramique fine de mode B est résiduel dans cet ensemble.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un gobelet MfB16, une coupe MfB18 et des fragments de panse.

La céramique commune de mode A compte une jatte Co72 en pâte beige, une panse de mortier et des fragments de cruche sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB32 dont un de grande taille, ainsi que des pots CoB34, CoB44 et CoB54 et une jatte CoB31. Quelques fonds et panses complètent ce tableau.

Datation : III^e s. vraisemblablement à partir du milieu du III^e s.

- Fait 1046, sd. 22, US 8, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	1	6.3%	0	
Com A	10	62.5%	2	50.0%
Com B	3	18.8%	2	50.0%
Amphore-Narbonnaise	2	12.5%	0	
Total	16	100%	4	100%

Fragment de céramique mi-fine de mode B, de céramique commune de mode A correspondant à des cruches dont une embouchure CoA1, céramique commune de mode B dont un bord de pot CoB32 très fin et deux fragments d'amphore d Narbonnaise.

Datation : aucun élément tardif au sein de cet ensemble qui évoque un assemblage de la deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046, sd. 22, US 10

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	2	0
Com B	2	0
Total	5	0

Fragment de céramique fine de mode B et de communes de mode A et B.

Datation : I^{er} s.

- Fait 1046, sd. 22, ext. O

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	2
Com A	3	1
Com B	2	1
Total	7	4

La céramique mi-fine de mode B est représentée par deux vases tardifs : une coupe à collerette MfB8 et un pot à col concave MfB16.

La céramique commune de mode A compte un fond de cruche en pâte blanche et la céramique commune de mode B deux éléments d'un grand pot CoB32.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, sd. 23, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	1	1.4%	1	3.3%
Sigillée-CG-IND	1	1.4%	1	3.3%
Sigillée-CG-LEZ	8	11.6%	3	10.0%
Fine B-TN	5	7.2%	1	3.3%
Com A	15	21.7%	6	20.0%
Com B	33	47.8%	16	53.3%
Amphore-Narbonnaise	3	4.3%	0	
Amphore-régionale BCG	2	2.9%	2	6.7%
Amphore-régionale IND	1	1.4%	0	
Total	69	100%	30	100%

La céramique sigillée est représentée par une série de vaisselles du centre de la Gaule : un Drag. 37 portant un décor de Cinnamus (160/190) et un autre bord de même forme du milieu du II^e s., un fond de mortier Curle 21 en pâte orangée (ateliers de Lubié probablement) des premières décennies du III^e s., une assiette Lez. 32 en pâte claire (ateliers de l'Allier) de même chronologie ainsi que des petits fragments sans caractérisation de forme de la seconde moitié du II^e s.

Quelques fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans cet ensemble : coupe M110 et éléments de forme fermée.

La céramique commune de mode A comprend plusieurs fragments de cruche dont des bords de type CoA1 et CoA18, un bord de jatte CoA17 en pâte brune fine, des fonds dont un très étroit et épais, ainsi qu'un mortier CoA65.

Le répertoire de la céramique commune de mode B se compose d'une majorité de pot CoB32 mais également de pots CoB3, CoB38 et CoB7, une jatte CoB61 en pâte colorée et surface noire ainsi que de nombreux fragments de fond et de panse.

Les amphores régionales comptent deux fonds en pâte brune dont un correspond à un petit module ainsi qu'un fragment de panse en pâte beige à cœur gris et des portions d'amphore de Narbonnaise.

Datation : Cet ensemble comporte des mobiliers des I^{er} et II^e s. mais les éléments les plus récents appartiennent bel et bien à la première moitié du III^e s.

- Fait 1046, sd. 23, US 2, -50/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	1
Com A	5	2
Com B	6	1
Total	14	4

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond de gobelet à pied haut et étroit en pâte gris clair et surface gris ardoisé. Un graffito « en croix » est présent sur le fond externe.

La céramique commune de mode A compte un bord de mortier CoA6, de grande taille en pâte brune à cœur gris très dégraissé et cuit, l'embouchure d'une cruche CoA31 en pâte blanchâtre et des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de plat à cuire CoB12 dont les caractéristiques techniques et morphologiques en font une pièce du II^e s. ainsi que des fragments de panse.

Datation : vraisemblablement deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046, entre sd. 23 et sd. 5

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	1	0

Fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule : panse à décor excisé d'un vase ovoïde Déch. 72 des années 240/270. La

pâte est orangé et le vernis rouge clair. Un graffiti post cuisson est inscrit à la base du col. Seules les lettres « [---]AN[---] » sont conservées.

Datation : deuxième moitié du III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 23 et sd. 24, 0-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	13.6%	2	20.0%
Com A	8	36.4%	2	20.0%
Com B	8	36.4%	6	60.0%
Amphore-Bétique	1	4.5%	0	
Amphore-Narbonnaise	2	9.1%	0	
Total	22	100%	10	100%

La céramique sigillée est représentée par une coupe Drag. 37 relativement bien conservée dont une partie importante du décor est conservée. Il s'agit d'une production du centre de la Gaule du III^e s. issue vraisemblablement de l'atelier de LIBERTVS II. En complément se trouvent un bord d'assiette Lez. 45 des années 130/170 et une collerette de coupe Curle 11 des années 80/110. La céramique commune de mode A est représentée par un bord de cruche CoA59, deux fonds dont un de grand diamètre ainsi que des fragments de panse.

La céramique commune de mode B se compose de pots CoB32 et CoB7, d'une jatte CoB14, d'un plat CoB12 ainsi que des fonds et panses.

Les amphores comptent un gros fragment appartenant à une forme Dr. 20 dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du III^e s. ainsi que deux fragments de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 23 et sd. 24, -20-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	8	16.3%	3	15.0%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	2.0%	0	
Fine B-TN	1	2.0%	0	
Com A	21	42.9%	5	25.0%
Com B	18	36.7%	12	60.0%
Total	49	100%	20	100%

La céramique sigillée est représentée par un petit fragment sans caractérisation de forme de Millau La Graufesenque, résiduel dans cet ensemble, une assiette Lez. 45 du centre de la Gaule des années 130/160 ainsi que deux autres assiettes de même provenance mais de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s. dont une de forme Lez. 43.

Un fragment appartient certainement à la catégorie des céramiques fines de mode B résiduelles dans cet ensemble.

La céramique commune de mode A est représentée par une coupe CoA67 en pâte blanchâtre dégraissée, un bord de mortier CoA56 avec bec verseur, un fond de gobelet en pâte rouge et des fragments appartenant des cruches.

La céramique commune de mode B comporte un répertoire composé de pots CoB32, CoB37, jattes CoB44 et CoB14, plat CoB12 ainsi qu'un fond épais de grand diamètre d'un pot et d'autres fragments de fonds et de panses.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 23 et sd. 51, -0-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	1	2.9%	1	14.3%
Fine B-TN	2	5.9%	0	
Com A	24	70.6%	6	85.7%
Amphore-Narbonnaise	7	20.6%	0	
Total	34	100%	7	100%

La céramique sigillée n'est représentée que par un fond de coupe Drag. 37 taillé au niveau du pied (vase du centre de la Gaule du milieu du II^e s.).

Deux petits fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans cet ensemble.

La céramique commune de mode A ne compte que deux fragments de panse de cruche, celle de mode B en revanche est bien plus fournie. Des pots CoB2, CoB7 et CoB34 (de grand diamètre), ainsi qu'une jatte CoB17. Des fonds de pot et fragments de panse complètent ce corpus.

Un lot de fragments de panse correspond à une amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 23 et sd. 51, -20-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	6	20.7%	3	30.0%
Mi-fine B	5	17.2%	2	20.0%
Com A	10	34.5%	2	20.0%
Com B	8	27.6%	3	30.0%
Total	29	100%	10	100%

Le corpus de la céramique sigillée se compose d'une coupelle résiduelle du I^{er} s. issue des ateliers du centre de la Gaule et de pièces de même origine mais de la seconde moitié du II^e s. : coupe Drag. 37 dont une portant un décor de SERVVS II et fragment avec rosette appartenant à une assiette Lez. 43.

La céramique mi-fine de mode B se compose d'une coupe MfB8 et d'un fond de pot.

La céramique commune de mode A comporte l'embouchure d'une cruche CoA2 et d'une cruche/amphore CoA69 en pâte orangée vive et surface brune. D'autres fragments de panse témoignent de la présence exclusive de forme fermée.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB7, un plat CoB12, un bord de gobelet CoB42 et des fragments de panse.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, sd. 24, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-ARG	1	0.5%	1	2.1%
Sigillée-CG-ALL	1	0.5%	0	
Sigillée-CG-IND	2	1.0%	1	2.1%
Sigillée-CG-LEZ	1	0.5%	0	
Sigillée-COG	2	1.0%	0	
Fine B-TN	9	4.7%	3	6.3%
Mi-fine B	20	10.5%	6	12.5%
Com A	40	20.9%	4	8.3%
Com B	111	58.1%	31	64.6%
Amphore-Bétique	1	0.5%	0	
Amphore-régionale BCG	2	1.0%	2	4.2%
Amphore-régionale IND	1	0.5%	0	
Total	191	100%	48	100%

Le corpus de la céramique sigillée est hétérogène.

La pièce la plus ancienne est une coupelle Drag. 27 du groupe de production du Centre-ouest (première moitié du II^e s.). Viennent ensuite un fragment d'assiette Lez. 45 du milieu du II^e s. des fragments de Déch. 72 et assiette Lez. 32 de la seconde moitié du II^e s., une panse de vase moulé de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s. et pour la pièce la plus récente un pot ovoïde vraisemblablement Déch. 72 dont les caractéristiques techniques et morphologiques correspondent à une production de la fin du haut-Empire d'Argonne (deuxième moitié du III^e s.).

Quelques fragments correspondent à des formes fermées ou assiettes en céramique fine de mode B.

La céramique mi-fine de mode B est principalement représentée par des coupes à collerette MfB8 (dont un fond très usé) et un fond de gobelet très étroit.

Le lot de la céramique commune de mode A est relativement limité. Les formes identifiables consistent en un bord de mortier CoA26, une jatte CoA34 et une coupe CoA49, tous les autres fragments correspondant à des panses de cruche et un fond.

La céramique commune de mode B est caractéristique des ensembles de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. Les formes de pot attestées sont : CoB2, CoB7, CoB32, CoB54, les jattes CoB17 à lèvres fines et CoB34 à lèvres épaisses et de petites jattes CoB8, un fond de marmite CoB4 et plusieurs bords de plat CoB12 aux parois minces à lèvres rentrantes à l'exception d'un exemplaire à bord droit et épais. Figure également au sein de ce lot un pot à anse sur la lèvre de type CoB64. De nombreux fonds et fragments de panse complètent de ce riche lot.

Trois fragments d'amphores de différentes provenances sont attestés. Des panses de Bétique (Dr. 20 dont les caractéristiques sont celles des productions du II^e s.) et d'origine régionale, ainsi qu'une assise d'une amphore à fond plat en pâte BGC.

Datation : deuxième moitié du III^e s.

- Fait 1046, sd. 24, US 3, -50 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	6.7%	0	
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	6.7%	1	25.0%
Fine B-TN	3	20.0%	1	25.0%
Com A	2	13.3%	0	
Com B	5	33.3%	2	50.0%
Amphore-Narbonnaise	1	6.7%	0	
Amphore-régionale BCG	1	6.7%	0	
Amphore-régionale OCG	1	6.7%	0	
Total	15	100%	4	100%

La céramique sigillée est représentée par un bord d'assiette Drag. 18 de Millau La Graufesenque résiduel dans ce contexte et un fragment du bandeau supérieur d'un mortier Drag. 45 du Centre de la Gaule des années 190/240.

Quelques fragments de céramique fine de mode B sont également résiduels.

La céramique commune de mode A ne comprend que des fragments de panse de cruche tandis que la céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB32, des fragments de panse et un fond massif.

Les amphores enfin comptent un fragment de Narbonnaise et deux fragments de conteneurs régionaux en pâtes OCG et BGC.

Datation : III^e s. (vraisemblablement première moitié du III^e s.).

- Fait 1046, entre sd. 24 et sd. 33, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	4.8%	1	11.1%
Sigillée-CG-LEZ	3	14.3%	3	33.3%
Com A	15	71.4%	4	44.4%
Amphore-régionale OGC	2	9.5%	1	11.1%
Total	21	100%	9	100%

La céramique sigillée comporte un fragment résiduel du I^{er} s. (originaire du centre de la Gaule), un fond de mortier Curle 21, un fond de gobelet Déch. 72 et un bord de Drag. 37 tous originaires du centre de la Gaule. Il s'agit de productions de la deuxième moitié du II^e s. et vraisemblablement du début du III^e s. pour le vase moulé.

Quelques fragments de céramique fine de mode B sont attestés dont deux coupes MfB8 et un fond de plat.

La céramique commune de mode A comporte un coupe à collerette CoA68 en pâte fine brune à surface lissée donnant un effet « brossé ocre », un pot en pâte beige dégraissée à cœur gris CoA39, un bord de mortier CoA6, deux bords de cruche CoA5 et un de CoA59 ainsi que des fragments de panse.

La céramique commune de mode B compte deux pots CoB32 et deux autres CoB34, un bord de plat CoB12 et des fragments de panse et de fond.

Les amphores comptent un fond plat en pâte OCG et un fragment de panse de même nature.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 24 et sd. 33, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	13.2%	3	20.0%
Fine B-TN	1	2.6%	0	
Mi-fine B	2	5.3%	1	6.7%
Com A	12	31.6%	3	20.0%
Com B	15	39.5%	7	46.7%
Modelée-gallo	1	2.6%	1	6.7%
Amphore-régionale IND	2	5.3%	0	
Total	38	100%	15	100%

Le lot de céramique sigillée est représenté par une coupelle Lez. 44 des années 130/170, des assiettes Lez. 30 et vraisemblablement Lez. 32 de la seconde moitié du II^e s., un fragment de gobelet Déch. 72 contemporain et pour la pièce la plus récente une assiette Lez. 43 de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s.

Les céramiques fines et mi-fines de mode B ne sont représentées que par des fragments sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A compte une collerette en pâte blanche appartenant à une coupe, la partie haute avec départ d'anse d'un pot de type CoA46 et un mortier CoA6 en pâte orangé.

La céramique commune de mode B compte des pots CoB32 en pâte gris clair, CoB2 et CoB54, une jatte CoB14 et un plat CoB12. D'autres fragments correspondent à des panses et pieds.

Un bord de pot appartient à la catégorie des céramiques modelées gallo-romaines (forme Mod3).

Un fragment d'amphore régionale d'origine indéterminée complète ce lot.

Datation : fin du II^e s. - premières décennie du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 33, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	2	1.5%	0	
Sigillée-CG-LEZ	9	6.7%	3	9.1%
PFE-CG	1	0.7%	1	3.0%
Fine B-TN	3	2.2%	1	3.0%
Mi-fine B	13	9.6%	4	12.1%
Com A	23	17.0%	5	15.2%
Com B	77	57.0%	17	51.5%
Amphore-Narbonnaise	1	0.7%	1	3.0%
Amphore-régionale BCG	1	0.7%	0	
Amphore-régionale IND	5	3.7%	1	3.0%
Total	135	100%	33	100%

La céramique sigillée est représentée par un fragment de vase du I^{er} s. résiduel dans cet ensemble et une série de vaisselles issue des ateliers du centre de la Gaule du II^e s. Sont attestés pour les productions de Lezoux une assiette Lez. 54 et une coupe Drag. 37 portant une composition dans la mouvance de CINNAMVS, toutes deux du milieu du II^e s. ainsi qu'une coupe Lez. 2 et un fond d'assiette de la seconde moitié du II^e s. Avec des pâtes caractéristiques d'ateliers de l'Allier se trouvent une assiette Lez. 54 et un fragment de panse d'un mortier Curle 21. Ces productions sont contemporaines des précédentes.

Un petit fragment d'anse de paroi fine engobée du Centre de la gaule appartenant à un gobelet lez. 338 est résiduel dans ce contexte. Un fond massif en pâte rougeâtre et surface lissée noire correspond vraisemblablement à une céramique fine de mode B de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s.

La céramique mi-fine de mode B compte une coupe MfB8, des gobelets MfB16, MfB25, un fond de plat et des fragments de panse. Le corpus de la céramique commune de mode A comprend deux pots CoA46 dont un relativement massif en pâte beige et l'autre avec une anse bifide accrochée à la lèvre, deux cruches CoA59, une anse massif à cinq sillons en pâte orangé à surface beige et des fragments de panse et de fond.

Le corpus de la céramique commune de mode B est pourvu d'une marmite CoB4 archéologiquement complète, de pots CoB54, CoB34, gobelet CoB50 et de plat CoB12. De nombreux fragments de panse et de fond viennent en complément dont une panse de mortier et un fragment décoré de lignes incisées.

Les amphores sont représentées par une anse de G. 4 de Narbonnaise, un petit fragment de panse d'une amphore régionale en pâte BCG et toute la partie basse d'une amphore à fond plat régionale.

Datation : présence de nombreux mobiliers du II^e s., mais les éléments les plus récents doivent être rattachés au III^e s.

- Fait 1046, Sd. 33, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	8	6.6%	4	10.5%
Fine B-TN	2	1.6%	1	2.6%
Mi-fine B	5	4.1%	3	7.9%
Com A	37	30.3%	8	21.1%
Com A-engobe blanc	3	2.5%	1	2.6%
Com A-engobe ocre	1	0.8%	1	2.6%
Com B	60	49.2%	19	50.0%
Amphore-Bétique	1	0.8%	0	
Amphore-Narbonnaise	4	3.3%	0	
Amphore-régionale OCG	1	0.8%	1	2.6%
Total	122	100%	38	100%

Le lot de céramique sigillée ne comporte que des fragments du centre de la Gaule : coupelle Lez. 42 du milieu du II^e s., assiette Lez. 32 portant une estampille incomplète « [---]IM », coupelle Drag. 33 de la deuxième moitié du II^e s. et enfin mortier Lez. 96 des dernières décennies du II^e s. et du début du III^e s. ainsi qu'une petite portion de vase décoré de CALETVS des années 190/240. Quelques fragments de céramique fine de mode B, résiduels dans cet ensemble, sont attestés, dont un bord de coupe M66.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par des coupes MfB8 et MfB17 ainsi qu'un gobelet MfB16 et des fragments de panse.

La céramique commune de mode A comporte de nombreux fragments de fond et de panse de cruche, un goulot de type CoA41, ainsi qu'un fragment de mortier et des fonds de coupe et de pot. Une production est pourvue d'un engobe blanc : il s'agit d'une coupe CoA49 bien attestée sur le site dans les niveaux du III^e s. Une autre coupe est revêtue quant à elle d'un engobe ocre irrégulier l'apparentant aux productions tardives de céramique à l'éponge (les caractéristiques techniques diffèrent toutefois des vaisselles du Poitou).

La céramique commune de mode B présente un répertoire fourni : de nombreux exemplaires de pot CoB32 plutôt de petites tailles, pots CoB2, CoB7, CoB34, gobelet CoB42, plat CoB12 et marmite CoB13. Des fragments de panse et fond viennent en

complément.

Le corpus des amphores comporte une panse de Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s. ainsi que des panses d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, Sd. 33, -40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	2.6%	2	11.1%
Fine B-TN	1	1.3%	1	5.6%
Mi-fine B	7	9.0%	5	27.8%
Com A	25	32.1%	5	27.8%
Com B	39	50.0%	5	27.8%
Amphore-Narbonnaise	4	5.1%	0	
Total	78	100%	18	100%

La céramique sigillée est représentée par deux mortiers issus des ateliers du centre de la Gaule : Curle 21 et Drag. 45, tous deux de l'extrême fin du II^e s. et de la première moitié du III^e s.

La céramique fine de mode B, résiduelle dans cet ensemble, comporte une forme M144.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond massif de coupe, un fond de gobelet, des bords de plat ou marmite MfB18 ainsi qu'un bord de coupe vraisemblablement MfB17.

Le corpus des céramiques communes de mode A ne comporte que des fragments de cruche, notamment cinq fonds différents.

Au sein de la céramique commune de mode B figure une large portion d'une grande jatte CoB17, des pots CoB32, CoB34 ainsi qu'une petite coupe CoB8 et de nombreux fragments de panse ou de fond.

Des fragments d'amphore de Narbonnaise appartiennent vraisemblablement au col d'une G. 4.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, sd. 33, US 3, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	10	7.5%	8	27.6%
PFE-CG	1	0.7%	0	
Fine B-TN	1	0.7%	0	
Mi-fine B	6	4.5%	3	10.3%
Com A	49	36.6%	1	3.4%
Com A-engobe blanc	1	0.7%	1	3.4%
Com B	65	48.5%	16	55.2%
Amphore-régionale OCG	1	0.7%	0	
Total	134	100%	29	100%

Le lot de céramique sigillée est hétérogène et ce bien que toutes les vaisselles attestées soient issues des ateliers du centre de la Gaule. Les plus anciennes sont représentées par une assiette Ve. A2 et une collerette de coupe Curle 11 des années 70/110. Viennent ensuite pour les productions de la première moitié du II^e s. une coupe Drag. 37 et une coupelle Lez. 44. Pour la seconde moitié du II^e s. sont attestées une assiette Lez. 45, un bord de coupe Drag. 37 ainsi qu'un mortier Curle 21. Les éléments les plus récents sont un fragment de coupe ou de mortier ainsi qu'un bandeau de Drag. 37, tous deux des années 180-240.

Un petit fragment de paroi fine engobée du centre de la Gaule et un fragment de céramique fine de mode B sont résiduels dans ce contexte.

La céramique mi-fine de mode B comporte une coupe MfB8, une jatte MfB18 ainsi qu'une assiette MfB9 et des fragments de panse.

La céramique commune de mode A est représentée par un bord de grand vase de stockage CoA75 et le bord d'une coupe CoA49 qui fut vraisemblablement engobée blanc. Tous les autres fragments correspondent à des panses de cruche.

La céramique commune de mode B comporte des pots CoB7, CoB2/3, CoB32 et un plat CoB12. De nombreux fragments de fond et de panse complètent ce corpus.

Les amphores correspondent à des productions régionales en pâtes OCG et BCG.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, sd. 34, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	3.4%	4	11.8%
Sigillée-Millau La Graufesenque	2	1.4%	0	
Fine B-TN	38	25.7%	7	20.6%
Com A	45	30.4%	4	11.8%
Com A-engobe blanc	1	0.7%	1	2.9%
Com B	54	36.5%	17	50.0%
Amphore-régionale IND	3	2.0%	1	2.9%
Total	148	100%	34	100%

Le corpus de la céramique sigillée est particulièrement hétérogène.

Sont attestés pour les vases du I^{er} s. : un pied d'assiette et une coupelle Drag. 27 du centre de la Gaule des années 20/60 et deux petits fragments de Millau La Graufesenque sans caractérisation de forme et pour le II^e s. : des pièces du centre de la Gaule, assiette Lez. 54 des années 120/140 portant une estampille de libellée de lecture difficile, un fond de coupelle brûlée et un bord de mortier Curle 21 de la seconde moitié du II^e s.

Le lot de la céramique fine de mode B, résiduel dans cet ensemble, est particulièrement fournie : coupe M118 (dont les caractéristiques morphologiques sont proches des MfB8), M72b, M96 et forme fermée.

La céramique commune de mode A comme cela est couramment le cas comporte une majorité de fragments de panse de cruche, mais aussi des fragments de mortier dont un bord de forme CoA6 en pâte blanchâtre typique de la seconde moitié du I^{er} s. et du début du II^e s., une coupe hémisphérique à collerette CoA65, un pot CoA24 et un petit pot à engobe blanc CoA73.

Le lot des céramiques communes de mode B comporte une majorité de pot CoB32 plutôt de faible diamètre ainsi que d'autres pots CoB2, CoB3, CoB7 et CoB34 mais aussi une possible jatte CoB17. Un mortier appartient également à cette catégorie puisqu'il présente une pâte sombre homogène. D'ailleurs sa forme diffère de celles qui sont les plus couramment associées aux mortiers en commune de mode A. De nombreux fragments de panse et de fond sont également attestés.

Les amphores sont représentées par un fragment de panse de Narbonnaise ainsi que deux panses et une anse d'amphore régionale. *Datation : ce lot comporte une majorité d'éléments de la seconde moitié du I^{er} s. et quelques pièces probablement du II^e s. pour certaines de la seconde moitié. Les pots CoB32 ne correspondant pas à des productions tardives, il n'est pas assuré que des vases du III^e s. y soient présents.*

- Fait 1046, sd. 34, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	3	14.3%	1	25.0%
Com A-engobe orange	6	28.6%	1	25.0%
Com B	12	57.1%	2	50.0%
Total	21	100%	4	100%

Lot de céramique commune de mode A correspond à deux fonds de grande cruche dont l'une en pâte blanchâtre vraisemblablement engobée orange et lot de céramique commune de mode B dont deux pots CoB7.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. - II^e s.

- Fait 1046, sd. 34, -20/-40 cm, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.0%	0	
Fine B-TN	11	21.6%	5	33.3%
Mi-fine B	7	13.7%	1	6.7%
Com A	15	29.4%	2	13.3%
Com B	17	33.3%	7	46.7%
Total	51	100%	15	100%

Fragment de céramique sigillée : une coupelle du centre de la Gaule des années 30/90.

La céramique fine de mode B est représentée par plusieurs formes du I^{er} s. : coupes M96 et M125/126, pot M130 (avec un graffito « LA[---] »), assiette M39.

En céramique mi-fine de mode B figure un fond de coupe relativement massive.

La céramique commune de mode A comporte essentiellement des fragments de panse ainsi qu'une anse bifide de cruche ou de pot et un bord de pot de type CoA39.

La Céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB2, CoB7, CoB32 dont la morphologie est celle des productions du II^e s. ainsi qu'une forme de plat ou marmite CoB27. De nombreux fragments de panse complètent de lot.

Datation : Présence de mobiliers du I^{er} s., mais aussi de céramique mi-fine ou commune de mode B qui appartiennent vraisemblablement au répertoire du II^e s.

- Fait 1046, sd. 34, US 2, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	4	1
Com B	3	2
Total	7	3

Deux vases en céramique mi-fine de mode B sont attestés : un bord de coupe MfB9 et des fragments de panses d'une forme fermée sans caractérisation précise dont la panse est guillochée.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de plat CoB12 et des fragments de fond et de panse de pot.

Datation : probablement II^e s.

- Fait 1046, sd. 34, 0/-20 cm, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	2

Fragments de céramique commune de mode B.

- Fait 1046, sd. 34, US 3

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Fine B-TN	1	1
Com A	2	0
Com B	4	1
Total	8	3

La céramique sigillée est représentée par une coupelle Ve. A1 du centre de la Gaule des années 60/90. Elle a subi l'action du feu. En céramique fine de mode B se trouve un bord de coupe à collerette M118 en pâte blanchâtre et surface noire mat ; en céramique commune de mode A, deux fragments de panse de cruche et en céramique commune de mode B, un bord de coupe CoB35 et des fragments de panse dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du I^{er} s.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

- Fait 1046, entre sd. 34 et sd. 52, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	4.5%	1	11.1%
Com A	18	40.9%	1	11.1%
Com B	21	47.7%	7	77.8%
Amphore-Bétique	1	2.3%	0	
Amphore-Narbonnaise	2	4.5%	0	
Total	44	100%	9	100%

Deux fragments en céramique mi-fine de mode B de coupe MfB8.

En céramique commune de mode A : une coupe CoA24 pratiquement archéologiquement complète en pâte beige à cœur gris très cuite et des fragments de cruche.

En céramique commune de mode B sont attestées un bord de pot CoB7, un plat CoB12 relativement grossier et une marmite CoB4 dont les proportions et les caractéristiques techniques sont typiques des productions du III^e s. Quelques fragments de panse et de fond viennent en complément.

Les amphores sont représentées par deux fragments de Narbonnaise et un de Bétique dont les caractéristiques techniques correspondent à une production de la fin du II^e s. et de la première moitié du III^e s.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 34 et sd. 52, -20/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1.2%	0	
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1.2%	0	
Fine B-TN	6	7.1%	1	6.3%
Mi-fine B	1	1.2%	1	6.3%
Com A	22	25.9%	3	18.8%
Com B	54	63.5%	11	68.8%
Total	85	100%	16	100%

La céramique sigillée est représentée par deux fragments sans caractérisation de forme, l'un de Millau La Graufesenque du I^{er} s. et l'autre d'assiette du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Quelques fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans ce contexte.

Un fragment de céramique mi-fine de mode B est attesté : pot MfB1.

La céramique commune de mode A compte l'embouchure d'une cruche-amphore de type CoA32 en pâte blanchâtre ainsi que l'embouchure d'une cruche à deux anses CoA59. Les autres fragments correspondent à une anse trifide et des panses parfois de récipients de grande taille comme l'attestent l'épaisseur des parois et les stries de tournage.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB2 et CoB32, plusieurs pots CoB7, des jattes CoB14 et CoB17, une coupe CoB35 et un fragment de panse de mortier dont les caractéristiques sont identiques à celles du vase CoB63 du sd. 34.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, entre sd. 50 et sd. 53, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	12	36.4%	3	25.0%
Mi-fine B	3	9.1%	2	16.7%
Com A	5	15.2%	1	8.3%
Com B	13	39.4%	6	50.0%
Total	33	100%	12	100%

Lot de céramique fine de mode B (terra nigra) résiduel au sein de cet ensemble (assiette M51 et gobelet M146).

La céramique mi-fine de mode B comporte une coupe MfB8, une marmite MfB18 et un fragment de panse de gobelet.

La céramique commune de mode A comporte un fond et des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB2 et CoB7 ainsi qu'une marmite CoB17.

Datation : l'essentiel du lot correspond à des productions des I^{er} et II^e s. Toutefois les pièces les plus récentes, en l'occurrence les céramiques mi-fines de mode B appartiennent bel et bien au répertoire en usage au III^e s.

- Fait 1046, Sd. 51

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	2

Trois fragments de céramique commune de mode B dont un fond de mortier en pâte grise très cuite, un fond de gobelet et une panse de pot dont la paroi est de faible épaisseur.

Datation : les caractéristiques techniques de vases correspondent à des productions du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 51, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	3.3%	1	7.7%
PFE-CG	1	3.3%	1	7.7%
Fine B-TN	1	3.3%	1	7.7%
Mi-fine B	2	6.7%	1	7.7%
Com A	5	16.7%	2	15.4%
Com B	20	66.7%	7	53.8%
Total	30	100%	13	100%

La vaisselle de table est représentée par un bord de sigillée (gobelet Déch. 72 du centre de la Gaule des années 140/170), un pied de parois fine engobée du centre de la Gaule et un fond de coupe en céramique fine de mode B.

En céramique mi-fine de mode B est attestée une coupe à collerette MfB8.

La céramique commune de mode A compte un bord de cruche CoA7 et des fragments de panses.

La céramique commune de mode B comporte deux pots CoB2 aux parois relativement fines, un plat CoB12 et un pot CoB32 de grande taille.

Datation : cet assemblage comporte certainement une majorité de productions des I^{er} et II^e s. mais les pièces les plus récentes (formes MfB8 et CoB32) permettent de situer sa constitution au III^e s.

- Fait 1046, Sd. 51, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1
Com A	1	0
Com A-engobe blanc	3	0
Total	6	1

La céramique sigillée est représentée par une assiette Lez. 45 du Centre de la gaule produite au cours des années 130/170. En complément se trouvent des fragments de commune de mode A dont plusieurs engobés de blanc.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, Sd. 52, US 3, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	9.1%	0	
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	9.1%	0	
Fine B-TN	1	9.1%	1	33.3%
Com A	3	27.3%	0	
Com B	5	45.5%	2	66.7%
Total	11	100%	3	100%

La céramique sigillée comporte un fragment d'assiette de Millau La Graufesenque des années 30/60 et un fragment d'assiette du centre de la Gaule des années 130/160.

Un bord de coupe en céramique fine de mode B est également présent ainsi que deux fragments de commune de mode A et plusieurs autres de commune de mode B dont un pot CoB7 et un bord de plat CoB12.

Datation : lot de céramique des I^{er} et II^e s. Seules les caractéristiques du plat CoB12 peuvent faire penser à une production de la seconde moitié du II^e s. ou du début du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 52, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	6	11.8%	4	23.5%
Fine B-TN	5	9.8%	2	11.8%
Mi-fine B	7	13.7%	2	11.8%
Com A	13	25.5%	3	17.6%
Com B	17	33.3%	6	35.3%
Amphore-Narbonnaise	3	5.9%	0	
Total	51	100%	17	100%

Le corpus de la céramique sigillée se compose exclusivement de productions du centre de la Gaule : une assiette Lez. 45 des années 140/170, une assiette Lez. 32 de la seconde moitié du II^e s., un bord de mortier Lez. 96 des années 170/210 et un fond d'assiette Lez. 43 dont les caractéristiques techniques et morphologiques évoquent les productions de la première moitié du III^e s.

Quelques fragments témoignent de la présence de céramique fine de mode B résiduelle dans ce contexte (fonds usés et fragments de panse).

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une coupe MfB8 très courante au sein des niveaux du III^e s. et un gobelet tronconique à pied évasé, lissé en surface qui correspond également à une production tardive.

La céramique commune de mode A comporte essentiellement comme cela est le cas courant, une majorité de fragments de panse de cruche ainsi qu'un fond, mais aussi un bord de plat CoA45 partiellement brûlé et un fond massif de pot.

La céramique commune de mode B comporte un pot CoB7, une coupe CoB35 et des jattes CoB14 et CoB17. Les autres fragments correspondent à des panses et fonds de pot.

En complément, se trouvent trois éléments de panse d'une amphore de Narbonnaise.

Datation : première moitié du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 52, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Com A	2	0
Com B	14	3
Total	17	3

Petit lot de céramiques comportant un fragment de sigillée du centre de la Gaule du milieu du II^e s., un fragment de cruche en céramique commune de mode A et des fragments de commune de mode B dont des bords de pots CoB7 et CoB32 ainsi qu'une jatte CoB14.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, Sd. 52, US 3, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1
Com A	1	0
Com B	1	1
Total	4	2

Céramique sigillée : assiette Lez. 54 du centre de la Gaule des années 120/140.

Fragments de communes de mode A et B dont pour cette dernière catégorie le bord d'un pot CoB32 dont les caractéristiques sont celles des productions du II^e s.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 52 et 59, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	4	1
Sigillée-CG-LEZ	3	1
Fine B-TN	2	1
Mi-fine B	1	0
Com A	3	0
Com B	4	1
Modelée-gallo	1	0
Amphore-Bétique	1	0
Total	19	4

La céramique sigillée est représentée par deux vases du centre de la Gaule : une coupe Drag. 37 de la première moitié du II^e s. portant sur le bandeau supérieur la première lettre d'un graffito « T » et un mortier Curle 21 des années 170/210.

La céramique fine de mode B est résiduelle dans ce contexte : fond étroit de forme fermée de type M152/M153 et fragment de panse.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une panse de coupe vraisemblablement MfB8.

Le corpus des céramiques communes de mode A et B ne comporte que des fragments de panses et un fond.

Un petit fragment présente les caractéristiques techniques des productions modelées de la période gallo-romaine.

Un fragment d'amphore est également attesté : une panse d'un conteneur de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions de la fin du II^e s. et du III^e s.

Datation : fin II^e s. – début du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 59, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	2	1
Com B	16	3
Total	19	4

Fragment de coupe en céramique fine de mode B.

La céramique commune de mode A est représentée par un fond et une panse de cruche, tandis que la céramique commune de mode B l'est par des fragments de pot CoB3 et CoB32 ainsi qu'un plat CoB12 et des panses.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, Sd. 59, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	1	0
Total	2	1

Fragments de communes de mode A et B. Pour la première catégorie, il s'agit d'un pot à bec trefflé en pâte beige.

Datation : Ier-II^e s.

- Fait 1046, Sd. 59, US 2, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	1	1
Total	2	2

Fragments de céramiques communes de mode A et de mode B.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, Sd. 59, US 3, -40/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	5	13.9%	0	
Com A	15	41.7%	0	
Com B	10	27.8%	4	100%
Amphore-Bétique	5	13.9%	0	
Amphore-régionale OCG	1	2.8%	0	
Total	36	100%	4	100%

Les lots comportent quelques fragments de céramique fine de mode B et commune de mode A sans caractérisation de forme, ainsi que des céramiques communes de mode B : pot CoB3, CoB32, jatte CoB19 ainsi que des fragments de fond et de panse.

Deux amphores viennent en complément : panse de Dr. 7/11 de Bétique et panse d'amphore régionale en pâte orange.

Datation : la forme CoB32 correspond à un petit module de paroi relativement fine, non tardif. L'ensemble des mobiliers de ce fait peut être daté du II^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 59 et 60, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com A	2	1
Com B	8	4
Amphore-Bétique	1	0
Amphore-Narbonnaise	1	0
Total	13	6

Fond de coupe en céramique fine de mode B (terra nigra).

La céramique commune de mode A correspond à deux fragments de cruche dont un fond relativement massif.

La céramique commune de mode B est représentée un bord de pot CoB32, un autre bord non caractérisé et des fragments de fond et de panse.

Le corpus des amphores correspond à une panse de Dr. 20 dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s. ainsi qu'une anse d'amphore de Narbonnaise.

Datation : certaines pièces, peu nombreuses, présentent les caractéristiques techniques et morphologiques des productions du III^e s.

- Fait 1046, Sd. 60, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	2.5%	1	10.0%
Fine B-TN	20	25.3%	2	20.0%
Mi-fine B	5	6.3%	2	20.0%
Com A	24	30.4%	1	10.0%
Com A-engobe micacé	1	1.3%	1	10.0%
Com B	26	32.9%	3	30.0%
Amphore-IND	1	1.3%	0	
Total	79	100%	10	100%

La céramique sigillée est représentée par des productions du centre de la Gaule : un bord de coupe Drag. 37 des années 170/210 et un fragment de panse d'une assiette Lez. 45 des années 130/170.

La céramique fine de mode B comporte deux bords de gobelet ou pot M146 (l'un trapu et l'autre allongé) ainsi que qu'un lot de fragments de panse de forme dont les caractéristiques peut correspondent aussi bien aux productions de cette série qu'à des céramiques mi-fines de mode B du II^e s.

Toujours est-il que la catégorie des céramiques mi-fines de mode B est bel et bien représentées par des productions du III^e s. en l'occurrence des fragments de marmites MfB18 appartenant à deux individus différents ainsi qu'une coupe MfB8.

La céramique commune de mode A compte un bord de cruche CoA59 caractéristique des productions en vigueur au III^e s. ainsi que de nombreux fragments de panse. Un dernier fragment correspond à la lèvre d'un gobelet à engobe micacé.

La céramique commune de mode B est représentée par des bords de pots CoB32 et CoB34 ainsi que là encore de nombreux fragments de panse.

Un fragment d'amphore indéterminé est également attesté.

Datation : III^e s.

- Fait 1046, Sd. 60, US 3, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	4	1

Coupe MfB8 en céramique mi-fine de mode B. La collerette contrairement à d'autres pièces est très peu développée.

Datation : IIIe s.

- Fait 1046, Sd. 61, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	8	3
COM-protos	1	0
Total	12	3

Col de cruche en commune de mode A. La pâte est rouge très homogène et le goulot est poissé.

Céramique commune de mode B : pot CoB2, plat CoB12 et fragments de fond et de panse.

Fragment de céramique protohistorique.

Datation : IIe s.

- Fait 1046, Sd. 61, US 2, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de commune de mode B des Ier – IIe s.

- Fait 1046, sd. 110, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	3.1%	1	5.0%
Sigillée-Millau La Graufesenque	2	3.1%	1	5.0%
Fine B-TN	13	20.0%	4	20.0%
Mi-fine B	2	3.1%	2	10.0%
Com A	10	15.4%	3	15.0%
Com B	30	46.2%	9	45.0%
Amphore-Bétique	3	4.6%	0	
Amphore-régionale OGC	3	4.6%	0	
Total	65	100%	20	100%

Le corpus de la céramique sigillée est hétérogène : fond de coupelle et fragment d'assiette de Millau La Graufesenque (deuxième moitié du Ier s.), coupelle des années 60/90 du centre de la Gaule et assiette Lez. 43 de même provenance mais de la seconde moitié du IIe s.

Le lot de céramique fine de mode B, résiduel dans ce contexte, est non négligeable. Il comporte des coupes M96, M118 et forme fermée.

En céramique mi-fine de mode B sont présentes des coupes MfB8 et MfB17.

La céramique commune de mode A est représentée par un bord de pot CoA28 en pâte beige à cœur gris, un bord de pot indéterminé, un mortier CoA6 en pâte blanchâtre dégraissée à cœur orangé typique des productions de la deuxième moitié du Ier s. et de la première moitié du IIe s., ainsi que des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B compte des pots CoB7, CoB3 de différents modules, CoB54 et couvercle CoB46. De nombreux fragments de panse et fond viennent en complément.

Les amphores sont représentées par des panses en pâte de Bétique correspondant certainement à une Dr. 7/11 ainsi qu'à des fragments d'amphore régionale BCG.

Datation : de nombreux mobiliers de ce contexte appartiennent aux Ier et IIe s., mais les pièces les plus récentes doivent être datées de la fin du IIe s. et du IIIe s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 120, US 1, 0 à -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	10	1

Céramique commune de mode A : mortier CoA6 en pâte blanchâtre correspondant plutôt à une production du II^e s. et une panse de cruche partiellement poissée en interne.

Datation : II^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 120, US 2, 0 à -20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	7	10.3%	2	14.3%
Sigillée-Millau La Graufesenque	2	2.9%	1	7.1%
Fine B-TN	4	5.9%	1	7.1%
Mi-fine B	1	1.5%	1	7.1%
Com A	28	41.2%	4	28.6%
Com B	22	32.4%	3	21.4%
Modelée-gallo	1	1.5%	1	7.1%
Amphore-Narbonnaise	2	2.9%	0	
Amphore-régionale IND	1	1.5%	1	7.1%
Total	68	100%	14	100%

Le lot de sigillée comporte quelques fragments de Millau-La Graufesenque résiduels dans ce contexte ainsi que des pièces du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s. : assiette Lez. 25 et 43.

Quelques fragments sans caractérisation de forme de céramique fine de mode B (terra nigra) sont également résiduels dans cet ensemble. En revanche un bord en céramique mi-fine de mode B ne l'est pas puisqu'il correspond à une coupe mfB8 qui apparaît dans les niveaux des III^e et IV^e s.

La céramique commune de mode A compte plusieurs bords de récipients. Des cruches de type CoA1, CoA13 et CoA32, ainsi qu'un mortier CoA6 en pâte blanchâtre. De nombreux fragments de panse témoignent de la présence d'autres cruches.

La céramique commune de mode B compte un bord de plat CoB12, un bord de marmite CoB4, ainsi qu'un pot CoB7 et des fragments de panse.

Un bord de vase modelée présente une pâte antique (noire, très micacée, homogène).

Les amphores sont représentées par deux fragments de Narbonnaise et une anse massive probablement de G4 en pâte régionale d'origine indéterminée (pâte rosâtre dégraissée et surface beige).

Datation : bien que le lot comporte des mobiliers résiduels du I^{er} s., les pièces les plus récentes correspondent à un répertoire du III^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 120, US 2, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	3.0%	1
Com A	31	93.9%	3
Com B	1	3.0%	0
Total	33	100%	4

Un vase en céramique sigillée de Millau La Graufesenque est attesté : une assiette Ve. A2 des années 60/100.

En céramique commune de mode A se trouvent de nombreux fragments de cruches dont un bord CoA13 et un fond ainsi qu'un bord de pot CoA28.

Un seul fragment de panse est attesté en céramique commune de mode B.

Datation : l'assemblage correspond assez bien à ceux des contextes de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 120/130, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	10	9.4%	3	15.8%
Fine B-TN	6	5.7%	1	5.3%
Com A	38	35.8%	4	21.1%
Com A-engobe rouge	3	2.8%	1	5.3%
Com B	43	40.6%	9	47.4%
Amphore-régionale BCG	1	0.9%	1	5.3%
Amphore-régionale OCG	5	4.7%	0	
Total	106	100%	19	100%

La céramique sigillée se compose exclusivement de pièces du centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du dernier quart du II^e s. et des premières décennies du III^e s. On compte deux mortiers Curle 21 et Lez. 96 ainsi que la lèvre d'un gobelet Déch. 72.

La céramique fine de mode B (terra nigra) est résiduelle dans ce contexte : un seul vase M96.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments de cruche en pâte blanchâtre, beige ou orangé, ainsi que l'embouchure d'une cruche CoA1 et une anse trifide.

Deux autres bords de grands diamètres sont attestés : un pot en pâte orangé à cœur gris à lèvre éversée CoA53 et un vraisemblablement couvercle en pâte beige (CoA54).

Un fond massif de *dolium* est attesté en pâte blanchâtre très dégraissée à surface badigeonné de rouge. Ce corpus compte également deux fragments d'une coupe à collerette engobée rouge.

La céramique communes de mode B est représentée par un répertoire typique du III^e s. : un bord de marmite CoB4, un plat à cuire CoB12, deux pots CoB32 et enfin un pot CoB37 dont un autre exemplaire strictement identique à celui-ci provient de l'US 1026. Il est probablement résiduel ou tout au moins un peu ancien au sein de cet assemblage.

Les amphores sont représentées des productions régionales : des fragments de panse d'un conteneur de grande taille en pâte OCG et un bord de G. 4 en pâte BCG.

Datation : quelques éléments du I^{er} et II^e s. figurent au sein de cet ensemble, mais les pièces plus les plus récentes appartiennent bel et bien au III^e s. A titre d'hypothèse on peut restreindre la datation aux premières décennies du III^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 120/130, US 2

Catégorie	NR	NMI
Amphore-Narbonnaise	8	0

Fragments de panse d'amphore de Narbonnaise.

- Fait 1046 (=2491), entre sd. 120 et 130, US 3

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	1
Com A	3	0
Com B	17	1
Total	22	2

Fragments brûlés d'une coupe M63.

Lots de céramiques communes de mode A et de mode B sans caractérisation de forme.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 130, US 1, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	1
Com B	3	3
Amphore-régionale IND	1	1
Total	7	5

La céramique commune de mode A comporte un gros fragment de mortier CoA6 aux caractéristiques techniques tardives (pâte beige très cuite) ainsi que des panses de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par des fragments de pot CoB32 dont un de grands diamètres avec des bandes lissées en externe ainsi qu'un pot CoB2.

Un fond d'amphore en pâte beige à cœur gris correspond à une production régionale.

Datation : III^e s. (vraisemblablement à partir du milieu du III^e s.)

- Fait 1046 (=2491), sd. 130, US 2, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	9	1
Mi-fine B	2	1
Total	11	2

Deux vaisselles sigillées sont attestées. Elles proviennent des ateliers du centre de la Gaule actifs au cours du dernier quart du II^e s. et du début du III^e s. : coupe Lez. 43 qui présente la particularité de ne pas être pourvue d'une rosette mais d'un jeton estampé ainsi qu'un fragment de coupe Drag. 37 portant un décor du groupe SERVVS, vraisemblablement SERVVS II.

Figurent également dans ce lot un bord et un fond entier de marmite tripode en pâte fine (céramique mi-fine de mode B MfB18 équivalent de la commune de mode B CoB4).

Datation : fin II^e s. – début du III^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 130, US 3, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	6	1

Goulot d'une cruche CoA7 en céramique commune de mode A.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 130, US 3, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	11	2
Com B	1	1
Total	12	3

Fragments issus de trois cruches en céramique commune de mode A : la partie haute d'une forme CoA7 différente de celle du niveau 0/-20 cm de ce sondage, un fond en pâte blanchâtre et des fragments de panse en pâte jaunâtre.

Un bord de pot CoB37 en pâte grise homogène (commune de mode B) est également attesté.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=2491), entre sd. 130 et 131

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	4	2
Com A	1	0
Com B	9	2
Amphore-Narbonnaise	1	0
Total	15	4

Fragments de céramique fine de mode B : bord de coupe M96, autre bord non caractérisé et fragments de panse.

Lots de céramiques communes de mode A et de mode B dont deux fonds.

Fragment d'amphore de Narbonnaise.

Datation : II^e s. ?

- Fait 1046 (=2491), entre sd. 130 et 131, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	2.7%	0	
Fine B-TN	16	21.9%	3	25.0%
Com A	40	54.8%	4	33.3%
Com A-engobe ocre	2	2.7%	1	8.3%
Com A-engobe rouge	1	1.4%	0	
Com B	4	5.5%	3	25.0%
Amphore-régionale BCG	7	9.6%	1	8.3%
COM-proto	1	1.4%	0	
Total	73	100%	12	100%

Céramique sigillée : coupe Drag. 37 du centre de la Gaule des années 140/190.

Un lot de céramique fine de mode B est résiduel dans ce contexte : assiette M22, coupe M96 et fragments de panse.

La céramique commune de mode A compte un mortier CoA26 en pâte blanchâtre et des fragments de panse de cruche. Deux vases présentent un engobe : une coupe avec revêtement ocre qui s'inscrit dans la tradition de productions tardives (dérivée de sigillée ou éponge) ainsi qu'un fragment avec revêtement rouge.

La céramique commune de mode B est représentée par deux lèvres de pot CoB32 dont l'un avec des caractéristiques technique et morphologie d'une production du III^e s., ainsi qu'une lèvre d'un pot et de nombreux fragments de panse et de fond.

Les fragments d'amphore correspondent à des productions régionales BCG.

Datation : ensemble hétérogène dont les éléments les plus récents sont rattachables au III^e s.

- Fait 1046 (=2491), entre sd. 130 et 131, US 3

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.7%	0
Com A	32	86.5%	1
Com B	4	10.8%	1
Total	37	100%	2

Petit fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule : coupe Drag. 37 des années 140/190.

Nombreux fragments d'une cruche CoA74 en pâte beige (commune de mode A).

Quelques fragments de céramique commune de mode B dont un fond.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1046 (=2491), entre sd. 130 et 131, US 4

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	4	17.4%	0
Com A	13	56.5%	1
Com B	6	26.1%	1
Total	23	100%	2

Lots de céramique fine de mode B et de communes de mode A et B sans définition de forme. Les caractéristiques techniques des fragments liés à ces dernières catégories correspondent à des productions de la seconde moitié du I^{er} s. ou du II^e s.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 131, -10/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	7.7%	1	14.3%
Mi-fine B	4	30.8%	1	14.3%
Com A	3	23.1%	2	28.6%
Com B	5	38.5%	3	42.9%
Total	13	100%	7	100%

Fragment de coupe en céramique fine de mode B résiduel dans cet ensemble.

Céramique mi-fine de mode B correspondant à un fond de coupe et à une panse.

La céramique commune de mode A compte un bord de mortier en pâte beige à cœur orangé, dégraissée, de forme CoA26, une anse trifide de cruche en pâte rouge à cœur gris également très dégraissée et un gros fragment de forme indéterminée, peut-être un couvercle de *dolium*.

La céramique commune de mode B comporte deux bords de pots CoB32 tardifs, un fond de pot et une panse.

Datation : III^e s.

- Fait 1046 (=2491), sd. 131, US 2, -40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-ARG	2	7.4%	1	11.1%
Sigillée-CG-IND	1	3.7%	0	
Sigillée-CG-LEZ	1	3.7%	0	
Fine B-TN	3	11.1%	2	22.2%
Mi-fine B	3	11.1%	1	11.1%
Com A	3	11.1%	0	
Com B	13	48.1%	5	55.6%
Amphore-Narbonnaise	1	3.7%	0	
Total	27	100%	9	100%

La céramique sigillée est représentée par des vaisselles tardives. Pour le centre de la Gaule, il s'agit d'un fragment de coupe Drag. 37 portant un décor de CALETVS avec des caractéristiques techniques typiques des productions postérieures à 210 et un autre fragment de panse du III^e s. Pour les pièces d'Argonne se trouvent deux mortiers Drag. 45 dont un avec une partie du relief d'applique en forme de tête de lion qui ornait le bandeau supérieur. Ces dernières productions datent probablement du milieu ou de la deuxième moitié du III^e s.

Deux fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans cet ensemble. En revanche les fragments de céramique mi-fine de mode B correspondant à une coupe à collerette MfB8 ne le sont pas puisqu'il s'agit d'une forme très courante dans les niveaux des III^e-IV^e s.

La céramique commune de mode A n'est présentée que par des fragments de cruche et la céramique commune de mode B par un fond de mortier, un pot CoB34 et deux autres fragments de pot non caractérisés.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise complète ce lot.

Datation : deuxième moitié du III^e s. (voire plus tardif).

- Fait 1046 (2491), sd. 131, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	7.7%	0	
Mi-fine B	9	69.2%	5	71.4%
Com B	3	23.1%	2	28.6%
Total	13	100%	7	100%

Le lot comporte principalement des céramiques mi-fines de mode B du III^e s. à savoir deux bords de coupe à collerette MfB8, un gobelet en pâte grise très cuite MfB12 et un plat MfB18. Au sein de cette catégorie figurent également un fond et des fragments de panse.

La céramique commune est représentée par un bord et un fond de pot et des fragments de panse.

Datation : III^e s.

- Fait 1046 (2491), sd. 131, US 4, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	6	2
Com B	2	0
Total	8	2

La céramique commune de mode A est représentée par le goulot d'une cruche à deux anses CoA55 en pâte rosé et surface beige ainsi que d'autres fragments de cruche dont une anse bifide.

La céramique commune de mode B compte deux fragments de panse.

Datation : II^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 131 et 132, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	1.6%	1	4.8%
Sigillée-CG-LEZ	2	3.2%	0	
Sigillée-CG-MdV	1	1.6%	0	
Sigillée-Montans	1	1.6%	1	4.8%
Fine B-TN	3	4.8%	2	9.5%
Mi-fine B	3	4.8%	3	14.3%
Com A	20	32.3%	5	23.8%
Com A-engobe ocre	2	3.2%	1	4.8%
Com B	27	43.5%	7	33.3%
Amphore-Bétique	1	1.6%	0	
Amphore-régionale beige	1	1.6%	1	4.8%
Total	62	100%	21	100%

Le corpus de la céramique sigillée est relativement hétérogène.

La pièce la plus ancienne est une coupelle Ritt. 8 de Montans (20/70). Pour les vaisselles du Centre de la gaule sont attestés : un fragment des Martres-de-Veyre de la première moitié du II^e s., un bord de forme indéterminée du II^e s., une assiette Lez. 45 des années 140/190 et enfin un fragment de coupe Drag. 37 des années 180/240.

Quelques fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans ce contexte : fond de coupe et bord de coupe M75.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par des fonds de gobelet et de coupe sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A compte des fragments de cruche dont une anse trifide et un bord de type CoA41 à bec trefflé, ainsi que des fragments de mortier dont un bord CoA26. Une autre pièce correspond à une coupe recouverte d'un engobe ocre partiellement couvrant dans la lignée des productions à l'éponge du Poitou. Il s'agit incontestablement d'une vaisselle tardive.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB32 relativement massif, ainsi que des pots CoB2 et CoB34 et des fonds de pot ou gobelet complétés de nombreux fragments de panse.

Les amphores correspondent à une panse de Dr. 20 de Bétique du II^e s. et l'anse d'une amphore régionale en pâte beige, vraisemblablement de forme G. 12.

Datation : lot de céramiques hétérogène dont les éléments les plus récents datent du III^e s.

- Fait 1046, entre Sd. 131 et 132, US 4

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	3	2
Total	6	2

Trois fragments de commune de mode A.

En céramique commune de mode B : pot CoB7 et couvercle CoB65 ainsi que des fragments de panse.

Datation : II^e s.

- Fait 1046 (2491), sd. 132, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Pour la céramique commune de mode A, un bord de pot CoA37 à surface lissée micacée et fragments de pot pour la commune de mode B.

Datation : II^e s.

- Fait 1046 (2491), sd. 132, -20 à -40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	1	1
Total	2	2

Bord de jatte CoA56 avec bec verseur. Pâte beige orangé à cœur gris.

Bord de pot CoB34 en pâte granuleuse.

Datation : deuxième moitié du III^e s.

- Fait 1046 (2491), entre Sd. 132 et 133, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	9	0
Com B	6	0
Amphore-régionale OCG	2	0
Total	17	0

Lot de fragments de céramiques communes de mode A et B et d'amphore régionale OCG.

Datation : II^e s.

- Fait 1046 (2491), entre Sd. 132 et 133, US 3

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com B	1	0
Total	2	1

Bord d'assiette M51 en céramique fine de mode B et fragment de commune de mode B.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

- Fait 1046 (2491), sd. 133, 0/-10 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	1
Com A	1	1
Total	2	2

En céramique mi-fine de mode B : un gobelet MfB16.

En céramique commune de mode A : un fond de cruche.

Datation : III^e s.

Synthèse chronologique sur le fossé 1046 : pas moins de 115 référents archéologiques ont été définis dans le cadre de l'exploration du fossé 1046 (fig..174). Il s'agit des sondages ainsi que les curages entre sondages et au sein de ceux-ci de passes le plus souvent de 20 cm (parfois converties en système US). Les données sont donc nombreuses ce qui rend pas des plus aisés la détermination des individus.

La confrontation systématique des mobiliers des sondages situés à proximité les uns des autres n'a pas fourni de recollages systématiques (ou tout au moins majoritaire), bien au contraire puisque les éléments qui appartiennent aux mêmes individus d'un référent à l'autre que ce soit en enregistrement vertical ou horizontal sont marginaux.

Cela signifie que, hormis cas exceptionnel, le fossé a servi de dépotoir secondaire dans le cadre d'apports modestes mais nombreux. Autre phénomène remarquable : pratiquement tous les ensembles de mobiliers comportent des céramiques résiduelles au regard des datations attribuées aux pièces les récentes. Cela est tout particulièrement le cas des comblements terminaux du fossé pour lesquels il peut arriver que la part de résidualité soit dominante.

Les mobiliers associés aux référents archéologiques des 40 cm premiers centimètres de comblement du fossé livrent pour 50 à 60% d'entre eux des données chronologiques relatives au III^e s. Le plus souvent, ce sont les céramiques communes de mode B et les céramiques mi-fines de mode B qui permettent de définir cet horizon. Dans certains cas l'assemblage peut être attribué, à titre d'hypothèse, à la deuxième moitié du III^e s., mais le plus souvent il paraît difficile d'affiner cette proposition. Les autres référents de niveaux 0 à -40 cm datent majoritairement de la deuxième moitié du II^e et du début du III^e s. Il paraît important de noter toutefois que compte-tenu de la part importante de mobiliers anciens parmi les ensembles du III^e s., il n'est pas exclue qu'un certain nombre, voire la totalité !, des référents de la deuxième série soient en définitive contemporains de ceux de la première.

Entre 40 et 60 cm les référents du III^e s. avérés ne représentent plus que 40% de ceux définis pour cette profondeur. Ils se situent essentiellement à l'emplacement des sondages 22 à 33. Pour le reste, les niveaux du II^e s. n'appartiennent plus nécessairement, au regard des données chronologiques recueillies, à un horizon de la fin du siècle, mais correspondent à des ensembles répartis tout au long du II^e s. Là encore toutefois, la part importante de résidualité fait craindre que les propositions chronologiques ne soient pas celles de la période « réelle » de constitution du comblement.

Il en va de même pour les rares ensembles datés du I^{er} s. qui apparaissent pour ceux qui peuvent bénéficier d'une situation précise à partir de 80 cm de profondeur.

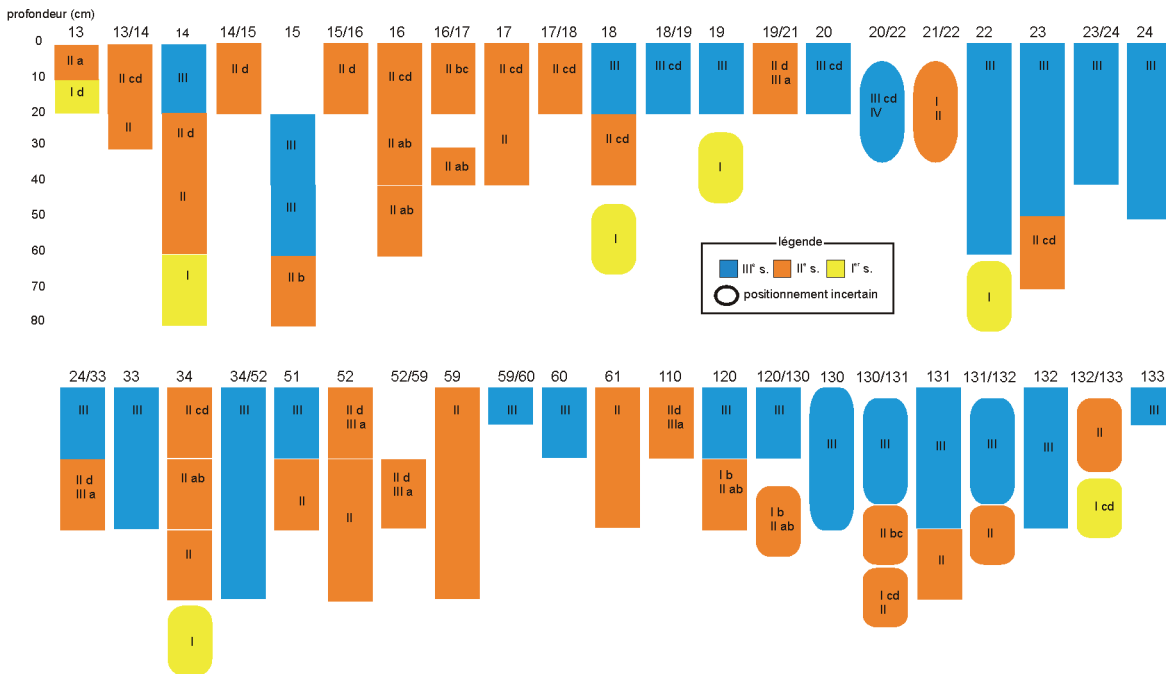


Fig 174 : Chronologie des référents archéologiques du fossé 1046.

FAIT 1053

- Fait 1053, sd. 16, fond du fossé, US -60/-80 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com B	1	1
Total	2	2

Céramique fine de mode B correspondant à un pot globulaire vraisemblablement M146.

Fond de jatte massive (ou de mortier ?) en céramique commune de mode B.

Datation : probablement deuxième moitié du I^{er} s.

FAIT 1054

- Fait 1054

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	1	0
Com B	2	0
Total	4	0

Fragments de céramique fine de mode B (panse de coupe M110), de céramique commune de mode A (col de cruche) et de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 1078**- Fait 1078, US1**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	3.5%	1	9.1%
Fine B-Beuvray	4	7.0%	0	
Fine B-TN	18	31.6%	4	36.4%
Com A	9	15.8%	2	18.2%
Com A-engobe rouge	12	21.1%	1	9.1%
Com B	12	21.1%	3	27.3%
Total	57	100%	11	100%

Le corpus de la céramique sigillée se compose d'une coupelle Lez. 1 des années 20/60 et d'un fragment vraisemblablement d'une coupelle Ve. A1 des années 60/90. Ces deux vases proviennent des ateliers du centre de la Gaule.

La céramique fine de mode B est représentée par une coupe M96, un pot M146, une assiette M55 et la lèvre d'un pot sans caractérisation précise. Un lot de fragments et un fond ombiliqué complète ce lot.

Des fragments de panse correspondent à une production de type Beuvray, grand vase ovoïde à décor de guillochis en pâte beige fine avec en surface des parties de couleur orangé et d'autres plus sombres.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments de cruche à engobe orange et un bord de pot à lèvre rainurée CoA4, possédant un traitement de surface identique. Les fragments non engobés correspondent au col d'une cruche, éléments de panse indéterminés ainsi que quelques formes atypiques : gobelet CoA29 et pot à lèvre en gouttière CoA39.

Le lot de céramique commune de mode B est peu riche : un bord de pot à lèvre éversée CoB3 et des fragments de panse.

Datation : ce lot de céramique correspond à un assemblage du I^{er} s., majoritairement du milieu et du troisième quart du I^{er} s. avec un TPQ en 60.

FAIT 1083**- Fait 1083, US1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Gros fragment de mortier CoA6 en céramique commune de mode B. La pâte est blanchâtre dégraissée de quartz.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

FAIT 1084**- Fait 1084**

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	1

Fragment d'une jatte en céramique commune de mode B. La forme correspond au type CoB43, la pâte est rouge à cœur gris et surface noire très micacée comme le sont les productions précoces.

Datation : première moitié du I^{er} s.

FAIT 1095**- Fait 1095, décap.**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-GUEU?	1	0.8%	1	3.1%
Sigillée-CG-IND	1	0.8%	0	
Sigillée-CG-LEZ	3	2.5%	0	
Fine B-TN	1	0.8%	1	3.1%
Mi-fine B	12	10.0%	4	12.5%
Com A	25	20.8%	4	12.5%
Com B	73	60.8%	21	65.6%
Modelée-gallo	1	0.8%	1	3.1%
Amphore-Narbonnaise	1	0.8%	0	
Amphore-régionale OCG	2	1.7%	0	
Total	120	100%	32	100%

La céramique sigillée est représentée par des fragments de Drag. 37 du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s. et d'autres issus de centres de production de l'Allier : une panse de mortier Curle 21 et un bord de Drag. 37 en pâte orangé (Gueugnon ?) du III^e s.

Un fragment de céramique fine de mode B est résiduel dans cet ensemble.

La céramique mi-fine de mode B compte quelques exemplaires de plat MfB18 en pâte grise ainsi que le fond d'un pot en pâte rouge à surface noire.

La céramique commune de mode A comporte l'embouchure d'une cruche CoA69, un fond de mortier, des fonds et panses de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par de nombreux fragments de bord. Les plus nombreux correspondent à différentes variantes de pot CoB32 dont notamment une majorité de gros modules typiques du III^e s. Parmi autres pots sont attestés des exemplaires de CoB5, CoB9, CoB37 mais aussi des coupes CoB35 et jattes CoB44 ainsi qu'un plat CoB12. De nombreux fonds rendent compte également de la présence majoritaire des pots avec notamment des fonds épais et lourds comme le sont ceux des III^e et IV^e s. Un lot de fragments de panse en pâte grise peu dégraissée complète ce corpus.

Figure également au sein de cet ensemble, un bord de pot à lèvre rentrante en céramique modelée, dont la pâte peut être celle de productions gallo-romaines.

Les amphores ne comportent que deux petits fragments de Narbonnaise et production régionale.

Datation : ensemble comportant de nombreux éléments caractéristiques des mobiliers en usage au III^e s. (vraisemblablement jusque dans la seconde moitié de ce siècle) et très peu de pièces résiduelles.

FAIT 1095

- Fait 1095, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	1	1
Com B	1	1
Total	2	2

Fragment d'assiette Lez. 43 en céramique sigillée issue des ateliers du centre de la Gaule. Son origine précise et sa datation sont difficiles à déterminer en raison des caractéristiques techniques atypiques du vase.

Présence d'un bord massif de pot CoB53 en céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

- Fait 1095, US 6

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Mi-fine B	4	2
Com B	11	1
Total	16	4

Petit fragment de mortier en sigillée du centre de la Gaule.

Céramique mi-fine de mode B : fond relativement massif d'une coupe, lèvre de gobelet et fragments de panse.

Céramique commune de mode A : fragment de panse.

Céramique commune de mode B : bord de pichet CoB29 et fragments de panse.

Datation : II^e s.

- Fait 1095, Sd. 37

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	1	0
Com B	4	1
Total	6	1

Fragment de céramique fine de mode B (terra nigra) sans caractérisation de forme.

Fragments de céramiques communes de mode A et B dont un bord de pot CoB7.

Datation : éventuellement deuxième moitié du I^{er} s. et première moitié du II^e s.

- Fait 1095, Sd. 37, US 6

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	3	0
Com B	10	4
Total	14	4

Céramique fine de mode B sans caractérisation.

Céramique commune de mode A représentée par des fragments de panse de cruche et céramique commune de mode B correspondant à un pot CoB7, une coupe CoB35, un bord indéterminé ainsi que un fond massif et des fragments de panse.

Datation : probablement première moitié du II^e s.

- Fait 1095, sd. 100, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	6	10.9%	4	30.8%
Mi-fine B	17	30.9%	2	15.4%
Com A	15	27.3%	2	15.4%
Com B	12	21.8%	5	38.5%
Amphore-Narbonnaise	5	9.1%	0	
Total	55	100%	13	100%

La céramique sigillée est représentée par des vaiselles du centre de la Gaule (Lezoux). On dénombre un bord de coupe Drag. 38 et un fond d'assiette du milieu du II^e s., une assiette Lez. 45 et un bord de coupe Drag. 37 des années 170/210.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une coupe à collerette MfB8 et un fond de pot.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse et deux petits morceaux de bord non caractérisables.

La céramique commune de mode B compte un gros fragment de pot CoB32 dont la panse est parcourue de bandes lissées horizontales, un petit fragment de pot CoB3, deux plats CoB12 et un mortier avec râpe interne CoB49 en pâte gris clair dégraissée et surface gris foncé.

Un lot de fragments d'amphore de Narbonnaise complète ce corpus.

Datation : fin du II^e s. – III^e s.

- Fait 1095, entre sd. 100 et 101

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-GUEU	1	0.5%	0	
Sigillée-CG-LEZ	10	5.4%	4	7.4%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	0.5%	1	1.9%
Mi-fine B	50	27.2%	15	27.8%
Com A	1	0.5%	0	
Com B	113	61.4%	34	63.0%
Amphore-Narbonnaise	8	4.3%	0	
Total	184	100%	54	100%

La céramique sigillée est représentée par plusieurs vases. Une assiette Ve. C2 de Millau La Graufesenque est résiduelle dans ce contexte. Les autres vaiselles correspondent toutes à des productions du centre de la Gaule. Plusieurs coupes décorées Drag. 37 sont attestées. Toutes correspondent à des pièces de la fin du II^e s. et des premières décennies du III^e s. à l'exception d'un bord en pâte rouge orangé très cuit qui appartient aux productions postérieures au début du III^e s. Les décors identifiables sont ceux Paternus II. En complément se trouvent des fragments sans caractérisation de forme.

Le corpus de la céramique mi-fine de mode B est relativement fourni. Il comporte des coupes à collerette courte MfB8, des coupes MfB17 et coupe ou marmite à lèvres en bourrelet rentrant MfB18 dont la forme est similaire à celle des céramiques communes (CoB4), un pot MfB16 et des gobelets représentés par des fonds ou un bord de type MfB19.

La céramique commune de mode A comporte deux fonds de mortier en pâte blanchâtre, des bords de cruche à bec treflé CoA42, un col de cruche à poulie haute, une anse massive à cinq bourrelets et un lot de fragments de panse.

Le corpus de la céramique commune de mode B est également très fourni. Les formes les plus courantes sont celles des pots à col concave et lèvres plus ou moins épaissies CoB32. De nombreux exemplaires correspondent à de grands modules. Parmi les autres formes, on compte des jattes/marmites CoB4, CoB14, des grosses lèvres de forme CoB17, mais aussi des pots CoB8 qui se démarquent des exemplaires précoces par une épaisseur plus forte de la paroi et surtout une pâte grise homogène conforme aux productions des II^e-III^e s. ainsi qu'un pot CoB3. Deux plats CoB12 sont également attestés. Les fonds rendent compte de la présence majoritaire des pots.

Les amphores ne sont représentées que par des fragments de panse de Narbonnaise et un lot de fragments en pâte rouge dégraissée (type CoA19) dont le bord est clairement celui d'une amphore G. 12.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, sd. 101

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	7	4.4%	2	5.6%
Sigillée-CG-IND	3	1.9%	2	5.6%
Sigillée-CG-LEZ	5	3.2%	3	8.3%
MET-CG 2e gen	1	0.6%	1	2.8%
Fine B-TN	1	0.6%	1	2.8%
Mi-fine B	8	5.1%	5	13.9%
Com A	29	18.4%	4	11.1%
Com A-engobe rouge	1	0.6%	1	2.8%
Com B	100	63.3%	17	47.2%
Amphore-Narbonnaise	3	1.9%	0	
Total	158	100%	36	100%

Le lot de céramique sigillée se compose uniquement de productions du centre de la Gaule. Quatre mortiers sont attestés dont trois par des éléments de bord. Ces derniers correspondent à des formes Curle 21 à panses externes nervurées ou non. Deux présentent des pâtes et vernis rouges vifs et le dernier une pâte beige rosé et un vernis marron. Un dernier fragment de panse a une pâte atypique et partiellement brûlée. Tous correspondent à des productions de la fin du II^e s. et plus probablement des premières décennies du III^e s. En complément se trouvent deux assiettes Lez. 54 du milieu du II^e s. et de la seconde moitié du II^e s. ainsi qu'un bord de Drag. 37 dont les caractéristiques techniques et morphologiques correspondent là encore à une production du III^e s. Un petit fragment appartient à la partie supérieure d'une coupelle Lez. 303/304 en céramique métallescente de deuxième génération.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par trois coupes à collerette MfB8 dont une avec un simple bourrelet en guise de lèvre. Parmi les autres fragments on compte un bord de gobelet MfB19, un fond de pot à l'assise lourde et des panses sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A comme cela est couramment le cas, comporte de nombreuses parois de forme fermée, ainsi qu'un bord de pichet dont l'anse est accrochée à même la lèvre en bourrelet éversé CoA46, un bord de cruche CoA1 en pâte beige, un fond de cruche en pâte fine de couleur ocre à engobe rouge. Parmi les autres attestations se trouvent un fragment de panse de mortier, un plat en pâte « granuleuse » CoA45, une coupe à bord droit et collerette courte dont le cœur est gris et la surface beige orangé avec des traces de coups de feu (peut-être s'agit-il d'une céramique réoxydée).

Le répertoire de la céramique commune de mode B est également assez riche.

La majorité des vases correspond au type de pot à col concave CoB32, complété par des pots CoB49, CoB5 dont le col est parcouru de lignes horizontales lissées ou CoB50 ainsi que plusieurs plats à lèvre épaissie rentrante CoB12 et des jattes CoB17, CoB14 et CoB44 de fort diamètre. De nombreux fragments de fond et de panse complètent ce lot.

Seuls quelques fragments d'amphore de Narbonnaise sont attestés.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, entre sd. 101 et 102, 0/-40cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	2	2.1%	1	3.4%
Sigillée-CG-LEZ	16	16.5%	6	20.7%
Mi-fine B	4	4.1%	2	6.9%
Com A	13	13.4%	4	13.8%
Com A-engobe ocre	8	8.2%	1	3.4%
Com B	49	50.5%	15	51.7%
Amphore-Bétique	1	1.0%	0	
Amphore-Narbonnaise	4	4.1%	0	
Total	97	100%	29	100%

Riche lot de céramique sigillée comportant une majorité de coupe Drag. 37. Parmi celles-ci deux portent des décors du potier CALETVS, l'un uniquement représenté par une rangée d'oves caractéristiques et l'autre plus complet sous la forme d'une assemblée de divinités. Ces vases ne sont pas antérieurs aux années 210. Deux autres fragments de Drag. 37 sont attestés dont l'un avec un décor de PATERNVS II. Parmi les autres formes on compte une coupe Drag. 38 du milieu du II^e s., des fragments d'assiette Lez. 32 et plusieurs individus de mortiers : deux de Curle 21 et un de Lez. 96. L'essentiel de ce corpus de formes lisses peut être daté des années 170/210.

La céramique mi-fine de mode B ne compte que quelques fragments dont un gobelet MfB19.

La céramique commune de mode A est représentée par une coupe CoA44 en pâte sableuse rosé recouverte d'un engobe ocre hétérogène, un mortier CoA26 en pâte beige dégraissée et un autre mortier représenté uniquement par une portion de la panse avec râpe interne et engobe ocre en externe, une coupe en pâte rouge à couverte blanchâtre CoA49, ainsi que des éléments de forme fermée, essentiellement des fragments de panse, mais aussi un fond, un col de forme en poulie et une anse trifide.

Le corpus des céramiques communes de mode B comporte principalement des bords de pot CoB32 dont un de très grand format avec en partie externe un décor de bandes lissées. En complément se trouve un pot CoB34 également de grande taille, un pot CoB3, une marmite CoB4 représentée par un bord et une partie du fond avec un pied ainsi qu'un bord de plat CoB12. Les autres fragments appartiennent à des fonds ou des panses.

Le lot des amphores comporte des fragments de Narbonnaise et de Bétique.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, entre sd. 101 et 102, -40/-60 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	3.7%	1	11.1%
Com A	4	14.8%	1	11.1%
Com B	16	59.3%	5	55.6%
Amphore-Bétique	5	18.5%	1	11.1%
Amphore-régionale BCG	1	3.7%	1	11.1%
Total	27	100%	9	100%

Un fragment de céramique sigillée est attesté : un bord de mortier Curle 21 du centre de la Gaule en pâte et vernis rouge des années 170/210.

La céramique commune de mode A compte un fond de cruche et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B est représentée par des coupes CoB39 et CoB8, et deux pot CoB32 de petite taille. Des fragments de panse viennent en complément.

Une anse d'amphore Dr. 20 de Bétique est également présente. Ses caractéristiques techniques correspondent à une production de la fin du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. Une anse d'amphore régionale BCG correspond certainement, quant à elle, à un modèle G. 4.

Datation : le TPQ de ce niveau est donné par la céramique sigillée à savoir de la fin du II^e s. et du début du III^e s. donc contemporain de la majorité des autres assemblages du fossé. Toutefois la plupart des autres mobiliers rend compte de productions plus anciennes essentiellement de la première moitié du II^e s. Parmi les céramiques communes, les pots CoB32 sont les plus récents car ils ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du II^e s.

- Fait 1095, sd. 102, US1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1.3%	0	
Fine A-engobe rouge	1	1.3%	0	
Mi-fine B	4	5.2%	0	
Com A	8	10.4%	2	18.2%
Com A-engobe orange	1	1.3%	1	9.1%
Com B	60	77.9%	8	72.7%
Amphore-Narbonnaise	2	2.6%	0	
Total	77	100%	11	100%

Petit fragment de céramique sigillée : coupe Drag. 37 du centre de la Gaule des années 160/210.

Fragment de céramique fine de mode A en pâte beige engobée rouge.

Quelques fragments de céramique mi-fine de mode B sans caractérisation de forme.

Lot de fragments de cruche en céramique commune de mode A. Un col de cruche à anse bifide et engobe orange, un bord indéterminé, une anse trifide et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B est représentée par de nombreux fragments d'un pot CoB34 de grandes dimensions, un bord d'un autre pot CoB34 et de nombreux petits fragments de lèvre de pot CoB32.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise sont également attestés.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, entre sd. 102 et 103, 0/-40cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	5.6%	0	
Mi-fine B	2	11.1%	0	
Com A	5	27.8%	2	40.0%
Com B	9	50.0%	3	60.0%
Amphore-Narbonnaise	1	5.6%	0	
Total	18	100%	5	100%

Un seul fragment de céramique fine est attesté : sigillée de forme Lez. 32 du centre de la Gaule des années 170/210.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond de grande forme fermée non caractérisée (pâte gris clair et surface gris foncé) ainsi qu'un fragment de panse d'un gobelet à dépression. Ces formes sont plutôt atypiques pour ce type de production. Le corpus de la céramique commune de mode A comporte un col de cruche en poulie allongée de type Ch. 3426, un fond massif d'une autre cruche ainsi qu'une anse trifide et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B est représentée uniquement par des lèvres de pot CoB32 de différentes tailles dont l'une est parcourue de bandes lissées verticales. Quelques fonds et panses complètent ce lot.

Seul un fragment d'amphore de Narbonnaise est attesté.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, Sd. 103, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1.8%	1	12.5%
Mi-fine B	2	3.6%	1	12.5%
Com A	8	14.3%	1	12.5%
Com B	15	26.8%	4	50.0%
Amphore-Narbonnaise	30	53.6%	1	12.5%
Total	56	100%	8	100%

Le seul fragment de céramique sigillée de cet lot est résiduel (assiette du centre de la Gaule des années 60/110).

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un gobelet au pied étroit et haut comme le sont les productions tardives.

La céramique commune de mode A compte un bord de cruche de type CoA2 également résiduel, ainsi que des fragments de panse dont deux de vases de grandes dimensions (pâte beige à cœur gris).

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB7, un plat aux parois épaisses CoB12, un fond de pot massif certainement de grandes tailles et d'autres fragments.

Un lot conséquent de fragments d'amphore de Narbonnaise est également attesté dont des départs d'anse suggérant une attribution au type G. 4.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, sd. 104, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Eponge-Poitou	1	2.0%	0	
Sigillée-CG-LEZ	6	12.2%	2	14.3%
Com A	13	26.5%	5	35.7%
Com B	28	57.1%	7	50.0%
Amphore-Narbonnaise	1	2.0%	0	
Total	49	100%	14	100%

La céramique sigillée est représentée par deux vases moulés du centre de la Gaule du III^e s. : une coupe Drag. 37 de petit format portant un décor dans le style de LIBERTVS II, un potier actif au cours de la première moitié du III^e s. et un autre Drag. 37 de grand format comportant un décor classique de PATERNVS II, mais dont les caractéristiques techniques du vase correspondent clairement à une production postérieure à 210.

Un fragment de panse, bien que présentant des caractéristiques techniques altérées, doit correspondre à une production à l'éponge du Poitou. La forme n'est pas caractérisable mais la surface externe possède un engobe de plusieurs teintes caractéristique.

La céramique mi-fine de mode B comporte des fragments de deux gobelets, une partie basse et une partie haute à surface noire lissée de forme MfB16.

La céramique commune de mode A est représentée par deux bords de pichet de forme CoA46 et CoA47, ainsi qu'une coupe à collerette CoA44 en pâte beige orangé, brûlée en interne et sur les bords. D'autres fragments correspondent à des fonds ou panses de cruche.

La céramique commune de mode B présente un répertoire de pots CoB34, CoB32, de coupe CoB6 et plat CoB12. Un fond massif de pot est également présent ainsi que des fragments de panse dont deux sont percés de trous de réparation.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise complète ce lot.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, sd. 104, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	8	3

Lots de fragments de céramique commune de mode B dont deux bords de pot CoB32, un fond et deux fragments de panse.

Datation : deuxième moitié du II^e s. – III^e s.

- Fait 1095, sd. 104, -40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine A-engobe rouge	1	4.5%	1	12.5%
Com A	5	22.7%	3	37.5%
Com B	16	72.7%	4	50.0%
Total	22	100%	8	100%

Fond d'un gobelet en pâte fine, blanchâtre, engobé rouge.

Lot de céramique commune de mode B : anse de cruche en pâte blanchâtre, fond et panse de cruche ; et de commune de mode B : bord de pot CoB2, fond de pot, plat et forme fermée de type pichet et fragments de panse.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

- Fait 1095, SD. 106, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	5.0%	1
Com A	12	60.0%	1
Com B	3	15.0%	1
Amphore-Narbonnaise	4	20.0%	0
Total	20	100%	3

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond relativement massif de gobelet.

Le lot de céramique comporte des fragments de commune de mode A (un fond de cruche et des éléments de panse donc l'un d'un conteneur de grandes tailles) de mode B (une lèvre en bourrelet et deux fragments de panse).

Quelques fragments de panse d'amphore de Narbonnaise complètent ce lot.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, sd. 107, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	5.7%	0	
Mi-fine B	7	13.2%	3	17.6%
Com A	8	15.1%	1	5.9%
Com B	31	58.5%	12	70.6%
Amphore-Narbonnaise	1	1.9%	0	
Amphore-régionale rouge	3	5.7%	1	5.9%
Total	53	100%	17	100%

La céramique sigillée est représentée par des fragments de panse d'une assiette Lez. 43 du II^e s.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par des fragments d'une coupe MfB17, deux fonds de gobelet et des fragments de panse.

La céramique commune de mode A compte une lèvre d'une forme fermée à large ouverture de type CoA48, un col de cruche à lèvre en poulie étirée ainsi que d'autres fragments de panse.

La céramique commune de mode B compte des portions de pots CoB45, CoB32 et COB9 en pâte granuleuse comme le sont certaines productions du Bas-Empire, une lèvre d'une jatte CoB14, un bord correspondant plus à une marmite CoB4 qu'à un plat CoB12. D'autres fragments de fonds ou des panses de pot sont attestés.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise complète ce lot ainsi qu'un fond d'amphore à fond plat en pâte rouge.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, sd. 107, US 2, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	3	8.6%	1	20.0%
Com A	15	42.9%	0	
Com B	9	25.7%	4	80.0%
Amphore-Narbonnaise	8	22.9%	0	
Total	35	100%	5	100%

Trois fragments sont en céramique mi-fine de mode B en pâte grise à surface lissée dont un couvercle de type CoB20.

La céramique commune de mode A est représentée par un lot de fragments de grandes tailles aux parois épaisses, dont la pâte est rosé à blanchâtre en interne et plutôt beige en externe. Il s'agit manifestement d'un conteneur de type cruche/amphore.

La céramique commune de mode B est représentée par des bords de pot CoB2, CoB51 et CoB52, un bord de plat CoB12 et des fragments de panse.

Lot de fragments d'amphore de Narbonnaise.

Datation : II^e-III^e s.

- Fait 1095, Sd. 152

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	2	1
Total	3	1

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

- Fait 1095, Sd. 152, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	1	2.7%	1	10.0%
Com A	9	24.3%	3	30.0%
Com B	27	73.0%	6	60.0%
Total	37	100%	10	100%

Présence d'un fragment d'une coupe en céramique mi-fine de mode B de type MfB8 qui correspond probablement au même individu qu'une de celles du sd. 101.

Le corpus de la céramique commune de mode A comporte un fond de cruche en pâte beige dont la paroi est épaisse et le pied lourd ainsi que deux anses plates à trois sillons en pâte sableuse rougeâtre qui pourraient être celles d'une amphore G. 12.

La céramique commune de mode B est représentée par un petit pot de type CoB32 en pâte grise très cuite, un pot CoB7, une jatte CoB17 et un plat CoB12.

Datation : III^e s.

- Fait 1095, Sd. 152, -40 cm

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	1

Fragment de fond d'une coupe de la Tène finale.

Synthèse chronologique sur le fait 1095 : Les niveaux supérieurs de comblement du fossé, ceux situés jusqu'à la cote de profondeur par passes -40 cm peuvent majoritairement être datés du III^e s. Certains présentent un taux de résidualité important et d'autres pas. La situation de comblement est donc hétérogène. Au delà de -40 cm, les ensembles de mobiliers correspondent à des assemblages plus anciens : première moitié du II^e s., voire quelques décennies plus tôt. Les exceptions concernent le curage entre les sondages 101 et 102 (-40 à -60 cm) et le sondage 152.

Dans le premier cas les mobiliers les plus récents peuvent être datés de la fin du II^e s. et du début du III^e s. mais l'essentiel du lot correspond à des céramiques de la première moitié du II^e s. Il est possible de ce fait que les plus récents soient « intrusifs » même si cette notion n'a guère de sens dans le cas d'un enregistrement par « passe » puisque la détermination du changement de référent est théorique et non stratigraphique. Le cas du sondage 152 n'est guère plus signifiant. La découverte d'un unique fragment de céramique de la Tène finale ne constitue en aucun cas un marqueur chronologique déterminant du fait de son isolement et de la profondeur de découverte (-40 cm).

FAIT 1096

- Fait 1096, décap.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	5	5.1%	2	11.1%
Fine B-TN	10	10.1%	2	11.1%
Com A	24	24.2%	1	5.6%
Com B	59	59.6%	13	72.2%
Amphore-Narbonnaise	1	1.0%	0	
Total	99	100%	18	100%

La céramique sigillée est représentée par des vaisselles du centre de la Gaule : une coupe Drag. 30 de la fin du II^e s. et du début du III^e s., un bord de mortier Curle 21 en pâte rouge contemporain et une coupelle Lez. 31 dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont celles des productions du III^e s.

Quelques fragments de céramique fine de mode B de type terra nigra sont résiduels au sein de cet ensemble.

La céramique commune de mode A comporte principalement des fragments de panse de cruche et un fond. Le corpus de la céramique commune de mode B est celui qui comporte la plus grande variété de forme. Des pots à col concave CoB32, une majorité de pot à lèvres éversées, une jatte CoB15 et une autre CoB5, un pied de marmite tripode CoB4 ainsi qu'une anse quadrangulaire et un pichet. De nombreux fragments de panse et de fond complètent ce répertoire.

Un fragment d'une amphore de Narbonnaise figure également au sein de ce lot.

Datation : Le répertoire de la céramique commune de mode B comporte des pièces de la seconde moitié du II^e s. et d'autres que l'on rencontre le plus souvent au III^e s. Le corpus de la céramique sigillée confirme largement cette observation puisque aucune pièce n'est antérieure au dernier quart du II^e s. et la coupelle Lez. 31 est caractéristique des vaisselles en usage au III^e s.

FAIT 1102

- Fait 1102, décapage (lot 49)

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-ALL	1	0
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1
Fine B-TN	1	1
Com B	2	2
Amphore-Narbonnaise	1	0
Total	7	5

La céramique sigillée est représentée par trois vases : une coupelle Ve. A1 de Millau La Graufesenque résiduelle dans cet ensemble, un fragment de coupe Drag. 37 du centre de la Gaule (ateliers de l'Allier) de la seconde moitié du II^e s. et un bord de mortier Lez. 96 en pâte rouge fondue caractéristique des productions des années 190/240.

Un fragment de céramique fine de mode B est également résiduel.

La céramique commune de mode B compte un bord concave de grand pot de type CoB32 et la lèvre d'un pot CoB40 ainsi qu'un fragment de panse.

Une panse d'amphore de Narbonnaise est également attestée.

Datation : première moitié du III^e s

- Fait 1102, sd. 53

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	1	0
Com B	4	1
Total	6	1

Fragments de céramique fine de mode B et de communes de mode A et B sans caractérisation de forme. Mentionnons pour ces derniers la présence d'un fragment très dégraissé correspondant à une production précoce.

- Fait 1102/1149, sd. 55, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com A	1	0
Com B	2	1
Total	4	2

Fragment de la partie supérieure d'une coupe M74/82 en céramique fine de mode B (pâte noire, franges grises et surface grise).

Fragment de commune de mode A.

Deux fragments de commune de mode B dont un fond de pot

***Synthèse chronologique du fait 1102 :** les sondages 53 et 55 livrent des mobiliers du I^{er} s. A titre d'hypothèse une datation au cours des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. peut être proposée. Le décapage livre d'une part des mobiliers du I^{er} s. (dont un vase du dernier quart de ce siècle) et des mobiliers du III^e s. Difficile dans ces conditions d'émettre une proposition fiable.*

FAIT 1103**- Fait 1103, décapage**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	10	9.6%	4	14.3%
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1.0%	0	
Fine B-TN	3	2.9%	1	3.6%
Mi-fine B	4	3.8%	1	3.6%
Com A	42	40.4%	6	21.4%
Com B	38	36.5%	14	50.0%
Amphore-Narbonnaise	4	3.8%	0	
Amphore-régionale BCG	1	1.0%	1	3.6%
Amphore-régionale OCG	1	1.0%	1	3.6%
Total	104	100%	28	100%

La céramique sigillée comporte plusieurs individus de la seconde moitié du II^e s. : deux coupes Drag. 37 (un fond et une portion de décor), une assiette Lez. 49 et un fond de coupelle. Du milieu du II^e s. date un bord d'assiette Lez. 45. Les vaisselles résiduelles du I^{er} s. correspondent à une coupelle Drag. 27 du centre de la Gaule et une portion décorée de Drag. 29 de Millau-La Graufesenque. Des fragments de céramique fine de mode B sont également résiduels.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un bord de pot à col concave et des portions de panse.

La céramique commune de mode A compte essentiellement des fragments de panse de cruche. Trois fonds sont attestés dont un massif et plutôt tardif ainsi qu'un bord de type CoA5, une forme attestée au III^e s. Seules autres formes recensées : un mortier avec son déversoir dont la lèvre évoque le type CoA26 (Ch. 5302) ainsi l'extrémité de la lèvre d'un pot.

La céramique commune de mode B est également représentée par de nombreux fragments de panse, mais aussi des éléments de bord. Quatre pots à col concave CoB32, plusieurs autres pots à lèvre éversée épaissie ou non CoB2/3, un pot CoB7, une lèvre d'un pichet CoB41 variante de CoB7, une lèvre rentrante d'une jatte CoB5 ainsi qu'une jatte CoB17, un petit gobelet CoB42 et enfin la lèvre d'un plat CoB12.

Le corpus des amphores n'est pas en reste : un rebord d'amphore régionale de type BCG correspondant au type G. 5., un bord d'amphore régionale OCG de type G. 4 de petit format et des fragments de panse de Narbonnaise.

Datation : les données relatives à la céramique sigillée correspondent pour les pièces les plus récentes à la seconde moitié du II^e s. Celles relatives à la céramique commune permettent de proposer une datation plus récentes puisque plusieurs formes caractéristiques de celles en usage au III^e s. figurent dans ce lot. Proposition chronologique : première moitié du III^e s.

- Fait 1103, sd. 58, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	1	3.2%	0
Mi-fine B	1	3.2%	1
Com A	8	25.8%	1
Com B	19	61.3%	1
Amphore-Narbonnaise	2	6.5%	0
Total	31	100%	3

Présence d'un fragment de panse en céramique fine de mode B et d'un fragment de céramique mi-fine de mode B correspondant à une coupe de type MfB10.

Lot de fragments de céramique commune de mode A dont un pied de cruche et de commune de mode B dont un bord de pot à lèvre éversée CoB3.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise sont également présents.

Datation : Deuxième moitié I^{er} s. – première moitié II^e s.

- Fait 1103, sd. 58, Est

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.4%	1	14.3%
Com A	30	71.4%	3	42.9%
Com B	7	16.7%	2	28.6%
Amphore-régionale OCG	4	9.5%	1	14.3%
Total	42	100%	7	100%

Fond d'assiette Lez. 49 en sigillée, issu des ateliers du centre de la Gaule (120/140).

Nombreux fragments de cruche en commune de mode A dont trois fonds.

La céramique commune de mode B est représentée par quelques fragments seulement, dont une jatte à grosse lèvre en bourrelet (CoB17) et une autre à petite lèvre en bourrelet.

Un bord de type G. 4 d'une amphore régionale OCG est également attesté.

Datation : deuxième quart II^e s.

- Fait 1103, sd. 62

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-COG	1	1
Com A	3	0
Com B	1	0
Total	5	1

Une vaisselle sigillée est attestée : bord d'assiette Lez. 43 issu des ateliers du Centre-ouest (90/140).

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Datation : première moitié du II^e s.

Synthèse chronologique sur le fait 1103 : les mobiliers des deux sondages permettent de dater les lots de la première moitié du II^e s. tandis que ceux du décapage datent plutôt du III^e s.

FAIT 1109

- Fait 1109, décap. Et 1009, iso 19

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Mi-fine B	1	1
Com A	2	1
Com B	11	3
Amphore-Narbonnaise	2	0
Total	17	5

Fragments de céramique fine et mi-fine de mode B sans caractérisation de forme.

Fragments de céramique commune de mode A notamment un fond de cruche en pâte rouge dégraissée et de commune de mode B correspondant à une jatte CoB17 et un pot CoB2.

Fragments d'amphore de Narbonnaise.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

- Fait 1109, Sd. 63

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	0
Com B	4	0
Total	8	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

FAIT 1112

- Fait 1112, surface

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1

Assiette en céramique sigillée : Lez. 43 du centre de la Gaule des années 160/190.

FAIT 1115

- Fait 1115

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	2	9.5%	0
Com A	12	57.1%	1
Com B	7	33.3%	0
Total	21	100%	1

Fragments de céramique fine de mode B correspondant à une forme fermée.

Lot de fragments de céramique commune de mode A dont un fond de mortier et fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

FAIT 1118

- Fait 1118, US 1

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-MdV	1	0
Amphore-régionale BCG	1	0
Total	2	0

Fragment de sigillée des Martres-de-Veyre correspondant à une production précoce (90/120), complétée d'un fragment d'amphore régionale BCG.

Datation : fin I^{er} s. – début du II^e s.

FAIT 1119

- Fait 1119, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	3	1
Modelée-gallo	1	0
Total	4	1

Assemblage atypique composé de céramique fine de mode B dont un bord d'assiette M51 en pâte brune et surface noire ainsi qu'un fragment de panse d'un récipient indéterminé en céramique modelée antique (pâte noire, très sableuse et cuite).

Datation : I^{er} s.

FAIT 1120

- Fait 1120, sd. 62

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	6	1
Fine B-TN	2	1
Com B	1	0
Total	9	2

Assiette en céramique sigillée de forme Drag. 18 de Millau La Graufesenque (50/60).

Partie supérieure d'un grand récipient en céramique fine de mode B de type M137.

Fragment de céramique commune de mode B.

Datation : milieu du I^{er} s.

FAIT 1123

- Fait 1123, décap.

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	1
Com A	1	0
Com B	5	3
Total	8	4

En céramique mi-fine de mode B : fond de coupe ; en céramique commune de mode A : un fragment de panse et en céramique commune de mode B : bord de jatte CoB14, bord de coupe CoB35, fond de pot et fragments de panse.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

FAIT 1128**- Fait 1128**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	11	3.9%	5	12.5%
Sigillée-Millau La Graufesenque	3	1.1%	1	2.5%
PFE-CG	1	0.4%	0	
Fine B-TN	8	2.8%	7	17.5%
Mi-fine B	36	12.7%	0	
Com A	134	47.3%	11	27.5%
Com A-engobe orange	1	0.4%	0	
Com A-engobe rouge	1	0.4%	0	
Com B	68	24.0%	15	37.5%
Amphore-régionale BCG	6	2.1%	1	2.5%
Amphore-régionale OCG	14	4.9%	0	
Total	283	100%	40	100%

Le corpus de la céramique sigillée comme celui des céramiques fines d'un point de vue général ne comporte que des petits fragments. Trois peuvent être attribués aux ateliers de Millau La Graufesenque : coupe Drag. 37 (60/90), coupelle Drag. 22 (40/60) et fragment de panse. Les autres appartiennent aux ateliers du centre de la Gaule avec des productions du I^{er} s. (service Ve. A des années 60/110, coupelle Drag. 27), du début du II^e s. (coupelle Lez. 42 des années 110/130) et fragments des années 110/140. La pièce la plus récente correspond à un bord d'assiette Lez. 45 des années 130/160. Ce corpus apparaît ainsi comme relativement hétérogène.

Parmi les mobiliers résiduels figurent un fragment de panse d'un gobelet à décor sablé en céramique à paroi fine engobée ainsi qu'un lot de céramique fine de mode B. Au sein de ce dernier sont attestés des coupes M96/110, M74/82, plats M2 et M55 ainsi qu'un bord de type M145/146 et un autre de coupe atypique. Des fonds et de nombreux fragments de panse complètent ce lot. Difficile de distinguer parmi ces petits fragments la présence éventuelle de céramique mi-fine de mode B. Un fragment de coupe appartient probablement à cette catégorie.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments de cruche en pâte beige ou rosé la plupart du temps. Les fonds témoignent de la présence aussi bien de récipients du I^{er} s. que d'autres plus massifs et plus lourds caractéristiques des productions du II^e s. et du III^e s.

Un seul bord de cruche est conservé. Il correspond au type CoA35 attesté en territoire carnute (Ch. 3404/3405) au cours de la première moitié du I^{er} s.

Parmi les autres formes, on compte un plat CoA36 en pâte blanchâtre très peu dégraissée, un gobelet CoA15, une panse de faisselle avec engobe orange, un bord de mortier dont le profil et les caractéristiques techniques correspondent incontestablement au type CoA26 attesté le plus souvent au III^e s. mais qui semble apparaître au cours de la seconde moitié du II^e s. ainsi que des bords de pot CoA37 et CoA38 et un petit fragment de couvercle.

La céramique commune de mode B constitue au sein de cet ensemble un lot plus modeste avec principalement des récipients à lèvre en bourrelet, pot CoB7 et CoB14, quelques exemplaires de pot à lèvre éversée CoB2/3 ainsi qu'une variante plutôt tardive à grosse lèvre et bord de grand diamètre (CoB2). Un bord de pot CoB32, à lèvre fortement épaissie témoigne également de la présence de récipients tardifs. Un bord de coupe CoB35 est attesté.

Le corpus des amphores comporte de nombreuses parois d'une amphore régionale OCG brûlée ainsi que quelques parois de BCG associées à un bord de type G. 5.

Datation : contexte hétérogène comportant des mobiliers du I^{er} s. principalement de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s. notamment de la sigillée jusqu'au deuxième quart/milieu du II^e s. mais aussi des éléments en céramique commune qui indiqueraient la présence de productions de la seconde moitié du II^e s. pour le moins.

FAIT 1129**- Fait 1129, décap.**

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1

Fragment de coupe en céramique fine de mode B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 1130**- Fait 1130, décapage**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	6	46.2%	2	25.0%
Com A	1	7.7%	1	12.5%
Com B	4	30.8%	3	37.5%
Modelée-gallo	1	7.7%	1	12.5%
Amphore-IND	1	7.7%	1	12.5%
Total	13	100%	8	100%

Présence d'une céramique de mode A correspondant à un fond de coupe en pâte rouge dégraissée d'un sable fin calibré et lissé par bandes en interne. Ce type de production s'inscrit dans la tradition des « imitations » de vaisselle sigillée du Bas-Empire.

Le corpus de la céramique mi-fine de mode B (pâte gris clair très peu dégraissée et surface gris ardoisé lissée) comporte trois coupes hémisphériques à collerette, deux de type MfB7 dont un exemplaire est déjà attesté dans un niveau tardif de l'US 1003 et une coupe de type MfB8.

La céramique commune de mode B comporte une jatte à grosse lèvre CoB44, un fond plat à cuire et un pot de type CoB45.

En complément se trouve un bord de pot à lèvre éversée en céramique modelée gallo-romaine et une amphore à fond plat d'origine indéterminée.

Datation : IV^e s

- Fait 1130, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	4.3%	1	9.1%
Sigillée-Poitou ?	1	2.2%	1	9.1%
Mi-fine B	3	6.5%	2	18.2%
Com A	13	28.3%	0	
Com B	22	47.8%	5	45.5%
Modelée-gallo	1	2.2%	0	
Amphore-régionale BCG	4	8.7%	2	18.2%
Total	46	100%	11	100%

La céramique sigillée est représentée par deux fragments du centre de la Gaule postérieurs à 160 : une panse de Drag. 37 portant un décor de PATERNVS II et un pied vraisemblablement d'un mortier. En complément se trouvent un bord de forme proche du Drag. 45, en pâte beige à cœur rosé et engobe brun orangé mat. Il s'agit incontestablement d'une production de la seconde moitié du III^e s. –début IV^e s.

La céramique mi-fine de mode B se compose d'un bord droit de gobelet et d'un autre gobelet de type MfB12 à la paroi peu épaisse dont la pâte et la surface sont grises.

La céramique commune de mode A est représentée par un fragment en pâte rouge très dégraissée et des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B comporte un pot de type CoB7, un pot CoB32 et deux pots de taille différente CoB2. Une anse de section quadrangulaire de pichet est également présente ainsi que de nombreux fragments de panse.

Attestation d'un fragment de céramique modelée en pâte noire très dégraissée.

Seule amphore inventoriée : un fond de conteneur régional de type BCG à fond plat.

Datation : III^e s. - IV^e s.

- Fait 1130, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com A	5	0
Com A-engobe orange	1	1
Com B	2	1
Total	8	2

Lot de céramique commune de mode A composé d'un vase engobé orange sans doute de forme CoA34 ainsi que des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par le bord d'un vase à col concave CoB32 et un fragment de panse.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1130, -40/-60 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	1
Com A	1	0
Com B	7	2
Total	11	3

Céramique mi-fine de mode B : bord de plat ou coupe MfB11 et deux autres fragments de panse.
Lot de céramiques communes de mode A et B.

- Fait 1130, sd. 70, US 3, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com A	1	0
Com B	4	2
Total	6	3

Céramique fine de mode B (bord de coupe M96), communes de mode A et B.

- Fait 1130, sd. 70, US 5, -70 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Fine B-TN	1	1
Com B	5	1
Total	7	2

Fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule des années 140/170.
Fragment de céramique fine de mode B et de céramique commune de mode B.
Datation : milieu II^e s. ?

- Fait 1130, sd. 70, -80 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	1

Lot de céramique commune de mode B dont un bord d'une marmite CoB5.

Synthèse chronologique sur le fait 1130 : Décapage du IV^e s., autres niveaux du II^e et III^e s

FAIT 1133**- Fait 1133, US 1**

Catégorie	NR	NMI
COM-Médiévale	1	0

Fragment de panse de céramique médiévale.

FAIT 1139**- Fait 1139, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de panse de commune de mode A.

FAIT 1140**- Fait 1140**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1

Assiette Lez. 43 en céramique sigillée du centre de la Gaule des années 170/210.

FAIT 1148

- Fait 1148

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Anse d'une cruche vraisemblablement de grande taille en céramique commune de mode A.

FAIT 1163

- Fait 1163, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de panse de commune de mode A.

FAIT 1164

- Fait 1164

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	5.6%	1	16.7%
Sigillée-CG-LEZ	1	5.6%	0	
Fine B-TN	2	11.1%	1	16.7%
Mi-fine B	2	11.1%	1	16.7%
Com A	3	16.7%	1	16.7%
Com B	9	50.0%	2	33.3%
Total	18	100%	6	100%

Petit lot de mobiliers comportant deux fragments de céramique sigillée du centre de la Gaule de la fin du II^e s. et du début du III^e s. (bord d'assiette Lez. 32 et fragment de mortier), un bord de grand jatte en céramique mi-fine de mode B, quelques fragments de commune de mode A (forme fermée et fond de mortier), et de mode B (pot CoB32 et autres éléments sans caractérisation de forme).
Datation : ensemble hétérogène dont les éléments les plus récents (sigillée, commune de mode B) ne sont pas antérieurs à la fin du II^e s.

FAIT 1176

- Fait 1176, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Partie supérieure d'un plat CoB12 en céramique commune de mode B.

Datation : II^e – III^e s.

FAIT 1177

- Fait 1177, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
COM-Bronze	1	0
Total	2	0

Fragment de céramique commune de mode B et fragment résiduel de céramique de l'Age du Bronze.

FAIT 1182**- Fait 1182**

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	2	3.4%	2
Com B	10	17.2%	1
Amphore-régionale IND	46	79.3%	1
Total	58	100%	4

La céramique commune de mode A est représentée par un petit fragment de couvercle et un bord de mortier CoA6 en pâte beige dégraissée.

Le corpus des céramiques communes de mode B compte des fragments de panse et un bord de pot CoB5. De nombreux fragments appartiennent à une amphore G. 12 de petit calibre (diamètre d'ouverture de 13,1 cm). La lèvre plate comporte deux sillons très peu marquée et les anses larges de 4,1 cm, à un sillon central marqué et deux latéraux sont pourvus au niveau de l'accroche basse de pastille. La pâte est sableuse, rouge, légèrement dégraissée de quartz blanc et nodules ferrugineux, avec une surface de couleur identique.

*Datation : Les amphores G. 12 apparaissent généralement dans les contextes du III^e s., mais elles peuvent être présentes dès la **second moitié du II^e s.**, ce qui est probablement le cas de ce contexte puisque les caractéristiques techniques des autres vases sont du II^e s.*

FAIT 1192**- Fait 1192, sond. manuel**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Poitou ?	5	9.3%	1	8.3%
MET-CG 2e gen	1	1.9%	0	
Mi-fine B	7	13.0%	2	16.7%
Com A	22	40.7%	3	25.0%
Com B	18	33.3%	6	50.0%
Amphore-Narbonnaise	1	1.9%	0	
Total	54	100%	12	100%

Un mortier en céramique sigillée tardive est attesté. La pâte est similaire à un mortier de 1130 à savoir une pâte beige fine avec des nodules de chamotte plus ou moins gros et un « vernis » rouge orangé. Il s'agit toutefois de deux formes différentes. Le profil du fragment de ce contexte est celui des coupes à bandeau droit dérivées du Drag. 45 de la deuxième moitié du III^e s. ou du IV^e s. Présence d'un fragment de céramique métallescente du centre de la Gaule : une forme fermée comportant un décor d'écaille (2^e génération : III^e s.)

Quelques fragments correspondent à des céramiques fines ou mi-fines de mode B en pâte gris clair et surface gris foncé.

En céramique commune de mode A se trouvent de nombreux fragments de cruche en pâte beige ou colorée, un bord de mortier CoA26 typique de ceux en usage au III^e s. (pâte beige très cuite dégraissée) ainsi qu'une coupe en pâte rouge vif comportant un dégraissant calibré de sable et une surface lissée de type CoA43. Des fragments de techniques identiques sont là encore présents au sein des niveaux du Fait 1130.

La céramique commune de mode B est représentée par deux pots CoB2, l'un de petit module en pâte beige à surface noire et l'autre de plus grande taille en pâte grise très cuite. Deux pots de type CoB7 et une lèvre éversée là encore d'un petit pot complètent ce corpus qui comporte par ailleurs des fragments de panse sans caractérisation.

Un petit fragment de panse correspond certainement à une portion d'amphore de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

- Fait 1192, sd. 88, 0-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	0
Com B	3	1
Total	5	1

Fragments de céramique mi-fine et commune de mode B dont pour cette dernière catégorie un bord de pot CoB32.

- Fait 1192, sd. 88, -20-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0

Com B	10	1
Total	11	1

Fragments de céramique commune de mode B.

Synthèse chronologique sur le fait 1192 : les éléments chronologiques les plus pertinents incitent à dater le comblement de la deuxième moitié du III^e s. ou du début du IV^e s.

FAIT 1193

- Fait 1193, décap.

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Mi-fine B	2	0
Com A	7	1
Com B	5	3
Total	15	4

Fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Deux fragments de céramique mi-fine de mode B sont sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de cruches (des panses et un fond).

La céramique commune de mode B est représentée par deux fonds de pot dont un lissé comme le sont les productions tardives, un bord de plat CoB12 en pâte gris clair et des fragments de panse.

- Fait 1193, Sd. 73, 0/-30 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	1
Com A	1	0
Com B	8	1
Total	12	2

Partie haute d'un gobelet de type MfB16 en céramique mi-fine de B. La pâte est noire à cœur brun avec une surface noire. Les autres céramiques correspondent à des fragments de communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

- Fait 1193, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	1

Partie haute d'un gobelet MfB16 en céramique mi-fine de mode B différent de l'individu du sd. 73. La pâte est gris clair et la surface gris foncé.

- Fait 1193, sd. 74, 0/-30 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	3

Lot de céramique commune de mode B. Partie haute d'un gobelet CoB32 réoxydé (couleur beige jaune), partie basse d'un pot en pâte grise et lèvre en bourrelet avec des bandes lissées en interne vraisemblablement d'une marmite de type CoB4.

- Fait 1193, sd. 70

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com B	8	3
Total	9	3

Un fragment de céramique mi-fine de mode B.

Un lot de céramique commune de mode B dont un bord de pot CoB32 et deux fonds.

Synthèse chronologique sur le fait 1193 : bien que les lots soient des plus modestes, des éléments au sein de chacun d'eux montrent que le comblement de cette structure est homogène et plutôt à situer à la fin du II^e s. ou au plus vraisemblablement au début du III^e s.

FAIT 1195**- Fait 1195, US 2**

Catégorie	NR	NMI
COM-Indét.	1	0

Fragment de céramique de datation indéterminée.

FAIT 1203**- Fait 1203, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0

Fragment de panse de céramique mi-fine de mode B.

FAIT 1209**- Fait 1209**

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

FAIT 1209**- Fait 1213, sd. 99, 0-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Com B	9	0

Fragments de céramique commune de mode B.

FAIT 1217**- Fait 1217**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0.5%	1	5.9%
Mi-fine B	26	14.0%	1	5.9%
Com A	74	39.8%	2	11.8%
Com B	38	20.4%	12	70.6%
Amphore-IND	1	0.5%	0	
Amphore-Narbonnaise	45	24.2%	1	5.9%
Amphore-Tarraconaise	1	0.5%	0	
Total	186	100%	17	100%

Le répertoire de la céramique fine se compose d'un bord de coupelle Lez. 32 du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s. et d'un lot de fragments en céramique mi-fine de mode B appartenant à deux gobelets dont l'un présente un bord de type MfB1. La céramique commune de mode A compte deux séries de fragments appartenant à deux cruches différentes dont l'une de type CoA2, une forme de la deuxième moitié du I^{er} s. et du II^e s. D'autres fragments de panse sont attestés.

La céramique commune de mode B est représentée par des pots CoB7, la lèvre d'un pot CoB32 dont les caractéristiques techniques et le profil correspondent aux productions les plus précoces de la série très différentes de celles du III^e s. Plusieurs fragments appartiennent à deux jattes CoB31 aux formes et caractéristiques techniques très proches (pâte rouge et surface noire lissée), une forme attestée dans plusieurs autres contextes de cette fouille au sein de niveaux de la seconde moitié du II^e s. Sont également attestés des bords de jatte CoB14 et CoB17, un bord de plat CoB12 à la lèvre rentrante très prononcée, ainsi que des bords de pot ou jatte dont la section est trop faible pour être caractérisée.

La partie haute d'une amphore G. 4 de Narbonnaise est conservée ainsi qu'un petit fragment de Taraconnaise ou encore un gros

fragment de panse brûlé peut-être d'une amphore régionale.

*Datation : Les céramiques caractéristiques d'un corpus essentiellement de la première moitié du II^e s. sont nombreuses au sein de ce lot. Les éléments les plus récents toutefois (sigillée, formes CoB31 et CoB32 en céramique commune de mode B) permettent de situer le comblement au cours de la **deuxième moitié du II^e s.***

FAIT 1222

- Fait 1222

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Plat CoB12 en céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

FAIT 1224

- Fait 1224, sd. 111, décapage

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	1
Com A	3	1
Com B	1	1
Total	7	3

La céramique sigillée est représentée par une coupe Drag. 37 du centre de la Gaule des années 150/170. La céramique commune de mode A compte des fragments de cruche ainsi qu'une coupe CoA44 en partie brûlée, similaire à un exemplaire issu du comblement du fossé 1095.

La céramique commune de mode B n'est représentée que par un fond de plat de type CoB12.

*Datation : la coupe CoA44, dont un équivalent existe en céramique mi-fine de mode B (MfB8) est présente pour l'essentiel dans les contextes du **III^e s.***

FAIT 1238

- Fait 1238, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	2
Com A	6	2
Com B	7	0
Total	15	4

La céramique fine de mode B est représentée par un bord vraisemblablement de pot M137, ainsi qu'un bord de coupe.

La céramique commune de mode A compte un bord de jatte CoA24 et des fragments de formes fermées dont un fond.

La céramique commune de mode B n'est représentée que par des fragments de panse.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

FAIT 1242

- Fait 1242, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	1

Fragments de céramique commune de mode A.

FAIT 1243**- Fait 1243, sd. 75, US 2**

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	0
Com A	1	1
Com B	1	1
Amphore-régionale BCG	1	1
Total	4	3

Le lot comporte un fragment de céramique mi-fine de mode B, le col d'une cruche à deux anses poissée, un fond de pot en céramique commune de mode B (pâte grise, granuleuse, très cuite) et une anse d'une amphore régionale BGC.

Datation : II^e s.

- Fait 1243, Sd. 76, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	7	0
Com B	5	1
Fine B-TN	1	1
Total	13	2

Céramique fine de mode B (terra nigra) : fond de forme ouverte.

Céramique commune de mode A (fragments de cruche) et céramique commune de mode B (lèvre de jatte CoB14 et fragments de panse).

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. et première moitié du II^e s.

FAIT 1244**- Fait 1244, décapage**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-ALL	1	4.8%	0	
Sigillée-CG-LEZ	1	4.8%	1	12.5%
MET-CG 1er gen	3	14.3%	1	12.5%
Mi-fine B	1	4.8%	0	
Com A	9	42.9%	3	37.5%
Com B	6	28.6%	3	37.5%
Total	21	100%	8	100%

Deux fragments de céramique sigillée sont attestés : une coupelle Lez. 31 de la seconde moitié du II^e s. issue des ateliers de Lezoux et un fragment décoré d'une coupe Drag. 37 dont les caractéristiques techniques correspondent certainement à une production des ateliers de Lubié. La composition décorative est typique de la seconde moitié du II^e s.

La partie basse d'un gobelet en céramique métallescente de première génération est également attestée. La pâte est rouge orangé probablement très faiblement calcaire avec un engobe noir à rouge. La panse est ornée de guillochis.

La céramique commune de mode A est représentée par deux cruches CoA5, l'une en pâte rouge et l'autre beige, ainsi que l'embouchure d'une cruche CoA31. Les autres fragments constituent des portions de panse.

La céramique commune de mode B est représentée par le fond et un bord de pot CoB3, une jatte CoB14 en pâte colorée et un fond de plat CoB12.

- Fait 1244, sd. 50

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	13	14.0%	0	
Com A	36	38.7%	3	30.0%
Com A-engobe rouge	2	2.2%	0	
Com B	41	44.1%	7	70.0%
Amphore-Narbonnaise	1	1.1%	0	
Total	93	100%	10	100%

La céramique mi-fine de mode B comporte une série de petits fragments de panse sans caractérisation de forme.

Le corpus de la céramique commune de mode A n'est guère plus significatif puisqu'il comporte en plus des éléments de panse et

de cruche, un fond et deux anses bifides et trifides ainsi que deux petits fragments engobés rouges.

La céramique commune de mode B compte plusieurs formes. Des pots CoB54 et CoB7 deux jattes CoB17 dont une de grand format, une coupe CoB35 et un plat CoB12. Un petit fragment de panse appartient au fond d'une marmite tripode. D'autres fragments de panse ne peuvent être caractérisés.

Un fragment d'amphore de Narbonnaise en pâte orangé et surface beige complète ce lot.

- Fait 1244, sd. 84, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	23	65.7%	1	20.0%
Com B	10	28.6%	3	60.0%
Amphore-Narbonnaise	2	5.7%	1	20.0%
Total	35	100%	5	100%

Le corpus se compose de céramique commune de mode A (fragments de panse et embouchure complète de type CoA5) et de commune de mode B (jatte CoB17, partie supérieure d'une marmite vraisemblablement de type CoB4 et fond de gobelet), complétés de deux fragments d'amphore de Narbonnaise : une lèvre et une anse de G. 4.

Synthèse chronologique sur le fait 1244 : Le répertoire des formes des céramiques communes ainsi que les mobiliers datants indiquent que l'essentiel du lot peut être situé au II^e s. avec des pièces aussi bien de la première moitié que de la seconde partie de ce siècle. La présence toutefois de trois cruches CoA5 indique nettement que ce fossé n'a été scellé avant le **début du III^e s.**

FAIT 1245

- Fait 1245, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	2	4.9%	1
Com B	5	12.2%	0
Amphore-Italique	1	2.4%	0
Amphore-régionale BCG	33	80.5%	0
Total	41	100%	1

Le corpus comporte deux fragments de céramique fine de mode A (terra nigra) dont un bord de coupe M96, des fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme, et un lot majoritaire de fragments d'amphore : italique et surtout régionale en pâte brune (BCG).

- Fait 1245, US 1 à 4

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	19	33.9%	7	58.3%
Mi-fine B	1	1.8%	1	8.3%
Com A	10	17.9%	1	8.3%
Com A-engobe blanc	2	3.6%	1	8.3%
Com B	12	21.4%	2	16.7%
Amphore-Italique	1	1.8%	0	
Amphore-régionale BCG	11	19.6%	0	
Total	56	100%	12	100%

Des fragments de céramique enregistrés sous cette mention recollent avec ceux de l'US 1 et 3.

Le corpus de la céramique fine de mode B est particulièrement riche : des coupes M96, M110, M74/82, une assiette M11 et des pots M130 et M140.

Un fragment aux caractéristiques techniques identiques correspond à un pot MfB21.

La céramique commune de mode A comporte deux fragments engobés blancs dont une anse droite à trois sillons, ainsi que des fragments de panse de cruche et un bord de pot à la lèvre effilée.

La céramique commune de mode B comporte comme cela est souvent le cas une majorité de fragments de panse de pot ainsi que deux bords de pot appartenant à la famille des CoB3.

Les amphores sont identiques à celles de l'US 1 : régionale BCG et italique (Dr. 1).

- Fait 1245, US 3

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	3.4%	1	9.1%
Fine B-TN	8	27.6%	4	36.4%
Com A	8	27.6%	2	18.2%
Com A-engobe blanc	1	3.4%	1	9.1%
Com B	10	34.5%	2	18.2%
Amphore-régionale OCG	1	3.4%	1	9.1%
Total	29	100%	11	100%

Présence d'une céramique sigillée : un fond d'assiette de Millau-La Graufesenque des années 30/50.

La céramique fine de mode B (terra nigra) est représentée par plusieurs fragments appartenant à des coupes M96 (deux individus attribués par des bords) ainsi que des fragments de coupelle M89 et un bord de pot vraisemblablement M146.

La céramique commune de mode A compte trois anses aux caractéristiques techniques et morphologiques différentes : l'une à quatre sillons en pâte beige engobée blanc, une autre à trois sillons en pâte fine beige et la dernière à quatre sillons en pâte brune. D'autres fragments de panse de forme fermée sont attestés.

La céramique commune de mode B n'est représentée par deux fonds de pot de grande taille dont l'un présente une paroi mince en pâte grise très dégraissée notamment de micas. Des fragments en pâte dégraissée noire sont également attestés.

Le seul fragment d'amphore attesté est une anse en pâte rouge à coeur gris recouverte d'un engobe blanc qui correspond à une production régionale de type OCG.

- Fait 1245, US 5

Catégorie	NR	NMI
PFE-Lyon	2	1
Fine B-TN	2	0
Com A	1	0
Amphore-Italique	1	0
Total	6	1

Présence de fragments d'une paroi fine engobée lyonnaise (coupelle Ritt. 22 avec décor d'écailles aux caractéristiques techniques typiques : jaune avec un engobe noir), de céramique fine de mode B (TN : fragments d'assiette), de céramique commune de mode A (cruche engobée blanc) et d'amphore (col d'une amphore italique Dr. 1).

- Fait 1245, US 5/6

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1
Fine B-TN	5	4
Com A	2	0
Com B	4	0
Total	12	5

Fond d'une assiette en sigillée de Millau-La Graufesenque dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont celles des productions antérieures au milieu du I^{er} s. La céramique fine de mode B constitue le lot dominant avec une assiette M51b archéologiquement complète (pâte brune et surface grise), un fond d'une autre assiette de forme indéterminée, ainsi que des bords de coupe M96 et M110.

En commune de mode A se trouve un fragment d'une petite anse à trois sillons et un fragment de panse à décor guilloché (pâte différente des productions de type Beuvray).

La céramique commune de mode B n'est représentée que par des fragments de panse en pâte grise très dégraissée notamment de micas. t

- Fait 1245, US 6

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0

Fragment d'une coupe M125/126 en céramique fine de mode B (terra nigra) fortement altérée. La pâte est brune avec un coeur rouge très dégraissé de micas.

Synthèse chronologique sur le fait 1245 : les mobiliers datants des différentes US offrent des données chronologiques similaires : les mobiliers appartiennent tous à la première moitié du I^{er} s. (hormis les amphores italiennes) et plus particulièrement au deuxième quart du I^{er} s. Le TPQ est donné par une sigillée en 30, mais aussi par certaines formes du corpus des céramiques fines de mode

B comme le pot M146 ou la coupe M75/82, mais aussi par les caractéristiques techniques et morphologiques des vases de cette dernière catégorie qui diffèrent nettement des pièces les plus précoces. Une datation en 30/50 semble envisageable pour le comblement de ce contexte.

FAIT 1252

- Fait 1252, décap.

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	1

Céramique mi-fine de mode B archéologiquement complète : coupe M82 en pâte beige à surface gris ardoisé.
Datation : deuxième et troisième quarts du I^{er} s.

FAIT 1257

- Fait 1257, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	0
Com B	1	0
Total	5	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.
Datation : I^{er} s.

FAIT 1261

- Fait 1261

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.
Datation : I^{er} s.

FAIT 1263

- Fait 1263

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
COM-proto	1	0
Total	2	0

Fragment de pot en céramique fine de mode B (terra nigra).
 Fragment de céramique protohistorique.
Datation : I^{er} s.

FAIT 1271

- Fait 1271

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fragment de la partie basse d'un pot en céramique commune de mode B.

FAIT 1277**- Fait 1277, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B dont les caractéristiques techniques sont celles des productions précoces.

Datation : première moitié du I^{er} s.

FAIT 1284**- Fait 1284, US 3**

Catégorie	NR	NMI
Com A	14	0
Amphore-régionale BCG	1	0
Total	15	0

Fragments de cruche en céramique commune de mode A.

Fragment correspondant à une amphore régionale en pâte brune (BCG) qui recolle avec les fragments de l'US 4.

- Fait 1284, US 4

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0
Modelée-gallo	1	0
Amphore-régionale BCG	2	1
Total	4	1

Fragment de céramique commune de mode B et de céramique modelée gallo-romaine. Fond amphore régionale en pâte brune (BCG) qui recolle avec un fragment de l'US 3.

- Fait 1284, US 5

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	7	1
Com A	40	1
Com B	5	2
Total	52	4

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un lot de fragments appartenant à une forme fermée dont un fond.

La céramique commune de mode A est représentée par de nombreux fragments dont le fond d'une grande cruche en pâte beige.

La céramique commune de mode B compte un bord de jatte CoB31, un fond de pot et des fragments de panses.

- Fait 1284, US 7

Catégorie	NR	NMI
Com A	23	0
Com B	3	0
Total	26	0

Les fragments recueillis au sein de cette US appartiennent aux mêmes individus que ceux de l'US 5 : cruche en céramique commune de mode A et jatte CoB31 en commune de mode B.

*Synthèse chronologique sur le fait 1284 : peu d'éléments datants figurent parmi les mobiliers de ces différentes US. La jatte CoB31 apparaît habituellement dans les contextes de la **deuxième moitié du II^e s.***

FAIT 1289**- Fait 1289, sd. 2, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	1
Amphore-Bétique	1	0
Total	3	1

Fond de cruche en céramique commune de mode A.

Fragment de panse d'une amphore Dr. 20 de Bétique. Les caractéristiques techniques sont celles des productions de la deuxième moitié du II^e s.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1289, sd. 86, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	11	1

Partie supérieure d'une cruche CoA1 en céramique commune de mode A. Certains fragments sont poissés en interne.

Datation : à partir de la deuxième moitié du II^e s.

FAIT 1296

- Fait 1296, décapage, iso 72

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1.6%	0	
Fine B-TN	1	0.8%	0	
Mi-fine B	1	0.8%	1	14.3%
Com A	80	65.0%	2	28.6%
Com B	38	30.9%	4	57.1%
Amphore-régionale BCG	1	0.8%	0	
Total	123	100%	7	100%

Deux fragments de céramique sigillée appartiennent à une coupe Drag. 37 du centre de la Gaule comportant un décor de CINNAMVS typique des compositions des années 140/160. Les caractéristiques techniques du vase ne démentent pas cette proposition chronologique.

Un fragment de céramique fine de mode B est résiduel dans cet ensemble. Un autre correspond à un pot MfB1.

La céramique commune de mode A est représentée par 72 fragments d'une grande cruche dont seuls des éléments de panse sont attestés. La pâte est rouge orangé avec une surface beige en externe et plus brune en interne. D'autres fragments de panse de cruche en pâte blanchâtre sont attestés ainsi que l'embouchure d'une grande cruche CoA5 en pâte blanchâtre avec cœur orangé et un couvercle CoA50 également en pâte blanchâtre.

La céramique commune de mode B est représentée par trois pots CoB3 ainsi que de nombreux fragments de panse et fond.

Un petit fragment d'amphore régionale de type BCG.

- Fait 1296

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	8.3%	1	12.5%
Com A	20	41.7%	1	12.5%
Com B	23	47.9%	6	75.0%
Amphore-Narbonnaise	1	2.1%	0	
Total	48	100%	8	100%

La céramique sigillée est représentée par une assiette Lez. 25 des années 170/210.

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse de cruche ou de vase de grandes dimensions ainsi que l'embouchure d'une cruche CoA5 relativement massive.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB34, des fragments d'anses trifides de pichet, un bord de plat à cuire CoB12 ainsi qu'un bord vraisemblablement d'un couvercle. Deux fonds de pot et des fragments de panse appartiennent également à cette catégorie.

Un fragment brûlé correspond certainement une amphore de Narbonnaise.

Datation : première moitié du III^e s.

- Fait 1296, sd. 54

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	5	7.7%	1
Com B	6	9.2%	1
Amphore-Narbonnaise	53	81.5%	1
Amphore-régionale OCG	1	1.5%	0
Total	65	100%	3

Lot de céramique commune de mode A comportant des panse de vase de grandes dimensions ainsi que l'embouchure d'une cruche CoA5. Partie basse d'un pot en céramique commune de mode B.

Petit fragment d'amphore régionale et surtout lot majoritaire d'amphore de Narbonnaise représentée par deux individus dont l'un comporte l'accroche de l'anse.

Datation : la cruche CoA5 est celle qui offre l'apport chronologique le plus fiable : III^e s.

- Fait 1296, sd. 77, US 3, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	1	3.7%	0
Com A	2	7.4%	0
Com B	24	88.9%	2
Total	27	100%	2

Lot de céramique comportant des fragments de céramique fine de mode B (terra nigra), céramique commune de mode A et céramique commune de mode B sans caractérisation de forme à l'exception pour cette dernière d'un bord de jatte CoB14 en pâte gris clair et surface gris foncé.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. et première moitié du II^e s.

- Fait 1296, Sd. 78, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	9	13.8%	1	11.1%
Sigillée-CG-noire	1	1.5%	0	
Fine B-TN	2	3.1%	1	11.1%
Com A	7	10.8%	1	11.1%
Com B	43	66.2%	6	66.7%
Amphore-Bétique	1	1.5%	0	
Amphore-Narbonnaise	1	1.5%	0	
Amphore-régionale OCG	1	1.5%	0	
Total	65	100%	9	100%

Le lot de sigillée comporte plusieurs individus représentés par des petits fragments. Si tous proviennent du centre de la Gaule, la chronologie est hétérogène : une assiette de la deuxième moitié du I^{er} s., une assiette Ve. A2 des années 60/110, des Drag. 37 des années 80 à 170 et une coupelle Drag. 33 des années 140/170.

Le lot comporte aussi un fragment de gobelet en sigillée noire portant un décor de BVTRIO (deuxième quart du II^e s.).

Deux fragments de céramique fine de mode B correspondent à un pot M146.

La céramique commune de mode A est représentée par un fond de cruche et des fragments de paroi.

Le lot de céramique commune de mode B comporte surtout des fragments de panse ainsi que des bords de pots CoB7 et CoB3 et vraisemblablement de coupe CoB6.

Les amphores sont représentées par des fragments de panse de Bétique (II^e s.), Narbonnaise et régionale OCG.

Datation : Présence de nombreux vases du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. La sigillée toutefois offre un TPQ en 140, déterminant ainsi que ce contexte n'a pas été scellé avant le milieu du II^e s.

- Fait 1296, Sd. 78, fond

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	5	0

Fragments de céramique fine de mode B (terra nigra).

- Fait 1296, sd. 79, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Mi-fine B	1	1
Com A	4	1
Com B	4	2
Amphore-régionale BCG	1	0
Total	11	4

Un fragment de céramique sigillée correspond à une panse de mortier de type Curle 21 du centre de la Gaule dont les caractéristiques

techniques sont celles d'une pièce du dernier quart du II^e s.

Un fond de gobelet en céramique mi-fine de mode B.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de panse et la céramique commune de mode B par un bord massif de pot CoB12 ainsi qu'un bord de pot CoB54.

Un petit fragment de panse appartient vraisemblablement à une amphore régionale BCG.

Datation : la céramique commune de mode B est caractéristique des ensembles du III^e s.

Synthèse chronologique sur le fait 1296 : les sondages 77 et 78 livrent plutôt des mobiliers de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s. avec une période de comblement proposée par la céramique au milieu du II^e s. Les données du fait sans mention de « sondage » et ceux des sd. 54 et sd. 79 livrent plutôt quant à eux des informations relatives aux III^e s. avec très peu de mobiliers anciens.

FAIT 1304

- Fait 1304

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0

Fragment de céramique fine de mode B (terra nigra).

Datation : I^{er} s.

FAIT 1308

- Fait 1308

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	46	31.7%	4	20.0%
Com A	44	30.3%	4	20.0%
Com B	50	34.5%	12	60.0%
Amphore-régionale BCG	1	0.7%	0	
Amphore-régionale OCG	4	2.8%	0	
Total	145	100%	20	100%

La céramique fine de mode B se compose de deux vases archéologiquement complets M96 en pâte gris clair et surface gris foncé à noire ainsi qu'une coupe M117 au bandeau supérieur haut, un bord d'assiette M55 ainsi que des panses de coupe vraisemblablement M125 et coupe à décor à la molette.

La céramique commune de mode A est représentée par un mortier presque complet de type CoA51. La pâte est jaunâtre, vraisemblablement calcaire, très peu dégraissée et la forme est dépourvue de bec verseur et de râpe interne sous la forme de grains de quartz. La lettre « M » a été graffitée en partie externe. Deux embouchures de cruche/amphore de type CoA35 sont attestées ainsi que de nombreux fragments de panse de cruche et dans un cas de coupe de forme indéterminée.

Le corpus de la céramique commune de mode B se compose essentiellement de céramique en pâte grise, fine, très peu dégraissée aux parois lissées. Le répertoire se compose de pot CoB3, jattes CoB8 de petit format et CoB17.

Quelques fragments d'amphores régionales en pâte OCG ou BCG sont attestés.

Datation : la présence des cruches CoA35, mais aussi des formes M117 et M55 en céramique fine de mode B indiquent clairement que cet ensemble de céramique correspond à ceux en usage au cours des deuxième et troisième quarts du I^{er} s.

FAIT 1309

Des recollages ou des fragments appartenant aux mêmes individus sont attestés entre toutes les unités d'enregistrement du comblement de la fosse.

- Fait 1309

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	12	26.7%	3	27.3%
Mi-fine B	1	2.2%	1	9.1%
Com A	11	24.4%	0	
Com B	18	40.0%	6	54.5%
Amphore-régionale BCG	3	6.7%	1	9.1%
Total	45	100%	11	100%

La céramique fine de mode B est représentée par un bord de coupe M96 en pâte gris clair et surface gris foncé ainsi qu'un autre exemplaire de cette même forme mais en pâte rouge à frange beige clair et surface gris beige (collages avec US1 et US2). Une forme d'assiette M55 est également attestée ainsi que des fragments de panse et de fond.

En céramique mi-fine de mode B se trouve un plat MfB22 à la paroi peu épaisse.

La céramique commune de mode A n'est représentée que par des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB7 aux angles saillants, des coupes CoB39 et CoB6 ainsi qu'un pot à petite lèvre en bourrelet. Un lot de fragments de panse et de fond complète ce corpus.

Seule amphore attestée : le col et la lèvre d'un conteneur G. 4 régional en pâte brune (BCG).

- Fait 1309, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	5	1
Com A	1	0
Com B	7	2
Amphore-régionale BCG	1	0
Total	14	3

La céramique fine de mode B est représentée par un plat de type M11, une collerette de coupe M118 ainsi qu'un fragment de coupe M96 jointif avec d'autres éléments présents en 1309 et 1309, US2.

Un fragment de céramique commune de mode A est attesté ainsi que plusieurs autres en commune de mode B (deux bords de pot CoB3 et des fragments de panse).

Un fragment d'amphore régionale de type BCG complète ce lot.

- Fait 1309, US 2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	2.1%	0	
Sigillée-Millau La Graufesenque	3	6.3%	2	12.5%
Fine B-TN	7	14.6%	3	18.8%
Mi-fine B	6	12.5%	2	12.5%
Com A	7	14.6%	0	
Com B	22	45.8%	8	50.0%
Amphore-Narbonnaise	1	2.1%	0	
COM-onctueus=med?	1	2.1%	1	6.3%
Total	48	100%	16	100%

Le lot comporte des céramiques sigillées, principalement de Millau La Graufesenque : un fond de plat des années 20/40, un pied d'assiette 30/60 et la collerette d'une coupe Ritt. 12 des années 40/60. Seule autre provenance attestée : un fragment de panse d'une assiette du centre de la Gaule des années 30/50.

La céramique fine de mode B compte deux fragments d'une coupe M75 de petit format à la paroi peu épaisse, une assiette M55, deux fragments de coupe M96 jointifs avec d'autres éléments des autres Us de ce contexte et un gros fragment de panse d'une assiette à fond plat et un pied de gobelet.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un pot de type MfB21 dont un fragment est attesté au sein du fait 1245 (un contexte daté des années 30/50) ainsi qu'un pot MfB1.

La céramique commune de mode A compte là encore principalement des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est représentée par un lot non négligeable de bord. On compte deux bords de pot CoB7 ainsi que des pots CoB3, CoB41 et CoB55, une jatte CoB17 en pâte grise très dégraissée ainsi que le bord d'un plat CoB12 en pâte colorée. Des fragments de panse et fond complètent ce corpus.

Un fragment d'amphore correspond à un conteneur de Narbonnaise.

Un fragment de couvercle en pâte onctueuse rosé avec des coulures d'engobe rouge correspond probablement à une céramique intrusive.

- Fait 1309, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

Synthèse chronologique sur le fait 1309 : Le répertoire de la céramique sigillée correspond à des productions des années 30/60 avec un TPQ en 40. La céramique fine de mode B comporte des formes de chronologie large et d'autres comme la coupe M118 qui apparaissent à partir des années 30. Le répertoire des céramiques communes de mode B est plus difficile à évaluer. Si les caractéristiques techniques de nombreux vases (soit des pâtes très dégraissées ou encore des pâtes fines sombres) correspondent clairement à des productions de la première moitié du I^{er} s., d'autres vases présentent des caractéristiques techniques (pâte grise très cuite) et des formes CoB7, CoB55, CoB6, etc. essentiellement attestées au cours de la seconde moitié du I^{er} s. et au-delà. A titre d'hypothèse on peut situer le comblement de cette fosse au cours du **troisième quart du I^{er} s.**

FAIT 1312

Recollages entre les différents référents archéologiques de ce fait.

- Fait 1312 et 1312 décapage

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	0.8%	1	4.3%
Fine A-engobe micacé	3	2.3%	0	
Fine B-TN	82	64.1%	13	56.5%
Com A	1	0.8%	1	4.3%
Com A-engobe blanc	5	3.9%	1	4.3%
Com B	36	28.1%	7	30.4%
Total	128	100%	23	100%

La céramique sigillée est représentée par une assiette de Millau La Graufesenque dont les caractéristiques technique et morphologique correspondent à une production des années 20/40.

Une faisselle en céramique fine de mode A à engobe micacé est également attestée, sans que le bord ou le fond ne soit conservé. Elle est partiellement brûlée.

Le corpus de la céramique fine de mode B est relativement important. Il comporte plusieurs individus de coupes M96 archéologiquement complètes ou simplement représentées par les parties hautes. L'une d'elle recolle avec un fragment de l'US 1. Les pâtes sont très variées : colorée avec une surface noire ; à cœur noir, franges grises et surface noire ou encore avec différentes teintes de gris. La partie haute d'un bol M64 figure également au sein de ce lot.

Les formes plates sont représentées par deux exemplaires de plat M7/14 de grandes tailles dont l'un porte sur le fond un graffito rétrograde complet de lecture « CA » et par un autre fond appartenant probablement à cette série.

Des assiettes M51a et M26 (archéologiquement complètes) sont également attestées, ainsi qu'un pot, variante de M146 au corps globulaire et à la petite lèvre oblique. Les fragments de ce dernier vase montrent clairement qu'il a subi l'action du feu après avoir été cassé parce que certains fragments en connexion sont noirs et d'autres sont beiges en surface avec une pâte orangé.

Un lot de fragments sans caractérisation de forme est également attesté, dont deux fonds de coupe.

Le corpus de la céramique commune de mode A comporte des fragments de cruche à engobe blanc dont l'une avec un col cylindrique comme le sont les productions précoces et un fragment d'anse trifide. Un pot en pâte beige dégraissée correspond à la série CoA29 attestée au cours du I^{er} s.

La céramique commune de mode B est représentée par des fragments en pâte très micacée ou plutôt fine comme cela est le cas de tous les contextes de la première moitié du I^{er} s.

Les bords correspondent à des jattes CoB43, un pot CoB56 à surface lissée, et à deux gros pots CoB17 en pâte très micacée. D'autres fragments correspondent à des panses.

L'un d'entre eux a été taillé pour prendre une forme circulaire percée d'un orifice au centre. Il s'agit probablement d'une fusaïole.

- Fait 1312, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	31	48.4%	8	66.7%
Com A	2	3.1%	0	
Com A-engobe blanc	8	12.5%	0	
Com B	23	35.9%	4	33.3%
Total	64	100%	12	100%

Le corpus de la céramique fine de mode B comporte plusieurs individus de coupe M96, une coupelle M39 en pâte et surface gris clair ainsi qu'un plat M12. Les autres fragments dont un fond ne sont caractérisables.

La céramique commune de mode A est représentée par des fragments de cruche engobée blanc et d'autres fragments en pâte brune.

La céramique commune de mode B est représentée par deux bords : des pots CoB3 et CoB43. Un exemplaire de cette dernière forme est attesté au sein du contexte 1084 daté de la première moitié du I^{er} s. Les autres fragments correspondent à des panses ou

fonds toujours avec des caractéristiques techniques de pièces précoces.

- Fait 1312, US 3

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	4	0
Fine B-TN	4	2
Com A	1	0
Com B	6	2
Total	15	4

La céramique sigillée compte des fragments d'assiette du centre de la Gaule des années 30/50.

La céramique fine de mode B correspond à des fragments de M96 correspondant à deux individus ainsi que la panse d'une forme fermée sans caractérisation de forme.

La céramique commune de mode A est représentée à un fragment de panse, tandis que la céramique commune de mode B l'est par un bord de pot CoB43 et un bord massif de jatte CoB17.

Synthèse chronologique sur le fait 1312 : l'ensemble des éléments susceptibles de faire l'objet d'une caractérisation chronologique incite à dater ce contexte de la première moitié du I^{er} s. vraisemblablement du deuxième quart du I^{er} s.

FAIT 1313

- Fait 1313

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	2

Fragments de céramique commune de mode B dont un pot CoB3.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. et première moitié du II^e s.

FAIT 1315

- Fait 1315, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	13	26.5%	3	25.0%
Com A	7	14.3%	1	8.3%
Com B	21	42.9%	7	58.3%
Amphore-Bétique	1	2.0%	0	
Amphore-Narbonnaise	7	14.3%	1	8.3%
Total	49	100%	12	100%

La céramique mi-fine de mode B est représentée par des fragments de gobelet, dont un possédant un pied étroit et massif. Deux autres fragments correspondent à des coupes MfB18 en pâte gris clair et surface gris foncé. D'autres fragments appartiennent à une forme cylindrique difficile à caractériser en l'absence de lèvre qui possède un décor guilloché.

La céramique commune de mode A n'est attestée que par des fragments de panse de cruche ainsi que la lèvre d'un pot.

La céramique commune de mode B présente un corpus bien plus riche. Sont attestés, pas moins de quatre vases CoB32 dont certains sont pourvus d'un col concave très développé comme le sont les productions tardives. Des exemplaires de pots CoB34 et CoB5 appartiennent également à ce corpus ainsi qu'un lot de panse et de fond.

Les amphore sont représentées par des fragments de Narbonnaise dont des portions d'anses d'une G. 4 de grand module et une panse de Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du III^e s. (pâte très cuite, cœur gris, surface blanchâtre).

Datation : incontestablement ce contexte comporte des mobiliers du III^e s., vraisemblablement de la deuxième moitié de ce siècle.

- Fait 1315, sd. 59, US 1

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	9	1
Com B	2	1
Total	11	2

Présence d'une coupe archéologiquement complète Drag. 38 en céramique sigillée du centre de la Gaule. Le vase comporte comme cela est la coutume une estampille en interne de libellé ATILIANIO[---], avec AN ligaturé (NoTS, Atilianus i, série 2, vol. 1, p. 291). Les caractéristiques de ce vase sont celles des productions lézoviennes du dernier quart du II^e s.

Deux graffiti en croix figurent sur le fond externe et la panse.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot de type CoB7 avec une lèvre triangulaire très développée à l'image par exemple d'un exemplaire du fait 1296, sd. 78, US 1 daté de la seconde moitié du II^e s.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 1315, sd. 60, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	10	28.6%	2	33.3%
Com A	3	8.6%	1	16.7%
Com B	22	62.9%	3	50.0%
Total	35	100%	6	100%

La céramique mi-fine de mode B est représentée une coupe MfB10, des fragments d'une autre coupe de forme indéterminée ainsi que deux autres fragments qui pourraient correspondre également à des céramiques fines de mode B.

La céramique commune de mode A compte une lèvre de cruche CoA5 et deux fragments de panse.

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB32 au col haut, un autre de plus petit module au col bas ainsi que des fragments de fond et de panse.

Datation : III^e s.

Synthèse chronologique sur le fait 1315 : les vases des différents sondages permettent de situer le comblement de cette fosse au III^e s.

FAIT 1329

- Fait 1329

Catégorie	NR	NMI
Com B	3	1

La céramique commune de mode B est représentée par un pot CoB7 en pâte gris ardoisé très cuite et un autre petit fragment de vase.

Datation : II^e s.

FAIT 1331

- Fait 1331, US 4

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-ARG	1	0
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Com B	4	3
Total	6	4

Présence de deux fragments de céramique sigillée : un pied d'assiette ou de mortier du centre de la Gaule de la première moitié du III^e s., ainsi qu'un fragment fortement altéré mais correspondant probablement à une production d'Argonne de la deuxième moitié du III^e s. ou du IV^e s.

La céramique commune est représentée par un fond de plat, un bord de pot CoB12 ainsi que deux autres fragments.

- Fait 1331, US 12

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	2

Deux fragments de céramique commune de mode B : un bord de pot CoB32 et un fond.

- Fait 1331, US 14

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	1	4.3%	1	16.7%
Com A	6	26.1%	0	
Com B	16	69.6%	5	83.3%
Total	23	100%	6	100%

Fond de gobelet massif en céramique mi-fine de mode B.

Lot de petits fragments de céramiques communes de mode A et B. Parmi ces derniers se trouvent un bord de pot CoB32, un bord de jatte CoB7, des fragments de panse d'une coupe à collerette (céramique mi-fine de mode B ? avec un type MfB7), bord de coupe indéterminé et fond.

Synthèse chronologique sur le fait 1331 : ensemble scellé au III^e s. vraisemblablement au cours de la seconde moitié du III^e s. (voire le début du IV^e s. si on considère que la sigillée d'Argonne est une production du Bas-Empire, ce qui n'est pas assurée).

FAIT 1336

- Fait 1336, sd. 13 (sud)

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	9	3
Total	12	3

Fragment de céramiques communes de mode A et de mode B ; Pour cette dernière catégorie présence d'un pot CoB3, de fragments de panse et de deux fonds.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

- Fait 1336, entre sd. 13 et 14, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-MdV	1	1
Fine B-TN	3	1
Com A	1	0
Com B	2	0
Total	7	2

Fragment de céramique sigillée : bord d'un petit gobelet à la pâte fondue. Ces caractéristiques ainsi que les particularités morphologiques du fragment montrent qu'il ne s'agit pas d'une production tardive mais plutôt d'une vaisselle des Martres-de-Veyre de la première moitié du II^e s.

Des fragments de céramique fine de mode B correspondent à la partie haute d'une coupe M96 et à un autre vase de forme indéterminée.

Des fragments de céramiques communes de mode A et B viennent en complément.

Datation : première moitié du II^e s.

- Fait 1336, entre sd. 14 et 15, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Fine B-TN	2	0
Com A	1	1
Com B	8	5
Amphore-Narbonnaise	2	0
Total	14	7

Fragment de céramique sigillée : pied de mortier en pâte rouge très cuite du centre de la Gaule des années 190/240.

Deux fragments résiduels de céramique fine de mode B.

La céramique commune de mode A est représentée par une panse de vraisemblablement de bouilloire en partie brûlée avec départ d'anse bifide, tandis que la céramique commune de mode B l'est par un bord de pot CoB3, un pot massif CoB54, ainsi que plusieurs fragments de la partie basse récipients dont un des pieds d'une marmite CoB4. En complément se trouvent deux fonds et un fragment de panse.

Les amphores sont représentées par deux fragments de Narbonnaise.

Datation : plusieurs vases incitent à dater ce lot du III^e s.

- Fait 1336, sd. 15, US 6, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	1
Com A	5	0
Com B	7	4
Amphore-Narbonnaise	3	1
Total	16	6

Fragment de céramique sigillée : coupelle Lez. 42 du centre de la Gaule des années 110/140.

La céramique commune de mode A ne comporte que des fragments de panse dont deux de cruche avec coulure de poix.

La céramique commune de mode B est représentée par des bords de pot CoB2 et CoB32, et par un plat CoB12, ainsi que des fragments de panse et un fond.

Une amphore G. 4 de Narbonnaise est également présente. Des traces de poix sont visibles en interne.

Datation : la plupart des fragments rend compte de vaisselles en usage au II^e s. à l'exception du pot CoB32 dont l'ampleur, la technique utilisée et les bandes lissées en externe indiquent qu'il s'agit d'une production du III^e s.

- Fait 1336, entre sd. 15 et 16

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LUB	1	0
Com B	1	1
Total	2	1

Fragment de céramique sigillée : coupe Drag. 37 du centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques et stylistiques évoquent une production de Lubié des années 130/170 (pâte orangé, vernis rouge vif brillant).

Fragment de céramique commune de mode B dont la pâte est grise peu dégraissée.

Datation : II^e s.

- Fait 1336, sd. 16

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-Millau La Graufesenque	1	1
Fine B-TN	2	0
Com A	1	0
Total	4	1

Fond d'assiette de Millau La Graufesenque des années 60/90.

Fragment de panse d'une coupe vraisemblablement M96 en céramique fine de mode B et d'un autre fragment sans caractérisation de forme.

Fragment de mortier en céramique commune de mode A (pâte blanchâtre).

Datation : deuxième moitié du I^{er} s.

Synthèse chronologique sur le fait 1336 : certains des référents archéologiques liés à ce fossé peuvent être datés du I^{er} s., d'autres du II^e s. et d'autres encore du III^e s. Ensemble hétérogène.

FAIT 1338

- Fait 1338, sd. 15, US 2, -70/-80 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0

Fragments de commune de mode B.

Datation : vraisemblablement deuxième moitié du I^{er} s. – première moitié du II^e s.

FAIT 1342

- Fait 1342, fond de fosse

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	1	0
Total	3	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

Datation : II^e – III^e s.

FAIT 1343**- Fait 1343, sd. 51, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Com A-engobe orange	18	1
Amphore-Bétique	2	1
Total	20	2

Cruche en céramique commune de mode A de type CoA2. Elle correspond à un petit module pour cette série en pâte beige avec engobe orange mat.

Amphore Dr. 20 de Bétique représentée par deux fragments de la lèvre. Les caractéristiques techniques correspondent à une production du II^e s. plutôt de la première moitié ou du milieu du II^e s.

Datation : première moitié du II^e s.

FAIT 1345**- Fait 1345, décap.**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	1
Fine B-TN	1	0
Mi-fine B	1	1
Com A	4	0
Com B	8	1
Amphore-régionale BCG	1	0
Total	18	3

La céramique sigillée est représentée par une coupelle Lez. 44 du centre de la Gaule des années 130/170. Un graffito est présent en externe de libellé possible « AI » ou « ANI » ligaturé.

En céramique fine de mode B se trouve une panse de M96 et en céramique mi-fine de mode B un bord de gobelet MfB23.

La céramique commune de mode A comporte des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B est également pauvre en éléments susceptibles d'être caractérisés : un bord de pot CoB3 et des fragments de panse pour la plupart en pâte relativement peu dégraissée.

Une panse d'amphore régionale en pâte brune qui appartient aux mêmes individus que ceux du contexte sd. 52/59, 0/-20 cm est également attestée.

Datation : contrairement à l'US1 qui comporte une majorité de vases du II^e s. et une pièce du III^e s., celui-ci ne comporte que des éléments du II^e s. L'assemblage pourrait même présenter une cohérence chronologique en le situant au cours du deuxième quart du II^e s. (TPQ 130).

- Fait 1345, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	37	62.7%	3	33.3%
Com B	18	30.5%	4	44.4%
Amphore-Narbonnaise	3	5.1%	1	11.1%
Amphore-régionale OCG	1	1.7%	1	11.1%
Total	59	100%	9	100%

La céramique commune de mode A est représenté par de nombreux fragments d'une cruche CoA5 de petit format en pâte brune, ainsi que deux autres fonds et de fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B compte deux bords de pot CoB7, ainsi qu'un bord de pot de stockage (ou jatte ?) CoB19. Les autres fragments constituent des panses et un fond.

Pour les amphores sont attestés plusieurs fragments donc la partie du col avec départ d'anse d'une G. 4 de Narbonnaise et une anse coudée de Dr. 2/4 de production régionale (pâte orangé à cœur gris et surface blanchâtre).

Datation : la plupart des mobiliers céramiques de cet ensemble peuvent être caractéristiques de ceux en usage à la fin du I^{er} s. ou au cours de la première moitié du II^e s. La présence de la cruche CoA5 ne permet pas toutefois de proposer une telle chronologie puisque ces formes n'apparaissent pas au mieux avant la fin du II^e s. et son surtout en usage au III^e s.

- Fait 1345, sd. 51, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	4.9%	2	12.5%
Com A	8	19.5%	2	12.5%
Com B	30	73.2%	12	75.0%
COM-proto	1	2.4%	0	
Total	41	100%	16	100%

La céramique mi-fine de mode B est représentée par deux formes tardives : une coupe MfB17 brûlée ainsi qu'un bord de gobelet MfB16.

La céramique commune de mode A ne compte que des fragments de panse et deux fonds de cruche.

La céramique commune de mode B comporte bien plus de forme identifiable. Des pots CoB7, CoB3 en plusieurs exemplaires, CoB32 et CoB54. Des plats ou coupes sont également attestés en plusieurs exemplaires : CoB12 et CoB6. Des fonds et panses complètent ce lot.

Datation : si des formes caractéristiques du II^e s. sont présentes au sein de ce lot, les plus récentes appartiennent incontestablement au III^e s.

- Fait 1345, sd. 52, US 2

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1

Commune de mode A : embouchure d'une grande cruche de type CoA5 en pâte orangé à surface beige.

Datation : III^e s.

- Fait 1345, entre sd. 52 et 59, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-IND	1	1.3%	1	6.7%
Fine B-TN	3	3.9%	1	6.7%
Mi-fine B	2	2.6%	0	
Com A	26	33.8%	3	20.0%
Com B	21	27.3%	9	60.0%
Amphore-Narbonnaise	1	1.3%	0	
Amphore-régionale BCG	23	29.9%	1	6.7%
Total	77	100%	15	100%

Petit fragment de sigillée du centre de la Gaule du II^e s.

Trois fragments d'une forme M110 en céramique fine de mode B et deux fragments vraisemblablement de céramique mi-fine de mode B.

Le lot des céramiques communes de mode A compte de nombreux fragments de panse de cruche ainsi qu'un pot de type CoA41 poissé en interne et un bord de mortier CoA26 en pâte très cuite, noire au centre, de couleur beige orangé en surface. Un fond de cruche taillé au niveau de l'assise et percé d'un orifice au centre a manifestement servi de fusaïole.

La céramique commune de mode B est représentée par deux bords de pot CoB32 ainsi que des pots CoB2, CoB3, CoB40 et CoB7 à anse reposant sous la lèvre. Un bord de plat CoB12 complète de corpus ainsi que des fragments de fond et de panse.

Fragment d'amphore de Narbonnaise et lot de fragments correspondant à la partie basse d'une amphore régionale de type BCG à fond plat (G. 4 ou 5 vraisemblablement).

Datation : au sein des différentes catégories de céramique commune se trouvent des formes qui correspondent à des productions tardives du III^e s., vraisemblablement de la seconde moitié de ce siècle.

- Fait 1345, entre sd. 52 et 59, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	5	0

Fragments de céramique commune de mode B.

- Fait 1345, sd. 59, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	11.1%	1	14.3%
Com A	3	16.7%	2	28.6%
Com B	13	72.2%	4	57.1%
Total	18	100%	7	100%

La céramique mi-fine est représentée par un bord de coupe ou marmite de type MfB18 et un fragment de panse de gobelet en pâte rouge.

La céramique commune de mode A ne compte qu'un fond de cruche de grande taille en pâte jaunâtre ; quant à la céramique commune de mode B elle comporte des bords de grands pots tardifs CoB32 et CoB34 et des fragments de panse et de fond.

Un fragment brûlé (pâte grise très cuite et surface externe partiellement colorée), correspond peut-être à la partie basse d'un pot horticole dépourvu de fond.

Un petit fragment d'amphore de Narbonnaise complète ce lot.

Datation : III^e s.

Synthèse chronologique sur le fait 1345 : Les données des différents référents archéologiques de cette fosse permettent de dater le comblement du III^e s. et vraisemblablement, compte tenu des données des sondages 52 et 59 de la **seconde moitié du III^e s.** Seuls les lots du décapage et de l'US1 sans mention de sondage comportent une majorité de céramique du II^e s. et pas ou peu de pièces du III^e s.

FAIT 1348

- Fait 1348, US 1

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	1
Com A	1	0
Com B	1	0
Amphore-régionale OCG	5	1
Total	8	2

Céramique mi-fine de mode B : partie basse d'un pot volontairement sectionné à 8 cm de hauteur. La découpe n'est pas parfaitement horizontale, mais les variations de hauteur ne sont que 1 cm.

Fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

Fond d'amphore régionale en pâte orangé (fond plat de type G. 4).

- Fait 1348, US 3

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	1	0
Total	4	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Synthèse chronologique sur le fait 1348 : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

FAIT 1350

- Fait 1350, US 1

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	2	2
Com A	2	0
Com B	7	1
Amphore-régionale OCG	1	0
Total	12	3

Deux fragments de céramique mi-fine de mode B : une coupe MfB17 et un bord de gobelet MfB16. Fragments de panse de cruche pour la céramique commune de mode A et d'un bord de pot CoB32, une panse de faisselle et des panses sans caractérisation pour les communes de mode B. Un fragment d'amphore régionale de type OCG complète ce lot.

Datation : les formes de céramique mi-fine sont essentiellement attestées dans les contextes du III^e s. de même que les pots CoB32 identiques à celui-ci.

FAIT 1359**- Fait 1359, entre sd. 34 et 52, -40 cm**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	1

Vase en céramique sigillée du centre de la Gaule : une coupe Drag. 37 portant un décor de Iullinus II. La composition est typique de la période classique de cette officine (170/190), mais les caractéristiques techniques du vase poussent à proposer une date de fabrication légèrement plus tardive : 180/240.

FAIT 1361**- Fait 1361 (interface 1046 ?)**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	7.9%	1	11.1%
Fine B-TN	1	2.6%	1	11.1%
Mi-fine B	5	13.2%	2	22.2%
Com A	7	18.4%	2	22.2%
Com B	9	23.7%	3	33.3%
Amphore-Narbonnaise	13	34.2%	0	
Total	38	100%	9	100%

La céramique sigillée est représentée par le fond interne d'une assiette Lez. 56 du centre de la Gaule des années 130/150. L'estampille est partiellement conservée et de toute façon illisible. Un autre fragment correspond à une production de même origine mais plus récente puisqu'il s'agit d'une coupelle Lez. 42 des années 170/210. Sa rosette centrale est, là encore, partiellement conservée. Un dernier petit fragment correspond à une assiette du milieu du II^e s.

Un bord de pot M146 en céramique fine de mode B est résiduel dans ce contexte.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une coupe MfB8 tardive et un pot miniature MfB24.

La céramique commune de mode A est représentée par un fond de cruche en pâte rouge, des fragments de panse ainsi qu'un bord de pot de type CoA47.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB32, des fragments de panse et deux fonds.

Des fragments d'amphore de Narbonnaise appartiennent à deux individus.

Datation : ce contexte comporte des vases du II^e et du III^e s. Les pièces les plus récentes (Coupe MfB8 notamment) indiqueraient une date de constitution définitive de ce comblement au cours de la seconde moitié du III^e s.

FAIT 2298**- Fait 2298, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	1
Com B	1	0
Total	4	1

La céramique commune de mode A est représentée par un plat CoA45 en pâte beige orangé ainsi qu'une portion de forme fermée indéterminée.

La céramique commune de mode B ne compte qu'un fragment de panse.

Datation : II^e-III^e s.

FAIT 2372**- Fait 2372, sd. 133, 0/-20 cm, US 3**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	4	1

Céramique sigillée : mortier Curle 21 brûlé, aux caractéristiques techniques largement altérées, vraisemblablement originaire des ateliers du centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 2372, sd. 134, 0/-20 cm, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	3	1
Com A	3	1
Total	6	2

Fragments de coupe en céramique fine de mode B et de cruche en céramique commune de mode A.

Datation : I^{er} s.

- Fait 2372, sd. 134, 0/-20 cm, US 2

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	2	0
Com A	10	2
Total	12	2

Fragments de céramique fine de mode B et commune de mode A.

Datation : I^{er} s.

FAIT 2373**- Fait 2373, sd. 134, US 3, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	3	0
Com A-engobe rouge	12	1
Total	15	1

Fragments de céramique fine de mode B et de commune de mode A (fond de cruche à engobe orangé et fond interne poissé).

Datation : première moitié du I^{er} s.

- Fait 2373, sd. 135, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	6	2
Total	9	2

Fragments de cruche en céramique commune de mode A.

En céramique commune de mode B : bords de CoB2 et fragments de panse.

Datation : I^{er}-II^e s.

FAIT 2377**- Fait 2377**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	1	0
Total	2	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

- Fait 2377, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	1	0
Com B	3	0
Total	5	0

Fragments de céramique fine de mode B, communes de mode A et B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 2381**- Fait 2381**

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	0

Fragment de céramique de la Tène finale.

FAIT 2382**- Fait 2382**

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	0
Com B	2	0
Total	6	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

FAIT 2383**- Fait 2383, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com B	1	1
Total	2	1

Fragment de céramique fine de mode B (TN ; forme fermée) et de céramique commune de mode B.
Datation : I^{er} s.

FAIT 2385**- Fait 2385, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0

Fragment de céramique commune de mode A.

FAIT 2390**- Fait 2390**

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fragment de céramique commune de mode B : pot CoB2.
Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

FAIT 2392**- Fait 2392**

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Fond de pot en céramique commune de mode B.

FAIT 2411**- Fait 2411, décap.**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	1	1
Fine B-TN	1	0
Com A	5	1
Com B	5	2
Total	12	4

En céramique sigillée : bord d'assiette Lez. 45 du centre de la Gaule des années 140/190.

Céramique fine de mode B : fragment de panse.

Céramique commune de mode A : mortier CoA26, panse d'un autre mortier et fragments de panse de cruche.

Céramique commune de mode B : un fond et des fragments de panse.

- Fait 2411, sd. 147, US 9, -20/-40 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	1	4.8%	0
Com A	13	61.9%	2
Com B	7	33.3%	2
Total	21	100%	4

La céramique mi-fine de mode B est représentée par une forme proche de la coupe M96.

La céramique commune de mode A compte de nombreux fragments de cruche et parmi eux un fond, une anse trifide et l'embouchure d'une cruche CoA2 en pâte beige.

La céramique commune de mode B compte un fragment de couvercle et des panses de pot.

Datation : Les éléments datants associés aux différentes catégories céramiques de cet ensemble permettent de situer ce lot au cours du II^e s.

- Fait 2411, sd. 147, US 10, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	9	2

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond massif de gobelet en pâte typique des productions de la seconde moitié du III^e s. pour l'essentiel.

La céramique commune de mode A est représentée par un bord de couvercle CoA8 en pâte beige et des fragments de panse de cruche en pâte beige ou blanchâtre.

La céramique commune de mode B se compose d'un fond de gobelet, de pots CoB2, CoB7, CoB32, et d'une marmite CoB4.

Datation : les éléments en céramique mi-fine et commune de mode B les plus récents correspondent à des pièces du III^e s.

- Fait 2411, sd. 147, US 10, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	6	0
Com B	5	2
Amphore-Narbonnaise	2	1
Total	13	3

La céramique commune de mode A compte des fragments de panse de cruche dont un en pâte orangé poissée en interne. La céramique commune de mode B comporte un bord de gobelet CoB42 ainsi que des panses et fonds de pot.

Deux fragments d'amphore de Narbonnaise sont attestés dont un pied massif vraisemblablement de G. 4.

Datation : II^e – III^e s.

- Fait 2411, entre sd. 147 et 149, US 1

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	2	9.5%	1	8.3%
Com A	3	14.3%	1	8.3%
Com B	16	76.2%	10	83.3%
Total	21	100%	12	100%

Deux fragments de céramique fine de mode B sont résiduels dans cet ensemble.

La céramique commune de mode A est représentée par l'embouchure d'une cruche CoA2 et des fragments de panse.

La céramique commune de mode B compte trois pots CoB32, un pot CoB34, un pot CoB54 ainsi que des bords plutôt de plat CoB12 et éventuellement un bord de jatte/marmite CoB4.

Des fragments de panse et de fond sont également attestés.

Datation : de nombreux éléments permettent de dater ce contexte du III^e s.

- Fait 2411, entre sd. 147 et 149, US 5, -20/-40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Pot CoB7 en céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

- Fait 2411, entre sd. 147 et 149, US 6, -30 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-IND	4	17.4%	1
Sigillée-CG-LEZ	1	4.3%	1
Com A	17	73.9%	1
Com B	1	4.3%	1
Total	23	100%	4

La céramique sigillée est représentée par des vaiselles du centre de la Gaule : une coupelle Lez. 44 archéologiquement complète du milieu du II^e s. et des fragments d'une coupe Drag. 37 portant un décor de Cinnamus dont les caractéristiques techniques correspondent à une production des années 140/150.

En céramique commune de mode A sont attestés des fragments d'une cruche CoA7 et en commune de mode B, un bord de pot CoB2.

Datation : l'ensemble des mobiliers forme un lot cohérent pour le milieu du II^e s.

- Fait 2411, sd. 149, US 2, -30 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0

Céramique commune de mode A : panse de mortier en pâte blanchâtre du II^e s. et fragment de panse de cruche.

Datation : II^e s.

- Fait 2411, sd. 149, US 5

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Mi-fine B	2	9.1%	2	25.0%
Com A	15	68.2%	3	37.5%
Com B	4	18.2%	3	37.5%
Amphore-régionale BCG	1	4.5%	0	
Total	22	100%	8	100%

En céramique mi-fine de mode B : un fond de gobelet et un bord de pot MfB24.

La céramique commune de mode A se compose d'un mortier en pâte granuleuse orangé à surface beige de type CoA6. Présence d'un bec verseur à peine esquissé. Il s'agit donc de la version tardive de cette forme qui apparaît à partir de la seconde moitié du I^{er} s. Des fragments de panse (avec anse) et fond de cruche sont également attestés dont certains fortement brûlés. Un bord de pot (qui devait comporter une anse accrochée sur la lèvre : CoA46) est en pâte noire à surface rouge.

La céramique commune de mode B est représentée par un bord de pot CoB2 et CoB34 ainsi qu'un plat CoB12.

Un possible fragment d'amphore régionale est en pâte BCG.

Datation : III^e s.

- Fait 2411, sd. 149, US 7

Catégorie	NR	NMI
Com A	4	0
Com B	3	0
Total	7	0

Fragments de céramiques communes de mode A (Cruche) et B (pot).

Datation : plutôt II^e s.

- Fait 2411, sd. 150

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Com B	3	2
Amphore-régionale OGC	5	0
Total	9	3

La céramique commune de mode A est représentée par l'anse trifide d'une cruche et la commune de mode B par un bord de jatte CoB17 et de pot CoB42.

Un lot de panse d'une amphore régionale OGC complète cet ensemble.

Datation : II^e s.

- Fait 2411, sd. 150, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	3	14.3%	0
Com A	4	19.0%	2
Com B	13	61.9%	3
Amphore-Bétique	1	4.8%	0
Total	21	100%	5

La céramique sigillée se compose de deux vases moulés Drag. 37 du centre de la Gaule, l'un portant un décor dans le style de Ianuaris II/Paternus I des années 150/160 tandis que l'autre est dépourvu de caractérisation stylistique (140/170).

La céramique commune de mode A compte l'embouchure d'une cruche CoA1, le bord d'un couvercle CoA57 et des fragments de panse de cruche.

La céramique commune est représentée par des fragments appartenant à des pots sans caractérisation de forme à l'exception d'un plat CoB12 dont les caractéristiques diffèrent nettement des productions du III^e s.

Un gros fragment de panse d'une amphore Dr. 20 de Bétique est également attesté dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s.

Datation : milieu du II^e s.

FAIT 2412**- Fait 2412**

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	2

Céramique commune de mode A : goulot de cruche CoA31.

Datation : II^e – III^e s.

- Fait 2412, sd. 144, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	1
Com B	9	1
Total	12	2

Fragments du goulot d'une cruche CoA2 en céramique commune de mode A et d'un fond massif de pot en céramique commune de mode B.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. –II^e s.

- Fait 2412, sd. 144, US 15, -30 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	1

Fond de pot en céramique commune de mode B.

Datation : II^e-III^e s.

FAIT 2415**- Fait 2415, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	3	2
Com A	2	1
Com B	5	2
Total	10	5

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un bord de coupe MfB24 et un fond de gobelet en pâte gris bleuté à surface noire.

La céramique commune de mode A compte une anse bifide de cruche en pâte blanchâtre et un autre fragment brûlé, indéterminé.

La céramique commune de mode B compte un pot CoB32 en pâte grise très cuite, un bord de pot CoB7 et un fragment de panse.

Datation : IIe-III^e s.

FAIT 2416**- Fait 2416, sd. 144, US 9**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	1
Total	1	1

Fragment de céramique commune de mode A : anse de cruche en pâte blanchâtre.

FAIT 2417**- Fait 2417, décap.**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Amphore-Bétique	1	0
Total	2	0

Fragment de cruche en commune de mode A et d'amphore de Bétique (Dr. 20 dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s.)

Datation : II^e s.

FAIT 2422**- Fait 2422, sd. 119, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A-marbrée Allier	3	1

Fragment d'une coupe cuite en mode A correspondant à une production de l'Allier. La surface aussi bien interne qu'externe est recouverte d'un engobe rouge hétérogène (dit « marbré ») caractéristique. La pâte est beige très peu dégraissée. Ces vaisselles apparaissent essentiellement au II^e s.

- Fait 2422, sd. 143, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

FAIT 2423**- Fait 2423, sd. 142, US 1, 0/-20 cm**

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	1	3.7%	0
Com B	26	96.3%	1
Total	27	100%	1

Fragment de céramique fine de mode B et fragments appartenant à un pot en commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

- Fait 2423, entre sd. 142 et 143

Catégorie	NR	%NR	NMI
Mi-fine B	2	4.1%	1
Com A	47	95.9%	2
Total	49	100%	3

Fragment de céramique mi-fine de mode B.

Lot de céramique commune de mode A : un fond de cruche en pâte beige avec partie interne poissée, d'autres fragments appartenant à une autre cruche et plat CoA45 en pâte beige dégraissée de sable.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. – II^e s.

- Fait 2423, sd. 148, US 4, -10 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	1

Fragment de céramique commune de mode B : pot à col concave et lèvre simplement épaissie correspondant à un type CoB32 « précoce », à savoir du II^e s.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

- Fait 2429, sd. 140, US 5

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	1
Com B	3	0
Total	4	1

Bord d'assiette M55 en céramique fine de mode B (terra nigra) et fragments de panse de commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 2431**- Fait 2431, sd. 141, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-LEZ	1	0
Mi-fine B	1	1
Com A	1	0
Total	3	1

Fragment de céramique sigillée du centre de la Gaule correspond à une assiette datée des années 120/140.

Fond d'un gobelet en céramique mi-fine de mode B (pâte et surface gris ardoisé).

Fragment d'une panse de cruche en céramique commune de mode A.

Datation : II^e s.

- Fait 2431, sd. 143, US 7, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Amphore-Bétique	1	1

Anse d'amphore Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques évoquent les productions de la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s.

- Fait 2431, sd. 147, US 1, -40 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	5	0

Fragments de céramique commune de mode B sans caractérisation de forme.

FAIT 2432

- Fait 2432, sd. 139, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	2	0
Com B	2	0
Amphore-Bétique	2	0
Total	6	0

Deux fragments de cruche en céramique commune de mode A et un autre d'un pot en commune de mode B.

Deux fragments d'amphore correspondent à la partie basse d'un conteneur à pointe dont la pâte évoque les productions de Bétique Dr. 7/11.

- Fait 2432, sd. 140, US 1, 0/-20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-MdV	2	3.0%	1	14.3%
Fine B-TN	5	7.5%	0	
Com A	37	55.2%	0	
Com B	21	31.3%	6	85.7%
Amphore-Bétique	2	3.0%	0	
Total	67	100%	7	100%

Une céramique sigillée est attestée : une assiette de forme indéterminée (sans doute Lez. 25) issue des ateliers des Martres-de-Veyre en activité au cours des premières décennies du II^e s. Une estampille de libellé « SABIN[---] » est présente sur le fond interne (potier NoTS Sabinus v, vol. 8, p. 31).

La céramique fine de mode B comporte des fragments de forme fermée et coupe non caractérisée.

La céramique commune de mode A est le lot le plus abondant avec exclusivement toutefois des fragments de panse de cruche.

La céramique commune de mode B compte un bord de jatte CoB17 et un bord de pot CoB7. Les autres fragments correspondent à des fonds et fragments de panse.

Deux fragments d'amphore sont jointifs avec ceux du Sd. 139, et correspondent vraisemblablement à une amphore de Bétique de type Dr. 7/11.

Datation : l'ensemble des éléments datants de ce contexte incitent à le situer au début du II^e s. avec présence de mobiliers de la seconde moitié du I^{er} s.

FAIT 2433

- Fait 2433, décap.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	4	5.7%	0
Com B	3	4.3%	3
Amphore-Narbonnaise	62	88.6%	1
Amphore-régionale IND	1	1.4%	0
Total	70	100%	4

En céramique commune de mode A : présence de fragments de panse de cruche (goulot incomplet CoA59) ou de coupe.

En céramique commune de mode B : pots CoB38 en pâte grise très cuite, CoB32 et CoB34 de petit format.

Les amphores sont représentées par de nombreux fragments d'une amphore G. 4 de Narbonnaise de petit module (10 cm de diamètre à l'ouverture) en pâte blanchâtre à cœur légèrement rosé et un autre fragment appartenant à une production régionale indéterminée.

Datation : III^e s.

- Fait 2433, sd. 137, US 2, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	2	0
Fine B-TN	2	1
Total	4	1

Fragments de céramique fine de mode B et de commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

- Fait 2433, sd. 138, 0/-20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com A	7	1

Céramique commune de mode A : fond de mortier et fragment de panse de cruche.

Datation : I^{er} – II^e s.

FAIT 2457**- Fait 2457**

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com B	1	0
Total	2	0

Fragments de céramique fine de mode B et de commune de mode B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 2471**- Fait 2471, décap.**

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	2	0

Fragments de céramique protohistorique.

FAIT 2473**- Fait 2473, US 1**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	8	34.8%	4	36.4%
Com A	6	26.1%	3	27.3%
Com B	7	30.4%	4	36.4%
Amphore-Tarraconaise	2	8.7%	0	
Total	23	100%	11	100%

Le lot des céramiques fines de mode B se compose de fragments de coupe M96 en pâte gris clair à cœur noir et surface noire ou en pâte gris clair à surface gris ardoisé, ainsi que des fonds de forme fermée et vraisemblablement vase bobine.

La céramique commune de mode A compte un bord de cruche CoA35, un bord de pot en pâte brune très micacée, des fragments de panse de pot ou de cruche et un mortier CoA58 en pâte brune dégraissée dont la forme est typique des mortiers en usage au cours de la première moitié du I^{er} s.

La céramique commune de mode B est représentée par des vases en pâte noire très dégraissée bien souvent de micas ou grise très homogène avec des pots CoB2 et une assiette CoB59 ainsi que de nombreux fragments de panse.

Deux gros fragments correspondent à une amphore Pasc. 1 de Tarraconaise.

Datation : si l'on tient compte de la présence de vase en pâte grise très homogène mais aussi de la cruche CoA35 ce contexte pourrait avoir été scellé au cours du deuxième quart du I^{er} s.

FAIT 2481**- Fait 2481, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	1	0
Com B	2	0
Total	3	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

FAIT 2489**- Fait 2489, US 1**

Catégorie	NR	NMI
COM-MED	3	0

Fragments de panse de céramique médiévale.

FAIT 2506**- Fait 2506, US 1**

Catégorie	NR	NMI
COM-MED	3	1

Fragments de céramique médiévale (XII^e-XIV^e s.).

FAIT 2512**- Fait 2512**

Catégorie	NR	NMI
Com B	1	0

Fragment de céramique commune de mode B.

FAIT 2520**- Fait 2520**

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	0

Fragment de céramique de la Tène finale.

FAIT 2527**- Fait 2527, US 1**

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	1

Fragments de vase à anse, période proto ancienne (néolithique ou Age du Bronze)

FAIT 2542**- Fait 2542, US 1**

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	1

Fond de pot présentant des caractéristiques techniques et morphologiques proches de celles des productions de l'atelier précoce de Bais.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. av. notre ère.

FAIT 2548

- Fait 2548

Catégorie	NR	NMI
Mi-fine B	1	1
Com A	8	1
Com B	3	1
Amphore-Narbonnaise	1	0
Total	13	3

La céramique mi-fine de mode B est représentée par un fond de gobelet en pâte blanchâtre à surface noire lissée.

La céramique commune de mode A compte un fond et des fragments de panse de cruche en pâte blanchâtre ou colorée.

La céramique commune de mode B est représentée notamment par un plat CoB12 archéologiquement complet et un fragment de panse.

Enfin un fragment d'amphore appartient à un conteneur de Narbonnaise.

Datation : III^e s.

FAIT 2557

- Fait 2557, Sd. 125-126, US 2

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	1	0

Un fragment de céramique de la Tène finale.

- Fait 2557, sd. 126, -10 cm

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	2	2

Deux fragments de céramique de la fin de la Tène finale dont un présentant les caractéristiques techniques de l'atelier de Bais.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. av. notre ère.

- Fait 2557, sd. 126/127, US 2

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	6	0

Fragments de céramique de la Tène finale.

- Fait 2557, sd. 126/127, US 3

Catégorie	NR	NMI
COM-proto	25	1

Deux vases dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont celles de la Tène finale : une coupe à pied annulaire et petite lèvres en bourrelet et un pot de grande taille dont seuls des fragments de panse sont conservés.

Datation : deuxième moitié du I^{er} s. av. notre ère.

FAIT 2558

- Fait 2558, entre sd. 130 et 131, US 1

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	3	2
Com A	4	0
Com B	4	1
Total	11	3

Fragments de céramique fine de mode B résiduels dans ce contexte.

Fragments de commune de mode A sans caractérisation de forme et de commune de mode B dont un fond de plat CoB12 dont les caractéristiques techniques et morphologiques sont celles des productions du III^e s.

Datation : III^e s.

FAIT 2560

- Fait 2560, sd. 140, US 4, -20 cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	83	4

Lot exclusivement de céramique commune de mode B.

L'ensemble le plus important avec 78 NR correspond à un plat CoB12 en pâte grise. Un autre bord de plat CoB12 est attesté ainsi qu'un bord de jatte CoB57 toujours en pâte grise peu dégraissée. En complément se trouve un col complet de pot CoB2.

Datation : IIe-III^e s.

FAIT 2561

- Fait 2561 (2417 ?), sd. 144, US 8, 0-20cm

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	2	0
Amphore-Bétique	4	0
Total	7	0

Fragment sans caractérisation de forme d'une céramique fine de mode B (terra nigra).

Fragments d'une cruche en céramique commune de mode A.

Fragments de panse d'une amphore de Bétique correspondant certainement à un Dr. 7/11.

Datation : I^{er} s. (plutôt première moitié).

FAIT 2562

- Fait 2562 (2417 ?), sd. 144, US 7, 0-20cm

Catégorie	NR	NMI
Com B	13	0

Fragments de céramique commune de mode B.

Datation : I^{er}-II^e s.

FAIT 2563

- Fait 2563, sd. 145, US 9, -20 cm

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Com A	19	55.9%	3	42.9%
Com B	14	41.2%	3	42.9%
Amphore-Italique	1	2.9%	1	14.3%
Total	34	100%	7	100%

Le lot des céramiques communes de mode A correspond à des fonds de cruche, l'une à paroi peu épaisse en pâte orangé et l'autre à pied massif en pâte blanchâtre, mais aussi également à des fragments de cruche et à un petit mortier en pâte blanchâtre dont la lèvre très peu décollée de la paroi s'apparente au type CoA26.

La céramique commune de mode B n'est également majoritairement représentée que par des fragments de panse et de fond de trois pots en pâte grise, ainsi qu'un bord de pot CoB3.

Un petit fragment en pâte beige saturée d'éléments volcaniques correspond très certainement à une amphore italique.

Datation : peu d'élément de datation au sein de cet ensemble. Le lot des céramiques communes évoquent plutôt des productions de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s., mais la forme du mortier en commune de mode A n'est guère attestée avant le III^e s.

FAIT 2571**- Fait 2571**

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	1	2.8%	1	8.3%
Mi-fine B	10	27.8%	2	16.7%
Com A	10	27.8%	1	8.3%
Com B	11	30.6%	6	50.0%
Amphore-Bétique	1	2.8%	1	8.3%
Amphore-Narbonnaise	3	8.3%	1	8.3%
Total	36	100%	12	100%

Un fond de coupe en céramique fine de mode B est résiduel au sein de ce contexte.

La céramique mi-fine de mode B est représentée par deux fonds de gobelet dont un relativement massif typique des productions du III^e s.

La céramique commune de mode A compte essentiellement des fragments de panse de cruche aux parois épaisses ainsi qu'une embouchure de type CoA5 en pâte blanchâtre.

La céramique commune de mode B compte un fond de plat vraisemblablement CoB12, ainsi que des fonds de pot.

Les amphores sont représentées par la partie haute d'un type G. 4 de Narbonnaise ainsi qu'une anse de Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du II^e s.

Datation : III^e s.

FAIT 3588**- Fait 3588, US 1**

Catégorie	NR	NMI
Com A	3	0
Com B	2	0
Total	5	0

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Datation : I^{er} s.

FAIT 3590**- Fait 3590, sd. 155**

Catégorie	NR	NMI
Sigillée-CG-IND	1	0
Com B	2	0
Total	3	0

En céramique sigillée : coupe Drag. 38 du centre de la Gaule des années 120/160.

En céramique commune de mode B : deux fragments de panse.

Datation : II^e s.

FAIT 3596**- Fait 3596, sd. 154**

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	1	0
Com A	4	0
Total	5	0

Fragment de forme fermée en céramique fine de mode B et fragments de cruche en céramique commune de mode A.

Datation : I^{er} s.

Terres cuites

Un contingent important de terres cuites a été prélevé sur le site lors de la fouille (**tab.1**).

Il comporte 774 fragments pour 440 NMI bords. Ce dernier dénombrement correspond à une évaluation par référents archéologiques sans confrontation des contextes entre eux. Il représente donc un maximum. Notons toutefois que si on tient compte du fait que les recollages des céramiques entre elles sont peu nombreux, il est vraisemblablement qu'il en soit de même pour les terres cuites, ce qui signifie qu'on peut raisonnablement penser que cette proposition n'est pas irrecevable.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Tegula	513	66.3%	271	61.6%
Imbrex	160	20.7%	92	20.9%
Brique	92	11.9%	74	16.8%
Tubulure hypo.	7	0.9%	2	0.5%
Indét.	2	0.3%	1	0.2%
Total	774	100%	440	100%

Tab 1: Quantification des terres cuites par type.

Tegula

Les tuiles plates sont les plus nombreuses. Elles représentent plus de 60% des occurrences tant en NR qu'en NMI.

160 fragments constituent des portions de la partie centrale des tuiles tandis que 357 autres appartiennent à des bords dont 244 ont fait l'objet de deux mesures à peu près constantes : l'épaisseur de la tuile et la hauteur du rebord (**tab.2**). Le graphique de correspondances entre elles (**fig.175**) met en évidence la grande homogénéité de ce lot avec des écart-types relativement faibles mais qui le sont encore plus si on élimine les quelques individus marginaux.

Mesures	Amplitude	Moyenne	Ecart-type	Ecart-type sans éléments marginaux (moins de 10 NMI concernés)
Hauteur du rebord	27-59 mm	43 mm	5,021	4,69
Epaisseur	12-39 mm	23,8 mm	3,87	3,44

Tab 2 : Mesures effectuées sur les tegulae.

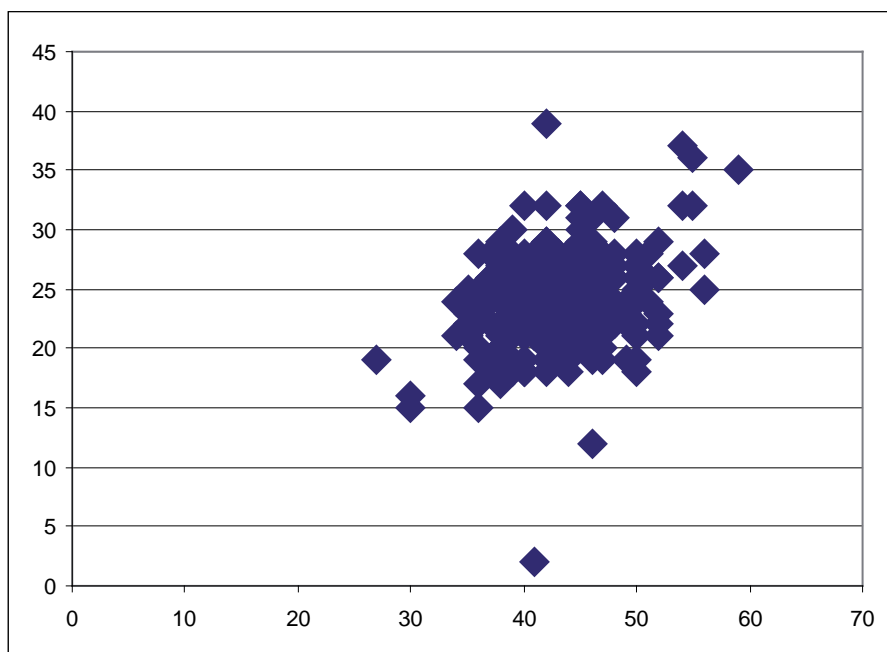


Fig 175 : Confrontation de la hauteur du rebord (en abscisse) et l'épaisseur (en ordonnée) des tegulae. Mesures en mm sur la base de 244 NMI.

Seules treize tuiles plates ont une longueur complète et huit une largeur qui l'est également. Celles cumulant les deux informations ne sont qu'au nombre de cinq (**tab.3**).

Dans tous les cas, les dimensions augmentent proportionnellement, celles ayant la plus faible longueur ont également la plus faible largeur.

On le sait, les dimensions des tuiles semblent évoluer au fil du temps. Les données actuelles ne livrent que des tendances qui constituent avant tout des hypothèses de travail tant les corpus demeurent encore, bien souvent, peu représentatifs sur le plan statistique. Les plus grandes seraient les plus précoces et l'évolution vers une réduction des dimensions interviendrait rapidement au cours des I^{er} et II^e s. pour se stabiliser ensuite.

Dans le cas présent, peu de contexte peut être mobilisé pour contribuer à cette recherche.

Le four 1024 par exemple, qui a livré plusieurs tuiles entières, ne possède pas d'éléments pertinents de datation.

Le fait 1030, en revanche, semble relativement bien daté de la première moitié du II^e s. avec de nombreux mobiliers de la deuxième moitié du I^{er} s. Les tuiles qui y ont été découvertes appartiennent à deux groupes : grandes tuiles de 388-390 mm de long et petites de 359-366 mm de long. Si la présence du premier en est accord avec les données du schéma d'évolution, celle du second en revanche l'est moins puisque les tuiles ayant ces dimensions seraient plutôt en usage au cours du III^e s.

Fait	Sd.	US	Réf. archéo.	NR	Haut. rebord	Epaisseur	Larg. (+/-)	Long.	Inv.
1041				1	49	22	302		D12
1046	022			2	37	18	300		D36
1030	035	001		2	38	22		359	D3
1030	035	001		6	46	22	284	365	D4
1030	035		-10cm	5	50	22		366	D8
1024		004		2	42	22	309	374	D10
1030	035	001		1	45	24		388	D2
1024		007		3	36	22	306	382	D54 (n°14)
1024		001		3	42	29	307	383	D55 (n°1)
1024		005		2	42	39	306	386	D53
1030	035		-10cm	2	41	24		390	D7
1024		003		1	48	27		394	D13
1041	049	004		1	52	29	327	400	D11
1046	022		-40-60cm	1	48	24		400	D34
1024		004		5	47	26		404	D9

Tab 3 : Tegulae ayant des mesures de longueur et/ou de largeur complètes (mesures en mm).

Les marques digitées sont peu nombreuses. Il s'agit dans cinq cas d'une double ligne courbe et dans un cas d'une triple ligne courbe. Ce nombre est particulièrement faible au regard de celui des fragments ayant conservé une portion importante de leurs extrémités dans la longueur ou même des tuiles ayant des mesures complètes.

Imbrex

Les tuiles creuses constituent le deuxième lot de terres cuites architecturales attesté avec 160 NR pour 92 NMI. Le nombre d'exemplaires présentant un profil complet ou plus encore des mesures de longueur est rare (tab.4).

Là encore, l'essentiel des pièces remarquables provient du four 1024.

Les données collectées en font un groupe cohérent à l'exception d'un exemplaire dont la taille, l'épaisseur et l'argile utilisée diffèrent (D51, n°13).

Fait	Sd.	US	NR	Larg.1	Larg.2	L2-L1	Long.	H1	H2	H2-H1	Inv.
1024			1	129	142	13	319	54	58	4	D48 (n°6)
1024			1	128	143	15	324	54	58	4	D49 (n°7)
1024			3	120	128	8	326	56	65	9	D46 (n°9)
1024			1	120	135	15	327	57	60	3	D47 (n°10)
1024			1	120	138	18	328	57	61	4	D50 (n°8)
1024			5	113	138	23	335	63	66	3	D45 (n°11)
1030	035	001	4	143	153	10	345	55	64	9	D5
1024			1	136	147	11	353	52	71	9	D51 (n°13)

Tab 4 : Imbrices ayant des mesures de longueur et de largeur complètes (mesures en mm).

Brique

Deux groupes de brique quadrangulaire apparaissent au travers des mesures combinées de l'épaisseur et de la largeur : celui des épaisseurs inférieures (ou égales) à 40 mm dont la largeur moyenne est de 210 mm et celui des épaisseurs supérieures à 40 mm, pour une largeur moyenne de 159 mm (fig.176 et tab.5).

De nombreuses encoches de préhension ont été identifiées sur la face antérieure des briques et dans un cas une ligne médiane tracée avant cuisson.

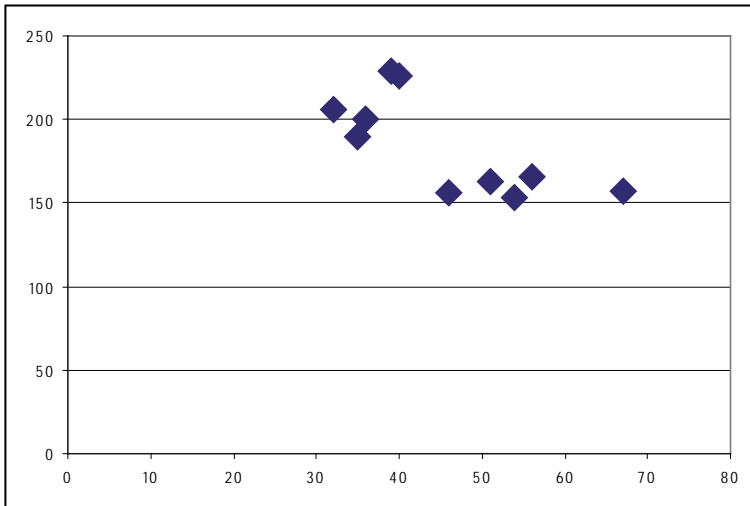


Fig 176 : Confrontation de l'épaisseur (en abscisse) et de la largeur (en ordonnée) des briques. Mesures en mm sur la base de 10 NMI.

Fait	Sd.	US	Autre réf.	NR	Ep.	Larg.	Long.	Inv.
1046			décap.	1	32	206		D32
1046	016		0-20cm	1	35	190		D38
1046			décap.	1	36	200		
1095	104		0-20cm	2	39	229	375	D43
1045	024	002	0-40cm	1	40	226		D42
1046	015		0-40cm	2	46	156		D40
1217				1	51	163		D18
1046	022	006-8	0-40cm	2	54	153		D35
1095			décap.	2	56	166	348	D44
1217				1	67	157		D17

Tab 5 : Briques ayant des mesures de longueur et/ou de largeur complètes (mesures en mm).

Quelques briques à bord courbe ont pu également être recensées. Deux d'entre elles (D14 et D31) possèdent des encoches (**tab.6**).

Fait	Sd.	US	Autre réf.	NR	Ep.	Inv.
1109			décap.	1	50	D14
1046		004	-20-40cm ; =1335	1	42	D41
1046			décap.	1	44	D23
1046	016		0-20cm	1	40	D39
1046			décap.	1	45	D31

Tab 6 : Données concernant les briques circulaires (mesures en mm).

Tubulure d'hypocauste

Seuls deux individus sont attestés (**tab.7**).

Fait	Autre réf.	NR	Ep.
1024		6	22
1046	décap.	1	17

Tab 7 : Données concernant les tubulures d'hypocauste (mesures en mm).

Bibliographie

Durquety et al. 2012 : Durquety (M.), Lemaître (S.) et Guitton (D.), Production et consommation des amphores régionales en territoire Picton, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Poitiers*, 2012, p. 395-406.

[NoTS] : Hartley (B. R.), Dickinson (B. M.), *Names on Terra Sigillata. An index of makers' Stamps & Signatures on gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware)*, Londres, 9 vol.

8. Etude du verre

par L. Simon, Inrap.

Données générales

La fouille a révélé un modeste lot de 14 éléments de verre manufacturé, comprenant à la fois des fragments de récipients, de vitrage, ainsi que des tesselles. Les données techniques et formelles qu'ils apportent les identifient comme des productions du Haut-Empire.

On notera également la découverte de fragments de creuset de verrier, témoignage d'une activité artisanale.

Les récipients

Quelques tessons évoquent un usage domestique parallèlement à l'emploi de céramique, dans un matériau différent (n°1-4).

Le plus ancien est représenté par un tesson de paroi de coupe côtelée obtenue par moulage, de type Isings 3 / AR 2 (F.1046, n°1, **fig.177**), en usage au cours du I^{er} s. depuis la période augustéenne. Il est de teinte colorée, en verre brun, procédé surtout employé pour les premières générations de cette production, guère au-delà du milieu du I^{er} s. de notre ère. L'intérieur de ces formes ouvertes moulées se caractérise par une paroi polie.

Les autres fragments de récipients résultent de la technique du soufflage.

On trouve quelques fragments de « couleur naturelle » bleu-vert, qui constitue la matière vitreuse non traitée (ni colorée, ni décolorée), employée au cours du Haut-Empire. Les rares éléments formels disponibles correspondent au bord d'un possible pot, de type Isings 94 / AR 104 (F.1.125, n°2, **fig.177**), en usage du milieu du I^{er} s. au III^e s. et à un pied d'une probable forme ouverte (F.1095, n°3, Haut-Empire).

Un dernier individu est représenté par le fond d'un petit récipient incolore, avec une base plane (F.1046, n°4, **fig.177**), pouvant correspondre à un gobelet. Il peut être daté globalement de la période flavienne au courant du III^e s.

Signalons encore la présence d'un tesson bleu-vert de paroi plane et épaisse, issue vraisemblablement du bris d'une forme fermée soufflée dans un moule (une bouteille ou un pot, F.1308, n°5, **fig.177**), qui présente au moins une arrête nette, pouvant résulter d'un découpage à des fins de remploi (vitrage, architecture ou autre domaine).

Le vitrage

Un grand fragment du bord d'une vitre provient du Fait F1046 (**fig.177**, n°6 ; **fig.178**). Il est de teinte bleu-vert et présente les caractéristiques du coulage-étirage employé au cours du Haut-Empire, avec une face rugueuse et mate, opposée à une face lisse et brillante. Il atteste l'usage de panneaux vitrés au sein des maçonneries du secteur.

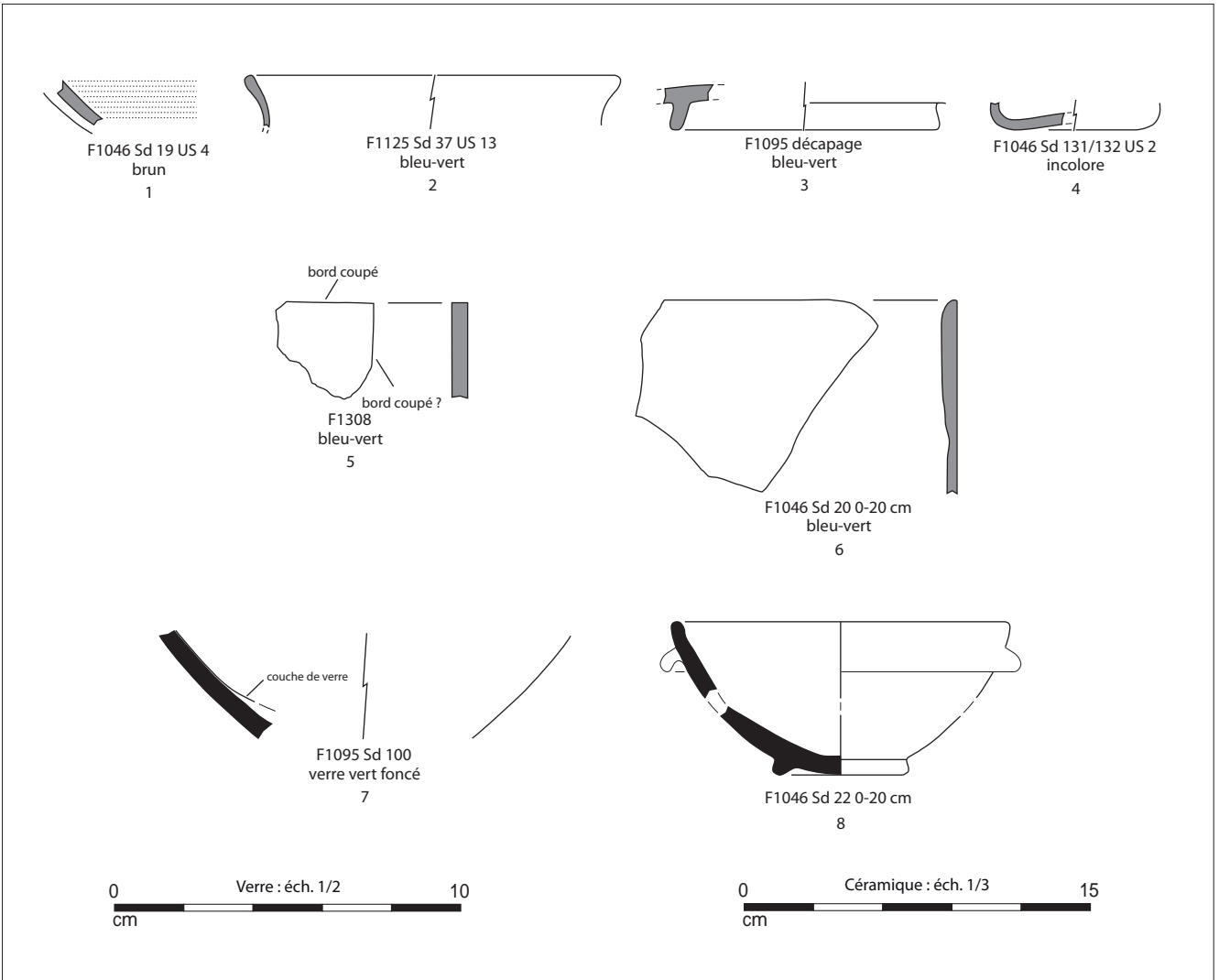
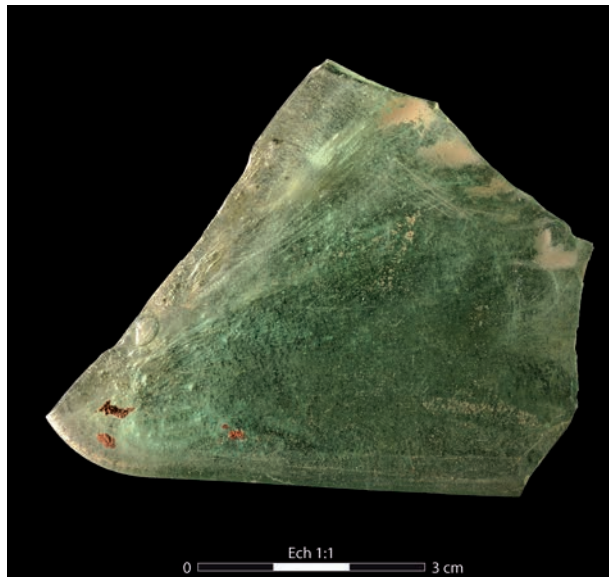


Fig.177 : Verrerie : n°1-5 : récipients ; n°6 : vitre. Céramique : n°7 : creuset ; n°8 : exemple de coupe à collerette. © L. Simon, Inrap.

Fig.178 : Fragment de vitre © E. Collado, Inrap.



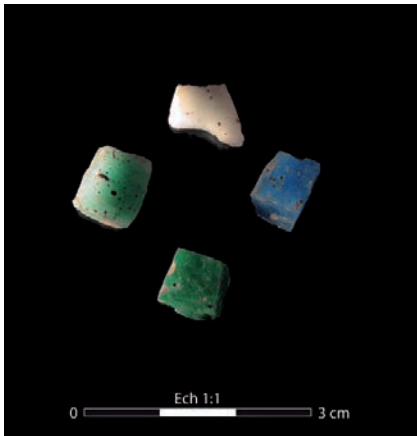


Fig.179 : Tesselles en verre © E. Collado, Inrap.

Éléments de mosaïque

Un petit lot de 6 tesselles figure dans ce corpus (F.2411 et 2491, **fig.179**). Elles sont toutes du même calibre, de petite taille, de 6-8 mm de côté. Elles se déclinent en teintes de vert (vert naturel et vert émeraude), de bleu (outremer) et de blanc. Elles signalent l'utilisation du matériau verre à des fins de parure architecturale.

Le creuset

Deux fragments de paroi d'un vase en céramique commune claire peuvent être considérés comme des portions d'un creuset de verrier (F.1095 Sd 100, n°7, **fig.177 et 180**).

Une couche vitreuse vert foncé olivâtre, tapissant l'intérieur de la paroi et s'épaississant vers le fond du récipient, indique un tel usage. La céramique est malheureusement lacunaire. Elle est à pâte siliceuse, incluant en faible quantité des grains de quartz de grosse taille, avec un cœur orangé-rouge et des surfaces orangé mat à brunes. Ces caractéristiques techniques se retrouvent parmi les productions de céramiques à usage domestique, puisqu'on connaît des équivalents dans le corpus des céramiques de ce site, notamment avec des coupes à collerette (par exemple n°8, à cœur orangé vif, surfaces orangé mat), connues dans des contextes contenant du mobilier du III^e s. (information orale R. Delage et étude *infra*).

A ces tessons de creuset on associera un autre fragment, issu vraisemblablement du même objet (caractéristiques de pâte et d'épaisseur similaires), dépourvu cette fois-ci de pellicule vitreuse interne, mais présentant des traces de vitrification de la paroi (F.1046, Sd 18, Us.1, non illus.).

Il paraît évident que cet artefact, découvert ainsi isolé, ne suffit pas à attester d'un tel artisanat sur le site. Il plaide cependant pour l'existence vraisemblable d'un atelier dans le secteur. On rappellera, à titre de comparaison, qu'un atelier rural pratiquant cette activité a été découvert dans la région, à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). Sa datation est sensiblement plus récente que les contextes de découverte des fragments de creuset de Noyal, puisqu'il s'installe dans les ruines d'un bâtiment d'un domaine rural à partir de la fin du III^e s./début du IV^e s. et exerce quelques temps au cours de la première moitié du IV^e s. (Pouille, Labaune 2000).

Bibliographie

Isings 1957 :

ISINGS C., *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

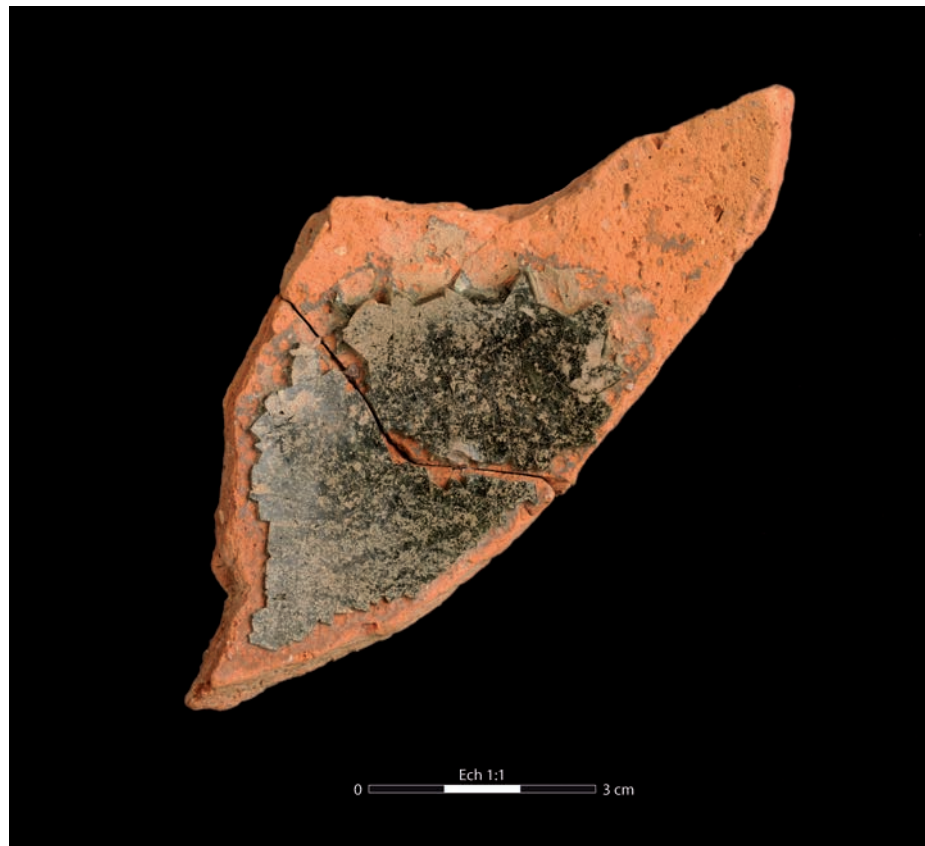
Pouille, Labaune, 2000 :

POUILLE D., LABAUNE F., L'atelier de verrier antique de Cesson-Sévigné, in NENNA M.-D. éd., *La route du verre, ateliers de verriers primaires et secondaire du second millénaire av. J.-C. au Moyen Age* (Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen), 2000, p. 125-146.

Rütti 1991 :

RÜTTI B., *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1991, 2 vol. (Forschungen in Augst, 13).

Fig.180 : Creuset de verrier © E. Collado, Inrap.



Listing de la verrerie

Fait	Sond.	US	Catégorie	Couleur	NR	NMI
1046	18	1	production	indét.	1	1
1046	19	4	réceptient	brun	1	1
1046	20	0-20 cm	vitre	bleu-vert	1	1
1046	131/132	2	réceptient	incolore	1	1
1095		décap.	réceptient	bleu-vert	1	1
1095	100		production	vert foncé	2	1
1125	37	13	réceptient	bleu-vert	1	1
1128			réceptient	bleu-vert	1	1
1308			réceptient	bleu-vert	1	1
2298		1	réceptient	bleu-vert	1	1
2411	149	10 cm	tesselle	blanc	1	1
2411	149	10 cm	tesselle	émeraude	1	1
2411	149	10 cm	tesselle	outremer	1	1
2411	149	10 cm	tesselle	vert	1	1
2491		surf.	tesselle	vert	1	1
2491	131	40 cm	tesselle	outremer	1	1

9. Les dalles et plaques décoratives en schiste, grès et marbre

Par R. Delage, Inrap

Description	Illustration	Réf. archéo.	Matériau (attribution H. Morzadec, cf. chapitre correspondant)
Plaque d'encadrement épaisse de 8 mm environ pour une largeur de 30 mm. Les deux bords sont sciés droits.		(mob. 32)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque polie sur les deux faces, sans bord conservé, de 7,6 mm d'épaisseur.		(mob. 46)	porphyre vert
Fragment de plaque de 20 mm d'épaisseur présentant une extrémité érodée par l'usage.		F1003, décap (mob. 62)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque sciée de 17 mm d'épaisseur dont un bord est conservé.		F1003, entre sd 89 et 90, -10 cm	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque sciée de 24 à 34 mm d'épaisseur. Il est probable que les marques de sciage parallèles identifiables ne constituent pas des limites de plaque puisque dans les deux cas elles ne couvrent pas l'intégralité de l'épaisseur (8 à 14 mm conservés).	Fig 184, n°12	F1003, entre sd. 84 et 108, -40 cm	schiste ardoisier gris bleu fossilifère type Angers Traveusot
Plaque d'encadrement sciée. Elle est épaisse de 11 à 13 mm et large de 37 mm. L'une des limites est biseautée, l'autre est plutôt droite avec des orientations de coupes légèrement divergentes. Une des limites de longueur est partiellement conservée : elle est diagonale formant un angle à 45°.	Fig 182, n°3	F1008 décap, (mob. 17)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Élément de raccord de forme triangulaire. L'épaisseur est de 24 mm. Trois bords sciés sont conservés dont deux droits définissant un angle à 90° et un autre légèrement en biseau. La largeur varie de 84 mm à 49 mm. Le quatrième côté doit être proche du niveau de cassure (à moins que la plaque ne se termine en pointe).	Fig 183, n°8	F1027, sd. 48, 0-50 cm	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de plaque comportant deux bords conservés, sciés droits, formant un angle à 90°.		F1041, sd. 16 et 17, -40 cm	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque de 12 mm d'épaisseur servant de raccord. Les quatre côtés sont conservés. Un est scié droit. Un autre, vraisemblablement également scié, forme un angle légèrement obtus avec le précédent. Le troisième est biseauté sur les deux faces de façon à limiter l'épaisseur, mais au niveau de la cassure, celle-ci est encore de 5 mm. Le dernier côté enfin est grossièrement taillé afin d'adoucir l'arête. Les dimensions quadrangulaires de la plaque sont de 48 x 75 mm.	Fig 182, n°4	F1046 (mob. 21)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque sciée de 12 mm d'épaisseur présentant deux bords sciés conservés, l'un droit et l'autre biseauté. Ils forment un angle droit.		F1046 (mob. 79)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de plaque sciée dont seule la largeur est mesurable : 40 mm.		F1046, décap (mob. 14)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragments de plaque sciée. L'un ne conserve qu'un bord. L'autre épais de 10 à 13 mm comporte deux bords sciés l'un droit et l'autre légèrement biseauté.	Fig 182, n°5	F1046, décap (mob. 8)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Gros fragment de plaque sciée de 33 mm d'épaisseur au maximum. La surface (visible) est relativement irrégulière. Trois bords sont conservés. L'un, de profil légèrement courbe, constitue certainement une simple mise en forme d'une des limites de la plaque au moyen du ciseau. Les deux autres faces sont sciées. L'une est rectiligne et forme un angle obtus avec la précédente. La seconde est courbe avec un diamètre approximatif de 280 mm. Une incision profonde de 3 mm à profil en V, également courbe, prend place sur la plaque de 10 à 20 mm de la partie sciée. Elle n'en reprend donc pas le diamètre et par ailleurs s'arrête brusquement au milieu de la plaque.	Fig 183, n°11	F1046, sd. 117, -20 cm	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de plaque sciée de 24 mm d'épaisseur. Deux bords perpendiculaires sont conservés.	Fig 182, n°6	F1046, sd. 22, US 7 et 8, -40 cm	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque d'encadrement sciée. Epaisse de 6 à 8 mm, elle possède deux bords sciés droits, parallèles, situés à 44 mm l'un de l'autre. Cette dimension est très proche de la plaque d'encadrement de F1008.	Fig 182, n°2	F1046, sd. 33, -20-40 cm	schiste tacheté beige
Plaque sciée de 5 mm d'épaisseur. La partie sciée est courbe. Elle suit un trait de repère qui constitue une fine incision tracée au compas. Un autre trait correspond à un sciage sur 1 mm seulement de profondeur. Il est perpendiculaire à la tangente de la courbe.			
Il est possible compte tenu de l'épaisseur de la plaque et de sa découpe qu'il s'agisse d'un élément prenant place au sein d'une composition décorative utilisant plusieurs matériaux.	Fig 183, n°10	F1046, sd. 60, 0-20 cm	schiste bariolé vert et lie de vin
Plaque sciée de 6 mm d'épaisseur dont la largeur (72 mm) est définie par deux limites sciées droites.		F1046, sd.18, US 1	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Dalle circulaire de 370/380 mm de diamètre, épaisse au centre de 20 mm. Les bords de la face antérieure ont été taillés en biseau au ciseau.	Fig 185, n°14	F1095, décap. (mob. 23)	schiste tacheté
Plaque sciée , plus ou moins triangulaire, de 17 mm d'épaisseur. Deux bords sciés sont conservés. L'un l'est en biseau rectiligne et l'autre droit plus ou moins courbe. La distance entre les deux varie entre 350 et 730 mm.	Fig 184, n°9	F1095, sd. 101	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque de grandes dimensions avec trois bords conservés. L'épaisseur au centre est 26 mm. En face antérieure, les bords sont taillés afin de limiter l'épaisseur. La longueur conservée est de 445 mm.	Fig 182, n°7	F1102 (mob. 49)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment à surface polie sans bord conservé.		F1102 (mob. 49)	porphyre vert
Plaque comportant un décor sculpté en bas-relief. La surface est polie. Sur la face antérieure les deux bords conservés ont été biseautés au ciseau. L'épaisseur en partie centrale est de l'ordre de 34 mm. Le décor se compose de deux métopes séparées par un cadre. Elles sont occupées, chacune, par un pelte, le petit bouclier des troupes légères. Ce motif est connu par ailleurs en Bretagne (Langouët et al. 2000, p. 224, fig. 11), mais pas dans une telle configuration.	Fig 181, n°1	F1127 (mob. 25)	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot

Description	Illustration	Réf. archéo.	Matériau (attribution H. Morzadec, cf. chapitre correspondant)
Fragment de plaque de 19/22 mm d'épaisseur sans bord conservé.		F1217	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaques sciées. Incomplètes. Une de 30 mm d'épaisseur environ et l'autre de 17 mm environ.		F1315, 0-20 cm	schiste pourpre de Pont-Réan
Fragment à surface polie sans bord conservé.		F1335, sd. 14	schiste bariolé vert et lie de vin
Fragment de plaque sciée comportant une surface plane de 38 mm d'épaisseur délimitée par un coup de scie rectiligne de 17 à 23 mm de profondeur et un reste de plaque à la surface irrégulière. Aucun bord n'est conservé pour l'ensemble.	Fig 184, n°13	F1345, sd. 59	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque à surface polie sans bord conservé.		F1348, US 1	schiste tacheté beige
Dalle épaisse de 34 mm avec un bord scié légèrement de biais.		F2417, décap	schiste tacheté gris beige plus gréseux recristallisation importante
Plaque de 13 mm d'épaisseur comporte un bord arrondi. La surface visible a été polie.		F249, sd120, US 2	grès fin rosé
Plaque sans bord conservé dont l'épaisseur varie de 14 à 20 mm		F2491, sd. 131, US 2	schiste tacheté gris
Plaque sciée de 5 mm d'épaisseur et de 130 mm de large. Les bords sont en biseaux opposés.		F2491, sd. 132, surf.	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de plaque de 17 mm d'épaisseur environ sans bord conservé. La partie visible comporte des lignes incisées non significantes.		F2491, surf.	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de dalle de 53 mm d'épaisseur avec un bord conservé, scié légèrement en biseau.		F2558, entre 130 et 131, US 2	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Fragment de plaque sciée de 10 mm environ d'épaisseur avec une surface visible polie.		F2558, entre sd130 et sd131, US 1	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot
Plaque sciée épaisse de 20/21 mm dont un seul bord est conservé		Sd. 109, US 1	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot

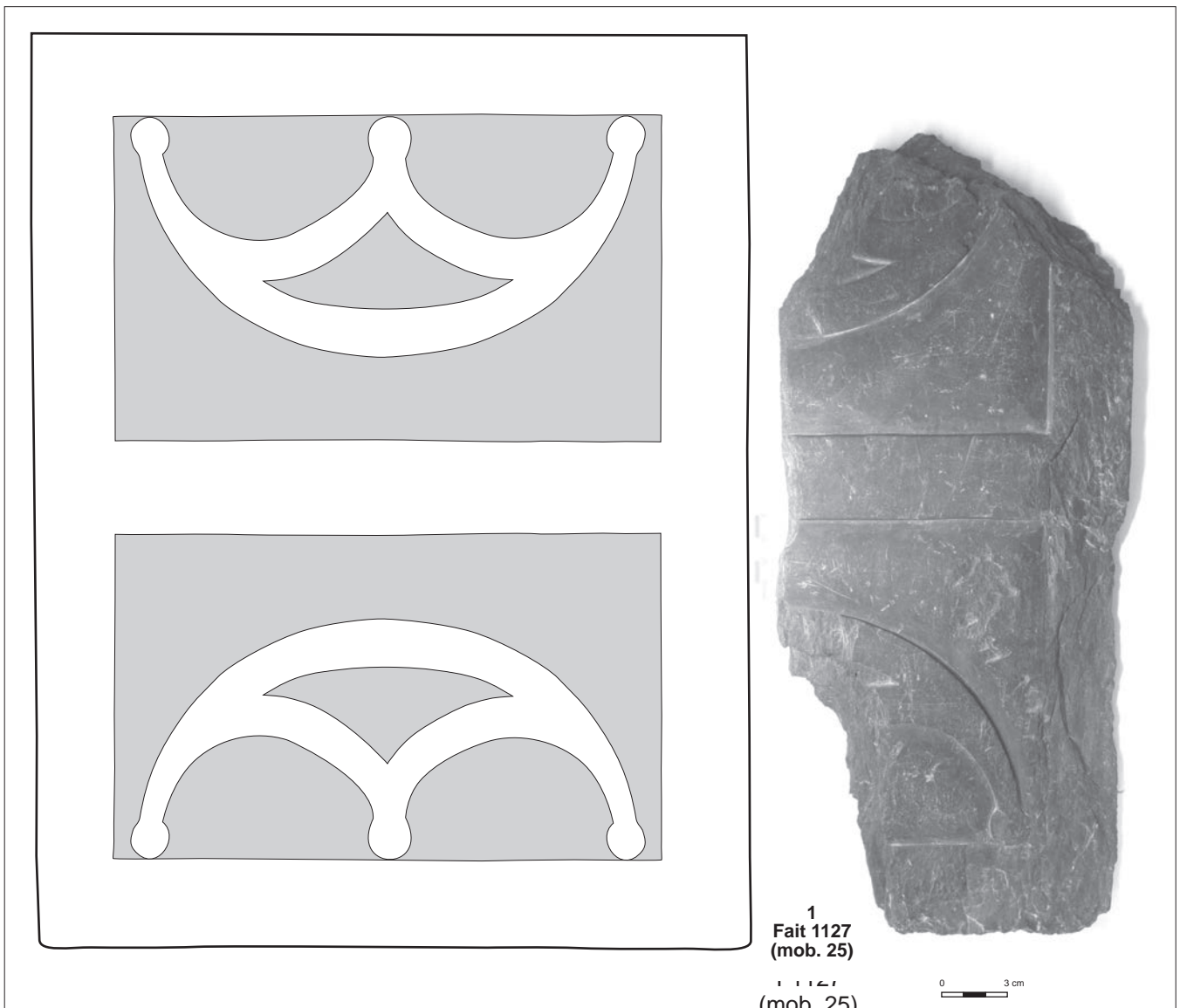


Fig 181 : Plaques décoratives en schiste © R. Delage, Inrap.

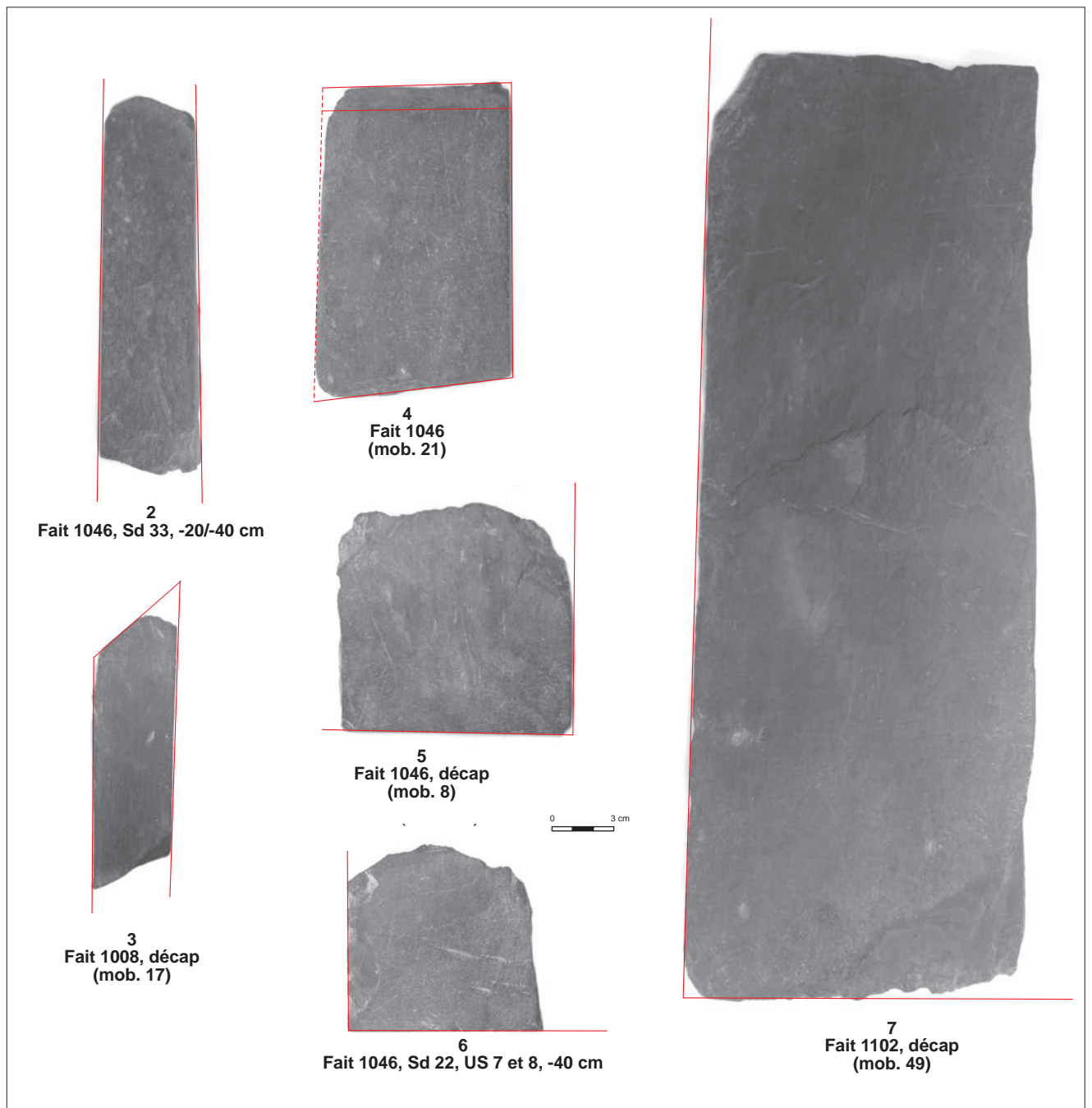


Fig 182 : Plaques décoratives en schiste © R. Delage, Inrap.

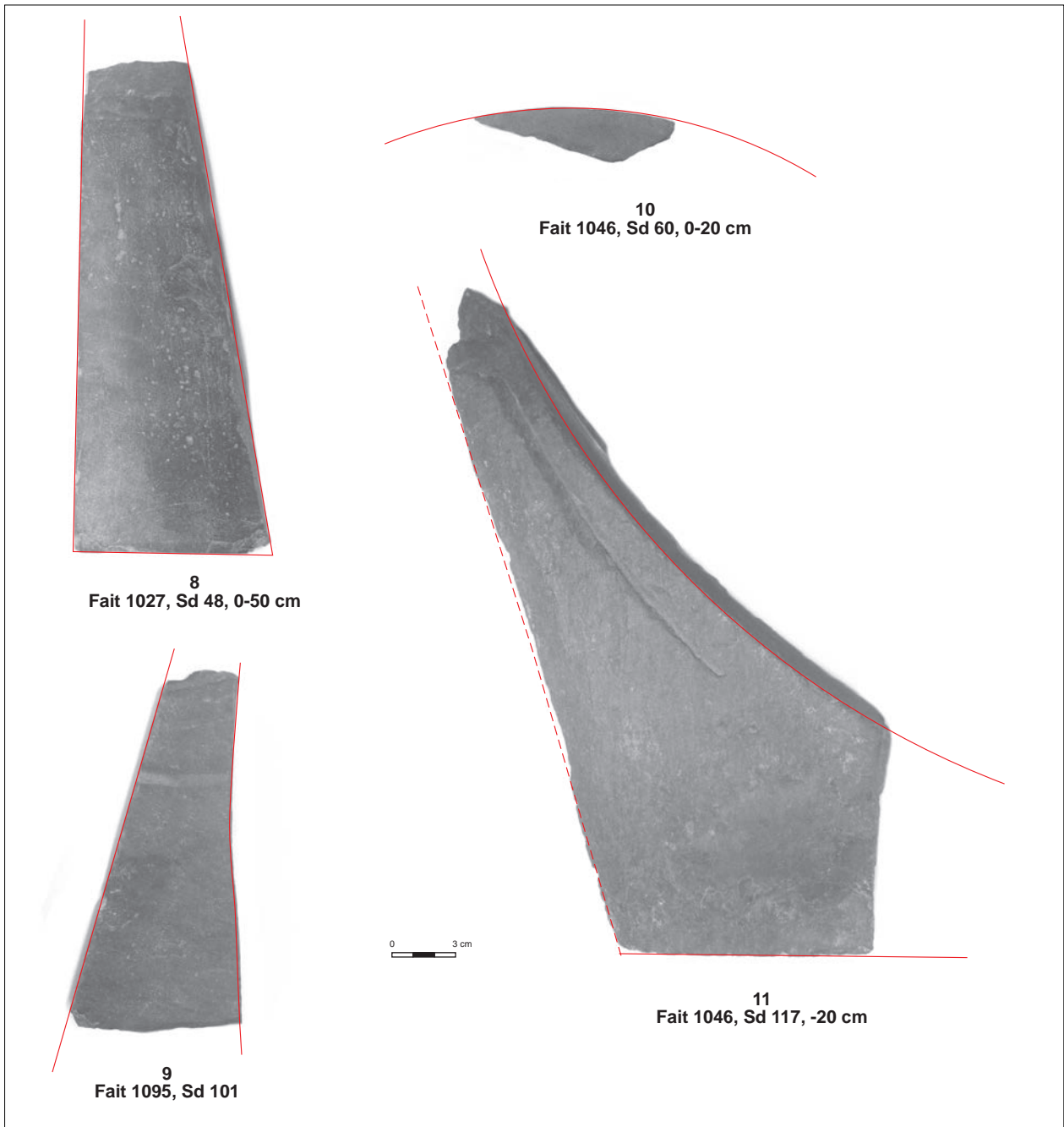
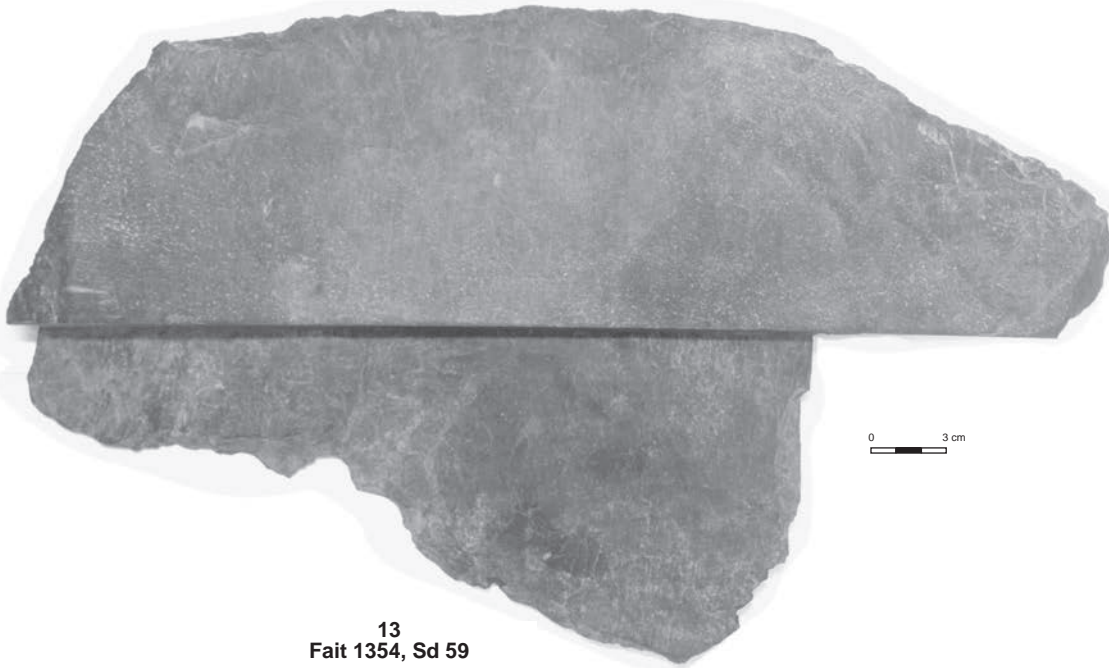


Fig 183 : Plaques décoratives en schiste © R. Delage, Inrap.



12
Fait 1003, entre Sd 84 et 108, -40 cm



13
Fait 1354, Sd 59

Fig 184 : Plaques décoratives en schiste © R. Delage, Inrap.

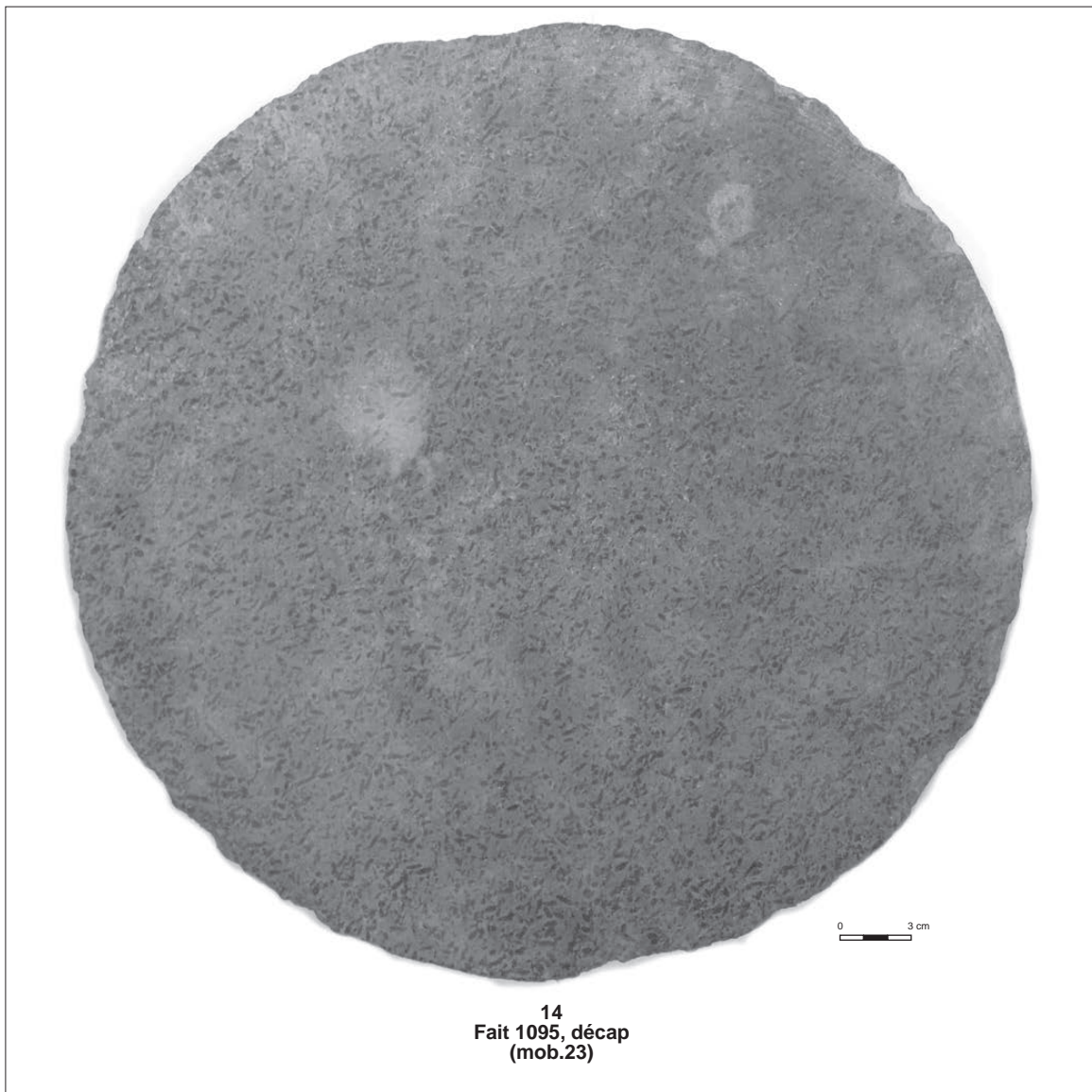


Fig 185 : Dalle en schiste © R. Delage, Inrap.

Bibliographie

Langouët *et al.* 2000 : Langouët (L.), Quesnel (L.), Pouille (D.), Le Cloirec (G.), Labaune (F.), Leroux (G.) et Chaigneau (C.), Les plaques décorées en schiste de la Bretagne armoricaine sous l'Empire Romain, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 17, 2000, p. 215-237.

10. Etude pétrographique des éléments lithiques

Par H. Morzadec, Inrap

Le matériel de mouture

Les éléments en granite

Deux fragments de meule en granite ont été trouvés. Leur composition minéralogique diffère :

- Un granite très altéré fortement chauffé à rare biotite et muscovite
- Un granite altéré à biotite

L'état d'altération rend difficile la détermination de l'origine géologique de ces fragments de meule. La zone la plus proche correspond au massif de Bécherel au nord du bassin de Rennes.

L'élément en grès

L'élément en grès beige clair est d'origine indéterminer.

Les éléments architecturaux

Les éléments en schiste tachetés



Les origines géographique et géologique possible pour ce type de roches sont multiples. La formation de ces roches est liée à la mise en place de pluton magmatique entraînant la mise en place d'une auréole de métamorphisme. Les indices les plus proches se situent à Orgères au lieu-dit La-Pierre-au-Diable, autour du champ filonien de Louvigné de Bais à l'Est et dans l'auréole de contact du granite de Bécherel au Nord. D'autres zones de métamorphisme de contact, plus éloignées, ont pu servir de zone d'extraction.

Une étude approfondie de ses matériaux nécessiterai un gros travail de prospection autour des massifs plutonique.

Les éléments en schiste bleu noir



Les grandes plaques de schiste bleu noir à caractère ardoisier fortement marqué et dont certaines présentent des fossiles proviennent de l'exploitation de la formation d'Angers-Traveusot. Ils affleurent au sud du site selon un axe Est-Ouest Laillé-Guichen.

Les éléments en schiste bariolé



De teinte verte et lie de vin, ces deux plaques de schiste peuvent provenir probablement de l'utilisation des schistes de la Formation de La Chesnaie Elle est présente entre Bourg-des-Comptes et Le-Petit-Fougeray.

Les éléments en grès



L'origine du fragment de plaque en grès rosé avec un veinage lie-de-vin est plus difficile à déterminer. Une des sources possible serait les grès de type Courouët de la formation de Pont-Réan. Ce sont des grès colorés en pourpre contenant d'abondantes paillette d'hématite.

Les éléments en porphyre



Les 2 éléments en porphyre vert proviennent probablement de Grèce.

Conclusion

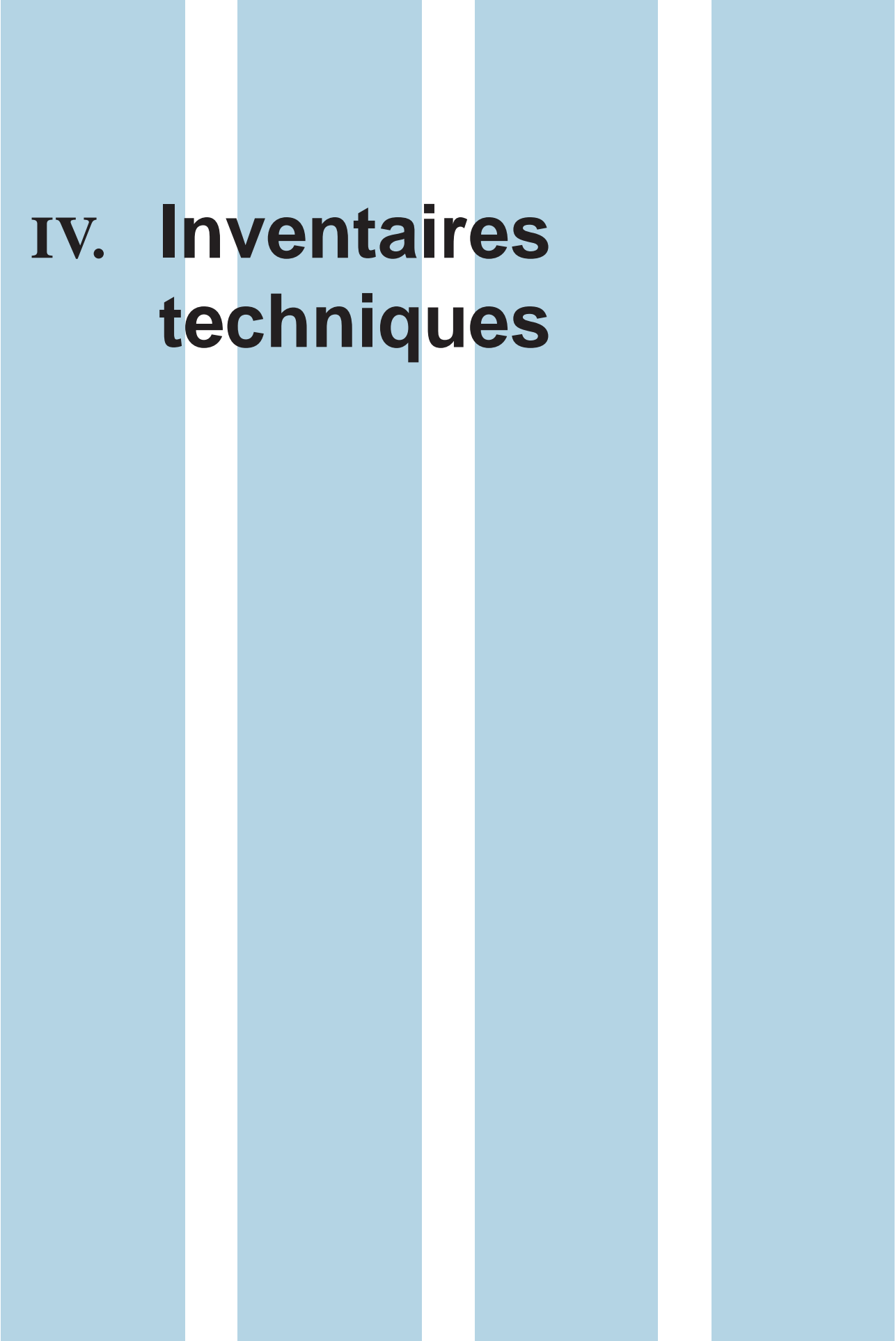
L'ensemble des matériaux architecturaux est d'origine locale. La diversité géologique des synclinaux du Sud de Rennes peut fournir tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre d'éléments de décors architecturaux (schiste ardoisier et schiste tacheté, grès). Les éléments plus rares et plus « luxueux » correspondent à des importations lointaines comme pour le porphyre vert de Grèce.

Les éléments de mouture proviennent du nord du bassin de Rennes (massif de Bécherel probablement).

Listing des éléments lithiques

N° objet	Contexte archéo	Mobilier	Matière	Datation
	F1046 sd14	meule	grès beige clair origine indéterminée	
	F3584	meule	granite très altéré fortement chauffé à rare biotite et muscovite	
	F1095 lot23	meule	granite altéré à biotite	
Petit outillage				
1	F1046 us grise - Sud du Sd36	galet type hache polie	dolérite	deuxième moitié du IIe s
2	F1103	aiguiseur	grès fin	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
3	F2417 Sd143	aiguiseur	grès fin	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
4	F1046 Sd18	aiguiseur	grès	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
5	F1046 61	percuteur	dolérite	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
6	F1046	outil galet facetté	dolérite	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
7	F2491 Sd131 us2	pilon	grès	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
8	F1046	marteau / aiguiseur	grès fin	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
9	F1095 Sd104	enclume / aiguiseur	grès fin	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s
10	F1896	bouton	schiste briovérien	
11	F1309	galet	quartz avec veinage anthropique?	Flaviens
12	F1309	galet	quartz	Flaviens
13	F1128	galet	grès	Flaviens
14	F1003 n°42	fragments lithiques divers	grès armoricain	deuxième moitié du IIe s - première moitié IIIe s

N° objet	Contexte archéo	Mobilier	Matière	Datation
	F1046	frgt	grès armoricain	
	F1361	frgt	grès brûlé	
	F1046	frgt	grès brûlé	
	F1046 sd14	frgt	calcaire coquiller falun	
	F1003 n°42	frgt	grès armoricain	
	F1240	frgt	grès ferrugineux	
éléments architecturaux				
	F1095 Sd152 surf coté W fossé	dalle quadrangulaire	schiste briovérien	
	F1095 us3	dalle circulaire	schiste tacheté	
	entre sd130 et sd131	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1345 sd59	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1127 mob n°25	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1027	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1003 décap mob n°62	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1041	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd33	dalle	schiste tacheté beige	
		plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
		frgt indéterminé	grès	
	F2417 décap	plaque	schiste tacheté gris beige plus gréseux recristallisation importante	
	F1127 mob n°25	plaque	schiste tacheté	
	F2491 surface	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1003 sd89/90	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd117 - 0,20	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 décap mob n°8	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd22 us7/8	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1217	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 décap mob n°14	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	sd109 us1	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1095 sd101	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd18 us1	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd103	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1008 décap	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F2491 sd132 surf	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1003 sd37	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 mob n°21	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 mob n°79	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	mob n°32	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1003 entre sd84 et 108	plaque	schiste ardoisier gris bleu fossilifère type Angers Traveusot	
	F1102 mob n°49	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1315	2 dalles	schiste pourpre de Pont-Réan	
		1 plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	mob n°46	plaque	porphyre vert	
	F1102 mob n°49	plaque	porphyre vert	
	F1046 décap mob n°54	indéter	grès armoricain	
	F249 sd120	plaque	grès fin rosé	
	F1046 entre 59 et 60	frgt brut	schiste vert Briovérien	
	F1348 us1	plaque	schiste tacheté beige	
	F2491 sd131 surf us2	plaque	schiste tacheté gris	
	F1335 sd13 et 14	plaque	schiste ardoisier bleu noir type Angers Traveusot	
	F1046 sd60	plaque	schiste bariolé vert et lie de vin	
	F1335 sd14	plaque	schiste bariolé vert et lie de vin	



IV. Inventaires techniques

Inventaire des faits

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés	
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.			
1000		fossé									
1001		fossé									
1002		annulée	X				35				
1003	37	fossé		X		160		50	24	3759-2784	
1003	38	fossé		X		144		56			
1003	40	fossé		X		176		54	14	3797-3799, 3808-3814, 3827-3838	
1003	42	fossé		X		68		50	14	3794-3796	
1003	44	fossé		X		176		62			
1003	87	fossé		X		170		70	21		
1003	89	fossé		X		170		65	21	4142-4145	
1003	90	fossé		X		160		70	21	4150-4152	
1003	108	fossé		X		294		74	26		
1003	109	fossé		X		150		60	26		
1003	146	fossé		X		160		35	55		
1003	147	fossé		X						498364985	
1004		annulée	X								
1005		TP	X					40	10	4	3016-3017
1006		TP		X				30	6	4	
1006	39	fossé		X		64		18			
1006	41	fossé		X		64		24	14	3800-3801	
1006	43	fossé		X		52		14	14	3802-3804	
1006	45	fossé		X		72		20			
1007		fosse	X		150	108		15	4	3018-2023	
1008	1	fossé	X			55		20	6	3421-3425, 3435-3438	
1008	2	fossé	X			25		14	25	3449-3452	
1008	32	fossé	X			60		15	12	3707-3710	
1008	39										
1008	69	fossé		X		51		21	17	4107-4108	
1008	80	fossé		X		45		15	17	4111-4112	
1008	81	fossé		X		44		22	17		
1008	89	fossé		X		40		15	21	4142-4145	
1008	91	fossé		X		50		10	21		
1009		annulée	X					60			
1010		fossé									
1011	56	fossé	X			60		20	38		
1011	57	fossé	X			70		15	38		
1011	66	fossé		X		56		8			
1012		annulée	X					60			
1013		TP	X					38	10	4	
1014		TP	X					40	20	4	
1015		TP	X					25	20	4	
1016		fossé		X		90		40	12	3690-3697	
1017	27	fossé		X		70		15	12	3690-3697	
1018		annulée	X					125			
1019		TP	X					30	14	4	3013-3015
1020		annulée	X					60			
1021		annulée	X					40			
1022		four	X		245	150		20	44	3024-3029, 3039-3045, 3046-3050	
1023	46	fossé		X		64		20	14	3815-3816	
1024		four	X		300	100			39, 40, 41, 42	3034-3038, 3151-3199, 3208-3344, 3354-3365, 3471-3527, 3884-3899, 3919-3935	

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1026	27	fossé								
1026	28	fossé		X						3682-3689
1026	29	fossé		X						3682-3689
1026	30	fossé		X		60		20	11	3677-3679, 3698-3700
1026	31	fossé								
1027	47	fossé		X		54		12	14	3817-1818
1027	48	fossé		X		70		18		
1028		TP					35			
1029		annulée	X							
1030	fossé noté sous un autre numéro	annulée	X							
1031		annulée	X							
1032	25	fossé	X			65		14	9	3655-3660
1033	25	fosse	X			42		10	9	3655-3660
1034	25	fosse	X			42		10	9	3655-3660
1035		fosse						115	6	
1036		TP						35		
1037	31	fossé		X		204		72	12	3711-3712
1037	49	fossé		X		70		25	14	3824-3826
1037	57	fossé		X				10	38	
1038	49	fossé		X		90		58	14	3824-3826
1039		annulée	X							
1040		annulée	X					30		
1041		fosse			150	110		40	43	
1041	49	fosse		X		100		38	14	3051-3061, 3074-3084, 3824-3826
1042		TP	X					20	5	43
1043	19	fossé								
1044		annulée	X							
1045		TP	X				50	14	2	
1046	13	fossé		X					7	3552-3559
1046	14	fossé								
1046	15	fossé								
1046	16	fossé		X						3580-3581
1046	17	fossé		X						3582-3588
1046	18	fossé		X						3589-3598
1046	19	fossé	X			200		46	10	3599-3600, 3605-3610
1046	20	fossé		X						3603-3637
1046	21	fossé		X						3601-3602
1046	22	fossé	X			150		66	10	3611-3633
1046	23	fossé	X			220		70	11	3680-3681
1046	24	fossé	X			260		70	11	3661-3676
1046	33	fossé	X			150		70	12	3716-3718
1046	34	fossé	X			100		35	13	3719-3723, 3739-3748
1046	50-53	fossé	X							
1046	51	fossé								
1046	52	fossé	X					60	16	3844-3856, 3869-3875
1046	59	fossé		X		200		80	18	3960-3966
1046	60	fossé								
1046	61	fossé		X		150		50	11	3957-3959
1046	110	fossé		X						
1047		annulée	X					35		
1048		TP	X			55		4	2	

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1050		TP					40			
1051		TP	X		90	60		30	2	3128-3131
1052		TP	X				60	20	2	3123-3127
1053	156	TP	X				40	16	2	
1054		TP	X				60	20	2	3119-3122
1055		TP	X				50	8	2	3115-3118
1056		fossé								
1057		fossé								
1058		TP								
1059		fossé								
1060		TP	X				40	8	4	
1061	32	TP	X				50	15	25	3707-3710
1062		TP	X				35	18	4	
1063		TP	X				20	4	4	
1064		TP	X				16	2	4	
1065		TP	X				20	4	4	
1066	40	voie							14	3797-3799, 3808-3814
1067		TP					30			
1068		TP	X				30	4	4	
1069		TP	X				45	12	4	
1070		TP	X				35	6	4	
1071		TP	X				18	2	4	
1072		TP	X				28	6	4	
1073		annulée	X				45			
1074		annulée	X				90			
1075		annulée	X				45			
1076		fossé								
1077		fossé								
1078		fosse	X		110	76		20	9	3571, 3572, 3578, 3579
1079		annulée	X		70	40				
1080		annulée	X				40			
1081		TP	X				25	8	37	
1082		TP	X				20	8	43	
1083		four	X				100			3095-3104
1084		TP	X				50	16	2	3109-3114
1085		annulée	X				30			
1086		fossé								
1087		TP	X				45	10	37	
1088		TP	X				30	5	37	
1089		annulée	X				70			
1090		voie								
1091		fossé								
1092		annulée	X				220			
1093		TP	X		33	27		6	1	
1094		fossé								
1095	37	fossé		X		120		70	22, 23, 24, 33, 34, 45	3759-2784
1095	100	fossé		X		170		62	21	4233-4237
1095	101	fossé		X		200		67	19	4253-4256
1095	102	fossé		X		210		68	19	4257-4260
1095	103	fossé		X		204		62	19	
1095	104	fossé		X		258		70	19	
1095	106	fossé		X		227		70	26	4271-4275

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1095	152	fossé		X		90		55	56	5005-5007
1096		voie								3701-3706
1097		annulée	X		230	140				
1098		fossé								
1099		fossé								
1100		TP	X				40	7	11	
1101		TP	X				30	12	11	
1102	53	fossé		X		60		15	15	3839-3843
1102	55	fossé		X		70		23	9	3937-3938
1102	63	fossé		X		64		16	18	
1102	68	fossé		X		70		20	21	
1103	58	fossé	X			80		25	17	3946-3948
1103	62	fossé		X		60		25	18	3971-3976
1103	64	fossé		X		100		20	19	
1103	65	fossé		X		84		6		
1103	67	fossé		X		70		15	19	
1104		TP	X		36	30		14	11	
1105		fossé								
1106		TP	X				30	6	11	
1107		annulée	X				45			
1108		annulée	X				40			
1109	62	fossé		X		70		30	18	3971-3976
1109	63									
1109	64	fossé		X		70		18	19	
1109	65	fossé		X		52		10		
1109	67	fossé		X		80		10	19	
1110		annulée	X				25			
1111		annulée	X				30			
1112		TP	X				27	13	9	
1113		fossé								
1114		fossé								
1115		fosse	X		110	100		26	14	3857-3858
1116		TP	X				44	28	25	
1117		TP					60			
1118		TP	X				52	20	25	
1119		TP	X				54	24	25	
1120	62	fossé		X		60		30	18	3971-3976
1121		annulée	X				60			
1122		annulée	X				60			
1123		annulée	X				125			
1124		TP	X				24	4	1	
1125	37	voie								
1126		annulée	X				80			
1127		voie								
1128		fosse	X		230	162		34	15	3644-3649, 3788-3791
1129		TP	X				40			
1130	70	fossé		X		200		90	20, 21	3426-3430, 3977-3984, 4042-4052, 4070-4080
1131		annulée	X				45			
1132	7	annulée	X				35			
1133		TP	X				30	12	11	
1134		fossé								
1135	3	fossé		X		65		15	37	3426-3430, 3439-3442
1136		TP					40			

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés	
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.			
1138		TP	X		30	22		10	11		
1139		TP	X		40	34		10	11		
1140		annulée	X					60			
1141		TP	X					52	14	9	
1142		TP	X					30	5	9	
1143		annulée	X					30			
1144		annulée	X					25			
1145		mur	X					70		4087-4094	
1146		TP						45			
1147		TP	X					30	13	9	3806
1148		TP	X		50	38		10	11		
1149	55	TP	X					40	6	9	3937-3938
1150		TP	X					36	10	9	
1151		TP	X					31	7	9	
1152		annulée									
1153		TP	X					45	14	9	
1154		TP	X					30	14	9	
1155		TP	X					46	13	9	
1156		TP	X					30	13	9	3807
1157		annulée	X					50			
1158		TP	X					50	16	25	
1159	58	TP	X					50	10	38	3946-3948
1160		TP	X					34	14	25	
1161		annulée	X					35			
1162		TP	X					58	12	25	
1163		TP	X					56	18	25	
1164	53	fosse	X		160			80		15	3839-3843
1165		TP	X					36	14	25	
1166		annulée	X								
1167		annulée	X								
1168		TP						40			
1169		TP						40			
1170		TP						30			
1171		TP	X					44	18	11	
1172		annulée	X								
1173		TP	X					42	16	11	
1174		TP	X					30	10	11	
1175		TP	X		40	32		18		11	
1176		TP	X		70	50		20		11	
1177		TP	X		42	28		18		11	
1178		annulée	X								
1179		fossé									
1180		TP	X		50	42		12		1	
1181		TP	X		33	32		16		1	
1182		fosse	X		207	112		15		3	2967-2969
1183	105	fossé		X		97		14		19	
1184		TP	X					54	20	35	
1185		TP	X					70	37	35	
1186	114	fossé		X		73				32	
1187		annulée	X								
1188		annulée	X					30			
1189		TP	X					50	12	26	
1190		fosse	X					126	66	26	

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1192	70	fosse	X				200	35	20, 21	3977-3984, 4042-4052, 4070-4080
1192	88	fosse	X			330		60	21	4113-4124, 4146-4149
1193	3	fossé	X					32	37	3426-3430, 3418-3422, 3439-3442
1193	6	fossé		X		55		22	6	
1193	70	fossé		X		100		50	20, 21	3977-3984, 4042-4052, 4070-4080
1193	73	fossé		X		110		94	21	4032
1193	74	fossé		X		74		20	21	
1194		TP	X				30	15	37	
1195	7	TP	X				50	40	38	3455-3463
1196	9	sablère	X			20		3	38	3455-3463
1196	10	sablère	X			20		3	38	3455-3463
1196	11	sablère	X			20		5	38	3455-3463
1197		annulée	X					35		
1198		annulée	X					45		
1199		annulée	X					40		
1200		annulée	X					35		
1201		annulée	X					50		
1202		fossé								
1203		TP	X				38	9	9	
1204	4	fossé		X		20		14	5	3418-3420
1204	5	fossé		X		25		15	5	3446-3448
1205	6	fossé		X		35		18	5	3453-3454
1205	12	fossé	X			40		15	5	3529-3531
1206		fosse	X			102	77	12	15	
1207		annulée	X					85		
1208		TP	X				40	15	5	
1209		TP	X				40	16	5	
1210		TP	X				40	18	5	
1211		TP	X			46	40	7	1	
1212	99	fossé		X		190		30	20	4228-4232
1213	99	fossé		X		160		90	20	4228-4232
1214	99	fossé		X		60		30	20	4228-4232
1215		TP	X			50	39	15	1	
1216		TP	X			58	45	22	1	
1217		fosse	X			135	127	82	1	2946-2955, 3030-3033
1218	96	fossé		X		90		30	20	
1218	97	fossé		X		90		34	20	
1218	98	fossé		X		90		30	20	
1219		fossé								
1220		TP	X			32	30	4	1	
1221		TP	X			39	32	6	1	
1222		TP	X			50	36	11	1	
1223		annulée	X			300	50			
1224	111	fossé		X		53		15	32	
1224	112	fossé		X		60		20	32	
1224	113	fossé		X		55		10	32	
1225		annulée	X			100	25			
1226		TP	X			50	44	26	3	
1227		fosse	X			153	38	12	3	
1228		TP	X					70		3900-3902
1229		annulée	X					55		
1230		annulée	X					35		
1231		annulée	X					45		

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1284		four	X		300	78		22	27	3952-3956, 4021-4028, 4081-4086, 4103, 4104
1285		TP	X		42	38		10	27	
1286		TP	X		44	40		3	27	
1287		annulée	X					80		
1288		annulée	X							
1289	2	fossé		X		76		14	28	3423-3425, 3449-3452
1289	85	fossé		X		80		30	21	4105-4106
1289	86	fossé		X		64		22	21	
1290		annulée	X					70		
1291		fossé								
1292		TP	X					30	5	27
1293		TP	X		42	38		9	27	
1294	95	fosse	X			140		10	21	
1295		épannage	X							3903-3907
1296	54	fossé								
1296	77	fossé		X		100		45	17	4033-4034
1296	78	fossé		X		120		45	17	4035-4036
1296	79	fossé		X						
1297		annulée	X					40		
1298		fossé								
1299		annulée	X					45		
1300		annulée	X					25		
1301		TP	X		27	26		14	3	
1302		TP	X		60	29		11	3	
1303		TP	X		48	32		8	3	
1304		TP	X		52	40		10	3	
1305		TP	X		50	48		8	3	
1306		TP	X		33	22		8	3	
1307	93	fossé		X		75		12	21	
1308		fosse	X		181	130		29	3	3085-3094, 3105-3108
1309		fosse	X		153	150		72	3	3200-3207, 3345-3348
1310		annulée	X					30		
1311	34	fosse		X		70		35	13	3719-3723, 3739-3748
1312		fosse	X		264	182		36	8	3431-3434, 3464-3468
1313		fosse	X		123	98		18	8	
1314		fosse		X			55	40	18	
1315	59	fosse	X		204	192		26	32	3960-3966
1315	60									
1316		annulée	X					130		
1317		annulée	X					40		
1318		annulée	X		110	40				
1319		annulée	X					20		
1320		annulée	X					25		
1321		fosse	X		90	60		15	37	
1322		annulée	X					45		
1323		annulée	X					65		
1324		annulée	X					80		
1325		annulée	X					50		
1326		TP	X		51	48		8	1	
1327		TP	X		60	50		20	2	
1328		TP	X					40	2	
1329		TP	X					60	15	2
1330		TP	X					40	15	37

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
1331	37	voie		X						3759-3784
1331	94	voie		X						4157-4162, 4216, 4217, 4221-4227
1331	109	voie		X					26	
1332	5	TP	X				35	15	5	3446-3448
1333	7	sablère	X		180	24		6	38	3455-3463
1333	8	sablère	X		180	24		6	38	3455-3463
1334		TP	X							3528
1335	13	fossé		X		80		35	7	3552-3559
1335	14	fossé		X		100		42	7	3560-3564
1335	15	fossé		X				70	7	3567-3570
1336	13	fossé		X		70		25	7	3552-3559
1336	14	fossé		X		140		55	7	3560-3564
1336	15	fossé		X				65	7	3567-3570
1337		annulée	X							
1338	15	fossé		X		120		55	7	3567-3570
1339	18	annulée	X							
1340	33, 34, 52	paléosol	X	X					12, 16	3716-3718, 3719-3723, 3739-3748, 3844-3856, 3869-3875
1341	27	fossé				46		10	12	3690-3697
1342		TP	X				33	11	9	
1343		fosse	X							
1344		TP	X				40	20	16	
1345	52	fosse	X		235	225		20	16, 36	3844-3856, 3869-3875, 3960-3966
1346	56	fosse	X			100		30	38	
1347		fosse	X		70	45		5	36	
1348		fosses	X		176	127		26	32	
1349		fosse	X							
1350		fosse	X		180	150		17	36	
1351		annulée	X							
1352		annulée	X							
1353		annulée	X							
1354		annulée	X							
1355		annulée	X							
1356		TP	X				94	22	26	
1357		TP								
1358		TP								
1359		annulée	X							
1360		fosse	X		105	80		5	36	
1361		fosse	X		200	110		50	3	
1362		TP	X				38	8	35	
1363		TP	X				38	10	35	
1364		TP	X				40	30	35	
1365		TP	X				30	20	35	
1366		TP	X				28	26	35	
1367		TP	X				42	10	35	
1368		TP	X				32	8	35	
1369		TP	X				50	14		
2370		annulée	X							
2371		annulée	X							
2372	134	fossé		X				15	52	4843-4845
2372	135	fossé		X		30		16	52	4846-4847
2373	134	fossé		X				25	50	4843-4845
2373	135	fossé		X		80		25	52	4846-4847

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
2422	124	fossé		X		100		45	51	4805-4806
2422	143	fossé		X		130		65	53	4880-4882
2422	144	fossé		X		110		60	53	4883-4897
2422	145	fossé		X						4926-4946
2422	148	fossé		X		80		40	55	4980-4982
2423	123	fossé		X		80		20	51	4803-4804
2423	142	fossé		X		80		24	53	4878-4879
2423	144	fossé		X		60		22	53	4883-4897
2423	145	fossé		X		100		20	55	
2423	148	fossé		X						4980-4982
2424		annulée	X					40		
2425		annulée	X					50		
2426		annulée	X		40	25				
2427		annulée	X		60	40				
2428		annulée	X		250	25				
2429	136	fossé		X						4848-4852
2429	137	fossé		X				35	52	4853-4855
2429	138	fossé		X				10	52	4856-4857
2429	139	fossé		X				20	52	4871-4872
2429	140	fossé		X		100		20	53	4858-4875
2430		fossé								
2431	122	fossé		X		170		40	51	4800-4802
2431	141	fossé		X		200		40	53	4876-4877
2431	143									
2431	145	fossé		X		180		35	54	4926-4946
2431	147	fossé		X		160		50	55	4947-4979
2432	138	fossé		X		125		25	52	4856-4857
2432	139	fossé		X		110		40	52	4871-4872
2432	140	fossé		X		100		36	53	4858-4875
2433	136	fossé		X						4848-4852
2433	137	fossé		X		90		25	52	4853-4855
2433	138	fossé		X		125		25	52	4856-4857
2434		annulée	X							
2435		annulée	X							
2436		annulée	X					40		
2437		annulée	X					45		
2438		annulée	X					35		
2439		annulée	X		70	60				
2440		annulée	X					35		
2441		annulée	X		140	70				
2442		annulée	X					35		
2443		TP	X		44	38		18	49	
2444		annulée	X					40		
2445		annulée	X		150	80				
2446		annulée	X		120	100				
2447		annulée	X					30		
2448		sablée	X							4784-4794
2449		sablée	X		130	40				4784-4794
2450		annulée	X					50		
2451		annulée	X					45		
2452		TP ?	X					30		
2453		annulée	X					200		
2454		annulée	X							

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés	
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.			
2456		annulée	X					140			
2457		TP	X		40	34		18	49		
2458		annulée	X		150	75					
2459		TP ?	X					35			
2460		annulée	X		60	35					
2461		annulée	X					40			
2462		annulée	X					40			
2463		annulée	X					60			
2464		annulée	X								
2465		annulée	X					36			
2466		annulée	X								
2467		annulée	X					35			
2468		annulée	X					25			
2469	137	fosse		X		110		18	52	4853-4855	
2470		annulée	X		110	80					
2471		annulée	X		180	140					
2472		annulée	X		220	110					
2473		fosse	X					128	26	50	4775-4778
2474		annulée	X								
2475		TP	X					60	8	50	
2476		annulée	X								
2477		annulée	X		55	40					
2478		annulée	X					35			
2479		annulée	X					35			
2480		annulée	X					60			
2481		TP	X					64	20	50	4779-4783
2482		annulée	X								
2483		TP	X					36	10	50	
2484		TP	X					20	6	50	
2485		annulée	X								
2486		annulée	X					80			
2487		TP	X					30	12	50	
2488		annulée	X								
2489		TP	X					76	12	50	
2490		annulée	X								
2491	120	fossé		X		160		50		51	4795-4796
2491	130	fossé		X		240		65		52	4824-4826
2491	131	fossé		X				60		52	4827-4830
2491	132	fossé		X							4831-4832
2491	133	fossé		X		200		45		52	4840-4842
2491	134	fossé		X		100		22		52	4843-4845
2491	135	fossé		X		90		20		52	4846-4847
2492		fossé									
2493		fossé									
2494		annulée	X					35			
2495		sablère ?	X					55		61	
2496		annulée	X					45			
2497		annulée	X					55			
2498		annulée	X		70	50					
2499		annulée	X					50			
2500		annulée	X					45			
2501		annulée	X		120	70					
2502		annulée	X					50			

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
2504		annulée	X					35		
2505		annulée	X							
2506		fosse	X		200	100		18	47	
2507		annulée	X		135	85				
2508		annulée	X							
2509		annulée	X							
2510		annulée	X							
2511		annulée	X		130	30			50	
2512		sablère ?	X		350	20		10	50	
2513		annulée	X					40		
2514		fosse	X				160	60	51	4807-4810
2515	148	fossé		X		200		60	55	4980-4982
2516		annulée	X					60		
2517		TP						40		
2518		TP	X		60	44		16	47	
2519		annulée	X					30		
2520		TP	X		54	38		10	47	
2521		TP	X					32	12	47
2522		TP	X					30	18	47
2523		TP	X					40	14	47
2524		TP	X		50	32		10	47	
2525		TP	X					26	8	47
2526		annulée	X					50		
2527		TP	X					35	16	47
2528		TP	X					40	10	47
2529		fosse	X		185	50		12	47	
2530		annulée	X		70	60				
2531		annulée	X					30		
2532		fossé	X					30		
2533		TP	X					30	14	47
2534		TP	X		52	40			8	47
2535		TP	X					30		10
2536		annulée	X					30		
2537		annulée	X					30		
2538		annulée	X					30		
2539		annulée	X					30		
2540		fosse	X					140	60	52
2541		annulée	X					30		
2542		TP	X		52	48			16	47
2543		annulée	X					50		
2544		TP	X		60	42			10	47
2545		TP	X		50	45			10	47
2546		TP						50		
2547		annulée	X					30		
2548		annulée	X						5	47
2549		annulée	X							
2550		annulée	X		170	130				
2551		annulée	X					25		
2552		annulée	X							
2553	118	fossé		X						4768-4771
2554		annulée	X		110	100				
2555		annulée	X		120	30				
2556	145	fossé		X		140		30	54	4926-4946

N° fait	Sond.	Nature	Fouille		Dimensions (cm)				N° minute	N° clichés
			manuelle	mécanique	Long.	Larg.	Diam.	Prof.		
2557	126	fossé		X		180		70	51	4814-4815
2557	127	fossé		X		140		70	51	4816-4817
2557	128	fossé		X		160		55	51	4821-4823
2557	129	fossé		X		160		65	51	4818-4820
2558	131	fosse		X		110		30	52	
2559		annulée	X					40		
2560	139	fossé		X		90		20	52	4871-4872
2560	140	fossé		X				22	53	4858-4875
2561	144	fossé		X		60		22	53	4883-4897
2562	144	fossé		X				35	53	4883-4897
2563	145	fosse		X		130		45	54	4926-4946
2564	145	TP		X		30		20	53	4926-4946
2565		annulée	X					36		
2566		annulée	X					36		
2567		annulée	X							
2568		annulée	X							
2569		annulée	X							
2570		fossé								
2571		annulée	X							
3572		fossé								
3573	153	four	X			80		10	57	5013-5015
3574		four								
3575		four	X		100	40		24	57	
3576		annulée								
3577		TP	X				40	8	59	
3578		TP	X				45	14	59	5072-5073
3579		TP	X			60		40	59	5026-5027, 5070-5071
3580		TP	X				55	15	59	
3581		fossé								
3582		TP	X		60	50		20	59	5066-5067
3583		TP	X				40	20	59	
3584		TP	X				50	20	59	5028-5030
3585		TP	X				30	30	59	5074-5075
3586		TP	X				40	20	59	5076-5077
3587		fossé	X		400	10		2	59	
3588		fosse			125	40		5	59	5031-5033
3589		TP								
3590	155	fossé	X			50		24	59	5034-5035
3591		annulée								
3592	156	fossé	X			90		15	59	5036-5037
3593		annulée								
3594	157	fossé				100		15	59	
3595		fossé								
3596	154	fossé							59	
3597		TP								
3598		TP								
3599		four	X		150	60		10	57	
3600		Fossé	X							

Inventaire de la céramique

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1003				Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	4
1003				Com A	Gallo-romain	3
1003	090/B		0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1003				Com B	Gallo-romain	16
1003	090/B		0-20cm	Com B	Gallo-romain	1
1003				Mi-fine B	Gallo-romain	4
1003	090/B		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1003				Sigillée-ARG	Gallo-romain	3
1003	038/146		0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1003	038/146		0-20cm	Com B	Gallo-romain	8
1003	038/146		-20-40cm ; fossé E	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1003	038/146		-20-40cm ; fossé E	Com A	Gallo-romain	7
1003	087/089		-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1003	087/089		-40cm	Com B	Gallo-romain	6
1003	089/090		fond	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1003	089/090		-40cm	Com B	Gallo-romain	13
1003	089/090		-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1003	089/090		-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	5
1003	037		0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1003	037		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	2
1003	037		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1003	037		0-20cm	Com B	Gallo-romain	11
1003	037		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	10
1003	037		0-20cm	Sigillée-ARG	Gallo-romain	2
1003	037		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1003	037		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1003	038		0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
1003	038		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1003	038		0-20cm ; ExtN	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1003	038		0-20cm ; ExtN	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1003	038		-40-50cm ; ExtN	Com B	Gallo-romain	2
1003	038		0-20cm ; ExtN	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1003	038		0-20cm ; ExtN	Com A	Gallo-romain	3
1003	038		0-20cm ; ExtN	Com B	Gallo-romain	9
1003	040	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	6
1003	042		-20-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1003	042		-20-40cm	Com A-engobe micacé	Gallo-romain	1
1003	042		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	2
1003	042		-20-40cm	Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	2
1003	042		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1003	042		0-20cm ; ExtN	Com A	Gallo-romain	2
1003	042		-20-40cm ; ExtN	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1003	042		0-20cm ; ExtN	Com B	Gallo-romain	6
1003	042		0-20cm ; ExtS	Com A	Gallo-romain	1
1003	042		0-20cm ; ExtS	Com B	Gallo-romain	10
1003	042		0-20cm ; ExtS	Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	5
1003	087		-20cm	Com B	Gallo-romain	1
1003	089			Mi-fine B	Gallo-romain	1
1003	108		0-30cm	Com B	Gallo-romain	1
1003	109		-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	10

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1003	109		-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1003	109		-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	8
1003	109		0-20cm	Com B	Gallo-romain	1
1003	109		0-20cm	Com A	Gallo-romain	4
1003	109	001		Com A	Gallo-romain	8
1003	109	001		Com B	Gallo-romain	11
1003	109	001		Sigillée-Poitou	Gallo-romain	2
1003	146	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	3
1005			-40-60cm	Com A	Gallo-romain	1
1005			0-40cm	Com A	Gallo-romain	2
1005			-40-60cm	Com B	Gallo-romain	7
1005			0-40cm	Com B	Gallo-romain	11
1005			0-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1007		001		Com A	Gallo-romain	18
1007		001		Com B	Gallo-romain	3
1007		001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1008				Amphore-Tarraconaise	Gallo-romain	1
1008				Com A	Gallo-romain	1
1008				Com B	Gallo-romain	1
1008	039		0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
1008	039		0-10cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	5
1008	041			Com B	Gallo-romain	5
1017	027		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1017	027		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1017	027		0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
1017	027		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1022		002		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1022		002		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1022		002		Com A	Gallo-romain	4
1022		002		Com B	Gallo-romain	23
1022		002		Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1023		001		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1023		001		Com A	Gallo-romain	2
1023		001		Com B	Gallo-romain	2
1023		001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1023		001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1023	046		0-10cm ; ExtN	Com B	Gallo-romain	1
1023	046		0-10cm ; ExtN	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1023	046		0-10cm ; ExtN	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1023	046		0-10cm ; ExtN	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1023	046		0-10cm ; ExtS	MET-CG-2e gen	Gallo-romain	1
1023	046	001	0-10cm	Com A	Gallo-romain	1
1023	046	001	0-10cm	Com B	Gallo-romain	1
1024		004		Com B	Gallo-romain	18
1026			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1026			décap.	Com A	Gallo-romain	25
1026			décap.	Com B	Gallo-romain	17
1026			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1026			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1026	027		0-30cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1026	027		0-10cm ; ExtO	Com B	Gallo-romain	1
1026	028		0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1026	028		0-20cm	Com B	Gallo-romain	1
1026	029		0-40cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1026	029		0-40cm	Com A	Gallo-romain	17
1026	029		0-40cm	Com B	Gallo-romain	51
1026	029		0-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1026	029		0-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1026	029		0-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	4
1026	029		0-40cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	6
1026	030	001		Com B	Gallo-romain	2
1026	031		-20-40cm	COM-proto	Protohistoire	1
1026	031		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	6
1026	031		0-20cm	Com A	Gallo-romain	12
1026	031		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	9
1026	031		0-20cm	Com B	Gallo-romain	12
1026	031		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	7
1026	031		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1026	031		0-20cm	Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	1
1026	031		0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1026	031	002	-40-60cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1026	031	002	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	2
1026	031	002	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	28
1026	031	002	-40-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1027	047		0-10cm ; ExtN	Com B	Gallo-romain	2
1027	048		0-5 cm ; ExtS	Com B	Gallo-romain	1
1030			0-20cm ; ExtO	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1030			0-20cm ; ExtO	Com B	Gallo-romain	4
1030			0-20cm ; ExtO	Com A	Gallo-romain	5
1030	031/049		0-40cm	Com A	Gallo-romain	26
1030	031/049		0-40cm	Com B	Gallo-romain	8
1030	031/049		0-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1030	031/049		0-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1030	028		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1030	031		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1030	031		0-20cm	Com B	Gallo-romain	8
1030	031		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1030	031		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1030	031		-20-40cm ; ExtO	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1030	035		-20-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1030	035		-20-40cm	Amphore-régionale BGC	Gallo-romain	1
1030	035		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	9
1030	035		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	21
1030	035		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	7
1030	035		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	2
1030	035		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1030	035		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1030	035		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1030	035		-40-60cm	Sigillée-COG	Gallo-romain	1
1030	035		-20-40cm	Sigillée-Montans ?	Gallo-romain	1
1030	039	001	-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1030	039	001	-20cm	Com A	Gallo-romain	36
1030	039	001	-20cm	Com B	Gallo-romain	15
1030	039	001	-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	8
1030	039	001	-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1030	039	001	-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1031		002		Com A	Gallo-romain	2
1032				Com A	Gallo-romain	11

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1032				Com B	Gallo-romain	15
1032				Fine B-TN	Gallo-romain	1
1032				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1032	025	001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1032	025	001		Com A	Gallo-romain	19
1032	025	001		Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1032	025	001		Com B	Gallo-romain	44
1032	025	001		Fine B-TN	Gallo-romain	6
1032	025	001		Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1033	025	001		Com A	Gallo-romain	1
1033	025	001		Com B	Gallo-romain	7
1033	025	001		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1034	025	001		Com B	Gallo-romain	2
1035				Com A	Gallo-romain	2
1035				Com B	Gallo-romain	2
1035				Mi-fine B	Gallo-romain	1
1036	016		décap.	Com B	Gallo-romain	1
1036	016		décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1036	016		décap.	PFE-CG	Gallo-romain	1
1036	016		-60-80cm	Com B	Gallo-romain	11
1036	016		-60-80cm	Com A	Gallo-romain	2
1037	049		0-20cm ; ExtO	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1037	049		0-20cm ; ExtO	Com B	Gallo-romain	5
1037	049		0-20cm ; ExtO	Com A	Gallo-romain	6
1038	049		0-20cm ; ExtO	Fine B-TN	Gallo-romain	4
1038	049		0-20cm ; ExtO	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1038	049		0-20cm ; ExtO	Mi-fine B	Gallo-romain	8
1038	049	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	5
1038	049	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	3
1038	049	003	-30-40cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	9
1038	049	003	-30-40cm	Com A	Gallo-romain	18
1038	049	003	-30-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1038	049	003	-30-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1041			décap.	Com A	Gallo-romain	1
1041			décap.	Com B	Gallo-romain	3
1041			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1041		001		Com A	Gallo-romain	8
1041		001		Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1041		001		Com B	Gallo-romain	9
1041		001		Fine B-TN	Gallo-romain	4
1041		001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	4
1041	049		0-20cm ; ExtO	Com B	Gallo-romain	2
1041	049	004		Com B	Gallo-romain	1
1043	019	004		Com A	Gallo-romain	25
1043	019	004		Com A-engobe blanc	Gallo-romain	1
1043	019	004		Com B	Gallo-romain	5
1043	019	004		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1043	019	004		Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046			décap.	Amphore-Bétique	Gallo-romain	2
1046			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	7
1046			décap.	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046			décap.	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	2
1046			décap.	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	3
1046			décap.	Com A	Gallo-romain	130

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046			décap.	Com B	Gallo-romain	199
1046			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	51
1046			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	14
1046			décap.	Sigillée-CG-GUEU	Gallo-romain	1
1046			décap.	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	5
1046			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	11
1046			décap.	Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	1
1046			décap.	Sigillée-CG-QUER?	Gallo-romain	1
1046	023/051		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	7
1046	023/051		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	10
1046	023/051		0-20cm	Com A	Gallo-romain	24
1046	023/051		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	8
1046	023/051		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	023/051		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	5
1046	023/051		0-20cm	Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	1
1046	023/051		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1046	034/052		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	034/052		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	034/052		-20-60cm	Com A	Gallo-romain	22
1046	034/052		0-20cm	Com A	Gallo-romain	18
1046	034/052		-20-60cm	Com B	Gallo-romain	54
1046	034/052		0-20cm	Com B	Gallo-romain	21
1046	034/052		-20-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	6
1046	034/052		-20-60cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	034/052		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	034/052		-20-60cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	034/052		-20-60cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	024/033		-20-40cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	2
1046	024/033		0-20cm	Amphore-régionale OGC	Gallo-romain	2
1046	024/033		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	12
1046	024/033		0-20cm	Com A	Gallo-romain	15
1046	024/033		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	15
1046	024/033		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	024/033		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	024/033		-20-40cm	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1046	024/033		0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	024/033		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1046	024/033		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	052/059		-20-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	052/059		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	3
1046	052/059		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	052/059		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	052/059		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	052/059		-20-40cm	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1046	052/059		-20-40cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	4
1046	052/059		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	019/021		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2
1046	019/021		0-20cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	7
1046	019/021		0-20cm	Com A	Gallo-romain	27
1046	019/021		0-20cm	Com A-engobe blanc	Gallo-romain	1
1046	019/021		0-20cm	Com B	Gallo-romain	39
1046	019/021		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	9
1046	020/022			Com A	Gallo-romain	1
1046	020/022			Com B	Gallo-romain	7

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	020/022			Mi-fine B	Gallo-romain	4
1046	020/022			Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1046	120/130	001	=2491	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046	120/130	001	=2491	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	5
1046	120/130	001	=2491	Com A	Gallo-romain	38
1046	120/130	001	=2491	Com A-engobe rouge	Gallo-romain	3
1046	120/130	001	=2491	Com B	Gallo-romain	43
1046	120/130	001	=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	6
1046	120/130	001	=2491	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	10
1046	120/130	002	=2491	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	8
1046	120/130	003	=2491	Com A	Gallo-romain	3
1046	120/130	003	=2491	Com B	Gallo-romain	17
1046	120/130	003	=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	013/014		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	013/014		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1046	013/014		0-20cm	Com A	Gallo-romain	10
1046	013/014		-30cm	Com B	Gallo-romain	2
1046	013/014		0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
1046	013/014		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046	013/014		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	014/015			Com A	Gallo-romain	1
1046	014/015			Com B	Gallo-romain	6
1046	014/015			Fine B-TN	Gallo-romain	7
1046	014/015	002	0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	014/015	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	6
1046	014/015	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	12
1046	015/016		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	3
1046	015/016		0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	3
1046	015/016		0-20cm	Com A	Gallo-romain	13
1046	015/016			Com B	Gallo-romain	8
1046	015/016		0-20cm	Com B	Gallo-romain	5
1046	015/016		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	015/016			Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	015/016		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	016/017		-40cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	016/017		-40cm	Com A	Gallo-romain	11
1046	016/017		0-20cm	Com A	Gallo-romain	7
1046	016/017		-40cm	Com B	Gallo-romain	9
1046	016/017		0-20cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	016/017		-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	016/017		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	016/017		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1046	050/053		0-20cm	Com A	Gallo-romain	5
1046	050/053		0-20cm	Com B	Gallo-romain	13
1046	050/053		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	12
1046	050/053		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046	017/018		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	017/018		0-20cm	Com A	Gallo-romain	14
1046	017/018		0-20cm	Com B	Gallo-romain	13
1046	017/018		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	017/018		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	018/019		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046	018/019		0-20cm	Com A	Gallo-romain	26
1046	018/019		0-20cm	Com B	Gallo-romain	36

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	018/019		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	6
1046	021/022			Com A	Gallo-romain	4
1046	021/022		rejet four	Com A	Gallo-romain	1
1046	021/022		rejet four	Com B	Gallo-romain	5
1046	021/022			Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	021/022		rejet four	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	023/024		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	023/024		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	023/024		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	21
1046	023/024		0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1046	023/024		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	18
1046	023/024		0-20cm	Com B	Gallo-romain	8
1046	023/024		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	023/024		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	8
1046	023/024		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	023/024		-20-40cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	059/060		0-10cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	059/060		0-10cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046	059/060		0-10cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	059/060		0-10cm	Com B	Gallo-romain	8
1046	059/060		0-10cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	130/131		=2491	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046	130/131		=2491	Com A	Gallo-romain	1
1046	130/131		=2491	Com B	Gallo-romain	9
1046	130/131		=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	4
1046	130/131	002	=2491	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	7
1046	130/131	002	=2491	COM-proto	Protohistoire	1
1046	130/131	002	=2491	Com A	Gallo-romain	40
1046	130/131	002	=2491	Com A-engobe ocre	Gallo-romain	2
1046	130/131	002	=2491	Com A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1046	130/131	002	=2491	Com B	Gallo-romain	4
1046	130/131	002	=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	16
1046	130/131	002	=2491	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	130/131	003	=2491	Com A	Gallo-romain	32
1046	130/131	003	=2491	Com B	Gallo-romain	4
1046	130/131	003	=2491	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	130/131	004	=2491	Com A	Gallo-romain	13
1046	130/131	004	=2491	Com B	Gallo-romain	6
1046	130/131	004	=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	4
1046	131/132	002	=2491	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	131/132	002	=2491	Amphore-régionale beige	Gallo-romain	1
1046	131/132	002	=2491	Com A	Gallo-romain	20
1046	131/132	002	=2491	Com A-engobe ocre	Gallo-romain	2
1046	131/132	002	=2491	Com B	Gallo-romain	27
1046	131/132	002	=2491	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1046	131/132	002	=2491	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046	131/132	002	=2491	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	131/132	002	=2491	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	131/132	002	=2491	Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	1
1046	131/132	002	=2491	Sigillée-Montans	Gallo-romain	1
1046	131/132	004	=2491	Com A	Gallo-romain	3
1046	131/132	004	=2491	Com B	Gallo-romain	3
1046	132/133	001	=2491	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	2
1046	132/133	001	=2491	Com A	Gallo-romain	9

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	132/133	001	=2491	Com B	Gallo-romain	6
1046	132/133	003	fossé E =2491	Com B	Gallo-romain	1
1046	132/133	003	fossé E =2491	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	023/005			Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	013			Com A	Gallo-romain	1
1046	013			Com B	Gallo-romain	3
1046	013			Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	013	002	-10-20cm	Com A	Gallo-romain	5
1046	013	002	0-10cm	Com A	Gallo-romain	9
1046	013	002	-10-20cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	013	002	0-10cm	Com B	Gallo-romain	9
1046	013	002	-10-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	013	002	0-10cm	Fine B-TN	Gallo-romain	7
1046	013	002	0-10cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	013	002	-10-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	013	002	0-10cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	014		-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	10
1046	014		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	014		0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	014		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	014		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	014		-60-80cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	Com A	Gallo-romain	14
1046	014		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	3
1046	014		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	014		-60-80cm	Com B	Gallo-romain	3
1046	014		0-20cm	Com B	Gallo-romain	7
1046	014		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	014		-60-80cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	014		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	014		0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	014		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1046	014		0-20cm	Sigillée-COG	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	015	005	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	015	005	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	8
1046	015	005	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	015	005	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	4
1046	015	005	-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	6
1046	015	005	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	015	005	-40-60cm	Mi-fine B	Gallo-romain	9
1046	015	005	-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	015	005	-40-60cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	015	006	-40-60cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	015	006	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	3
1046	015	006	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	14
1046	015	006	-40-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	7
1046	015	007	-60-80cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	015	007	-60-80cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	2
1046	016		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	016		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	5
1046	016		-60-80cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1046	016		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	5
1046	016		-60-80cm	Com B	Gallo-romain	20
1046	016		0-20cm	Com B	Gallo-romain	15
1046	016		-40-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	6
1046	016		0-20cm	MET-CG 1er gen	Gallo-romain	1
1046	016		-60-80cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm	Sigillée-COG	Gallo-romain	1
1046	017	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046	017	001	0-20cm	Amphore-Tarraconaise	Gallo-romain	1
1046	017	001	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	22
1046	017	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	16
1046	017	001	0-20cm	Com A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1046	017	001	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	24
1046	017	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	21
1046	017	001	-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	4
1046	017	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	017	001	0-20cm	MET-CG 1er gen	Gallo-romain	1
1046	017	001	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	017	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046	017	001	0-20cm	PFE-CG	Gallo-romain	2
1046	017	001	-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	017	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	018		=1339	Com A	Gallo-romain	9
1046	018		=1339	Com B	Gallo-romain	1
1046	018	001	-20-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	018	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	13
1046	018	001	0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	8
1046	018	001	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	16
1046	018	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	018	001	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	9
1046	018	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	30
1046	018	001	-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	018	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	8
1046	018	001	-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	018	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1046	018	004		Com A	Gallo-romain	1
1046	018	004		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	019	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	12
1046	019	001	0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046	019	001	0-20cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	18
1046	019	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	46
1046	019	001	0-20cm	Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1046	019	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	57
1046	019	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	8
1046	019	001	0-20cm	MET-CG 2e gen	Gallo-romain	2
1046	019	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	15
1046	019	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	4
1046	019	002		Com A	Gallo-romain	13
1046	019	002		Com B	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	020		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2
1046	020		0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	020		-30cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	020		0-20cm	Com A	Gallo-romain	17
1046	020		-30cm	Com B	Gallo-romain	2
1046	020		0-20cm	Com B	Gallo-romain	25
1046	020		-30cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	020		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1046	020		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	022		-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	11
1046	022		-40-60cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	022		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	9
1046	022		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	23
1046	022		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	18
1046	022		0-20cm	Com A	Gallo-romain	24
1046	022		EXT O	Com A	Gallo-romain	3
1046	022		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	27
1046	022		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	6
1046	022		0-20cm	Com B	Gallo-romain	45
1046	022		EXT O	Com B	Gallo-romain	2
1046	022		-40-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	022		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	8
1046	022		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	12
1046	022		EXT O	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	022		0-20cm	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1046	022		-20-40cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	3
1046	022		0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	2
1046	022		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	022		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	022	006/007		Com A	Gallo-romain	10
1046	022	006/007		Com B	Gallo-romain	25
1046	022	006/007		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	022	006/007		Mi-fine B	Gallo-romain	6
1046	022	006/007		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1046	022	008	-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046	022	008	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	10
1046	022	008	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	3
1046	022	008	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046	022	010		Com A	Gallo-romain	2
1046	022	010		Com B	Gallo-romain	2
1046	022	010		Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	023	001		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1046	023	001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2
1046	023	001		Amphore-régionale IND	Gallo-romain	1
1046	023	001		Com A	Gallo-romain	15
1046	023	001		Com B	Gallo-romain	33
1046	023	001		Fine B-TN	Gallo-romain	5
1046	023	001		Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	1
1046	023	001		Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046	023	001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	8
1046	023	002	-50-60cm	Com A	Gallo-romain	5
1046	023	002	-50-60cm	Com B	Gallo-romain	6
1046	023	002	-50-60cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046	024	002		Amphore-Bétique	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	024	002		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2
1046	024	002		Amphore-régionale IND	Gallo-romain	1
1046	024	002		Com A	Gallo-romain	40
1046	024	002		Com B	Gallo-romain	111
1046	024	002		Fine B-TN	Gallo-romain	9
1046	024	002		Mi-fine B	Gallo-romain	20
1046	024	002		Sigillée-ARG	Gallo-romain	1
1046	024	002		Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	1
1046	024	002		Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	2
1046	024	002		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	024	002		Sigillée-COG	Gallo-romain	2
1046	024	003	-50cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046	024	003	-50cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046	024	003	-50cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	024	003	-50cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	024	003	-50cm	Com B	Gallo-romain	5
1046	024	003	-50cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1046	024	003	-50cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	024	003	-50cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	033		-20-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1046	033		-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1046	033		-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1046	033		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046	033		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1046	033		0-20cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	5
1046	033		-20-40cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	033		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	37
1046	033		-40cm	Com A	Gallo-romain	25
1046	033		0-20cm	Com A	Gallo-romain	23
1046	033		-20-40cm	Com A-engobe blanc	Gallo-romain	3
1046	033		-20-40cm	Com A-engobe ocre	Gallo-romain	1
1046	033		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	60
1046	033		-40cm	Com B	Gallo-romain	39
1046	033		0-20cm	Com B	Gallo-romain	77
1046	033		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1046	033		-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	033		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1046	033		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	5
1046	033		-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	7
1046	033		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	13
1046	033		0-20cm	PFE-CG	Gallo-romain	1
1046	033		0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	2
1046	033		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	8
1046	033		-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	033		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	9
1046	033	003	0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	033	003	0-20cm	Com A	Gallo-romain	49
1046	033	003	0-20cm	Com A-engobe blanc	Gallo-romain	1
1046	033	003	0-20cm	Com B	Gallo-romain	65
1046	033	003	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	033	003	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	6
1046	033	003	0-20cm	PFE-CG	Gallo-romain	1
1046	033	003	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	10
1046	034		0-20cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	3

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	034		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	3
1046	034		0-20cm	Com A	Gallo-romain	45
1046	034		0-20cm	Com A-engobe blanc	Gallo-romain	1
1046	034		-20-40cm	Com A-engobe orange	Gallo-romain	6
1046	034		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	12
1046	034		0-20cm	Com B	Gallo-romain	54
1046	034		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	38
1046	034		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1046	034		0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	2
1046	034	001	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	15
1046	034	001	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	17
1046	034	001	-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	11
1046	034	001	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	7
1046	034	001	-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	034	002	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	3
1046	034	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	3
1046	034	002	-40-60cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1046	034	003		Com A	Gallo-romain	2
1046	034	003		Com B	Gallo-romain	4
1046	034	003		Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	034	003		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	051		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	051		0-20cm	Com A	Gallo-romain	5
1046	051		-20-40cm	Com A-engobe blanc	Gallo-romain	3
1046	051			Com B	Gallo-romain	3
1046	051		0-20cm	Com B	Gallo-romain	20
1046	051		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	051		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	051		0-20cm	PFE-CG	Gallo-romain	1
1046	051		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	051		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	052		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1046	052		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	052		0-20cm	Com A	Gallo-romain	13
1046	052		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	14
1046	052		0-20cm	Com B	Gallo-romain	17
1046	052		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	5
1046	052		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	7
1046	052		-20-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	052		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1046	052	003	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	052	003	0-20cm	Com A	Gallo-romain	3
1046	052	003	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	1
1046	052	003	0-20cm	Com B	Gallo-romain	5
1046	052	003	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	052	003	-40-60cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	052	003	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046	052	003	0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046	059		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	059		0-20cm	Com B	Gallo-romain	1
1046	059	002	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1046	059	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1046	059	002	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1046	059	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	16

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1046	059	002	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046	059	003	-40-60cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	5
1046	059	003	-40-60cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046	059	003	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	15
1046	059	003	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	10
1046	059	003	-40-60cm	Fine B-TN	Gallo-romain	5
1046	060		0-20cm	Amphore-IND	Gallo-romain	1
1046	060		0-20cm	Com A	Gallo-romain	24
1046	060		0-20cm	Com A-engobe micacé	Gallo-romain	1
1046	060		0-20cm	Com B	Gallo-romain	26
1046	060		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	20
1046	060		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	5
1046	060		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	060	003	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1046	061	001		COM-proto	Protohistoire	1
1046	061	001		Com A	Gallo-romain	3
1046	061	001		Com B	Gallo-romain	8
1046	061	002	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1046	110		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	3
1046	110		0-20cm	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	3
1046	110		0-20cm	Com A	Gallo-romain	10
1046	110		0-20cm	Com B	Gallo-romain	30
1046	110		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	13
1046	110		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046	110		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1046	110		0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	2
1053	016		-60-80cm	Com B	Gallo-romain	1
1053	016		-60-80cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1054				Com A	Gallo-romain	1
1054				Com B	Gallo-romain	2
1054				Fine B-TN	Gallo-romain	1
1078		001		Com A	Gallo-romain	9
1078		001		Com A-engobe rouge	Gallo-romain	12
1078		001		Com B	Gallo-romain	12
1078		001		Fine B-Beuvray	Gallo-romain	4
1078		001		Fine B-TN	Gallo-romain	18
1078		001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1083		001		Com A	Gallo-romain	1
1084				Com B	Gallo-romain	3
1095			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1095			décap.	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	2
1095			décap.	Com A	Gallo-romain	25
1095			-40-60cm	Com B	Gallo-romain	1
1095			décap.	Com B	Gallo-romain	73
1095			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1095			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	12
1095			décap.	Modélée-gallo	Gallo-romain	1
1095			décap.	Sigillée-CG-GUEU?	Gallo-romain	1
1095			-40-60cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1095			décap.	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1095			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1095		006		Com B	Gallo-romain	11
1095		006		Mi-fine B	Gallo-romain	4
1095		006		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1095	100/101			Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	8
1095	100/101			Com A	Gallo-romain	1
1095	100/101			Com B	Gallo-romain	113
1095	100/101			Mi-fine B	Gallo-romain	50
1095	100/101			Sigillée-CG-GUEU	Gallo-romain	1
1095	100/101			Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	10
1095	100/101			Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1095	101/102		-40-60cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	5
1095	101/102		0-40cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1095	101/102		0-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1095	101/102		-40-60cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1095	101/102		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	4
1095	101/102		0-40cm	Com A	Gallo-romain	13
1095	101/102		0-40cm	Com A-engobe ocre	Gallo-romain	8
1095	101/102		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	16
1095	101/102		0-40cm	Com B	Gallo-romain	49
1095	101/102		0-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1095	101/102		0-40cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	2
1095	101/102		-40-60cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1095	101/102		0-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	16
1095	102/103		0-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1095	102/103		0-40cm	Com A	Gallo-romain	5
1095	102/103		0-40cm	Com B	Gallo-romain	9
1095	102/103		0-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1095	102/103		0-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1095	037			Com A	Gallo-romain	1
1095	037			Com B	Gallo-romain	4
1095	037			Fine B-TN	Gallo-romain	1
1095	037	006		Com A	Gallo-romain	3
1095	037	006		Com B	Gallo-romain	10
1095	037	006		Fine B-TN	Gallo-romain	1
1095	100	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	5
1095	100	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	15
1095	100	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	12
1095	100	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	17
1095	100	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1095	101			Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1095	101			Com A	Gallo-romain	29
1095	101			Com A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1095	101			Com B	Gallo-romain	100
1095	101			Fine B-TN	Gallo-romain	1
1095	101			MET-CG 2e gen	Gallo-romain	1
1095	101			Mi-fine B	Gallo-romain	8
1095	101			Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	7
1095	101			Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	3
1095	101			Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1095	102	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1095	102	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1095	102	001	0-20cm	Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1095	102	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	60
1095	102	001	0-20cm	Fine A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1095	102	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1095	102	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1095	103	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	30

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1095	103	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1095	103	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	15
1095	103	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1095	103	001	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1095	104		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1095	104		-40-60cm	Com A	Gallo-romain	5
1095	104		0-20cm	Com A	Gallo-romain	13
1095	104		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	8
1095	104		-40-60cm	Com B	Gallo-romain	16
1095	104		0-20cm	Com B	Gallo-romain	28
1095	104		0-20cm	Eponge-Poitou	Gallo-romain	1
1095	104		-40-60cm	Fine A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1095	104		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	6
1095	106	001	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1095	106	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	12
1095	106	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	3
1095	106	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1095	107		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1095	107		0-20cm	Amphore-régionale rouge	Gallo-romain	3
1095	107		0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1095	107		0-20cm	Com B	Gallo-romain	31
1095	107		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	7
1095	107		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1095	107	002	-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	8
1095	107	002	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	15
1095	107	002	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	9
1095	107	002	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1095	152		-40cm	COM-proto	Protohistoire	1
1095	152			Com A	Gallo-romain	1
1095	152			Com B	Gallo-romain	2
1095	152	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	9
1095	152	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	27
1095	152	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1096			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1096			décap.	Com A	Gallo-romain	24
1096			décap.	Com B	Gallo-romain	59
1096			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	10
1096			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	5
1102			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1102			décap.	Com B	Gallo-romain	2
1102			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1102			décap.	Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	1
1102			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1102			décap.	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1102	053			Com A	Gallo-romain	1
1102	053			Com B	Gallo-romain	4
1102	053			Fine B-TN	Gallo-romain	1
1102	055	001	+1149	Com A	Gallo-romain	1
1102	055	001	+1149	Com B	Gallo-romain	2
1102	055	001	+1149	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1103			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	4
1103			décap.	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1103			décap.	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1103			décap.	Com A	Gallo-romain	42

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1103			décap.	Com B	Gallo-romain	38
1103			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1103			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1103			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	10
1103			décap.	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1103	058		E	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	4
1103	058		E	Com A	Gallo-romain	30
1103	058		E	Com B	Gallo-romain	7
1103	058		E	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1103	058	001		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1103	058	001		Com A	Gallo-romain	8
1103	058	001		Com B	Gallo-romain	19
1103	058	001		Fine B-TN	Gallo-romain	1
1103	058	001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1103	062			Com A	Gallo-romain	3
1103	062			Com B	Gallo-romain	1
1103	062			Sigillée-COG	Gallo-romain	1
1109				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1109				Com A	Gallo-romain	2
1109				Com B	Gallo-romain	11
1109				Fine B-TN	Gallo-romain	1
1109				Mi-fine B	Gallo-romain	1
1109	063			Com A	Gallo-romain	4
1109	063			Com B	Gallo-romain	4
1112			surface	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1115				Com A	Gallo-romain	12
1115				Com B	Gallo-romain	7
1115				Fine B-TN	Gallo-romain	2
1118		001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1118		001		Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	1
1119		001		Fine B-TN	Gallo-romain	3
1119		001		Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1120	062			Com B	Gallo-romain	1
1120	062			Fine B-TN	Gallo-romain	2
1120	062			Sigillée-MLG	Gallo-romain	6
1123			décap.	Com A	Gallo-romain	1
1123			décap.	Com B	Gallo-romain	5
1123			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1128				Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	6
1128				Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	14
1128				Com A	Gallo-romain	134
1128				Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1128				Com A-engobe rouge	Gallo-romain	1
1128				Com B	Gallo-romain	68
1128				Fine B-TN	Gallo-romain	8
1128				Mi-fine B	Gallo-romain	36
1128				PFE-CG	Gallo-romain	1
1128				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	11
1128				Sigillée-MLG	Gallo-romain	3
1129			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1130			décap.	Amphore-IND	Gallo-romain	1
1130			-40-60cm	Com A	Gallo-romain	1
1130			décap.	Com A	Gallo-romain	1
1130			-40-60cm	Com B	Gallo-romain	7

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1130			décap.	Com B	Gallo-romain	4
1130			-40-60cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1130			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	6
1130			décap.	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1130		001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	4
1130		001		Com A	Gallo-romain	13
1130		001		Com B	Gallo-romain	22
1130		001		Mi-fine B	Gallo-romain	3
1130		001		Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1130		001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1130		001		Sigillée-Poitou ?	Gallo-romain	1
1130		002		Com A	Gallo-romain	5
1130		002		Com A-engobe orange	Gallo-romain	1
1130		002		Com B	Gallo-romain	2
1130	070		-80cm	Com B	Gallo-romain	3
1130	070	003	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1130	070	003	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	4
1130	070	003	-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1130	070	005	-70cm	Com B	Gallo-romain	5
1130	070	005	-70cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1130	070	005	-70cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1133		001		COM-Médiévale	Médiévale	1
1139		001		Com A	Gallo-romain	1
1140				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1148				Com A	Gallo-romain	1
1163		001		Com A	Gallo-romain	1
1164				Com A	Gallo-romain	3
1164				Com B	Gallo-romain	9
1164				Fine B-TN	Gallo-romain	2
1164				Mi-fine B	Gallo-romain	2
1164				Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1164				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1176		001		Com B	Gallo-romain	1
1177		001		COM-Bronze	Protohistoire	1
1177		001		Com B	Gallo-romain	1
1182				Amphore-régionale IND	Gallo-romain	46
1182				Com A	Gallo-romain	2
1182				Com B	Gallo-romain	10
1192				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1192				Com A	Gallo-romain	22
1192				Com B	Gallo-romain	18
1192				MET-CG 2e gen	Gallo-romain	1
1192				Mi-fine B	Gallo-romain	7
1192				Sigillée-Poitou ?	Gallo-romain	5
1192	088		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	10
1192	088		0-20cm	Com B	Gallo-romain	3
1192	088		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1192	088		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1193			décap.	Com A	Gallo-romain	7
1193			décap.	Com B	Gallo-romain	5
1193			0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1193			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1193			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1193	070			Com B	Gallo-romain	8

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1193	070			Mi-fine B	Gallo-romain	1
1193	073		0-30cm	Com A	Gallo-romain	1
1193	073		0-30cm	Com B	Gallo-romain	8
1193	073		0-30cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1193	074		0-30cm	Com B	Gallo-romain	3
1195		002		COM-Indét.	Indéterminée	1
1203		001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1209				Com B	Gallo-romain	1
1213	099		0-20cm	Com B	Gallo-romain	9
1217				Amphore-IND	Gallo-romain	1
1217				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	45
1217				Amphore-Tarraconaise	Gallo-romain	1
1217				Com A	Gallo-romain	74
1217				Com B	Gallo-romain	38
1217				Mi-fine B	Gallo-romain	26
1217				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1222				Com B	Gallo-romain	1
1224	111		décap.	Com A	Gallo-romain	3
1224	111		décap.	Com B	Gallo-romain	1
1224	111		décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1238		001		Com A	Gallo-romain	6
1238		001		Com B	Gallo-romain	7
1238		001		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1242		001		Com A	Gallo-romain	2
1243	075	002		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1243	075	002		Com A	Gallo-romain	1
1243	075	002		Com B	Gallo-romain	1
1243	075	002		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1243	076	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	7
1243	076	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	5
1243	076	002	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1244			décap.	Com A	Gallo-romain	9
1244			décap.	Com B	Gallo-romain	6
1244			décap.	MET-CG 1er gen	Gallo-romain	3
1244			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1244			décap.	Sigillée-CG-ALL	Gallo-romain	1
1244			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1244	050			Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1244	050			Com A	Gallo-romain	36
1244	050			Com A-engobe rouge	Gallo-romain	2
1244	050			Com B	Gallo-romain	41
1244	050			Mi-fine B	Gallo-romain	13
1244	084		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1244	084		0-20cm	Com A	Gallo-romain	23
1244	084		0-20cm	Com B	Gallo-romain	10
1245		001		Amphore-Italique	Gallo-romain	1
1245		001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	33
1245		001		Com B	Gallo-romain	5
1245		001		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1245		001/004		Amphore-Italique	Gallo-romain	1
1245		001/004		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	11
1245		001/004		Com A	Gallo-romain	10
1245		001/004		Com A-engobe blanc	Gallo-romain	2

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1245		001/004		Com B	Gallo-romain	12
1245		001/004		Fine B-TN	Gallo-romain	19
1245		001/004		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1245		003		Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1245		003		Com A	Gallo-romain	8
1245		003		Com A-engobe blanc	Gallo-romain	1
1245		003		Com B	Gallo-romain	10
1245		003		Fine B-TN	Gallo-romain	8
1245		003		Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1245		005		Amphore-Italique	Gallo-romain	1
1245		005		Com A	Gallo-romain	1
1245		005		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1245		005		PFE-Lyon	Gallo-romain	2
1245		005/006		Com A	Gallo-romain	2
1245		005/006		Com B	Gallo-romain	4
1245		005/006		Fine B-TN	Gallo-romain	5
1245		005/006		Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1245		006		Fine B-TN	Gallo-romain	1
1252			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1257		002		Com A	Gallo-romain	4
1257		002		Com B	Gallo-romain	1
1261				Com B	Gallo-romain	1
1263				COM-proto	Protohistoire	1
1263				Fine B-TN	Gallo-romain	1
1277		001		Com B	Gallo-romain	1
1284		003		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1284		003		Com A	Gallo-romain	14
1284		004		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	2
1284		004		Com B	Gallo-romain	1
1284		004		Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1284		005		Com A	Gallo-romain	40
1284		005		Com B	Gallo-romain	5
1284		005		Mi-fine B	Gallo-romain	7
1284		007		Com A	Gallo-romain	23
1284		007		Com B	Gallo-romain	3
1289	002	001		Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1289	002	001		Com A	Gallo-romain	2
1289	086		0-20cm	Com A	Gallo-romain	11
1296				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1296			décap.	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1296				Com A	Gallo-romain	20
1296			décap.	Com A	Gallo-romain	80
1296				Com B	Gallo-romain	23
1296			décap.	Com B	Gallo-romain	38
1296			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1296			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1296				Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	4
1296			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	2
1296	054			Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	53
1296	054			Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1296	054			Com A	Gallo-romain	5
1296	054			Com B	Gallo-romain	6
1296	077	003	0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
1296	077	003	0-20cm	Com B	Gallo-romain	24

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1296	077	003	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1296	078		fond	Fine B-TN	Gallo-romain	5
1296	078	001		Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
1296	078	001		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1296	078	001		Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1296	078	001		Com A	Gallo-romain	7
1296	078	001		Com B	Gallo-romain	43
1296	078	001		Fine B-TN	Gallo-romain	2
1296	078	001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	9
1296	078	001		Sigillée-CG-noire	Gallo-romain	1
1296	079		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1296	079		0-20cm	Com A	Gallo-romain	4
1296	079		0-20cm	Com B	Gallo-romain	4
1296	079		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1296	079		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1304				Fine B-TN	Gallo-romain	1
1308				Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1308				Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	4
1308				Com A	Gallo-romain	44
1308				Com B	Gallo-romain	50
1308				Fine B-TN	Gallo-romain	46
1309				Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	3
1309				Com A	Gallo-romain	11
1309				Com B	Gallo-romain	18
1309				Fine B-TN	Gallo-romain	12
1309				Mi-fine B	Gallo-romain	1
1309		001		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1309		001		Com B	Gallo-romain	7
1309		001		Fine B-TN	Gallo-romain	5
1309		002		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1309		002		COM-onctueus=med?	Indéterminée	1
1309		002		Com A	Gallo-romain	7
1309		002		Com B	Gallo-romain	22
1309		002		Fine B-TN	Gallo-romain	7
1309		002		Mi-fine B	Gallo-romain	6
1309		002		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1309		002		Sigillée-MLG	Gallo-romain	3
1309		003		Com B	Gallo-romain	1
1312				Com A	Gallo-romain	1
1312				Com A-engobe blanc	Gallo-romain	5
1312				Com B	Gallo-romain	36
1312				Fine A-engobe micacé	Gallo-romain	3
1312				Fine B-TN	Gallo-romain	82
1312				Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1312		001		Com A	Gallo-romain	2
1312		001		Com A-engobe blanc	Gallo-romain	8
1312		001		Com B	Gallo-romain	23
1312		001		Fine B-TN	Gallo-romain	31
1312		003		Com A	Gallo-romain	1
1312		003		Com B	Gallo-romain	6
1312		003		Fine B-TN	Gallo-romain	4
1312		003		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	4
1313				Com B	Gallo-romain	2
1315			0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1315			0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	7
1315			0-20cm	Com A	Gallo-romain	7
1315			0-20cm	Com B	Gallo-romain	21
1315			0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	13
1315	059	001		Com B	Gallo-romain	2
1315	059	001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	9
1315	060		0-20cm	Com A	Gallo-romain	3
1315	060		0-20cm	Com B	Gallo-romain	22
1315	060		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	10
1329				Com B	Gallo-romain	3
1331		004		Com B	Gallo-romain	4
1331		004		Sigillée-ARG	Gallo-romain	1
1331		004		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1331		012		Com B	Gallo-romain	2
1331		014		Com A	Gallo-romain	6
1331		014		Com B	Gallo-romain	16
1331		014		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1336	013/014		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1336	013/014		0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
1336	013/014		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1336	013/014		0-20cm	Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	1
1336	014/015		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1336	014/015		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1336	014/015		0-20cm	Com B	Gallo-romain	8
1336	014/015		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
1336	014/015		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1336	015/016			Com B	Gallo-romain	1
1336	015/016			Sigillée-CG-LUB	Gallo-romain	1
1336	013		S	Com A	Gallo-romain	3
1336	013		S	Com B	Gallo-romain	9
1336	015	006	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1336	015	006	0-20cm	Com A	Gallo-romain	5
1336	015	006	0-20cm	Com B	Gallo-romain	7
1336	015	006	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1336	016			Com A	Gallo-romain	1
1336	016			Fine B-TN	Gallo-romain	2
1336	016			Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1338	015	002	-70-80cm	Com B	Gallo-romain	2
1342			fond	Com A	Gallo-romain	2
1342			fond	Com B	Gallo-romain	1
1343	051		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	2
1343	051		0-20cm	Com A-engobe orange	Gallo-romain	18
1345			décap.	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
1345			décap.	Com A	Gallo-romain	4
1345			décap.	Com B	Gallo-romain	8
1345			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1345			décap.	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1345			décap.	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1345		001		Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
1345		001		Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1345		001		Com A	Gallo-romain	37
1345		001		Com B	Gallo-romain	18
1345	052/059		0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1345	052/059		0-20cm	Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	23

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
1345	052/059		0-20cm	Com A	Gallo-romain	26
1345	052/059		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	5
1345	052/059		0-20cm	Com B	Gallo-romain	21
1345	052/059		0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1345	052/059		0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1345	052/059		0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1345	051	001	0-20cm	COM-proto	Protohistoire	1
1345	051	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	8
1345	051	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	30
1345	051	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1345	052	002		Com A	Gallo-romain	1
1345	059	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	3
1345	059	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	13
1345	059	001	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1348		001		Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	5
1348		001		Com A	Gallo-romain	1
1348		001		Com B	Gallo-romain	1
1348		001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
1348		003		Com A	Gallo-romain	3
1348		003		Com B	Gallo-romain	1
1350		001		Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1350		001		Com A	Gallo-romain	2
1350		001		Com B	Gallo-romain	7
1350		001		Mi-fine B	Gallo-romain	2
1359	034/052		-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
1361			(1046?)	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	13
1361			(1046?)	Com A	Gallo-romain	7
1361			(1046?)	Com B	Gallo-romain	9
1361			(1046?)	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1361			(1046?)	Mi-fine B	Gallo-romain	5
1361			(1046?)	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
2298		001		Com A	Gallo-romain	3
2298		001		Com B	Gallo-romain	1
2372	133	003	0-20cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	4
2372	134	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	3
2372	134	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
2372	134	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	10
2372	134	002	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
2373	134	003	0-20cm	Com A-engobe rouge	Gallo-romain	12
2373	134	003	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
2373	135	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	3
2373	135	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	6
2377				Com A	Gallo-romain	1
2377				Com B	Gallo-romain	1
2377		001		Com A	Gallo-romain	1
2377		001		Com B	Gallo-romain	3
2377		001		Fine B-TN	Gallo-romain	1
2381				COM-proto	Protohistoire	1
2382				Com A	Gallo-romain	4
2382				Com B	Gallo-romain	2
2383		001		Com B	Gallo-romain	1
2383		001		Fine B-TN	Gallo-romain	1
2385		001		Com A	Gallo-romain	1
2390				Com B	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
2392				Com B	Gallo-romain	2
2411			décap.	Com A	Gallo-romain	5
2411			décap.	Com B	Gallo-romain	5
2411			décap.	Fine B-TN	Gallo-romain	1
2411			décap.	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
2411	147/149	001		Com A	Gallo-romain	3
2411	147/149	001		Com B	Gallo-romain	16
2411	147/149	001		Fine B-TN	Gallo-romain	2
2411	147/149	005	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	2
2411	147/149	006	-30cm	Com A	Gallo-romain	17
2411	147/149	006	-30cm	Com B	Gallo-romain	1
2411	147/149	006	-30cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	4
2411	147/149	006	-30cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
2411	147	009	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	13
2411	147	009	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	7
2411	147	009	-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
2411	147	010	-20-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
2411	147	010	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	6
2411	147	010	0-20cm	Com A	Gallo-romain	9
2411	147	010	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	5
2411	149	002	-30cm	Com A	Gallo-romain	3
2411	149	005		Amphore-régionale BCG	Gallo-romain	1
2411	149	005		Com A	Gallo-romain	15
2411	149	005		Com B	Gallo-romain	4
2411	149	005		Mi-fine B	Gallo-romain	2
2411	149	007		Com A	Gallo-romain	4
2411	149	007		Com B	Gallo-romain	3
2411	150		0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
2411	150			Amphore-régionale OGC	Gallo-romain	5
2411	150			Com A	Gallo-romain	1
2411	150		0-20cm	Com A	Gallo-romain	4
2411	150			Com B	Gallo-romain	3
2411	150		0-20cm	Com B	Gallo-romain	13
2411	150		0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	3
2412				Com A	Gallo-romain	2
2412	144		-20cm	Com A	Gallo-romain	3
2412	144		-20cm	Com B	Gallo-romain	9
2412	144	015	-30cm	Com B	Gallo-romain	1
2415			0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
2415			0-20cm	Com B	Gallo-romain	5
2415			0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
2416	144	009		Com A	Gallo-romain	1
2417			décap.	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
2417			décap.	Com A	Gallo-romain	1
2422	119	001		Com A-marbrée Allier	Gallo-romain	3
2422	143	001		Com B	Gallo-romain	1
2423	142/143			Com A	Gallo-romain	47
2423	142/143			Mi-fine B	Gallo-romain	2
2423	142	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	26
2423	142	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
2423	148	004	-10cm	Com B	Gallo-romain	2
2429	140	005		Com B	Gallo-romain	3
2429	140	005		Fine B-TN	Gallo-romain	1
2431	141	001		Com A	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
2431	141	001		Mi-fine B	Gallo-romain	1
2431	141	001		Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
2431	143	007	-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	1
2431	147	001	-40cm	Com B	Gallo-romain	5
2432	139	001	0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	2
2432	139	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
2432	139	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
2432	140	001	0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	2
2432	140	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	37
2432	140	001	0-20cm	Com B	Gallo-romain	21
2432	140	001	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	5
2432	140	001	0-20cm	Sigillée-CG-MdV	Gallo-romain	2
2433			décap.	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	62
2433			décap.	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	1
2433			décap.	Com A	Gallo-romain	4
2433			décap.	Com B	Gallo-romain	3
2433	137	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	2
2433	137	002	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	2
2433	138		0-20cm	Com A	Gallo-romain	7
2457				Com B	Gallo-romain	1
2457				Fine B-TN	Gallo-romain	1
2471			décap.	COM-proto	Protohistoire	2
2473		001		Amphore-Tarraconaise	Gallo-romain	2
2473		001		Com A	Gallo-romain	6
2473		001		Com B	Gallo-romain	7
2473		001		Fine B-TN	Gallo-romain	8
2481		001		Com A	Gallo-romain	1
2481		001		Com B	Gallo-romain	2
2489		001		COM-MED	Médiévale	3
2506		001		COM-MED	Médiévale	3
2512				Com B	Gallo-romain	1
2520				COM-proto	Protohistoire	1
2527		001		COM-proto	Protohistoire	1
2542		001		COM-proto	Protohistoire	1
2548				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
2548				Com A	Gallo-romain	8
2548				Com B	Gallo-romain	3
2548				Mi-fine B	Gallo-romain	1
2557	125/126	002		COM-proto	Protohistoire	1
2557	126/127	002		COM-proto	Protohistoire	6
2557	126/127	003		COM-proto	Protohistoire	25
2557	126		-10cm	COM-proto	Protohistoire	2
2558	130/131	001		Com A	Gallo-romain	4
2558	130/131	001		Com B	Gallo-romain	4
2558	130/131	001		Fine B-TN	Gallo-romain	3
2560	140	004	-20cm	Com B	Gallo-romain	83
2561	144	008	0-20cm	Amphore-Bétique	Gallo-romain	4
2561	144	008	0-20cm	Com A	Gallo-romain	2
2561	144	008	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
2562	144	007	0-20cm	Com B	Gallo-romain	13
2563	145	009	-20cm	Amphore-Italique	Gallo-romain	1
2563	145	009	-20cm	Com A	Gallo-romain	19
2563	145	009	-20cm	Com B	Gallo-romain	14
2571				Amphore-Bétique	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
2571				Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	3
2571				Com A	Gallo-romain	10
2571				Com B	Gallo-romain	11
2571				Fine B-TN	Gallo-romain	1
2571				Mi-fine B	Gallo-romain	10
1046=2491			décap.	Amphore-régionale OCG	Gallo-romain	1
1046=2491			décap.	Com A	Gallo-romain	1
1046=2491			décap.	Com B	Gallo-romain	3
1046=2491	120	001	0-20cm	Com A	Gallo-romain	10
1046=2491	120	002	0-20cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	1
1046=2491	120	002	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1046=2491	120	002	0-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
1046=2491	120	002	0-20cm	Modelée-gallo	Gallo-romain	1
1046=2491	120	002	-20-40cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	1
1046=2491	120	002	0-20cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	2
1046=2491	120	002	0-20cm	Sigillée-MLG	Gallo-romain	2
1046=2491	120	002	0-20cm	Com B	Gallo-romain	22
1046=2491	120	002	0-20cm	Com A	Gallo-romain	28
1046=2491	120	002	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	31
1046=2491	120	002	0-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	4
1046=2491	120	002	0-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	7
1046=2491	130	001	-20-40cm	Amphore-régionale IND	Gallo-romain	1
1046=2491	130	001	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	3
1046=2491	130	001	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	3
1046=2491	130	002	-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	2
1046=2491	130	002	-20cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	9
1046=2491	130	003	-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1046=2491	130	003	-20-40cm	Com A	Gallo-romain	11
1046=2491	130	003	0-20cm	Com A	Gallo-romain	6
1046=2491	131		-10-20cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046=2491	131		-20-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	1
1046=2491	131		-10-20cm	Com A	Gallo-romain	3
1046=2491	131		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	3
1046=2491	131		-10-20cm	Mi-fine B	Gallo-romain	4
1046=2491	131		-10-20cm	Com B	Gallo-romain	5
1046=2491	131		-20-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	9
1046=2491	131	002	-40cm	Amphore-Narbonnaise	Gallo-romain	1
1046=2491	131	002	-40cm	Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
1046=2491	131	002	-40cm	Sigillée-CG-LEZ	Gallo-romain	1
1046=2491	131	002	-40cm	Com B	Gallo-romain	13
1046=2491	131	002	-40cm	Sigillée-ARG	Gallo-romain	2
1046=2491	131	002	-40cm	Com A	Gallo-romain	3
1046=2491	131	002	-40cm	Fine B-TN	Gallo-romain	3
1046=2491	131	002	-40cm	Mi-fine B	Gallo-romain	3
1046=2491	131	004	-40-60cm	Com B	Gallo-romain	2
1046=2491	131	004	-40-60cm	Com A	Gallo-romain	6
1046=2491	132		-20-40cm	Com A	Gallo-romain	1
1046=2491	132		0-20cm	Com A	Gallo-romain	1
1046=2491	132		-20-40cm	Com B	Gallo-romain	1
1046=2491	133		0-10cm	Com A	Gallo-romain	1
1046=2491	133		0-10cm	Mi-fine B	Gallo-romain	1
3588		001		Com A	Gallo-romain	3
3588		001		Com B	Gallo-romain	2
3590	155			Com B	Gallo-romain	2

Fait	Sondage	US	Autres réf. archéo.	Catégorie	Période	NR
3590	155			Sigillée-CG-IND	Gallo-romain	1
3596	154			Com A	Gallo-romain	4
3596	154			Fine B-TN	Gallo-romain	1

Inventaire des terres cuites

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	Période	NR
1003				BRIQ	Gallo-romain	1
1003				IMB	Gallo-romain	3
1003				TEG	Gallo-romain	10
1003	042		0-20cm	BRIQ	Gallo-romain	2
1007		001		TEG	Gallo-romain	1
1008				BRIQ	Gallo-romain	1
1008				TEG	Gallo-romain	1
1017			décap.	TEG	Gallo-romain	2
1017	027		0-20cm	TEG	Gallo-romain	3
1022		002		IMB	Gallo-romain	2
1022		002		TEG	Gallo-romain	2
1023		001		BRIQ	Gallo-romain	2
1023		001		TEG	Gallo-romain	3
1024				IMB	Gallo-romain	19
1024				TUB	Gallo-romain	6
1024		001		TEG	Gallo-romain	5
1024		003		TEG	Gallo-romain	1
1024		004		IMB	Gallo-romain	2
1024		004		TEG	Gallo-romain	10
1024		005		IMB	Gallo-romain	5
1024		005		TEG	Gallo-romain	11
1024		007		TEG	Gallo-romain	3
1026				IMB	Gallo-romain	1
1026				TEG	Gallo-romain	2
1026	031			IMB	Gallo-romain	1
1026	031			TEG	Gallo-romain	3
1030	035		-10cm	IMB	Gallo-romain	1
1030	035		-10cm	TEG	Gallo-romain	14
1030	035	001		IMB	Gallo-romain	6
1030	035	001		TEG	Gallo-romain	20
1032				TEG	Gallo-romain	1
1041				TEG	Gallo-romain	5
1041		001		BRIQ	Gallo-romain	1
1041		001		IMB	Gallo-romain	3
1041		001		TEG	Gallo-romain	3
1041	049	004		TEG	Gallo-romain	1
1045	024	002	0-40cm	BRIQ	Gallo-romain	1
1045	024	002	0-40cm	IMB	Gallo-romain	1
1045	024	002	0-40cm	TEG	Gallo-romain	7
1046			décap.	BRIQ	Gallo-romain	34
1046			décap.	IMB	Gallo-romain	20
1046			décap.	TEG	Gallo-romain	109
1046			décap.	TUB	Gallo-romain	1
1046		004	-20-40cm ; =1335	BRIQ	Gallo-romain	3
1046		004	-20-40cm ; =1335	TEG	Gallo-romain	3
1046	014		-40-60	BRIQ	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	BRIQ	Gallo-romain	1
1046	014		-40-60	IMB	Gallo-romain	1
1046	014		0-20cm	IMB	Gallo-romain	1
1046	014		-40-60	TEG	Gallo-romain	2

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.		Catégorie	Période	NR
1046	014		0-20cm		TEG	Gallo-romain	8
1046	015		0-40cm		BRIQ	Gallo-romain	2
1046	015		0-40cm		TEG	Gallo-romain	3
1046	016		0-20cm		BRIQ	Gallo-romain	2
1046	016		0-20cm		IMB	Gallo-romain	1
1046	016		0-20cm		TEG	Gallo-romain	6
1046	018		0-40 cm		IMB	Gallo-romain	1
1046	018		0-40 cm		TEG	Gallo-romain	8
1046	019	001	0-20cm		IMB	Gallo-romain	2
1046	019	001	0-20cm		TEG	Gallo-romain	14
1046	020	001			IMB	Gallo-romain	5
1046	020	001			TEG	Gallo-romain	6
1046	022				TEG	Gallo-romain	10
1046	022		-40-60cm		TEG	Gallo-romain	2
1046	022	006-8	0-40cm		BRIQ	Gallo-romain	4
1046	022	006-8	0-40cm		IMB	Gallo-romain	2
1046	022	006-8	0-40cm		TEG	Gallo-romain	5
1046	023	001	0-40cm		TEG	Gallo-romain	5
1046	024	002			TEG	Gallo-romain	1
1046	033		0-40cm		BRIQ	Gallo-romain	1
1046	033		0-40cm		IMB	Gallo-romain	5
1046	033		0-40cm		TEG	Gallo-romain	16
1046	033		0-40cm	0	TEG	Gallo-romain	1
1046	059				TEG	Gallo-romain	2
1046	130/131	002			polissoir	Gallo-romain	1
1095			décap.		BRIQ	Gallo-romain	3
1095			décap.		IMB	Gallo-romain	2
1095			décap.		TEG	Gallo-romain	2
1095	101				TEG	Gallo-romain	4
1095	101/102		-40-60cm		TEG	Gallo-romain	1
1095	102	001			IMB	Gallo-romain	1
1095	104		0-20cm		BRIQ	Gallo-romain	2
1095	104		0-20cm		TEG	Gallo-romain	1
1096			décap.		IMB	Gallo-romain	1
1096			décap.		TEG	Gallo-romain	1
1096	079		0-20cm		IMB	Gallo-romain	1
1102			décap.		BRIQ	Gallo-romain	2
1102			décap.		IMB	Gallo-romain	2
1102			décap.		TEG	Gallo-romain	2
1103			décap.		BRIQ	Gallo-romain	1
1103			décap.		IMB	Gallo-romain	11
1103			décap.		TEG	Gallo-romain	26
1109			décap.		BRIQ	Gallo-romain	2
1109			décap.		IMB	Gallo-romain	4
1109			décap.		TEG	Gallo-romain	10
1128					IMB	Gallo-romain	11
1128					TEG	Gallo-romain	11
1130			décap.		BRIQ	Gallo-romain	2
1130		001			TEG	Gallo-romain	1
1163		001			TEG	Gallo-romain	1
1164					BRIQ	Gallo-romain	1
1164					IMB	Gallo-romain	1
1164					TEG	Gallo-romain	3
1182					TEG	Gallo-romain	1

Fait	Sondage	US	Autres réf. Archéo.	Catégorie	Période	NR
1192				IND	Gallo-romain	1
1209				IMB	Gallo-romain	3
1209				TEG	Gallo-romain	10
1217				BRIQ	Gallo-romain	6
1217				IMB	Gallo-romain	6
1217				TEG	Gallo-romain	16
1221				TEG	Gallo-romain	1
1244			décap.	IMB	Gallo-romain	3
1244			décap.	TEG	Gallo-romain	5
1244	050			IMB	Gallo-romain	6
1244	050			TEG	Gallo-romain	6
1249		003		BRIQ	Gallo-romain	3
1269				TEG	Gallo-romain	1
1284		003		IMB	Gallo-romain	1
1284		003		TEG	Gallo-romain	9
1284		005		BRIQ	Gallo-romain	1
1284		005		TEG	Gallo-romain	17
1284		007		BRIQ	Gallo-romain	3
1284		007		TEG	Gallo-romain	3
1289	002	001		BRIQ	Gallo-romain	1
1289	002	001		TEG	Gallo-romain	2
1296			0-20cm	TEG	Gallo-romain	3
1308				IMB	Gallo-romain	3
1308				TEG	Gallo-romain	1
1309				IMB	Gallo-romain	8
1309				TEG	Gallo-romain	24
1309		001		IMB	Gallo-romain	4
1309		001		TEG	Gallo-romain	14
1309		002		IMB	Gallo-romain	5
1309		002		TEG	Gallo-romain	11
1315			0-20cm	TEG	Gallo-romain	3
1315	060		0-20cm	IMB	Gallo-romain	1
1315	060		0-20cm	TEG	Gallo-romain	2
1335	013	002		TEG	Gallo-romain	4
1335	014/015		-20cm	BRIQ	Gallo-romain	1
1336	014/015			TEG	Gallo-romain	4
1348		001		BRIQ	Gallo-romain	3
1348		001		IMB	Gallo-romain	1
1348		001		TEG	Gallo-romain	1
1348		003		BRIQ	Gallo-romain	1
2377		001		IMB	Gallo-romain	1
2377		001		TEG	Gallo-romain	3
2431	122	001	-10cm	BRIQ	Gallo-romain	1
2491	130	001	-20-40cm	BRIQ	Gallo-romain	2
2491	131		-40 cm	IND	Gallo-romain	1
2506		001		IMB	Gallo-romain	1
2571				BRIQ	Gallo-romain	1
3580				IMB	Gallo-romain	1

Inventaire des terres crues

Fait	Catégorie	Période	NR
3582	Torchis	Gallo-romain	6
3596	Torchis	Gallo-romain	2

Pars Rustica de la villa de la Guyomerais et voie secondaire antique

L'opération de fouille réalisée sur l'Îlot Floratrait, préalablement à la construction d'une ZAC par la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, a été l'occasion d'aborder les abords directs de la villa de la Guyomerais. Ce grand domaine rural, l'un des plus importants du bassin de Rennes, possède un *pars urbana* de près de 2000 m² habitable dont les vestiges ont pu être mis au jour, depuis les années 1980, grâce à plusieurs opérations d'archéologie préventive et programmée. Lors de ces opérations, une voie et des édifices annexes avaient été identifiés aux abords directs de la zone résidentielle. Leur découverte indiquait que la villa se prolongeait vers le sud en direction de la rivière de la Seiche.

La fouille de 2014, qui a concerné un espace de 1,2 hectare au sud de ces précédentes opérations est venue confirmer cette hypothèse et préciser la nature de ces espaces et équipement annexes.

Chronologie

Néolithique ancien,
La Tène, Antiquité
romaine, Haut-
Empire, Bas-Empire

Sujets et thèmes

Bâtiment, Voirie,
Habitat rural, Villa,
Bâtiment agricole,
Structure agraire,
Foyer, Fosse,
Artisanat

Mobilier

Industrie lithique,
Céramique, Faune,
Objet métallique,
Monnaie, Verre

La fouille a tout d'abord révélé les vestiges d'une chaussée aménagée, située dans le prolongement de la voie découverte en 1988 à l'est de la *pars urbana*. Interprétée, à cette époque, comme une probable voie de desserte, le statut de cet axe de circulation a été revu lors de la fouille. L'envergure de la chaussée (14 m de largeur), et son prolongement rectiligne en direction d'un gué, nous ont conduit à interpréter cet axe comme une véritable voie qui pourrait être de statut public. Elle desservirait dans ce cas une série de domaines situés au sud de Rennes et pourrait, très hypothétiquement, rejoindre un chef-lieu de *pagus* (*pagus carnutenus*) situé, selon plusieurs historiens, au niveau du bourg actuel de Corps-nuds. La chaussée ainsi identifiée, orientée selon un axe nord/sud, s'insère dans le réseau viaire romain entre deux axes majeurs que sont, la Rennes-Nantes à l'ouest, et la Rennes-Angers à l'est.

La construction de la chaussée de la Guyomerais a conduit à l'arasement volontaire d'un enclos laténien situé sur son tracé. Cette ferme sera alors reconstruite un peu plus loin et profitera de la proximité de la voie pour son essor économique. Au point que ce modeste établissement rural deviendra, en moins d'un siècle, une des plus importantes *villae* de la région.

La transformation de l'enclos en véritable villa, s'accompagne selon un schéma classique, de la mise en place d'une *pars rustica*. L'espace agricole s'installe alors au sud de la *pars urbana*, le long de la voie. C'est à l'ouest de cet axe que les vestiges sont les plus nombreux et les mieux structurés. On y distingue plusieurs bâtiments sur poteaux, des fours et des fosses implantés dans une série d'espaces clos qui prennent place sur une bande de 24,5 m de largeur. Le fort arasement des vestiges n'a pas permis de définir avec précision la nature des activités qui étaient pratiquées dans ces espaces. Cependant, des unités domestiques et artisanales, notamment liées au travail du métal, sont à signaler.

L'étude attentive de ces vestiges et de leur évolution permettent également de proposer l'hypothèse que l'occupation antique se développe à l'est de la voie en direction du bourg de Châtillon-sur-Seiche. Elle pose alors la question de l'existence aux abords de la villa d'une petite agglomération en lien avec la villa.

La fouille de l'Îlot Floratrait est probablement la dernière opération archéologique d'envergure abordant directement l'espace bâti de la villa. Néanmoins, elle apporte une série d'interrogations sur le développement de la voie, et la présence d'une éventuelle agglomération annexe. Ces hypothèses pourront être précisées lors de prochaines opérations de fouille, notamment aux abords de la Seiche et au niveau des terrains situés plus au sud.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr